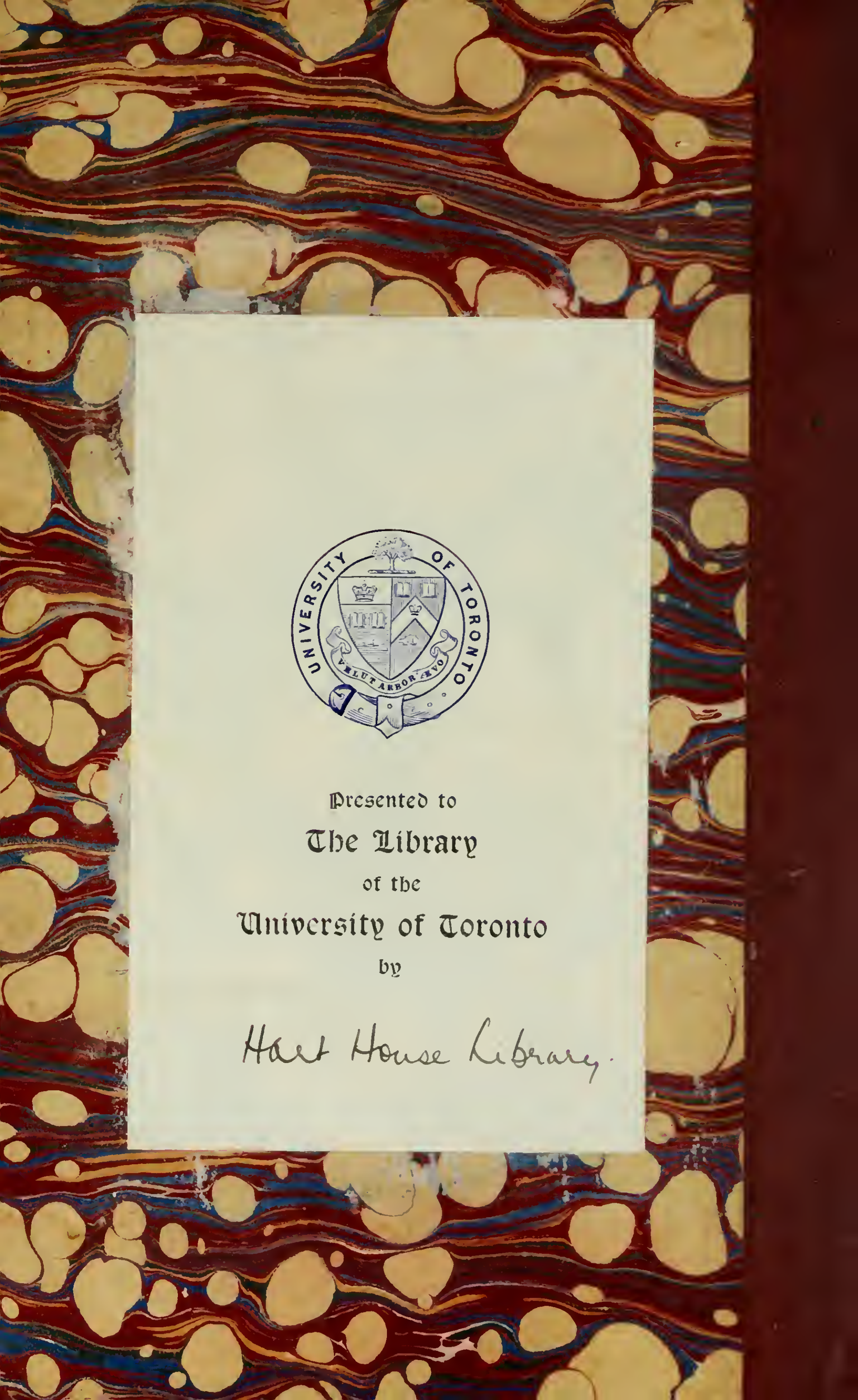
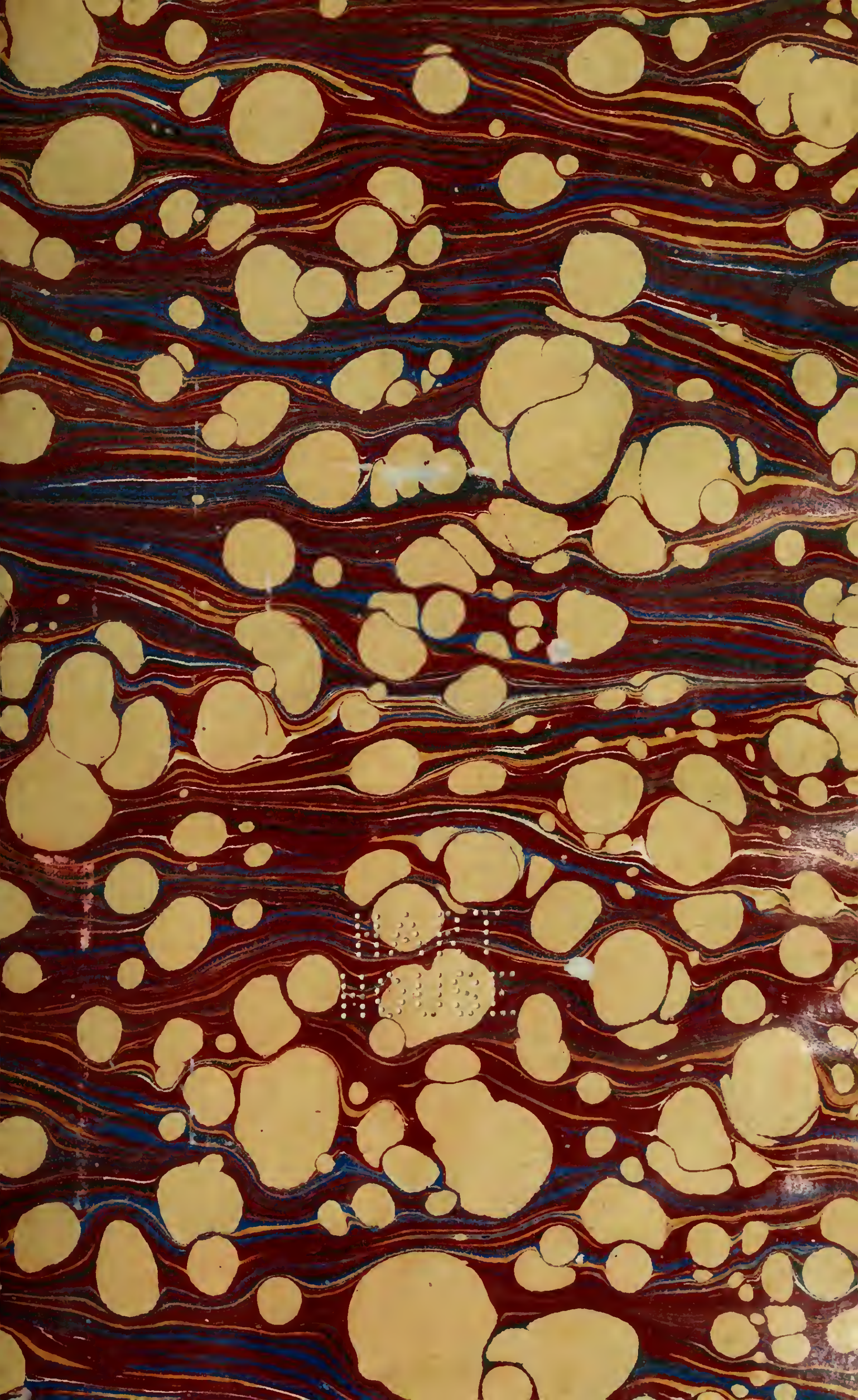
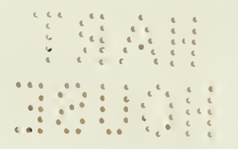

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01772531 8


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



CAUSERIES

D'UN CURIEUX



Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur, 8, rue Garancière.

CAUSERIES
D'UN CURIEUX

VARIÉTÉS
D'HISTOIRE ET D'ART

TIRÉES

D'UN CABINET D'AUTOGRAPHES ET DE DESSINS

PAR

F. FEUILLET DE CONCHES

TOME TROISIÈME



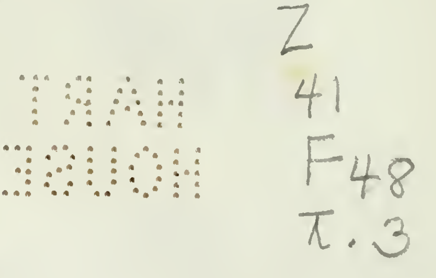
PARIS
HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
RUE GARANCIÈRE, 8

MDCCCLXIV

Hac vicissitudine instructionis me recompensabis, ut, quoties labore meo bene usus fueris, ores pro me apud misericordiam Dei Omnipotentis, qui scit me nec humanæ laudis amore, nec temporalis præmisi cupiditate, quæ digesta sunt, conscripsisse, aut invidiæ livore pretiosum quid aut rarum subtraxisse, seu mihi peculiariter reservatum conticuisse, sed, in augmentum honoris et gloriæ nominis ejus, multorum necessitatibus succurrisse et profectibus consuluisse.

(Fin de la préface de l'*Essai sur divers Arts*, par Théophile, prêtre et moine.)

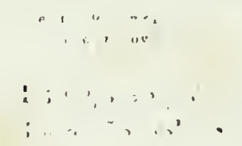
Toutes les fois que tu auras fait un utile usage de mon livre, ô bien-aimé Lecteur, daigne, en retour, m'indemniser de mes efforts, en adressant, à mon intention, une prière à la miséricorde de Dieu tout-puissant. Il sait que de tout ce qui suit je n'ai rien écrit ni par amour de la louange humaine, ni par l'appât d'une rémunération dans le temps; que je n'ai rien caché de précieux ou de rare par malignité jalouse, et que si j'ai laissé quelque lacune, ce n'est pas que j'aie rien voulu me réserver à moi seul; mais que, pour l'accroissement de l'honneur et gloire de son nom, j'ai voulu faire service à plusieurs et aider à l'essor de leur esprit.



TROISIÈME PARTIE.

LES TEMPS MODERNES.

(SUITE.)



VARIÉTÉS
D'HISTOIRE ET D'ART

TIRÉES

D'UN CABINET D'AUTOGRAPHES

ET DE DESSINS.

LIVRE TROISIÈME.

MICHEL DE MONTAIGNE.

Le livre des *Essais*. — Montaigne maire de Bordeaux. — Guerres de religion. — Cours de Henry III et de Henry de Navarre. — Relations de Montaigne avec Henry IV. — Lettres inédites de Montaigne et d'autres personnages pour servir à l'histoire du seizième siècle.

Dic quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores.
(Virg., *Eclog. III*, 106, 107.)

CHAPITRE PREMIER.

LE LIVRE DES ESSAIS (1).

« Nostre vie est partie en folie, partie en prudence : qui n'en escript que revereement et regulierement, il en laisse en arriere plus de la moitié. »
(*Essais*, livre III, chap. 5.)

« La grande fadaise de Montaigne », s'écriait un jour le fameux hypercritique Joseph Scaliger,

---

(1) Pour les renvois, qui seront en marge, au livre des *Essais*, on se servira des éditions modernes. Il est nécessaire de donner cet avis, car, dans les éditions princeps, la subdivision par chapitres ne tombe pas toujours de même. Le chiffre romain indiquera le Livre; le chiffre arabe, le Chapitre.

1.

pédant encore plus inflexible que son père Jules César, et littérateur de moins de génie, « la grande fadaise de Montaigne qui a écrit qu'il aimait mieux le vin blanc! » — « Que diable a-t-on affaire de savoir ce qu'il aime? » disait aussi M. Dupuy.

Les plus longs détails sur Montaigne sont les meilleurs.

Eh! pourquoi pas? On aime en Montaigne tous les détails. Les plus longs sont les meilleurs. On le connaît ainsi à plaisir. On vit avec lui. L'homme physique explique l'homme moral. Aux humeurs de sa complexion naturelle on reconnaîtra les humeurs de sa plume. Les chaleurs de son sang, les altérations de son système nerveux trahiront les inspirations de sa verve, les variations de sa pensée.

Son enfance.

N'est-il pas instructif de voir le bon Montaigne aller diversifiant à l'aventure, contant que, « dès son enfance, il avoit de la folie aus pieds, ou de l'argent vif, tant il avoit de remuement et d'inconstance naturelle; qu'il mangeoit si vite qu'il s'en mordoit la langue et les doigts? » Et là-dessus, il gémit de ne trouver à peu près que du vent dans les voluptés humaines, et il s'explique comme « il y a de la ialousie et envie entre nos plaisirs, comme ils se choquent et empeschent l'un l'aultre »; comme « les Parques destordent artificiellement nostre vie ». Et voilà qu'une dent vient à lui choir sans douleur, sans effort : « C'estoit, se dit-il, le terme naturel de sa durée..... C'est ainsi que ie fonds et eschappe à moy. » Mais il ordonne à son âme de regarder d'un même œil ferme et réglé la douleur et la volupté, le songe de la vie, les défaillances et la mort. En attendant cette dernière étape qu'il envisage en

III, 13.

Ibid.

II, 12.

Sa résignation philosophique.

philosophe, sans la désirer ni la craindre, il rêve au bonheur de sa fille, et, par un retour sur lui-même, il rêve de trouver « un gendre qui sçache appaster commodement ses vieux ans et les endormir ». III, 9.

Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, était de ce siècle de pédantisme où le savant La Ramée, autrement dit Ramus, fut taxé d'hérésie pour avoir eu l'imprudence de rire du péripatétisme, et paya de sa vie l'audace d'avoir soutenu qu'il fallait prononcer *quanquam* (kouankouame), et non point *kankam*. Il est vrai qu'il avait de plus le tort d'etre Huguenot. Les pédants brouilleraient tout, jusque dans le paradis terrestre. On peut dire que les disputes acharnées de religion, voire même les tueries, n'ont été souvent que les fruits d'entêtements pédants. Ce serait un livre neuf et utile à faire, que l'histoire des crimes du pédantisme. Mais Montaigne, dédaigneux de tout ce « tintamarre de cervelles philosophiques » ou plutôt pédantes, II, 12. bien qu'il ait été élevé pour ainsi dire au sein d'Athènes et de l'ancienne Rome, a fondu dans sa philosophie son érudition, et il se soucie peu qu'un jour il vienne un Scaliger pour le traiter d'*ignorant hardi*. Ne vous attendez donc pas à ce qu'à l'instar d'un affranchi du latin, il ait « l'ambition d'apprendre à la postérité la mesure des vers de Plaute ou la vraie orthographe d'un mot de cette langue ». Il ne sera jamais de ceux qui « font tousiours parade de leur magistere » et « alleguent Platon et I, 38. sainct Thomas, aux choses ausquelles le premier rencontré serviroit aussi bien de tesmoing ». Sa III, 3

Ennemi des pédants.

Il fait de lui-même son étude unique.

pensée unique est de s'étudier, et, quand il étudie les autres, de s'étudier encore. « Il replie sa vue au dedans de luy-mesme. Il la plante, il l'amuse là. Chacun regarde devant soy ; luy, regarde dedans soy. Il n'a affaire qu'à luy, il se considere sans cesse, il
II, 17. se contreroole, il se gouste, il se roule en luy-mesme. »
II, 6. « Ce ne sont mes gestes que i'escris, ajoute-t-il, c'est moy, c'est mon essence. » Eût-il voulu sortir de lui-même et porter son étude sur les autres, certes il en eût eu belle occasion, à l'époque de trouble où il vivait et où toutes les passions humaines s'élançaient en quelque sorte au dehors.

Il ne se sent pas de joie dans sa *librairie,* c'est-
II, 17. à-dire sa bibliothèque, « qui est des belles entre les librairies de village » ; mais il n'aime point pour

Comment il lit.

cela à pâlir sur les livres ; il glisse, il effleure, il butine, « il pince ou par la teste ou par les pieds tantost un auteur, tantost un aultre.... Il les laisse
II, 18. la apres leur avoir fait une charge ou deus », et, d'instinct, revient toujours aux anciens, chez qui tout se trouve. Aussi, lui qui, en vingt ans, n'a pas donné à la lecture d'un livre une heure de suite,
III, 1. se mit-il à « courre d'un fil l'histoire de Tacitus ».

Sa franchise.

Léger de conscience, « il marche partout la teste haulte, le visage et le cœur ouverts ». Ne croyez donc pas que pour sa confession il demande grâce à personne ; il se confesse en public « reli-
III, 5. gieusement et purement ». — « Sainct Augustin, Origène et Hippocrates ont publié les erreurs de leurs opinions ; moy encores, de mes mœurs. Ie suis affamé de me faire cognoistre ; et ne me chault

a combien, pourveu que ce soit veritablement. » Qu'on l'attaque et le pousse, qu'on le « desplume », il acceptera la critique, ou il donnera, de la même vigueur, la riposte à son adversaire, s'il le trouve en faute. Il lui dira tout net : « Faictes ordonner une purgation a vostre cervelle : elle y sera mieuls employée qu'a vostre estomac. » Il veut que les mots aillent à la pensée.

II, 10.

II, 37.

III, 8.

Tout lui est sujet à réflexion.

Tout lui est sujet à réflexion utile, à règle de conduite dans la vie publique et domestique. Ainsi, il avait une femme excellente, avec laquelle il vécut toujours « à la vieille françoise (1) », une femme qu'il se permettait d'aimer ouvertement « à la simple façon du vieil aage », à une époque où l'on commençait déjà à rougir d'aimer sa femme. Il eut, un jour, une querelle de ménage à propos de l'éducation de sa fille. La querelle se fût échauffée, s'il n'eût eu le bon esprit de laisser dire et de se retirer ; et du même pas il alla écrire un chapitre sur l'entêtement et la criaillerie.

Querelle de ménage, occasion d'un chapitre des *Essais*.

II, 36.

Reproches que fait Pascla a Montaigne.

Pascal lui reproche « d'inspirer une nonchalance du salut », parce que, dans son chapitre du *Repentir*, il dit qu'« il se repent rarement, et que, s'il avoit a revivre, il revivroit comme il a vescu ». Montaigne, qui se sent honnête et droit, ne parlait que pour lui-même. Pourquoi n'y aurait-il pas, comme il dit, « ie ne sçay quelle congratulation de bien faire et une fierté genereuse qui accompaigne la bonne

III, 2.

(1) Voir une *Lettre de Montaigne à mademoiselle de Montaigne sa femme*, à la suite de ses OEuvres. Elle avait été d'abord publiée par Montaigne en tête d'une des traductions de La Boétie.

conscience? » Chez ce grand homme, ni vice, ni malice. « La malice hume la pluspart de son propre venin, et s'en empoisonne (1). Le vice laisse comme un ulcere en la chair, une repentance en l'ame, qui tousiours s'esgratigne et s'ensanglante elle-mesme. » Montaigne n'avait point à se repentir. « Au dedans, ajoute-t-il, et en sa poitrine, où tout nous est loisible,
III, 2. où tout est caché, d'y estre reglé, c'est le poinct. »

Pascal lui reproche aussi de faire trop d'histoires et de parler trop de soi, et il pense que si on l'eût averti, il se fût « corrigé en un moment ». Se fût-il, en effet, interdit les histoires? Non, c'était l'allure de son esprit et de son humeur; et quant à se corriger de parler de soi, on ne se corrige pas si vite d'un penchant, d'une habitude, on ne refait pas en un tour de main tout un système littéraire et philosophique. Il est trop semblable au vieux Lucile, qui, « de même que l'on confie ses secrets à des compagnons fidèles, confiait les siens à ses carnets, et quelle que fût sa fortune, qu'il en arrivât bien ou mal, jamais ne recourut à d'autres confidents. Aussi retrouvait-on à nu dans les ouvrages de ce bon vieillard sa vie tout entière, comme on l'eût pu voir représentée en un tableau d'*ex-voto*.

II, 17. Ille velut fidis arcana sodalibus olim
Credebat libris, neque, si male cesserat, usquam
Decurrens alio, neque si bene. Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tabella
Vita senis (2). »

---

(1) Malitia ipsa maximam partem veneni sui bibit. SENEC., ep. 81.
(2) HORAT., *Sat.*, II, I, 30-34.

Est-ce que Montaigne eût été lui-même, s'il se fût retranché de son livre? si au lieu d'aller, comme il dit, « a sauts et a gambades, » il eût procédé d'un pas méthodique et didactique, bonnet en tête? Non. Ennemi de toute contrainte, « extremement oisif, extremement libre par nature et par art, » il voulait « vivre non selon les temps, selon les hommes, selon les affaires, mais selon luy ».

III, 9.
III, 17.
III, 9.

Port-Royal le calomnie.

Port-Royal, qui le cite toujours pour le blâmer et qui oublie de le citer quand il l'approuve et lui emprunte des pensées, Port-Royal, dans sa *Logique*, l'a appelé un *malhonnête homme*, un *homme odieux* : ce sont de bien gros mots pour un écrivain aussi inoffensif et qui ne s'écarte jamais de ce qui peut intéresser la dignité, l'indépendance, l'honneur de l'âme humaine. « Le sot projet qu'il a eu de se peindre! » disait Pascal de l'auteur du livre charmant des *Essais* (1), comme si c'eût été œuvre de moliniste ou de Satan. Voilà bien cette absinthe que distillait l'âme maladive du vertueux et immortel Pascal! Tout Port-Royal, avec son esprit inexorable de secte, sentait d'instinct, à la fermeté sceptique de Montaigne, qu'il eût été de ceux qui n'auraient pas cru au miracle janséniste de la Sainte Épine guérissant tous les maux. A plus forte raison les convulsionnaires de Saint-Médard eussent-ils jeté les hauts cris, alors que le Jansénisme, si sublime en naissant à Port-Royal, se fut si fortement altéré. Que les opinions de Mon-

Tout Port-Royal lui est contraire d'instinct.

(1) Préface de la première partie des *Pensées*, page 27 de l'édition de M. Prosper Faugère. Page 86 de l'édition de M. Havet.

II, II. taigne aient été « moins réglées que ses mœurs », il l'a reconnu lui-même. Son Dieu n'est pas assez présent, je le veux bien; il est trop derrière le tabernacle, pas assez sur l'autel. Que le vif Périgourdin ait le propos leste et parfois même quelque ordure au bout de la plume, il faut le reconnaître encore. Que voulez-vous? ce qu'il dit, il le dit *rondement et priveement,* suivant le mot de Henry Estienne; il pense tout haut, il fait sa toilette en public; il va au fait : c'est sa devise, qu'a prise et pervertie plus tard Voltaire. Mais, en revanche, il n'oublie jamais les droits souverains de la raison, de la morale et de la vraie religion. On comprend que Pascal, dont le sévère génie a rendu de si grands services à la prose française, mais ne sentait qu'imparfaitement la poésie, n'eût pas un goût bien décidé pour le style à libre allure, poétique et imagé de Montaigne, que la poésie « transperce et transporte ». On conçoit également qu'il condamnât une philosophie sceptique, qui n'était point la sienne. Mais ce n'était pas une raison pour lui prêter des sentiments horribles et païens, et le traiter plus sévèrement et plus injustement encore qu'il n'avait traité les Jésuites. Franc, droit, ouvert, élevé d'âme et de cœur, doux et tolérant, de premier mouvement, « primesantier, » comme il dit, tout chez lui tend vers la pratique de cet adage, qu'il n'est point de vrai bonheur séparable du bien et de la vérité. C'est un homme de bon sens, vif, naturel et sans gêne, qui, d'une âme compatissante et ferme à la fois, analyse tous les détails de la vie, toutes les misères de l'homme, qui

Liberté d'opinion et de parole de Montaigne.

le juge, et qui sans cesse applique le mot de l'antiquité, consacré par Térence : *Homo sum*, etc. « Socrates estoit homme et ne vouloit ny estre ny sembler aultre chose. » C'est l'antipode de ce que furent plus tard les Jansénistes, qui le maltraitent si indignement : ascètes outrés et contre nature, qui, au lieu de se servir des passions humaines pour enfler la voile de la vie, sont en révolte contre l'humanité, contre la société même, et qui vont jusqu'à proclamer *le mariage un ministère de mort et de condamnation, qui doit céder à la gloire et à la splendeur de la chasteté* (1); qui ajoutent que c'est *la plus périlleuse et la plus basse des conditions du Christianisme, et que les maris, quoique sages suivant le monde, sont de francs païens devant Dieu* (2).

III, 5.

Exagérations antisociales des Jansénistes.

Voilà des sentiments crûment antisociaux qui, pour être partagés par je ne sais plus quels gros docteurs, n'en sont pas moins absurdes. Que l'application de la morale aux grands intérêts de la société soit en général fort susceptible de controverse, c'est ce qu'on ne peut méconnaître ; mais la controverse ne saurait être acceptée sur une pareille thèse, dont le fanatisme n'est qu'une pitoyable exagération de la pensée monastique.

(1) Voir dans les *Lettres de la mère Agnès Arnauld, de Port-Royal*, publiées par M. Prosper Faugère, trois lettres à Le Maistre pour le détourner du mariage. (T. I, p. 38, 45 et 53.)

(2) Voir, dans l'édition de Pascal publiée par M. Faugère (t. I, p. 55), un fragment de lettre de Pascal à madame Perrier, sa sœur, au sujet d'un mariage proposé pour la jeune Jacqueline Perrier. Il y parle au nom de MM. Singlin, de Sacy et de Rebours, par lui consultés.

Réflexions de Montaigne sur le mariage, opposées aux excès ascétiques du Jansénisme.

I, 29; II, 15; III, 5.

Le Jansénisme, de si grande vertu cependant, mais de vertu sauvage, allait droit à l'extrême, et sa sombre théologie, qui semblait tenir encore du moyen âge, était le défaut de grandes qualités: c'était le défaut de ses religieuses aspirations vers la stricte austérité, vers la spiritualité la plus haute et la plus sainte. Qu'on lise les réflexions de Montaigne sur le mariage : comme elles sont autrement sages, mesurées, pratiques, empreintes d'une saine et pure philosophie! Mais faire une condition de mort et de condamnation de ce lien, qui, après tout, est un sacrement, quelle doctrine insensée! Chaque condition sur cette terre de passage n'a-t-elle pas ses vertus, si elle a ses périls? L'instinct de pureté et de bonté céleste, le lait sacré de la douceur humaine, « the milk of human kindness, » comme disait Shakspeare, ne se trouve-t-il pas dans la société séculière aussi bien que dans le cloître? Tous tant que nous sommes, ne commencerions-nous pas par demander grâce pour nos mères, pour nos femmes, pour nos sœurs, pour nos filles? Le mariage, principal but des œuvres de la Providence, et qui constitue la famille, base des sociétés; le mariage, considéré en toute pureté dans la pensée chrétienne : communauté sainte où le bonheur de la femme est la gloire et l'honneur du mari; le repos du mari, l'honneur et la gloire de la femme; où des êtres forts et raisonnables sont appelés à protéger et à aimer des êtres faibles, encore impuissants à rendre les sentiments dont ils sont l'objet, le mariage est une condition tout aussi chaste qu'aucune con-

dition quelle qu'elle soit, et je ne sache rien, sous le ciel chrétien, de plus touchant, de plus sacré que la femme faisant fonction de mère de famille, au milieu des luttes de la vie. Tout cela est lieu commun. Que l'esprit de doute, que l'incrédulité, que les vices élégants se donnent la main dans cette ronde infernale et joyeuse qu'on affecte d'appeler le monde, et qui n'est qu'un coin du monde, l'honnêteté, moins rare qu'on ne le suppose, sait se maintenir dans la société, et n'en est que plus méritoire. Laissez, de leur côté, les cloîtres s'ouvrir. Ils sont un abri à l'éternel soupir des cœurs brisés, un asile naturel pour de grandes vocations à la vie contemplative. Certaines natures fortes ont soif et faim de la vie de sacrifice; d'autres, trop sensibles, trop faibles, trop délicates, ont besoin d'embrasser à toute heure la Croix, et il est des cœurs à qui Dieu demande pour lui seul le fruit de la divine semence qu'il y a jetée. Il en était, aux temps de foi, qui avaient besoin de s'abriter sous un toit de paix après les orages de la jeunesse et les matinées d'un soleil trop ardent. Ames désabusées, tenant jadis à la terre par tous les liens qui la font chérir, elles voulaient en quelque sorte expier la vie par des effusions de repentir, en s'abîmant dans l'éternité. A chacun sa tâche et sa façon de payer sa dette. Laissons aux saintes filles la liberté d'expier leurs fautes, de se préserver des nôtres, et d'échapper à un siècle de venimeuse envie et d'imprudentes utopies. Gardons pour nous la vie militante.

Rien de plus chrétien que la mère de famille entourée de ses enfants.

Il y a place pour la vertu dans le cloître comme dans le monde.

« Il y a dans toute société le bien et le mal, » disait le père Lacordaire, qui avait vécu dans le monde et en avait observé les vices et les vertus avec un œil de charité. « Celui qui ne voit que le mal et qui méprise le genre humain de son temps, ajoutait-il, celui-là ne fera jamais rien : le mépris est essentiellement stérile. »

Aussi bien dans le monde que dans le cloître.

La charité est le plus sûr boulevard et la plus puissante garantie de l'ordre social. Elle est grande encore dans la société, et il est de belles âmes qui, sans appartenir au sacerdoce ni au cloître, pratiquaient jadis et continuent de nos jours les généreuses et chrétiennes traditions. Heureusement que, depuis deux siècles environ, il souffle sur les sociétés modernes un esprit laïque qui féconde la science sociale, et qui, tout en rendant à Dieu ce qui est dû à Dieu, laisse aux générations nouvelles, dans les choses du monde, la part qui revient aux besoins comme aux droits et aux devoirs de l'activité humaine. La suprême sagesse consisterait à maintenir un parfait équilibre entre la contemplation et l'action, à les régler l'une par l'autre ; à modérer, à contenir, à refréner les excès, même dans la vertu. Ce n'est pas, il est vrai, que ce dernier genre d'abus soit jamais de nature à beaucoup menacer la société : les esprits n'ont que trop peu de tendance vers les choses d'en haut, et le plain-pied terrestre est trop de mode chez l'humanité pour qu'il y ait danger à voir prendre au mot les cruelles délices du cénobitisme. Mais qu'en son temps la tribu chrétienne de Port-Royal,

de l'exemplaire Port-Royal, ait poussé jusqu'à la dernière exaltation le sentiment purement ascétique; qu'elle se soit allumée d'une rage monastique à outrance; que sa théologie arriérée, effrayée du libre arbitre, ait trop tendu à écraser la nature, en dépit du bon sens, — ce n'est point une raison pour manquer d'égards envers le souvenir de cette grande communauté si fort persécutée. Ses erreurs ont un côté respectable, en ce qu'elles étaient, comme nous le disions, l'excès d'un principe subtil de piété, d'une passion d'austérité, d'une sainte fureur d'abnégation chrétienne et d'idéal absolu. Port-Royal, un des rameaux les plus vigoureux de l'arbre du Christianisme, et qui a nourri de si grands esprits, a été une école de morale, de doctrine et de science, en même temps qu'un foyer de cabale et de rébellion. Il semble, par un certain côté, avoir touché aux audaces de la Réforme; mais ce n'est qu'une apparence, et si, comme on l'a dit, les Jansénistes et les Huguenots sont frères, ce n'est pas du même lit (1).

Que les erreurs de Port-Royal ont un côté excusable.

(1) Voir *Bons mots de feu M**** (Miton), t. III, p. 485 du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers.* La Haye, Adrien Moetjens, petit in-12, 1695.

Ce Miton est le même qui avait été mis en rapport avec Pascal par le chevalier de Méré, et à qui Pascal, dans ses *Pensées*, adresse cette apostrophe : « Le MOI est haïssable : vous, Miton, le couvrez, vous ne l'ôtez pas pour cela; vous êtes donc toujours haïssable ». (Tome Ier, page 197 de l'édition Faugère; page 80 de l'édition Havet.) Il serait possible que ce fût le même personnage qui eût inspiré à Pascal cette pensée : « Diseur de bons mots, mauvais caractère », pensée reproduite par La Bruyère dans son livre *De la Cour.* (Voir Pascal, t. Ier, p. 206 de l'édition Faugère; page 80 de l'édition Havet.) On trouve dans la Correspondance du chevalier de Méré une lettre que lui adresse Miton (Lettre 175), et qui ne manque pas de bon sens.

Pensées de grand sens chez les recluses de Port-Royal qui devinent quelques côtés de la vie pratique.

A côté de l'espèce d'enivrement de pensées qu'enfante une constante solitude, souvent les recluses elles-mêmes ont trouvé dans l'étude de leur propre cœur, comme plus tard Massillon à l'Oratoire, une connaissance surprenante du cœur humain; des vues morales, profondes, délicates, d'un bon sens direct et saisissant; et les lettres des mères Angélique et Agnès Arnauld, de même que la vie de la mère Marie des Anges (1), fournissent tels enseignements où les gens même du siècle pourraient trouver des règles pratiques et sûres de conduite. N'oublions jamais que Port-Royal a été le berceau des *Lettres provinciales*, du livre des *Pensées*, des traités de morale de Nicole, paraphrases exquises du grand Pascal et délices de madame de Sévigné. Pascal, avec toutes ses exagérations maladives; avec ses rudes attaques contre Michel de Montaigne, dont cependant il était le disciple, et auquel, sur d'autres points, il rend justice; avec ses attaques contre Descartes, qu'il accuse si injustement « d'avoir voulu se passer de Dieu en philosophie (2) », Pascal, tout peu sympathique qu'il puisse être, n'en est pas

Port-Royal protégé par le souvenir de ses grands hommes et de ses grandes œuvres.

---

(1) *Relations sur la vie de la révérende mère Marie des Anges, morte, en* 1658, *abbesse de Port-Royal, et sur la conduite qu'elle a gardée dans la réforme de Maubuisson, étant abbesse de ce monastère.* Un volume petit in-8°, 1737.

(2) « Je ne puis pardonner à Descartes; il auroit bien voulu dans toute sa philosophie pouvoir se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement : après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » (*Pensées de Pascal*, édition Faugère, t. I, p. 369, aux *Conversations de Pascal.* Page 355 de l'édition Havet.)

moins cet « effrayant génie » dont Chateaubriand a si bien compris la grandeur. En le séparant de sa thèse outrée, on reconnaît en lui un beau et grand zèle, un profond sentiment d'unité, une puissance d'imagination, une vigueur de critique, une expression à la fois naturelle, naïve et forte, qui étonnent et forcent au respect et à l'admiration.

Montaigne ne pouvait être goûté de la vertu farouche de Port-Royal.

Toutes ces réserves faites, on sent que Montaigne était trop ennemi de ces vertus féroces pour ne pas être maltraité par elles. Lui, il a dégagé de la métaphysique nébuleuse toutes les grandes questions psychologiques; il a secoué la scolastique; il a cherché la morale universelle sous la théologie; il n'a voulu que de la conformité des faits avec la raison; il n'a voulu que de cette vérité d'or natif qui a reçu la sanction de l'expérience, cette vérité simple qui traverse pure tous les siècles, et par laquelle, depuis la création, les hommes, suivant la belle image de Lucrèce, s'entendent et s'éclairent d'un bout du monde à l'autre et à travers les âges. Il a pris son âme à part, et il est entré avec elle en méditation et en causerie. Il a pris son cœur à pleines mains, et il en a fait jaillir une source généreuse de moralités et d'idées générales. Il a compris les choses comme elles sont dans la réalité de ce monde, sans idéal ni exagération, sans optimisme aveugle ni dénigrement, en un mot l'humanité au vrai : or pur ou alliage, diamant ou vil caillou. A force de se regarder lui-même en toute candeur, avec sa justesse de cœur et d'esprit, avec sa fermeté sagace, il a acquis un tact suprême du

Il rattache toutes ses idées à l'unique étude de l'homme.

vrai et de l'honnête, du bien et du mal; il a acquis cette science de la vie qui fait le moraliste pratique et inspire envers l'homme en général une souveraine indulgence. Tel est le caractère de Montaigne; c'est son métier, son ouvrage, son mérite, c'est sa gloire d'avoir lu en lui seul l'humanité entière : semblable au poëte à qui une seule maison suffit pour connaître les mœurs du genre humain :

Acteur et spectateur, observateur et sujet, il trouve en lui seul l'humanité tout entière.

> Humani generis mores tibi nosse volenti
> Sufficit una domus (1).

On peut lui appliquer ce qu'a dit Pascal à propos du style naturel :

« On est tout étonné et ravi; car on s'attendoit de voir un auteur, et on trouve un homme (2). »

Cela est vrai de tout point pour Montaigne; cela est vrai jusque dans la douce et caressante humeur avec laquelle il se gourmande de ses défauts et s'accommode pour vivre en paix avec l'ennemi. Voilà pour lui-même; mais cette indulgence il la porte en tout et partout, avec une modération constante.

Il prend le bien et le beau partout où il le trouve, sans s'inquiéter de la diversité des camps.

D'une autre part, il prend son bien et le plaisir de son esprit et de son cœur partout où il les trouve, et son indépendante impartialité ne fait point acception de la diversité des camps. La Noue Bras de fer et Théodore de Besze sont des Huguenots : que lui importe? Il n'en célèbre pas moins l'inaltérable

II, 17.

bonté du premier, sa douceur de mœurs, sa facilité

(1) Juven., XIII, 159.

(2) *Pensées de Pascal, sur l'éloquence et le style*, t. I, p. 249 de l'édition Faugère. P. 113 de l'édition Havet.

conscieucieuse ; il ne proclame pas moins le second un des grands poëtes de son siècle, en dépit des censeurs de Rome. III, 10.

Il a jugé aussi bien que personne qu'il peut s'opérer dans la société un mouvement ascendant qui est la vie sociale elle-même ; mais il a senti qu'une certaine modestie dans les aspirations humaines constitue la sagesse pour les nations comme pour les individus ; et dans un temps de commotion politique, de guerre civile et étrangère, il a donné l'exemple de la tolérance universelle. Enfin, après avoir servi l'État aussi longtemps qu'il a cru pouvoir être utile, il a fait le plus vite qu'il a pu retraite dans ses méditations et dans sa librairie, attendant philosophiquement ce qui sortirait de l'agitation et du choc des partis autour de sa personne.

Sa tolérance universelle.

Ce n'est pas qu'il fût amoureux de la solitude absolue, et qu'il recherchât par nature « les sombres plaisirs d'un cœur mélancolique ». Non, l'esprit de sociabilité, le besoin d'ouverture et d'épanchement, la générosité cordiale, l'ardente sympathie qui lui avaient concilié le meilleur des amis et des frères dans la personne d'Étienne de La Boëtie, et lui avaient fait en quelque sorte verser son âme dans son âme, le portaient aux commerces du monde (1). Il le disait lui-même :

Il n'est pas amoureux de la solitude absolue.

(1) Estienne de La Boëtie, si célèbre par l'amitié et par les larmes de Montaigne, et comme lui conseiller au Parlement de Bordeaux, était né à Sarlat, en Périgord, le 1er novembre 1530, et mourut à Germinac, près de Bordeaux, le 18 août 1563, âgé de près de trente-trois ans.

« Il y a des naturels particuliers, retirez et internes : ma forme essentielle est propre a la communication et a la production ; ie suis tout en dehors et en evidence, nay a la societé et a l'amitié. La solitude que i'ayme et que ie presche, ce n'est principalement que ramener a moy mes affections et mes pensees ; restreindre et resserrer, non mes pas, ains mes desirs et mon soulcy, resignant la solitude estrangiere, et fuyant mortellement la servitude et l'obligation, et non tant la foule des hommes que la foule des affaires..... De ma complexion, ie ne suis pas ennemy de l'agitation des cours. I'y ai passé partie de la vie, et suis faict a me porter alaigrement aux grandes compagnies, pourveu que ce soit par intervalle et a mon poinct. »

III, 3.

En quoi consiste la solitude qu'il aime.

Délicat de cœur autant que délié d'esprit, il trouvait une particulière « douceur dans la societé des belles et honnestes femmes » ; et dans les assemblées et les cercles, il se plaisait, parce qu'il y était habile, aux joutes piquantes des propos aimables, et il mesurait la beauté et la force de l'esprit des gens aux conversations et « confabulations privees », au silence même et au sourire, et, à l'aventure, découvrait mieux encore son monde à table qu'au conseil.

Douceur qu'il trouve dans la société des femmes et dans les joutes de l'esprit.

III, 3.

Sans nul penchant pour le maniement des affaires, sans nul goût pour les fonctions de son parlement, où la justice n'était pas toujours juste ; naturellement disposé à fuir le commandement aussi bien que la contrainte, il refusa tout d'abord la mairie et gouvernement de Bordeaux, quand l'avis de sa nomination lui parvint aux bains della Villa près de

Sa répugnance pour les affaires.

III, 10.

Lucques, en Italie, et il n'accepta que sur l'ordre de Henry III (1). Une fois maire, il fit à merveille; il fit même si bien, qu'après ses deux ans légaux d'exercice il fut réélu, ce qui était de rare exemple. Mais en cette rencontre, le goût naturel ni l'ambition n'avaient été pour rien. « Ie sens, disait-il, que si i'avois a me dresser tout a fait a telles occupations, il m'y fauldroit beaucoup de changement et de rabillage. Quand ie pourrois cela sur moy (et pourquoy ne le pourrois-ie avecques le temps et le soing?), ie ne le vouldrois pas. De ce peu que ie me suis essayé en cette vocation, ie m'en suis d'aultant desgousté : ie me sens fumer en l'ame, parfois, aulcunes tentations vers l'ambition; mais ie me bande et obstine au contraire :

Une fois maire, il montre une grande activité dans les affaires publiques.

III, 9.

At tu, Catulle, obstinatus obdura (2).

On ne m'y appelle gueres, et ie m'y convie aussi peu : la liberté et l'oysifveté, qui sont mes maistresses qualitez, sont qualitez diametralement contraires a ce mestier-la. »

III, 9.

« I'en suis la, dit-il encore ailleurs, que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoy ie vueille ronger mes ongles, et que ie vueille acheter au pris du torment d'esprit et de la contrainte. »

II, 17.

« Si ne m'est-il iamais advenu de souhaiter ny

Il n'a point de rêves d'ambition.

---

(1) Il était arrivé aux bains *della Villa* le 14 août, lorsque le 7 septembre il reçut d'un M. de Tausin, son ami, et correspondant de mademoiselle de Gournay, avis de la nomination. Il partit le 12, se rendit à Lucques, où il passa huit jours, et rentra en France.

(2) Allons, ferme, Catulle, tiens bon jusqu'à la fin. CATUL. *Carm.*, VIII, 19.

empire, ny royaulté, ny l'éminence de ces haultes fortunes et commanderesses : ie ne vise pas de ce
III, 7. costé-la ; ie m'aime trop. Quand ie pense a croistre, c'est..... proprement pour moy, en resolution, en prudence, en santé, en beauté..... Ce credit, cette autorité si puissante, foule mon imagination, et, tout a l'opposite de l'aultre, m'aimerois a l'adventure mieuls deusiesme ou troisiesme a Périgueux que premier a Paris; au moins, sans mentir, mieuls troisiesme a Paris que premier en charge..... Ie suis duict a un estage moyen, comme par mon sort, aussi par mon goust; et ay monstré, en la conduitte de ma vie et de mes entreprinses, que i'ay plus tost fuy qu'aultrement, eniamber par dessus le degré de fortune auquel Dieu logea ma naissance. »

Il ne veut pas s'élever au-dessus de la condition où Dieu l'a fait naître.

Il revient souvent sur cette idée et affirme qu'il eût fallu, pour le remuer à bon escient à cette pratique, que « la fortune le fust venu querir par le poing ».
I, 38. « Quant a ce beau mot, ajoute-t-il, de quoy se couvre l'ambition et l'avarice, que nous ne sommes pas nayz pour nostre particulier, ains pour le public, rapportons-nous-en hardiment a ceuls qui sont en la danse ; et qu'ils se battent la conscience si, au contraire, les estats, les charges, et cette tracasserie du monde ne se recherche plus tost pour tirer du public son proufit particulier. Les mauvais moyens par ou on s'y poulse, en nostre siecle, monstrent bien que la fin n'en vault gueres. »

Vide de l'ambition et mauvais moyens qu'elle emploie.

Sa vie publique n'est donc qu'un incident dans son histoire, si habile qu'il ait su se montrer dans les affaires, alors qu'il les a touchées.

« Montaigne se donne pleine liberté de saulter d'un propos à l'aultre, ainsi que le vent de son esprit donne le vol a sa plume (1) »; et pareil au bon La Fontaine, qui lui aussi a tant de droit sens, il est chose légère et vole à tout sujet. Il aime à faire ce qu'il appelle une « galimafrée de divers articles ». Il prend tous les tons, parce que la vie prend tous les aspects. « Peu de chose, dit-il, nous divertit et detourne, car peu de chose nous tient. »

Pareil au bon La Fontaine, il vole à tout sujet.

I, 46, au commencement.

Il n'est « gueres versé en théologie », et volontiers il se rit des « asneries de la science humaine », des « ressources subtiles et irréfragables. » Il évite soigneusement les disputes sur la religion, qui ont jeté tant de trouble dans les familles et dans les empires, questions terribles et oiseuses sur lesquelles la discussion amène si peu de jour, et dont les difficultés se multiplient et se compliquent par la controverse. « Quant aux miracles, il n'y touche iamais, » et ne trouve rien de certain que l'incertitude. Voilà son grand crime, et le crime de bien d'autres. Mais Pline avait dit cela en latin bien avant lui (2). Et plus tard Fontenelle disait dans le même ordre d'idées : « Je suis effrayé de la certitude que je vois partout. » La folle Harpaste dont parle Sénèque (3), ayant subitement perdu la vue, ignorait qu'elle fût aveugle, et demandait sans cesse à déménager,

II, 16.

II, 12.

III, 2.

Il évite les disputes sur la religion.

Son peu de goût pour les miracles.

II, 12.

Il est sceptique, non pyrrhonien.

(1) *Lettres de* Pasquier.

(2) Solum certum nihil esse certi, et homine nihil miserius aut superbius. *Natur. Hist.*, II, 7.

(3) *Lettre L^{e} à Lucilius.*

parce que, disait-elle, on ne voyait plus goutte dans la maison. Hélas! comme ajoute le philosophe, s'il nous faut absolument la folie pour nous faire rire, n'allons pas chercher hors de nous. Nous nous croyons parfaits et pensons tout savoir; or, que sommes-nous et que savons-nous? Imitons Montaigne, qui faisait une sévère étude de lui-même et
III, II. hâtait le dernier moment des systèmes erronés sur la vie. Tandis que l'affirmation était la maladie de son siècle et qu'on s'égorgeait au nom de l'absolutisme et du dogme; qu'on mettait en un mot « ses conjectures à si haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif », lui disait sagement : « Que sçay-ie? »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que c'est faire trop d'honneur au chancelier Bacon que de lui attribuer d'avoir proclamé le premier l'autorité de l'expérience et le mépris des vagues théories, des spéculations surnaturelles enfantées par une fausse philosophie. Bacon était encore dans les langes que notre Bernard Palissy imprimait depuis longtemps et criait sur les toits que l'expérience seule peut conduire à la vérité. « Ie n'ay eu, disait-il, d'aultre livre que le ciel et la terre, lequel est cogneu de tous; et est donné a tous de cognoistre et lire ce beau livre. » La philosophie de Bacon est venue après ces leçons du pauvre potier d'Agen; elle est venue après les leçons de Montaigne qui rappelle à la nature.

A lire Montaigne, on apprend à se mieux connaître soi-même. C'est un miroir. Pascal ne l'avouait-

il pas quand il disait : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve tout ce que j'y vois. » — « *Le sot projet !* » avait-il écrit. — « *Le charmant projet!* répondait Voltaire : le charmant projet que Montaigne a eu de se peindre naïvement comme il a fait, car il a peint la nature humaine. Si Nicole et Malebranche avaient toujours parlé d'eux-mêmes, ils n'auraient pas réussi. Mais un gentilhomme campagnard du temps de Henri III, qui est savant dans un siècle d'ignorance, philosophe parmi les fanatiques, et qui peint sous son nom nos faiblesses et nos folies, est un homme qui sera toujours aimé (1). » Aussi l'aime-t-on. C'est un frère, c'est un ami; et madame de Sévigné, qu'on eût été si heureux d'avoir l'honneur de visiter, disait qu'il faisait bon l'avoir pour voisin.

Voltaire défend Montaigne contre Pascal.

Il est curieux, laissez-lui sa curiosité : il fait argent de toute rencontre. Il s'accoste un jour, à Rome, chez le cardinal Caraffa, d'un maître d'hôtel qui prend au sérieux, ainsi que plus tard le grand Vatel chez M. de Condé, sa grande science de la gueule, et lui « en fait un discours avec une gravité et contenance magistrales, comme s'il eust parlé de quelque grand point de théologie ». Cet homme lui « déchiffre une différence d'appétits : celui qu'on a a ieun, celui qu'on a apres le second et tiers service ; les moyens tantost de lui plaire simplement, tantost de l'esveiller et piquer, la police des saulces..... et autres belles et importantes con-

Curiosité de Montaigne.

Le maître d'hôtel du cardinal Caraffa.

I, 51.

(1) VOLTAIRE, *Remarque XLI*e *sur les Pensées de Pascal.*

sidérations; et tout cela enflé de riches et magnifiques paroles, et celles mesme qu'on emploie a traiter du gouvernement d'un empire. » Eh bien, Montaigne est comme en sentinelle devant cet homme qui se peint au naturel. Il l'écoute des oreilles et des yeux; il le laisse aller et se laisse aller lui-même à ce langage qui l'instruit et l'amuse. Il se surprend même à regretter de ne pas avoir amené avec lui un cuisinier, pour le lancer à ces grandes tactiques culinaires. Est-ce donc qu'il soit un curieux de table, un gourmand, un gourmet, un délicat excessif? Non, il le dit lui-même : « Ie ne choisis gueres a table et me prends a la première chose et plus voysine, et me remue mal volontiers d'un goust a un aultre. La presse des plats et des services me desplaist aultant qu'aultre presse : ie me contente ayseement de peu de mets..... Les longues tables m'ennuyent et me nuysent. » Tout ce qu'il en dit n'est donc que pure envie d'observer, de s'instruire, de savoir. Voilà l'homme. « Tout le monde le reconnaît en son livre, et son livre en lui. »

Sobriété de Montaigne.

III, 5.

Élève des premiers humanistes du temps, « Nicolas Grouchy, qui a escript *De comitiis Romanorum*; Guillaume Guérente, qui a commenté Aristote; Georges Buchanan, ce grand poëte escossois; Marc-Antoine Muret, que la France et l'Italie recognoissoient pour le meilleur orateur du temps », « ses précepteurs domestiques, » comme il les appelait, il avait bégayé le latin avant le français; et les citations de ses classiques venaient d'elles-mêmes se placer sous sa plume. Mais, en dépit de son bagage

Élève de l'antiquité païenne.

I, 25.

antique, il s'était habitué à penser par lui-même et tirait tout de son propre fonds. Joseph Scaliger, qui redoutait de rien tirer de lui-même, qui toujours compilait, eût probablement approuvé de tout point le livre de Montaigne, ce voyage autour de soi-même, cette sorte de dissection psychologique, s'il en eût trouvé l'exemple dans l'antiquité. Montaigne est son ancêtre à lui-même. Il a tout deviné en littérature et en philosophie. Il est lui, toujours lui; mais encore une fois, lui, en tant que portrait, en tant qu'analyse du cœur, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous.

Il garde l'esprit français en s'assimilant le génie latin.

Voyez le cours des choses humaines! Peut-être est-il de tous nos écrivains celui qui a donné lieu aux jugements les plus contradictoires, et sa réputation universelle a été tardive. A part les admirations de l'illustre savant Juste Lipse, qui l'avait surnommé le *Thalès français;* du grand historien Jacques-Auguste de Thou, qui lui avait prédit l'immortalité; du bon critique, du pénétrant et judicieux Étienne Pasquier, qui le lisait avec délices; du cardinal Du Perron, plus parleur que penseur, mais homme d'étude et de savoir, qui appelait son livre le *Bréviaire des honnêtes gens*, Montaigne n'a pas, comme Scaliger, joui de son vivant de toute sa gloire, et n'a guère été prisé à sa juste valeur par ses contemporains. Sa fille adoptive, mademoiselle de Gournay, avait eu raison de prédire, dans ses *Advis ou Présents,* de 1634, « qu'il n'arriveroit de cent ans au plus, parmy la foule du monde, à son iuste poinct d'estime. » Et de fait, il fut peu lu sous Louis XIII,

Sa popularité a été l'œuvre du temps.

Ses admirateurs contemporains, peu nombreux.

peu sous Louis XIV : c'est le dix-huitième siècle qui a consacré sa gloire universelle.

Scaliger, Pascal, Balzac, Nicole, Malebranche le dénigrent.

Scaliger, Pascal et Nicole ne furent pas ses seuls détracteurs, Balzac et Malebranche (1) se montrèrent aussi injustes envers lui. Mais quelques illustres le vengèrent, et La Bruyère nous a donné la clef du jugement des deux derniers : « Balzac, dit-il, ne pensoit pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; le père Malebranche pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles (2). »

La Bruyère le venge. Ses détracteurs l'avaient déjà vengé en l'imitant.

Il n'a pas, disions-nous, joui, de son vivant, de toute sa gloire, comme le cuistre de forte race Joseph Scaliger. Cependant, si l'on établit un parallèle entre Montaigne et la littérature de son siècle, il n'est personne qui lui puisse être opposé et dont les œuvres entières vaillent une bonne page des *Essais*. L'ordre n'entre point dans son plan, et il est le plus désordonné des écrivains. Il a, dit-on, abusé de la liberté de converser, ce que volontiers je lui pardonne, mais que les pédants ne pardonnent point, quand ce ne sont pas eux qui parlent. Ouvrez cependant

(1) *Recherche de la vérité*, liv. II, IIIe partie, ch. v.

(2) La Bruyère, dans son livre *Des ouvrages de l'esprit*, ne nomme, il est vrai, ni Balzac ni Malebranche; il dit : « Deux écrivains, dans leurs ouvrages, ont blâmé Montaigne, que je ne crois pas, aussi bien qu'eux, exempt de toute sorte de blâme : il paroît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensoit pas assez... l'autre... » Quelques clefs désignent Malebranche et Nicole; d'autres, les deux écrivains que nous avons nommés, et ceux-là nous paraissent avoir raison. Nous avons pour nous M. Sainte-Beuve, qui adopte cet avis dans son *Port-Royal*.

son livre au hasard; n'y trouvez-vous pas partout à qui parler? N'est-il pas constamment prêt à entamer avec vous un entretien? Toujours plein, toujours complet, ne commence-t-il pas où vous commencez? ne finit-il pas où il vous aura duit de finir? On a écrit qu'il était l'homme du monde qui savait le moins ce qu'il allait dire, et qui cependant savait le mieux ce qu'il disait. On pourra objecter encore qu'il est incorrect, même pour son temps. Eh! que lui importent les grammaires et les traités didactiques! il est comme l'oiseau qui se sent des ailes. Qu'il ait aussi des inégalités et des sommeils, d'accord; en revanche, l'élévation de son âme lui donne, sans qu'il les cherche, des paroles remplies de grandeur. Il a ses accès de sublime éloquence, une langue neuve, pleine, naturelle, sensée, spontanée, pittoresque, la grâce du tour, la fermeté sans roideur, l'amour si français de la clarté, de la franchise d'expression, du mot propre; enfin une sorte d'énergie familière et de bon aloi, inconnue avant lui, et bien supérieure à la verve avinée et bouffonne, à la raison en goguettes de Rabelais. Le caractère de bonne foi qu'il respire s'empare sur-le-champ de la confiance du lecteur. Son bon sens vous saisit et vous persuade, parce qu'il cause et ne professe pas. Jamais de sécheresse, tant son âme est toujours de moitié dans ce qu'il écrit. C'est un maître, et un grand maître. Le dénigrant Pascal le copie et l'imite en la plus belle page que lui Pascal ait écrite au livre de ses Pensées. Il est médité par La Fontaine, suivi par Bayle. Le délicat La Bruyère l'ad-

Supériorité de Montaigne sur son siècle. Beautés de sa langue, quoiqu'il n'appartînt pas à la grande époque du goût.

mire aussi jusqu'à l'imiter, et Jean-Jacques Rousseau se fait son disciple. Amyot, qui écrivait un français si aimable, si charmant et si naïf, peut-être un peu surfait, n'était qu'un traducteur. Le Picard Nicolas de Herberay des Essarts, supérieur à certains égards au bon évêque Amyot, n'était aussi qu'un traducteur. La Reine de Navarre, Calvin, de Besze, Charron (un Montaigne ennuyeux), Pasquier, eurent, chacun dans sa sphère, des qualités de grâce, de sens, de finesse et de force. Le mordant d'Aubigné, esprit vif et cultivé, mais enragé de l'antithèse; poëte incisif, théologien inexorable, annaliste hautain et méprisant, partial et prévenu, qui écrit en huguenot outré et en courtisan mécontent, avait gardé quelque chose du foyer d'énergique franchise et de vieille humeur nationale; mais ce ne sont pas encore là de grands écrivains français, et les génies de premier ordre de ce temps dédaignèrent le plus souvent de dérouiller notre vieille langue et se déguisèrent en latin. Montaigne, un des pères de notre littérature, bien que moins châtié que la plupart de ses contemporains, Montaigne, plume originale, si aucune le fut jamais, est bien autrement goûté de notre temps, parce qu'il est mieux compris. Jadis, on se réglait sur la légèreté de son allure pour le juger, et l'on croyait pouvoir, sans conséquence, prendre avec lui des licences; tandis que Scaliger, d'ailleurs un grand philologue, qui, dans son temps, a rendu des services considérables aux lettres latines, jouissait d'une telle renommée, qu'on l'appelait, et qu'il se nommait sans façon lui-même, un *océan de science,* un

Écrivains contemporains de Montaigne.

Son temps est venu.

abyme d'érudition, un *dernier effort de la nature*, un *miracle*, un *dieu!* — Eh bien, ce miracle, cet océan, cet abyme, ce dieu, quelle page de lui le souffle du temps a-t-il laissée surnager dans le grand naufrage? Quelque glose de philologie, grasse encore des doigts des pédants, tandis que le philosophe Montaigne grandit tous les jours dans la renommée. Tant il est vrai qu'une vérité philologique ne vaudra jamais une vérité morale.

Revenons donc à cet aimable Montaigne. Il avait les ailes du poëte, mais encore plus l'autorité de la raison; et loin de le chasser de sa république, Aristocle, fils d'Ariston, surnommé Platon à cause de ses épaules carrées, l'aurait recherché pour deviser avec lui sur la sagesse, sous les platanes d'Académus, au bruit égayé des cigales attiques. C'est à la fois un sage et un grand écrivain, sur qui la postérité a ratifié le jugement du cardinal Du Perron. La véritable pierre de touche des grands écrivains, c'est de savoir plaire à tout le monde. Montaigne est de ce nombre. On disait devant Despréaux qu'il suffisait de plaire aux esprits d'élite : « Il faut plaire à tout le monde, » répondit-il. Et de fait, voyez Molière : il est en même temps l'homme de la foule et le régal des philosophes; l'écrivain de ceux qui lisent comme de ceux qui ne lisent pas. C'est qu'il a cette profondeur à laquelle rien n'échappe, ce droit génie, ce bon sens universel, qui se met à la portée de tous. Voyez également La Fontaine, il est à la fois l'égayement du vulgaire et les délices des esprits les plus délicats. Miton, l'homme à bons mots, une

Montaigne est un sage.

Il faut qu'un écrivain plaise à tout le monde.

madame Cornuel en haut de chausses, esprit gai par excellence, devait goûter beaucoup les livres de « haulte graisse, legers au pourchas et hardis à la rencontre » de Rabelais, parce que le curé de Meudon est aussi naturellement gai que Montaigne est naturellement raisonnable. Aussi trouvait-il ce dernier un peu tendu : « Il n'en faut pas faire son ordinaire, disait-il, mais en user sobrement, comme on boit les vins de liqueur qui sont trop fumeux et qui feroient mal à la tête (1). » Il savourait donc Montaigne à petits coups, il y revenait souvent, et c'était sagesse. Il faut le louer aussi de ne pas avoir suivi le conseil du chevalier de Plassac-Méré, frère du bel esprit précieux, demi-savant et demi-littérateur, qui donna les premières leçons à mademoiselle d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, et n'avait, suivant madame de Sévigné et Corbinelli, qu'un *chien de style,* — il faut le louer de ne pas avoir traduit les *Essais* en français moderne, sous prétexte de corriger leurs excès d'archaïsme, insupportables au dix-septième siècle. Ce Méré n'a pas été le seul de cet étrange avis. En 1733, un anonyme, qui a bien fait de se cacher, développa, dans le *Mercure de France,* le projet d'un pareil travail de trahison ; et, en 1822, un nommé Galland eut la même pensée. Il ouvrit, pour tenter d'imprimer ce bel œuvre, une souscription qui ne fut point couverte, et il en fut pour ses frais de prospectus.

On songe peu sensément à le traduire en français moderne.

(1) *Bons mots de M. Miton*, dans l'ouvrage déjà cité, t. III, p. 484.

Sur Montaigne, je le répète, les plus longs détails sont les meilleurs. Par un juste retour, sa curiosité singulière à connaître l'âme et les jugements de chacun, donne le désir de le surprendre lui-même « en son à tous les jours, » en ses échappées, en tous les replis de son cœur; d'étudier sur nature ses humeurs, son port même, sa figure et son air. M. Leroy a publié le journal de Vallot, de d'Acquin et de Fagon, sur la santé de Louis XIV. MM. Soulié et de Barthélemy vont mettre au jour, autant que le texte en sera possible, le Journal du médecin Hérouard sur Louis XIII, journal plus libre et plus sincère encore que le premier revisé par Louis XIV lui-même. On a quelques pages d'éphémérides écrites par Montaigne : plût à Dieu qu'on eût un journal complet et détaillé de sa vie! Je serais le premier à le lire pas à pas, dussé-je me perdre çà et là dans les broussailles et redites, et m'ennuyer à l'occasion! Que ne ferait-on pas pour mieux savoir *intus et in cute* ce calme et immortel moraliste!

Sur Montaigne les plus longs détails sont donc les meilleurs.

Quelque peu chagrin d'être de taille au-dessous de la moyenne, « default, dit-il, qui n'a pas seulement de la laideur, mais encores de l'incommodité, à ceulx mesmement qui ont des commandements et des charges; » il regrette « l'auctorité que donne une belle prestance et maiesté corporelle ».

Portrait physique de Montaigne par lui-même.

« La beauté est une piece de grande recommendation au commerce des hommes. C'est le premier moyen de conciliation des uns aus aultres. »

« I'ay, dit-il, la taille forte et ramassee; le visage non pas gras, mais plein; la complexion entre le

iovial et le melancholique, moyennement sanguine et chaulde,

Unde rigent setis mihi crura et pectora villis (1);

la santé forte et alaigre, iusques bien avant en mon
II, 17. aage, rarement troublee par les maladies..... De la musique, ny pour la voix que i'y ay tresinepte, ny pour les instruments, on ne m'y a iamais sceu rien apprendre. A la danse, a la paulme, a la luicte, ie n'y ay peu acquerir qu'une bien fort legiere et vulgaire suffisance. A nager, a escrimer, a voltiger et a saulter, nulle du tout. Les mains, ie les ay si gourdes que ie ne sçay pas escrire seulement pour moy; de façon que ce que i'ay barbouillé, i'ayme mieuls le refaire que de me donner la peine de le desmesler... Aultrement, bon clerc... Mes conditions corporelles sont, en somme, tresbien accordantes a celles de l'ame : il n'y a rien d'alaigre; il y a seulement une vigueur pleine et ferme : ie dure bien a la peine; mais i'y dure, si ie m'y porte moy-mesme et aultant que mon desir m'y conduict. »

Portraits gravés de Montaigne.

Voilà une bonne esquisse en pied. Joignons-y les portraits de notre auteur, gravés par Thomas de Leu, par Ficquet, par Saint-Aubin, par Alexandre Tardieu et par notre grand artiste Henriquel-Dupont, nous aurons Montaigne tout entier. On s'applaudirait d'être aussi heureux pour tous les écrivains de premier ordre; mais il n'en est aucun qui soit

---

(1) Aussi ai-je la poitrine et les extrémités hérissées de poils. MARTIAL, II, 36, 5.

allé aussi loin que l'auteur des *Essais* au-devant de la légitime curiosité des lecteurs (1).

---

(1) Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1849), et dans mon premier volume, j'ai déjà donné quelques rapides informations sur le portrait de Montaigne. Voici une lettre qu'a bien voulu m'écrire à ce sujet M. le docteur Payen, et qui complétera les données sur cette précieuse effigie, dont on a tant de types divers et contradictoires :

« Des bains de Saint-Gervais, vendredi 18 août 1854.

Portraits de Montaigne.

» J'ai rapporté à six types différents les deux cent cinquante portraits environ que j'ai pu, jusqu'à ce jour, réunir de Montaigne. Sur les six originaux qui ont engendré ces nombreuses copies, je n'en connais que trois, en comptant celui de Versailles, qui, sous certains aspects, est contestable.

» Sans aucun doute, le portrait reproduit par la gravure du Voyage in-quarto, portrait signé Saint-Aubin et reproduit de nos jours par Henriquel-Dupont, doit être regardé comme le *portrait vrai de Montaigne;* je sais son histoire, sa généalogie, et j'ai une copie très-exacte à l'huile du portrait, fort probablement original, que j'ai eu à ma disposition. C'est ce portrait qu'avait antérieurement gravé *Voyer* pour l'histoire de Bordeaux par dom de Vienne. Cette copie, moins flatteuse que celle de Saint-Aubin, est pourtant, comme cachet de physionomie, plus près du modèle.

» Il existe un portrait de Montaigne tête nue, gravé par Thomas de Leu. C'est celui qui a donné lieu à une si singulière tricherie. Il a été copié trait pour trait, taille pour taille, mais de telle sorte que la gravure définitive est à l'inverse de celle de Thomas de Leu, n'ayant pas été copiée au miroir. Cette copie est signée Léonard Gauthier, et au bas, à gauche, Meysens, etc. Je connais des exemplaires avant la lettre, pour l'inscription du nom du personnage (à l'endroit où, sur le portrait de De Leu, sont quatre vers que j'attribue à Malherbe). Impossible, sur ces épreuves dénuées de tout point de repère, de savoir à qui attribuer le portrait. Mais il y en a d'autres qui portent les mêmes noms d'artistes; et, de plus, en haut et à droite, des armoiries fort historiées, accostées de deux tenants. Au bas, on lit l'inscription suivante (que je transcris de mémoire) : OLIVIER DE LAVNAY, S^r DE GVERNGELIN, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller, surintendant et contrerolleur général de l'hostel Madame Eleonor d'Austriche, Royne de France. (La copie exacte est à la fin

CHAPITRE II.

LE SEIZIÈME SIÈCLE.

« Sçachons gré au sort de nous avoir faict vivre en un siecle non mol, languissant, ny oisif. » (*Essais*, III, 12.)

Il regrettait, disait-il, « l'auctorité que donne une belle prestance et maiesté corporelle », surtout dans les charges publiques. Peut-être avait-il, comme Philopœmen, payé la peine de son peu de mine. En ces temps de convulsions et d'épreuves où il exerça, du 1er août 1581 au 31 juillet 1585, à Bordeaux, les

---

de l'avertissement des *Documents* que j'ai publiés en 1847.) Comme cet Olivier était, d'après l'inscription, chevalier de Saint-Michel, il est probable que c'est cette qualité qui aura donné l'idée de la substitution, bien que j'ignore si cette gravure a été faite exclusivement pour Guerngelin, ou si, faite pour Montaigne, elle aurait été ensuite arrangée pour l'autre. Mais je ne connais pas d'épreuves avec le nom de Montaigne.

» Ce qui est fort divertissant et donnerait à croire que primitivement on a eu Montaigne en vue, c'est que le personnage représenté porte la robe de maire de Bordeaux. Les hachures indiquent bien la différence de couleur, mi-partie rouge et blanche. Or, le maître d'hôtel en question n'a jamais eu l'honneur d'être mayor de la cité gasconne.

» J'ai dit que le portrait de Versailles était contestable, je le maintiens, et je déplore qu'un portrait pareil soit l'*unique* représentation de Montaigne dans une collection consacrée à *toutes les gloires de la France*. Pourtant il est quelques raisons qui militent en sa faveur, au moins pour qu'on ne le regarde pas totalement comme un apocryphe.

» Peut-être l'original du portrait de Versailles (car les Galeries n'ont qu'une copie) a-t-il été un de ceux dont s'enrichissait la salle des maires de Bordeaux par le procédé suivant : on faisait à l'avance un certain nombre de bustes sans tête, revêtus de la robe sacramentelle

fonctions de maire, on avait, en effet, besoin de faire feu de toutes pièces. Époque cruellement difficile et mémorable que ce seizième siècle, qui devait changer la face de presque toute la France, et donner si bien la preuve que les plus grands maux sont les guerres civiles : siècle étonnant et terrible qui éclatait en grands hommes nés pour l'admiration comme aussi pour le malheur de l'humanité! Il s'ouvre par la rivalité sanglante de François Ier et de Charles-Quint, qui précipite au tombeau « un monde de braves et vaillants François... couste la vie à deux cent mille personnes, et la ruyne d'un million de familles : et enfin ny l'un ny l'aultre n'en ont rapporté qu'un repentir d'estre cause de tant

Le seizième siècle, la plus tragique époque de toute l'histoire.

(peut-être en fabriquait-on de plusieurs dimensions), et quand un maire nouveau était nommé, on colloquait sa face sur ce mannequin.

» Un portrait bien certainement apocryphe de Montaigne existe en Angleterre; M. Van de Weyer, ministre de Belgique en ce pays, m'en avait parlé depuis longtemps, mais je n'ai pu le juger que lorsque l'obligeant ambassadeur a bien voulu en faire faire une copie qu'il m'a envoyée. Ce portrait n'est pas et ne peut pas être celui de Montaigne : ce n'est ni le costume ni la décoration, ce ne sont ni les traits ni la coupe de tête, et pourtant il figure dans une galerie célèbre sous le nom de Montaigne! J'ai fait mes observations à ce sujet à M. Van de Weyer, qui n'y avait pas encore répondu, quand de nouvelles recherches m'ont fait acquérir la certitude que ce portrait n'est autre que celui de François de Médicis, père de notre Marie, et dont le musée du Louvre possède une effigie en pied qui a été gravée.

» Ce fait me rappelle quelques anecdotes qui ont trait aux portraits apocryphes.

» Un iconographe célèbre, M. X., m'a raconté qu'à l'époque du conclave d'où sortit l'élection de Léon XII, il imagina, avec quelques amis, de faire le portrait du pape *futur*. Ils copièrent et gravèrent la face du maître de leur hôtel, et dès que la nouvelle de l'élection arriva, on mit le nom et l'on tira. Cela s'est vendu. Un de mes amis, statuaire de mérite, fut chargé, par l'administration municipale de Paris, de

de miseres (1). » Puis les désordres du clergé, la prétention de serrer de plus près l'Évangile, l'appât des biens de l'Église, l'amour de la nouveauté, attachent des partisans aux doctrines de la Réforme. Des censures et des anathèmes répondant aux sarcasmes, des colères parlementaires et des répressions et violences répondant à l'audace toujours croissante des novateurs, sous deux minorités tumultueuses, on en vient aux armes, on en vient aux poignards. Le Huguenot aime mieux mourir que d'aller à la messe, on le tue. On avait commencé par la plume, on finit par le glaive, par l'incendie, par la torture, par les galères, par l'échafaud, par

Les Hérétiques mis en tuerie réglée.

---

faire, pour l'hôtel de ville, une statue de Guillaume Budée (elle est en place aujourd'hui), il me pria de lui procurer des portraits; j'en réunis un certain nombre, qui se ressemblaient tous plus ou moins, et je les lui soumis; il trouva ces physionomies affreusement *ingrates* et ne voulut reproduire rien d'aussi déplaisant; il moula la tête de son portier, qui l'avait fort belle, et Guillaume Budée fut fait! Pauvre Budée!

» M. Gustave Brunet, de Bordeaux, mon bon ami, président de l'Académie de cette ville, m'a transmis pour vous deux renseignements qui sont ici à leur place.

» Un recueil de poésies libres en italien, *la Puttana errante,* portant aussi le titre de *Poesie del Fuoco*, Lucerna, 1651 (voir le *Manuel* de Brunet), a paru sous le nom de l'archevêque Maffeo Veniero et avec son soi-disant portrait. Ce prélat *n'était pas né* lorsque ces ordures furent imprimées pour la première fois! Ce portrait avait été inventé pour corroborer une diffamation dirigée contre un prélat de l'Église romaine.

» C'est encore une gentillesse de ce genre qu'il faut reconnaître dans le portrait gravé sur cuivre qui représente au milieu des flammes le P. Henry, jésuite, brûlé à Anvers en 1601 (*Manuel du libraire,* II, 585), d'après des actes authentiques. Toute cette histoire scandaleuse est de pure invention. »

(1) *Commentaires de messire Blaise de Monluc, maréchal de France*, au commencement du livre Ier.

le bûcher. Les séditions, les révoltes se succèdent; les massacres s'organisent. A la guerre, on coupe les oreilles aux trompettes porteurs de dépêches, et tous les raffinements de cruauté que le mauvais cœur peut fournir à l'imagination sont comme autant d'espiégleries qui égayent. En un mot, le sentiment de l'humanité, le respect de la vie des hommes sont étrangers à ce siècle de fer. En tuant, le fanatique voyait le ciel s'entr'ouvrir; le soldat, enivré de sang, croyait l'être de gloire. Les chefs, au cœur d'acier, n'épargnaient point les hommes : ils dépensaient aussi largement les leurs qu'ils massacraient l'ennemi, et n'en étaient pas moins les dieux du soldat. Il est bizarre, mais il est vrai, que les masses, — il en est encore de même de nos jours, — se soucient peu qu'on les ménage, pourvu qu'elles portent sur leurs drapeaux les rimes de gloire et de victoire. Le poëte a raison : le nom de l'homme utile s'éteint et trace à peine un léger sillon sur le flot populaire. Le peuple

..... Ne se souvient que de l'homme qui tue
Avec le sabre et le canon;
Il n'aime que le bras qui dans les champs humides
Par milliers fait pourrir les os;
Il aime qui lui fait bâtir des pyramides,
Porter des pierres sur le dos.

Les longues guerres, les guerres civiles surtout, gâtent les mœurs et démoralisent les peuples. Quand le cœur de l'homme cesse d'être contenu par les liens de la morale et de la religion, le respect humain, le respect de soi-même s'oblitèrent; il se fait un retour fatal vers la barbarie du sauvage, comme

chez les bêtes fauves apprivoisées, le tuf féroce se découvre au premier sang qu'elles viennent à goûter. Ainsi, une fois que le sang humain a coulé, la libation ne s'arrête plus. Voyez les planches de Tortorel et de Périssin, représentant les scènes qui ensanglantèrent le seizième siècle. Voyez les eaux-fortes, moins anciennes, de Callot, qui constituent un poëme des misères de la guerre. Tel est le spectacle du milieu et de la fin de ce siècle, où quelques éclairs de vrai zèle dépouillé de tout motif humain sont étouffés sous les fureurs de l'ambition, sous les calculs de la politique et des factions, sous les représailles de la vengeance. Et de fait, cherchez des convictions réfléchies, vous ne trouvez guère que du fanatisme ou l'amour féroce des jeux de la guerre. Une religion d'espérance, descendue du ciel pour servir de contre-poids à l'esclavage de la terre, est travestie en un instrument de violence et d'oppression. Il a fallu les conquêtes de la philosophie moderne pour faire comprendre que la religion se persuade et ne se commande pas. Le naïf portrait que fait Brantôme du colonel général de l'infanterie française Philippe de Strozzi, seigneur d'Épernay et de Bressuire, né à Venise, mais élevé à la cour de France et naturalisé, est à peu près celui de tous les capitaines du temps, qui se battaient pour la religion, sans en être plus dévots. « Il estoit un tres-homme de bien, dit ce bon compagnon de Brantôme. Il y en avoit la plus grand'part qui le tenoient de legiere foy. Ils pouvoient penser a leur poste ce qui leur plaisoit, mais ils ne luy sondarent jamais

En est-on plus dévot?

bien l'ame. Il n'estoit pas certainement bigot, hypocrite, mangeur d'images, ni grand auditeur de messes et sermons; mais il croyoit tres-bien d'ailleurs ce qu'il faloit croire touchant sa grande creance (1). » La plus grande part avait raison.

Surnoms donnés aux bourreaux royalistes.

Il n'y a pas eu dans l'exécration des peuples assez d'atroces surnoms contre les bouchers royalistes qui égorgèrent les Huguenots comme un bétail. Mais, sans les excuser, il faut se placer à leur point de vue. Les Réformés, qui avaient levé l'étendard de la révolte, affichaient, de leur côté, les sentiments les plus abominables. Catherine de Médicis allant à la messe, avait trouvé à ses pieds un papier qui la menaçait du sort du président Minard et de François de Guise, si elle s'opposait encore au libre exercice du Calvinisme. Il n'y avait pas longtemps qu'un gentilhomme, menaçant, au nom du Roi Charles, des Protestants rebelles : « Eh! quel roi? s'écrièrent-ils. Nous sommes les roys. Celuy-là que vous dites est un petit reyot de m....; nous luy donrons des verges et lui donrons un mestier pour luy faire apprendre à gagner sa vie comme les aultres (2). » Au commencement de 1567, il avait paru un livre où se lisait cette maxime : « Il est

Insolence des Huguenots.

Leurs doctrines régicides.

(1) *Œuvres de Brantôme*, t. IV, p. 442.

(2) *Commentaires de* Blaise de Monluc, année 1562, p. 217 de l'édition Michaud et Poujoulat. Le gentilhomme auquel on répondait ces paroles était un seigneur de Saint-Mezard, aujourd'hui village du département du Gers, près de Lectoure. « Et ce n'estoit pas seulement là qu'ils tenoient ce langage, ajoutait Monluc, c'estoit partout. » Mais Monluc était toujours un peu de mauvaise humeur.

loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile (1). » Les doctrines de l'autre parti n'avaient pas plus de douceur. Le « Docteur angélique », le grand saint Thomas, n'avait-il pas dit jadis : « L'Hérétique ne doit pas seulement être retranché de l'Église par l'excommunication, il doit être *retranché du monde par la mort.* » Et le fer sacré ne se bornait pas à frapper l'Hérétique direct, il poursuivait impitoyablement tous ceux que l'inquisition regardait comme complices : « Remettre à l'inquisiteur un livre hérétique, sans en dénoncer l'auteur, c'est être réputé cet auteur même. Le brûler par devers soi, sans nommer le coupable, c'est être suspect; être suspect, c'est *mériter la question.* » Et tout cela au nom d'un Dieu de miséricorde et de paix! En résumé, la révolte des Huguenots s'explique, le plus souvent sans s'excuser; mais on s'explique également que les lieutenants à qui la royauté avait ceint l'épée ne pussent voir dans les sectaires et innovateurs autre chose que des ennemis déclarés du Roi, lesquels menaçaient l'unité de la monarchie, et s'attaquaient autant à la politique qu'à la religion. Les excès enfantaient les excès; de premiers crimes, suivant l'ordinaire, poussaient, forçaient aux seconds; et les soldats de Calvin ne se montrèrent pas moins féroces et sanguinaires que les soldats chargés de les réprimer. Que la conduite des Royalistes, s'imaginant avoir charge d'âmes, ait

Doctrines homicides contre eux.

Les Huguenots ennemis de l'État.

---

(1) Scipion Dupleix, *Histoire générale de France,* 1634, t. III. Le libelle calviniste était attribué à un ministre nommé Rozière.

été hideuse, d'accord; mais il faut bien au fond y reconnaître l'abus et l'égarement de nobles sentiments : le patriotisme et la loyauté monarchique. « Hélas! » s'écriait Monluc en levant les yeux vers le ciel, car il restait de l'âme à ces bourreaux, « ce sont des loix de la guerre; il faut estre cruël souvent, pour venir à bout de son ennemy : Dieu sçait estre bien miséricordieux en nostre endroit, qui faisons tant de maux! »... — « Si j'eusse feinct de la douceur, nous estions perdus. » Mais la roche Tarpéienne est près du Capitole, et le jour où le malheureux guerrier fut démis de son commandement de Guyenne, il dut comprendre avec amertume que le moment où les passions effervescentes des grands ont désarmé, est celui où l'ingratitude commence. Les instruments employés sont brisés avec dédain, ils deviennent les otages et les victimes de la réconciliation, et portent à eux seuls tout l'odieux des excès de la lutte. Leçon terrible, et qui fait ressortir avec d'autant plus d'éclat la suprême modération du sage Montaigne.

Punition des bourreaux.

Et de fait, dans cette ville de Bordeaux, placée au milieu du théâtre des violences de la guerre civile et étrangère, il avait su conserver sa maison « vierge de sang et de sac »; il avait donné l'exemple de la douceur, de la tolérance conciliatrice; mais cette modération même avait attiré sur lui de rudes persécutions. Son château, où cependant l'hospitalité s'était ouverte, comme en un terrain neutre, à tous les partis, avait été plusieurs fois dévasté.

Modération de Montaigne dans la vie publique comme dans la vie privée.

Cette modération lui est imputée à mal.

« Oultre cette secousse, dit-il, j'en souffris

III, 12.

d'aultres... Je fus peleudé (1) à toutes mains : au Gibelin i'estois Guelphe; au Guelphe, Gibelin... Tant y a que ce qui m'adveint lors, un ambitieux s'en fust pendu. Si eust faict un avaritieux. »

Il vit au milieu du théâtre de la guerre civile.

Toute la contrée qui l'environnait était l'arène brûlante où s'agitaient les Huguenots que la persécution décimait, que la persécution faisait renaître de leurs cendres. On était aux portes de Nérac, dont la cour avait été un foyer de calvinisme depuis la sœur de François I[er], la Marguerite des Marguerites, mère de Jeanne d'Albret; et la religion réformée, antipathique aux masses, en France, gagnait chaque jour en crédit dans toute la province de Guyenne.

La Réforme prend racine dans la province de Guyenne.

« Il n'y a, disait le rude maréchal de Monluc, il n'y a enfant de famille qui n'ait voulu taster de ceste viande. » Un des frères même de Montaigne, Thomas de Beauregard, était de la Religion (2), et l'on

(1) Écorché.

(2) Michel de Montaigne avait quatre frères et trois sœurs, lors de la mort de son père, le 18 juin 1568.

M. le docteur Payen énumère ainsi la famille de l'auteur des *Essais :*

Michel, seigneur de Montaigne, né le 28 février 1533.

Thomas, seigneur de Beauregard, né le 17 mai 1534. Beauregard était dans la paroisse de Mérignac.

Pierre, seigneur de la Brousse et d'Arsac, terre en Médoc, sous les sables de la mer, né le 10 novembre 1535.

Jeanne, mariée à Richard de Lestonac, conseiller au parlement de Bordeaux, née le 17 octobre 1536.

Arnaud, seigneur de Saint-Martin, propriétaire dans l'ile de Macau, né le 14 septembre 1541, tué d'un coup d'éteuf, à vingt-trois ans.

Léonor, mariée à M. de Camein, conseiller au même parlement de Bordeaux, née le 28 août 1552. Il est parlé d'elle au testament de Pierre Charron, qui l'appelle sa *Commère*.

Marie, mariée à M. Cazelis, née le 19 février 1554.

Arnaud, seigneur de Matteconlon, gentilhomme de la chambre du

ne pardonnait pas à l'auteur des *Essais* d'être resté bon catholique, de le professer ouvertement dans son livre, et d'entretenir en son manoir une chapelle catholique. D'un autre côté, le jeune Henry de Navarre avait passé une partie de son enfance dans cette remuante province de Guyenne, dont il était gouverneur, comme l'avait été son père. Ses plus beaux domaines touchaient à l'habitation de Montaigne; et celui-ci, qui avait déjà rencontré le prince à la cour de Charles IX, qui y avait travaillé à réconcilier le Béarnais avec l'ambitieux duc de Guise, avait

Montaigne reste bon catholique et entretient une chapelle dans son château.

I, 56.

II, 11.

Roi de Navarre, né le 20 août 1560. Mattecoulon fait partie de la commune de Montpeyroux, d'où vient qu'aujourd'hui on dit plus ordinairement le château de Montpeyroux que le château de Mattecoulon. Arnaud était aussi seigneur de la Gasquerie et de Theaujau.

Michel avait eu deux frères aînés, morts avant le père.

Sa femme, Françoise de La Chassaigne, était fille d'un membre du parlement de Bordeaux, Joseph de La Chassaigne, et sœur de Geoffroy de La Chassaigne, sieur de Pressac, auteur de quelques ouvrages oubliés. Il en eut une fille nommée Léonor, née en 1572, et qui fut mariée en premières noces à M. de la Tour d'Évier, en Saintonge, et en secondes au vicomte de Gamaches.

Sa sœur Jeanne eut une fille, née en 1556, qui épousa, à l'âge de dix-sept ans, Gaston, marquis de Montferrand, dont elle eut sept enfants. Cette fille, après la mort de son mari, entra dans le couvent des Feuillantines de Toulouse, où elle prit l'habit, en 1603. Mais la faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'y faire profession, elle revint à Bordeaux, où elle fonda, pour les femmes, le monastère des religieuses de Notre-Dame, sur le plan de la compagnie de Jésus pour les hommes, et mourut en odeur de béatitude, le 2 février 1640. Les religieuses de Notre-Dame demeurèrent d'abord près du château Trompette, et furent transférées, peu de temps après, dans la rue du Ha. (Voir *Le Clergé de France,* par l'abbé Hugues du Temps; 1774, t. II, p. 230.)

Une archiduchesse d'Autriche, Marianne, fille de Léopold Ier, avait imaginé, sous le pape Pie VI, de fonder une communauté de *Mères de la Foi.* C'étaient des Jésuitesses. (Voir *Du Pape et des Jésuites*, p. 73-74. Paris, 1814.)

eu, pendant ses quatre années de mairie, de fréquentes relations d'affaires avec le Roi de Navarre.

Il reçoit chez lui le Roi de Navarre.

Une ou deux fois il avait eu l'honneur, brillant et coûteux, de le recevoir en son château de Montaigne (1) ; et, dans le tête-à-tête avec une si souple et fine nature, il n'avait pu manquer de subir la séduction de l'âme expansive et généreuse, du pétulant et délicat esprit gascon qui ont fait du prince un Roi deux fois français. Celui-ci était loin d'annoncer encore de premier jet tout ce qu'il devait être un jour; mais pour qui savait observer, on discernait bien vite, à travers les bouillons de la jeunesse, le fils et l'élève de cette noble Jeanne d'Albret, qui, suivant d'Aubigné, n'avait de femme que le sexe, avait l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. Michel de Montaigne était de ceux qui savent deviner l'aigle dans l'aiglon. Aussi, est-ce incontestablement à lui qu'il faisait allusion quand il disait :

II, 21.

« I'en sçay un qui aimeroit bien mieuls estre battu que de dormir pendant qu'on se battroit pour luy, et qui ne veit iamais sans ialousie ses gents mesmes faire quelque chose de grand en son absence. »

Son penchant pour le Roi qui fut Henry IV.

Voilà pourquoi tous ses instincts le portaient vers celui qui devint notre Henry IV; voilà pourquoi il ne voulut jamais s'engager dans le mensonge de la Ligue : — toujours modéré cependant, toujours

(1) On est certain pour une fois : Montaigne porte la date, en ses Éphémérides, au 19 décembre 1584. La suite du Roi était si nombreuse qu'il en fallut loger une grande partie dans les environs. Ce sont là jeux de princes.

calme au sein de l'orage, toujours lui-même, voyant la cour de France sans qu'il en coûtât rien à son indépendance, cultivant celle de Nérac sans faire en rien fléchir ses convictions.

..... Nec sunt mihi nota potentum
Munera (1).

« Les princes me donnent prou, s'ils ne m'offrent rien, et me font assez de bien, quand ils ne me font point de mal; c'est tout ce que i'en demande. » Rôle nettement indépendant, mais difficile à un homme de paix et de retraite, pour qui « les occupations publiques n'estoient, comme il dit, aulcunement de son gibier »; à un membre de ce Parlement bordelais auquel les agitations politiques et religieuses avaient soufflé un esprit de violence, d'indiscipline et d'intolérance, si fort antipathique à tous les instincts de droiture de Michel de Montaigne. III, I.

Quelles sont les vraies causes et les inspirations de la Ligue.

Il était évident au premier coup d'œil qu'en toutes ces luttes la religion n'était qu'un prétexte; et que la vraie cause des agitations était dans l'antagonisme à outrance des maisons de Bourbon et de Lorraine se disputant depuis longtemps l'influence, pour s'arracher le suprême pouvoir.

Les Bourbons.

Les premiers dans l'ordre de succession au trône après les Valois, mais détachés depuis plus de trois cents ans de la tige royale, les Bourbons, issus de saint Louis par son dernier fils Robert, comte de Clermont, avaient adopté les idées nouvelles; tandis que les Guise, qui se prétendaient sortis de la souche de Charlemagne et déclaraient que la ligne

Les Guise.

(1) Virg., *Æneid.*, XII, 519.

des Valois une fois éteinte, c'était à eux, issus de la seconde race, qu'il appartenait de faire cesser l'usurpation de celle des Capets, affichaient le Catholicisme pur, moins par conviction assurément que par ambition. Ces grands hommes funestes, fauteurs acharnés de la guerre civile, d'abord en grand crédit auprès de Charles IX, mais peu goûtés en France, avaient travaillé à détruire l'union et la bonne intelligence du duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, avec le prince de Béarn, le prince de Condé et les Huguenots. Dans ce but, le Balafré donne à ses deux cousins le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf une mission d'intrigue. Appuyé sur la maison d'Espagne, en rapports secrets avec don Juan de Vargas Mejia, ambassadeur de Philippe II à Paris, il conspire contre son maître et rêve d'arracher à son profit quelques lambeaux de cette couronne de France qu'il convoite entière. « Descubririan occasion que los hiziesse resolver de emprender, cada uno, su pedaço desta corona, y salir con el (1). » Vaines fumées de l'ambition, et, comme dit Montaigne : « Les pretendants à la couronne trouvent tous les échelons, jusqu'au marchepied du trône, et petits et aisés; mais le dernier ne se peult franchir pour sa hauteur (2). »

---

(1) Voir une dépêche espagnole de don Juan de Vargas à Philippe II, sous la date de Paris, le 13 février 1580, dans les *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Ecosse au seizième siècle*, publiés par M. Alexandre Teulet, pour le *Ballatyne Club* d'Édimbourg. In-4°. T. III, p. 246. Très-beau, très-bon et précieux livre, l'histoire au vif.

(2) Mot de Montaigne rapporté par d'Aubigné, *Histoire universelle*, liv. II, chap. 23.

De son côté, politique italienne impatiente de l'inaction, Catherine de Médicis, ambitieuse et légère tout à la fois, redoutée de tous les partis, et s'en inquiétant fort peu, pourvu qu'elle les trompât, n'avait d'autre pensée que de « nettoyer le royaume des mauvais », c'est-à-dire d'exterminer les Huguenots, pour maintenir l'unité de la monarchie.

Desseins de Catherine de Médicis.

Déjà, en 1565, elle avait voulu voir de près cette Guyenne, où le Protestantisme poussait racines. Escortée de la princesse Marguerite, sa fille, alors âgée de douze ans, celle-là qui plus tard devait être le déshonneur du trône de Navarre et descendre de celui de France ; entourée de toutes les splendeurs, de toutes les séductions d'une cour toujours grosse dans les voyages, toujours brillante d'un *escadron* de beautés en fleur devenu un moyen de gouvernement, elle parcourut la France et parut à Bordeaux avec Charles IX. Ce voyage, simulant une tournée princière de plaisir, et qui devait aboutir à la célèbre entrevue de Bayonne avec la reine d'Espagne Élisabeth, sœur du roi de France, n'était au fond qu'une pointe politique destinée à détacher des Huguenots les princes d'Allemagne et à gagner des alliés et d'actifs serviteurs à la cour, des ennemis et des bourreaux contre la Réforme.

Elle voyage en Guyenne, en l'année 1565, avec son escadron de jeunes beautés.

Celle-ci, de son côté, n'était guère mieux disposée, comme on l'a vu plus haut. Le massacre, non prémédité peut-être, des Religionnaires à Vassy, sur la frontière de Champagne, en mars 1562, moins de deux mois après la promulgation de l'œuvre

Massacre des Huguenots à Vassy.

du sage chancelier de l'Hospital, l'édit de pacification du 16 janvier, avait dès longtemps révélé les dispositions des Catholiques. De zélés exécuteurs de la haute justice des partis, François de Beaumont, baron des Adrets, calviniste, et Blaise de Monluc, le *boucher royal*, comme on l'avait surnommé, se baignaient littéralement dans le sang avec la tranquillité de bêtes fauves. « J'ai vu Des Adrets fort vieux, à Grenoble, dans mes voyages, dit Jacques-Auguste de Thou, mais d'une vieillesse encore verte et vigoureuse, d'un regard farouche, le nez aquilin, la face maigre, décharnée et marquée de taches de sang noir, tel qu'on nous peint Sylla (1). » Ce Des Adrets coupait son pain avec le coutelas dont il tuait les Catholiques. Pour Monluc, il raconte, lui-même, dans ses Mémoires, ses transports de frénésie contre les Hérétiques. Il y caresse complaisamment le souvenir des supplices auxquels il les livrait : la potence, la roue, la torture. « Je recouvrai, ajoute-t-il, deux bourreaux, lesquels on appela, depuis, mes laquais, pour ce qu'ils estoient souvent avec moi. » Et parfois lui-même, usurpant leurs fonctions, mettait la main à la besogne pour garnir les gibets.

Deux massacreurs : Des Adrets et Monluc.

Et quand de nouveaux édits de pacification furent encore révoqués ou méconnus, et qu'il éclata une nouvelle guerre de religion en 1568, on vit, à la honte de la raison, toujours trop faible devant l'effervescence des partis, la soldatesque catholique

(1) Voir le président J. A. DE THOU, *De vita sua*, lib. I, p. 1165.

et les partisans sectaires multiplier comme à l'envi pillages, incendies, viols, massacres, exhumations de cadavres pour en jeter les cendres au vent.

Jacques de Crussol, baron d'Assier, et son lieutenant Briquemault, autre tueur.

Un Calviniste, Jacques, comte de Crussol, depuis duc d'Uzès, baron d'Assier (1), lève dans le Languedoc et le Dauphiné jusqu'à vingt-cinq mille hommes, et, courant comme une trombe, il renverse sur son passage chapelles, églises, couvents; il passe au fil de l'épée prêtres, moines, religieuses même, que les derniers outrages ne sauvent pas de la mort; et l'un de ses premiers lieutenants, François de Beauvais de Briquemault, que cite de Thou et que rappelle aussi Monluc, se fait un collier d'honneur avec les oreilles des religieux qu'il a égorgés de sa main!

Le duc de Montpensier rivalise d'infamie et d'inhumanité avec les massacreurs.

De leur côté, les Catholiques ne restent pas en arrière d'infamie et d'inhumanité. Le duc de Montpensier, Louis de Bourbon, éveille ses esprits et hausse son courage et sa vaillance à exterminer le plus que possible de Huguenots. Il les reçoit à composition honorable, et leur manque de parole, disant qu'à un Hérétique on n'est nullement obligé de garder sa foi. Les soldats sont passés au fil de l'épée, les chefs expirent sur la roue, et des tortures adroitement ménagées suspendent leur mort pour la rendre plus douloureuse. Le poignard tue le père entre les bras de la fille, le mari entre les bras de

(1) Il était aussi seigneur de Lévis et de Florensac, fut pair de France, chevalier des ordres du Roi, conseiller au conseil d'État privé, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, « un sage, aduisé et vaillant capitaine, » dit Brantôme, qui ne doute de rien. Voir t. IV, p. 358. D'Assier mourut au mois de septembre 1584.

la femme, après qu'elles ont été outragées sous leurs yeux. Voilà les œuvres de ce Montpensier, de Joyeuse et de leurs semblables. Voilà le fruit hideux des guerres civiles. Écoutez le benoît messire Pierre de Bourdeille, qui a fait l'éloge de Montpensier parmi ses Hommes illustres et grands Capitaines :

Je vous recommande à M. Babelot.

« Quand on lui amenoit quelques prisonniers, sy c'estoit un homme, il luy disoit de pleyn abord seulement : « Vous estes Huguenot, mon amy, ie vous recommande à M. Babelot. » Ce M. Babelot estoit un cordellier, sçavant homme, qui le gouvernoit fort paisiblement et ne bougeoit jamais d'auprès de luy, auquel on amenoit aussitost le prisonnier, et luy, un peu interrogé, aussitost condamné à mort et executé (1).

Je vous recommande à mon guidon.

» Si c'estoit une belle femme ou fille, il ne leur disoit aultre chose, sinon : « Je vous recommande à mon guydon ; qu'on la luy mene. » Ce guydon estoit M. de Montoiran, de l'antienne mayson de l'archevesque Turpin, et en portoit le nom de Turpin. Il estoit un très-beau gentil homme, grand, de haute taille, et ... insatiable. »

Et Brantôme achève en style de caserne un ta-

(1) D'autres appellent Badelot ce cordelier. Il tomba au commencement de 1574 aux mains des Huguenots, qui par représailles le firent mourir. A son tour, le duc de Montpensier, ayant surpris, le 20 septembre de la même année, la ville de Fontenay en Poitou, pendant que cette ville parlementait, la livra au meurtre, au sac, au viol, et fit pendre le savant ministre Du Moulin, pour venger la mort de son confesseur.

bleau qui prouve jusqu'où le fanatisme et les fureurs civiles peuvent faire descendre (1). Et, à son propre récit, ce vaurien de Bourdeille, qui fait argent de tout pour rire, se peut à peine tenir de sauter au cou de M. le guidon.

Ainsi, persécutions de tout genre, combats, meurtres, attentats, chambres ardentes, succédaient contre les Calvinistes au mensonge des pacifications, et furent couronnés, en 1572, par un attentat contre l'amiral de Coligny et par l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy, où plus de cent mille Huguenots furent égorgés, avoue Hardouin de Péréfixe. Que fut au vrai cette tragédie exécrable? Fut-ce une perfidie préparée de longue main par la royauté? Ne fut-ce qu'un coup d'État improvisé pour prévenir les représailles des Huguenots? Le pays était remué de trop d'ambitions et d'opinions ennemies pour que le jour se soit fait bien nettement dans cette obscurité. Depuis la blessure de l'amiral, les Calvinistes montraient l'attitude menaçante du dernier désespoir. Ce n'était plus au duc de Guise qu'ils s'en prenaient, mais à la Reine mère, mais au duc d'Anjou qui fut Henry III, mais à Charles IX. « Si le Roi ne nous fait justice, disaient quelques-uns, nous saurons nous la faire nous-mêmes (2). » Hector de Pardaillan, baron de Gondrin et de Montespan, avait fait grand bruit de tout cela au

La Saint-Barthélemy.

Fut-ce une perfidie préparée de longue main ou un coup d'État subit?

(1) *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, t. III, p. 364 et suivantes; édition Foucault, 1823.

(2) *Histoire générale de France*, par Scipion Dupleix, 4 volumes in-folio, 1634, t. III, p. 514.

souper de la Reine mère (1); et le fougueux capitaine Armand de Clermont de Piles, poussant plus loin encore l'exaspération et l'audace, avait, le geste insolent et le front sourcilleux, fait frémir le Roi et tous les Catholiques à gros grain de la cour par de semblables menaces jetées à la face de Charles lui-même. Toujours est-il que le bras de l'assassin de Coligny avait été armé par la bonne dame Catherine et par ce couard duc d'Anjou, depuis Henry III, sanguinaire à ses heures; toujours est-il que coup d'État ou conspiration de minorité, le grand crime n'en aurait pas moins été motivé par un premier crime de la cour. Comment la Réforme, bien qu'opprimée et réduite, n'aurait-elle pas relevé la tête?

Le Roi de France force Henry de Navarre à marcher avec les meurtriers des Huguenots.

En 1573, presque au lendemain de la boucherie de la Saint-Barthélemy, Charles IX avait contraint son beau-frère de Navarre à marcher avec les siens au siége de la Rochelle contre ses anciens coreligionnaires, dans les rangs de leurs meurtriers. Les Huguenots, non plus que le prince, ne pouvaient pas ne s'en point souvenir. Ses anciens coreligionnaires? disons-nous. Et de fait, tandis qu'il s'opérait des conversions qui n'avaient pour la plupart d'autre durée que celle de la peur; tandis que le vicomte de Turenne se faisait calviniste par horreur de la Saint-Barthélemy, Henry de Navarre avait abjuré la foi que n'eût pas abjurée sa mère; il avait accompagné au Parlement, trois jours après l'évé-

(1) *Mémoires de la Reine* Marguerite, p. 26 et 29 de l'édition de la Société de l'Histoire de France.

nement, le roi Charles IX, quand celui-ci était allé s'y déclarer l'auteur du massacre; il avait écrit au Pape des lettres d'obédience; il avait proscrit dans ses États de Navarre la Religion réformée. Mais quelle conversion, bon Dieu! Quelles années dans la vie de ce prince, que les quatre années de dissimulation qui suivirent la Saint-Barthélemy! Tirons le voile sur un tel souvenir, par respect pour le grand nom du Béarnais.

Quatre années de la vie de Henry de Navarre desquelles il faut se taire.

Cependant, le Parlement de Bordeaux, insoumis par intolérance, conteste les édits royaux qui se succèdent et constamment sont méconnus. Il exige de ses membres et de tous ceux qui relèvent de lui, des professions de foi solennelles. L'archevêque de Bordeaux, Prévost de Sansac, se rend de sa personne au palais pour travailler le Parlement et attiser son ardeur (1). Le Parlement usurpe les droits souverains du Béarn, entreprend sur l'autorité royale de Henry par des arrêts, et déprime sa dignité. Survient-il de nouvelles lettres patentes, des lettres de jussion favorables aux Réformés, il en

Intolérance et envahissements du Parlement de Bordeaux.

(1) Antoine-Prévost de Sansac, fils de ce « M. de Sansac le bonhomme, un très-digne chevalier qui entendoit fort bien les choses chevaleresques, » comme dit Brantôme (t. II, p. 11), et qui, sous Henry II, avait soutenu en héros le siége mémorable de la Mirande, à la grande admiration de Blaise de Monluc, prit possession de son siége, par procureur, le 18 mars 1560 (vieux style). Il souscrivit aux actes du colloque de Poissy, assista aux États de Blois en 1576, et tint en 1583 un concile provincial, qui fut approuvé par le Saint-Siége. Il mourut le 17 octobre 1591, âgé de 85 ans. C'était un homme doux, modeste, d'une charité chaleureuse, mais dont le zèle pour le souverain ne connaissait pas de bornes. Il siégeait au Parlement en qualité de conseiller, de là cette facilité pour allumer l'ardeur royaliste du Parlement.. Voir *Le Clergé de France,* ouvrage déjà cité, t. II, p. 225-226.

refuse l'enregistrement. Cependant le temps marchait, les Huguenots frémissaient, la cour tramait la cruauté de ses représailles, et, de son côté, la Ligue se préparait aux armes. C'était le temps où Montaigne était dans le plein exercice des délicates fonctions de sa mairie. Il avait résigné son poste de conseiller au Parlement dès le 24 juin 1570. Le vigoureux et déterminé Jacques de Goyon, sire de Matignon et de Lesparre, prince de Mortagne, comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, marquis de Lonray, lieutenant général en Normandie, maréchal de France depuis 1579, successeur de Montaigne à la mairie de Bordeaux, en 1585, était devenu lieutenant général de Guyenne dès 1581, « un très-fin et trinquat Normand ; le capitaine le mieux né et acquis à la patience que j'aye jamais veu, et très-habile, » dit Brantôme, qui ne l'aimait pas ; et en résumé l'un des fléaux de la Réforme (1). Le maréchal de Biron, prédécesseur immédiat de Montaigne dans la mairie et gouvernement de Bordeaux, soutenait avec Matignon la politique cauteleuse et armée de Henry III. En vain le

Remuements.

Le maréchal de Matignon.

Sa conduite normande.

(1) Le maréchal de Matignon était né à Lonray, en Bretagne, le 26 septembre 1525. Il mourut d'apoplexie en juillet 1597. C'est pour l'opposer au Roi de Navarre que Henry III l'avait nommé son lieutenant général en Guyenne, et que, en 1589, il le fit gouverneur de toute la province. Il remplit les fonctions de connétable au sacre de Henry IV. Il était arrivé le 16 octobre 1581, à Bordeaux, pour prendre son commandement. Montaigne était légalement maire depuis le 1er d'août précédent ; mais il ne prit guère possession de son poste que dans le dernier mois de l'année ou dans les premiers de l'année suivante, n'étant de retour que le 30 novembre 1581 à son château de Montaigne, où il s'était rendu directement d'Italie.

Béarnais pressait Matignon de faire respecter les édits, — c'était fin contre fin, Gascon contre Normand. Ce dernier, suivant les us et coutumes du Normand, qui ne se commet à dire ni oui ni non, faisait la sourde oreille. Tels sont les personnages entre lesquels Montaigne avait à s'entremettre. Telles sont les circonstances critiques au milieu desquelles il lui fallait tenir cette juste balance qui était son attribut. Et, dans toutes ses transactions, il apportait, coûte que coûte, cette probité sévère qui présidait à tous ses actes.

Montaigne aura à s'entremettre entre le Roi de Navarre et lui.

« Fortune, dit-il, m'a donné l'accez aux chefs des divers partis... I'ay entretenu l'aureille des grands d'affaires de poids..... En ce peu que i'ay eu à négocier avec nos princes, ie ne dis rien à l'un que ie ne puisse dire à l'aultre. » I, 20. III, 13. III, 1.

« Plustost, dit-il ailleurs encore, lairrois-ie rompre le col aux affaires que de tordre ma foy pour leur seruice. Car, quant à cette nouuelle vertu de feinctise et dissimulation, qui est à cette heure si fort en credit, ie la hay capitalement; et de touts les vices, ie n'en treuve aulcun qui tesmoigne tant de lascheté et bassesse de cœur. » II, 17.

Et de fait, le mensonge ne sert qu'une fois et nuit, la sincérité sert toujours; et c'est un étrange préjugé populaire qui fait consister la vraie diplomatie à tromper, tandis qu'elle ne saurait être que dans la réserve, dans la discrétion, dans la loyauté, dans l'habileté à ne jamais mentir et à dire à propos la vérité. Aussi, Montaigne le déclare-t-il :

Quelle est la vraie diplomatie.

« Quand pour la droicture, ie ne suiurois le droict

II, 16. La droiture est le plus court chemin.

chemin, ie le suiurois pour auoir trouué, par experience, qu'au bout du compte, c'est communement le plus heureux et le plus utile... I'ay vu de mon temps mill' hommes souples, metis, ambigus, et que nul ne doubtoit plus prudents mondains que moy, se perdre où ie me suis saulué. »

Il serait injuste, en résumé, de trop charger les Religionnaires, depuis si longtemps déçus, molestés, décimés. Les édits de pacification, presque aussitôt violés que promulgués, ne se comptaient plus. « On avoit, dit le véridique Étienne Pasquier, plus osté aux Huguenots par des édits pendant la paix, que par la force pendant la guerre (1). »

Sanglant outrage fait à la Reine de Navarre.

Une sanglante insulte faite, en août 1583, par le Roi de France, à la Reine de Navarre, sa sœur, comme elle quittait la cour pour rejoindre son mari, est venue compliquer les affaires et rendre plus vives les récriminations de ce dernier sur l'inexécution des édits. La France entière, on peut même dire toute l'Europe, s'étaient entretenues pendant six mois de ce scandaleux incident, et les commentaires auxquels elle avait donné lieu avaient eu ce malheur d'être aussi flétrissants pour la victime que pour l'auteur. Remontons un peu plus haut pour plus de clarté. Les lettres de Michel de Montaigne qui parlent de Henry de Navarre et de Marguerite, et par lesquelles nous terminerons, n'en seront que de plus facile lecture.

(1) Pasquier, livre V, lettre III.

CHAPITRE III.

LE ROI HENRY DE NAVARRE ET MARGUERITE DE FRANCE.

« Ce fut une princesse qui eut infiniment plus d'esprit et de beauté que de vertu. »
(*Dictionnaire de* BAYLE.)

Le mariage du « petit prince de Navarre » (comme disait lestement l'ambassadeur d'Espagne) avec Marguerite de France, arrivée à la fleur de ses vingt ans, s'était célébré presque au glas lugubre de la cloche de la Saint-Barthélemy, puisque six jours à peine s'étaient écoulés quand le grand meurtre était venu ensanglanter la couche de la Reine. Plus faite à se laisser éblouir aux attraits d'une passion qu'habile à se garder, la malheureuse princesse était trop engagée de promesse ou de souvenir avec le duc Henry de Guise pour accepter sans répugnance la main du Roi de Navarre. Les malignités de cour allaient même jusqu'à associer au duc de nombreux rivaux et se rire ouvertement des destinées du jeune Roi. Charles IX avait dit lui-même : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les Huguenots du royaume. » Aussi le mariage avait-il été une triste cérémonie. Il avait fallu qu'au moment où le prêtre officiant avait demandé à la princesse : Si elle acceptait le Béarnais pour époux, la main impérieuse de son frère Charles IX vînt, en lui touchant la tête,

Marguerite de France, reine de Navarre, née en 1552, morte le 27 mars 1615.

Mariée malgré elle.

y imprimer de force le signe de l'assentiment. Depuis ce jour, elle s'était regardée comme sacrifiée au bénéfice de la paix. Sa vie avait été pour elle une existence de regrets et d'ennuis. Eût-elle été libre d'aller habiter le Béarn, le cœur lui eût failli à cette pensée. Que devenaient toutes les élégances, et les beaux vers, et les belles compagnies, et les doux entretiens qui l'avaient bercée dès l'enfance? Belle, vive, spirituelle, galante, aller vivre en pays réputé sauvage! sous un maître rendu farouche par le prêche! un pays hanté par des hommes maussades, rudes, ombrageux et inquiets, appelés de ce nom ennemi de Huguenots, c'était exil et male mort! Aussi, devenue en quelque sorte à la cour de France la protectrice de son mari captif, elle songeait peu à aller prendre possession de son petit royaume. Lui-même, toujours habitué à se mettre fort au large pour le plaisir, s'étourdissait sur sa captivité. Charles IX et la fatale Catherine ne lui avaient fait grâce que de la mort : il usait follement de la vie avec des étourdis de son âge. « Les princes et les seigneurs catholiques traitoient avec mépris ce petit prisonnier de roitelet qu'on galopoit à tout propos de paroles et de brocards, et qui avoit, disait-on, plus de nez que de royaume; il savoit très-bien reprendre son rang dans la débauche. » Marguerite commençait envers son mari un apprentissage de mansuétude et d'indulgence avant d'en avoir besoin pour elle-même; et lui il perdait en considération, en estime, en autorité auprès de sa jeune femme tout ce qui lui eût été si

Peu disposée à se rendre en Béarn.

Son mari se met au large pour le plaisir.

Marguerite fait apprentissage d'indulgence envers son mari.

nécessaire pour la conquérir, pour la faire entrer et la maintenir dans la juste voie. Il la rencontrait cependant de temps à autre, allant partager ses repas : lui gai, spirituel, plein d'entrain, de lestes anecdotes et de vives saillies; elle étonnée, défiante, sans abandon ni sourire, et probablement occupée ailleurs. Voici une lettre écrite de Vincennes, au mois de mai 1574, par Henry de Navarre au premier gentilhomme de sa chambre, ce Henry de La Tour, vicomte de Turenne, qui depuis fut duc de Bouillon et maréchal de France, et qui, pendant le premier séjour de la Reine à Nérac, fut, disent les caquetages de l'histoire, assez l'ami du Roi pour être celui de sa femme (1).

Lettre du Roi de Navarre à Turenne.

Mai 1774.

« Mon capitene, lui écrit-il, je mayme là où lon me desyre, quy est cause, auec ce que uous pancés, quyl ny a poynt de danger que ie machemyne où me mandés. Dytes à Lauerdyn (2), à Myosans (3) et à tous

(1) Nous devons faire observer ici qu'*aucune* des lettres que nous allons reproduire, ni celles du Roi de Navarre, ni celles de Marguerite sa femme, ni celles de Lanssac, ni celles de Bernard Girard du Haillan, de Biron, de Bellièvre et autres, ni enfin celles de Michel de Montaigne, ne sont ni ponctuées ni accentuées. Nous avons ajouté ponctuation et accents pour en faciliter la lecture, en respectant néanmoins religieusement l'orthographe, qui, à cette époque, n'était nullement fixée et offrait les disparates les plus extraordinaires. Quand les lettres seront bien ponctuées, nous le dirons.

(2) Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, comte de Négrepelisse, né en 1551, élevé avec le prince de Navarre, fils de Charles, un des principaux seigneurs du parti protestant, tué à la Saint-Barthélemy. Jean était devenu catholique à la mort de son père. Il fut colonel d'infanterie en 1580, gouverneur du Maine en 1595, enfin maréchal de France.

(3) Jean d'Albret, baron de Miossens et de Coarase, parent du Roi

nos gens quy se treuuent là, afin que ie soys mieus accompagné. Sy nous dysiés à la Royne que peut estre ie me trouueré là à son dyné, et que si toute ceste noblesse y estoit, il y auroyt danger quyl arryuast quelque ofance, et aussy des miens, comme Gondryn (1), Barannau, Sayntorens (2). Baste! fettes de fasson quyl en vyenne le moyns que pourrés. Mandés moy ce quaurés fet par Mereglyse (3) quy me treuuera à Mongycart, antre autre chose quels hommes y viendront. Besés les mayns de ma part à votre mettresse et à la myenne.

» Votre petyt seruyteur,

» HENRY. »

Le Roi de Navarre rêve de s'enfuir.

Sentant à merveille qu'il devait être maudit des siens par delà, en ses États souverains, il rêvait incessamment au retour, et ses rêves se traduisaient en complots impuissants où se jouait son imprudence, pour être en mesure de s'enfuir. Mais la belle Marguerite se voyait trop négligée, trop froissée dans

---

de Navarre par son père et par sa mère, et compagnon de son enfance. C'est lui que Henry de Navarre envoya, le 4 juin 1574, au Roi de Pologne, pour le complimenter sur son avénement au trône de France.

(1) Hector de Pardaillan, seigneur de Montespan et de Gondrin, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et capitaine des gardes du corps du Roi de France, chevalier des ordres en 1585, mort en 1611, à quatre-vingts ans. C'est un royaliste qui servit sous six rois.

(2) Cassagnes de Saint-Orens, seigneur royaliste, un de ceux qui, avec Gondrin, « galopaient de brocards » le Béarnais, qui le leur rendait bien.

(3) Charles Simon ou Saint-Simon, seigneur de Chesnebrun, de Garennes, de Beuzeville et de *Sainte mère Eglise*, chevalier des ordres du Roi, chambellan du duc d'Alençon et capitaine de quatre-vingt-huit lances.

sa dignité, pour ne pas s'abandonner à d'autres rêves. On l'a dit : l'honneur d'une fille est à elle, elle y regarde à deux fois. L'honneur d'une femme est à son mari, elle y regarde moins, lorsque cette femme est une reine Margot. Aussi, quand moins de deux ans après le mariage, au moment où l'on attendait la mort de Charles IX, deux favoris du duc d'Alençon, le comte piémontais Coconas et un courtisan de la plus belle grâce, le sieur de La Mole, entrés avec Navarre, Condé et les maréchaux de Cossé et de Montmorency, dans un complot pour mettre ce duc sur le trône, à l'exclusion du Roi de Pologne, payèrent ce zèle de leur vie, quel bruit s'accrédita? On répéta de toute part, que deux femmes, deux princesses, avaient fait déterrer, dans une angoisse de tendresse, les têtes des suppliciés, pour leur donner une sépulture honorable : Marguerite était une de ces princesses. De là commença pour elle une série de diffamations, exagérées sans doute, mais qui ne devaient plus se taire.

Têtes de suppliciés exhumées par deux princesses.

Cependant, Henry de Navarre et le duc d'Alençon avaient été arrêtés, et avaient reçu des gardes. Le prince de Condé seul, qui à cette heure se trouvait dans son gouvernement, avait pu se réfugier en Allemagne, où il essaya de lever des lansquenets et des reistres. Les prisonniers, menés à la suite de la cour, reçurent à Lyon la liberté, le 1er novembre 1574, jour de la Toussaint. Mais le Béarnais gardait ses défiances, les yeux tournés vers Agen, son Paris avant Pau et Nérac. En vain, en jurant sur l'hostie, avait-il fait avec Henry III

Henry de Navarre et le duc d'Alençon arrêtés.

Paix fourrée entre Henry de Navarre et Henry III.

une paix fourrée ; tout démontra bientôt qu'il allait retourner à la religion protestante, et Catherine s'opposait à la réunion de sa fille avec un hérétique. Lui-même ne laissait voir que tiédeur à réclamer sa femme ; et celle-ci, qui aimait son frère d'Alençon de toute l'aversion qu'elle portait à Henry III, avait obtenu de partager la prison du premier. Le duc d'Alençon s'échappa le 15 septembre 1575 ; le Roi de Navarre le suivit le 3 février 1576. Sous prétexte de chasse, il s'était approché de Senlis, avait franchi les limites du territoire où la cour le tenait enfermé, et se jetant à travers champs, il avait atteint la province d'Anjou, « ne laissant à Paris, disait-il, que les deux choses dont il se souciait le moins : sa femme et la messe. » Il avait alors vingt-trois ans.

Le duc d'Alençon s'échappe.

Henry de Navarre le suit.

Les deux choses qu'il laisse à Paris et dont il se soucie le moins.

Quant à la femme, restée encore en otage auprès de Catherine, elle songeait plus à d'Alençon qu'à son mari : « O ma reine, disait d'Alençon à sa sœur, quand elle partageait sa prison, qu'il fait bon près de vous ! »

Henry de Navarre en Béarn.

Certes, il ne suffisait pas au Roi de Navarre de reparaître en Béarn pour ressaisir de prime saut influence et pouvoir. Les partis, surtout les partis austères et extrêmes, n'oublient pas aussi vite une défection de quatre années. Il n'était plus à leurs yeux qu'un fils de relaps, relaps lui-même ; le gendre et le beau-frère de leurs bourreaux ; le dernier venu d'une cour sanguinaire où s'était tramé le grand massacre. Eh quoi ! il avait été au Parlement, à Montfaucon, à La Rochelle, dans les rangs de leurs

ennemis! Et de plus, ses déportements et ses maîtresses révoltaient leur rigidité. Condé, plus fidèle aux siens et au prêche, était leur véritable favori. Aussi, la petite troupe du Béarnais, modeste escorte composée d'amis fidèles appartenant aux deux religions, fut-elle traitée d'abord comme pestiférée, et batela trois mois sans pouvoir ouïr ni messe ni prêche. A la fin, la droiture et la franchise de son âme, son gentil esprit, sa gaieté libre et expansive, l'excuse de la violence exercée contre sa personne pour le retenir à la cour, produisirent leur effet; nul ne songea plus à lui mesurer l'obéissance, et il fut proclamé protecteur général des églises réformées de France. Partout les remuements recommençaient, on fourbissait ses armes; et le Roi de Navarre, fidèle à ses instincts, secondé par la généreuse et loyale activité de son cousin de Condé, travaillait ardemment à ne point être pris au dépourvu. Vers la fin de juillet 1576, il écrivait au vicomte de Turenne, de concert avec Condé, la lettre suivante :

Difficultés qu'il y rencontre.

Il prend le dessus.

« Monsieur le grand pendart, vous vous estes souvenu de la sœur de mon frere et non pas de la myenne. J'eus arsoir des nouvelles du conte de Gurson (1), qui me mande que Meylan est assiegé ou pour le moins inuesty.

Lettre de Henry de Navarre et de Henry Ier de Bourbon-Condé à Turenne. Juillet 1576.

---

(1) Louis de Foy, comte de Curson (Henry de Navarre écrit Gurson, comme il dit Grillon pour Crillon), vicomte de Meille, seigneur catholique, fils de ce Germain Gaston de Foy, marquis *de Trans,* chez qui eurent lieu, dans l'année 1580, les conférences pour la paix, en son château de Fleix. Louis de Curson fut tué, avec ses deux frères, au combat de Montraveau, en cette même année 1580. Henry de Navarre était son parent, et le traitait de cousin.

Hastés vos aferes, afyn que nous nous en allyons uystement, car ie me fasche ycy. Je me remets de tout sur vostre sufysence. Adyeu, cheual de poste. Je suys

» Vostre tres afectyonné cousyn et parfet amy,

» Henry. »

(De la main de Henry Ier de Bourbon,
prince de Condé.)

« Mon cousin, le Roy ma permis de faire issy ce mot pour vous supplier de ne resceuoir l'offre que lon vous a faitte pour la pesche de lestan et leur dire, sil vous plaist, que cil ne ueullent accorder ma demande, quilz auront autant de besoin de poisson que ie suis

» Vostre plus affectionné cousin et meilleur amy
a vous obeir,

» Henry de Bourbon. »

L'édit de pacification de Poitiers, arraché au roi Henry III, et qu'il croyait avoir octroyé, aurait pu, en 1577, faire tomber les armes dans tout le royaume; mais la défiance générale et le mépris professé pour ce prince paralysaient les meilleurs vouloirs. On armait en pleine paix, et toute paix était une trêve inobservée de part et d'autre. Vers le mois de juillet 1578, Henry de Navarre, à peu près paisible à Nérac, redemanda sa femme, dont il savait si bien se passer. Catherine de Médicis, sous prétexte de la lui conduire, prit le plus long, visita de compagnie avec elle, avec le cardinal de Bourbon, avec le duc de Montpensier et le bonhomme Pibrac le rimeur

Henry redemande sa femme.

Catherine de Médicis prend le plus long pour la lui reconduire.

de quatrains (1), la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné et ses frontières, étudiant les desseins des chefs religionnaires et des politiques, et les moyens d'appliquer l'édit de Poitiers. Finalement le matois Béarnais profita de la naïveté de Pibrac pour obtenir ce qu'on a appelé le traité de Nérac (2), et faire signer à la Reine mère de nouveaux articles qui augmentaient le nombre des places de sûreté en faveur des Huguenots. C'est dans cette entrevue que le Navarrais, pressé par le cardinal, son oncle, de se ranger à la religion catholique, se gaussa gaiement du bonhomme que la Ligue commençait à pratiquer, et lui dit devant Catherine de Médicis : « Mon oncle, on dit en ce pays icy qu'il y en a qui vous veulent faire roy, dittes leur qu'ils vous fassent

Raillerie de Henry de Navarre au cardinal de Navarre, futur roi de la Ligue.

(1) Guy du Faur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, successivement conseiller au parlement de son pays, juge mage, ambassadeur de Charles IX en 1562, au concile de Trente, où il défendit avec sagesse et fermeté les libertés de l'Église gallicane; puis avocat général au Parlement de Paris en 1565, conseiller d'État en 1570, accompagna en 1573 le duc d'Anjou, lorsque ce prince alla prendre possession de la couronne de Pologne, et il devint le principal secrétaire du Roi pour les dépêches. Devenu Roi de France, Henry III le nomma président à mortier au Parlement de Paris ; puis la Reine Marguerite le fit son chancelier. Il rêvait un peu mieux, dit-on ; mais que ne dit-on pas ? C'était un homme instruit, bien disant, grand aligneur de quatrains tout parfumés de superbes pensées, de belles et souveraines maximes, sorte de civilité puérile et honnête en rimes, longtemps regardée comme fondement de toute éducation libérale. Pibrac a écrit également, en 1573, sur la commande de la cour, une apologie latine de la Saint-Barthélemy. Mais il était si franchement bonhomme, que les partis lui pardonnèrent cet écart d'esprit, qui n'avait certainement pas été jusqu'au cœur.

Pibrac mourut en 1584.

(2) Les articles qui avaient été le fruit des conférences de Nérac furent confirmés par lettres patentes de Henry III, le 14 mars 1579.

pape, ce sera chose qui vous sera plus propre, et si serés plus grand qu'eux ni tous les rois ensemble (1). » Cela se passait en octobre 1578.

Le Roi et la Reine de Navarre sont réunis.

Alors commença pour Henry de Navarre, et surtout pour Marguerite, une vie nouvelle. Elle régna du droit de sa couronne, et surtout de sa beauté. Ce n'est pas qu'un peu semblable à Michel de Montaigne, en cela qu'elle avait « de la folie aux pieds, ou de l'argent vif », elle ait su tenir en place. Elle se plaisait en effet à des courses et des stations nombreuses en son petit royaume, passant de La Réole à Auch, d'Auch à Montauban et à Foix, de Foix à Pau, où l'on reçut mal la catholique, la fille de Catherine. Et de fait, ce fut dans ce petit Genève qu'elle eut à essuyer une avanie qu'elle rapporte en ses Mémoires (2), et à laquelle elle fut très-sensible. Le Roi de Navarre avait pour confident et secrétaire de la main un ancien secrétaire de l'amiral de Coligny, un certain Jacques l'Allier, seigneur du Pin, dont le Roi avait accoutumé de décliner le nom, et que, suivant les occurrences de la phrase, il appelait *le Pin, du Pin, au Pin,* comme le fait aussi Marguerite en ses Mémoires. C'était un homme qui, par sa place, possédait infiniment son maître, avait acquis dans sa maison une grande autorité, et maniait toutes les

Avanie calviniste essuyée à Pau par la Reine de Navarre.

(1) L'Estoile, *Registre-Journal de Henry III*, année 1578, p. 105 de l'édition Michaud et Poujoulat.

(2) Page 159 et suivantes. Brantôme dit aussi un mot de cet incident, p. 173 et 174 du tome V de ses *OEuvres : Discours sur la Reine Marguerite.*

affaires de ceux de la Religion. Courtisan bourru et huguenot mal appris, cet homme avait eu un jour (c'était à la Pentecôte de 1579) l'impudence de faire arrêter en pleine messe et châtier avec cruauté, devant la Reine, de pauvres paysans catholiques qui s'étaient pieusement glissés dans la petite chapelle réservée du château de Pau, pour y prendre part à l'office qu'elle allait y entendre. Marguerite jeta feu et flamme à cette indignité, et le Roi, pour l'apaiser, avait été contraint de faire semblant de chasser le Pin, qu'il reprit sournoisement, ne pouvant s'en passer.

Elle s'établit à Nérac.

Mais de cette ville de Pau, qui lui était devenue odieuse, elle alla s'établir à Nérac, lieu de paix, de délices et de facilités mutuelles, où elle commença à goûter la vie comme la savait goûter le Béarnais.

Causes du bon vouloir entre les deux époux.

Ce bon vouloir entre les époux était né d'une circonstance fortuite, qui est tout à l'honneur de Marguerite et qu'elle raconte en ses Mémoires. « Dressans, dit-elle, nostre chemin devers Montauban, nous passasmes par une petite ville nommée Eause (1), où la nuict que nous y arrivasmes, le Roy mon mary tomba malade d'une grande fievre continue, avec une extresme douleur de teste, qui luy dura dix-sept jours, durant lesquels il n'avoit repos ni jour ni nuict, et le falloit perpetuellement changer de lict à autre. Je me rendis si subjecte à le servir, ne me partant jamais d'auprès de luy, sans me deshabiller,

(1) En Armagnac, aujourd'hui dans le département du Gers.

qu'il commença d'avoir agreable mon service, et a s'en louer à tout le monde, et particulierement à mon cousin monsieur de Turenne ; qui, me rendant office de bon parent, me remit aussi bien auprès de luy que j'y avois jamais esté (1). »

Le maréchal de Biron trouble la paix.

Pendant que les pérégrinations royales s'accomplissaient, de nouveaux incidents, de nouveaux attentats surgissaient en dépit de l'édit. Le maréchal de Biron avait fait arbitrairement raser les fortifications de Langon, et le Roi de Navarre s'était plaint au Roi de France. Il allait quitter Eause, quand il reçut, au sujet des événements nouveaux, une dépêche à laquelle il répondit, d'une main encore fiévreuse, la lettre suivante, vers le 10 juillet 1579 :

Au Roy, mon souverayn Seygneur.

Lettre de Henry de Navarre à Henry III. 10 juillet 1579.

« Monseigneur, lorsque je receu celles quyl uous a pleu mescryre par ce corryer, je nestoy encor du tout guery de la malladye que jay en ce lyeu, nous en retournans, ma femme et moy en Bear pour nostre entree et la tenue des estats, laquelle nous auons eté contrains remettre et dyferer a un aultre foys pour le pouuoir fayre auec plus doportunyté, qui me gardera, monseigneur, de pouuoyr aduyser maintenant à ce que vous mescryues sy expressement et afectyonement, et quy est chose laquelle nayant esté fayte par moy, ains par la defuncte Royne ma mère, auec laduys des estats don lon sest contenté, et y a on vescu en paix et repos sans quaucun se soyt plaint. Vous treuueres bon, monseigneur, sil vous plait, quyl en soyt trayté et aduysé

(1) *Mémoires de la Reine* MARGUERITE, p. 162 et suiv.

en playne assemblée des dit estats la où les necessités du pays peuuent estre myeulx representés et les remedes propres plus tost treuués que tout aultre part. Atendu ausy que ce qua esté ordonné pour le regard de la rellygyon audit pays a esté redygé entre les loyx et coustumes dycelluy, lobservatyon desquelles je dois jurer en receuant leur serment de fidellytté. Il me sera, Monseigneur, recongneu dun chacun que le bonheur des estats et prouynces git et consiste en lobseruatyon des loyx et coustumes quy leur sont propres, encor que quelquefoys elles semblent estranges; ce quy se decouure myeulx et aparoyt plus clayrement ez loyx quy ont trayt et suyte à la consyence, comme ce quy concerne le faict de la rellygion et exercysse dycelle et ce monstre en mon pays de Bearn plus quen touts aultres, y estans les personnes trop plus curyeuses dobseruer leurs loyx et coustumes iusques au moyndres : ce que jemployeray, Monseigneur, pour toute excuse sy ie ne puys mayntenent vous fayre aultre responce sur le contenu en vos lettres, attendent lassemblée desditz estats et que y estant je puysse en personne receuoyr les yustes playntes de chacun et y pouruoyr auec le plus de contentement quyl se pourra; desyrant et delyberant, monseigneur, en tout le reste quy est de vostre seruyce, vous rendre la plus humble, fydelle et afectyonee obeysance quy se peult attendre dun

Il veut déférer aux états de Béarn les règlements nouveaux que propose Henry III touchant la religion.

» Vostre tres humble et tres obeysant
subiet et seruyteur,

» Henry. »

Enfin, la Reine est installée à Nérac. Jusque-là énervée par les mauvais traitements que les brus-

A Nérac, la Reine s'accommode avec les maîtresses de son mari.

D'Ayelle, Fosseuse.

Mademoiselle de Rebours.

queries du Roi son frère lui avaient fait subir, elle trouva du moins repos d'esprit sous ce nouveau ciel, faisant bon ménage avec son mari; s'accordant à souhait avec les nouvelles maîtresses qu'il se donnait : et la jolie Cypriote Dayelle (1), et la belle Fosseuse, « toute enfant et toute bonne, » une primeur de quatorze ans! et que, pour colorer ce qui n'était masqué pour personne, il appelait « ma fille (2) » : fiction hardie, mais du moins prévoyante, pour ménager à cette virginité un mariage dans la grande capitale. Marguerite ne se gendarma que contre le goût du Roi pour la fille d'un homme de robe longue, autre fille d'honneur de Catherine de Médicis, et passée à Marguerite, « créature malicieuse », nommée de Rebours, qui rendait à la Reine tous les plus mauvais offices qu'elle pouvait auprès de son

(1) C'était une jeune Grecque sauvée du sac de Chypre, en 1571, et que Catherine de Médicis avait amenée parmi ses filles d'honneur. Elle épousa depuis un gentilhomme normand, nommé Jean d'Hémeries ou d'Hémery, seigneur de Villiers. C'est du moins ce qu'affirment d'Aubigné et Mézeray. Mais d'autres disent que la Cypriote, qui était sœur de l'historien Davila, ne doit point être confondue avec cette demoiselle Dayelle ou d'Ayelle, qui n'était point Cypriote : Le Laboureur en fait une Italienne; Davila, une Provençale. Brantôme cite les deux damoiselles dans sa nomenclature des filles d'honneur de la Reine, et c'est *madamoiselle Davila* qu'il qualifie de « *Cipriote eschapée du sac de Chipre* ». (Tome V de ses *OEuvres*, p. 74-75.)

(2) Françoise de Montmorency, cinquième fille de Pierre, marquis de Thury, baron de Fosseux, demoiselle d'honneur de la Reine de Navarre, et mariée plus tard au baron de Cinq-Mars. Voir les *Mémoires de* MARGUERITE *de France*, page 162 de l'édition citée, et les *Mémoires de* CASTELNAU, t. I, p. 329.

L'expression « *toute enfant et toute bonne* » est de la Reine, en ses *Mémoires*.

mari (1). La Reine, en revanche, engageante et peu avare de prévenances (2), prêtait l'oreille à « ce grand dégoûté » de vicomte de Turenne, qui n'avait pas l'air d'y toucher et touchait à tout. « Combien que cette beauté de reine fût plus divine que humaine, disait don Juan d'Autriche, qui la mettait au-dessus des plus belles Italiennes et Espagnoles, elle étoit plus pour perdre et damner les hommes que les sauver (3). »

La douceur de cette époque de mutuelle tolérance qui n'a duré que trois ans et demi, et à laquelle le souvenir fugitif de la Reine prête par erreur une plus longue durée, a laissé trace dans les Mémoires de Marguerite :

Hymne de félicité.

« Félicité, dit-elle en sa langue charmante, qui me dura l'espace de quatre ou cinq ans que je fus en Gascogne avec mon mary, faisant la plus-

(1) Elle était fille de Guillaume de Rebours, président au parlement de Paris, amenée à Pau à la suite de la Reine mère, et distinguée alors par le Roi de Navarre.

(2) « Le Roy de Navarre.... fit l'amour aux filles de la Reine Marguerite, son épouse, elle le souffrant d'autant plus patiemment que son mary ne contre-rolloit pas ses actions, quoyqu'elle se plaigne en ses Mémoires de ce que ses filles luy rendoient de mauvais offices envers luy, ce qu'elle dit ainsi pour couvrir les pechés qui se commettoient de sa part contre les loix du mariage. L'escripture ne rougit point, mais je rougirois en l'escripvant, si je couchois sur le papier ce que je luy en ai ouy dire sériensement à elle-mesme. » (Scipion Dupleix, *Histoire de Henry III*, à l'année 1578, p. 70.)

Ce Dupleix avait été, pendant six ans, attaché à la maison de la Reine. Le livre de Brantôme, celui de Dupleix, et d'autres encore, dont les cours ont été le sujet, sont des leçons aux princes que tant d'yeux entourent et tant de plumes menacent.

(3) Brantôme, *Éloge de Marguerite*, p. 147 du tome V des OEuvres.

Délices de la cour de Nérac.

part du temps nostre séjour à Nérac, où nostre cour estoit si belle et si plaisante, que nous n'enviions point celle de France; y ayant madame la princesse de Navarre, sa sœur, qui depuis a esté mariée à monsieur le duc de Bar, mon nepveu, et moy avec bon nombre de dames et filles; et le Roy mon mary estant suivy d'une belle trouppe de seigneurs et gentils-hommes, aussi honnestes gens que les plus galans que j'aye veus à la cour; et n'y avoit rien à regretter en eulx, sinon qu'ils estoient huguenots. Mais de cette diversité de religion il ne s'en oyoit point parler (1). »

M. de Turenne.

M. de Turenne était si peu théologien! Et voyez la contagion : n'y a-t-il pas jusqu'à ce bon Maximilien de Béthune Sully, qui se fait raconter par ses secrétaires comme quoi il ne tint pas à lui qu'il ne devînt alors des pieds à la tête un parfait courtisan, Madame, sœur du Roi, ayant pris la peine elle-même de lui montrer les pas d'un ballet où elle le voulait faire figurer. En cette cour de Nérac, un temps fort douce et plaisante, on ne parlait que d'amour, et des plaisirs et passe-temps qui en dépendent, jusque-là que, mis à l'unisson, Rosny prit une maîtresse comme les autres (2). Et il le faisait beau voir la menant par la main en la grand'salle de bal, et déployant ses grâces amoureuses en quelque pavane, volte ou courante. Il n'était guère de jour que la Reine ne donnât les violons, car elle

M. de Sully suit le torrent

et prend maîtresse.

La Reine donne tous les jours les violons.

(1) *Mémoires de* MARGUERITE *de France*, p. 163.

(2) *OEconomies royales de* SULLY (appelé alors M. de Rosny), p. 23 et 28 du tome Ier de la collection Michaud et Poujoulat.

dansait à ravir, et l'on aime tant à faire ce qu'on fait bien! C'était tantôt la pavane d'Espagne où elle excellait, ou bien le pazzemeno d'Italie, ou quelque autre danse à caractère qui lui donnât l'occasion de déployer la noblesse de ses attitudes et la richesse de sa taille. Mais elle dédaignait, comme peu dignes de sa majesté, les voltes et les branles; et cependant, un jour qu'elle assistait, à Lyon, aux noces d'une de ses filles, nommée Besne, elle figura une déesse dans le branle de la torche et du flambeau; et Brantôme, l'historien idolâtre de toutes ces merveilles, ne manque pas de nous dire que l'éclat de ces feux s'éteignait plus vite que l'éclat des beaux yeux de la souveraine (1).

Mais la Reine avait aussi bien à cœur les plaisirs de l'esprit que les élégances du corps; elle s'était fait accompagner en Gascogne par une des femmes les plus spirituelles du temps, Françoise de Clermont, duchesse d'Uzès, qu'elle appelait sa *Sibylle*, et qui ne contribua pas peu au charme de cette petite cour rivale de celle du Louvre et de Saint-Germain; c'était une de ces imaginations originales, inventives, que rien n'étonne, et qui se prêtent aussi volontiers aux conversations sérieuses et profondes qu'aux gaietés les plus affolées.

Sa sibylle, la duchesse d'Uzès.

Malheureusement un mauvais génie que le bon accord des époux alarmait, faillit à le briser. Soit politique, soit méchanceté de cœur, Henry III apprenant que Marguerite entretenait de fréquents rap-

(1) Tome V de ses *Œuvres*, p. 183 et suivantes.

ports épistolaires avec le duc d'Anjou, qu'il avait en particulière inimitié; craignant aussi, avec juste raison, qu'elle n'employât les séductions de son esprit et de sa beauté à concilier à ce prince le parti huguenot, Henry III, disons-nous, conçut l'infernale pensée de jeter entre sa sœur et le Roi de Navarre une pomme de discorde. Il écrivit au Roi que sa femme entretenait avec le jeune Turenne un commerce scandaleux. Devinant le dessein du Roi de France, le Béarnais montre la lettre à Marguerite et à Turenne, et ne fait qu'en rire; mais on court aux armes, on ne parle plus que d'arquebuses, de cuirasses et de lances; on ne parle plus que de siéges et de batailles. On paraît oublier les plaisirs pour songer à la défensive, pour songer à la gloire de l'attaque. Bientôt va éclater la guerre qui sera nommée *Guerre des amoureux*. Ainsi arrive-t-il qu'une passion à satisfaire, une passion à dissimuler, des soupçons à écarter, deviennent les causes premières de grands événements, où l'imagination voit les plus profonds calculs d'une politique prévoyante. C'est alors (avril 1580) que Henry de Bourbon, parti pour organiser ses troupes, écrit à sa femme la lettre qui suit, lettre ostensible et destinée à être envoyée à la cour de France.

Henry III jette la pomme de discorde à travers ce bon accord.

Guerre des amoureux.

A la Royne de Navarre, ma femme.

Lettre de Henry de Navarre à Marguerite de France, sa femme. Avril 1580.

« Ma mye, encores que nous soyons vous et moy tellemant unys que nos cœurs et nos vollontés ne soyent qu'une mesme chose, et que je naye ryen sy cher

que lamytié que me portés; — pour vous en randre les deuoyrs dont je me sens oblygé, sy vous pryerayie ne trouuer estrange une résolusyon que iay prynse, contraynt par la necessyté, sans vous en auoyr ryen dyct. Mays puysque cest force que vous la sçachyés, je vous puys protester, ma mye, que ce mest ung regret extresme, quau lyeu du contentemant que je desyroys vous donner et vous fayre receuoyr quelque playsyr en ce pays, il faylle tout le contrayre, et quayés ce desplaysyr de voyr ma condytyon reduycte à ung tel malheur. Mays Dyeu sçayt quy en est cause. Despuys que vous estes yey, vous naués ouy que playntes. Vous sçaués les inyustices quon a faytes a ceus de la relygyon, les dyssymulasyons dont on a usé a lexecutyon de lédyt; vous estes tesmoyng de la peyne que iay prynse pour y apporter la douceur; ayant tant que iay peu, reietté les moyans extraordynayres pour esperer de la myn du Roy et de la Royne, vostre mere, les remedes conuenables. Tant de voyages à la Court, tant de cayers de remonstrances et de supplycasions en peuuent fayre foy. Tout cela na guary de ryen : le mal, saugmentant touyours, sest randu presque incurable. Le Roy dyt quyl veut la pays; je suys contant de le croyre; mais les moyens dont son conseyl veult user tendent à nostre ruyne. Les desportemans de ses prynсypaus ofycyers et de ses cours de parlemens nous le font assés paroystre. Despuys ces jours passés, vous aués veu come on nous a cuydé surprandre au despourueu : nos enemys sont a cheual, les vylles ont leué les armes. Vous saués quel temps il y a que nous auons eu aduys des preparatyfs quy se font, des estats quon a dressés pour la guerre. Ce que consyderé, est que tant plus nous atandons, plus on se fortyfye de moyens. Ayant aussy, par les

despesches dernyeres quy sont venues de la court, assés congneu quyl ne se fault plus endormyr, les desseyngs de nos aduersayres, et daultre part, la condysyon de nos eglyses aflygées quy me requyerent incessamant de pouruoyr à leur defense, ie nay peu plus retarder, et suys party auec autant de regret que ien sçauroys yamays auoyr, ayant dyferé de vous en dyre loccasyon, que iay mieus aymé vous escryre, pour ce que les mauuayses nouuelles ne se sçauent que trop tost. Nous aurons beaucoup de maus, beaucoup de dyfycultés, besoyng de beaucoup de choses; mays nous esperons en Dyeu et tascherons de surmonter tous les desfaus par patyance, à laquelle nous somes usytés de tous temps. Je vous prye, ma mye, comander pour vostre garde aux habytans de Nerac. Vous aués là mons[r] de Lesignan (1) pour en auoyr le soyng, syl vous est agreable, et quy le fera byen. Cependant, aymés moy tousyours come celuy quy vous ayme et estyme plus que chose de ce monde. Ne vous atrystés poynt; cest assés quyl y en ayst un de nous deus mal heureus, quy neanmoyns en son mal heur s'estyme dautant plus heureus que sa cause deuant Dyeu sera yuste et equytable. Je vous bayse un millyon de foys les myns.

» Vostre byen humble et obeyssant mary,



(1) Henry de Lusignan, gouverneur des ville et château de Puymirol. Il avait le grade de capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances. Il fut d'abord de service à Nérac, près de la personne du Roi et de la Reine de Navarre, et avait celle-ci en garde.

La reine Marguerite de Navarre à Catherine de Médicis.

(Environ 1585 ou 1586.)

Madame pansant que le roi mon
mari fut ale comme il mauoit dit donner
ordre aquelques antreprises dont il auoit
en auis sur plusieurs uiles de son gouuer
nemant et prinsipalemant an armagnac
ie matandois que les aferes duset prandre
quelque bon chemain et qua son retour
ainsi quil mauoit dit il pouruoiroit a
toutes choses mes iai connu par ses
esfais que son dessain pasoit plus outre.
et par la lre quil ma escrite laquele
iannoie au roi et a uous madame
par la burte pour an uoir les ancasions
que ie ne ueux desfandre ou blamer
mes bien uous temongner madame lextreme
desplaisir que cete nouuele si soudaine
ma aporte me uoiant si miserable que

lieu de lheur que iesperois resenoi auec le roi
mon mari durant la paix il faut que ie
reconnoise mon malheur qui si grant que denauoir
peu anpaicher un si triste actidant lequel
iai touriours plus hapREhancé que la mort
preuoiant ases conbien an un tel esuenemant
le respait et lobisanse que ie dois au roi
et auous madame ioint laffection que ie
dois auoir au repos de cet estast conbateroit
an mon ame auec lamitie et fidelite a qui
ie suis obligee au roi mon mari ce qui me
comande de partisiper atoutes ses aflictions
ie preuoi conbien de maux nous menaset
de tous cotes anbeses deux extremites ie uous
laise a panser madame conbien ie resoi damoui
ce que ie ne sarois escrire labondanse
de se suget ne produit que des larmes ne
me restant pour toute consolation quequelque
peu desperanse damploier estant isi ce que
ie pourc de moiens pour tacher dadousir
les esgreurs si an cete miserable condition ie
cours fortune pour lemoins ie uous suplie
treshumblemant madame uous resouuenir de
ce que iai eu lhonneur de uous estre et ne
meslongner de ure bone grase qui me seroit
double malheur mes me permestes que uous

la faueur disele ie puise esleger mon
mal et suporter ma douleur laquele
me presse tant que ie suis contrainte
mestre le surplus a une autre fois pour
vous baiser Madame treshumblemant les mains

Vre treshumble et tresobeisante seruante
fille et sugete Marguerite

C'était là un vrai manifeste. Marguerite l'envoya à la Reine mère, et peu de jours après, vers le mois de mai de la même année 1580, elle écrivit, de Nérac, à Henry III la lettre qu'on va lire :

« Monsigneur, despuis le partemant du sieur de Lanconne (1), il lest suruenu tant de remumans et de nouuautés que ie ne sai quele ian dois esperé lisue. Granmont (2) et Duras (3) ont asamblet forse ians, lun aupres de Bordaux, lautre aux frontieres de Beart. Le

Lettre de la Reine de Navarre à Henry III, son frère. Mai 1580.

(1) M. d'Anconne avait un très-beau et bon régiment dont il était bien digne, et il le conduisait vaillamment toujours où il fallait aller. Voir sur ce personnage les *OEuvres de* Brantôme, t. IV, p. 160.

(2) Antoine d'Aure, vicomte d'Aster, fils de Manaud d'Aure et de Claire de Gramont, et marié à Hélène de Clermont, avait été substitué aux nom et armes de Gramont. Il fut lieutenant général du Roi de Navarre en 1572, et le père de Philibert de Gramont, comte de Guiche, gouverneur de Bayonne et sénéchal de Béarn, tué en 1580 au siége de La Fère, laissant une veuve, Diane d'Andouins, qui fut la célèbre Corisande, pendant dix ans maîtresse de Henry IV.

Ce fut Michel de Montaigne qui fut chargé de conduire le corps à Soissons dans la sépulture de famille. (*Essais,* III, 4.)

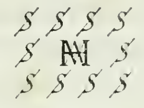
(3) Jean de Durfort, vicomte de Duras, chambellan du roi de Navarre, fils de Symphorien de Durfort et de Barbe Cauchon de Maupas, tué près de Livourne en 1587. C'est lui que Henry de Navarre avait envoyé, en 1572, au pape Grégoire XIII pour porter ses soumissions.

Par son mariage avec Marguerite, sœur du vicomte d'Aster, dit de Gramont, il était devenu beau-frère de la belle Corisande. Dévoué d'abord au Béarnais, il finit par servir les rancunes de Marguerite de France, auprès de qui sa femme était dame d'honneur, et on le verra plus loin travailler violemment, de concert avec la Reine et sa femme, matrone de mauvais cœur, à dresser des embûches au Roi. Il fut tué près de Livourne, sans laisser de postérité. Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, comte de Rozan, dont le fils forma la branche des ducs de Lorges et fut maréchal de France sous Louis XIV, descendait de Jacques de Durfort, mort en 1628, et qui était frère de ce Jean.

Roi, mon mari, a diuers auertisemans de tous cotés : les uns diset qui ueulet antreprandre sur quelques uiles de la religion; les autres sur Beart, et les autres sur le lieu ou nous sommes maintenant. Cest à nouit le troisieme iour qui sont ansauble. Lon dit qui lont des coumitions de monsieur le marechal de Biron, et le Roi, mon mari, croit que sest luy qui leur fait iouer ce ieu pour le dessesperer et luy faire prandre les armes, ce qui ne fera pas, et ne sera point dit que ce soit luy qui coumanse, vous supliant tres-humblemant, monsigneur, de croire que si lon ne lataque an une de leurs uiles, qui ne bougera, estant resolu dandurer iusques à lextremité pour faire connoitre sa bonne uoulonté la lantretenemant de la paix. Ausi, monsigneur, qui sasure que cest contre uotre intantion, ce que ie uous suplie tres humbleman, monsigneur, faire prontemant paroitre à ceux qui lignoret ou la respaicte peu. Croiés, monsigneur, que ie noublie rien an cete aucasion du seruise que vous pouues atandre dune tres humble seruante que uous honorés du nom de uostre bonne seur, car outre ce que qui sais pousée par la resolution que iai faite de uous seruir, iai deuant mes ieux mile malheurs represantés qui se prepart pour moi. Si la gaire est de sorte, monsigneur, que fallaint toux moiens pour la destourner, ie narois autre recours qua prier continuelemant Dieu qui me voulut autre (ôter) de ce monde. Ie uous suplie donc tres humblemant, monsigneur, outre le soin que uous aues du repos de uos sugès et de la conseruation de uostre roiaume, aiouter la pitié que uostre bon naturel uous conuiroit dauoir de ma miserable uie pour prandre quelque bonne resolution qui ote ce commansemant de gaire et nous donne une paix durable et perpetuele; ce que ie prie à Dieu uou-

Elle défend son mari.

loir permestre et me continuer an lhonneur de uotre bonne grase, baisant en toute humilité et tres humblemant vos beles mains.



On voit, par cette lettre, que Marguerite était encore en bonne intelligence avec le Roi de Navarre. Mais cette « félicité » dont elle parle en ses Mémoires devait trouver une autre pierre d'achoppement dans l'excessive exigence du mari sur l'assistance due à ses amours. La Reine avait pris son parti touchant les écarts du Roi, si elle-même ne les avait favorisés. Douce, prévenante, soumise, elle avait été jusqu'à assister de sa personne, au terme de sa grossesse, sur la demande du Roi, cette « toute enfant et toute bonne », si bien apprivoisée à l'amour, et croyant avoir devant la Reine le droit d'être fière de sa faiblesse. Mais l'accouchement avait été malheureux (1), et comme si Marguerite, à qui l'abnégation avait fait jouer le rôle de complaisante et de matrone, dût être responsable d'une fécondité trahie au dénoûment, la reconnaissance du Roi prenait la forme de la taquinerie. Ce n'est pas tout; restait encore cette « créature » de Rebours, mise à mal par le Roi et qui avait eu la malice de donner à Pau l'exemple inopportun que donnait à Nérac la belle Fosseuse. Celle-ci du moins se voilait au pu-

Le bon accord entre les époux va être troublé.

Le Roi transforme sa femme en matrone de sa maîtresse.

Encore la Rebours.

(1) La belle Fosseuse était accouchée d'un enfant mort.

blic. Mais la première n'était plus même de ces femmes qui cèdent tout, hormis leur réputation; elle faisait du bruit, et ses hauteurs ajoutaient aux causes de révolte de la Reine une raillerie de plus à sa stérilité (1). Qu'une femme dédaignée eût toujours une vengeance prête, le Roi le savait de reste; mais il tenait trop peu compte du mariage pour s'en inquiéter, et ses insinuations taquines et blessantes le faisaient voir sans ménagement à la Reine. Gai compagnon, dont on redisait les bons mots et les disgrâces conjugales, il avait un fonds inépuisable de gaietés, avec un fonds non moins robuste de patience et de dédain pour les railleries.

Railleries de la fécondité des maîtresses, contre la stérilité de la femme.

La Reine, tombée malade en février 1582, se laissa persuader d'aller voir sa mère à la cour de France. Elle allait à sa perte. Elle écrivit auparavant de Saint-Maixent, à son mari, la lettre que voici, et qui ne dénote nullement d'amers sentiments, quelque ulcérée qu'elle dût être au fond du cœur.

Marguerite fait un voyage en France, voyage fatal.

(1) Cette demoiselle de Rebours, dont la Reine disait avoir reçu tant de déplaisir, mourut à Chenonceaux. Marguerite lui fut, dit-on, fort indulgente quand elle apprit sa dernière maladie; elle la visita, disant : « Ceste pauvre fille endure beaucoup, mais aussi elle a fait bien du mal. Dieu lui pardoint comme je luy pardonne. » (Brantôme, t. V des *OEuvres*, p. 189.)

Brantôme était plein d'indulgence et de pardon pour la Reine, qui l'avait en amitié, correspondait avec lui et lui a adressé ses *Mémoires*. Je ne lui sais pas mauvais gré de tout le bien qu'il en dit; mais je me garde de son enthousiasme, car, pour un peu, il en eût fait une sainte, comme il l'a fait de Marie Stuart. Un tel calendrier ne se concilie pas tous les goûts.

A monsieur mon mari.

Lettre de Marguerite de France à son mari. Février 1582.

« Monsieur, puisque ma maladie sopiniastre contre lextresme desir que iay dauoir lhonneur de uous uoir, ie recherche pour le moins ce contantemant de uous escrire par toutes les coumodités que ien pourray treuuer, naiant felicité, priuée de lheur de vostre presance, que celle de receuoir de uos nouuelles et de uous tesmoigner la tres humble affection que iay uouée a vostre seruise. Il ne se parle isy que de choses ordinaires, tousiours de remumens. Nous y auons souuent des nouuelles de M. le mareschal de Matignon. Hier Du Lorens (1) en uint encor; mais il naporta rien de nouueau, qui me sera, monsieur, excuse de dauantage. Frontenac (2) uous suplie tres humblement, Mr, me conseruer lhonneur de vos bonnes graces et me permettre de vous baiser tres humblement les mains. »



(1) Du Laurens était secrétaire de confiance du maréchal de Matignon.

(2) Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, de Pontchartrain et de Palluau, d'abord écuyer ordinaire de la petite écurie du Roi de Navarre, plus tard premier écuyer, et promu en 1607 à la charge de premier maître d'hôtel de Henry IV. Il était aussi capitaine du château de Saint-Germain en Laye. Ce fut un des plus fidèles serviteurs du Roi, qui avait en lui une entière confiance, et avec lequel il partageait son lit. On a une lettre de Henry, devenu Roi de France, dans laquelle il parle de Frontenac à Marie de Médicis comme d'un autre lui-même. Il fut fait chevalier du Saint-Esprit dans la promotion du 31 décembre 1619.

Enfin, la reine Marguerite, conduite par son mari jusqu'à Saint-Jean d'Angély, arriva à la cour de Saint-Germain, le 18 mars 1582 (1), et la trouva en proie aux mignons, dont la « désordonnée outre-cuidance » prenait partout le pas. A partir du mois de juin suivant, elle avait élu résidence à Paris, près de la Couture Sainte-Catherine, non loin de l'hôtel du cardinal chancelier de Biragne, et dans cet asile de paix et de liberté, elle se reposa de sa fidélité au Roi de Navarre. Elle ne quitta ce lieu que le 8 août 1583, pour aller retrouver son mari. Nous approchons de l'indécente avanie que lui fit subir Henry III, et qui fut, comme nous l'avons déjà dit et comme on le verra encore plus loin, le scandale de l'Europe.

Son arrivée à la cour de France.

Dégoûté des plaisirs du Roi, révolté de l'insolence des favoris, le duc d'Anjou, le frère bien-aimé de Marguerite, laissa lire sa pensée sur son front. Alors on l'insulte, on le brave, on le provoque, et finalement le Roi, poussé par ses mignons tout-puissants, le jette à la Bastille. La Reine mère l'en fait sortir, et les frères ennemis se réconcilient pour se haïr davantage. Heureusement que le temps approche où le duc devait partir pour son expédition de Flandre.

Le duc d'Anjou, son frère favori, blesse Henry III.

Il y avait déjà un an que les États de Hollande avaient déclaré le Roi d'Espagne, Philippe II, déchu de la souveraineté des Pays-Bas, et que par les adroites menées de Marguerite, et sur les conseils

Rapide roman de la triste fortune de ce prince.

(1) Voir le *Journal de Henry III.* Le cardinal de Bourbon et la princesse douairière de Condé étaient allés au-devant de la Reine.

du prince d'Orange, ils avaient été induits à déférer cette souveraineté au duc François d'Anjou. La Reine d'Angleterre, Élisabeth, en haine de son plus formidable ennemi, Philippe II, souscrivit sur-le-champ avec le duc une promesse de secours mutuels pour la défense de l'Angleterre et des Pays-Bas. François, après avoir arrêté un accord avec les confédérés, commença par passer en Guyenne et négocier la paix avec les Huguenots; puis il retourna aux Pays-Bas, où il fit lever le siége de Cambrai au valeureux duc de Parme, lieutenant de Philippe. Enfin il apparut une seconde fois en Angleterre pour presser son mariage projeté avec la *Vierge Reine.* Les anciens attachements du duc pour les Religionnaires, ses vives affections pour l'amiral de Coligny, parlaient comme autant de titres de recommandation auprès d'Élisabeth. Aussi, de tous les prétendants fut-il celui qui parut être le plus près de réussir. Le duc, que la Reine avait en goût, et qui comptait vingt ans et demi de moins qu'elle, était un enfant gâté, d'extérieur séduisant, malgré les ravages de la petite vérole; de manières gracieuses et caressantes, et toutefois indigne de la grande destinée qui paraissait s'ouvrir devant lui. Ardent, mais inquiet, mais mobile, double et malicieux; sans aucun des trésors des riches natures; sans vues, sans tenue d'esprit, sans pensées, sans élévation d'âme, il était trop loin du vol de cette grande princesse, et ne tarda pas à donner sa mesure quand il fut en lutte avec de graves événements. Cependant la Reine d'Angleterre, qui se

Ses amours avec la vieille Élisabeth d'Angleterre.

ménageait partout des appuis contre l'omnipotence de Philippe II, et voulait avant tout compromettre la France avec l'Espagne, amusait Catherine de Médicis de promesses matrimoniales. Elle s'était déjà promise à Charles IX, enfant de quinze ans; elle se promettait de nouveau à son plus jeune frère. Elle alla jusqu'à signer avec lui un contrat de mariage, jusqu'à échanger même un anneau de fiançailles, en lui disant avec une coquetterie voilée : « C'est à ce coup que j'ai un mari (1). » Mais bientôt les invincibles défiances de son peuple pour un prince catholique lui eussent fait entrer le repentir au cœur, si elle eût été de bonne foi. S'enveloppant donc, un jour, de toute sorte de précautions oratoires et de paroles mielleuses et insinuantes, elle rompt le mariage, en dépit de son propre penchant, en dépit des colères du jeune fiancé éconduit. Alors celui-ci repasse en Hollande, où il est proclamé solennellement souverain des Pays-Bas en février 1582, couronné duc de Brabant et comte de Flandre, et installé par le prince d'Orange, qui se contente du titre de lieutenant général. Mais l'orgueil du nouveau souverain ne tarde pas à jalouser le prince, auquel il reproche d'accaparer l'influence. Il ne veut plus se borner aux conditions du traité souscrit à son avénement; il tente d'usurper une complète indépendance, attaque et emporte quelques villes; mais puni bientôt

Elle passe l'anneau des fiançailles au doigt du duc.

Néanmoins le mariage est rompu.

Le prince s'enivre de sa fortune, brise sa destinée, et meurt.

(1) *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 91. Voir aussi les Lettres latines de Busbecq, p. 545.

dans sa perfidie impuissante, il vient étourdiment échouer, couvert de ridicule et de honte, devant le soulèvement des Pays-Bas indignés :

> On le pousse, on le traisne aux inutiles ruses;
> Il trame mille accords, mariages, excuses;
> Il trompe, il est trompé, il se repent souvent,
> Et ce cerveau venteux est le jouet du vent.
> Ce vipère eschauffé porte la mort traîtresse
> Dedans le sein amy; mais quand le sein le presse,
> Le trahi fut vainqueur, et le traistre pervers
> Demeure fugitif, banny de son Anvers (1).

Réfugié en France, il mourut, le 10 juin 1584, d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de vingt-neuf ans, tout rongé de soucis et de remords, écrasé de dettes, et, comme on le dit alors, pleuré seulement de ses créanciers.

Causes de l'inimitié de Henry III contre sa sœur Marguerite.

Quant à Marguerite, plus d'une raison, ancienne et récente, la rendait suspecte et odieuse au Roi : — et ses amours avec le duc de Guise, qu'il redoute; et son étroite amitié avec *Monsieur* qu'il jalouse; et le mépris du Roi de Navarre pour ses premières dénonciations; et les railleries amères de la princesse sur le mélange de ses débauches et de ses dévotions, qui lui ont valu le mépris d'abord, la haine ensuite : le Roi et la Reine « s'entr'estans faits une infinité de reproches meilleurs à taire qu'à dire, ce qui l'avoit mise mal aussi avec la Royne sa mère. » Dans sa colère, il cherche à la surprendre en faute; il fait épier et scruter sa conduite; et découvrant, un jour, de graves déporte-

(1) D'Aubigné, *les Tragiques*, livre des *Princes*.

Guise le Balafré apparaît derrière les courtines.

ments secrets, il rumine lâchement le dessein d'une vengeance. Les tendresses de la Reine pour le Balafré ne sont pas du domaine des caquetages subalternes, ils résultent des sérieux témoignages d'historiens : J. A. de Thou, Mathieu, Scipion Dupleix, attaché à la maison de Marguerite; enfin Eudes Mézeray. Quant à la liaison nouvelle, elle ne figure pas, chose bizarre mais vraie, dans cet impertinent libelle, plus médisant que calomnieux, du « Divorce satirique », si grandement prodigue en amants pour la belle princesse, et qui les dénombre et qualifie tous, comme une armée; mais elle a laissé traces dans les histoires de Henry III par Varillas et par Dupleix, et dans les Lettres du curieux Busbecq. Tous trois désignent un gentilhomme du duc d'Anjou (encore ce duc que hait Henry III!), Jacques de Harlay, seigneur de Champvallon, « de noblesse douteuse, dit Busbecq, mais jeune, beau et d'aimable façon (1); » si aimé que la liaison

Une révélation dangereuse.

---

(1) « Chanuallonius juvenis est dubiæ nobilitatis, suavitate morum, ætatis flore, et formæ venustate præstans, habitus inter primos ejus reginæ procos. » Voir *Avgerii* Gislenii Bvsbeqvii *omnia quæ extant*. Lugd. Batav., ex officin. Elzevir., 1633, in-16. Epistol. XXIII, p. 518. Cet Augier Ghislen de Busbecq, né à Commines en 1522, mort en 1592, a été ambassadeur de l'empereur Ferdinand Ier auprès de Soliman II surnommé le Magnifique, de 1555 à 1562. On a de lui sur cette ambassade quatre lettres qui donnent une favorable idée de ses talents diplomatiques et en apprennent autant sur la Turquie que les gros livres écrits depuis sur cette puissance. A son retour de Constantinople, il fut nommé gouverneur du fils de l'archiduc Maximilien. Ce prince, devenu empereur en 1570, le chargea d'accompagner en France l'archiduchesse Élisabeth qui allait épouser Charles IX, et la Reine le garda auprès d'elle en qualité d'intendant général de sa maison. Après la mort de Charles IX, Rodolphe II con-

ébauchée à Cadillac, lors du dernier voyage du duc, a donné à la Reine un fils refusé à dix ans de mariage (1).

Pendant les préparatifs du départ de Marguerite pour Nérac, Catherine de Médicis était à la Fère auprès du duc d'Anjou, et ne reçut pas les adieux de sa fille. La jeune Reine s'était annoncée à son mari, qui devait venir au-devant d'elle. Le Roi Henry III commença par écrire à son ambassadeur extraordinaire à Rome, le duc de Joyeuse, le récit

La Reine de Navarre va partir pour Nérac.

---

féra à Busbecq le titre de son ambassadeur jusqu'en 1592, et c'est pendant cette dernière ambassade qu'il écrivit les lettres aujourd'hui si précieuses pour l'histoire de la cour de France durant les guerres de religion. Busbecq était une bonne tête, un bon observateur, et ses lettres à Rodolphe, que la Reine Élisabeth, retirée en Allemagne, aimait à se faire lire, offrent un tableau fidèle des intrigues de cour, un portrait net de tous les grands personnages du temps, un récit plein de vie des événements contemporains.

(1) Il paraît que ce fils serait devenu le père Ange ou Archange, capucin indigne. Le *Divorce satirique,* qui ne nomme pas le père, mentionne le fils, qu'il appelle *Esplandian.* L'Estoile dit un mot, mais un seul, sur Champvallon et sur le fils. Scipion Dupleix est plus explicite : « Le Roy, dit-il, n'eut point d'enfant d'elle ; mais elle, durant son esloignement du Roy, eut deux fils : l'un du sieur de Champvallon, et celui-ci vit encore et est prestre capucin, nommé Père Ange ; l'autre, qui est décédé, du sieur d'Aubiac, et je les ai cognus tous deux. » (Dupleix, *Histoire de Henry IV,* à l'année 1599, p. 441, 442.)

Champvallon, père putatif de ce moine, était alors grand écuyer de M. d'Alençon. Ce prince l'avait emmené en Flandre et le recevait souvent à sa table. Champvallon était brave, mais indiscret ; et un jour qu'il avait fait allusion à sa liaison avec une grande dame de la cour de France devant le prince, celui-ci le chassa de sa table et même des Pays-Bas. Champvallon fit depuis la charge de grand maître de l'artillerie pendant la Ligue.

On possède et l'on a publié des lettres d'amour de la Reine de Navarre, qu'on présume adressées à ce Champvallon. Ces lettres de rhé-

envenimé de tous les désordres de sa sœur; puis il refusa de lui faire ses adieux ; et enfin, le lundi 8 août 1583, jour du départ de la Reine avec ses dames, Marguerite de Gramont, vicomtesse de Duras (1), et une proche parente de Rosny, mademoiselle de Béthune, la malheureuse princesse fut l'objet d'une avanie réellement incroyable. Elle, si fière et si somptueuse, qui traînait d'ordinaire à sa suite un brillant cortége, avait à peine, avec ses deux dames, avec son médecin et une camérière de confiance, quelques laquais pour accompagner sa litière. A sa première station,

Train modeste de son départ.

torique respirent plutôt l'amplification de cabinet que la passion réelle, et pourraient bien n'être qu'un jeu d'esprit. Marguerite aimait autant les poulets en papier qu'en fricassée, disait Henry IV. J'avoue que je ne partage pas l'admiration de Brantôme pour le style épistolaire de cette princesse. C'est en ses Mémoires qu'il faut aller chercher les grâces et les séductions de sa plume. « Si elle sçait bien parler, disait messire de Bourdeille l'enthousiaste, elle sçait autant bien escrire. Ses belles lettres que l'on peut voir d'elle, le manifestent assez; car ce sont les plus belles, les mieux couchees, soyent pour estre graves que pour estre familieres, qu'il faut que tous les grandz escrivains du passé et de nostre temps se cachent, et ne produisent les leurs quand les siennes comparoistront, qui ne sont que chansons aupres des siennes. Il n'y a nul que, les voyans, ne se mocque de ce pauvre Ciceron avec les siennes familieres ; et qui en pourroit faire un recueil, et d'elles, et de ses discours, ce seroit autant d'escole et d'apprentissage pour tout le monde : dont ne s'en faut esbayr ; car, de soy, elle a l'esprit bon et prompt, ung grand entendement, sage et solide. » (P. 161 du t. V des *OEuvres*, *Discours sur Marguerite*.) La beauté de cette voluptueuse princesse avait tourné la tête au bon abbé de Brantôme, et il en radotait. M. Guessard nous a fait « comparoistre » un recueil de lettres de Marguerite, et l'on a pu juger combien elle y est loin de ses Mémoires : traînante, embarrassée, le plus souvent dénuée de naturel et de goût. Qu'eût dit Brantôme de la marquise de Sévigné?

(1) Montaigne a adressé à cette dame une lettre qu'il a insérée aux *Essais*, livre II, chapitre XXXVII. Voir sur son mari la note 3 de la page 79.

au Bourg-la-Reine, elle rencontre le Roi, qui ne s'arrête pas et ne daigne même point la saluer. Un peu plus loin, entre Saint-Cler et Palaiseau, Nicolas de Grémonville l'Archant (1), capitaine des gardes, suivi de soixante archers, se précipite, arrête sa litière et l'en fait descendre; il arrache les masques des deux dames d'honneur, et, suivant le mot du temps, il « barbouille » de grossières et sales injures ces dames, accusées, disait-on, d'incontinence et d'avortements procurés. Marguerite eût eu le même sort, si elle ne l'eût devancé en se démasquant, sur l'injonction de l'officier. Les dames sont saisies et conduites à l'abbaye de Ferrières, près Montargis, où elles sont interrogées par le Roi en personne, tandis que la Reine est dédaigneusement laissée presque seule sur la route. En même temps étaient arrêtés à Paris et conduits à l'interrogatoire du Roi le seigneur de Lodon, gentilhomme de la maison de la Reine; son écuyer, son secrétaire, qui étaient allés rejoindre le médecin, déjà prisonnier. Quelque pressé de questions et d'insinuations que fût tout ce monde, rien n'échappa des lèvres d'aucune des personnes interrogées qui pût aucunement charger Marguerite (2).

Henri III la fait arrêter.

Grossiers outrages infligés à ses dames, qui, dit-on, sont frappées à la joue.

Le Roi les interroge en personne.

(1) Le sieur de l'Archant ou Larchant était fils de François de Grémonville et d'Anne d'Estanson. Il devint chevalier de l'Ordre du Roi et capitaine de cent archers de sa garde. Il mourut le 8 mars 1592.

(2) Le fait de cette arrestation est rapporté par un grand nombre d'auteurs, tous d'accord sur le fond, mais différant sur les détails. D'Aubigné, ici le plus succinct de tous, ce qui paraît assez extraordinaire de la part d'un écrivain huguenot, se borne à dire que la Reine « ne demeura gueres sans offenser son frère..., lui imputant de tres sales voluptés..., et que cette princesse reçut quelques affronts, desquels le dernier

Or, cette grande période de l'histoire présente toujours les mêmes scènes d'agitation et de violence. Tout le monde est mécontent. Tout le monde se plaint. Personne n'a foi dans la paix. Personne qui ne négocie, non pour pacifier, mais pour tirer parti des troubles. L'État est obéré, l'agriculture est abandonnée; le commerce, ruiné. Le peuple murmure sous le poids des misères, ulcéré des excès de

---

fut que *Salern*, capitaine des gardes, la fit démasquer à la porte Saint-Jacques, comme elle partait de Paris pour s'en retourner en Gascogne. » (*Histoire univ.*, t. II, liv. V, chap. III, p. 1083.) MÉZERAY, plus développé, raconte que le Roi « envoya après elle un capitaine des gardes (il ne le nomme pas) avec soixante archers, qui, après avoir arrêté son train par delà Palaiseau et fouillé dans sa litière, jusqu'à lui faire abattre le masque, se saisit de son écuyer, de son médecin et de son apothicaire, tandis que, sur un autre chemin, *Larchant* alla prendre les deux dames. Il (le Roi) se fit amener toutes ces personnes à l'abbaye de Ferrières, près de Montargis, les sépara en diverses chambres, les interrogea, chacune à part, de la vie, mœurs et conversation de sa sœur, et voulut avoir leurs dépositions par écrit. Au partir de là, il en renvoya quelques-uns à la Bastille, qui furent examinés par le lieutenant du prévôt, et laissa aller sa sœur. » (*Histoire de France*, t. III, p. 546, 547.) VARILLAS (*Histoire de Henry III*, liv. VII, p. 232 et 233, édit. de Hollande) raconte de la même manière l'événement. L'ESTOILE (édit. Michaud et Poujoulat, p. 161) rapporte que la Reine « s'en alla coucher à Palaiseau, où le Roi la fist suivre par soixante archers de sa garde, sous la conduite de *Larchant*, l'un des capitaines d'iceux, qui la vinst rechercher jusque dans son lit, et prendre prisonnieres la dame de Duras et la demoiselle de Bethune, qu'on accusait d'incontinence et d'avortemens procurés. Furent aussi, par mesme moyen, arrestés le seingneur de Lodon, gentilhomme de sa maison, etc., au nombre de dix, et tous menés à Montargis, où le Roi lui mesme les interrogea et examina sur les desportemens de sa sœur, mesme sur l'enfant qu'il estoit bruit qu'elle avoit fait depuis sa venue en cour.....» Vient ensuite Busbecq, qui mêle l'incident d'une tragédie à cette violence du Roi. Suivant lui, un homme de confiance, courrier de cabinet, envoyé à Rome auprès du duc de Joyeuse, pour lui remettre des lettres de la main de Henry III sur la conduite de la Reine

luxe de la cour et de ses débauches affichées; et Marguerite, accouchée en plein Paris, et qui même semble peu soucieuse de la considération que les vices prudents obtiennent, est enveloppée dans la disgrâce populaire. A peine cependant l'insulte qu'elle vient de subir est-elle connue, — et elle l'est à l'heure même, — que tous se récrient. On n'approuve pas ses désordres, mais on s'indigne bien

L'opinion tourne en faveur de la Reine.

---

de Navarre, aurait été arrêté et tué en France, et ses dépêches enlevées. « Erat hic quidam ob dexteritatem in regiis mandatis et litteris perferendis notissimus, neque enim erat quisquam cui Rex magis fideret, aut cui rectius committi putaret. Hunc miserat ad ducem Ioysium trans Alpes, cum litteris sua manu scriptis bene prolixis, duorum quippe foliorum. Sed cum esset non multum progressus, incidit in quatuor equites, qui iter ejus observabant, qui multis vulneribus confosso litteras Regis abstulerunt, ex quo non pauca secretiora adversariis patefacta arbitrantur. » (Epist. XXII, p. 513.) Dans sa lettre XXIXe, page 528, Busbecq ajoute que le Roi soupçonnait la Reine de complicité dans ce meurtre et dans l'enlèvement des dépêches qui en avait été la suite : « Cædes... quam non sine conscientia sororis perpetratam suspicabatur. » De là, suivant le même ambassadeur, les excès auxquels Henry III s'est porté. Busbecq est le seul chez qui j'aie trouvé ce dernier épisode. Le nom du capitaine des gardes qui exécuta l'ordre du Roi n'est qu'un détail, mais sur ce détail on diffère. Deux auteurs nomment Larchant; un seul, et c'est d'Aubigné, nomme *Salern* (qu'en une harangue Pibrac appelle Soler), mais dans son récit il commet deux erreurs : il dit d'abord que la Reine était accompagnée de la Reine mère; or l'*alibi* de Catherine de Médicis est constaté; il ajoute que l'arrestation eut lieu *à la porte Saint-Jacques,* et cela est également inexact. M. Berger de Xivrey, en une note de son recueil des *Lettres missives de Henry IV,* t. 1, p. 571, raconte que l'officier qui arrêta les dames ne se borna point à leur porter la main à la figure pour leur enlever leur masque, afin de s'assurer s'il n'y avait pas là quelque homme déguisé, mais qu'il les aurait *souffletées.* M. de Xivrey était un homme exact, et il a dû trouver quelque part la mention de cette aggravation d'insulte; mais j'avoue que je n'ai pu, sur ce point, retrouver l'autorité contemporaine. Larchant n'était pas, que je sache, homme à souffleter des femmes, surtout de ce rang.

plus encore contre l'insulteur. Tout l'intérêt tourne vers la femme outragée, et l'on se demande si c'est bien au Roi des mignons à se constituer vengeur de la morale.

Les partis qui le flattent et qui ont l'adresse, pour le miner et en vivre, de l'abandonner à sa faiblesse, le louent de sa conduite. Il ne tarde cependant pas à comprendre qu'il s'est créé un embarras en allant si loin dans ses représailles. Sur-le-champ il écrit de sa main à son beau-frère de Navarre qu'il a banni d'auprès de la Reine deux certaines dames ses confidentes, « qu'il les a chassées comme une vermine très-pernicieuse et non supportable auprès d'une dame de tel lieu (1). » Mais il glisse sur tout le reste et ne dit mot de l'affront sanglant fait à Marguerite elle-même, en plein soleil de midi.

Une correspondance s'ouvre, à ce sujet, entre les deux beaux-frères.

Il n'était guère probable que le Béarnais fût bien sensible à la déconvenue de mesdames de Duras et de Béthune, qui avaient très-mauvais renom dans le monde, que toutes les personnes interrogées chargaient à qui mieux mieux, et pour lesquelles nul ne s'intéressait. Il lui importait peu qu'elles eussent été renvoyées, l'une à son mari, l'autre à son frère, et que la liberté eût été rendue aux autres serviteurs de Marguerite. Mais quand la triste vérité,

(1) Mézeray, *Histoire de France*, t. III, p. 546-547. Voir également Varillas, *Histoire de Henry III*, p. 232-233, édition de Hollande, et les *Mémoires de* Du Plessis-Mornay. Bayle a donné, dans son *Dictionnaire*, au mot Usson, un article fort développé, fort instructif et intéressant sur Marguerite de France, et y a reproduit soigneusement tous les témoignages sur l'affront qu'elle a reçu de son frère. Les Mémoires de la Reine s'arrêtent à son départ pour la France.

qui vole si vite, lui parvint, il sentit son cœur bondir. Sur-le-champ il assembla son conseil, et l'on fut unanime à reconnaître qu'il avait droit d'exiger ou la plus solennelle réparation ou la condamnation publique de sa femme. Dans tous les cas, il refusa péremptoirement de la recevoir.

Henry III presse Henry de Navarre de reprendre sa femme. Bourbon refuse.

De son côté, Henry III adressait de nouvelles dépêches à son beau-frère pour le presser de la reprendre, affirmant qu'il n'avait agi que par zèle pour la dignité personnelle du Béarnais, et qu'il avait reconnu trop tard la fausseté des rapports chargeant l'honneur de la Reine. A force de s'écrire, on envenimait l'incident déjà si grave, on échangeait des mots piquants et aigres. « Ne sçavés-vous pas, écrivait Henry de Valois, comme les rois sont subjects à estre trompés par faux rapports, et que les princesses les plus vertueuses ne sont bien souvent exemptes de la calomnie? Mesme pour le regard de la feue Royne vostre mère, vous sçavez ce qu'on en avoit dict et combien les meschans en ont tousiours mal parlé. » A cette lecture, le Roi de Navarre fut pris d'un rire amer, et en présence de la noblesse qui l'entourait, il s'écria à demi-voix, parlant à l'envoyé de Henry III, M. de Bellièvre : « Mon frère, en vérité, nous la donne belle; il me fait beaucoup d'honneur par toutes ses lettres : tout à l'heure, il m'appeloit cocu, et le voilà qui m'appelle fils de p..... Je l'en remercie (1). »

Mot amer de Henry de Navarre sur la forme des instances du Roi de France.

D'Aubigné se vante d'avoir été tout d'abord dépê-

(1) *Journal de Henry III.*

D'Aubigné est envoyé par le Roi de Navarre auprès de Henry III.

ché par le Roi de Navarre auprès de Henry III pour traiter de cette affaire; et, dans trois de ses ouvrages, il sonne le tocsin des rodomontades dont, à ce propos, il salua le Roi de France. Le choix d'un tel boutefeu eût été peu prudent; on l'eût conçu, néanmoins, dans le premier moment d'effervescence. Toujours est-il qu'il n'y a guère trace de la mission de d'Aubigné que dans d'Aubigné lui-même, tandis que partout des documents originaux prouvent qu'un homme autrement sage, Du Plessis-Mornay, principal ministre du Roi de Navarre, fut envoyé à la cour de France, qui alors se trouvait à Lyon. Plus tard, après le retour de Mornay, M. de Clervant (1) eut, sur ce point, quelques conférences avec la même cour; M. d'Yolet (2) reçut mission spéciale d'y suivre l'affaire; enfin, les dernières paroles furent portées par Guy du Faur de Pibrac et par Bertrand de la Mothe-Fénelon (3). De son côté, Henry III avait envoyé en Béarn le prudent M. de Bellièvre, pour apaiser et terminer le différend. Bellièvre com-

Autres envoyés chargés de négocier touchant l'injure faite à la Reine de Navarre.

(1) M. de Clervant était, avec M. de Chassincourt, envoyé d'ordinaire pour les affaires de la Religion. Dans cette circonstance, il avait porté des explications sur les négociations de M. de Ségur à l'étranger, pour demander des secours.

(2) Pierre de Malras, baron d'Yolet en Auvergne, ancien gouverneur de Buzet en 1572, maréchal de camp en 1575, eut plusieurs missions pour l'observation de la paix en 1578 et années suivantes, et finalement fut envoyé à la cour en 1583.

(3) Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénelon, né en 1523, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, ambassadeur en Angleterre de 1568 à 1575, et en 1581. Il était catholique. Mort le 13 août 1599; homme considérable, négociateur habile. Ses ambassades en Angleterre ont été imprimées par M. Teulet en sept volumes in-8°. Livre excellent et très-utile.

mença par se rendre à Podensac (1) auprès du maréchal de Matignon, pour prendre langue et s'entendre avec lui. Mais le différend, compliqué de tant d'autres griefs, se réveillait sans cesse, et nous l'allons voir traîner encore ses lenteurs de page en page.

Attentats nouveaux de la soldatesque catholique.

Cependant, la soldatesque catholique continuait ses incursions et ses attentats contre les personnes et les propriétés. M. de Joyeuse commettait des imprudences calculées que la cour désavouait du bout des lèvres, tandis qu'elle ne cessait de se plaindre des Huguenots. Encore un peu, et l'on va courir aux armes.

Henry III, qui voyait au fond de la politique des Guise et trouvait leur catholicisme trop intéressé, persécutait les Protestants pour gagner ses rivaux de vitesse. Par son ordre, ou peut-être devançant l'ordre, Matignon avait enlevé, avant le temps, les villes que les Huguenots tenaient comme gages de sûreté, et Henry de Navarre, tout gouverneur titulaire de Guyenne qu'il fût, était déprisé et tenu en échec par le lieutenant du Roi de France en la province. Et de fait, il y aura tout à l'heure en Guyenne trois maîtres qui commanderont au nom de partis divers : le Béarnais, gouverneur titulaire, qui ne sera écouté que dans les villes de la Religion ; Matignon parlant pour le Roi de France, et le gouverneur du château Trompette, Louis de Genouillac, baron de Valhiac, tenant pour la Ligue.

Conflits de pouvoirs.

(1) Podensac ou Potensac, bourg de Guyenne, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Gironde.

La restitution des villes de sûreté aux Huguenots n'est pas accomplie.

Les conventions les plus formelles avaient beau prescrire la restitution de Mont-de-Marsan, qui faisait partie du patrimoine du Roi de Navarre, et qui, assis au confluent de deux rivières, commandait un vaste pays, Matignon sentait trop bien l'importance de cette place pour la rendre; il atermoyait sans cesse, éludait et tergiversait (1).

Lettre du Roi de Navarre au maréchal de Matignon pour se plaindre de l'inexécution de l'édit de pacification.

« Mon Cousin, lui écrit le Roi de Navarre, ce sont choses à la longue insupportables, et que les plus petits ne vouldroyent, ne pourroyent souffrir. Il me fasche fort que ie soye seul à rentrer en ma mayson et à jouyr de l'edyct, et mesmes aprez avoyr fayct tout ce quy restoyt à faire du costé de ceulx de la Relygyon, et que ie soye sy longuement entretenu en paroles et longueurs. De quoy ie seray à la fyn contraynct de me playndre à bon escyent (2). »

On en vient aux violences ouvertes.

Enfin les violences éclatent ouvertement, et Henry de Navarre refuse de traiter avec M. de Bellièvre et de recevoir la Reine jusqu'à l'apaisement des troubles armés et la libération des places. C'est alors que Du Plessis-Mornay, qui entretient de fréquents rapports avec Michel de Montaigne, en sa qualité de maire de Bordeaux, lui adresse, sur les événements du jour, la lettre suivante, écrite le 9 novembre de cette année 1583 :

(1) *Histoire de la vie de messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, etc., sous Henry III, Henry IV et Louis XIII.* Leyde, Elzevier, 1647, in-4°, liv. I, p. 74.

(2) Cette lettre, écrite vers le commencement de septembre 1583, a été publiée par Berger de Xivrey, dans le grand recueil des lettres de Henri IV.

« Monsieur, si mes lettres uous plaisent, les uostres me profitent ; et uous sauez combien le profit passe le plaisir. M. de Bellieure conféra avec M. le mareschal à Potenzac. Soudain apres, renfort de garnison, forme de citadelle, poursuite par ung uice seneschal contre ceulx de la Relligion de Bazas. Qui plus est, garnison à Saint-Seuer, Dacqs, Marmande, Condom, etc. Ce prince a jugé qu'on le uoulloit mener, à ce qu'on prétend, par force ; et que ces deux, bien que par diuerses uoyes, tendoient à mesme but. Uous sçaués la profession qu'il fait de courage : *Flectatur forte facile, at frangatur nunquam*. Ainsy, il a pryé M. de Bellieure de surseoir la proposition de sa principale charge jusques à ce que ces rumeurs d'armes feussent accoisees (1). Cela faict, il aura les oreilles plus disposees, et peut-estre par les oreilles, le cœur. Ung festin preparé, si le feu prend à la cheminee, on le laisse pour courir à l'eau : nous estions preparés à la reception ; le feu se prend en ung coin de ce royaulme, mesmes sous nostre foy, nos amys sont en danger : qui trouuera estrange qu'on desire qu'il y soit pourueu auant de passer oultre ? Adioutés que ce prince ueult auoir le gré tout entier de ce qu'il ueult faire, sans qu'il en soit rien imputé à aultre consideration quelconque. On m'a lasché ung mot Que les aucteurs de ce conseil se pourroient repentir. Le maistre a assés d'esprit pour le prendre de soymesme ; et M. de Bellieure seroit marry que tous les conseils de France luy feussent imputés. Les persuasions peuuent beaucoup sur ma simplicité, les menaces fort peu sur la resolution que j'ay prinse. Et uous sçaurés bien juger pour uos amis en quelle opinion on en par-

Première lettre de Du Plessis Mornay à Michel de Montaigne. 9 novembre 1583.

(1) Apaisées.

lera. Je ne uous diray plus qu'ung mot : L'affaire pour laquelle il estoit ueneu merite sa grauité et experience; mais il se tient tant sur la reputation du Roy, qu'il semble auoir peu de soing de la nostre; et qui uient pour satisfaire une iniure non tant pretendue que recogneue, bien qu'il ait affaire auec l'inférieur, ne doibt tant payer d'auctorité que de raison. Quo acriora ingeras, eo contumacior euadat humor qui mitigandus est : quo saue nisi mitigato, uulnus conualescere nulla ratione potest. Uiderint ipsi; tu etiam atque etiam uale.

» De Mont de Marsan, le 9ème de nouembre 1583.

» Vostre tres humble et tres obeissant à vous faire seruice,

» Du Plessis (1). »

Le Roi de Navarre use de la force pour ressaisir son bien.

24 novembre 1583.

De guerre lasse, se voyant de tout point affronté, le Roi de Navarre prit le parti de ressaisir de vive force ce que de vive force le Roi de France retenait. La place de Mont-de-Marsan fut surprise et enlevée en un coup de main, le lundi 21 novembre. Alors, le Béarnais, qui prise le maire de Bordeaux, et qui est bien aise de donner, par toutes les voies, de la publicité à cet événement, lui en écrit une lettre qui ne s'est pas retrouvée, et Du Plessis-Mornay adresse également sur le même sujet, à ce dernier, quatre jours après l'événement, la dépêche qu'on va lire :

(1) Cette lettre et les suivantes de Du Plessis sont très-bien ponctuées. Elles font partie de mon cabinet, mais elles ont été publiées dans les Mémoires de Du Plessis.

Seconde lettre de Du Plessis-Mornay à Michel de Montaigne, sur la prise de Mont-de-Marsan. 25 novembre 1583.

« Monsieur, le Roy de Nauarre nous a escrit comme il est entré en sa ville de Mont de Marsan. L'insolence extresme de ses subjets, et les remises sans fin de M. le Mareschal, luy ont faict prendre ceste uoye. Uous sçaués que toutes nos affections ont quelque borne; il estoit mal aisé que sa patience n'en eust, mesme puisque leur folie n'en uouloit point auoir. Cependant, Dieu nous a faict la grace que tout s'est passé auec fort peu de sang et sans pillage, et nous puis asseurer que, sans la crainte du contraire, il y a six mois que nous pouuions estre dedans (1). J'estime que par gens de considération ceste action ne sera mal interpretee : l'intention du Roy, selon ses edicts et mandemens, estoit que nous y rentrissions. La seule obstination de ceulx de la ville supportés, comme les lettres que nous auons en main nous tesmoignent, nous y faisoit obstacle. C'est comme si les mareschaulx des logis du Roy nous auoient donné ung logis, et que, sur le refus de l'hoste, nous feissions obeir la croye (2); et j'ose uous dire plus, que, sans encourir ung mespris public, que je redoute plus que la haine, nous ne

(1) « Deux hommes, pour tout, courans à l'allarme, y ont esté tués, que la voix de tous les gens de bien de la ville adiugeoit de longtemps à fin plus miserable. » *Lettre de Du Plessis à M. de Salettes*, en date du 23 novembre 1583, p. 383, t. II des *Mémoires de Du Plessis-Mornay*, édition Auguis, 1824. Voir aussi *Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, dédiée *à la Postérité*. A Maillé, par Jean Mousset. 1616, 1618 et 1620, 3 tomes en 1 vol. in-fol., t. II, liv. V, ch. 5.

(2) Quand un logement était donné par les maréchaux des logis et fourriers du Roi, pour sa suite ou pour celle des princes, ils marquaient à la craie (on écrivait *croye*) sur la porte : « *Pour* monsieur tel ou tel. » Le *Pour* se pratiquait également dans les palais du souverain. C'est ce qu'on appelait le *Pour à la craie*, et c'était un ordre royal. Cet usage s'est maintenu en France dans les palais de la Couronne, et il est aussi appliqué dans les cours étrangères de la maison de Bourbon.

pouuions allonger nostre patience. A ceulx qui en eussent peu prendre ou donner l'allarme, nous auons soigneusement escrit de toutes parts, et ne doibuent presumer de ceste reprise de possession, ordinaire au moindre gentilhomme de ce royaume, rien de public ni extresme. A uous qui n'estes, en cette tranquillité d'esprit, ni remuant, ni remué pour peu de chose, nous escriuons à aultre fin, non pour uous asseurer de nostre intention, qui uous est prou cogneue et ne uous peult estre cachee, soit pour nostre franchise, soit pour la poincte de uostre esprit, mais pour uous en rendre plege et tesmoing, si besoing est, enuers ceulx qui iugent mal de nous, faulte de nous uoir, et par uoir plus tost par les yeux d'aultruy que par les leurs. Que voulez-vous plus? M. de Castelnau l'a faict; c'est uostre amy, qui plus est, non suspect pour la Relligion, mais emeu de la seule equité de nostre cause (1) : *Si quid peccatum dicunt in forma, compensetur uelim in materia;* ce que certes nous faisons, auons faict et ferons, leur monstrans par effect qu'il nous est plus naturel de pardonner les faultes, qu'il ne leur seroit peult estre de les amender. Sur ces entrefaictes, nous arriue M. de

---

(1) Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière, baron de Jonville et de Concressant, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Saint-Dizier, un des hommes qui ont le mieux compris la vraie politique de la France, négociateur habile en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Savoie, à Rome. Il servit avec distinction aux journées de Jarnac et de Moncontour. Né en 1520, mort en 1592. Il était catholique.

Dans les manuscrits de Béthune, nº 8860, à la Bibliothèque impériale, on trouve une lettre du marécha de Matignon, qui dit à Henry III, sous la date du 20 novembre 1 83, à propos de cette prise de Mont-de-Marsan : « C'est Castelnau, qui est catholique, qui a fait et exécuté l'entreprise. »

Bellieure, et uous scaués pourquoy : *Grauitati ego sane silentium opponam.* C'est la sœur de mon Roy, la femme de mon maistre, l'ung agent en ce faict, et l'aultre patient, prudent, qui employe sa prudence à ne s'y employer point. Si on parle d'une satisfaction d'iniure, ce n'est au seruiteur à estimer celle de son maistre. Et qui n'est légitime estimateur de l'iniure, de la satisfaction ne le sera-t-il point? Je le uous ay dict et le redis encore, si j'estois deschargé de ce faix, je saulterois, ce me semble, soubs le bast et entre les coffres que je porte; mais Dieu a uoulleu essayer mes reins soubs une charge plus forte, et je me confie en luy qu'elle ne m'accablera point. *Hæc tibi, et suo judicio.* Au reste, faictes estat de nostre amitié comme d'une tres ancienne, et toutesfois tousiours recente; et de mesme foy je le feray de la uostre, que je pense cognoistre en la mienne mieulx qu'en toute aultre chose. Uous en ferés la preuue où et quand il uous plaira, et me trouuerés sans exception uostre tres humble et tres obeissant et déuoué seruiteur.

» De Mont de Marsan, le 25me nouembre 1583.

» Du Plessis. »

Sur-le-champ, Matignon use de représailles. Non-seulement il fait entrer une forte garnison à Bazas, qui avait été donnée comme sûreté aux Protestants, mais il en met une dans les villes les plus voisines de Nérac, la principale résidence du Roi de Navarre, et il l'enserre en un réseau d'étroite et importune surveillance. On s'anime, on récrimine, on aiguise ses armes de part et d'autre. Les théologiens écument et fulminent. Ici, des partis

Représailles de Matignon.

de Huguenots courent le pays; là, des partis de Royalistes; et quelques-uns, comme il arrive en ces temps de désordre, font la guerre de pillage, sans distinction d'amis ni d'ennemis. Des arquebusiers sans commission se tiennent sur la lisière de deux divers ressorts et gouvernements, pour trouver leur sûreté en passant légèrement de l'un en l'autre (1). Quelques-uns enfin se font des forteresses de leurs propres maisons pour abriter leurs méfaits.

Nouvelle lettre de Du Plessis-Mornay à Montaigne, en date de Mont-de-Marsan, le 18 décembre 1583.

Troisième lettre de Du Plessis-Mornay a Montaigne. 18 décembre 1583.

« Monsieur, lui dit-il, nous apperceuons, par les lettres que M. de Bellieure escrit au Roy de Nauarre, que le Roy a esté mal informé de ce qui s'est passé icy. Sur fausses presuppositions, on ne peult que conclurre faulx, et j'espere, quand il aura sceu la uerité, tant par lettres de M. de Bellieure que par les nostres, qu'il prendra le tout en meilleure part. Ce qui est ueniel à M. de Joyeuse ne nous doibt poinct estre mortel. Encores nostre action, en toute circonstance, est-elle plus supportable. Cependant, on nous circuit de garnisons pour tirer la chose en consequence. On n'a poinct ainsi procedé contre les aultres; et ceste inegalité ne peult proceder que de la passion de quelques ungs. Ce prince ne pense qu'à la paix; et je desire fort qu'on ne le presse poinct oultre mesure. Vous le cognoissez : mesmes

Les violences contre les domaines du Roi de Navarre augmentent.

(1) Cet abus se pratiqua fréquemment pendant toute la durée de la guerre de Guyenne. Voir une lettre de Pressac au maréchal de Matignon, en date de Saurillac, le 23 avril 1585. Papiers de la famille du prince de Monaco.

lorsqu'il doibt craindre, il ne ueult pas. Je pense que la prudence de M. de Bellieure moderera toutes choses. Ces inconueniens appaisés, *uideo cætera procliuia;* et uous en aurés des marques, mais qui doibuent estre aidees. Je suis et seray tousiours uostre tres humble et tres obeissant à vous faire seruice.

» De Mont de Marsan, le 18me décembre 1583.

» Du Plessis. »

Les affaires étaient trop difficiles et trop litigieuses pour avoir une prompte issue. Les esprits étaient trop aigris pour se calmer. En même temps que le Roi de Navarre avait devancé l'ambassade de M. de Bellièvre par l'envoi de Du Plessis et d'autres négociateurs près du Roi de France, pour l'arrangement de l'affaire de la Reine Marguerite, il avait aussi dépêché François de Ségur-Pardeilhan, gentilhomme de sa chambre et surintendant de la maison et couronne de Navarre, auprès des princes allemands, pour en solliciter d'urgence appui et secours. Sur ces entrefaites, le Roi d'Espagne, Philippe II, profitant de la mésintelligence qui existe entre les deux beaux-frères, fait au Béarnais les offres les plus magnifiques, s'il veut déclarer la guerre à Henry III. Le Roi de Navarre refuse, et il dépêche de nouveau à Paris Du Plessis-Mornay, pour dévoiler au Roi les tentatives de corruption de Philippe II auprès de lui, et les intelligences de ce prince avec les Lorrains. Avant de partir, Du Plessis, sans trahir le secret de sa mission nouvelle, adresse une quatrième lettre à son

L'affaire de la Reine continue.

Le Roi envoie une mission en Allemagne pour solliciter des secours.

Le Roi d'Espagne tente de gagner le Roi de Navarre.

ami le maire de Bordeaux. Voici cette lettre, écrite de Mont-de-Marsan, le dernier jour de l'an 1583 :

Quatrième lettre de Du Plessis-Mornay à Montaigne. 31 décembre 1583.

« Monsieur, nos conseils despendent en partie des lieux où uous estes; car nous ne parons que les coups. Si on nous laisse en paix, nous n'aurons poinct de guerre : gens qui ne peuuent que perdre, n'y entrent pas uolontiers que pour sortir d'ung plus grand mal; et nous auons assés d'esprit pour cognoistre qu'au lieu que les aultres la nous faisant, acquierent des biens et des dignités, nous, au contraire, hasardons humainement les nostres. Si on nous assault (et je crois que ce n'est la volonté du Roy), ce prince n'est pas né pour ceder à ung desespoir, et quittera tousiours son manteau au uent du midi, plus tost qu'au septentrion. Vous sçaués l'histoire de Plutarque. Nous apperceuons que le Roy s'offence. C'est à mon aduis sur les faulses nouuelles quon luy a peu escrire; aultrement il n'est croyable que la prise d'Aleth feust entendue de luy auec moins de mescontentement que celle de ceste ville. Vous scaués les circonstances des deux. Ce qu'il y a d'inégalité est pour nous et à nostre aduantage. Du voyaige de M. de Segur, nous en satisfaisons à Sa Maiesté. Nostre but n'a esté que de monstrer que nos paisibles déportements ne procedoient de nécessité, ains de bonne volonté. Ce prince a cogneu qu'on interpretoit sa patience à faulte de moyens; il desire doresenauant qu'elle retienne le nom de patience, de moderation et de uertu. Je uous escris franchement à ma façon. Nous sommes prou aduertis des préparatifs qu'on faict. Si on continue, au moins ne pourra on trouuer estrange que nous mettions la main au deuant. Je sçay que vous y apportés le bien que vous pouués.

Croyez que, de ma part, je n'y obmets rien. Et au reste, je suis et seray tousiours uostre tres humble et tres obeissant a vous faire seruice.

» De Mont de Marsan, le 31me décembre 1583.

» Du Plessis. »

Enfin, grâce à certaines concessions mutuelles, auxquelles n'avaient pas nui les négociations de Montaigne, on s'abstint d'en venir aux mains, et les commencements de 1584 furent assez paisibles dans cette Guyenne volcanique. On s'observait l'arme au bras.

Encore l'affaire de la Reine.

Cependant, les négociations entamées entre Henry III et le Roi de Navarre, touchant la Reine Marguerite, ne se terminaient point. Bellièvre, à bout de voies, avait pris les dernières instructions de son maître, qui tergiversait encore, et au fond ne voulait rien céder. Henry de Navarre, de son côté, cédait beaucoup, cédait trop peut-être, mais s'obstinait à ne point recevoir sa femme, tant que les garnisons ne seraient pas retirées. Du Plessis écrivit une dernière fois à Michel de Montaigne, le 25 janvier, sur cet interminable litige.

Cinquième lettre de Du Plessis-Mornay à Montaigne. 25 janvier 1584.

« Monsieur, nous auons ouï M. de Bellieure. A dire uray, il n'a proposé aultre satisfaction à l'indignité faicte à la royne de Nauarre, que l'aucthorité et liberté qu'a ung roy à l'endroict de ses subiects (1). Raison,

(1) Les Mémoires de Du Plessis-Mornay ont donné une mauvaise version de cette phrase ; ils impriment ; « Il n'a proposé autre satis-

comme vous scaués, qui tient plus du vinaigre que de l'huile, et mal propre à une playe si sensible et en partie si nerueuse, et, je ne sçais, si j'ose dire, peu conuenable à la grandeur de nos princes françois, qui ont tousjours attrempé leur souueraine puissance d'une equité gracieuse, et n'ont jamais disposé de l'honneur de leurs moindres subiects que de gré à gré. Toutesfois, le Roy de Nauarre a voulleu monstrer qu'il aimoit mieulx rendre le Roy satisfaict que de l'estre en soymesmes. Et, pour cest effect, s'est resolleu de ployer son honneur soubs le respect de ses commandemens, se resoluant d'aller voir et receuoir la Royne sa femme, en sa maison de Nerac : seulement, qu'on leuast les garnisons qu'on auoit mises aulx enuirons, tant afin que ceste reception n'eust aulcune apparence de force, que pour la seureté de leur seiour. Vous scaués s'il est ciuil de la receuoir en maison empruntee ou inciuil de demander liberté en la sienne. M. de Bellieure toutesfois en a faict difficulté tres-grande; et, de ce pas, a esté depesché, ce jourd'huy, M. de Cleruant vers la Royne de Nauarre, et de là tirera vers Leurs Majestés, lesquelles, à mon aduis, se representant le faict passé, et le considerant en la personne du Roy de Nauarre, ne le vouldront esconduire en si petit accessoire, puisqu'en chose de telle importance il a cedé le principal. Jugés en quelle peine ces gens nous mettent. Nous auions reduict tout à meilleur poinct que presque il n'estoit à esperer, et maintenant ils marchandent sur ung rien, et nous font perdre credit, si nostre sincerité n'estoit bien cogneue

Dernières conditions du Béarnais avant de reprendre sa femme.

---

faction, que l'indignité faitte à la Royne de Navarre et l'autorité et liberté.... » Le texte est ici rétabli d'après l'original.

enuers nostre maistre. Je remets le tout à Dieu, monsieur, lequel je prye vous donner en toute prosperité longue vie.

» De Mont de Marsan, le 25me janvier 1584.

» Vostre tres humble et tres obeissant seruiteur,

» Du Plessis. »

Henry III était préoccupé et blessé surtout des négociations de Ségur avec l'étranger, pour former, ce disait-on, une grande *République chrétienne;* et Henry de Bourbon, à qui l'espérance de secours d'Élisabeth d'Angleterre, les recherches d'amitié et d'union des princes d'Allemagne haussaient le cœur, mais qui pressentait qu'il aurait à la fois sur les bras et le Roi et la Ligue; Bourbon qui voyait bien que le Roi de France le tenait pour criminel de lèse-majesté, sentait qu'il avait d'autant plus à sauvegarder ses États et sa personne. Henry III faisait à Bellièvre et faisait faire à Henry de Navarre les plus belles protestations du monde, tout en gardant ses défiances. Aussi, les négociations, entamées, abandonnées, reprises, n'aboutissaient-elles point. La Reine humiliée, mais qui à son sort en France préférait l'espoir d'une situation meilleure en Gascogne, écrivit à son mari pour le presser de conclure un arrangement avec le Roi de France.

Dangers que court le Roi de Navarre; sa prudence.

« Monsieur, lui disait-elle, s'en allant Mrs de Pibrac et de Lamotte Fenelon, ie nay voullu les laissé partir sans les accompagner de ceste lettre qui sera, Monsieur, pour vous suplier de croire que M. de Pibrac ne prendra iamais comision pour vous conseilier aultre

Lettre de Marguerite de France à son mari pour le presser de la reprendre. Janvier 1584.

chose que ce qui cera de vostre bien, conservation et grandeur. Ils vous diront comme la Reine sest deliberee de faire sortir la garnison d'Agen. Je vous suplie, Monsieur, que vostre retardement ne rompe une si bonne deliberation, et que ie puisse auoir cet heur que ie souhaitte tant de vous voir, ce que ie prie Dieu qui puisse auec vostre consentement aduenir.

» Vostre tres humble et tres obeissante femme,

» Au Roy de Nauarre, monsieur mon mary. »

Le désir de reprendre sa femme entre pour peu de chose dans les arrangements de Henry de Navarre.

A dire vrai, l'Hélène qui devait être le prix de tant de guerres, de paroles et d'écritures, semblait assez peu préoccuper les veilles du Béarnais, et l'on ne trouve guère que le souci de la reprendre entrât pour beaucoup dans les arrangements du mari dédaigneux et offensé. Il ne la condamnait ni ne la justifiait en paroles; il la méprisait au fond du cœur, et il le lui fit bien sentir quand il lui rouvrit les portes de Nérac, alors que Henry III, honteux de la violence maladroite qui avait imprimé une tache sur sa propre maison, exténué d'efforts et de discours sur cette affaire misérable, se laissa aller enfin à passer, ou peu s'en faut, par les modestes conditions exigées, et retira ses garnisons qui occupaient Condom et Agen et cernaient Nérac (1). Bazas fut excepté jusqu'à nouvel ordre.

(1) Cette affaire qui occupait tant l'opinion publique, était entourée d'obscurités. Tandis qu'à Paris on croyait la réconciliation opérée,

On voit par une lettre de Henry de Navarre à Bellièvre, en date des premiers jours de février 1584, et qui existe à la Bibliothèque impériale de Pétersbourg, que l'affaire fut terminée dans ce même mois de février. « Monsieur de Bellièvre, dit le Roi, je connois de plus en plus l'affection que vous aués aux commandemens de Sa Majesté, ayant pryns la peyne d'aller yncontinant a Bourdeaux pour les faire effectuer et leuer les difficultez qui s'y trouuoient. Aussitost que je serai asseuré que les garnisons seront ostees, suivant l'intention du Roy, je partiray pour aller à Nérac et pour y recevoir ma femme, ainsy que le sieur Praylon vous dira plus partyculyerement. »

Une autre lettre du Roi, écrite vers le milieu du même mois, et qui existe à la même Bibliothèque, est encore plus explicite : « Monsieur de Bellièvre,

---

elle était encore un objet de discussion. En effet, dans sa lettre XXIXe, page 528, Busbecq dit, à la date du 4 décembre 1583, que la Reine de Navarre, retournée auprès de son mari, en a été reçue avec bonne grâce, mais qu'elle vit cependant séparée de lui, jusqu'à ce que la question du crime qui lui est imputé ait été vidée. A cet effet, Bellièvre a été envoyé auprès du Roi de Navarre, pour chanter la palinodie au nom du Roi de France, et arranger l'affaire entre les deux cours. « Regina Navarræ pervenit ad virum, a quo satis comiter fuit accepta; vivit tamen ab eo sejuncta, donec de flagitii, cujus insimulatur, veritate constiterit. Ea de causa missus ad Navarrum Bellieurius, ut palinodiam Regis nomine canat, et rem inter eos componat. »

La nouvelle était anticipée, car le 15 janvier suivant, Busbecq chante la palinodie à son tour et annonce que si la Reine n'est pas encore rentrée en grâce auprès de son mari, le bon accord ne tardera pas à s'établir (p. 536 et 537). Et voilà bien la destinée des chroniqueurs! Celui-ci est un ambassadeur qui dispose de nombreux moyens d'information, et cependant il se trompe. Soyons indulgents pour la postérité, quand elle éprouve tant de difficultés à débrouiller un fait ancien.

depuys vous auoyr escript, j'ai ouy Monsr de Clernau et veu la despesche que le Roy m'a envoyee par luy, par laquelle il me mande auoir ordonné à Mons. le mareschal de Matignon de tyrer des vylles de Condom et Agen les deus compagnyes quy y ont este mises, afin que je puysse myeulx, a mon playsyr, receuoyr ma femme en ma mayson de Nerac. »

CHAPITRE IV.

SIGNES DU TEMPS. — NOUVELLES DE COUR ET DE GUERRE.

Quis furor, ô cives! quis tanta licentia ferri!
(LUCAN., I, 3.)

La mort du duc d'Anjou fait du Béarnais l'héritier présomptif de la couronne de France.

Survint, le 10 juin 1584, la mort de *Monsieur*, duc d'Anjou, dernier des fils de Henry II. Cette mort rapprochait du trône de France Henry de Navarre, en attendant que la mort de Henry III le fit roi. Alors toutes les ambitions éveillées se dressent et s'agitent.

Henry III.

Ce Henry III n'avait, à la vérité, que trente-trois ans, deux de plus que son beau-frère de Navarre; mais ridicule par ses petitesses, odieux par ses cruautés, rebutant par ses vices, imprévoyant et décousu dans sa politique, n'ayant plus de courage que contre les femmes, comme le dit en ses Mémoires sa sœur Marguerite, il dégoûtait tous les partis. Ici, appuyé sur nos divisions, Philippe II d'Espagne rêve la conquête de la France; là, les Guise, une prétendue restauration à leur profit; les grands,

l'érection de petites principautés en leur faveur. A travers toutes ces rivalités et intrigues, les doctrines les plus fougueuses de la démagogie sont soutenues par la prédication de moines factieux; et ces prétendus ministres de paix remuent les entrailles du peuple et l'exhortent à jouer du couteau. Arrive 1585 : les Guise se démasquent et la Ligue éclate. Henry III, effrayé, et qui ne saurait faire encore cause commune avec elle, dépêche auprès du Roi de Navarre, pour l'engager à se faire catholique et à venir à la cour. Bourbon refuse. Le Roi de France recueille le fruit de son imprudence.

Année 1585. La Ligue éclate.

Cette Ligue, il ne faut pas croire qu'elle fût tout d'abord sortie du cerveau des Guise, armée de la prévision de ses lointaines conséquences, de la prétention au trône; non, elle avait eu ses phases diverses, ses aspirations successives. Sa politique, bornée, au début, à servir de contre-poids aux envahissements du Calvinisme, avait grandi avec les faiblesses du Roi, avec les méfiances, le mépris et le dégoût qu'il inspirait. D'un coup, il eût pu la détruire aux États de Blois; mais il avait cru l'anéantir alors ou s'en faire un instrument, en s'en déclarant le chef. Mesure adroite à la rigueur, s'il eût su dès lors miner sourdement la cabale. Malheureusement, la crise passée, il agit comme s'il eût été assuré qu'elle ne dût plus se reproduire; il s'endormit dans la politique des rois fainéants; il vécut au jour le jour et laissa se fortifier et s'étendre, sous l'autorité de son nom royal, une faction formidable, qui devait saper son trône et

Son origine.

La Ligue forte de la faiblesse du Roi.

Terreurs de Henry III.

bouleverser l'empire. D'un côté, Henry III est satisfait d'une levée de boucliers entre Henry de Navarre et les Guise; mais de l'autre, il frémit de l'ascendant du héros qui s'est révélé ; de l'ascendant de la Ligue, qui rayonne au loin, enlace la France et rattache ses anneaux à l'étranger. Le prudent et adroit Matignon a l'œil à tout, tenant en bride Ligueurs et Huguenots; et ce fut cette même année 1585, dans le mois de mai, qu'eut lieu la *monstre générale*, c'est-à-dire la revue de tous les habitants armés de Bordeaux, préparée par lui.

L'année 1585 s'annonce par des agitations.

Le commencement de cette année 1585 ne fut pas aussi calme que l'avait été celui de l'année précédente. Les circonstances étaient plus tendues; et si l'on n'en était pas encore venu aux mains, tout frémissait, tout menaçait, et la mêlée n'était pas loin.

Le maréchal de Matignon devient magnifique.

Pour son compte, le maréchal, devenu magnifique, faisait faire des remontes en Espagne et enrichissait ses propres écuries (1). Voici une

(1) Suivant Brantôme, il était assez mal équipé, avec une fortune mal en point, quand il partit pour sa lieutenance de Guyenne, et il en revint fort grassement pourvu; « car de dix mille livres de rentes qu'il avoit quand il alla en Guyenne, il est mort en ayant acquis cent mille, en douze ans qu'il en a esté gouverneur. C'est gratter cela. Aussy a on dict de luy après sa mort : « Bienheureux est le fils de qui l'âme du » père est damnée, » qui est une vieille maxime que l'on ne se peut jamais tant tout à coup enrichir, que l'on ne se donne au diable. » (BRANTÔME, *OEuvres complètes*, t. IV, p. 43.) Et plus loin : « Il est mort le plus riche gentil homme de France; dont il me souvient que lorsqu'il estoit nostre mareschal de camp en cette petite armée de M. de Nevers contre Monsieur, il n'avoit que dix chevaux de son train..... et par Dieu, moy qui n'estois qu'un petit compagnon, j'en avois bien autant. » (*Ibid.*) Et plus tard il avait un haras et des plus fins.

lettre que lui écrivait à ce sujet, le 12 janvier, l'envoyé de France à Madrid, un de ses fidèles informateurs; car s'il savait soigner ses intérêts personnels, il ne négligeait pas non plus les intérêts du Roi, et, grâce à son art, tous les yeux étaient ouverts à son service pour éclairer les scènes qui l'entouraient.

« Monseigneur, il y a quelques jours que je vous anoys escript qu'il me sembloit que sjl vous eust pleu enuoyer icy lun de voz seruiteurs deuant le partement du Roy cath. pour son voiaige daragon, que vous eussiez este mieux seruj en lachapt de voz cheuaulx, sur quoy vous ne mauez rien commande. Je croy que au plus tard je partiray dicy dans un moys, car led. Roy sacheminera dans quinze jours. Nous eussions prins icy vn coupple de cheuaulx des meilleurs, ce que moy seul je n'ose fere, car je nen saiche pas vn quj me contente ne que je acheptasse pour moy. Saduanturant, lon rencontre quelques foys mieux que lon ne pense. Jen cherche deux ou troys pour passer si je puys, quant je men yray dicy, quj sera bien tost, come vous aurez entendu, Monsieur de Pougny estant nommé pour venir icy ambassadeur (1). Mays je ne puys trouuer un cheual cõe je scay qu'ils sont estimez en France. Monseigneur, aduisez, s'il vous plaist, à me cõmander ce qui sera de vostre seruice, ce que j'obserueray auec

Lettre de l'envoye de France à Madrid, au maréchal de Matignon. 12 janvier 1585.

(1) Jean d'Angennes, seigneur de Poigny et de Boisorcan. Il était en 1575 gentilhomme ordinaire de la chambre de Henry III et chambellan du Roi de Navarre. Il fut ambassadeur de ce dernier prince en Savoie et Allemagne, fait chevalier des ordres en 1585, et envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Philippe II par le Roi de France. Mort en 1593.

Philippe II sera à Saragosse au mois de février.

le debuoir de tres humble seruiteur. Lon tient que vers la fin de feb. le Roy cath. sera a Saragoce, et que, au mesme temps, monsieur le duc de Sauoye y arrivera ou bien tost aprez. Cependant toutes choses sont icy en tranquilite et repos. Dieu nous y conserue par de la, ce que par la prudence du Roy et de ceux quj ont les principalles charges nous debuons esperer, cõe de deca lon sattend au contrayre.

Mission secrète d'un nommé Ferrand en Espagne.

» Lon ma voulu fere acroyre que Monsieur le duc de Montmorancy auoit enuoyé par deca vn gentilhõe italien qui a charge en sa compaignie de gendarmes nommé le Sr Ferrand, marié en Languedoc a vne mad^lle de Pagan ou Pajen, et qu'il venoit demander de largent, mays je ne lay sceu descouurir, quelque diligence que jaye faicte. Je vous supplie, Monseigneur, si vous auez aupres de vous quelqu'un quj cognoisse ceux que mond. Sr de Montmorancy a auprez de luy, fẽ scauoir si ces noms la sont cogneus en Languedoc, car il importe au seruice du Roy que jesclarcisse la verite de cest auis, craignant que l'on couure quelque aultre negociation soubs le nom de mond. Sr de Montmorancy / car il est certain qu'il y a icy quelquun quj pretend recouurer de largent quj a esté promis en France /. Lon ma dict que le commandeur Moreau avoit esté aresté par de la, ce que je ne croy pas non plus, encor quil y ait plus de deux moys qu'il est hors dicy. Lon craint fort par deça que le Roy de Nauarre ne sen aille trouuer le Roy, faisant quelque discours que si les volontez estoient bien vnies en France que lon pourroit bien escoutter auec d'aultres oreilles les deputtez des Estats des Pays Bas. Aussi que lestablissement des vns vient de la diuision des aultres. Je desire estre tenu de voz tres humbles serui-

Le Roi de Navarre.

teurs quj sera la fin de toutes les lettres que je vous scauroys escrire, nayant plus par cellecy qua prier Dieu,

» Monseigneur, quil vous donne en santte tres heureuse et tres longue vie.

» De Madrid, ce xij^e^ januier 1585.

» Vostre tres hūble et tres obeissant seruiteur,

» LONGLEE.

» Monseigneur, je suis tous les jours solicité du lieutenant ciuil de Madrid de vous fere tres humble recommandation du prisonnier hespaignol. »

On est en plein drame; la neuvième guerre civile, celle qui fut surnommée la *guerre des Trois Henry*, va éclater, et le sort décidera qui doit l'emporter, ou des armes royalistes de Henry III, ou de la croix des Ligueurs marchant sous Henry de Guise, ou du drapeau de Calvin porté par Henry de Navarre. La guerre des Trois Henry va éclater.

C'est le moment des professions de foi et des grands dévouements, pour ceux qui ne sont pas encore à l'action. C'est aussi le moment des dénonciations et des calomnies souterraines ou patentes. Louis de Saint-Gelais, dit de Lézignem, baron de la Motte Sainte-Heraye, seigneur de Lanssac et de Pressy, chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, surintendant de sa maison, l'un des prédécesseurs de Montaigne à la mairie de Bordeaux, et qui, retenu à la cour, n'avait guère gouverné la ville que de loin, le même enfin à qui Montaigne adressa, en 1571, la dédicace de la *Ménagerie de Xénophon*, mise en français, par Es-

tienne de la Boëtie, avait laissé lignée (1). De sa première femme Jeanne, fille de Philippes, seigneur de La Roche-Andry, en Angoumois, il avait eu un fils, Guy de Saint-Gelais, dit de Lesignem, seigneur de Lanssac, mort fort âgé, en 1622, après avoir beaucoup servi dans la marine, à l'époque des guerres de religion. Ce Guy avait épousé Antoinette Raffin, fille et héritière de François Raffin, dit Poton, et de Nicole de Roy-Chavigny, dame de Balon. Raffin était seigneur d'Azay-le-Rideau, capitaine des gardes du corps du Roi, sénéchal d'Agenois, homme de détermination et de vigueur. Guy de Saint-Gelais était lui-même fort estimé pour la netteté de son caractère et son dévouement à la cause royale. Attaqué dans ces sentiments auprès du maréchal de Matignon, son allié, il croit avoir à se défendre. Il adresse la lettre suivante au maréchal :

Lettre de Guy de Lanssac au maréchal de Matignon. A Royan, le 20 janvier 1585.

Protestations de loyalisme.

« Monseigneur, il fault que tout passionné je vous die que je veuxs estre dempné après ma mort et deshonoré durant ma vie, si j'ay jamais pencé à mentremectre daccorder le Roy de Nav^re^ et Monsieur de Guyse, et moings d'en mettre aucun article en anant; et quiconque la deist à la Court dudit Sr Roy le respestast.

(1) Politique habile, Louis de Lanssac, le père, avait été ambassadeur à Rome en 1554, et au concile de Trente. Il était aussi chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller en son conseil privé, surintendant de ses finances, capitaine de cinquante gentilshommes d'armes, dits *becs de corbin*, dont il ne restait plus sous Louis XIV qu'une seule compagnie, commandée par le comte du Charmel. Ce Du Charmel fut le dernier capitaine des *becs de corbin*, sa charge ayant été tout à fait supprimée quand il fit retraite à l'Oratoire, en 1687. Louis de Lanssac mourut en 1589.

Et Monsieur le prince de Condé ha faulcement parlé. Et veuxs estre estimé le plus meschant des hommes, si jay eu lettre de mondict Sr de Guyse, il y ha plus de dixs mois, et ne scay quel différend il y peult auoir entre euxs ; sinon ce que chascun sçait et deist que ledit Sr Roy est de religion contraire à celle de mon dit Sr de Guyse et quilz ne saiment guieres. Voilla, Monseigneur, la veritté de ceste faulce et tres malicieuse et faicte a desseing calompnie et imposture. Je sçay bien que ceuxs de ceste farine m'appellent GUISART. Vraiement si par necessitté il failloit estre ou Guisart ou Huguenot, je veuxs bien quilz saichent que je le serois mille fois plus tost que Huguenot, que je crois estre le mesme que Héréticque. Et tant sen fault qu'à ceste faction je ueuille servir. Que je ne ueuxs auoir nulle praticque ne intelligence auec euxs. Et na tenu qu'à moy que je n'y aie esté bien reçeu, car despuis peu j'en ay esté recherché assés curieusement. Il me suffist destre de tresfidelle affection et de debuoir subiect du Roy, et, quant à Monsieur de Guyse, de luy estre seruiteur volontaire, comme dun Prince que, despuis 26 ans, j'ay cogneu nourri près du Roy à la court et en ses armées où il auoit reputation d'estre Prince vertueux et bien meritté de Sa M^{té}; et aussi que tousiours luy et les siens m'ont faict cest honneur de m'aimer et estimer. Mais pour cella je n'accepte le tiltre de Guisart. Aussi, m'est-il donné de gens qui me cognoissent peu et qui me ueullent mal mortel, et que je naime guieres plus.

Il se défend d'être un Guisart.

» Et quand à ce que ie suis venu en ce lieu, Monseigneur, il est vray, et m'en croiés, que seullement pour changer d'air, pour me cacher à ces fauxs bruicts et vivre en quelque tranquillité, je my suis rendu. Ce que

ie neusse sçeu fayre à Bourg (1) ny à Bourdeauxs, et ne peuxs pencer pourquoy on troune estrange que je aille ou vieigne où bon me semble. Je ne porte auecques moy qu'unne fieure quarte et nulle contagion. Que si j'ay laissé à ma mayson de quoy la guarder, je l'ay faict pour le seruice du Roy et me conserver ce peu de Bien que jay; toutesfois auecques ceste condition que s'il vous plaisoit y en mettre d'aultres, que mesmes les miens en sortiroient. Car, Monseigneur, pour vostre particulier, je vous suis deuotieuxs seruiteur; et, pour le lieu que vous tenés, j'ay ceste inreuocable resolution de vous obeir en tout et sur tout. Je vous supplie que cella soit deist unne fois pour toutes; et pour la fin que vous me faciez ceste grace de n'adiouster foy à ceux qui n'en ont que sur le bort des leures et qui me sont ennemis. J'ay deist à ce porteur plusieurs aultres petittes particularittés: il vous plaisra les recepuoir de luy comme venant de moy en bonne part, et me tenir tres humblement ramenteu en voz bonnes graces. Priant Dieu vous donner,

» Monseigneur, en parfaite santé très-longue et très-contente vie.

» A Royau, ce 20me janvier 1585.

» Votre tres-humble allié et seruiteur,

» LANSSAC. »

Un peu plus tard, le dernier de février, la peur prit à Lanssac, à la nouvelle que sa maison de Bourg, occupée après son départ et gardée par un

(1) Bourg-sur-Mer, petit port de l'arrondissement de Blaye, département de la Gironde, non loin du confluent de la Garonne et de la Dordogne.

capitaine royaliste, vient d'être abandonnée par cet homme à cause d'un service qui l'appelle ailleurs. Lanssac demande que le maréchal lui laisse ce capitaine, qui est « personne saige et bien aduisaye, pour empescher que l'insolence de quelques fols orgueilleuxs et outrecuidés de Bourg ne causent quelque escandalle entre eux et ses gens. » — « Je sais, ajoute-t-il, que l'envie et haine que me portent les heretiques et quelques atheïstes de Bordeauxs vous solliciteront de ne me gradifier en ma requeste si juste; mais ce seroit vnne dure chose que je ne peusse disposer de ma maison que à la fantaisie de telles gens. Vrayment, j'aime mieuxs mourir que d'y consentir. »

Nouvelle lettre de Lanssac à Matignon. 28 février 1585.

« La femme de ce Lanssac » a aussi, comme on le va voir, ses expressions de dévouement pour Matignon.

Lettre d'Antoinette Raffin, femme de Guy de Lanssac, au maréchal de Matignon, sur des assemblées secrètes d'hérétiques. Bourg, 6 février 1585.

« Monsieur, lui écrit-elle, j'ay esté aduertie par plusieurs de noz amys, que les Huguenotz ont intelligence en ceste ville auecques des habitants d'icelle qui dineulgueement ou cacheement tiennent leur parti, chose à laquelle y aiant asses daparence, à raison que aulcuns d'eulx coumencent desia à transpourter leurs personnes et biens hors d'icy; semblablement par leurs assemblees secretes et par la resolution quilz ont prinse de ne faire poinct garde, nonobstant ce que leur en anés mandé. C'est pourquoy il me semble ne pouuoir moins faire de vous en aduertir, veu mesmes le nombre d'hommes qui se rallient en beaucoup d'endroictz non loin de nous, et vous supplier voulloir derechefz commander ausdictz habitans dobseruer plus soigneusement ce quil

vous plaict leur ordonner pour le seruice du Roy, pour lequel Monsieur de Lanssac a tousiours, quand l'occasion sen est offerte, despendu (1), comme il despend encores, fort librement le sien. Dieu veuille que sa perseuerance et ses actions non mesprisables fortiffient les gens de bien en la bonne oppinion en laquelle ils l'ont tenu sans que les faulxces calompnies de noz ennemis et de ceulx qui sont cause des miseres de se royaume les puissent constraindre habandonner le corps de la villité (2) pour en suivre l'ombre, jugeant de ce que mon mary doibt estre, par les choses non advenues, et non par les passees et presantes. Monsieur, atendant la responce quil vous plairra me faire, je vous baiseray bien humblement les mains et à madame la mareschale, votre femme, à laquelle ie suis seruante fort devotieuse.

» Monsieur, je prie Dieu vous donner en santé heureuse et longue vye.

» A Bourg, ce vj[e] feurier 1585.

» Votre bien humble et obeissante alliée
à vous fere seruice.

» A. Raffin Poton. »

Voici un autre parent du maréchal qui a son mot à dire. C'est David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, baron de Pauléon, sénéchal et gouverneur de Périgord, charge dans laquelle il avait succédé à son beau-père, André de Bourdeille, frère aîné de

---

(1) Dépensé.

(2) C'est-à-dire, abandonner la majorité des habitants de la ville pour suivre la minorité.

Brantôme (1). Prêt à conclure, sur les instructions du maréchal, un arrangement avec le Roi de Navarre, alors à Pau, il est renvoyé par ce prince à quinzaine et à Coutras; et l'on va voir qu'Aubeterre le croit, pour tenir parole, trop enchaîné par ses amours avec la belle Corisande, ou quelque autre plaisante compagnie à laquelle il aurait en passant jeté les yeux et le cœur. Mais le vert galant trouvait temps pour tout. La rude école de la vie des combats avait commencé pour lui. Mari infidèle et trompé, détourné du devoir, comme son père, par l'amour d'une femme qui n'était pas la sienne, il allait prendre dans la guerre civile et religieuse la place qui lui appartenait, et demander à la gloire une compensation, si elle existe, à l'absence du bonheur et de la loyauté domestique.

Rendez-vous donné à M. d'Aubeterre par le Roi de Navarre.

Amours du Roi.

« Monsieur, le Roy de Nauarre m'a donné le temps pour l'acort de la Roche-Chalaix, au 15[me] de se mois, m'aiant asseuré qu'il ne faudroit de se randre lors à Coutras. Je doupte toutes fois que les chaines qui l'ont atiré où il est ne soint assés fortes pour le retenir dauantage, mais je i auray l'œil ouuert pour uous an aduertir. Cepandant, monsieur, je uous suplie treshumblemant uous resouuenir de l'honneur qu'il uous

Lettre du vicomte d'Aubeterre à Matignon. 1er février 1585.

(1) André, vicomte de Bourdeille, que le Roi de Navarre appelait *mon cousin*, à raison de son alliance au huitième degré avec la vicomtesse de Bourdeille, laquelle appartenait tout à la fois aux maisons d'Orléans, d'Angoulême et de Bourbon.

Le vicomte d'Aubeterre, qui était chevalier de l'Ordre du Roi, conseiller d'État et capitaine de cinquante hommes d'armes, mourut à Aubeterre, le 10 août 1593, d'un coup de mousquet qu'il avait reçu au siége de l'Isle, en Périgord.

a pleu me prometre que je reseurois de uous sur ce sugect et croire sertainemant que uous n'aués seruiteur qui auec plus d'affection ueille exposer tout ce qu'il tient de plus cher, que je feray toutes les fois que l'aucasion de uous randre tres-humble seruice me sera offerte. Je ne sache rien de noueau qui merite qu'en soiés aduerti. Vous baisant tres humblemant les mains, et prie Dieu,

» Monsieur, vous donner heureuse et longue uie.

» D'Aubeterre, se premier de féurier 1585.

» Votre tres humble cousin et seruiteur

» AUBETERRE. »

Par excès de zèle Matignon blesse M. de Saint-Luc dans ses sentiments de loyal serviteur du Roi de France.

Mais en ces temps de troubles civils, où, comme on l'a dit, tant de partisans couraient la campagne; où chacun se mettait personnellement sur la défensive, et, se créant sa petite indépendance féodale, se fortifiait chez soi et s'entourait de clients, armés à bonne ou mauvaise intention, le maréchal était incessamment en défiance. Partout il poussait la sonde, parfois même trop à fond et trop loin, malgré sa prudence, et il blessa par cet excès de zèle un homme des plus dévoués à la couronne : c'était François d'Épinay, seigneur de Saint-Luc, baron de Crevecœur, d'Arvert et de Gaillefontaine, gouverneur de Saintonge et de Brouage, « très gentil et accompli cavalier, » au témoignage de Brantôme, « et en tout s'il en fut à la cour; » le même qui, depuis fait prisonnier à Coutras, se voua au Roi Henry IV, et fut tué au siége d'Amiens, le 8 septembre 1597. On menaçait de l'attaquer chez lui :

il le savait, et songeait à se fortifier contre les surprises. Mais des propos l'avaient représenté comme se préparant à quelque attentat sur l'une des villes du Roi. Un garde-magasin royal, qui lui avait ajusté des pétards, avait été arrêté par ordre du maréchal, et Saint-Luc avait à le défendre et à se défendre lui-même. Guy de Lanssac, autre fidélité à l'épreuve, vint à la rescousse pour faire délivrer le prisonnier.

A Monsieur de Matignon, maréchal de France.

Lettre de Saint-Luc au maréchal de Matignon. 22 mars 1585.

Il se défend contre l'accusation de vouloir entreprendre sur aucune ville du Roi.

« Monsieur, écrivait Saint-Luc au maréchal, ayant reconneu aus paroles que le Sr Naudot ma dites de vostre part que vous adjoustes foy aus bruis qui ōt couru et mesmement aus nouueaus aduis que vous aues eus que je voulois surprendre Angoulesme, je vous ay depesche ce porteur pour vous assurer que cest chose a quoy je nay james pense, et aultant eslongnee de ma volonte, cōme tous mes deportemens sont asses eslongnes d'une telle entreprise. Jeusse fort desire, Monsieur, quil vous eust pleu, auant que den croire quelque chose, me fere aultant d'honneur que le Roy men a fait, menuoyant icy hōme qui peust cōnoistre et veoir a lœil ce qui en est, ou bien cōsiderer si jay le pouuoir de mener trois canons, quant bien jen aurois la volonte. Ceux qui semēt ses bruis et qui me donnēt tant d'allarmes ne taschēt qua me renger a quelque desespoir, car il y a fort peu ou du tout point dapparence. Si jay jusques a maintenant vn seul hōme aus champs, ou sil se trouue que jaye pratique ou pour Angoulesme ou pour aultre chose, que lon ne me tienne jamais pour hōme dhonneur. Je voy que Blanchart ny a non plus pense et quil est seul ches luy. Mais quoy que ce soit,

si dicy a trois a quatre ou a sis mois ou plus, il sexecute sur Angoulesme ou aultre ville catholicque et du Roy aucune chose de ma part, je veus bien que vous gardÿes ceste lettre et que vous me la reprochÿes, ne me reputant ce que je suis ny tel que jay tousiours fait profession destre. Et quant bien les armes se prendront cõme lõ dit quelles font du coste de la France, je ne feray james que ce qu'un geãtilhõme dhonneur, bon seruiteur, doit. Jeusses fort desire auoir cest honneur de vous voir et vous le cõfirmer dauantage. Mais je ne sçay, veu ces fascheus bruis, quelle assurance je pourrois prendre daller a Bordeaus. Je ne laisse pour cela, Monsieur, de vous estre tres humble et tres afectioñe seruiteur, de quoy, en toutes les ocasions qui soffriront james, je vous donneray, et en effet et en volonte preuue tres certaine et tres asseuree. Je me recommande tres humblement a vos bõnes graces et prye Dieu,

» Monsieur, vous donner en sante tres bõne et longue vye.

» De Broage, le 22 mars 1585.

» Vostre tres humble et tres affectionne
» seruiteur,

» St-Luc. »

Autre lettre de Saint-Luc à Matignon. 29 mars 1585.

Le 29 suivant, Saint-Luc écrivait encore au maréchal :

» Monsieur, jusques a maintenant quoy que lon en ayt dit ou creu, je nay james ny fet aucune entreprise, ny fet lever hõme du monde; et vous souuiene de cela, s'il vous plaist, dont jatendray reproche sil se trouue aultrement. Je nentreprendray james rien contre les villes du Roy; mais voyant les leuees se fere partout, je pense fere ce que je dois, dassembler dores-

nauant mes amis, qui ne seront a si petit nombre que le Roy de Nauarre ny les siens me puissent nuyre. Je suis aduerty que lon me veult assieger, et le scay, pour estre chose qui court par les mieus aduertis de leur religion. Sur cela, vous aues fet arrester prisonnier vn pauure garde du magasin du Roy en ceste ville, lequel, suyuant ce que je luy aves dit non clandestinement, mes appertement, et comme il deuoit, vous estoit alle demander passeport pour sortir quelques petarts. Si ceust esté pour prendre Angoulesme, je luy eusse commandé de se cacher de vous. Ce que ne faisant, sans au moins, par sa prison, me marquer, comme fait ceste tache, cestoit asses de les luy desuier, ou vous enuoyer esclarcir des doubtes que vous pouues conseuoir de moy, qui, pour ceste raison, ne puis sortir pour aller trouuer M. de Gourgues; car je me sens trop mal traitté pour receuoir des parolles et voir des effes si contraires. Je naves jusques a aujourdhuy james doubte de lhõneur de vostre amitie; mais faisant prendre les miens, et sachant bien que cest sans nulle occasiõ que mes deportemens en ayent donné, je désire de vous voir changer ces rigoureuses fasons de proceder, durant lesquelles jay plus doccasion de me garder que je nus james; ce que je feray, Monsieur, atendant que le temps apporte des ocasions de vous fere paroistre que je suis,

Même apologie de ses sentiments royalistes.

» Monsieur,

» Vostre tres humble et tres affectionné
» seruiteur,

» St-Luc.

» Monsieur, il y a plus de huit mois que les petarts dont est question sont cõmensés et ont esté fais de

deux vieilles harquebuses a croç qui estoient icy. Envoyez querir, s'il vous plaist, le fondeur qui vous dira ce qui en est. »

» Ce 29 mars (1585). »

Lettre de Guy de Lanssac a Matignon. 29 mars 1585.

Le même jour, Guy de Lanssac adressait de Brouage, sur le même sujet, au même maréchal de Matignon, la lettre qu'on va lire :

Il demande que le garde-magasin qui a aidé M. de Saint-Luc soit relâché de prison.

« Monseigneur, je uoudrois auoir païé beaucoub de ce qui me faict trop besoing, et que Gaillart, commissaire du magasin des vivres en ce lieu, neust point este prins et mis la ou il est. Je vous supplie bien considerer que la détention d'un simple hõme comme il est ne vous pourra de rien seruir, et desespere trop. Je men veois a Bourg, ces prochains jours, me mettre soubs ñre protection, sil vous plaist my recepuoir et me permettre de me garder, ou jauray ce bien de y ueoir monsieur de Gourgues, puisque monsieur de S[t] Luc n'approuve que ce soit a Roian. Je suis tres masry de ce nouuel accident. On parle a la Rochelle et a S[t] Jhean de la venue du Roy de Nauarre et de Mons[r] le prince de Conde. Tout cella ne faict quempirer les choses, et me croies, si vous me tenes vostre seruiteur, quilz se tromperõt en leur entreprinse, et vous diray que les mauuaises odeurs tant plus on les remue tant plus elles sẽtẽt mal.

» Monseigneur, en parfaicte sãte et tres longue et cõtente vie.

» De Brouaige, ce 29[me] mars 1585.

» Vostre tres hũble allie et seruiteur,

» LANSSAC. »

Enfin le différend s'apaisa, et la paix se fit entre le maréchal et Saint-Luc, qui, cette année, défendit

en galant homme le port de Brouage contre les Huguenots. Mignon disgracié et fort malmené, en 1580, pour un propos indiscret tenu à sa femme, Jeanne de Cossé-Brissac, et répandu par elle, touchant le Roi, il n'en était pas moins resté dans le devoir.

Les Lanssac ne bronchèrent point non plus dans leur fidélité. Outre les lettres de celui qui précède, on en a du plus jeune des frères, nommé Charles de Saint-Gelais, seigneur de Pressy, mort à vingt ans, en 1586, et qui était issu du second mariage de Louis de Lanssac avec Gabrielle, fille de François de Rochechouart, seigneur de Mortemart. Ce Charles, qui portait les armes, dès sa première jeunesse, à une époque où toute créature valide marchait sous le harnois, avait adopté le nom de Duras, d'une terre qui lui appartenait en Guyenne. Le Roi l'avait désigné « *pour entretenir Sainct Tourens* ». Voici une de ses lettres, écrite dans l'année de sa mort, au maréchal de Matignon.

+

» Monsieur, iaues renuoié vers mon frere de Lanssac, despuis que ie vous alis treuuer a Seint Seurin ; ien ay eu se matin responsse, qui me donne esperãsse de voir les armes au crochet de ce coste la, combien quilz aient mis dedans quelques arquebusiers qui estoient à Soubise. Ils sont conduitz par le capitaine La Faiole. Le Landereau se doit ioindre a mondict frere auecques des forses de terre a cheual et a pié, et trois nauires fournis dhommes. Si bien quilz font estat de sinq bons vaisseaus grands sans les petitz. Ce nest pas

Lettre de Charles de Lanssac-Duras au maréchal de Matignon, 1586.

pour espergner le peis de Medoc a leur fournir viures. Encores voudres ie que tout le mal fut la, il y aret bon moien dy remedier. Or, Monsieur, pour satisfere a ce qui est du principal de Bourc, et pour soulager le peis es enuirons, et vous rendre satisfaict du commandemãt quaues en la Guienne, sil vous pleset enuoyer, demein apres midy, au Vigean messieurs de Meruile, de Nesmont et de Gourgues, ie les iray treuuer et leur proposeray les conditions qui mont este mandees, et, par leur aduis, rabiller ce qui sera de trop, afin que par leur raport et ce que nous en arresterons, sil vous semble bon, nous puissions, dans trois ou quatre iours, paracheuer ceste bonne œuure. Ie pense que vous estes adverty que Sarlabous est a Saincte Foy, et a promis au Roy de Nauarre de luy mener sa compagnie et vng regiment de gens de pié. Castelnau de Chalosse (1), Paraberes, le Bosc (2), la Maurie, le Melon (3) et huict autres en font chescung le leur. Iay ung amy en Bigorre qui me tient prestz deulx mile arquebusies, qui empesche fort les leuees huguenottes. Toutesfois il est en estreme peine darrester les hommes a prendre leur party. Ie vous supplie, Monsieur, commandes moy ce que ie leur dois mander, afin que le Roy ne perde point ses subiectz et bons seruiteurs a faute d'auoir auis de ce quilz doibuent faire. Ilz sont plus de cent cinquante gentilshommes qui mont mande quils attan-

(1) Castelnau de Chalosse, d'une autre famille que le célèbre Michel de Castelnau, le diplomate et guerrier commenté par Le Laboureur.

(2) Du Bosc ou Du Bosq, conseiller et maître d'hôtel de Marguerite de France, était seigneur de Livrau, diocèse de Narbonne, en bas Languedoc.

(3) André de Meslon, seigneur de Meslon, conseiller du Roi de Navarre, maître des requêtes de son hôtel, gouverneur de Monségur.

dent de mes noueles. Ie vous supplie me fere la laison (leçon), afin que ie ne faille point en mes responsses pour le desir que iay de faire seruisse au Roy et a vous, Monsieur, a qui ie baise bien humblemant les meins, et vous supplie me tenir pour tousiours

» Vostre bien humble et affectionne
» a vous faire seruice,

» DURAS.

» Les Huguenots ont failly, par deux fois, despuis huict iours, a prendre ma maison de Duras. Sil vous plaist treuuer bon que ie la fournisse domes et me doner moien de les entretenir sur mes subiects, vous mobligeres extremement et me releueres dune grande despensse que iemploiré a faire seruisse au Roy soubs vostre cõmãdemãt. »

J'ai sous les yeux de précieux volumes tirés des archives de la maison princière de Grimaldi, et qui sont remplis de lettres du même genre, écrites au même maréchal de Matignon. Ce sont tous documents de famille et surtout d'affaires, le plus ordinairement relatifs aux mouvements insurrectionnels et religieux dans la Guyenne, et qui sont propres à jeter une vive lumière sur les détails de la guerre et de l'administration en ces temps de transformation sociale. Là figurent et Henry de Navarre et Catherine de Médicis, Louise et Léonore de Bourbon et le vicomte de Lavedan, le duc de Montpensier et le cardinal de Vendôme, le duc et le maréchal de Joyeuse, et frère Ange de Joyeuse le capucin guerrier, et le comte du Lude, et le ma-

Papiers du maréchal de Matignon qui ont déjà servi à l'histoire du maréchal par De Caillière.

réchal de Biron, et Saint-Luc, et Jean de Chourse, seigneur de Malicorne, lieutenant de Roi en Poitou; et De Vicques, surnommé de l'Ile-Manière, ardent ligueur à Rouen; et Jean Denis comte de Laylhert, appelé par corruption de La Hillière (1), commandant de Bayonne, vieux capitaine fort brave, fort simple et bon compagnon, buvant sec et couchant tête nue, sur la dure, un des bons amis du Roi de Navarre. On y trouve également un futur favori de la reine Marguerite, Hector Regnaud de Durfort, comte de Launac en Agénois, baron de Bajaumont, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et général d'Agénois; et le capitaine De Bordeaux, et Caylus, et le président de Bellièvre, et Geoffroy Camus de Pont-Carré, et Bertrand de Baylem, baron de Poyanne; et François de Jobert sieur de Barrault, sénéchal de Bazas; de Villeroy, Pierre Forget de Fresnes et Pinart, les secrétaires d'État; MM. d'Argouges et de Montcarville; les présidents de Nesmond et Le Clerc; Roger de Bellegarde, d'Espernon, de Sanct-Estevan, de Mouy La Melleraye; Gabriel Nompar de Caumont, comte de Lausun; de Salignac; le comte de Charlus, commandant, à la résidence de Brives, le haut et bas Limousin; de Savignac, de Chasteauneuf; de Gourgues, le trésorier du Roi de Navarre; de Noailles; Jean de Fabas, baron d'Auros, vicomte de Castelz, maréchal des camps

(1) La signature très-claire et très-nette est *De Laylhert*. Probablement prononçait-on de La Ylert, d'où l'on aura écrit *de La Hillière*.

et armées du Roi, gouverneur en la sénéchaussée d'Albret, en 1605; et ce grand flandrin, ou plutôt, comme l'appelait le *Divorce satirique,* ce grand dégoûté de vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon; le comte Odet de Thorigny, fils de Matignon, et la femme de Thorigny, Louise, comtesse de Maure; Marie de Batarnay, maréchale de Joyeuse; Jeanne de Foy, et messieurs de Vèze, de Roquepine, de Harlay; Jean de Baudéan, seigneur de Parabère, lieutenant général au gouvernement de Poitou, et Beaumanoir de Lavardin, et le fameux médecin Boyssonnade, un des ancêtres du savant attique de nos jours, et cent autres, enfin tous les héros et les dieux du temps, parmi lesquels brille de tout l'éclat de sa renommée Michel de Montaigne, par la correspondance duquel nous finirons.

Correspondance de Bernard de Girard du Haillan avec le maréchal de Matignon.

A travers toutes ces correspondances se trouve celle d'un écrivain dépourvu de critique et de style, à peu près oublié de nos jours, mais homme de libre jugement, et qui tint sa place à son époque, je veux parler de Bernard de Girard, seigneur du Haillan, historiographe de France et généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit, qui a donné la première histoire de France un peu régulière que nous ayons en français (1).

(1) Il était né à Bordeaux, fils de Louis Girard, seigneur du Bosquet et du Haillan, et de Marguerite Arnoul de Saint-Simon. Il mourut à Paris, le 23 novembre 1610, à l'âge de soixante-seize ans. Successivement protestant et catholique, il était d'une croyance douteuse. La plus complète des éditions de son histoire depuis Pharamond (il croyait à Pharamond) jusqu'à Charles VII est l'édition en deux volumes in-

C'était un grand nouvelliste, historien médiocre, mais homme d'esprit et de savoir, qui avait le nez à tous les vents de la cour, où il était agréé du Roi Henry III, et qui servait d'informateur à M. de Matignon, depuis que le maréchal, grand joueur de politique et d'épée, avait été nommé lieutenant du Roi dans la province de Guyenne. Voici quatre des lettres de ce Du Haillan, dont le maréchal aimait les confidences parfois indiscrètes. La première de ces épîtres remonte, il est vrai, à quelques années plus haut que le temps où nous sommes arrivés; mais comme elle peint assez curieusement plusieurs des acteurs les plus vivement engagés dans les drames qui s'agitent, et qu'elle concourt à l'ensemble des documents que je mets en œuvre, je n'ai pas cru devoir l'omettre. La confusion des pièces à l'appui répond à la confusion des temps. Cette lettre date du 28 octobre 1581.

Première lettre de Du Haillan a Matignon. 28 octobre 1581.

Nouvelles de cour.

« Monseigneur, je ne vous aj point escrit despuis le ve de ce mois que ie respondj à celle qu'il vous auoit pleu m'escrire du xxvııj du passé, attandant la nouuelle de vostre arriuée à Bordeaux, et l'ayant entendue par les vostres du xvı du present. J'aj esté extresmement aise d'auoir sceu que vous y soyés arriué sain et sauf, et bien veu et receu de ceux de delà; et que mon frere commance à vous estre agréable. A l'heure presente vous cognoissés quel il est et de quoy il peut seruir le

folio, de 1627. On a de lui encore l'*Histoire des ducs d'Anjou*, 1580, in-8°; *l'Estat et succez des affaires de France*, 1613, in-8°; *Le tombeau du Roy très chrestien Henry II*, in-8°; *l'Union des princes*, poëme, in-8°, illisible; *Regum Gallorum Icones versibus expressæ*, in-4°.

Roy, et vous, sans que ie vous en fasse aultre recommandation; et doresenauant, monseigneur, puisque vous estes resséant en Guienne, vous naurés faulte de mes lettres ny de nouuelles. Vous aurés desia sceu comme, despuis vostre départ, il y a eu plusieurs joyes publiques et plusieurs douleurs particullières. Toutes les sortes de passetemps et de magnificences qui se peuuent faire et inuenter auec vne incroyable despense, ont esté faictes despuis les nopces de M. de Joyeuse, et jamais ne se sont veues de si belles ni si superbes choses, tant en habillemens qu'en combatz, mascarades, balletz, carrousselles, chariotz, theastres auec arcs triumphaulx et autres telles fanfares. Mais comme il ny eut iamais nosse en laquelle il ny eus quelcun de mal disné, M. d'O na sceu tenir sa cadance et mesme en la danse de sa bonne fortune; car, le lendemain de la nosse, il eut son congé et s'en est allé en sa maison, à son grand regret et au peu de regret des courtisans, entre lesquels ne s'en trouue pas vn qui le regrette, hormis ceux qui mangeoient son lard. Sa cheute fit penser à quelques uns (et mesme le bruit en a couru) que monsieur le garde des seaulx courait fortune, pour ce que eux deux et M. de Villequier estoient liés et ligués ensemble, et que les seaulx alloient fondre dedans les mains de M. de Roissi, dautant quil est maintenant l'ame et le cousin de messieurs de Joyeuse et de la Valette. Mais cette partie qui ne se pouuoit iouer sans le Roy, n'a iamais este pensée ny faite. Ainsi, mondit S. de Cheuerni aiant, sur ces bruits et autres accidents, voulu taster et sonder la volonté de Sa M[té], elle luj a respondu que tant s'en fault qu'elle luj voulust oster les seaulx, qu'au contraire, si elle auoit en son Royaume une charge plus honorable que celle

Prodigalités et magnificences aux noces de M. de Joyeuse.

Disgrâce de M. d'O.

Nouvelles de cour.

M. de Villequier.

On parle de M. de Roissy pour les sceaux.

Faux bruits. Le Roi rassure M. de Cheverny sur sa place.

la, elle la luj donroit; qu'il cognoissoit bien l'humeur et la capacité dudit Roissi et à quoy il estoit propre pour sen seruir à luj faire trouuer de l'argent et à l'entretenir de belles farceries. Que seullement ledit Sr de Cheuerni continuast en sa fidelité, et que Sadite M^té continueroit en son affection envers luj. Voila ce qui est de ce fait, et le scaj fort bien. M. de Villequier n'est nj bien nj mal. L'anciènne possession et habitude quil a prèz du Roy le conserve : ledit Sr de Roissj porte la tête haulte et est éleué de gloire et d'esperance sur le vent de sa presumption. Mons. le cardinal de Birague a les gouttes et dort les yeux ouuerts, pour voir si on remuera les seaulx en autre main. Le comte de Chasteauuillain a eu sa grace par l'âme de cinq^te mille escus quil a donnés et par prest de quarante mille au Roy et quittance d'autres quarante mille que Sa Majesté luj devoit. Dom Antonio de Portugal a este icj quatre ou cinq iours logé au logis de la Rejne mère du Roy, et visité de Leurs Majestés, auec belles esperances et promesses destre secouru. Il s'en est allé dresser forces pour la conqueste de son royaume pretendu, accompagné du Sr de Strozsi qui y emploiera les cinq^te mille écus quil a eus de son Estat de colonnel et dauantage, s'il en trouue. Au temps de Loj XI, il vint en France un Roy de Portugal demander secours audit Roy, il fut trompé, comme il se voit en Philippes de Commines au 7e chapitre du 5e liure de ses Memoires. Que dom Antonio se garde du mesme. Le conte du Bouchage, frère de Monsr de Joyeuse, est maistre de la garderobe, et bien tost après ceste feste, espousera la sœur de M. de La Valette. Ainsi le Roy allie et lie d'amitié et d'alliance ces deux jeunes segneurs, ses fauoris. Ceste Cour est toute pleine de Lorrains.

Encore Villequier.

Le cardinal de Birague.

Le comte de Chasteau-villain.

Le Roi fugitif de Portugal.

Le comte du Bouchage depuis frère Ange de Joyeuse.

Il épouse la sœur de M. de la Valette.

L'aultre iour, ie contay au festin seze personnes, tant hommes que femmes, portant le nom de Lorraine. Monsieur le duc de Lorraine s'en va après ces nopces, et nous laisse icj son fils, et Mons. le cardinal de Vaudemont et le marquis de Chaussein, frères de la Rojne : tout cela sur nos bras. Il se parle qu'après ces festes, le Roj fera un voyage en Normandie et que la Rojne de Nauarre doit bientost venir icj. Les ostages qui estoient entre les mains du Casimir sont reuenus. Vous estes plus près du Languedoc que nous pour en sçauoir des nouuelles, et de celles de la Guienne vous en tenes la clef. Monsegneur, frère du Roj, est touiours à Saint-Valeri, près Abbeville, et se dit que le mariage d'Angleterre s'aduance fort. Monsieur le marquis d'Elbeuf est icj. C'est tout ce que je puis vous escrire pour ceste cj. Monsr le conte de Torigni, vostre filz, fait bien pancer son doigt. Et sur ce, vous baisant tres humblement les mains, je prie Dieu vous donner, Monsegneur, en santé heureuse et longue vie.

La dynastie des Lorrains pullule.

Projet de voyage de la Reine Marguerite en France.

Le duc Casimir.

Projet de mariage entre M. d'Alençon et la Reine d'Angleterre.

» Vostre tres humble et affectionné seruiteur

» De Paris, ce xxvij doctobre 1581.

» BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN. »

Suscription :

A Monsegneur de Matignon, Conte de Torigni, marchal de france, et Lieutenant général pour le Roy en Guyenne.

Là par où il sera.

Il y avait peu de temps que le maréchal de Matignon avait quitté la cour et s'était installé à Bordeaux, à l'hôtel du gouvernement de Guyenne. Les

derniers bruits du Louvre résonnaient encore à ses oreilles, et il était curieux de rattacher le présent à ses souvenirs. Du Haillan le sert à souhait. Sa lettre court, vole comme un courrier de cabinet. Histoire, chronique, caquetage, tout s'y confond. Elle passe au crible tant de grands et de petits faits, jette tant de noms les uns sur les autres, qu'il faut de l'attention pour s'y reconnaître. C'est le duc de Joyeuse qui ouvre la nomenclature. Suivent le brillant François d'O, le chancelier de Cheverny, René de Villequier, M. de Roissy, le duc d'Épernon, le cardinal de Birague, le comte de Chasteauvillain et le comte du Bouchage; puis le prieur de Crato, roi titulaire de Portugal, et le duc de Lorraine, et la Reine de Navarre Marguerite, dont on annonce le voyage en France, et le duc Jean CASIMIR DE BAVIÈRE, comte palatin, que les mémoires du temps appellent le plus souvent *le Casimir*, et qui fit plusieurs expéditions en France pour y soutenir la religion réformée, dont il était un des plus ardents propagateurs (1). Enfin, le chroniqueur termine par un mot sur les projets de mariage entre le DUC D'ALENÇON et la reine ÉLISABETH D'ANGLETERRE. Nous avons vu précédemment (p. 85 et 86) comment cette dernière alliance échoua, et comment, presque dans le même temps, ce prince alla manquer son mariage à Londres, et sa souveraineté dans les Pays-Bas. Quant à MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre, cette femme charmante, trop charmante, spirituelle à ravir, protec-

Le duc Casimir.

Marguerite de France.

(1) Le duc Casimir, né le 1er mars 1543, mourut le 6 janvier 1592.

trice des poëtes et des artistes, la reine des fées, qui « hors la folie de l'amour, était si raisonnable, » suivant Tallemant des Réaux, le plus indiscret et le plus indulgent des hommes en matière de galanterie, elle vint en effet à Paris, mais seulement cinq mois après, comme nous l'avons dit plus haut (page 84).

Anne d'Arques, depuis duc de Joyeuse.

Les fêtes auxquelles Du Haillan fait allusion sont celles du mariage d'ANNE D'ARQUES, depuis duc de JOYEUSE et pair de France, qui épousa en 1581 Marguerite de Lorraine, sœur de la reine Louise, femme de Henri III, le même qui fut tué, le 21 octobre 1587, à la bataille de Coutras. Il était tout naturel que le Roi dotât sa sœur; mais la prodigalité des dépenses aux noces du mignon qu'elle épousait avait été poussée trop loin, et l'on va jusqu'à dire qu'on y avait dissipé douze cent mille écus, sans compter quatre cent mille autres que le Roi avait promis de payer à son beau-frère, dans ce temps de détresse et de murmures, où les tailles étaient augmentées d'environ vingt-trois millions depuis le dernier règne. Nous aurons l'occasion, dans ce présent volume, de signaler un livre devenu fort rare, exécuté sous les yeux de la cour, pour perpétuer le souvenir de ces belles fêtes princières, où les divertissements étaient dirigés par le célèbre *impresario* de Catherine de Médicis, Balthazar de Beaujoyeulx.

Le comte du Bouchage.

Le comte DU BOUCHAGE, dont il est aussi question dans la lettre de Du Haillan, était Henry de Joyeuse, frère de d'Arques. Il était conseiller d'État, maître de la garde-robe, capitaine de cinquante hommes d'armes, et fut depuis duc de Joyeuse, pair et

maréchal de France. Il épousa, en effet, Catherine de Nogaret, sœur de la Valette ; mais il la perdit à la fleur de l'âge, et dans son désespoir, il se fit capucin. C'est lui qui depuis fut connu sous le nom de *frère Ange*, et dont les retours guerriers ont fait dire à Voltaire, dans sa *Henriade* :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

François d'O.

Il paraît que c'est durant ces solennités que François d'O, seigneur d'O, de Fresnes et de Maillebois, qui eut depuis la surintendance des finances et le gouvernement de Paris, fut disgracié pour avoir indiscrètement babillé sur les mariages que le Roi faisait de d'Arques et de La Valette avec les deux sœurs de la Reine sa femme. Banni de la cour, il se retira à Caen, où il était lieutenant du gouverneur; mais il perdait *la dignité de mignon* et les charges de maître de la garde-robe et de premier gentilhomme de la chambre. Il en fut, du reste, grassement indemnisé, car le Roi Henry III avait un fonds naturel de bienveillance, et rarement il maltraitait qui s'était une fois confié à lui. M. d'O passait pour un grand Curieux, et son hôtel comptait parmi les attraits de Paris. On s'accorde à dire que ses profusions et ses débauches insultaient à la misère publique. En revanche, j'inclinerais volontiers à croire qu'on s'est trop hâté de faire d'un prodigue et dissipateur un concussionnaire éhonté. On n'a pas assez réfléchi, comme le fait observer le sage de Thou, qu'avant de porter une main infidèle dans les caisses de l'État, il avait à dissiper l'énorme fortune

qui lui appartenait en propre; qu'au moment de sa mort, c'est-à-dire en octobre 1594, il venait de dépenser sa dernière obole, et que, plutôt que d'abuser de la fortune publique, il s'était plongé dans un abîme de dettes dont ses biens ne pouvaient plus répondre.

Il n'y aurait pas davantage à louer chez un autre personnage qui fut aussi gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, René de Villequier, dit le *Jeune et le Gros*, baron de Clervaux, d'Aubigny et d'Eury, chevalier de l'Ordre du Roi, premier gentilhomme de la chambre, conseiller d'État et capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, au château de Poitiers. Un beau jour, en septembre 1577, il frappa sa première femme de quatre à cinq coups de dague dans une fureur de jalousie, et la fit achever par un sien serviteur; puis il alla ouvertement se présenter au Louvre, comme s'il eût fait la plus belle chose du monde, et en triompha dans l'opinion, tant la pauvre victime était mal famée. « Il eust bien fait de mesme aux amoureux de sa femme, dit le facile Brantosme (1), mais il eust eu trop d'affaires, car elle en avait tant eu, tant fait, qu'elle en eust fait une petite armée. » Il obtint grâce et rémission du Roi, attendu qu'il était son familier et le pourvoyeur ordinaire et extraordinaire de ses plaisirs. On s'émerveille quand on voit dans les histoires anciennes l'impunité acquise à qui se réfugiait auprès de la statue du souverain régnant ; n'en est-il pas un peu

René de Villequier.

Il tue sa femme en pleine cour,

sans qu'on instruise contre lui.

(1) T. VII, p. 13.

de même, dans certaines conditions, en nos sociétés modernes ?

Le comte de Chasteau-villain.

Le comte de Chasteauvillain, qui eut du Roi la même faveur que M. de Villequier, avait aussi un meurtre sur la conscience, et l'on a vu qu'il paya cher le rachat de sa vie. Ce comte de nouvelle création était une sorte de marchand et petit banquier de Florence, du nom de Ludovic Adjaceto ou Adjacetti, qui était venu à Paris sous la protection de la Reine mère, et s'était grassement enrichi dans les fermes de la grande douane de France. Ardent Curieux d'objets d'art, ce partisan, comme on disait alors, était homme de goût. Il avait bâti, vieille rue du Temple, près des Blancs-Manteaux, un hôtel splendide rempli de tableaux de maîtres et autres raretés, et le Roi lui faisait souvent l'honneur de collationner et souper chez lui privément avec des dames. Les fumées de l'opulence et de la faveur lui montèrent à la tête, et, en 1578, il conçut la pensée d'allier ses riches destinées à quelque grande maison. Avisant auprès de Catherine de Médicis une jeune Napolitaine sans biens, élevée dans les bonnes grâces de la Reine, Anne d'Acquaviva, dite d'Aragon, fille du duc d'Atri, dont la maison s'était ruinée en suivant le parti des Médicis, il mit à ses pieds sa fortune. Mais la fille « sentant son cœur et l'ancienne grandeur dont estoit remarquée la maison d'Atri, au royaume de Naples, ne vouloit pour mary ce messer doanier et fermier, s'il n'estoit duc ou comte (1). » Adjaceto leva l'obstacle en achetant, au

(1) L'Estoile, p. 105.

prix de cinq cent mille livres, la comté de Chasteauvillain. « A la bonne heure, disait la fille, il aura le *villain*, moi j'aurai le *château*. » Le mariage fut conclu le 11 février 1578. Gonflé de la faveur royale, le nouveau comte se crut tout permis, jusqu'à assassiner à l'italienne un ancien marchand de Lyon, avec lequel il avait eu un différend. On lui fit son procès : il paya sa grâce. Rémission fut accordée en même temps à Le Voix et au conseiller de la grand'-chambre du parlement de Paris, Jean Poisle, accusés de malversation et autres crimes. Le sixain suivant, que nous a conservé le bourgeois L'Estoile, qui conservait tout, avait prédit l'issue des trois procès :

Chasteauvilain, Poisle et Le Voix,
Seront jugés tous d'une voix,
Par un arrest aussi léger
Que fut celui de Saint-Léger;
Car le malheur est tel en France
Que tout se juge par finance.

Tallemant des Réaux, autre bourgeois, fouilleur de nouvelles, mais spirituel et salé, parle de madame de Chasteauvillain et d'une des parentes de cette dame, mademoiselle d'Atri, dans son *Historiette du comte et de la comtesse de Maure*. Cette demoiselle d'Atri demeurait avec mademoiselle de Vandy, chez madame de Maure, dont la liaison avec la marquise de Sablé est si célèbre et la bizarrerie proverbiale.

Mademoiselle d'Atri, parente de madame de Chasteauvillain.

Les ambitions rivales qui s'agitaient autour du garde des sceaux Philippe Hurault, comte de CHEVERNY et de Limours, insinuaient qu'il n'était pas

Le chancelier de Cheverny.

inaccessible à la corruption et tâchaient de le perdre dans l'esprit du Roi. Déjà, quand, le 29 septembre 1578, les sceaux avaient été ôtés au cardinal de Birague pour être donnés à Cheverny, on avait fait courir sur ce dernier les plus vilains propos et des vers qui avaient le tort d'être calomnieux sans l'excuse du talent. Il avait toujours conservé de bonnes relations avec le Roi de Navarre; et, à son avénement à la couronne de France, Henry IV le releva de la disgrâce que l'on était parvenu à lui faire subir, à la fin du règne de Henry III, et lui rendit les sceaux.

Le sieur de Roissy et de Malassise, né le 30 janvier 1531, vieux style, mort en 1596.

Celui qu'on lui donnait pour successeur était Henry DE MESMES, sieur DE ROISSY et de Malassise, conseiller du Roi en tous ses conseils, grand-père du président Henry II de Mesmes et de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, un des plénipotentiaires au congrès de Munster. Roissy, homme fort considéré et considérable, avait été nommé par le Roi Henry II, en 1556, pour rendre la justice dans la république de Sienne, qui, opprimée par Charles-Quint, s'était mise sous la protection de la France. Il resta en Italie jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559. Bien qu'il fût au service du Roi de France, il ne pouvait oublier qu'il était né d'une des plus anciennes familles du Béarn, et il accepta la place de chancelier, que lui offrit Jeanne d'Albret, sur la suggestion du chancelier de l'Hospital et la recommandation de Charles IX. En mai 1575, il revint en France, et l'Estoile, qui ramasse sans choix tous les ouï-dire, rapporte qu'il avait été chassé ignominieu-

sement pour malversations prétendues et concussions, dont fut fait le quolibet suivant :

> Il a dérobé la *vache* (il y a une vache dans l'écusson de Béarn),
> Mais il a esté surpris;
> Et des sceaux plus je ne sache
> Si ne sont ceux de son puis.
> Il est tombé de sa selle,
> Car il estoit *mal assis*,
> Et des sceaux point de nouvelle,
> S'il ne prend ceux de son puis.

L'estime que ne cessa de lui porter le sévère L'Hospital, qui se connaissait en hommes, prouve que cette facétie, qui voulait être maligne, était purement calomnieuse. Sa seigneurie de Malassise offrait une occasion constante de quolibets. Quand une troisième guerre de religion s'alluma, en 1568, c'est lui qui fut chargé, avec Armand de Biron, depuis maréchal de France, de traiter, en août 1570, à Saint-Germain, avec les Huguenots. Cette paix, qui ne dura pas plus que les autres, fut appelée *boiteuse et mal assise,* du nom de De Mesmes et de l'infirmité de Biron, qui était boiteux. Deux ans après, les Protestants n'avaient acquis que trop cher, par la Saint-Barthélemy, le droit de hasarder un pareil jeu de mots. Quelques années ensuite, Roissy fut choisi par la Reine Louise de Lorraine, femme de Henry III, pour surintendant de ses maison et conseil. Mais cette faveur ne dura point : on réussit à le noircir dans l'esprit du Roi, et il prit le parti de se retirer de la cour. Il eut ce bonheur, dont ne jouit pas Montaigne, de voir Henry IV, pour lequel il avait gardé le plus profond

attachement, s'affermir sur le trône, et ne mourut que le 1er août 1596. Pibrac, Turnèbe, Lambin avaient été ses compagnons d'étude. Jean Passerat fut le précepteur de son fils, et tous les esprits distingués du temps se groupaient autour de sa personne. Il a laissé des mémoires fort courts, mais intéressants, dont on a publié, en 1760, un texte fort altéré, que nous pensons à rétablir un jour dans sa pureté, d'après l'original que nous possédons.

Le cardinal de Birague.

Les sceaux que le bruit public lui attribuait avaient été retirés, trois ans auparavant, au cardinal René de Birague, qui les avait reçus en 1570. Aussi le prélat, qui, sans exercer la charge, en gardait le traitement, avait-il toujours, au milieu de ses gouttes, l'œil tourné vers les sceaux. Birague était né à Milan d'une famille attachée à la France et forcée de fuir devant l'animosité de Louis le More, dont Louis XII l'a si bien vengée. D'abord conseiller au Parlement de Paris, puis surintendant de la justice et président du sénat à Turin sous François Ier, il reçut de Henry II le gouvernement du Lyonnais, et de Charles IX les sceaux. Ame damnée de Catherine de Médicis, il faisait partie du conseil secret qui décida la Saint-Barthélemy; et, pendant la nuit où commença le massacre, c'est lui qui, dans la chambre de Charles IX, avec les ducs d'Anjou, de Guise et de Nevers, Tavannes et Retz, poussa le plus âprement la Reine à arracher le consentement du Roi indécis. Le fer, si l'on en croit Amelot de la Houssaye, ne suffisait pas aux yeux de Birague pour venir à bout des Huguenots : « Il ne restait, disait-il,

La Saint-Barthélemy.

que le moyen des cuisiniers. » Le fer! les tueurs ne s'y étaient pourtant point épargnés, dans cette œuvre de fanatisme populaire fomenté par l'ambition des Guise et par la politique aveugle d'une Reine ivre d'ultramontanisme, et encore plus de despotisme et de peur. Ce n'est pas qu'on en soit encore de nos jours à croire à tous les mauvais propos du dernier siècle qui prêtaient à Catherine de Médicis une armée de *bravi*, une officine toujours active d'empoisonneurs à gages. Toutefois, si on lui rend cette justice que, du moment où son orgueil personnel n'était pas en jeu, sa conduite fut loin d'être anti-française ; qu'elle tendit au rôle difficile de maintenir la paix et l'autorité royale entre deux partis; qu'elle eut grande part au colloque de Poissy; qu'elle soutint le chancelier de L'Hospital dans l'œuvre de son sage édit de janvier ; qu'elle mit la main à la paix d Amboise, à la paix de Saint-Germain, et plus tard à celles de Poitiers et de Fleix, — l'horrible tuerie de la Saint-Barthélemy n'en demeurera pas moins à sa charge, et l'éternelle flétrissure de son nom. *Sit Medea ferox.* Il est de mode aujourd'hui de la relever; mais nul n'a réussi à la faire absoudre, nul à lui faire pardonner et l'abâtardissement de ses fils, et la corruption qu'elle traînait effrontément à sa suite avec son escadron de beautés. Je sais bien que les Protestants et les Guisards se sont acharnés à la charger à l'envi, et qu'il y a un juste milieu à prendre entre les apologies et les pamphlets. Mais dans ce juste milieu ne sera jamais le respect absolu. Ce serait d'ailleurs gran-

Catherine de Médicis.

dement se tromper que de faire de cette princesse la plus fine des politiques, elle n'était guère qu'une intrigante sans système fixe et déterminé, flottant incertaine d'un dessein à un autre, et dominée par le hasard des circonstances. En un mot, si elle eut quelques éclairs lumineux d'une grande Reine, elle n'en eut ni le génie ni la tenue. Sans réelle conviction religieuse, elle n'avait qu'un but, celui de se maintenir au pouvoir par tous les moyens; et son effroi de l'ascendant que Coligny commençait à prendre sur le Roi l'a entraînée au grand meurtre. Il est de fait, bien qu'on en dise, qu'elle poussa au sang le malheureux Charles IX, qui, laissé à lui-même, eût eu probablement recours à la prison et aux châtiments juridiques; que ce fut elle qui mit « les livrées vermeilles » à cet assassin florentin, le capitaine Pierre-Paul Tosinghi (car ce ne fut pas un Français), celui qui tira sur Coligny le premier coup de feu, précurseur de la sanglante catastrophe (1). Henry de Guise, Montpensier et le bâtard d'Angoulême (Henry, fils naturel de Henry II et de l'Écossaise Leviston, une des filles d'honneur de Marie Stuart), couraient les rues en criant : « C'est la volonté du Roi, tuez, tuez jusqu'au dernier, écrasez cette race de serpents! » Et l'on vit un bourgeois, un orfévre, nommé Crucé, brandissant ses bras nus rougis de carnage, se vanter d'en avoir tué quatre cents en un jour. Ces hommes, Crucé les connaissait-il, seulement? Non, mais

(1) Voir le premier volume de la *Diplomatie vénitienne*, par Armand Baschet, p. 531 et suivantes.

qu'importe? il suffisait qu'ils fussent Huguenots. Et le malheureux Charles IX, fanatisé, toujours mineur devant sa mère, se promenait triomphant par la ville, accompagné d'une cour brillante, et il alla aux fourches patibulaires contempler le corps de l'Amiral, ne se doutant même pas que l'éclat de son cortége faisait un contraste révoltant avec les traces de massacre imprimées partout sur les pavés et sur les murailles. Un boucher de Lyon, qui s'était signalé par le grand nombre de Huguenots assommés de sa main, « en fut récompensé par l'honneur qu'il reçut d'être invité à la table du légat (Orsini), lorsqu'il passa par cette ville (1). » Charles IX.

Les Guisards, il faut le reconnaître, ont été de terribles faucheurs d'hommes dans ces fatales journées; mais on ne saurait nier la part qu'y eut la Cour quand on lit les deux lettres autographes qui suivent, écrites à ce sujet au Roi Charles IX. La première est de Charles, duc de Lorraine et de Bar, dont il vient d'être question dans l'épître de Du Haillan. Il avait épousé Claude de France, seconde fille de Henry II et de Catherine de Médicis; le cardinal de Vaudemont était son second fils. Henry, depuis duc de Lorraine, surnommé *le Bon*, et qui devint le mari de Catherine de Bourbon, sœur de Henry IV, était son fils aîné. Voici cette première lettre :

Part des Guisards et de la cour dans la Saint-Barthélemy.

Au Roy.

Lettre du duc Charles de Lorraine au Roi Charles IX sur la Saint-Barthélemy. 5 septembre 1572.

« Monseigneur, je remersie tres humblement Vostre Maiesté de l'onneur qu'il lui a pleu de me faire, de m'es-

(1) Voir l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon*.

crire les occasions qui ont mu Vostre Maiesté de faire occire l'amiral et ses aderans; et me semble que deuez bien louer Dieu de ce qu'il a preserué si bien Vostre Maiesté, et espere qu'a ce coup Vostre Maiesté sera en repos, ce que je suplie a Dieu, et pris aussi Vostre Maiesté que la chose de ce monde que je desire le plus cet destres si heureux de pouuoir faire quelque bon service a Vostre Maiesté, comme cet le createur auquel je lui suplie qu'il doint a Vostre Maiesté, Monseigneur, tres heureuse et tres longue vie.

» De Nancy, ce 5 de septembre.

» Vostre tres humble et tres obeissant frere
et seruiteur,

» Charles de Lorraine. »

La seconde lettre est de Charles de Guise, cardinal de Lorraine, qui le premier eut l'idée de la Ligue, et s'est rendu célèbre par ses efforts pour introduire en France l'inquisition espagnole.

Au Roy, mon souverain segneur.

Lettre du cardinal C. de Lorraine au Roi Charles IX. 10 septembre 1572.

« Sire, estant arrivé le sieur de Beauville avecques lettres de Vostre Maiesté, qui confirmoyent les nouvelles des tres chrestiennes et heroïcques deliberations et exequutions faictes non seulement a Paris, mais aussi partout vos principalles villes, je m'asseure qu'il vous plaira bien me tant honorer que connoissant assez mes veux et desirs, que de vous asseurer que entre tous voz tres humbles subiects, je ne suis le dernier a au louer Dieu et a me resiouir. Et veritablement, Sire, c'est tout le myeus que j'eusse osé jamais desirer ny esperer. Je me tienz asseuré que des ce commencement les actions de Vostre Maiesté accroistront chascung jour a la gloire

de Dieu et a l'immortalité de vostre nom, faisant accroistre vostre empire et redoubler voz puissances que le Seigneur Dieu maintiendra tellement qu'il vous fera en peu de temps paroistre ses grandes graces et faueurs. Sire, les genous en terre, je baize tres humblement les mains de Vostre Maiesté, laquelle, apres Dieu plus que jamais, je seruiré fidellement, obeiré et reuereré toute ma vie, sans jamais y faire faulte.....

» Je rands comte a la Royne de plusieurs voz affaires, mesmes de la dispense du mariage de madame vostre seur dont je ne feray reditte a Vostre Maiesté, sinon que, pour fin de ma lettre, je luy baiseré derechef tres humblement les mains et prieray Dieu qu'il doint a Vostre Maiesté tres heureus et tres glorieus regne avec tres longue vie, comme ses tres chrestiennes et tres glorieuses actions le meritent.

» De Rome, ce 10 septembre.

» Vostre tres humble et tres obeissant subiect
et seruiteur,

C. CARDINAL DE LORRAINE.

Après la lecture de ces deux lettres, on comprend que le pontificat de Grégoire XIII se soit inauguré par les odieuses réjouissances qu'il ordonna pour célébrer la Saint-Barthélemy.

Birague eut, l'année suivante, la récompense de ses bons conseils, par la dignité de chancelier, dont il fut revêtu le 17 mars, en remplacement de M. de L'Hospital. Devenu veuf, il se fit d'Église et monta vite aux honneurs. D'abord évêque de Lavaur, il reçut le chapeau de cardinal, le 12 février 1578; et serviteur absolu des caprices de Henry III, il fut

de toutes ses mascarades de bigoterie. Cet « Italien de nation et de religion, dit L'Estoile, à la date de la mort du prélat, étoit bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en la justice; de sçavoir, n'en avoit point à revendre, mais seulement pour sa provision, encores bien petitement; au reste, libéral, voluptueus, homme du temps, serviteur absolu des volontés du Roy, aiant dit souvent qu'il n'estoit pas chancelier de France, mais chancelier du Roy de France. » Né en 1507, il mourut le jeudi 24 novembre 1583, en la maison priorale du couvent de Sainte-Catherine du Val des Écoliers, à Paris. Son mausolée et celui de sa femme sont de beaux morceaux de Germain Pilon.

Prophétie. L'inexécution des pacifications et l'aigreur sanguinaire amassée dans les esprits catholiques inspiraient une telle défiance aux Huguenots, qu'un des leurs, plus sagace assurément que prophète, avait prophétisé la Saint-Barthélemy au lit de la mort, peu avant la conclusion de la paix de 1570, en ces termes : « La paix sera faicte inopinément et assez à nostre advantage. Nouvelles alliances, divers traités et voyages. Durant ces menées, elle (la Reine de Navarre, Jeanne d'Albret) viendra à Paris et y mourra. La noblesse de l'un et de l'autre parti s'y assemblera (pour les noces de Henry de Navarre). Les choses encommencées se paracheveront. O quelle soudaine mutation et changement! O quelles trahisons et cruautés (journée de la Saint-Barthélemy)! »

« Si je n'eusse vu la susdite prophétie plus d'un an avant la Saint-Barthélemy, je ne l'eusse insérée ici,

car il est aisé d'en faire, les choses advenues, » dit Pierre de L'Estoile, qui la rapporte en son Journal, au commencement.

Dom Antonio, Roi fugitif de Portugal, vient demander des secours.

Il nous reste maintenant à parler du Roi fugitif de Portugal, DOM ANTONIO, logé chez la Reine mère et qui sollicitait des secours, à l'exemple d'Alphonse V, venu en France sous Louis XI. Ce dernier s'était servi de Dom Alphonse pour faire la paix avec le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, et avait ensuite oublié de fournir le secours promis. L'infortuné prieur de Crato, Roi titulaire de Portugal, avait suivi l'étrange Roi dom Sébastien à la malheureuse expédition d'Afrique, et y avait été fait prisonnier, dans la déroute de l'armée, à la bataille d'Alcaçar-Quivir, le 4 août 1578. Parvenu à s'échapper, il reparut tout à coup à Lisbonne, et trouva le trône occupé par le cardinal Henry, son oncle. Déclaré bâtard, il fut banni du royaume; mais, en 1580, après la mort du *Prêtre-Roi*, il fut proclamé souverain du Portugal dans la ville de Santarem : royauté d'un jour, car Philippe II, par la redoutable épée du duc d'Albe, coupa court à toutes les manœuvres du malheureux prétendant, qui fut battu et forcé de s'exiler. Cependant, le peuple demeurait persuadé que Dom Sébastien n'était point mort, ce qui favorisa les intrigues de quatre imposteurs qui lui ressemblaient, et tentèrent de s'approprier la couronne du vrai Sébastien (1). Enfin, Dom

(1) D'Aubigné, De Thou, Mathieu, Palma Cayet, etc., etc., parlent des faux Dom Sébastien qui finirent aux galères ou à la potence, ou de quelque autre façon misérable.

Antoine réussit à se réfugier en France et implora le secours de Catherine de Médicis. Celle-ci, qui aurait voulu se faire croire, dit Mézeray, d'assez bonne maison pour prétendre à la succession d'un royaume, produisit je ne sais quel droit personnel sur celle du Portugal, et autant pour son propre compte que pour lui, elle lui accorda une flotte montée de six mille hommes, commandée par son parent Philippe de Strozzi. Malheureusement la flotte fut défaite par l'escadre espagnole, au combat des Açores, livré le jour de Sainte-Anne, 26 juillet 1582, et le commandant français tomba, tout couvert de blessures, aux mains de l'amiral espagnol Santa-Cruz, qui le fit barbarement jeter à la mer. Il semblait, du reste, que ce fût un jugement de Dieu, car ce Strozzi, dont le visage était « quasi barbare, refroigné et noiraut, » comme dit Brantosme dans la vie de Timoléon de Cossé, et qui cependant passait pour homme doux, avait commis un jour un acte épouvantable de barbarie, offrant de l'analogie avec son genre de mort. Après la troisième guerre de Guyenne et la troisième paix faite, quand le Roi de France se retira à Angers et qu'il fallut que les troupes massées en Guyenne repassassent la rivière de Loire, Strozzi, voyant ses compagnies empêchées de filles dont il avait en vain essayé de les défaire, fit jeter par-dessus le pont de Cé *plus de huit cents* de ces malheureuses, qui furent noyées (1). M. de Chattes, chevalier de Malte, gouverneur de Dieppe, homme de cœur, fort expé-

Catherine de Médicis lui accorde une flotte commandée par Strozzi,

qui est battu et jeté à la mer.

Huit cents femmes qu'il avait fait jeter à l'eau sont ainsi vengées.

(1) P. 80 du t. IV des *OEuvres de Brantosme.*

rimenté en guerres modernes, appareilla avec douze cents Français déterminés, et tenta, mais avec aussi peu de succès, de secourir les îles. Quant au pauvre Dom Antonio, errant à l'aventure en Hollande, en Angleterre, en France, il vint mourir à Paris, le 16 août 1595, après avoir cédé tous ses droits à Henry IV, comme son prédécesseur avait cédé les siens à Philippe II : legs inutile de la part de Dom Antonio, car l'Espagne parvint à réunir le Portugal à sa couronne et l'y maintint jusqu'à la révolution de 1640, qui plaça sur le trône de ce dernier pays la maison de Bragance. Touchée des malheurs de Dom Antoine, ou plutôt animée d'un esprit de haine contre son ennemi Philippe II, Élisabeth d'Angleterre avait armé en faveur du prince fugitif une flotte dont elle avait donné le commandement à un Français, Dominique de Gourgues, qui mourut avant de mettre à la voile.

Mort de Dom Antonio.

Élisabeth avait armé pour lui.

Ce nom de De Gourgues, qui s'est déjà produit plus haut (1) dans des lettres de M. de Saint-Luc et de Charles de Lanssac-Duras, mérite qu'on y arrête un instant son attention.

C'est celui d'une famille de noblesse de robe de Mont-de-Marsan, qui a rendu de grands services au pays et a fourni des magistrats distingués aux parlements de Paris et de Bordeaux. Il était alors porté par trois frères, dont l'aîné, OGIER DE GOURGUES, seigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron de Vayres, était trésorier de France et général des finances de Bordeaux. Il exerçait en même temps

La famille de Gourgues.

---

(1) Pages 127 et 130.

les fonctions de maître d'hôtel de Henry IV et conseiller en ses conseils. Ses deux frères s'appelaient, l'un Dominique, l'autre Jean. Celui-ci, qui occupait le poste de général des finances du Roi de Navarre, était homme de mérite, comme Ogier; mais le plus connu, le plus brillant des trois frères, a été Dominique. L'histoire maritime a conservé de lui le souvenir d'un des faits d'armes les plus vigoureux et les plus français, et c'est le cas d'imiter ici Pindare, en se rejetant, à propos d'Ogier, sur l'éloge de Castor et Pollux.

Beau fait d'armes de Dominique de Gourgues.

Dominique avait servi, dans les guerres d'Italie, sous Blaise de Monluc. Fait prisonnier et jeté sans façon aux galères par les Espagnols, il jura d'honorer la France en tirant d'eux une éclatante vengeance. Avec l'assentiment de Monluc, devenu lieutenant général de Guyenne, il équipe à ses frais une flottille, part de Bordeaux, le 22 août 1567, avec cent arquebusiers et quatre-vingts matelots, qui, au besoin, peuvent faire des soldats, et met le cap sur l'Amérique. Arrivé à Cuba, après mille vicissitudes de mer, c'est là seulement qu'il découvre à son équipage le but de l'expédition : il ne s'agit de rien moins que de reprendre sur les Espagnols la Floride, enlevée aux Français par la plus noire des trahisons, en pleine paix. A cette idée d'une injure nationale et d'assassinats à venger, cette poignée de braves tressaille de joie. Il reste encore deux cents lieues à franchir : on les franchit, et l'on aborde au canal de Bahama. Là, aidé des sauvages, à qui les duretés espagnoles font pleurer

les Français, Dominique attaque les forts à travers la mitraille. Les forts sont pris, la plus grande partie de la garnison est passée au fil de l'épée, les prisonniers sont pendus aux mêmes arbres où la trahison avait pendu les Français; et au lieu de l'écriteau espagnol : « *Pendus non comme François, mais comme hérétiques,* » il fait écrire : « *Pendus non comme Espaignols ni mariniers, mais comme traistres, voleurs et meurdriers.* »

Représailles contre l'Espagnol.

A son retour à la Rochelle, le 6 juin 1568, sa tête était mise à prix par le Roi Catholique, et, dix-huit mois après, la cour de France, au lieu de faire fête à son vengeur, eut la lâcheté de le vouloir faire arrêter, et elle l'eût fait pendre, sur les plaintes de l'ambassadeur d'Espagne, s'il ne se fût caché pendant longues années, errant travesti dans un état voisin de la misère. Enfin, il fut signalé à la Reine Élisabeth, et, vers 1593, il allait prendre le commandement de l'escadrille qu'elle envoyait au secours de Dom Antonio, quand la mort l'enleva : héros national dont il faut honorer la mémoire, en plaignant le gouvernement qui n'avait pas eu le cœur de le soutenir (1).

Pour récompenser son patriotisme, la cour de France l'eût fait pendre.

Nous arrivons à l'époque où la terre tremble, où se préparent les chocs terribles des partis; où

Henry III et ses mignons.

---

(1) On peut, sur cette affaire de Dom Antonio, consulter un curieux livre intitulé *l'Vnion du royaume de Portugal à la couronne de Castille, etc., prise de l'italien du sieur Hiérome de Franchi Contestaggio, gentilhomme genevois,* par M. TH. NARDIN D. ES. D. C. DE B. G. B. Un vol. in-12, à Besançon, par Nicolas de Moingesse, M. D. XCVI.

le Roi de Navarre, devenu l'héritier présomptif, est le point de mire des ambitieux et des assassins; où le Roi de France, ne trouvant rien dans ses coffres, veut, comme il l'a déjà fait en vain, fouiller aux bourses des bourgeois récalcitrants. Les prédicateurs, tantôt par des invectives, tantôt par de bons mots indignes de la chaire, brisent tous les liens de respect entre le trône et ceux qui jadis avaient accoutumé de ne le regarder qu'à genoux. Pendant que le volcan gronde, le faible Henry III, habitué à se laisser gouverner, n'avait d'autre souci que de choyer, chérir, caresser en public ses mignons, de les parer de sa main, de leur attacher des pendants d'oreilles et des colliers, de lutter avec eux au bilboquet jusqu'au milieu des rues de Paris. Cet homme qui, dans la vie publique, avait débuté avec tant de valeur et d'éclat à Jarnac et à Moncontour; éloquent, brillant, ami des lettres et des arts, comme tous les Valois; affable, chéri en général de tous ceux qui l'approchaient, grand et digne par boutades, s'était affaissé sur lui-même, et n'était plus qu'un enfant et une femme. Il court publiquement la bague, vêtu en amazone, la gorge découverte, avec collier de perles et boucles d'oreilles. Il se pavane ainsi, ou bien en quelque autre accoutrement féminin, dans les bals et dans les cercles.

Il les chérit et caresse, et les orne de bijoux en public.

Son costume de femme.

Un jour des Rois, ce douteux animal,
Sans cervelle, sans front, parut tel en son bal.
De cordons emperlez sa chevelure pleine,
Sous un bonnet sans bord, fait à l'italienne,
Faisoit deux arcs voutez. Son menton pinceté,

Son visage de rouge et de blanc empasté,
Son chef tout empoudré, nous monstrerent l'idee
En la place d'un Roy, d'une p..... fardee.
Pensez quel beau spectacle! et comme il fit bon voir
Ce prince avec un buse, un corps de satin noir....
. . . .
Pour nouveau parement il porta tout ce jour
Cet habit monstrueux, pareil à son amour;
Si qu'au premier abord chacun estoit en peine
S'il voyoit un roy-femme ou bien un homme-royne (1).

Et tout à coup, frappé de remords, le voilà qui passe des mascarades et des cavalcades, des entretiens bruyants les plus licencieux, aux momeries ascétiques les plus éclatantes, aux retraites baignées de larmes dans des couvents austères et rigoureux; aux processions expiatoires, sous le cilice et sous la cendre; aux pèlerinages solennels pour avoir des enfants. Il s'inonde d'eau bénite au dehors et au dedans, et se croit purifié : Ses momeries de pénitence.

Il use d'eau lustrale : il la boit, la consomme
En clystères infects; il fait venir de Rome
Les cierges, les agnus que le pape fournit,
Bouche tous les conduits d'un charmé grain bénit (2).

Ces vers sanglants du rude d'Aubigné excitent la méfiance de quelques-uns. D'Aubigné, objecte-t-on, était un Huguenot et un ennemi, dont la fournaise poétique lançait volontiers sa lave contre tout ce qui n'était pas de la Religion. Dans ces temps de guerre civile et religieuse, on regorgeait de pamphlets, de satires, de pasquils venimeux que, de part et

---

(1) Agrippa d'Aubigné : *les Tragiques donnez au public par le larcin de Prométhée.*
(2) Idem, *ibid.*

d'autre, on se jetait à la face. Les travestissements les plus étranges étaient dans les mœurs, et n'avaient rien qui fît tomber la grandeur dans la boue. Si Henry III, ajoute-t-on encore, s'est diverti du jeu de bilboquet, c'est que c'était le jeu à la mode; s'il s'est plu aux mascarades, c'est qu'elles étaient dans le goût général et persistant. Plus tard, il fut peu de foires de Saint-Germain où le grand Roi Henry IV ne se soit donné les plaisirs du masque. Il y dressa au Louvre le futur Louis XIII; et n'a-t-on pas vu cette tradition protégée par le solennel Louis XIV? N'a-t-on pas vu ce prince paraître, non pas seulement en *Phébus* à perruque dorée, mais en *Démon* et en *Maure;* mais en *Cérès* et en *Fille de village,* en *Débauché* et en *Nymphe?* Une voix de gourdin ne prouve pas plus à frapper en beaux vers qu'en vile prose, et nombre de bons esprits voient dans l'appareil des mignons plus de puérilité que de crime. Pour ma part, je me sentirais fort enclin à laisser à M. Michelet, l'ardent écrivain coloriste, ses attaques furibondes contre les Rois, comme j'ai dégoût à ces fades imageries d'Épinal qu'enlumine M. Capefigue pour réhabiliter les femmes équivoques de la Régence et des soupers de Louis XV, sous le titre prétentieux de *Reines de la main gauche.* Mais j'ai fait de vains efforts pour m'accoutumer à ce prince avili, si plein de contrastes, et tous les plaidoyers en sa faveur n'ont pu réussir à me persuader.

La splendeur traditionnelle des costumes de François I[er], de Henry II, de François II, n'avait fait que

s'accroître. Le costume de Charles IX, aux fêtes perfides du mariage de sa sœur avec Henry de Navarre, avait représenté une valeur de cinq à six cent mille écus; la toque, le poignard, l'épée, la vestine, le manteau de Henry III, dans ses fêtes, montaient encore plus haut : prodigalité de femmelette. Il avait dérangé les finances publiques pour suffire à ses extravagances personnelles, pour gorger ses favoris et aller au-devant de leurs caprices les plus emportés. Ce sont tous les jours de nouveaux édits bursaux, de nouveaux accroissements de taille, de nouvelles lois somptuaires qui viennent à la fois imposer la misère et l'épargne à ses sujets. Le peuple affamé de Paris commençait à ouvrir les yeux et à se compter. De l'examen d'un détail on allait à un autre, et, comme toujours, on résumait un ensemble exagéré. Saisi tout à coup d'une fureur nouvelle de faste, le Roi veut introduire à sa cour l'étiquette de la cour d'Angleterre, plus pompeuse que celle de France. Il assigne à ses mignons des costumes féminins d'une splendeur effrénée, et en même temps le prévôt de l'hôtel et ses archers arrêtent prisonnières à Paris cinquante ou soixante damoiselles ou bourgeoises dont le goût et l'élégance se sont permis en habits et en bagues des transgressions aux lois somptuaires. Tout à l'heure Henry III va représenter en roi avec une indicible majesté; tournez les yeux, et déjà il est tombé en des lubies étranges et puériles. « Caractère d'esprit incompréhensible! s'écrie De Thou; en certaines choses, capable de soutenir son rang, en quelques-unes, au-dessus de sa dignité;

Richesses de ses costumes. Profusion de ceux de ses mignons.

Étiquette anglaise qu'il veut introduire.

On exécute à la rigueur les lois somptuaires

en d'autres, au-dessous même de l'enfance! » Sully, introduit dans son cabinet pour affaires importantes, le trouve « l'espee au costé, une cappe sur les espaules, son petit toquet en teste, et un pannier pendu en écharpe au cou, comme les vendeurs de fromages, dans lequel sont deux ou trois petits chiens pas plus gros que le poing (1). » C'était un de ses plaisirs favoris, quand il ne faisait point parler des perroquets ou ne découpait point des images.

On va juger de ses folies par cette autre lettre de Du Haillan du 5 janvier 1585 :

Seconde lettre de Du Haillan au maréchal de Matignon. 5 janvier 1585.

« Monsegneur..... (après de nombreuses excuses sur le long temps qu'il a mis à répondre, et s'être engagé, sans plus faillir, à faire dorénavant de très-longues dépêches et souvent, il poursuit ainsi) je vous suplieray de me faire cest honneur de me continuer quelquefois le discours des nouuelles de Guyenne, comme il vous a pleu quelquefois faire, d'autant que je n'en sais et n'ay moyen d'en entendre et d'en faire part à ceux qui m'en demandent que par le benefice de l'organe de vos lettres, qui est le vray oracle de tout ce qu'on en peut desirer. Celles de deça sont en grand nombre. Le Roy a fait d'estranges et encores non veus nj oujs reglemens et ordonnances sur la forme du respect qu'on luj doit porter, sur l'entrée de ses chambres, sur les conditions de ceus qui y deuront entrer, sur les habillemens de messieurs de son conseil et de

Règlements intérieurs de cour.

(1) *Mémoires ou OEconomies royales de* Sully, t. I, p. 52, édition Michaud et Poujoulat.

Des gens spéciaux étaient préposés à la garde et au soin des petits chiens du Roi. On possède encore des reçus de leurs gages.

ses officiers, et en somme sur toutes les actions, functions et geans de service de tous ceux qui sont sur ses états. De quoy il y a plusieurs mal contens pour se voir esloignez de sa personne et vestus de mesme que moindres qu'eux (1). Si je puis, je vous enuerray en ceste depesche ledit reglement, qui est une espèce d'adoration et une vraye marque de pompe. Sa Majesté n'a fait ceste année que trois cheualiers du Saint-Esprit, asscauoir les Srs de Termes, de Ruffey et comte de Grignan. Ledit Sr de Ruffey, gros et lourd, a receu l'Ordre en vne chaire (2), pour ce qu'il estoit et est encore si malade qu'on pense qu'il creuera bientost de greisse et de *merdica* (3). Sur la conformité du nom, non de l'honneur, je vous diraj que mons. de Ruffec, vostre beau-frère, est extresmement malade, et non sans crainte de mort. Le Roy a destiné, pour l'année prochaine, trente-six cheualiers du Saint-Esprit, qui est exceder de six le nombre qui est permis de faire en son instruction; mais il a protesté, juré et signé, et fait signer à tous les Srs Cheualiers présens à la dernière cérémonie, qu'il n'en fera plus, jusqu'à ce que ledit nombre surpassant les cent soit réduit à cent. Il y a sept ou huit bons vieils cheualiers qui ne sont pas loing de le faire reduire à ce dit nombre deuant que l'année se passe.

Nominations dans l'ordre du Saint-Esprit.

Caricature du seigneur de Ruffey.

Le marquis de Ruffec en danger de mort.

---

(1) « Au commencement de cet an 1585, le Roy fit un nouveau reglement en sa maison, mesmes pour les habis de ceus qui estoient journellement pres de sa personne pour son service ordinaire; lesquels il vestit de velous noir, et une chaisne d'or au col pendant qu'ilz sont en quartier; et à ceux du conseil d'Estat et privé, entrans audit conseil, fit prendre de grandes robbes de velous violet, qu'il fit faire exprès à ceste fin. » L'Estoile, *Registre-Journal de Henry III.*

(2) Les fauteuils à grand dossier s'appelaient *chaires*.

(3) Le mot ne se comprend que trop, mais il n'existe en aucun lexique, et était probablement un mot de convention, de coterie.

Du Haillan dresse la généalogie de presque tous les chevaliers des Ordres.

Dudit nombre dont xxxvj il y en a de tres verens. La pluspart passeront par mes mains; car encores que je n'aje office, qualité, gages ni marque en croix aud. Ordre, si est-ce que, sur la fin des années, j'ay eu presque toute la peine et les couruées que me donne mons. le chancelier de toutes leurs genealogies, en lesquelles je suis desia si versé, qu'il me les adresse toutes, et eus tous s'adressent à moj pour la facilité de l'art qu'ils y trouuent. De fasson que le Roy recognoist desia, en cest endroict, mon escriture et ma methode. Mais ma peine est si mal recognue, qu'encore que, depuis l'an 1581, j'ay dressé la genealogie de xxviii cheualiers, il n'j a eu aucun d'iceux qui m'ait dit vn grant mercy.

Querelle de M. de Saint-Gouard, à savoir Jean de Vivonne, marquis de Pisani.

» La querelle de mons^r de Saint-Gohart avec le Sr de Saint-Germain est trouuée assez estrange, veu que ledit Sr de Saint-Gohart a armé vers le Consistoire des cheualiers, ses confrères, pour cela. On est après à l'accorder pour l'honneur de l'vn et le repos de l'autre et de tous les deux. Ledit Sr de Saint-Germain est en la protection de mondit Sr de Ruffec, affin qu'estant par deça le plus foible, aucun outrage ne luy fut fait, combien qu'il ait trouué beaucoup d'amis. Mais d'autant que mond. Sr de Saint-Gohart est seigneur de moyens, du conseil du Roy, et cheualier dudit Saint-Esprit, il en a beaucoup plus que l'autre.

Les Lorrains sont en fête et tranent leurs desseins ambitieux à l'ombre de leurs plaisirs.

» Messrs de Guise et du Maine (1) sont auec monsieur de Lorraine. Tous ensemble ont fait Noël à Joinville, et font ceste feste des Rois à Nancy. Soulz espece de couleur de bonne chère, de garsses, de courir la bague

(1) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, frère puiné de Guise le Balafré.

et d'aller à la chasse, les mal-pensans disent qu'ils aduisent à leurs affaires et à ce qui pourroit aduenir en tous accidens naturels et communs. Mais il ne faut rien attendre de tels princes que ce qui est pour le seruice du Roy et de ceste couronne, et en mesme temps aduiser à ce qui les touche et regarde.

» Mons. de Lenoncourt, qui a perdu M. de Lenoncourt-Coupeuraie, sòn frère, en même temps fit vne faute et vne perte. La perte fut de son frère, et la faute, qu'il alla dire au Roy que Sa Majesté nayant point d'enfans masles deuoit eslire vn successeur. Ce mot de successeur est tres odieux à vn prince auquel il semble qu'vn successeur soit son bourreau pour l'estrangler. Ce fut trouué si estrange de Sa Majesté, que, sans sa modestie naturelle, elle l'eust offensé. Seullement elle luy respondit que son successeur seroit son fils, non autre, et qu'estant luy et la Reyne sa femme jeunes, ils auoient esperance de faire des masles et priuer de l'espérance de la couronne vn vieillard qui y aspiroit, et vn jeune qui n'estoit nj plus sain nj guères plus jeune que luy. Monsieur de Mercueur est en son gouuernement, assez mal sain et mal content de ce que monsieur de Joyeuse a obtenu déclaration sur l'admirauté de Bretagne.

M. de Lenoncourt blesse le Roi en le traitant comme un impuissant.

M. de Mercœur.

» Il y a des remuemens sourds en ce royaume : ce sont les menées secrètes de ceux qui se préparent au combat quand il en sera temps.

» La Reyne d'Angleterre se fait vieille, mal saine et soupçonneuse. L'armée enuoyée pour mondit Sr Joyeuse, en intention de quelque entreprise sur l'Espagne, est venue relascher à Calais, au grand mescontentement de ceux qui y ont mis leur argent. Le poure dom Antonio de Portugal est au Secrinio en Basse-Bretagne,

La Reine d'Angleterre vieillit.

Encore le Roi de Portugal qui meurt de faim.

mourant de la malle rage de faim, et on le laisse là.

Belleville, auteur de pasquils contre le Roi, est pendu et brûlé.

» La mort de ce S[r] de Belleuille, pendu et bruslé pour vn fort sot liure qu'il avoit fait contre le Roy, suscite beaucoup de discours de ce que chascun a à craindre de parler et d'escrire. Le Roy a trouué fort mauuais l'eslargissement que le president de Poitiers a fait de la personne de Saint-Solinne en sa maison; car ce n'est à vn juge d'oster des prisons royalles vn prisonnier pour vn fait d'Estat. Led. président a vn beau adjournement personnel. Saint-Solinne est amené en bonne et ferme garde. Le Ròy d'Espagne a rendu la citadelle de Plaisance au prince de Parme, en considération de ses bons seruices. Led. prince tient bloquées Anuers et Bruxelles, d'où rien ne sort. Le S[r] des Pruneaux l'aisné est pour la seconde fois reuenu des Pays-Bas avec la charte blanche d'iceux, mais on ne veut entendre à ce qui importe nostre grandeur, et la crainte qu'on doit auoir de celle de nos ennemis. Le Roy est si sage qu'il ne peut faillir en cela nj en autres choses. Le duc de Sauoje attand sa femme à ce printemps. Mons. de Nemours, qui est près de luy, s'en va mourant. Led. duc et mons. de Geneuois, fils de mond. S[r] de Nemours, ont esté mal ensemble pour l'amour d'une dame de laquelle led. duc jouissoit, et ayant denommé ses amours aud. jeune S[r] de Geneuois, il alluma aud. S[r] de Geneuois le feu de l'amour de ladite dame; ce qui est vne passion estrange et espèce de perfidie. Maintenant ils sont aucunement rhabillés par la prudence dudit S[r] de Nemours; mais ceste première haine mal aisement pourra estre oubliée, veu la cause et la nature des princes en telles matières. Le duc de Thuscane marie ses quatre filles, car il n'a point de masles. La Reyne d'Escosse a pensé mou-

Sainte-Saline est arrêté.

Le prince de Parme.

Le duc de Savoie épouse une fille de Philippe II.

Rivalité galante du duc de Nemours et du duc de Genevois.

Mariage des filles du duc de Toscane.

rir. Vous estes voisin du Languedoc pour en receuoir des nouuelles. Le Pape a esté malade et s'en va à Boulogne changer d'air, en lieu de sa natiuité et de son aage, 85, selon le millesime. La Congrégation des Penitens est fort auillie, car le Roy a senti qu'on lui auoit en icelle préparé vne conjuration, mesmement en la procession du jour de Nostre-Dame de mars, et a envoyé demander au Pape dispense de nj aller si souuent. La confrairie des Jherolimitains du bois de Vincennes, estant pris au nombre de 33 seullement, pour le nombre des années de Nostre Seigneur Jesus-Christ, Sa Majesté se plaist fort la en lieu solitaire. Monsieur le marechal de Joyeuse (1) vient icj, lourd et gros, et M. le marechal de Biron (2) est tres mal contant de beaucoup de choses, et particulierement de la reuocation de plusieurs edits, desquels il esperoit tirer proffit et ressource à ses affaires et debtes. Vous scaués les autres causes de ses mescontentemens, et j'en suis extresmement marrj, car il y a de la consideration en ses merites et de la pitié au mauuais estat de ses affaires endommagées par toutes despenses faictes auec ses seruices. Ceste-cj, monseigneur, est faicte à la haste et en mauuaise ecriture, mais vous l'escuserés, s'il vous plaist. Je vous auois bien dict, au commancement de ceste-cy, que je la vous ferois longue,

Marie Stuart.

Maladie du Pape.

Disgrâce de la congrégation des Pénitents blancs fondée par Henry III.

Henry III ne fréquente plus que les Hiéronymites de Vincennes.

Le maréchal de Joyeuse.

Mécontentement du maréchal de Biron.

(1) Guillaume, vicomte de Joyeuse, marié à Marie de Batarnay, et père du duc. Il fut maréchal de France en 1582 et mourut en 1592. Dans l'année de son maréchalat, il avait fait la guerre aux Protestants du Midi.

(2) Armand de Gontaut, baron de Biron, né en 1524, élevé parmi les pages de la Marguerite des Marguerites, maréchal de France en 1577, servit contre les Huguenots, exerça divers commandements en Guyenne et dans les Pays-Bas, et fut tué, en 1592, au siége d'Épernay. C'est lui qui fut le parrain du cardinal de Richelieu.

mais c'est pour payer les arrérages de ma longue interruption d'escrire. Pour la fin de la presente, je vous diraj, monseigneur, que, quand vous m'auez escrit du bon tour que mons[r] l'euesque d'Acqs (1) vous a fait, en reuanche de tant de bons offices que je scais vous lui auez faits, je ne m'en suis pas fort esbahi, veu que c'est son naturel, nj plus nj moins que celluy du soleil est d'eschauffer et nourrir. Et nonobstant que mon frère l'ajme tant, et qu'il est cause de la mauuaise intelligence qui, pendant l'espace de xx mois, a esté entre mond. frère et moj, si est-ce que à la fin, je me suis laissé aller à ceste amitié fraternelle et à vn naturel deuoir qui pousse les bonnes ames, et escris par ceste voje à mond. frère, auec reconciliation de nostre amitié; de quoy, à mon aduis, monseigneur, vous serez bien aise. Et sur ce, vous baisant tres humblement les mains, je prie Dieu vous donner,

Mauvais procédés de l'évêque d'Acqs envers Matignon.

» Monsegneur, en parfaite santé, heureuse et longue vie.

» De Paris, ce v[e] jour de januier 1583.

» Votre tres humble et obéissant seruiteur,

» BGH. »

A la suite de cette lettre de Du Haillan, un extrait d'une lettre de Vivonne, marquis de Pisani, au maréchal, trouvera bien sa place :

---

(1) Gilles de Noailles, d'abord conseiller au Parlement de Bordeaux, puis ambassadeur en Angleterre, en Pologne, à la Porte, évêque de Dax, en 1562, mort en 1597. Il avait négligé de demander des bulles, et mourut sans avoir été sacré.

« Les meilleures nouvelles que ie vous puys donner de sete campagne est que Leurs M[tés] sont en tres bonne sancté. L'on est en doubte si elles retourneront à St Germin plutaust que le caresme. Ientans que les deputés de ceulx des bas peis seront bientaust issi. Ie croy que lon les oera. Mais ie ne say si lon conclura quelque quas d'importanse auecque heulx. La court est très-grande de noblesse, ny aiant de princes que messieurs les cardinaulx de Bourbon et de Vandosme. Monsieur de Nevers est bien en sete vile, mais il vient peu ches le Roy. Mesieurs de Guise sont a Ginuille (Joinville) et dictlon quils yront fere caresme prenant a Bar auecque Monsieur de Loraine. Lon dict que le prinse de Parme va prenant pie de iour en iour a la reformasion des affaires de Flandre, et panse lon que si lon ne recoipt les estas a ce que concluront leurs deputés qui vennoient de pardesa, quils composeront et acorderont avecque le Roy dEspagne auecque la meilleure composision quils pouront, et quant a moy ie ne foes doubte quil ne se rande tres fasil pour se acommoder auecque heulx de peur quil a que nous ne nous atachions a se morceau si friant a qui lauroit bien gouté. De ce que ientenderay de plus, ie ne fauldray de vous en tenir auisé; et sur ce ie vous baise treshumblement les mains et prie Dieu, etc.

Lettre du marquis de Pisani. 14 janvier 1585.

» De Paris, ce 14[e] ianuier 1585.

La seconde lettre de Du Haillan est, comme la première, une sorte de gazette de cour, chargée d'une interminable nomenclature et de doléances sur l'abandon où il végète. C'est lui qui dresse les généalogies, parfois véreuses, des chevaliers de

l'Ordre, et il n'est pas même payé de remercîments. La vérité est que cet habile homme, depuis longtemps historiographe de France et secrétaire des finances, fut le premier pourvu de la charge de généalogiste du Saint-Esprit, mais seulement par lettres patentes du 9 janvier 1595 : jusque-là point d'émoluments.

Création de chevaliers des Ordres.

Les barons de Termes et de Ruffey.

Cette année, le Roi n'a créé que trois chevaliers : et d'abord Jean DE SAINT-LARRY, seigneur et BARON DE TERMES, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes, maréchal de camp, gouverneur de Metz, mort en 1586; puis Jean de Vienne, seigneur et baron de Ruffey, conseiller d'État, gouverneur du Bourbonnais, capitaine de cinquante hommes d'armes; enfin Louis de Castellane, dit Adhémar de Monteil, comte de Grignan, baron d'Entrecasteaux, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes. Mais tous les chevaliers sont convoqués pour connaître d'une insulte faite à l'un de leurs collègues, M. DE SAINT-GOHART ou plutôt DE SAINT-GOUARD. Ce personnage n'est autre que Jean DE VIVONNE (il signe de Vyuonne), dit de Torrettes, plus connu sous le nom de marquis DE PISANI, le même dont on vient de lire un bout de lettre au maréchal de Matignon et qui fut père de la célèbre Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet. Il a son historiette dans Tallemant des Réaux. Pisani, seigneur de Saint-Goüard, était colonel de la cavalerie légère italienne, sénéchal de Saintonge, ancien ambassadeur en Espagne, maintenant ambassadeur à Rome, où il se trouvait au mois de juillet de cette

Le comte de Grignan.

Affaire de Saint-Gouard, marquis de Pisani.

même année, et mourut en octobre 1599. Deux lettres de lui, écrites de Paris, les 14 et 25 janvier 1585, au maréchal de Matignon, qui vient de lui faire remettre une dépêche, content comme quoi Du Laurens, secrétaire du maréchal, l'a trouvé aux arrêts dans son logis par commandement du Roi, pour une affaire survenue inopinément entre lui et un parent de M. d'Épernon. C'est l'affaire dont parle Du Haillan. Il y a eu discussion très-vive entre un gentilhomme de la suite de Vivonne, nommé Saint-Prix, et un gentilhomme du nom de Saint-Germain. Comme Vivonne se trouvait à Poitiers, appelé par le Roi, on s'en prit à lui, et il reçut une lettre de grossières injures d'un individu qui signe de La Rousse et s'intitule valet de chambre de M. de Saint-Germain : « de manière, ajoute Saint-Goüard, que voilà le metre et le valet, comme dit Marot, egos coume de sire. » Il voulut d'abord retourner sur ses pas pour aller trouver le maître de ce valet, qui l'avait insulté *dans ses titres, qualités et fonctions*. On l'en dissuada, et lors arriva à Poitiers le maréchal de Biron, auquel il déféra sur-le-champ la lettre. Le maréchal lui conseilla d'aller trouver Sa Majesté. Le Roi ordonna au chancelier de convoquer tous les chevaliers de ses Ordres et tous les membres de son conseil, pour délibérer sur la conduite à tenir, afin d'amener juste réparation au chevalier outragé. Il fut décidé qu'on écrirait à M. de Ruffec, gouverneur de l'Angoumois, et que M. de Condé commanderait à Saint-Germain de venir à la barre, sous la protection et sauvegarde de M. de Ruffec. Un héraut

d'armes des Ordres fut dépêché pour faire le commandement de comparoir à jour préfix. Le héraut revenu sans avoir pu joindre Saint-Germain, qui se cachait, fut renvoyé de nouveau par le Roi. Alors le prince de Condé intervint auprès du Roi pour excuser Saint-Germain. Enfin, mieux avisé, celui-ci comparut devant le conseil, présidé par le chancelier. Il ne s'agissait de rien moins que de faire déclarer ledit Saint-Germain *traître, méchant et failli de cœur*, s'il avait dicté ou avoué une pareille lettre. Saint-Germain la désavoua. Sur-le-champ, Vivonne retira sa plainte, pour n'en plus longtemps occuper les princes et cardinaux de Bourbon et de Vendôme, et autres grands seigneurs convoqués.

Ce qui domine dans cet incident, c'est la sévérité que met le Roi à faire rendre justice à un membre de ses Ordres et à faire comparoir le prévenu à la barre des chevaliers institués en tribunal. L'opinion publique imposait à Pisani la modération dont il fit preuve, et la sagesse du marquis de Ruffec acheva ce que Pisani avait commencé. Ce MARQUIS DE RUFFEC était Philippe de Volvire, seigneur de Saint-Brice, vicomte du Bois de La Roche, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller d'État, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de l'Angoumois et de la Saintonge, de la ville de la Rochelle et du pays d'Aunis, en 1570; lieutenant général au gouvernement de Bretagne en 1571, et adjoint, en 1583, à la lieutenance générale du gouvernement de Guyenne, dont son parent le maréchal de Matignon était titulaire.

Le marquis de Ruffec.

Il mourut le 6 janvier 1585, ayant été ambassadeur en Allemagne en 1567. C'était un homme de vigueur, qui avait fermé les portes d'Angoulême à M. de Montpensier quand ce prince voulut y entrer pour livrer cette ville à *Monsieur*, à qui, par accord fait, le Roi l'avait arbitrairement donnée (1).

L'imprudence de M. DE LÉNONCOURT, conseillant à un Roi, jeune et marié, de se choisir un successeur, était peu d'un courtisan. L'union de Henry II et de Catherine de Médicis avait été plus de dix ans stérile ; tout à coup elle était devenue féconde, et l'avait été longtemps. Ce qui pouvait vivement blesser Henry III, c'est que le propos de Lénoncourt n'était qu'un écho de l'opinion publique, fondée sur les désordres étranges de la vie du Roi. Des imprimés circulaient à profusion qui dénonçaient son impuissance. « L'on ne savait que trop, dit l'évêque Hardouin de Péréfixe, qu'il était incapable d'avoir des enfants, à cause d'un mal incurable qu'il avait contracté dans Venise, à son retour de Pologne (2). » Loin de faire un mauvais parti au conseiller inopportun, le Roi se borna à faire de plus belle des pèlerinages pour obtenir des enfants, et se montra d'autant plus indulgent pour lui que son frère, Henry de Lénoncourt, seigneur de Lénoncourt et de Conpevray, chevalier de l'Ordre, conseiller au conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, maréchal des camps et armées, venait de mourir le 31 décembre 1584. M. de Lénoncourt.

(1) BRANTOSME, t. II, p. 431.
(2) *Histoire de Henry IV*, année 1584.

Belleville, auteur de libelles contre le Roi.

Henry III fut moins indulgent pour BELLEVILLE, autre imprudent, qui s'en était pris à sa personne. Ce Belleville était un gentilhomme huguenot sexagénaire, du pays Chartrain, et du nom de Pierre Degais. Il avait été dénoncé comme auteur de pasquils diffamants pour le Roi sur ses désordres et ses mignons. Le Roi, qui n'a été cruel dans sa vie que par peur, aurait voulu gracier cet homme, et par pitié le fit venir devant lui. Malheureusement le vieil opiniâtre le prit de haut et aggrava son fait en répondant au Roi qu'il n'avait parlé que sur le bruit commun, et que sa voix avait été la voix du peuple. De quoi indigné, Henry III l'avait abandonné à la justice du Parlement, qui, par arrêt de décembre ensuivant, le condamna à être mené dans un tombereau en place de Grève, pendu et étranglé, pour son corps être brûlé avec ses libelles diffamatoires. Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.

On répandit alors le bruit, assez probable, que la terre de Belleville était proche de celle du duc d'Épernon, qui avait voulu l'acheter, et qu'un valet gascon du condamné, traître officieux, était venu apporter les libelles au duc pour faire arrêter son maître et procurer la terre à d'Épernon, par confiscation et sans bourse délier.

Le traître Sainte-Saline.

Quant à SAINTE-SALINE, il courait grandement le risque de subir le même sort que Belleville. Cet homme, du nom de Doineau, était accusé de trahison et d'intelligence avec l'Espagnol à la journée de Terceira, où Strozzi avait été battu et noyé par l'amiral Santa-Cruz.

Plusieurs membres de la maison de Savoie figurent dans la lettre de Du Haillan. C'est d'abord CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, surnommé le Grand, né le 12 janvier 1562, mort le 26 juillet 1630, qui épousa, le 11 mars 1585, Catherine d'Autriche, fille de Philippe II d'Espagne. C'est ensuite JACQUES DE SAVOIE, DUC DE NEMOURS, né le 12 octobre 1531, en Champagne, un des grands capitaines qu'ait eus la France, qui mourut le 15 juin 1585. Il avait épousé, par paroles de présent, Françoise de Rohan, dame de la Garnache en Poitou, et en avait eu un fils qui prit le nom de Henry de Savoie, duc de Genevois. Le mariage ayant été cassé par le Pape comme clandestin, et le fils déclaré illégitime par arrêt du Parlement de Paris, en 1566, Jacques épousa, cette même année, Anne d'Este, veuve de François de Guise et fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et de l'illustre Renée de France, fille de Louis XII.

Charles-Emmanuel de Savoie.

Le duc de Nemours.

La demi-veuve, Françoise de Rohan, était devenue duchesse de Loudun en 1579, par l'érection de la châtellenie de Loudun en duché. C'est une faveur que lui avait obtenue Anne d'Este, en compensation de l'annulation de son mariage avec le duc de Nemours. Elle était fille de René Ier, vicomte de Rohan, et d'Isabelle d'Albret.

Quant à ce HENRY DE SAVOIE, bien que déclaré illégitime, il ne se faisait pas moins appeler DUC DE GENEVOIS. Henry de Navarre avait la courtoisie de le traiter de *mon cousin*, et l'on possède des lettres du Roi ainsi adressées à la duchesse sa mère : « A notre tres-chère et tres-amée tante Françoise de Rohan,

Le duc de Genevois.

duchesse de Nemours, de Lodunois et de Garnache. » Henry de Savoie mourut en 1596.

Le pape Grégoire XIII.

Du Haillan cite Hugues Buoncompagno, pape sous le nom de GRÉGOIRE XIII, à qui l'on doit la réformation du calendrier qui porte son nom. Ce pontife, né à Bologne, avait été nommé pape en 1572, et mourut le 10 avril 1585, âgé de quatre-vingt-trois ans et trois mois, et non de quatre-vingt-cinq ans, comme le dit Du Haillan. Son successeur fut Sixte-Quint, qui excommunia Henry IV. Il était fort favorable au PRINCE DE PARME, Alexandre Farnèse, dont parle aussi du Haillan. Ce prince, fils d'Octave Farnèse et de Marguerite d'Autriche, était né en 1544. Gouverneur des Pays-Bas en 1578, il fut, après don Juan d'Autriche, le principal général de Philippe II, et se montra aussi habile politique que grand capitaine. Il entra en France avec les troupes envoyées à la Ligue par le Roi d'Espagne, en 1590, et mourut le 3 décembre 1592, à Arras, des suites d'une blessure reçue au siége de Rouen.

Le prince de Parme.

Le grand-duc de Toscane.

Vient ensuite le GRAND-DUC DE TOSCANE, qui, suivant Du Haillan, marie ses quatre filles. Ce grand-duc est François de Médicis, fils et successeur de Côme le Grand, premier grand-duc de Toscane. Il était né en 1541, fut proclamé grand-duc en 1574, et mourut en 1587. Il a été le père de notre Marie de Médicis, par son premier mariage avec Jeanne d'Autriche, et marié en secondes noces avec la fameuse Vénitienne Bianca Capello. Sa première femme lui avait donné un fils qui l'avait suivie au tombeau, en 1578. Un autre fils, celui-là supposé et mis en avant

par Bianca, n'avait pu, malgré tous les efforts de cette femme, être élevé aux honneurs de la succession. François de Médicis mourut donc sans autre héritier direct que le cardinal Ferdinand, son frère, qui, pour monter sur le trône, dut renoncer au cardinalat et déposer l'habit religieux. Il régna sous le nom de Ferdinand Ier, non sans le soupçon d'avoir hâté la succession en empoisonnant son frère et sa belle-sœur. Quant aux quatre filles du grand-duc, mariées en 1585, les *Tables synchroniques*, généralement si bien faites, de M. de Reumont, n'en parlent pas. Bianca Capello.

Parmi tous ces noms, apparaît celui de l'infortunée MARIE STUART, prisonnière d'Élisabeth, et dont la dernière catastrophe n'était pas loin. Cette princesse avait eu la maladresse de blesser Catherine de Médicis en la traitant de race de marchands. L'orgueil de la fille des Médicis n'avait point pardonné l'injure et avait poussé Henry III, déjà si mal disposé pour les Guise, à abandonner l'ancienne Reine de France à sa destinée. L'alliance intime de la France avec l'Angleterre, bien que ce n'ait jamais été pour nous qu'un leurre et une duperie, avait été considérée volontiers par Catherine comme un contre-poids indispensable à la monarchie universelle qu'affectait Philippe II. Mais la Saint-Barthélemy avait rompu tout d'abord cette intime alliance : l'abandon de Marie d'Écosse tendait à racheter en quelque point ce passé. L'intérêt et surtout les passions des chefs diffèrent souvent des intérêts de leurs causes. Catherine de Médicis, nous l'avons déjà

Marie Stuart.

Catherine de Médicis la fait abandonner par Henry III.

dit, était moins une politique qu'une intrigante, et se fit amuser et jouer par Élisabeth. Quant à Marie Stuart, elle était du nombre de ces personnages politiques qui excitent les plus vives sympathies avec d'aussi vives colères, et dont les polémistes de tous les partis se jettent à la face les cendres toujours brûlantes. Voyez les livres passionnés qu'on écrit sur elle : ne dirait-on pas de ces grands combats livrés sur la tombe des héros de l'antiquité?

Éducation de Marie Stuart et son caractère.

Élevée en France à l'italienne, sous les yeux de Catherine, pour son fils François II, elle avait appris la musique, la danse, l'italien, le latin et l'art de faire des vers. Malheureusement, elle n'avait pas appris celui de dompter la violence de ses émotions et de ses instincts. M. Philarète Chasles a eu raison de dire qu'on en a fait à tort une âme poétique : les fictions qui bercent, les rêveries qui enivrent et détachent de la terre, les illusions dorées qui consolent de tous les maux, ne furent point son fait. Vrai sang des Guise, hautaine, ardente et impétueuse, légère, éloquente, enflammée de passions et de volontés éperdues, l'instinct la précipite dans l'amour, l'aveuglement dans le crime, l'étourderie au-devant de la perfidie qui va la trahir, l'orgueil au-devant de l'outrage et du bourreau. Voilà comme l'a si bien peinte M. Chasles, dont j'aime à emprunter les paroles. Après dix-neuf ans de captivité qui brisent son cœur sans apaiser l'activité de son esprit, on la voit, fidèle à ses penchants ironiques, remuants et étourdis, se consumer, non dans le repos et le renoncement, qui eussent sauvé sa vie ; mais à lutter

contre la fatalité qui la presse, à tenter de lever le Midi en sa faveur, à implorer et à taquiner Élisabeth, à éveiller autour de sa personne cet intérêt passionné qui mena le duc de Norfolk à l'échafaud; et, pour dernière folie, prisonnière catholique de la féroce jalousie d'une rivale, — protestante encore plus par calcul peut-être que par conviction, mais qui tout en détestant par instinct naturel les puritains, avait horreur des catholiques, — elle lui écrit d'une plume cauteleuse, doucereuse et ironique, pour la plaindre d'être hors d'âge, rongée d'infirmités, insultée par ses jeunes amants, et la fable de l'Europe (1). Alors, la hache tombe. Pour les peuples protestants, elle fut une juste victime immolée à la Réforme, et sa mort fut un triomphe moins encore pour la jalousie de la vieille Élisabeth que pour les ennemis du papisme.

Chez nous du moins elle n'avait laissé que le parfum délicat de sa jeunesse en fleur, de sa beauté resplendissante « comme la lumière en plein midi, » de son charmant esprit ouvert à toutes les grâces. Elle avait régné comme reine, elle avait régné comme femme : le *Patuit Dea* semblait avoir été dit pour elle. Qui n'a été amoureux de Marie Stuart? M. Miguet a lancé sur cette princesse un livre terrible, un beau livre, mais ce livre est un glaive. Il l'a condamnée et frappée au nom de l'histoire.

---

(1) Voir le *Recueil des lettres de Marie Stuart,* publié par le prince Labanoff. Lettre de Marie à Élisabeth, novembre 1584. L'original existe dans la collection du marquis de Salisbury à Hatfield-House. C'est un des monuments les plus extraordinaires de l'extraordinaire histoire de Marie.

Les cœurs ne sauraient que l'absoudre au nom des prestiges de sa beauté et de sa grâce, au nom de l'ascendant de son éloquence, au nom de son injustifiable martyre et de la noblesse de sa mort, au nom même de ses passions, pour lesquelles il sera beaucoup pardonné. « Desdémone est étendue sur son lit. Le terrible Maure s'approche de la victime, et voyant ce trésor de grâce et de beauté, il sent son cœur faillir. Il dit : Je veux respirer la rose sur sa tige. Il embrasse Desdémone : « O souffle embaumé! dit-il, tu persuaderais presque à la justice de briser son glaive! « Marie Stuart est la Desdémone de l'histoire (1). »

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot sur les confréries fondées par Henri III et qui firent tant de bruit, de son vivant.

Confréries fondées par Henry III.

Les princes et les particuliers s'affiliaient aux Confréries de Pénitents, ou Flagellants, noirs, bleus ou blancs, qui avaient leur siége dans toute la France, et n'existent plus chez nous que dans le Midi. On les retrouve encore très-nombreuses en Italie. C'est Henry III lui-même qui avait institué et érigé, en 1583, la Confrérie des *Pénitents de l'Annonciation de Notre-Dame,* autrement appelée *Notre-Dame de Mars.* Beaucoup de monde, seigneurs, magistrats et bourgeois, s'y étaient affiliés, mais nombre de confrères s'étaient révoltés contre la rigueur des règlements rédigés par le Roi. De là cette conjuration dont il se plaint.

(1) John Lemoinne, *Études critiques et biographiques,* 1852. p. 234.

Quand Henry de Navarre avait été, en 1574, à la suite de Henry III, dans la ville d'Avignon, il s'était vu à peu près forcé, pour se maintenir en grâce, de s'affilier, à l'exemple de ce prince et de la Reine mère, à la Confrérie des *Battus* ou Flagellants, et d'en suivre la procession. Les blancs étaient ceux de Henry III; les noirs, ceux de la Reine; les bleus, ceux du cardinal d'Armagnac.

Henry de Navarre suit en Avignon la procession des *Battus*.

La Confrérie des Pénitents blancs de l'Annonciation, fondée à Paris par le Roi Henry III, avait son siége aux Augustins. Quand on l'y demandait, il fallait le faire appeler sous le nom de *Frère Henry* (1).

La première fois que la Confrérie sortit pour sa procession, on marcha, suivant l'usage, sans distinction de costume ni de rang, avec le sac, le fouet à la ceinture. Le Roy était sans gardes; le cardinal de Guise portait la croix; le duc de Mayenne était maître des cérémonies, et frère Émont Auger, jésuite, bateleur de son premier métier, dont il avait encore tous les traits et façons, conduisait, avec un nommé Du Peyrat, de Lyon, chassé de son pays pour crime infâme. Soudain voilà qu'il éclate une terrible giboulée qui dure tout le jour. La procession est inondée, dans ses sacs, d'un torrent de pluie, ce qui égaya quelque peu les mauvais plaisants. Un homme de qualité, voyant de sa fenêtre passer la procession, fit sur le sac percé du Roi un quatrain satirique qui courut, et le moine Poncet, prédicateur du Carême à Notre-Dame,

Inauguration de la procession des pénitents de Notre-Dame de Mars.

(1) Duverdier de Vauprivas, *Prosopographie*, t. III, p. 259.

prêcha contre la nouvelle Confrérie, qu'il traita de Confrérie des hypocrites et des athéistes.

Ces Pénitents de la Confrérie royale faisaient une procession en l'honneur du *Lait de la Vierge*, le jour de l'Annonciation, afin d'obtenir, par l'intercession de la Mère de Dieu, que la Reine donnât postérité à la dynastie des Valois. On montre encore de nos jours une goutte du lait de la Vierge à la cathédrale d'Alby, mais sans forcer personne à y croire.

Dévotion au Lait de la Vierge.

Cette dévotion au *Lait de la Vierge* est très-ancienne dans le diocèse d'Alby et a une origine touchante. Les jeunes mères avaient l'habitude, encore existante de nos jours, de faire offrir le saint sacrifice dans l'église de Cadelen, pour obtenir de pouvoir nourrir leurs enfants. De là le nom de *Notre-Dame du Lait* donné à la statue de Marie qui figure en cette église. La même dévotion fleurit aussi beaucoup en Italie, où l'on demande tout à la Vierge, le bien et le mal (3).

Les Hiéronymites.

Les HIÉRONYMITES ou Jéronymites étaient des moines d'un ordre de chanoines réguliers, fondé en 1373, en l'honneur de saint Jérôme. C'est un des ordres religieux qui se sont tenus le plus éloignés des affaires du monde, et dont, pour cette raison même, l'existence a été le plus paisible. Il n'a pas fait grand usage de cette tranquillité et n'a pas rivalisé, pour la science et l'utilité, avec les Bénédictins. La communauté hiéronymite la plus célèbre

(1) Voir l'*Histoire du Culte de la sainte Vierge*, par M. le curé de Saint-Sulpice, t. II, p. 20.

a été celle de Saint-Laurent, dont les bâtiments touchaient à la demeure de l'Escurial, et qui était honorée de la protection particulière des Rois d'Espagne. Les moines y entretenaient une magnifique bibliothèque, dont il n'est pas certain qu'ils ne profitassent point pour eux-mêmes, dans les moments de loisir que leur laissait la fonction de dire des messes pour Philippe II. Aux Pays-Bas, les Hiéronymites eurent du moins le mérite de se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Les communautés de cet ordre se subdivisaient : les unes étaient nombreuses, telle que celle de Saint-Laurent, qui nourrissait plus de deux cents moines ; d'autres l'étaient moins. Celle de Vincennes, qui se réduisait pour le nombre à celui des années du Christ, était encore une création de Henry III remontant à l'année 1584. « Il n'y a rien, disait Sixte-Quint, parlant de Henry III, que ce prince n'ait fait pour être moine ; il n'y a rien que je n'aie fait pour ne l'être pas. »

Les Hiéronymites de Vincennes.

Il s'était aussi établi des Hiéronymites solitaires en Orient.

Troisième lettre de Du Haillan :

Troisième lettre de Du Haillan au maréchal de Matignon. 30 janvier 1585.

« Monsegneur, je vous ay escrit des x[e] et xxviii[e] de ce mois, et fait entendre bien au long tout ce qui se passoit par de ça. Despuis mes dernières, les nouuelles n'ont pas beaucoup augmenté, d'autant qu'il est au bois de Vincennes en deuotions ; mais dimanche prochain, nous esperons le voir auxd. compagnies des masquarades, où nous serons. Je vous escris ceste cy, monseigneur, seullement pour me ramenteuoir en vostre bonne grace, faueur et amitié, sans auoir que

M. de Canisy.

vous dire aultre chose, hormis que je vous remercie très-humblement de ce que mons^r de Canisi (1) m'a dit de vostre part, qui est un tesmoignage de vostre bonne affection enuers moy, laquelle je vous suplie monstrer à mon frere mons^r Du Haillan, par quelque bon effect, puisque vous luj faites cest honneur de l'ajmer. Je suis bien aise que vous ajez cogneu de mons^r l'evesque d'Aqs ce que je vous en auois dit et escrit; car il a fallu à la fin que son naturel se soit descouuert, et l'incompatibilité qu'il a tousiours eue de viure auec ses amis, et de coupsoner leurs amitiés. Je ne lairraj deresenauant passer, monseigneur, aucune occasion sans vous escrire, et sur ce vojage de mess^rs vos Juratz qui sont porteurs de la presente. Je prie Dieu vous donner,

» Monsegneur, etc.

» De Paris, ce xxxe de jannier 1585.

» Monsegneur, je suis apres à paracheuer mon chiffre pour le vous enuoyer, affin qu'il soit le fidelle truchement des nouuelles que je vous escriraj.

» Vostre tres humble et obeissant seruiteur,

» Bernard de Girard. »

Après la mort du prince d'Orange, une ambassade flamande vient offrir les Flandres au Roi de France.

Le prince d'Orange, qu'un assassin espagnol avait déjà frappé d'un coup de feu en 1581, fut tué par un nouvel émissaire de l'Espagne, le 10 juillet 1584. Une ambassade flamande au Roi de France vint, au commencement de février 1585, offrir de mettre le pays sous sa domination. Mais

(1) René de Carbonnel, marquis de Canisy, marié à Anne de Matignon, seconde fille du maréchal.

le faible Henry III, indolent et indécis, à bout de forces, de finances et de courage, pressé de toute part par les frémissements religieux, par les menaces de guerre civile, ne se crut point en mesure d'accepter les périls d'une offre aussi favorable, et se vit forcé d'abandonner l'occasion d'ouvrir un déversoir aux passions populaires. Sur-le-champ les Hollandais se tournèrent vers Élisabeth d'Angleterre et s'offrirent à sa couronne. Même refus, avec cette différence que la Reine fit passer des troupes aux Pays-Bas. La mesure eût pu être bonne si Robert Dudley, comte de Leycester, leur général, qui n'avait qu'un talent de favori, n'eût révolté les esprits et détourné tous les cœurs par ses violences et son incapacité. D'abord, son entrée en Hollande fut une espèce de marche triomphale, et, contrairement aux conventions plus modestes et plus politiques, il fut proclamé gouverneur et commandant général des Provinces-Unies. L'or qu'il répandit à profusion lui valut une rapide popularité, que des échecs successifs lui firent perdre. Il retourna à Londres, puis repassa une seconde fois aux Pays-Bas, où de nouvelles défaites le rendirent ridicule et impossible, bien qu'il eût su se créer un parti par la corruption. Alors Maurice de Nassau, fils de ce prince d'Orange qui avait fondé l'indépendance de sa patrie, tenta de la sauver du nouveau péril où elle penchait, et, après de brillantes campagnes, il vint à bout de forcer les Espagnols à demander une trêve de dix années.

Le Roi refuse. Les Hollandais se tournent du côté d'Élisabeth d'Angleterre.

La Reine envoie son favori Leycester avec des troupes et de l'argent.

Pendant ce temps le Roi s'amuse.

Pendant ce temps, Henry III, hors d'état de faire perdre à ses peuples par une guerre étrangère le goût des dissensions domestiques, et de qui l'on ne saurait attendre que des inconséquences, continue ses momeries ascétiques et ses mascarades pompeuses. Pour le flatter et le gagner, Élisabeth lui avait envoyé la Jarretière par une ambassade en tête de laquelle était le comte de Warwick, qui arriva à Paris le 23 février 1585. Henry voulut fêter ses hôtes, et pour les égayer à sa manière, il leur donna, dans la salle de l'évêché, un ballet magnifique, le jour de carême prenant, tombant le 10 mars. A ce ballet, composé de vingt-quatre personnes masquées et somptueusement habillées, on avait convié les plus belles et braves dames de Paris, et les moins honnêtes, pour donner aux ambassadeurs le plaisir de leurs beautés et gentils devis. Le ballet se prolongea de dix heures du soir à trois heures du matin (1), et le pâle Henry III y fit merveilles, en roi de théâtre.

Ballets aux ambassadeurs d'Angleterre qui apportent la Jarretière.

Quatrième lettre de Du Haillan. 22 février 1585.

La dernière lettre du causeur Du Haillan, en date du 22 février 1585, reflète les pensées de la cour sur ces événements préparés ou accomplis.

« Monsegneur, je suis bien aise que vous ayez receu toutes celles que par trois ou quatre voyes je vous ay escrites despuis le premier du mois de januier dernier. Mais je le serois encore dauantage quand vous me le feriez entendre. Les nouuelles de ceste Court et les affaires de ce Royaume consistent en deux pointz dont

(1) Voir L'Estoile, *Registre-Journal de Henry III.*

l'vn qui est la negotiation des deputez des Pays Bas est le plus grand et le plus important qui soit encore aduenu en ce royaume, il y a cinq cents ans; et l'autre est celle des ambassadeurs de la Royne d'Angleterre. Quant auxd. deputez, ils ont esté fort bien traittéz icy aux despens du Roy et ouïs par Sa Majesté, mais non reçeus aux belles et importantes offres quils luj ont faites. Car ils luj offroient villes, hommes et argent pour la solde de son armée. Et combien que ce fait en apparance soit specieux, et semble que Sadite M[té] doint accepter ce parti, toutesfois, quand, d'austre costé, on a consideré les incommodités qui en resulteroient, Elle s'est resolue ne vouloir aucunement entendre, et leur a offert seullement de faire tout son pouuoir envers le Roy d'Espagne pour recenoir lesdits Pays-Bas en sa grace et faire cesser la guerre qui y est. En somme, le Roy ne veult point de guerre, ny chose qui puisse troubler son repos, ses soldats et deuotions. Car il considere que ceste guerre seroit pour toute sa vie; qu'il y a peu de seureté aux parolles et la foy et amitié des Flamans; que le Roy d'Espagne est vn grand et fort prince et tant heureux qu'il n'a presque jamais rien entrepris de quoj il ne soit venu à bout; dauantage, qu'il seroit contrainct daller luy mesme en personne en ceste guerre ou de commettre la force d'icelle et de ses armes entre les mains de ceux desquels il se deffie ou quil craint, ou de ceux quil ayme le plus. Si c'est entre les mains des premiers, desquels le rang et l'authorité est grande en cest Estat et la valleur et l'experience fort estimee, il ne le veut faire, parcequ'il craindroit quelque chose qui ne se peut escrire; et si entre les mains des aultres, il sera priué de leur presence et craindra de les perdre. Et les

Réception faite aux députés flamands.

Motifs du Roi pour refuser les Pays-Bas.

aultres, peu de gens vouldront marcher soubz eux. Ce fait meriteroit un ample discours que jaj enuie de faire au commancement de ce caresmes, apres que les desbauches de ces jours gras seront passees. Quant aux ambassadeurs d'Angleterre, ils arriuerent hier à Saint-Denis, seront demain icj, oujs lundi ou mardi. Leur voyage est fondé sur les secours desdits Flamans, pour conuier le Roy, à ce qu'ils luj offrent, de pair à communs frais de luj et de la Royne d'Angleterre, entrer en ceste entreprise et partager par moitié la conqueste. Et, au cas que le Roy ne vueille entendre à cela, ladite Royne prendra vne autre resolution pour repousser la force de ce grand Roy d'Espagne, commun ennemi de ces deux prince et princesse. Oultre ces deux faictz, il ne se parle que de masquarades. Le Roy en fait le jour du Dimanche gras qui coustera cent mille escus. Ces exercices ne sont de tel danger que la guerre de Flandres seroit. Despuis hier, il court vn bruix qu'on a voullu d'un coup de pistollet ou de harquebeuze tuer le Roy de Nauarre. Cest tout ce que je puis pour ceste heure vous dire en ceste cj, faicte à la haste, auec laquelle je me recommanderay autant humblement à vostre bonne grace que je prie Dieu vous donner, Monsegneur, en santé, heureuse et longue vie.

Elisabeth d'Angleterre propose à Henry III de faire de compte à demi la conquête des Pays-Bas.

Cependant de nouveau le Roi s'amuse.

» De Paris, ce xxij de feurier 1585.

» Vostre humble et obeissant seruiteur

» B. G. H. »

Au début de l'année 1585, tout menaçait; mais les vœux, sinon les efforts du Roi de France, qui ne demandait jamais qu'à gagner du temps et dormait sur la vague pendant la tempête, tendaient à

faire désarmer. Henry de Navarre n'eût demandé aussi que la paix, et cependant il lui fallait se préparer à la guerre, évidemment imminente. Le duc de Montmorency, qui avait resserré fortement son alliance avec lui, promit néanmoins le licenciement de ses troupes, dès que le maréchal de Joyeuse eut fait, de son côté, pareille promesse (1).

La province de Guyenne, écrasée d'impôts, désolée par les partisans, criait miséricorde et merci. Un homme considéré, Savignac de Commenge, qui avait été, en 1561, capitaine de la garde de M. De Burie, alors commandant en Guyenne, en l'absence du Roi de Navarre, se rendit auprès de Matignon l'organe des doléances du pauvre peuple. Il lui écrivait le 22 janvier :

Lettre de Savignac de Commenge à Matignon, pour demander, en faveur du peuple, des dégrèvements d'impôts.

« Monsieur, lextreme pouurretté dont le peuple de ce pays est enuyronné a este cause que les estats dicelluy, en lassemblee generalle teneue dernierement a Muret, nont peu accorder au Roy les propositions que Sa Magesté a mises sus / a ce que lon ma dict, nayant peu my treuuer a cause de lindisposition de ma personne /. Touttesfoys pour tesmoignaige de leur bonne voulonté au seruice de Sa Magesté esperant que vous moyenerés enuers Sa Magesté dauoyr pitié d'eulx et de leur re-

(1) Voir à ce sujet, dans les papiers de Matignon, une lettre de Geoffroy Camus, seigneur de Pontcarré et de Torcy, en date de Pézénas, le 8 janvier 1585. Camus, d'une bonne noblesse de robe, maître des requêtes en 1573, premier président du Parlement de Provence en 1588, conseiller d'État en 1594, avait l'estime et la confiance du Roi de Navarre. Sa femme avait aussi de très-près la bienveillance du Roi, et il n'avait tenu qu'à elle de fonder, par un côté voilé, une des branches folles de la maison de Bourbon.

mettre partie desd. jmpositions, a esté cause quilz ont prié monsieur de La Hilhert de vous aller treuuer et lont commis pour vous representer leur intention, laquelle je vous supplie tres humblement vouloyr agreer et grattiffier ce pouure peuple de quelque bien faict et descharge et ne le frustrer du bien qu'il se promet receuoyr de vous, delliberé de vous le recognoistre par tous les seruices qu'il vous playra rettirer de luy, vous suppliant tres humblement croyre que sil tenoit à faulte de bonne volounté de contenter Sa Magesté que je ne memployerais jamais pour luy; mais sa pouuretté et misere est cause que vous supplie tres humblement encor ung coup incliner a quelque sollagement et accorder aud. S[r] de La Hilhert sa requeste. Au surplus, je vous supplie tres humblement, Monsieur, me donner les villes de Boloigne en riuiere et Verdun ou Mirande, pour assembler ma companye et y faire la monstre, et ordonner, sil vous plaist, pour mon payement, car monsieur de La Hilhert ma promis me faire ce playsir de me faire tenir les despeches. Et si en quelque chouse que ce soit, il vous plaict rettirer seruice de moy, vous me treuuerez prest a vous le rendre auec aultant daffection que seruiteur que vous ayez, desirant de tout mon cœur auoyr quelque belle occasion par le moyen de laquelle vous en puyssies auoyr le tesmoniaige que j'en desire rendre, quy sera suyuy de pareilhe volounte que je prie Dieu vous donner,

» Monsieur, en tres bonne santé longue et heureuse vie.

» Écrit à Sauignac, ce xxij januier 1585.

» Vostre tres humble seruiteur,

» SAUIGNAC. »

Le président de Bellièvre travaillait de son mieux à la pacification : mais le sort en était jeté : la Ligue, plus animée que jamais, préparait ses premiers manifestes, où elle allait s'attaquer de front au Roi de Navarre. Les partis hostiles ne cherchaient qu'un prétexte pour lever en pleine paix des troupes contre le Roi légitime de France. L'oncle de l'héritier naturel, un vieillard, peu persuadé lui-même de son droit, va se laisser proclamer chef nominal de la Ligue, arborer l'étendard de la révolte, et dresser trône contre trône, sur les suggestions d'illustres intrigants qui veulent tout abîmer pour s'asseoir sur les débris de l'empire. Encore quelques mois, et la Ligue un peu faible à cette heure, mais qui ne le sera pas longtemps, sera organisée dans toute la France, et les Huguenots, qui ont toujours l'œil ouvert, seront assemblés à Guitres. Voici, sur les événements qui se préparent, deux lettres de M. de Bellièvre et une du maréchal de Biron au maréchal de Matignon. La Ligue prépare ses premiers manifestes.

De M. de Bellièvre :

« Monsieur, i'espere que mons[r]. le president Brulart vous aura veu et qu'il aura sceu de vous l'estat des afferes qui ont donné occasion à son voyage. Mons. du Laurens a leu au Roy et à la Royne la despesche que luy anés enuoyé. Leurs Majestés ont dict, que puis que vous vous trounez sur les lieux : ou que vous empeschérés que ce mal alle plus auant ou que un aultre ne le fera pas. Le faict de la ville de Dacqs me meit en peine. Jay veu aultres fois que mons[r] de Poyane ne s'esloignoit pas de se mectre en peine, pourveu que le Lettre de M. de Bellièvre à M. de Matignon.

Roy luy promist de le recompenser (1). Il n'y a rien qui puisse tant faciliter laffere que si mons. de Saint-Esteffen (2) acceptera conditions raisonnables. Aultrement je craings que du cousté de deça il ne y ayt de la difficulté. Quant le mal est auenu l'on sen repent; mais quant nous n'en sommes que menacés lon se persuade quil ne peult auenir. Cest à vous, mons^r, à estreindre ce faict en la sorte quil se peult. Nous auons icy consideré l'auis qu'avés donné au Roy et aussi mons^r d'Aubeterre. De tous coustés nous entendons pareilles nouuelles, et ne seaj que vous en escrire aveeques certitude. Il ne fault pas trop craindre. Si ne puis-je que ne m'estonne de veoir qu'il semble que toutes les prouinces sont abreuuees de pareils bruicts, et nest possible quil ne y aie quelque feu caché d'où vient ceste fumee. Nous auons interest de y penser, puisque nous sommes de ceulx qui nous resoluons de nauoir aultre saulueté qu'auecques le public. Le bruict est que l'on a aduis de plusieurs endroicts que mons^r. de Sauoye, à son retour d'Espaigne, est resolu d'asieger la ville de Geneve où plusieurs François de part et d'aultre se pourront trouuer meslés. Cest affere peult aller plus loing et allumer vn grand feu, non seulement en la France, mais aussi ailleurs. Je ne puis toutesfois penser que les remuements dont vous aues escript se facent à ceste occasion; le temps

M. de Savoie est résolu d'assiéger Genève.

(1) Bertrand de Baylens, baron de Poyanne, gouverneur de la ville et château de d'Acqs pour le Roi de France, et sénéchal des Landes de Bordeaux, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes. De Thou parle de lui comme de l'un des plus braves gentilshommes de la province. Il avait enlevé cette ville remuante aux Huguenots, en 1580, avec une vigueur exemplaire, et elle allait être vivement disputée de nouveau.

(2) François de Sanct Estevan, qui signait indifféremment, *Sanct Estevan* ou *Sanct Esteban*. Il y avait un autre Sanct Esteban nommé Jean.

le nous enseignera. Nous auons icy nos deputés de Flandres et les Anglois qui sont arriués ce soir. Il ne tiendra à fere bonne chere que tout ne se porte bien. Lon a fait courir en ceste ville un meschant bruict que le Roy de Nauarre estoit mort. L'on scait assés que cest une chose controuuee; si est ce que Leurs Majestés s'offenssent de tels bruicts et vouldroient pouuoir descouurir dont procedent telles inuentions, estimant que cest chose se dict à leur prejudice. Il vous plaira de men escrire votre jugement. On annonce la mort du Ro de Navarre.

» Monsieur, je me recommande tres humblement à vostre bonne grace, et prie Dieu de vous donner longue et contente vie.

» C'est de Paris, le xxiij^e^ jour de januier 1585.

» Votre tres humble et affectionné seruiteur,

» Bellieure. »

Autre du même président à M. de Matignon :

« Monsieur, je vous escriuy ces jours passés et vous mandois que nous ne viuions pas icy sans quelque subçons, à cause des bruicts des remuements que lon dict estre dans ce Royaulme, et se parle que nos voysins pensent plus à noz afferes que nous n'aurions besoing. De ce que ie puis scauoir il ny a rien encores de certain, tant de ce que lon nous dict du dedans que du dehors. Ce nest pas que lon naye asseuré qu'il ny aye du mal du cousté de la Bretaigne, et les auis vienment de lieu que on ne peult fere de moings que de y penser; quant est des reistres et de ce qui sest dict du cousté de la Champaigne, ie ne veois jusqu'à present aulcune certitude aux auis que lon nous a donné. Seconde lettre de Bellièvre à Matignon. 1er mars 1585. Remuements en Bretagne.

Protestations de fidélité de messieurs de Guise.

Mons. le cardinal de Guise a sceu que lon y a meslé messieurs de Guise et de Mayne dont il a parlé au Roy, asseurant Sa Ma^té^ que l'un et l'aultre seront tousiours prest de venir baiser les mains à Sa Ma^té^ quant il luy plaira de le leur commander. Le Roy a respondu simplement qu'ils peulvent venir en sa court toutesfois et quantes bon leur semblera. Mais Sa Ma^té^ faict profession de ne mander à aulcun de le venir trouuer, si ce n'est qu'il se presente occasion de commander quelque chose pour son seruice. Monsieur de Savoye est passé en Espaigne avecques XVIII galleres; on dict qu'il retournera auecques cinquante. J'estime quil continue au desseing d'assieger Geneve, où se pourroit allumer un tres grand feu. Dieu veuille pouruoir à tout! Icy nous ne voulons que la paix. Nous attendons quelle sureté aura l'auis que vous donnera monsieur d'Aubeterre, dont aussi vous nous avez escript. Monsr. de Saint-Luc a escript au Roy auoir este aduerty que le lieutenant de Xainctes qui a este Huguenot, et le conseillier de Ferneau ont donné auis que à Brouage l'on faisoit preparatifs d'armes. Il asseure que c'est chose faulse et qu'il na pensé, ne pensera jamais à chose qui soit contre le seruice de Sa Ma^té^. Jay esté aduerti que monsieur de Bourdeaux, vostre enseigne, vous est allé trouuer. Il vous souuient, monsieur, d'une lettre que vous me baillastes à mon partement dauecques vous pour lui fere tenir et de certains propos qu'il vous pleust me communiquer quauiez sceu de luy. Vous luy mandiés de me venir trouuer, lors que je le luy escriuoys. J'estois deliberé de luy enuoyer vostre lettre dont j'ay parlé à celluy auquel l'affere touche de plus pres qui vous en sçait tres bon gré. Il vouloit que je luy envoyasse vostre lettre et desiroit quil vint icy pour

M. de Savoie est en Espagne avec des galères.

On prend les armes à Brouage.

M. de Bordeaux.

entendre comme va de cette affere; mais m'ayant asseuré monsieur Du Laurens, que ledit S[r] de Bordeaux vous est allé trouuer en Guienne, jai differé denuoyer vostre dite lettre, et au lieu de ce, vous ay voulu donner l'auis que dessus, affin, si trouués quil soit à propos que ledit S[r] de Bourdeaux vienne jusqu'icy, vous le nous enuoyez. Monsieur de Villeroy se porte vn peu mieux. Il seche d'ennuy de se veoir si longuement esloigné de ceste compagnie où il est si necessaire. Nous traictons tousiours auecques noz Flamants. Monsieur, je me recommande tres humblement à vostre bonne grace, priant Dieu de vous donner longue et contente vie.

» C'est de Paris, le 1[er] jour de mars 1585.

» Vostre tres humble et affectionné seruiteur,

» Bellieure. »

« *P. S.* Monsieur, vous nous auez escript en recommandation du president des Aiguis. L'on m'a baillé la copie des lettres patentes touchant l'establissement de la chambre où les catholiques seuls sont nommés, et non pas un seul de la religion prétendue reformée, dont je mesbahy, ne sachant comme ceux de leur religion peuluent juger, s'ils ne sont nommés et compris auxdites lettres. De là vient le mal dudit president des Aiguis. Il vous plaira nous en escrire vos bons auis. »

Suppression de la chambre mi-partie. Difficultés qui en résultent.

Un des grands maux du temps, et de tous les temps de guerre civile et étrangère, c'est que les embarras financiers empêchaient de payer les troupes régulières, et que ces troupes trouvaient incessamment, comme nous l'avons déjà dit, dans leurs besoins

La solde de l'armée n'est pas payée.

et leur dénûment une occasion sinon une excuse à leurs déportements et à leur indiscipline. Le maréchal Armand de Biron, un des hommes les plus dévoués au Roi de France, est à bout de ressources, et il en exhale ses plaintes amères au lieutenant de Guyenne, et demande des « moyens comptants ».

Le maréchal de Biron se plaint.

Lettre de ce maréchal au maréchal de Matignon. 25 avril 1585.

« Monsieur, lui écrit-il, jé antandu par vostre lettre lexecution du commandemant du Roy et plus particullieremant par mons^r Beschomi (1). Se a esté bien heureusemant et prudammant et en bon marche. Je ne marresteré à vous dire se que ma raporté Mr de la Chenallerie: vous en aurés seu tout se quy se peult par Mo^r de Bordeus (2), vostre lieutenant, quy est party despuis. Bien ai je quelques particulliarités coumme ung chescung en peult auoir. Aussy de la resollution de mon partemant pres. Il fault moiens contampt, car les remises sur les finansiers et leurs promesses ne se peuuent plus digerer par moy, bien qu'il fallie seruir le Roy en sa nessessité. Je ne lay pas mis en nessessité, mes son seruisse et les menoies des finansiers mont mis à l'extremité. Il j a des villes, mes voisines, quy sont en grande dispute en leurs habitans pour les deffiansses. Je les ay acordés et acheminés pour se guarder, atandant vostre ordonansse ou ratifficasion. Ils sont sy pouures, qu'ils ne peuuent aller vers vous. Toutefois je leur ay ordonné ce qu'ils feront, me remettant audit sieur Beschoun (ou Bes-

Il demande des moyens comptants.

---

(1) Ce nom est illisible. Serait-ce le dévoué François Boscheyron, seigneur d'Ambrugeac en Limousin, de qui le Roi de Navarre dit en une lettre du 10 avril 1587 : « D'Ambrujac (il avait pris ce nom à la mort de son père) m'est venu joindre avec tous les siens, chasteaux en croupe, s'il eust pu. »

(2) M. de Bordeaux.

chomi, ou Boscheyron) de vous dire quelque particulliarité et de Mr de St Seureins. Sy vous voiés que je puisse seruir en quelque chouse pour le seruisse du Roy, commandés, et pour le restre je j seray tres affectionné et obeissant. Je prans les eauls: je men treuue tres bien. Je prandré de la fange (1). Et sur se je me recommande humblemant à vostre bonne grasse, suppliant le Createur quy vous doint, monsieur, bien bonne santé et longue vie.

» De Biron, ce xxv apuril (1585).

» Vostre plus obeissant et affectionné
à vous fere seruisse,

» BIRON. »

« Le vrai subside, disait Pasquier, dont le prince devroit faire le fonds est la bienveillance de ses subjects (2). » Henry III était loin d'avoir un pareil appui pour parer au dénûment du trésor et rendre possibles les incessantes exactions des édits bursaux. Une immense colère s'amassait, dont les flammes volaient au bout de la France et allaient le forcer un jour à fuir de la capitale : première victoire remportée par la démocratie sur l'autorité royale. Réfugié à Chartres, il n'y sera pas longtemps en sûreté. Le fanatisme de la rébellion envahira toutes

Henry III allait être forcé de fuir de Paris.

(1) Les bains de fange, qui existent encore aujourd'hui sous ce nom, à Battaglia, dans le Padouan, étaient fort usités au seizième siècle. On en prend aussi en France, où ils sont appelés bains de boue. C'est particulièrement à Saint-Amand, département du Nord, que ces boues sont employées.

(2) Livre XII, lettre 7.

les villes, dérangera toutes les têtes. Mais n'anticipons pas.

Sixte-Quint refuse à la Ligue les secours promis par son prédécesseur.

D'un côté, Sixte-Quint refuse à la Ligue les secours d'hommes et d'argent promis par Grégoire XIII. L'ambassadeur d'Espagne vient au Vatican s'en plaindre avec hauteur, et menace le Pape de le sommer au nom de toute la Chrétienté. « Faites cela, répond le fier Sixte, et je vous fais trancher la tête. » Mais en même temps il use du foudre suranné de l'excommunication contre les Bourbons (le Roi de Navarre, Condé, Conty, Soissons), et du même coup les déclarant hérétiques, déchus de tous droits et prérogatives de princes du sang de France et indignes de succéder à la couronne, il affranchit les sujets du Roi de Navarre du serment de fidélité et les exhorte à l'insurrection.

Les Bourbons déclarés hérétiques et déchus de la succession au trône de France.

Ressources de la Ligue.

La Ligue, qui parlait aux passions populaires, qui flattait en même temps et l'esprit religieux et l'esprit de révolte, pouvait se passer des subsides pontificaux; mais l'appui qu'elle y cherchait était surtout un appui moral, un prestige sur les populations. Quant au nerf de la guerre, elle le trouvait dans les contributions volontaires; elle le trouvait davantage encore dans les doublons d'Espagne, et ne se faisait faute d'ailleurs de piller et ruiner le Huguenot, voire au besoin le Royaliste. L'éloquence de la rue prêchait en style de porcherons la croisade contre le Calvinisme et contre le Roi de Navarre, sans épargner le Roi de France. Guise destinait à Henry III la tonsure et le couvent. Aux courtisans, il faisait entrevoir crédit et influence,

Prédications dans la rue contre le Calvinisme.

avec l'héritage assuré des mignons. A la Reine mère, il déclarait qu'il ne travaillait à écarter du trône le chef des Bourbons que pour assurer la couronne à ses petits-fils, enfants de sa fille aînée, Claude de France, et du duc de Lorraine. Or, c'était flatter un des rêves de Catherine de Médicis. « La Reyne mère, qui ne se soucioit guères des loix fondamentales de la France, dit Mézeray en son *Abrégé chronologique*, vouloit appeller à la couronne les enfans de sa fille et du duc de Lorraine. Elle avoit souvent sondé l'esprit du Roy sur cela, et tasché de luy persuader que le sang estoit bien morfondu au delà du sixiesme degré; que les Bourbons ne luy estoient plus parens que d'Adam et d'Ève, et qu'il estoit plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gens si éloignés. » Enfin, la Ligue, sous le nom du cardinal Charles de Bourbon, le Roi fantôme, lança au mois d'avril son manifeste, où elle se montrait intraitable. Verdun, Toul, Châlons, Mézières, Bourges, Orléans, Angers, Dijon, et plus tard Amiens, Abbeville, Montreuil, Rouen, Reims, tombèrent en son pouvoir. Lyon ouvrit ses portes aux secours que la révolte avait obtenus de Savoie, et les menées de la Ligue se glissèrent jusque dans Marseille et Bordeaux, qui lui échappèrent. Paris, sous les yeux du Roi lui-même, retentit du bruit des armes. Une garde urbaine s'y organisait et s'y exerçait. « Nous sommes maintenant, disait Pasquier, devenus tous guerriers désespérés. Le jour, nous gardons les portes; la nuit, faisons le guet, patrouilles et sentinelles. Bon Dieu! que c'est un métier plaisant à ceulx qui en

Intrigues des Guise.

Catherine de Médicis.

Premier manifeste de la Ligue.

Paris sous les armes.

sont apprentifs (1)! » Et ici, je ne parle pas seulement de la bourgeoisie, classe respectable, mais étroite, mais sans vue politique, et qui, dans tous les temps, est prête à toutes les factions pour donner des leçons aux gouvernements, je parle du peuple en général, qui, d'un bout de la France à l'autre, a la fièvre et le délire. « Les affaires de la Chrestienté, disait Ségur, ambassadeur de Navarre auprès d'Élisabeth, sont aujourd'huy en un tel poinct qu'elles vont par heures et par minutes, au lieu qu'elles couloient cy-devant par ans et par mois. » Alors, toutes les voix de la renommée s'écrièrent à la fois, et l'on vit pleuvoir, sous tous les titres, sous toutes les formes, des apologies et des protestations : placards, pourtraicts, pasquils, pamphlets, sonnets, satires, de ces *fadèzes* bouffonnes ou amères, gaies ou furieuses, dont le brave L'Estoile raffolait et qu'il amassait dans le magasin de ses curiosités : clameurs assourdissantes et terribles qui précédaient la tempête et ne déplaisaient pas trop à Catherine de Médicis, impatiente d'être négligée en temps de calme.

Il pleut des pamphlets.

Cependant, le fidèle président de Bellièvre continuait ses efforts pour concilier et pacifier, avec l'autorité de son caractère, avec une prudence, une douceur, une modération parfaites qui le faisaient écouter de tous les partis, et lui valurent de Henry de Navarre, devenu Roi de France, la dignité de chancelier. Matignon demeurait sous les armes, au poste

Bellièvre essaye de pacifier.

(1) Pasquier, *Lettres*, livre II, lettre 3.

le plus brûlant. Voici la dernière lettre que lui écrivit, à cette époque, M. de Bellièvre :

Lettre du président de Bellièvre au maréchal de Matignon. 16 juin 1585.

« Monsieur, ie veids ces jours passés mons. du Londel qui me feist amplement entendre l'occasion de son voyage (1). Monsr. de Villeroy est allé trouuer la Royne ou aussi, comme j'entends, ledit Sr du Londel est allé. Nous actendons leur retour en bref. Led. Sr de Villeroy passera jusqu'à mons^r^. de Guise. Si, à son retour, ces affaires ne prennent fin, à mon jugement nous en aurons pour long temps. Ces gens se rendent merveilleusement difficiles et obstinés en leurs demandes. Le Roy desire la paix et accorde choses presqu'impossibles à croire; et toutesfois lon ne se contente pas, c'est-à-dire que l'on ne desire pas l'accord. Je deteste ceste guerre pour plusieurs raisons. Monsr de Guise et le surplus des Colligny amassent leurs trouppes et s'auancent fort, comme jestime, pour empescher que nos Suysses ne se joignent en ceste ville. Sur ceste occasion, il se pourroit fere chose qui importeroit de beaucoub soit à un party ou à l'aultre. Dieu veuille conduyre le tout! J'estime que la Royne sera icy dedans huict jours pour le plus tard. Les afferes de Lion sont fort accomodées, s'estant le Roy contanté que la citadelle

M. de Guise et les Coligny amassent leurs troupes.

(1) Le Londel ou Du Londel-Auctoville, dont nous aurons l'occasion de reparler, était capitaine des gardes du maréchal de Matignon, et son homme de confiance, comme il résulte de l'histoire du maréchal par De Caillière, histoire curieuse en ce qu'elle a été écrite sur les documents originaux et papiers de famille. Du Londel fut plusieurs fois chargé de dépêches et de missions délicates.

Dans une lettre où le médecin Boyssonnade rend compte au maréchal de Matignon de l'état de la santé de son capitaine des gardes, qui avait été gravement malade, il l'appelle d'abord Du Londel, puis De Londel.

Mandelot. ayt esté demantelée. Monsieur de Mandelot s'est monstré du tout vertueux et homme de bien (1). Il a eu de la peine, qui luy est neantmoings reuenue à beaucoup d'honneur et contentement. Monsieur de Joyeuse a suivi monsieur le marquis d'Elbeuf. Je ne scaj s'ils se rencontreront : les forces sont presque egales ; celles de M. de Joyeuse peustestre plus choysies. Au retour de M. de Villeroy, vous scaurés plus amplement de nos nouuelles. M. le mareschal de Biron est icy arriué plein de bonne volunté. M. le mareschal d'Aulmont est joinct avec les Suysses qui feirent monstre le XII, et partoient le lendemayn (2).

» Monsieur, je me recommande tres humblement en vostre bonne grace et prie Dieu de vous donner longue et contente vie.

» C'est de Paris, le xvj^{e} jour de juing 1585.

» Vostre tres humble et affectionné seruiteur

» BELLIEURE. »

---

(1) Cet homme de bien, gouverneur de Lyon en 1569, et destitué en juillet 1584, en faveur de M. Du Bouchage, était un fort vilain homme, chez qui le zèle royaliste s'accommodait de sang, et qui avait reçu une terrible leçon du bourreau de la ville. Ayant appris que, lors des massacres qui suivirent à Lyon la Saint-Barthélemy, des Huguenots avaient échappé, il voulut contraindre le bourreau à les aller tuer. Cet homme lui répondit « qu'il était l'officier exécuteur de la justice, et non pas un assassin ». En 1585, il fut employé de nouveau lors des troubles de Lyon, et fit du zèle. M. Paulin Paris a publié de lui des lettres abominables, où il demande à son profit la confiscation des biens des Huguenots égorgés.

(2) Jean d'Aumont, comte de Châteauroux, seigneur d'Estrabonne, de Chappes et autres lieux, chevalier des Ordres et maréchal de France en 1579, tué au siége de Camper, près de Rennes, en 1595, à l'âge de 73 ans. Très-brave, et s'épargnant trop peu devant l'ennemi.

que le venyn de c
par toutes les veu
de la crestiante en
mon honneur e
Incroyable Jay a
ma.te de me fayre
bon que Jauuoye
Vos cours de parle
de ce royaume ver
Ils ont tache de
aussy que vre m
commander a ses
a tous les prynces
auec les lres que so
me delybere leur
m.te ne pouuoyt troi

Henry, roi de Navarre, depuis Henry IV de France.

à Henry III.

Monseigneur vre maieste aura veu comme ceus
quy se sont naguueres eleues en ce royaume mont prys
a partye en leurs protestasyons et par toutes sortes
de calomnyes ont taché en ycelles de me randre
suspect a vre mte odyeus a tous les ordres et
estats et en mauuayse odeur enuers tous les
prynces et natyons de la crestiente, cest pourquoy
Monseigneur jay pansé de vous enuoyer la
declarasyon ecryte et sygnee de ma myn quy
vous sera presantee par les syeurs de clervan
ou de chassyncourt laquelle je suplye treshum
blemant vre mte vouloyr lyre de poynt en poynt
et en ycelle se representer deuant les yeus
mes actyons et deportemans passes esquels
je masseure que loeil equytable de vre mte
ne remarquera que fydelyte et yntegryte
nul Monseigneur na veu plus profondemant
ny plus clayremant soyt aus causes soyt aus
efays que vre mte mesmes et pourtant encor
que je desyre sur tout satysfayre a vre jugement
sy me confiay je que ce mest chose fort aysee
Salandroyt de vre mte Mays pour ce Monseigneur

Les Guisards

que le cheyn de ces calomnyes se va repandant
par toutes les vlles de ce royaume & mesmes
dela crestiante en tant quils peuuent enquoy
mon honneur & reputasyon soufre vn Jnterest
Jncroyable Jay a suplyer treshumblemant vre
ma.te de me fayre tant de faueur que de trouuer
bon que Jannoye la susdyte declaresyon a toutes
vos cours de parlemens & aultres corps notables
de ce royaume vers lesquels pryncypallement
Jls ont tache de me denygrer & dyfamer
aussy que vre m.te me face cest honneur de
commander a ses ambassadeurs dela presanter
a tous les prynces crestyens ses amys & alyes
auec les lres que sous le conge de vre m.te Je
me delybere leur ecryre massurant que vre
m.te ne pouuoyt trouuer que tresestrange luy estant
ce que Je suys & auec le courage que Jay que Je
passasse sous sylense les enormes blasmes dont
Jls chargent mon honneur quy Joseray dyre ne
pouuoyr estre tache sans quelque Jnterest de
vre m.te Je len suplye donc treshumblemant
& de toute mon afectyon & remetant le surplus
sur lesdys s.rs de cleruant & de chassyncourt Je
suplyeray vre m.te ~~[illegible]~~ les croyre comme

Vre treshumble & tresobeyssant suiet
& seruyteur. Henry

es calomnyes se va repandant
es le ce royaume & mesmes
tant quils peuvent enquoy
reputasyon soufre du Interest
suplyer treshumblemant vre
tant de faveur que de trouver
la susdyte declarasyon a toutes
mens & aultres corps notables
s lesquels prynsypallement
me denygrer & dyfamer
te me face cest honneur de
ambassadeurs dela presanter
crestyens ses amys & alyes
us le conge de vre m.te Je
ecryre massurant que vre
uer que tresestrange luy estant

Quant au Roi de Navarre, il n'est pas resté inactif. Il a commencé par faire afficher, aux portes mêmes du Vatican, un démenti vengeur aux foudres audacieux et impuissants du Pape, et il lance contre la Ligue un manifeste où il respecte le Roi de France, avec lequel cependant il n'a pu s'entendre, mais sans rompre avec lui. Enfin, pour épargner le sang français prêt à couler, il envoie un cartel au duc de Guise. Voici sa lettre écrite au Roi Henry III en lui adressant, le 10 juin 1585, son manifeste rédigé par Du Plessis :

Le Roi de Navarre fait afficher au Vatican un démenti au Pape.

Au Roy, mon souverayn seygneur.

« Monseigneur, Vostre Maiesté aura veu comme ceus quy se sont nagueres éleués en ce royaume mont pryns à partye (1) en leurs protestasyons et par toutes sortes de calomnyes ont taché en icelles de me randre suspect à Vostre Magesté, odieux à tous les ordres et estats et en mauuayse odeur enuers tous les prynces et natyons de la crestienté; c'est pourquoy, monseigneur, jay pansé de vous enuoyer la declarasyon escryte et sygnée de ma myn qui vous sera présantée par les syeurs de Cleruan ou de Chassyncourt (2), laquelle

Lettre du Roi de Navarre à Henry III en envoyant son manifeste. 10 juin 1585.

(1) Les Guisards.

(2) M. Berger de Xivrey pense qu'il y avait auprès du Roi de Navarre deux personnes du nom de Clervau ou Clervau : l'un aurait été conseiller intime du Roi; l'autre, un seigneur qui se serait appelé Claude-Antoine de Vienne, seigneur de Clervau ou Clervan, baron de Copet, souverain de Courcelles et de Bétancourt, colonel de cinq mille reîtres ou cavaliers allemands. Ce dernier aurait eu deux fils, dont le cadet, nommé Gédéon, aurait été tué dans l'armée de Henry IV, à la prise des faubourgs de Paris. Je n'ai pu, non plus que Berger de Xivrey,

je suplye tres humblemant Vostre Magesté vouloyr lyre de poynt en poynt et en icelle se represanter deuant les yeus mes actyons et deportemans passés esquels je masseure que lœil equytable de Vostre Magesté ne remarquera que fydelyté et integryté. Nul, monseigneur, na veu plus profondémant ny plus clayremant soyt aus causes soyt aus efays que Vostre Magesté mesmes; et pourtant encor que je desyre sur tout satysfayre à vostre jugement, sy me confiayje que ce mest chose fort aysée a l'androyt de Vostre Magesté. Mays parce, monseigneur, que le venyn de ces calomnyes se va repandant par toutes les venes de ce royaume et mesmes de la crestianté en tant quils peuuent, en quoy mon honneur et reputasyon soufre vn interest incroyable, jay à suplyer tres humblemant Vostre Magesté de me fayre tant de faueur que de trouuer bon que jannoye la susdyte declarasyon à toutes vos cours de parlemens et aultres corps notables de ce royaume vers lesquels pryncipallement ils ont taché de me denygrer et dyfamer. Aussy que Vostre Magesté me face cest honneur de commander à ses ambassadeurs de la presanter à tous les prynces crestyens, ses amys et alyés, auec les lettres que, sous le congé de Vostre Magesté, je me delibere leur ecryre massurant que Vostre Magesté ne pouuoyt trouuer que tres estrange, luy estant ce que je suis et auec le courage que jay, que je passasse sous sylense les énormes blasmes dont ils chargent mon honneur quy joseray dyre ne pouuoyr estre taché sans quelque interest de Vostre Magesté. Je l'en suplye donc tres humblemant

---

établir nettement cette dualité, et il serait fort possible que les deux Clervan ne fissent qu'un seul personnage. Pour en faire deux bien distincts, il appelle l'un Clervan, l'autre Clervau; mais il avoue lui-même que ces appellations sont purement arbitraires.

et de toute mon afectyon; et remetant le surplus sur lesdys sieurs de Cleruant et de Chassyncourt, je suplyeray Vostre Magesté les croyre comme

» Vostre tres humble et tres obeyssant suiet
et seruiteur

» HENRY (1). »

Cependant le Roi Henry III, cédant aux obsessions de sa mère, venait de souscrire, malgré lui, une alliance avec la Ligue. La nouvelle, rapide comme l'éclair, avant que la cour eût rendu l'arrangement public, avait couru dans toute la France. Voyant dès lors la guerre à ses portes, et ne voulant pas être pris au dépourvu, le Béarnais sème ses États de dépêches à ses fidèles pour presser vivement les levées; il s'abouche à Castres avec M. de Montmorency; il appelle à la rescousse le zèle du duc Casimir, un des boulevards de la Religion; il se multiplie, et présent partout, à Montauban, à Tende, à Lectoure, à Nérac, il ne quitte plus le harnois. Dans les premiers jours de juillet, il avait écrit la lettre suivante à l'un de ses meilleurs lieutenants, Armand de Gontaut, seigneur de Saint-Geniez, de la Capelle et d'Audau, sénéchal du Béarn en 1564, chevalier de l'Ordre du Roi en 1565, gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX et conseiller de la Reine en 1568. Il avait aussi été

Henry III s'unit à la Ligue.

Le Béarnais arme.

(1) Cette lettre, qui fait partie de mon cabinet, a déjà été publiée dans le vaste recueil de M. Berger de Xivrey, où elle est perdue, de même que la suivante.

conseiller et chambellan de Henry III, alors duc d'Anjou. Homme de haute probité et d'expérience profonde, il s'était concilié toute la confiance du Roi de Navarre, qui l'avait nommé son gouverneur et lieutenant général en ses pays souverains.

A Monsieur de Saynt Genyes, mon lieutenant général.

Lettre de Henry de Navarre à Saint-Geniez. Juillet 1585.

« Jay veu le memoyre que maues enuoyé. Je trouue lordre quauyés donné, pour le fet du bayl des soldas, aus capytenes foreyns, fort beau, mays non propre pour ce temps ycy, me semblant que sy ussyés suyuy ce que ie nous an ay mandé, nous ussyés myeus fayt, et y auoyt plus de moyen de les retenyr an obeysance, et moy usse esté myeus seruy, car il ne fust party personne sans congé. Les Espagnols enuoyent les bysongnes (1) aux garnysons pour les dresser; mays moy, a ce commencement, jay afere des mylleurs hommes pour les promener par la Guyenne. Je ne frustre pas Bearn de leur defence : je tyens trop cher mondyt pays, et ce qui y est, pour le laysser degarny au besoyn. Jespere vous voyr dans dys jours et donner ordre a tout ce que nous auyserons estre necessere. Je vous meneray vn fayseur dartyfyces à feu. Je croy que vous aurés eu maystre Herué que je vous ay enuoyé. Jatends les canonyeres de jour a autre. Sy naués reçeu la depesche des sys myl escus, il fault quelle ayt esté pryse par les chemyns. Faytes fere force poudres. Vous aurés entendu, par les lettres que jay escrytes a madame la contesse, comme jay trouué mons[r] de Mommorancy tres resolu au party.

(1) Des recrues.

Je nay poynt mandé des nouuelles que mons[r] de Cleruans nous a aportées, pour le danger des chemyns. Je trauaille plus quyl nest croyable a preparer des sauses a nos ennemys que je masseure quyls ne sen lecheront poynt les lypes. Adyeu, mons[r] de Saynt Genyes. C'est vostre tres afectyonné mettre et plus parfet amy.

(Juillet 1585.)

» HENRY. »

Enfin il écrit, vers la mi-août, à Catherine de Médicis, cette autre lettre, l'avant-dernière qu'il ait adressée à la cour antérieurement aux hostilités.

A la Reyne mere du Roy monseigneur.

Lettre de Henry de Navarre à Catherine de Médicis. Mi-août 1585.

« Madame, jay antandu par M[r] labbé Dalbene (1) ce que uous luy aues comandé de me dyre, et lasseuranse quyl uous playst me doner de uostre bonne volonté et afectyon naturelle enuers moy, dont ie ne ueus faylly de remersyer tres humblement par luy mesmes Uostre Magesté, etc. Uous dyre que ie massure que tout ainsy que uous aues prys beaucoup de peyne pour treyter et fayre pays auec des estrangers quy sestoiet esleués an armes contre le Roy, au preyudyce de la pays et repos publyc et de lestat et meson de France, ausy naurés uous moyndre soyn des anfans de la meson. Car ancores, madame, que ie meryte que uous prenyes ceste peyne, je croy que yan suys plus dygne que ceus pour quy uous lanés pryse, et que uous saués

Protestations contre la faveur accordée aux Guise.

(1) Alfonse d'Elbene, fils du noble Florentin Barthélemy d'Elbene et de Clémence Buonacorsi, avait été attiré en France par Catherine de Médicis, dont il était un des agents favoris. Elle l'avait fait pourvoir de l'abbaye de Mézières, en Bourgogne. En 1588, il parvint à l'évêché d'Alby, et mourut en 1608.

byen par nostre prudanse rechercher les moyans dune pays generalle, sy necessayre à ce royaume. Je ne doute poynt ausy que uous ne me gardyés tousyours une sy bonne volonté, que uous ne trouerés mauuays que yopose une yuste defanse à la vyolanse quy a esté par eus fayte au Roy, pour se fayre acorder leurs ynyustes demandes, quy ne tandet qua la dysypasyon de cest Estat et a ma ruyne partyculyère, laquelle yanpecheray par tous moyans, me garder (1), autant que ie pouray, dofanser Vostre Magesté, de laquelle yatandray de receuoir tous bons auys, conseils et ofyces, comme de ma souuerayne dame et mere; comme ausi ie massure que Dieu fauorysera ma yuste cause; et pour nennuyer Uostre Magesté, ie remetray le surplus à la sufysance dudyt S^r abbé, auquel yl uous plera ayouster foy, et me tenyr tousyours pour

» Vostre tres humble et tres obeyssant suget,
» fyls et seruyteur,

» HENRY. »

Le boute-selle a sonné. Première campagne de Henry de Navarre.

Mais désormais le temps des négociations était évanoui : le boute-selle avait sonné, et Bourbon marchait droit à l'ennemi. Dès le premier choc, toujours au front de bataille, il avait fait en héros, enlevant tout de première course sur son passage, « son honneur et sa vertu guerrière commençant dès lors à se dénouer. » La prise de Cahors singulièrement avait été un vrai triomphe. On avait vu le prince, ardent et en même temps de sang-froid, combattre cinq jours durant dans les rues de la ville.

(1) Il y a ici, ce semble, un *lapsus calami*, et probablement le Roi aura voulu écrire *me gardant*.

Ç'avait été une campagne merveilleuse et comme une promenade militaire, comme un carrousel, un gant jeté dans une affaire d'honneur.

Le siècle avait un capitaine de plus.

Du reste, Blaise de Monluc l'avait prédit en terminant ses Commentaires, lorsque le jeune Roi s'était échappé de France pour aller retrouver son Béarn : Horoscope de Monluc sur le jeune Henry de Navarre.

« Quand j'ouys dire que le Roy de Nauarre s'en mesloit et qu'il estoit party de la cour sans dire à Dieu, je jugeay deslors que la Guyenne auroit de nouueau beaucoup à pastir; car estant si grand prince, jeune, et qui donne esperance d'estre quelque jour un grand capitaine, il gaigneroit aysement les cœurs de la noblesse et du peuple, et tiendroit tout le reste en crainte. »

Alors que la Reine Marguerite était revenue en Béarn, elle avait trouvé sa place occupée : Henry était engagé dans un nouvel amour avec Diane d'Andouins, comtesse de Gramont et de Guiche, vicomtesse de Louvigny et dame de Lescun, surnommée *la belle Corisande*, une des maîtresses les plus dévouées, des intelligences les plus aimables, un des cœurs les plus ardents, les plus généreux et les plus délicats qui aient occupé une place dans l'âme si mobile du Béarnais. C'est d'elle qu'il vient d'être question, sous le nom de *madame la Comtesse*, dans la lettre à Saint-Geniez. La Reine Marguerite trouve sa place occupée pendant son absence. La belle Corisande, née en 1554.

Fille unique de Paul d'Andouins (1), vicomte de

(1) Baronnie du Béarn à trois lieues de Pau.

Louvigny, et de Marguerite de Cauna, elle avait épousé en 1567 Philibert de Gramont et de Toulongeon, comte de Gramont et de Guiche, sénéchal du Béarn, le même dont Michel de Montaigne fut chargé d'accompagner à Soissons les restes mortels. Le maréchal Antoine de Gramont et le fameux chevalier, depuis comte, dont son beau-frère Hamilton a écrit les mémoires, une des merveilles de notre langue, étaient ses petits-fils. C'est en faisant allusion à la belle Corisande, que le chevalier disait qu'« il n'avait tenu qu'à son père d'être le fils de Henry IV, que le Roi voulait à toute force le reconnaître, et que jamais ce traître d'homme n'y avait voulu consentir. »

Diane d'Andouins, restée veuve en 1580, à l'âge de vingt-six ans, s'était rencontrée à Bordeaux avec le Roi. A sa vue, celui-ci avait été frappé du coup de foudre en amour. Une liaison s'établit entre eux, qui dura dix ans; et, pendant ce long intervalle, la comtesse de Guiche fit preuve d'un dévouement héroïque : elle vendit ses bijoux; elle engagea toute sa fortune; elle se multiplia pour servir la cause du Roi et favoriser des levées aux temps les plus périlleux. Dans l'enthousiasme de la reconnaissance, le prince lui signa de son sang la promesse de l'épouser. Les guerres amenèrent des séparations fréquentes qui d'abord ne firent qu'attiser les ardeurs du Béarnais; mais un jour qu'après une longue absence la comtesse, qui avait perdu toute sa beauté avant le temps, se présenta défigurée devant lui, Henry s'étonna, rougit de l'avoir aimée et la

délaissa : triste destinée de tous les amours. Mais à l'époque dont nous nous occupons, elle brillait de toute sa fleur ; le Roi n'avait d'yeux que pour sa conquête, et l'apparition de la Reine Marguerite, plus belle que jamais et qui semblait redoubler d'éclat pour faire triompher ses droits sur les séductions de la maîtresse, n'était aux yeux du mari qu'une importunité.

En arrivant en Gascogne, la malheureuse princesse s'était flattée de pouvoir faire des conditions et de rentrer triomphante dans son ménage. Elle posa d'abord à Agen en divinité sur le nuage, mais bientôt descendit de sa gloire pour rentrer sans condition dans Nérac. Là, dédaignée par son mari, regardée de haut par les Calvinistes, elle rongea d'abord son frein, pendant une année, dans les amertumes d'un intérieur brisé. Voyant ensuite gronder ces orages que les marins appellent fleurs de tempêtes, elle tenta de profiter de la confusion pour s'attaquer à son mari. Sous prétexte de mieux faire son carême et ses pâques loin d'un excommunié, elle demanda la permission de se rendre à Agen. L'excommunication du moins avait eu cela de bon pour le Roi de Navarre, qu'elle l'avait débarrassé de sa femme. Mais la Reine, qui portait au cœur une pointe acérée, ne resta pas inactive : elle essaya de se fortifier dans Agen sous la protection de la Ligue (1). Elle y travaillait depuis l'ouverture

Marguerite croit pouvoir faire des conditions.

Elle se retire à Agen.

Elle arme contre son mari et son frère.

(1) « La Reine de Navarre s'étant retirée à Agen avec de la cavalerie et de l'infanterie vers le 1er août, fit la guerre au Roi son mari. » JAURIN, *Journal des guerres de Castres*.

du Carême, et ses intrigues avaient commencé dès le mois de mars ou d'avril; car, dans une lettre du 3 mai 1585, Henry III, après avoir félicité le maréchal de Matignon sur la prise du château Trompette, dont nous aurons à reparler plus loin, ajoutait : « Je desire que vous vous acheminiez à Agen le plus tost que vous pourrez; car i'ay esté aduerty que ma sœur a desliberé de s'en asseurer, et que desia elle se vante qu'elle l'a du tout a sa deuotion; a quoy ie vous prie de remedier (1). » En effet, elle avait levé une petite armée dans l'Agénois et le Quercy, provinces qui faisaient partie de sa dot; et avec l'assistance malfaisante de ses âmes damnées, M. et madame de Duras, elle dressa mille embûches au Roi de Navarre, dont la vie fut plus d'une fois en péril, jusqu'au jour où les troupes de Matignon la malmenèrent en ennemie et la réduisirent à des nécessités indignes de sa haute fortune. « Enfin, elle fut forcée, avoue le bonhomme Hilarion de Coste, de se sauver, portée en trousse par un gentilhomme appelé Lignerac (2), qu'elle avait surnommé le *chevalier de Belle-Fleur.* » Elle se réfugia dans le fond de l'Auvergne, où « elle acheva de consumer le reste de sa jeunesse en aventures plus dignes d'une femme qui avait abandonné son mari que d'une fille de France (3). » Lignerac, soutenu

Embûches dressées contre le Roi de Navarre par sa femme.

Marguerite est forcée de s'enfuir en Auvergne.

(1) Voir *Histoire du maréchal de Matignon,* par Jacques de Caillière.

(2) « Le sieur de Lignerac, » disent les *Mémoires du duc de Bouillon,* « la charge en croupe sans coussinet, et, en cet équipage, la meine au mur de Varroz. » (Page 50 de l'édition Michaud et Poujoulat.)

(3) Mézeray, *Histoire de France,* t. III, p. 598.

de quelques gentilshommes assez mal équipés, la conduisit jusqu'à la ville de Carlat (1), où le seigneur du château, frère de ce gentilhomme, lui offrait asile : « lieu sentant plus sa tanière de larrons, disent les libelles, que la demeure d'une princesse, fille, sœur et femme de Rois. » Le Père de Coste l'y fait cependant séjourner dix-huit mois. Mais le châtelain vint à mourir, et Lignerac, soit inquiétude pour la sûreté de la princesse, soit tout autre sentiment, accourut d'Aurillac, où il commandait, pour la faire sortir de Carlat et lui trouver un nouvel abri. A peine se voyait-elle en sécurité dans un château d'Iboy, près de la rivière d'Allier, qu'elle y fut enlevée par le marquis de Canillac, gouverneur de l'Auvergne, qui la mit au château fort d'Usson (2). Canillac lui fit sentir d'abord la main inexorable d'un vrai geôlier, et la prisonnière trembla. « Pauvre homme! dit Brantosme, que pensait-il faire? Vouloir tenir prisonnière, subjecte et captive en sa prison, celle qui, de ses yeux et de son beau visage, peult assubjectir en ces liens et chaisnes tout le reste du monde comme un forçat (3)! » Il oubliait que le sexe

(1) Carlat, chef-lieu dans le Carladez, dont Vic était la capitale. Cet ancien pays de la haute Auvergne avait ses vicomtes particuliers, et passa à la couronne en 1531. Louis XIII le donna, en 1642, aux princes de Monaco, qui le conservèrent jusqu'en 1789. Le château de Carlat était très-fort. Il fut détruit en 1604 par Henry IV.

(2) Usson, dans le Puy-de-Dôme, à neuf kilomètres d'Issoire, n'offre plus que les ruines de cet ancien château fort des comtes d'Auvergne, qui avait résisté à Du Guesclin en 1371, et était considéré comme imprenable. Il avait été transformé par Louis XI en prison d'État, et fut rasé en 1634.

(3) T. V des *OEuvres*, p. 182.

faible sait user, s'il lui plaît, de cette initiative qui a rendu si célèbres les femmes des sociétés primitives de l'Amérique : la reine Margot eut bientôt fait de son geôlier un esclave, et quand elle le vit à son point, elle le poussa dehors, lui jeta au nez le pont-levis, et fortifia sa prison de soldats que le duc de Guise lui avait envoyés d'Orléans. Elle ne sortit de ce lieu qu'en 1605, pour paraître un instant à la Cour de France. Elle alla ensuite habiter le château de Boulogne, puis, à Paris, cet hôtel de Sens, prostitué de nos jours à une exploitation de petites voitures et de diligences de banlieue; enfin, elle bâtit, au faubourg Saint-Germain, un hôtel répondant à la majesté des Rois dont elle estoit issue (1). » Cet hôtel s'élevait en face de l'entrée de la rue Mazarine, sur l'emplacement de l'ancien Pré aux Clercs.

Incarcérée à Usson, elle chasse son geôlier et se fortifie dans le château.

Le sieur de Brantosme.

Brantosme a donné sur cette princesse une notice qui n'est qu'un panégyrique passionné, piquant, du reste, dans les détails, mais dont, encore une fois, on ne saurait trop se méfier. Esprit aimable, mais caillette de cour sans vergogne, grand libertin s'amusant de tout, quoique ruiné, Brantosme, quelquefois judicieux, se montre le plus souvent léger, dépourvu de tout sentiment moral, de tout respect des bienséances, aussi indifférent au bien qu'au mal, aussi prompt à répandre le scandale qu'il l'est à le chercher et à le croire. C'était bien le Procope hardi et délibéré qui convenait à ce temps de dissolution, à

---

(1) Hilarion de Coste, *Éloges des Dames illustres*, t. II, p. 630.

cette cour de Bas-Empire. Familier des princes et en tirant vanité, il n'a pas plus qu'eux souci de vertu ni de vice. Il n'en a ni le discernement ni la conscience : la conscience n'entre pas dans le bagage de qui veut faire fortune. Jamais aucune de ces « braves paroles » jaillissant du cœur, comme les aime Montaigne, et qu'il préfère aux plus beaux discours. Louis XI est pour lui le prototype des bons rois ; et si, de fortune, l'éloge de quelque grande vertu, du chancelier de l'Hospital, par exemple, tombe sous sa plume, ne l'accusez pas d'avoir eu cette pensée à lui tout seul : il n'est, en l'exprimant, que l'écho de l'opinion publique. Miroir qui voit et ne juge pas, il est précieux par ce qu'il reflète de ce siècle si complexe. Raconte-t-il par le menu les galanteries et folles équipées de belles dames de cour sous ce François Ier dont le règne ne fut qu'une longue fête, « une magnifique et superbe bombance, » comme le dit lui-même l'amusant et dévergondé chroniqueur ; peint-il en buste ou en pied ses plus légères et savoureuses contemporaines, ses saintes seront les beautés qui se passeront le plus volontiers de chemises, et il en fera sans façon un bouquet de la meilleure senteur d'honnêtes et vertueuses femmes. Qu'attendre d'un pareil peintre, quand le modèle est la reine Marguerite, « Vénus tout entière à sa proie attachée ? »

Or, ce que fait celui-ci par frivolité païenne, le bonhomme Hilarion de Coste le fait par naïveté crédule. Son livre diffus, prolixe, et cependant curieux, a le tort d'être banal et de confondre au même rang, Hilarion de Coste.

dans ses éloges outrés, des femmes telles que la Reine Anne de Bretagne, Isabelle-Claire-Eugénie, les filles de Thomas Morus et autres perles de l'histoire, avec une Bona Sforza et une Marguerite de France. Au vrai, la Reine de Navarre tenait de la nature et de l'éducation les qualités les plus éminentes. A une fierté de cœur, à une bonté d'âme, trop souvent humiliées et comprimées par son mari et par Henry III, elle unissait beaucoup d'esprit, beaucoup de lecture, mais malheureusement encore plus de faiblesses, « ne refusant personne, dit le *Divorce satirique*, et acceptant, ainsi que le tronc public, les offrandes de tous venans. » — « La Nanna de l'Arétin ni sa sainte, dit encore la même satire, ne sont rien auprès. » Et néanmoins, s'il arrive au bon Minime de dire quelque chose au désavantage de la Reine, c'est que les paroles lui ont échappé.

Il fut encore à la même époque un autre homme d'aussi débonnaire nature, un procureur du Roi au présidial d'Agen, qui l'a canonisée à sa manière (1). « C'est une chose tres-vraye, dit-il, que Sa Majesté garde tres-estroitement la dedans (c'est-à-dire au château d'Usson) une coustume, depuis qu'elle y est, fort louable. Apres s'estre recreée moderement à l'exercice des Muses, elle demeure la plus part du temps retiree en sa chapelle, faisant prieres à Dieu, pleines d'ardeur et de vehemence : se communiant une fois ou deux la sepmaine..... Aussi, ceste tres-noble ame roïale s'est retiree dans le

(1) Jehan Darnalt, *Antiquités d'Agen*, chap. xxii, fol. 124 v°.

chasteau elysien d'Usson; avant qu'entrer a la gloire des cieux, s'est voulu avoisiner d'iceulx, commençant d'y prendre sa volee, ayant apprins de s'exercer en la vie contemplative et de separer son ame bien heureuse d'avec son corps tres-parfait, et le tout pour bien mourir. »

Voilà de bien édifiantes paroles. La vérité est que cette étrange princesse mêlait, dans sa retraite, l'exercice du sacré et du profane, qui, chez certaines femmes, n'ont rien d'incompatible. Mais le profane passait avant, et le diable n'y perdait rien.

Nous retrouverons plus tard notre sainte dans les lettres de Montaigne. A l'heure où nous sommes des événements (août 1585), elle s'ingéniait à susciter des obstacles politiques au Roi de Navarre, et se liguait en même temps contre son frère, ses deux aversions. Poussée à bout, elle faisait battre la campagne par des Guisards; elle ouvrait des intelligences avec Philippe II d'Espagne. Voici une lettre du Béarnais qui prouve qu'il en prenait son parti en homme de cœur :

A mon cousyn monsieur de Turenne.

Henry de Navarre à Turenne. Août 1585.

« Jay guagné le tamps, auec ces deputés, que nous desyryons. Je uous anuoye ce porteur en dylygence pour fayre sursoyr toutes entreprynses : croyés ce quyl uous dira. Je uous prye, uenés avec dys ou douse me treuuer ycy dymanche sans faute, car lundy je partyray pour ramener ce que uous scauės. Je lesse ma seur ou elle est. Duras ua uoir le Roy dEspagne, quy (depuys troys semaynes) est anfermé dans son logys, a cause de

Duras va intriguer en Espagne.

la contagyon. La coqueluche s'est mellee auec la peste, sy byen quon an rechape peu. Ledyt Duras ua cepandant par les enemys, demandant quyls aydent de moyens a la Reyne de chasser les eretyques quy sont auec celuy que lon nomoyt son mary. Uenés pour Dyeu : il y aura plus a fayre que nous ayons eu ny que nous naurons peutestre dun an. Jay byen ocasyon de me passer de uous. Je ne uous guarderé guieres; mais que ie uous uoye. Croyés que je uous ayme plus que uous ne faytes moy. Sur ceste uertyté ie uous prye ancore un coup uenyr.

Encore la Reine Margot et ses rancœurs.

» Cest votre plus parfayct consyn
et antyerement uray amy.

» Henry. »

Alarmes de la Ligue.

La rapidité des conquêtes du jeune Roi avait alarmé la Ligue, et elle récriminait contre Henry III. Et de fait, les armées catholiques manquaient de tout : organisation et argent. On sait dans quel gouffre allaient se perdre les contributions forcées dont le Trésor de France frappait le peuple. Et d'ailleurs, au fond, le Roi n'était pas de bonne foi avec la Ligue ; il la redoutait et lui promettait plus qu'il ne voulait tenir. De son côté, le Béarnais couronna l'année 1585 par un vigoureux édit, qui défendait d'obéir à l'édit royal prescrivant le bannissement des Religionnaires. En outre, il confisqua les biens des Catholiques, et les vendit pour subvenir aux frais de la guerre.

Dénûment des armées royales.

Henry de Navarre défend aux Huguenots d'obéir à l'édit de leur expatriation.

Une maladie qu'il essuya à Bordeaux, au prin-

temps de 1586, ne ralentit pas son activité. Le 4 mai, il écrivait à son fidèle Saint-Geniez :

« Monsieur de St Genies, jay ueu vne lettre que uous aués escryte au Pyn, par laquelle uous pensés auoyr ocasyon de uous douloyr de moy, ce que uous ne pourryés fere qu'atort, vous aymant et estymant comme un des plus fydelles et utylles seruyteurs que jaye. Je nay eu nulles lettres de uous depuys sys semaynes que deus, ausquelles jay commandé les responses et cuydoys que uous les eussyés eues. Jay la teste tellement rompue dafayres, que comme jay commandé une depesche, je pense quelle soyt fette. Il y a eu de la malyce au fet des memoyres que dyttes mauoyr enuoyés, car je ne les ay point ueus, je le uous jure auec ueryté, et uotre grande amye (1) uous respondra pour moy que je ne suys poynt manteur. Toutes les foys quyl est ryen suruenu ycy de noumeau, jay commandé au Pyn de le uous escryre en mon nom. La plus part du temps, ne me trouuant a commodyté pour sygner, il les uous enuoye au syen. Vous aués prys la mouche en homme de la race de Gontault. Cest homme quy vynt a Pau, de Soulle, sen alla nayant eu autre responce que celle que uous auysasmes ensemble. Faytes tout ce que vous uoyrrés estre de mon seruyce; je remets tout a uous. Vous mandés au Pyn et a uotre fils que uous enuoyés des nouuelles dEspagne; ils sont allées auec les memoyres : ou les laquays les jettent, ou uous oubliés a les enuoyer. Quant au uoyage duquel uous parlés, sy uous eussyés esté icy, il y a quinze jours que uous me leussyés conseyllé. Quant au prysonnyer, sa

Nouvelle lettre de Henry de Navarre à Saint-Geniez.

4 mai 1586.

Confiance du Roi envers Saint-Geniez.

---

(1) La comtesse de Guiche.

negotyassyon ne nous peut nuyre et sa pryse a desja de beaucoup seruy. Nacomparés plus les actyons de feu Mr (1) aus myennes ; sy jamays je me fyé en Dyeu, je le fays a cette heure ; sy jamays jeus les yeus ouuers pour ma conseruatyon, je les y ay. Deuant que la fyn de juyn passe, uous dyrés que ma teste est la meylleure de mon conseyl. Vyués contant, sy cela uous aporte contantemant de penser que notre mettre uous ayme autant quyl ayma jamays seruyteur. Lon ma fet destranges trauerses, je dys les notres. Par patyence et chemyner droyt, je vaynes les enfans de ce syecle. Hyer encores fut tué neuf reystres et prys neuf cheuaus. On doyt commancer anuyt la batry de Monsegur. Ils se defendent aussy byen que les autres lont fet mal. Je remets au Pyn a uous mander des nouuelles. Adyeu, Mr de S. Genies, croyes que je ne seray jamais que

Paroles de cœur.

» Votre tres afectionné mettre et parfet amy.

» Henry. »

A Bregerac, ce iiii may (1586).

Art de Henry de Navarre pour se faire aimer.

Voilà une de ces lettres de politique et de cœur tout à la fois dont le Béarnais avait le secret. Qui ne connaît celle qu'il adressa, vers les premiers jours de 1577, au catholique baron de Batz, gouverneur de la ville d'Eause en Armagnac, lettre si intéressante par le tour et par l'accent de l'âme? N'est-on pas touché de cette preuve si remarquable de l'habileté avec laquelle le jeune prince faisait de sa tolérance un moyen de gouvernement, et savait

(1) M. d'Alençon, depuis duc d'Anjou et enfin *Monsieur*.

maintenir à sa cour tant de personnages entre lesquels la diversité de religion et d'intérêts semait des germes de désaccord? « Combien, disait-il, en terminant sa lettre à De Batz, combien que soyez de ceux-là du Pape, je n'auoys, comme le cuydiés, mesfyance de uous dessus ces choses. Ceus quy suyuent tout droyt leur conscyence sont de ma relygyon, et je suys de celle de tous ceus la quy sont braues et bons. » Adroites, sinon sublimes professions de foi, qui font adorer les princes; aussi n'aimait-on pas médiocrement celui-là, quand on l'approchait. Le ton de familiarité digne de la lettre à Saint-Geniez appartient au même ordre d'idées, et l'ouverture d'âme du maître avait transformé la loyauté de ce gentilhomme en affection, son affection en dévouement, son dévouement en fanatisme.

Ses belles paroles à Manaud de Batz.

Le Béarnais vient de parler de sa sœur Catherine de Bourbon, duchesse de Bar. On lira, j'aime à le penser, avec plaisir, quelques lettres de cette princesse à M. de Saint-Geniez et au vicomte de Turenne. C'était une femme d'élite, de ferme caractère, de charmant esprit, qui avait la nature de son frère, se jouait à la poésie, et prouvait, par ses saillies et par sa grâce, qu'il coulait dans ses veines du sang de la Marguerite des Marguerites, et qu'elle avait été élevée sous l'aile de Jeanne d'Albret. Jamais, quelques instances qu'on lui ait faites, elle ne voulut abjurer la foi de sa mère et imiter sur ce point l'exemple de Henry IV; on le va voir par une de ses lettres.

Catherine de Navarre.

En voici une première adressée, sans date, à Gontaut de Saint-Geniez, et que je présume être de 1586.

Lettre de Catherine de Navarre à Gontant de Saint-Geniez. 1586.

« Monsieur de S[t]-Genies, il vient de venir un laquais du Roy, mon frère, par quy il escrit que le mareschal (1) a prins le bec dambes, en a tue et noyes (2) et prins quarante dont Guabaret (3) en est un qui a tant de fois voullu tuer le Roy, mon frere. La compagnie qui estoit de la Ligue ou il auoit enuoyé de ceux de sa compagnye, et Parabelle (4) ses venu randre a luy auec promese de ne retourner plus a Agen ou lon a beaucoup de nesesité. Il est venu vn de mes gens de Tours quy dit que ceux des Ligues ettoiet pres dorleans et font tous les maux quy se peuuet dire. Iespere que leur meschansetés les fera perir. Sy ie say dautre nouuelles, ie ne faudray de les vous mander. le roy, mon frere, me mande tous les iours que ie ne parte d'icy qu'il ne me le mande. A Dieu, Monsieur de Saint Genies, ie suis et seray touiour

» Vostre bien afectionnee et asuree amye

» Catherine de Navarre. »

---

(1) Montmorency Dampville ou Damville.

(2) Tué et noyé.

(3) Ce Gabarret avait suivi pendant quelque temps le parti de la réforme, mais il avait passé bruyamment dans le parti catholique et s'était donné la mission ouverte d'assassiner le Roi. D'Aubigné raconte en son *Histoire universelle*, t. II, liv. V, chap. IV, un horrible crime commis par ce misérable comme garantie de son dévouement à la cause catholique.

(4) Jean de Baudéan, seigneur de Parabère, lieutenant général au gouvernement de Poitou.

La lettre qui suit est également sans date et est adressée au vicomte de Turenne.

Autre lettre de la princesse de Navarre au vicomte de Turenne.

« Mon Cousin, ie viens de receuoir des lettres du vicomte de Fascebourg (1) que ie vous enuoie. Mandés moy vostre auis sur ce quil me mande, et receués cettuy-cy de moy qui es de prendre tres bien garde a vostre retour. Ie suis bien marie questant venu expres aux eaux pour esperer guerison, vous ne luy puissiés trouuer. Elles ne sont propres pour tous maux, de quoy ie suis bien marrie pour lamour de vous. Vostre lettre d'assesoir me fait croyre que vous estiés fort mal; mais mon laquais me dyt que vous vous portiés mieux quicy. Quant a ce beau discours du mespris du monde que vous me voulés faire, ie leusse trouué plus a propos lors que iauois ma migraine; mais a ceste heure que ie me porte tres bien, ie trouve qu'il y fait bon demeurer pour voir les cours du marché et receuoir ce bel air de France ou iay la chose du monde qui mest le plus afectionnee et tous mes parents. Resolués vous donc a changer de discours et me parlés plustost des singularitez des montaignes : cela me sera plus agreable. A Dieu, croyés moy touiours fort vostre amye et quy vous desire autant d'heur que nul que vous en ayés. »

Quand la princesse parle de la chose qui lui est le plus affectionnée, elle veut désigner son cousin germain le comte de Soissons, l'élu de son cœur.

(1) Phalsbourg.

A l'époque où cette lettre fut écrite, le roi Henry n'était pas encore maître de son royaume. Dès qu'il fut, de fait comme de droit, Roi de France, il songea à marier sa sœur et se heurta contre l'ancienne passion de la pauvre princesse. Des raisons politiques le portèrent à la donner à Henry de Lorraine, duc de Bar, dont l'âme brisée de Catherine ne put jamais s'accommoder. « Peut-être y a-t-il de grands avantages, disait-elle avec amertume, quand on la félicitait sur son mariage, mais je n'y trouve pas mon compte. » Aussi, de ce moment, tomba-t-elle en mélancolie, et elle mourut à Nancy, le 13 février 1604. Elle était née à Paris, le 7 février 1558, et avait été mariée en 1599. Elle ne laissa point d'enfants. Ah! la raison d'État!

Voici encore une autre lettre de la même princesse au même vicomte de Turenne :

Lettre de Catherine de Navarre à M. de Turenne.

« Mon cousin, encore que je n'aye point aperçeu que vous vous soyez ressouvenu de moy despuis votre partement, si ne scauroi-je croire pour cela que vous m'en aimiés moins, m'asseurant aux dernieres paroles que vous m'avés dittes en me disant a Dieu. Cette croyance me fait vous supplyer de me rendre un bon offyce en la compagnye où vous estes, en une affaire quy me touche, c'est que parmy l'argent que ceus de l'assemblee de Saumur ont arresté pour les garnisons, i'y avois vingt-quatre mille escus d'assignation pour ma despense, quy l'ont aussy esté; de sorte que plusieurs de mes officyers, et le pourvoyeur que vous savés qu'il faut quy aille toujours, s'en sont reueneus me trouuer sans auoir pu auoir rien; et bien que cela m'incommode fort, ci ne

On ne lui paye pas ses revenus.

Mon cher Roy

Je vous envoye ce porteur expres
pour vous fayre savoir un avertis
semant qui ma este done ennuit
que iay trouve sy rude et sy dur
a croyre que ie ne le veus tenir pour
sertain que ie nan sois esclarcie
par vous mesmes cest que vanes
ma dit que vous luy aves coman
de et a pleusieurs autres de prier m[r]
mon beau pere de chasser mes fames
de la religion dauprès de moy ie
ne puis pancer quapres vous avoir
randu toutes sortes dobeisances et pris
le mary que vous maves done
de diverse religion a la miene vous
me voulussies fayre user dune
telle cruaute ie veus plustost croire
que cela vient de quelcun qui
sest servy de vre nom pour faire
un tel mesage en intantion peut

estre de me contraindre de demander aux princes de la religion le secours que ie desire ne recevoir que de vous c'est pourquoy ie vous supplie treshumblemant mon Roy me vouloir tirer de cette peine ne desirant y aporter aucun remede que ie ne l'aye premieremant recherche de vous a quy seul ie desire avoir l'obligation come ie me le promets sur les asurances quil vous pleut me doner de vre amytie cant ie pris conge de vous et particulieremant sur les promesses que vous me fittes sur ce subiet la quy m me consolerent tellemant quelles m'ont fait suporter la doulleur de vre absance quy sans cela meut este du tout insuportable rendes man donc cet esfait mon cher Roy ie vous en conivre par les larmes que ie vous vis verser cant ie vous dis adieu et come ie

ne ueux depandre que de Vous
faytes ausy que ie trouue en
uous le suport et lapuy que meri
te lobeisance lafection et la fidelli
te que ie uous ay randue et
ueux randre toute ma Vie
Bon roue mon cher et grand
Roy les yeux tous plains de
larmes ie Vous envoye milles
baysers permetes moy dan
dyre autant avec belle me
tresse a quy ie ne puis escri
re maintenant estant tout
ce que ma doulleur ma peu
permetre que de faire cette
lettre

me fasche-t-il point tant que les reproches que l'on me fait du mauvais traitement que je reçois de ceuls de mon party mesme. Si non seulement mon bien, mais ma vye mesme pouuoit seruir a l'auancement de la gloire de Dieu, je luy employerois avec beaucoup de contantement; mais il n'y peut auoir de zesle ny de justice a prendre mon bien pour l'employer en lieu quy ne me passe ny en volonté ny en utilité. Je crois que quand ces messieurs de l'assemblée sçauront comme je n'en jouys point, contre ce qu'ils m'ont assuré avoir expressément ordonné, ils y metront tel ordre que désormais je n'en seray plus en peine. Au reste, lon m'a dit que l'on fait courir le bruyct en Guyenne que j'ay esté a la messe : Ça donc esté à celle de M[rs] de Montigny et de la Faye. Obligez-moi de respondre pour moy que je suis resolue de vivre et mourir en la Religion que seule je croy et reconnois pour bonne, et que les tourmens ni les grandeurs ne pourront jamais, auec l'aide de Dieu, esbranler ma foy. Voilà la plus ferme résolution que j'aye, et de vous tesmoingner que vous n'aués parente ny amie plus desireuse de vous seruir et tesmoingner une fidelle amitié que moy, quy sur cette verité vous dys a Dieu. »

On a fait courir le bruit qu'elle a été à la messe, tandis qu'elle veut vivre et mourir en la Religion.

La grande image de Henry IV repose l'esprit dans ce terrible seizième siècle, que je ne saurais cependant condamner d'un trait. J'avoue même que j'en appelle de tous mes vœux une histoire bien faite, et que pour cette histoire je donnerais tous les Mérovingiens du monde. A ne considérer, dans

La figure de Henry IV domine le XVI[e] siècle.

ce siècle de bruit, de contrastes et de terreurs, que les guerres de religion, « tout l'hémisphère semble estre en tempeste et orage ». On entend crier de toute part, comme Montaigne, que « cette machine se bouleverse et que le jour du jugement nous prend au collet ». Tant d'émoi a, par un côté, ses justes raisons. « Qu'est-il donc besoin de tant de bûchers et de tortures? s'écriait le sage et intrépide chancelier de L'Hospital, tonnant contre la corruption et prêchant la tolérance. Garnis de vertus et munis de bonnes mœurs, résistez à l'hérésie. » Eh bien! nous qui sommes si fiers de ce que nous appelons notre civilisation, nous flattons-nous de valoir mieux? Les querelles des théologiens étaient alors plus cruelles, au dire du doux Mélanchthon, que les combats de vautours, et l'on se tuait comme des bêtes fauves pour des doctrines religieuses; nous nous tuons aujourd'hui pour des théories politiques et pour moins encore. Ajoutez que l'indifférence en matière de religion, mal aussi terrible, dévore la société moderne. Persuadés que nous sommes d'avoir un jour vaincu par la raison les envahissements de la casuistique, nous fermons les oreilles et les yeux, nous laissons dire et laissons faire. Qu'arrive-t-il? Bien peu d'entre nous s'aperçoivent que, profitant de notre aveuglement, d'occultes efforts nous minent en silence, travaillent à étouffer l'esprit laïque du siècle, et, petit à petit, nous dépouillent des libertés de notre Église gallicane. Où est l'Église du grand Bossuet? Mais ce volcan du seizième siècle, où tous les éléments étaient en ébullition et confusion, où

Les libertés de l'Église gallicane sont étouffées.

Caractère du XVIe siècle.

l'on combattait moins par les armes que par les crimes, n'était cependant pas, tant s'en faut, un simple foyer de barbarie. Si l'on s'y montrait en proie à l'ignorance doctorale, à l'astrologie, à la magie; si tous les respects commençaient à s'ébranler; si l'incrédulité, le fanatisme et l'esprit furieux de discussion, à la recherche de l'inconnu, dévoraient les âmes et poussaient les hommes à se déchirer mutuellement les entrailles; si toute grande figure apparaissait comme l'éclair annonçant le tonnerre, — la foi, la vraie philosophie, la vraie science trouvaient aussi leur place. L'établissement religieux du moyen âge, uniquement fondé sur un christianisme mal compris, tombe alors en même temps que la féodalité. Le règne de la force a poussé l'homme à se compter : l'humanité grandit. Les arts du dessin refleurissent d'une fraîche nouveauté; et si la poésie charme plutôt qu'elle ne fait penser, la prose a un rayon. Hardie, énergique, nourrie, puissante, enivrée de renaissance et se dérouillant du moyen âge, elle jette ses racines fécondes. Elle profite de ce qu'elle n'est pas encore formée pour tout se permettre, et fait souvent, dans ses audaces, les plus heureuses rencontres. Les lettres ne sont pas alors, comme elles le seront au siècle suivant, un simple jeu de l'esprit, un loisir de l'imagination qui éclaire avec douceur à l'ombre d'un trône affermi, elles se jettent dans la mêlée des idées, des passions et des combats. Elles montrent une verdeur, une virilité, un fonds gaulois, je ne sais quel nerf, quelle gaieté native de l'âme, une originalité de

caractère que n'offrent plus les écrivains d'une littérature plus policée. Ne leur demandez pas l'unité de vues et de style incompatible avec une époque de confusion. Ne leur demandez pas le goût, le goût qui est l'apanage de l'âge mûr chez les nations comme chez les individus; — le goût, qui est l'application délicate de la raison au choix de la pensée et du détail dans l'exécution, sera le rôle du siècle qui va venir, du grand siècle littéraire, celui de Descartes, de Pascal et de Bossuet. Admirons-en le magnifique ensemble, la majesté, la clarté, l'ordre souverain, la chasteté de goût; mais ne renions pas pour cela les pères de notre langue. Le seizième siècle, en France, a ses cimes à lui et ses grands hommes : il est le siècle des chanceliers Olivier et de L'Hospital, des Coligny, des La Noue et des Guise. Ne suffirait-il pas d'ailleurs à sa gloire d'avoir été celui de Montaigne, et surtout de ce Henry IV, le plus grand homme de son temps, et à coup sûr le plus aimable, et en qui éclate la rare alliance des qualités du politique, du guerrier et de l'administrateur? « Vaillant plus qu'homme, et plus mortel que nul glaive, il aimoit plus honneur que sa vie, bonne grace que couronne en chef. » Ne dirait-on pas que ce portrait du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, par le poëte grand seigneur Olivier de la Marche, a été écrit pour Henry IV? Voyez-le fourbissant sa grande âme au feu des luttes et des partis, se maintenant en équilibre sur le pied de guerre et sur le pied de paix; se ménageant le trésor d'une épargne considérable, la plus rare chose dans notre pays;

Grandeur de Henry IV.

relevant l'autorité, imposant le respect des lois à l'intérieur, le respect de sa couronne à l'étranger; génie élevé qui a le vol de toutes les grandes choses, et dont la verve salée en plein sel gascon a jeté à tous les vents de l'amour et de la politique tant de lettres charmantes ou de haute portée d'intérêt public. Cherchez-vous un style, goûtez le sien : il est simple, naturel, primesautier, fin et vigoureux, excellent pour son temps, pour tous les temps; il est trempé aux mêmes sources que le style de ce Michel de Montaigne, à qui l'imagination et la sensibilité fournissent à pleine plume de ces expressions heureuses et frappées qui sont le don des plus grands esprits.

Terminons ce chapitre par ces excellentes paroles d'un de nos éminents littérateurs, M. Désiré Nisard, de l'Académie française, sur Henry IV : « C'est parce que tout est action, et souvent belle action, dans les lettres du Roi de Navarre, qu'il est le maître épistolier de l'époque et de ce volume (1). Celui-là n'écrit guère que ce qu'il a fait ou ce qu'il va faire. Cela sent son homme toujours en guerre ou en amour, qui monte à l'étrier ou qui en descend. Rien de plus vivant ni de plus aimable. Du milieu de toutes les lettres de ce volume, les unes roides et pédantesques, comme celles de Du Plessis-Mornay; les autres un peu ternes, comme celles du maire de Bordeaux, et de quelques autres, simples

(1) Il s'agit du présent volume dont M. Nisard avait sous les yeux, en un tirage à part, ce livre même qui traite de Montaigne. Voir le *Moniteur universel* du lundi 4 janvier 1864.

donneurs de nouvelles, tels que Du Haillan, celles de Henry IV se détachent et attirent l'œil, comme le panache blanc à la journée d'Ivry. Admirable prince et admirable écrivain, et celui-ci par celui-là, on comprend que sur ce qui courait de sa prose ou de ses mots, Montaigne ait deviné de loin Henry IV dans Henry de Navarre, et qu'il vît de bon œil ses succès, même lorsqu'il fallait « s'en confesser à son » curé ». C'est son honneur, comme Français, de s'être attaché à ce prince; et si quelque chose peut l'excuser de s'être abstenu dans les guerres civiles qui déchiraient son pays, c'est d'avoir prévu et souhaité des premiers la fortune de Henry IV, et de n'en avoir pas profité, » comme on le voit par les *Essais*, et comme on le verra plus loin, ici même, dans la quinzième lettre de Montaigne.

CHAPITRE V.

LETTRES DE MICHEL DE MONTAIGNE.

« Aimer Montaigne, c'est plus qu'aux trois quarts
» le bien juger. »

DÉSIRÉ NISARD.

Finissons comme nous avons commencé, par Michel de Montaigne, dont les lettres qui vont suivre touchent aux événements que nous avons esquissés, et qui sont si bien faits pour donner le mépris de la versatilité et de la folie humaines.

Ce qu'on possède de lettres de Montaigne.

On ne possède de lui qu'un petit nombre de lettres, bien que son âme simple, son génie libre, aisé, naturel, le rendît plus que personne propre au style épistolaire, s'il s'y fût quelque peu appliqué.

Son génie pour le style épistolaire. I, 21.

« Sur ce subiect de lettres, écrivait-il, ie veuls dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amis tiennent que ie puis quelque chose : et eusse prins plus volontiers cette forme à publier mes verves, si i'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme ie l'ay eu aultrefois, un certain commerce qui m'attirast, qui me soutinst et soulevast. »

« Si tout le papier que i'ay aultrefois barbouillé pour les dames estoit en nature, lorsque ma main estoit veritablement emportee par ma passion, il s'en trouveroit a l'adventure quelque page digne d'estre communiquée à la ieunesse oysifve, embabouinee de cette fureur. » I, 21.

Comment il écrit ses lettres.

« J'escris mes lettres tousiours en poste, et si precipiteusement, que, quoyque ie peigne insupportablement mal, i'aime mieuls escrire de ma main que d'y en employer une aultre; car ie n'en treuve point qui me puisse suyvre, et ne les transcris iamais. J'ay accoustumé les grands qui me cognoissent a y supporter des litures et des trassures, et un papier sans plieure et sans marge. Celles qui me coustent le plus sont celles qui valent le moins : depuis que ie les traisne, c'est signe que ie n'y suis pas. Ie commence volontiers sans proiect; le premier traict produit le second.....

I, fin du chapitre 39.

» Comme i'aime mieuls composer deus lettres que d'en clore et plier une, et resigne tousiours cette commission a quelque aultre : de mesme, quand la matière est achevee, ie donnerois volontiers a quelqu'un la charge d'y adiouster ces longues harangues, offres et prieres que nous logeons sur la fin; et desire que quelque nouvel usage nous en descharge. »

II, 17.

Et plus loin : « Les mains, ie les ay si gourdes, que ie ne sçais pas escrire seulement pour moy; de façon que ce que i'ay barbouillé i'aime mieuls le refaire que de me donner la peine de le desmesler. »

Il les écrit à course de plume.

Il est de fait que Montaigne écrivait d'ordinaire ses lettres à course de plume; et si l'on excepte l'épître qu'il a adressée à Henry IV le 18 janvier 1590, et qui est soignée de tout point, rédaction et transcription, en un mot, une composition littéraire en même temps qu'une vraie *page d'écriture* pour laquelle notre auteur a plusieurs fois taillé sa plume, il en est très-peu qui n'offrent pas de

surcharge ou de rature. Il ne se relisait point, et par cette négligence, il courait le risque d'amener des lapsus, des obscurités, des incorrections. Le beau siècle du genre épistolaire, comme de toutes les grandes littératures, n'était pas encore venu. Peut-être Montaigne avait-il pensé dès lors ce que disait plus tard madame de Staël : « Depuis que j'ai visé ouvertement à la célébrité par mes livres, je n'ai plus donné aucun soin à mes lettres. » Montaigne en était venu à ce point de dépriser les correspondances de Pline le Jeune, même de Cicéron.

« Cecy, disait-il, surpasse toute bassesse de cœur, I, 39.
en personnes de tel rang, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie, iusques a y employer les lettres privées escriptes a leurs amys; en manière que aulcunes ayant failly leur saison pour estre envoyees, ils les font ce neantmoins publier avecques cette digne excuse qu'ils n'ont pas voulu perdre leur travail et veillees. Sied-il bien, ajoute-t-il, à deux consuls romains, souverains magistrats de la chose publicque emperiere du monde, d'employer leur loisir a ordonner et fagotter gentilment une belle missive pour en tirer la reputation de bien entendre le langage de leur nourrice? Que feroit pis un maistre d'eschole qui en gaignast sa vie? »

J'abandonnerais sans trop de difficultés le précieux Pline le Jeune à ces colères du bon Montaigne; mais je m'émerveille qu'il mette sur la même ligne deux hommes aussi divers et d'inégal mérite que Pline et Cicéron, ou qu'il se serve de l'un pour ravaler l'autre. Comment porter un jugement aussi rude

et aussi peu justifié sur le grand Tullius, à propos de sa correspondance si simple, si élevée, si charmante, si utile, si riche en informations historiques, littéraires et philosophiques? Cicéron avait assez d'autres titres de gloire sans qu'il songeât à limer vaniteusement des billets pour la postérité. Il est démontré au contraire qu'il n'avait nullement écrit ses lettres en vue du public, puisqu'il n'en avait point copie alors que le curieux Atticus s'inquiéta d'en faire un recueil. Cicéron était un homme d'État. Ses correspondances, même intimes, « *ad familiares,* » constituaient autant de témoignages et comme les pages de mémoires de sa vie (1). Montaigne lui-même n'a pas tellement dédaigné ses propres lettres qu'il n'en ait imprimé quelques-unes dans ses *Essais* ou en tête d'ouvrages de La Boëtie.

Quant à ce qu'il dit de son écriture, il ne faut pas trop le prendre au mot alors qu'il s'accuse de peindre insupportablement mal : il est trop sévère pour lui-même; et si quelques-uns de ses brouillons, encore existants aujourd'hui, sont indéchiffrables, comme le peuvent être ceux des plus belles plumes, ses notes, même hâtives, ses lettres rapidement tracées sont non-seulement fort lisibles, mais d'une écriture nette et bien rangée, sans pétulance excessive ni inégalité de traits. Un grand orateur moderne a dit qu'on a toujours la voix de son esprit et de son caractère. On en a toujours aussi l'écriture; et l'écriture, pour un œil un peu

La diversité des écritures peint la diversité des caractères.

(1) Voir pages 269 et 275 de notre premier volume.

sagace, révèle le caractère de l'homme. En écrivant, nous obéissons instinctivement à notre organisation musculaire et nerveuse, à nos humeurs, à nos préoccupations du moment. Sans nous en douter, nous y mettons de notre âme. Un homme d'esprit ne marche pas comme un sot, un homme du monde, comme un pédant. Ainsi de l'écriture. L'homme prudent et maître de lui-même sépare ses mots, sépare ses lettres dans les mots, et, toujours conséquent avec lui-même, il trace sa dernière ligne du même calme que la première. Le caractère opposé met la bride sur le cou à sa plume. L'étourdi s'en va choquant et brisant ses mots contre le bord de son papier. L'ambitieux fait monter ses lignes, et ses mots font échelle les uns sur les autres. L'avare serre ses mots, serre ses lignes, couvre ses marges de colonnes pressées : sa lettre entière est un réseau où toute maille est remplie. Les élégances de la plume répondent aux élégances de l'éducation. Montaigne, esprit vif, libre, net, a dans son écriture liberté, netteté, vivacité ; il y a de l'argent vif comme en son caractère, et néanmoins, encore une fois, il est plus lisible qu'il ne le croit être. L'exemplaire des *Essais,* édition in-quarto de 1588, appartenant à la Bibliothèque de Bordeaux, et qui offre un tiers de l'ouvrage écrit de la dernière main de l'auteur, est d'une bonne écriture, de même que la lettre au Roi, que nous citions plus haut, et qui fait partie du fonds Dupuy, à la Bibliothèque impériale.

Ce qui pourrait jeter de la confusion et de la difficulté dans la lecture de ces lettres, ce ne seraient

Montaigne néglige l'accentuation et la ponctuation.

donc pas les caractères plus ou moins beaux et réguliers, ce serait plutôt l'absence totale d'accentuation et de ponctuation. C'étaient là des détails dont Montaigne n'avait généralement nul souci, non plus que de l'orthographe. Lui-même l'avoue franchement dans le troisième livre de ses *Essais*, quand une première tentative de publication des deux premiers livres leur avait fait gagner le dessus du vent populaire, et qu'il voulait s'exonérer des fautes des imprimeurs.

Il ne corrige point les épreuves de son livre. Les imprimeurs sont les maîtres. III, 9.

« Ne t'en prends point à moy, lecteur, dit-il, de celles qui se coulent icy par la fantaisie ou inadvertance d'aultruy; chasque main, chasque ouvrier y apporte les siennes; ie ne me mesle ny d'orthographe (et ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne) ny de la punctuation; ie suis peu expert en l'un et en l'aultre. Où ils rompent du tout le sens, ie m'en donne peu de peine, car, au moins ils me deschargent; mais ou ils en substituent un fauls, comme ils font si souvent, et me destournent a leur conception, ils me ruynent..... Qui cognoistra combien ie suis peu laborieus, combien ie suis faict a ma mode, croira facilement que ie redicterois plus volontiers encores autant d'essais, que de m'assuiettir a resuyvre ceuls-ci pour cette puerile correction. »

Lettre où Montaigne a ponctué et tenu compte des majuscules.

Toute règle, il est vrai, a ses exceptions; et si Montaigne ne prenait pas la peine de corriger ses épreuves (et en cela il avait tort, car respecter son lecteur c'est se respecter soi-même), on a vu que, pour sa lettre autographe au Roi, il s'est piqué d'honneur et s'est relu. Là, il montre velléité de

ponctuation et d'accentuation; il fait des lettres majuscules à propos. Par-ci par-là quelques points; des accents sur la plupart des é fermés. Les apostrophes, dont il n'usait guère que par caprice, il en met partout où il en faut, même où il n'en faut pas. Lui qui d'ordinaire charge ses textes d'abréviations, qui écrit *bonhur, cõsiderer,* il écrit bonheur, considérer. Le mot Montaigne, qu'il signe toujours Mõtaigne, et qu'il écrit ainsi quand il veut désigner son château, il l'écrit *Montaigne* en toutes lettres, à la date, dans l'épître. Cette espèce de transfiguration orthographique, je l'avais déjà remarquée, plus saillante encore, dans deux lettres de 1562 et 1582, dont je parlerai plus loin; mais ce sont jusqu'ici les seules exceptions qu'on ait pu signaler. Il ne faut pas trop se presser de décider *ex cathedra* en pareille matière, avec un homme si ondoyant et si divers.

Lettres imprimées de Montaigne.

On n'avait, disions-nous, de Montaigne qu'un très-petit nombre de lettres imprimées, dont la plus belle, adressée à monseigneur son père, est un récit des derniers moments de La Boëtie. Montaigne l'avait mise en tête d'un petit livre in-octavo, maintenant assez rare, publié en 1571, avant les *Essais,* et contenant quelques œuvres variées de son ami, un de ces hommes de promesse, à qui Dieu n'avait pas mesuré assez de vie pour donner toute leur portée, et dont les écrits sont plutôt des reliques que des monuments de génie. Mais cette lettre, est-ce bien ce qu'on est habitué à qualifier du nom de lettre? On dirait mieux une épître, voire un dis-

cours. La seconde lettre à Montaigne père, qui figure au-devant de la version française de la Théologie naturelle de Raymond Sebond (1), est également une dédicace, un envoi, et non pas ce qu'on appelle proprement une lettre.

Les lettres écrites à M. de Lanssac, à M. de Roissy, au chancelier de L'Hospital, à M. de Foy, à mademoiselle de Montaigne, sa femme, sont encore autant d'envois placés en tête d'ouvrages divers. On a été même jusqu'à ranger parmi les lettres un avertissement au lecteur. En un mot, il n'y avait guère à la suite des *Essais* qu'une ou deux lettres qui fussent en réalité des lettres missives.

Montaigne, qui trouvait une si particulière « douceur dans la société des belles et honnestes femmes, » ne pouvait manquer de les faire participer à son livre, en y glissant quelque lettre adressée à des dames, ou bien en leur en dédiant des chapitres.
II, 37, à la fin. C'est ainsi qu'il a inséré aux *Essais* une lettre écrite à Marguerite de Gramont, vicomtesse de Duras, dame d'honneur de la Reine Marguerite (2). C'est ainsi qu'il a fait sa cour à cette princesse elle-
II, 12. Apologie de Raymond Sebond. même, en lui dédiant le chapitre le plus considérable de son livre; c'est ainsi qu'il a adressé à Diane de Foy, comtesse de Gurson, le beau chapitre de
I, 25. l'*Institution des enfants;* qu'il a fait hommage à la

(1) *Théologie naturelle de Raymon Sebon,* traduicte nouvellement en françois par messire MICHEL, seigneur de MONTAIGNE, chevalier de l'Ordre du Roy, et gentilhomme ordinaire de la Chambre; Paris, chez Gabriel Buon, 1569, in-8°.

(2) Voir p. 90.

belle Corisande des sonnets de La Boëtie ; à la dame d'Estissac, du chapitre de l'*Affection des pères aux enfants*. Mais le culte qu'il professait pour les femmes lui avait dicté, il vient de le dire, beaucoup de lettres de cœur inconnues jusqu'ici, et que l'on aura peut-être le bonheur de retrouver un jour. Qui ne connaît ses délicieuses confidences sur son amitié pour La Boëtie, et qui s'inscrirait contre la candeur et la délicatesse de ces sentiments? Qui n'a regret enfin aux lettres d'abandon et de tendresse que les incidents de l'absence ont dû inspirer à cette amitié si rare et si touchante? II, 8.

L'heureuse ardeur qui se manifeste depuis quelques années à la recherche des documents épistolaires, a fait exhumer des limbes des collections publiques et des cartulaires de particuliers quelques lettres précieuses de l'auteur des *Essais*. Découverte de nouvelles lettres de Montaigne.

Et d'abord, M. Gustave Brunet, que l'on trouve sur la route de toute bonne chose, publia dans le *Bulletin du Bibliophile* (juillet 1839) une lettre aux jurats de Bordeaux, qui a été reproduite avec une seconde lettre à ces mêmes jurats dans les Documents historiques inédits pour servir à l'histoire de France, recueillis par M. Champollion-Figeac. Ces lettres appartenaient aux archives de Bordeaux, récemment incendiées. M. Gustave Brunet. M. Champollion-Figeac.

Le zèle éclairé de M. Macé lui a fait découvrir en 1846, dans cette inépuisable mine d'or du fonds Dupuy, à la Bibliothèque impériale de Paris, une épître de très-grand style au roi Henry IV. M. Macé.

En 1847 et plus tard, M. le docteur Payen, qu'il M. Payen.

faut toujours citer le premier quand il s'agit de Montaigne, M. Payen, l'homme qui connaît le mieux *intus et in cute* ce grand homme, et qui est le plus propre à nous en donner une édition définitive que nous appelons de tous nos vœux, M. Payen, disions-nous, a publié plusieurs lettres au maréchal de Matignon :

La comtesse de Castellane.

La première provenant de la collection de la comtesse Boni de Castellane, et donnée d'après un *fac simile* fautif et altéré ;

Le Musée britannique.

La seconde trouvée au Musée Britannique, par le comte Horace de Viel-Castel, dans la collection Egerton ;

Lettres des papiers de Matignon.

La troisième enfin tirée des papiers de Matignon, appartenant aux archives du prince de Monaco et copiée, pour M. Payen, dans le cartulaire de ce prince (1).

Bibliothèque impériale.

En 1850, M. Achille Jubinal trouva une nouvelle lettre à Henry IV, morceau achevé et très-étudié, dans cette même collection Dupuy.

M. Detcheverry.

Enfin, M. A. Detcheverry, archiviste de la mairie de Bordeaux, a découvert la même année, dans les papiers de la ville, une troisième lettre de Montaigne aux jurats (2).

---

(1) M. Payen a donné encore, page 39 de ses *Documents inédits*, publiés en 1855, une autre lettre de Montaigne. Malheureusement, l'ingénieux et savant docteur n'avait pas eu la bonne fortune d'avoir sous les yeux cette lettre pour la déchiffrer lui-même : il n'en avait qu'une copie transcrite en *fac simile* par une personne qui n'avait pas su lire.

(2) Il l'a publiée dans son *Histoire des Israélites de Bordeaux*. Bordeaux, Balarac, 1850, in-8° de 116 pages. Malheureusement, elle a été brûlée dans l'incendie des anciennes archives, avec les deux autres lettres adressées aux jurats.

Pour mon compte, je vais ici imprimer quinze lettres de Montaigne tirées de sources diverses. Dix, je pourrais même dire onze, sont inédites ; les autres sont des feuilles détachées de différentes publications, et que j'ai cru devoir reproduire comme servant de pièces à l'appui aux notes rapides que je viens de donner sur la fin du seizième siècle, et formant le complément naturel des pièces inédites que j'ai commentées ou vais commenter.

Huit de ces lettres inédites font partie des papiers du maréchal de Matignon, le prudent modérateur dans les guerres de Guyenne, et constituent une des richesses du cartulaire du prince de Monaco, qui descend en ligne directe de l'illustre maréchal (1). Le prince, dans sa bonne grâce et son amour pour les lettres, a bien voulu me confier cette correspondance et m'autoriser à la publier. Les papiers Matignon sont aujourd'hui reliés et forment seize volumes, Dix lettres inédites de Montaigne.

(1) La grande maison de Goyon-Matignon, qui a occupé tant de places importantes dans l'ancienne monarchie, et qui n'est pas moins illustre par ses alliances avec les maisons de Bretagne, d'Orléans-Longueville, de Marie de Bourbon, cousine germaine d'Antoine de Navarre, père de Henry IV, a été dignement représentée par notre maréchal Jacques II de Goyon-Matignon, qui aux titres que nous avons déjà rappelés joignait encore ceux de comte de Gacé et de Selles et de baron de la Marque, de la ville de Saint-Lô et de Moyon. Il avait épousé Françoise de Daillon du Lude, fille de Jean, comte du Lude, et d'Anne de Batarnay.

Son fils Charles, comte de Thorigny, qui mourut le 8 juin 1648, ayant reçu, en 1622, de Louis XIII le brevet de maréchal de France, brevet qui n'eut point d'effet, avait épousé en 1596 Éléonore d'Orléans, fille de Léonor, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville, comtesse de Saint-Paul.

L'un de ses fils, nommé François, fut le père : 1° de Jacques, qui a

dont je n'ai consulté que deux, ceux qui contiennent les lettres de Montaigne. Il paraît qu'avant la reliure un certain nombre des pièces les plus importantes ont été distraites et disséminées. Le Musée Britannique possède plusieurs dossiers qui en ont fait partie, notamment une superbe lettre de Montaigne; et toutes ou presque toutes les lettres autographes de Henry de Navarre et de ce prince devenu Henry IV de France ont passé dans la collection de Béthune, léguée par ce seigneur à Louis XIV, et aujourd'hui l'un des trésors les plus précieux de notre Bibliothèque impériale.

Deux lettres communiquées par M. Du Prat.

Deux des lettres de Montaigne, les premières en date, m'ont été gracieusement communiquées en *fac simile* par M. le marquis Du Prat, qui descend de la famille du célèbre cardinal légat, Antoine Du Prat, si diversement jugé, principal ministre de François Ier et chancelier de France (1). M. Du Prat aime et cul-

---

fondé la branche des comtes de Thorigny; 2° d'Auguste, qui fonda celle des comtes de Gacé. C'est de la première de ces branches que sort la maison actuelle des princes de Monaco. Leur auteur est Jacques-François-Éléonor Goyon, sire de Matignon et de la Roche-Goyon, comte de Thorigny, né à Thorigny, diocèse de Bayeux, le 21 novembre 1689. En vue de son mariage avec Louise-Hippolyte Grimaldi, née le 10 novembre 1697, fille aînée et héritière présomptive d'Antoine Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, et de Marie de Lorraine-Armagnac, Louis XIV avait érigé de nouveau en sa faveur la duché-pairie de Valentinois, par brevet en date de Marly, le 24 juillet 1715. En suite de cette création, il prit donc le titre de duc de Valentinois et son siége à la chambre haute du Parlement; et, par concession, il prit également les noms et armes des Grimaldi, princes de Monaco. C'est donc du chef de sa femme que les princes actuels de Monaco jouissent de leur souveraineté.

(1) Le cardinal Du Prat, « l'un des plus pernicieux hommes qui furent oncques, » dit Regnier de La Planche. D'Aubigné, au livre des

tive les lettres; il a déjà donné du cardinal une vie remplie de recherches, et qui fait ressortir les services rendus par lui à nos rois Louis XII et François Ier. Il prépare aujourd'hui la publication du cartulaire de sa famille, et c'est de son recueil qu'il a tiré les deux lettres de Montaigne pour m'aider à rehausser mon volume. Ces lettres sont adressées à Antoine Du Prat, seigneur de Nantouillet et de Précy, baron de Thiers et de Thoucy, petit-fils du chancelier (qui, avant d'entrer dans les ordres, avait été marié), et fils d'Antoine Du Prat, chevalier de l'ordre du Roi, et d'Anne d'Alègre. Il fut prévôt de Paris, le 19 février 1553, à la place de son père. Celui-ci, chambellan de Charles IX, marié à Anne de Barbançon, mourut en 1589.

C'est dans les deux lettres de Montaigne qui suivent qu'on remarque les singularités orthographiques que nous avons signalées plus haut : ponctuation, accentuation, serviteur pour *servitur,* monseigneur pour *monseignur,* etc.

Singularités ortho-graphiques des deux lettres.

PREMIÈRE LETTRE DE MONTAIGNE.

A messire Antoine Du Prat, prevost de Paris.

Lettre de Montaigne à Antoine Du Prat. 24 août 1562.

« Je vous entretins, monsieur, par ma derniere lettre des troubles qui ravagerent l'Agenois et le Perigord, ou nostre ami commun Mesny, saisy prisonier, fut mené

Vengeances, en ses Tragiques, le maltraite avec verdeur, et Henry Estienne en fait aussi un bien vilain portrait au chapitre XXVI de son *Apologie pour Hérodote,* p. 618 et suivantes, seconde partie du t. Ier de l'édition de La Haye, Scheurler, 1735. Mais il ne faut pas trop prendre à la lettre les colères des Huguenots contre les Papistes, ni *vice versa.*

Le capitaine de Mesny décapité.

a Bourdeaus et eust la teste tranchee. Je ueus uous dire aiourdhuy que ceus de Nerac ayant, par l'indiscretion dvn ieune capitaine de leur uille, perdu de cent à sis uingts homes dans une escarmouche contre quelque troupe de Monluc, se retirerent en Bearn auec leurs ministres, non sans grand danger de leurs uies, enuiron le quinziesme jour de juillet, au quel temps ceus de Castel Jalous se rendirent, duquel lieu le ministre fust executé à mort. Ceuls de Marmande, Sainct Macaire et Bazas senfuirent aussy, mais non sans une perte cruelle, car incontinent fut pillé le chasteau de Duras (1) et fut forcé celui de Monsegur Uillette, où il y auoit deux enseignes et grand nombre de gens de la religion. La, toute cruauté et uiolence furent exercees, le premier jour d'aoust, sans auoir esgard à qualité, sexe, ny aage. Monluc uiola la fille du ministre, lequel fust tué auec les autres (2). Jay l'estresme douleur de uous dire que c'est dans ce massacre que se trouua enueloppee uostre parente, la femme de Gaspard Duprat, et deus de ses enfans : c'estoit une noble femme, que j'ay esté a mesme de uoir souuent, lorsque j'allois dans ces contrees, et ches qui iestois toujours asseuré d'auoir boñe hospitalité. Bref, ne uous en dis plus tant ceiourdhuy, car ce recit me cause peyne douloureuse, et sur ce prie Dieu uous auoir en sa saincte garde.

Massacres par Monluc.

Monluc viole et tue.

La femme de Gaspard Du Prat et ses enfants massacrés.

» Vostre seruiteur et bon amy,

» MÕTAIGNE. »

Ce 24 aoust (1562) (3).

---

(1) Les château et ville de Duras.

(2) Monluc, né de 1500 à 1504 (on n'est pas certain sur l'année), avait alors cinquante-huit ou soixante-deux ans.

(3) Il résulte d'un document fourni par M. Dessalles à M. Payen que Montaigne était à Paris au mois de juin précédent. « Il vint faire

Ainsi, de ces misères et de ces hontes, — ce n'est pas dire assez, — de ces crimes abominables nous avons un témoin, et quel témoin! Mais il n'était pas besoin de ces paroles pour bien connaître Monluc. *Habemus confitentem reum*, qui, loin de rougir, se vante. Cet homme n'avait pas deux manières de procéder au combat : il poussait droit, au galop, morion en tête, comme un croisé en une mêlée de Sarrasins; et s'il rencontrait quelque obstacle huguenot, il tuait ou pendait sommairement, « sans sentence ny escripture. »

Façon dont Monluc fait la guerre.

Il commence par tuer et pend sans sentence.

« Car en ces choses, dit-il, j'ay ouy dire qu'il faut commencer par l'execution. »

Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

Mais les Huguenots renaissaient comme les débris du dragon de Cadmus. « Nous les avons brûlés, s'écriait un catholique, ils ont multiplié. Nous les avons noyés dans leur sang, ils ont frayé. Nous les avons enivrés de vin aux noces et nous leur avons coupé les têtes dans leur sommeil, et à peu de jours de là les avons vus, de nos yeux, ressusciter avec têtes plus dures et plus fortes (1). »

« Bref, dit Monluc, racontant un de ses faits du matin, quand il eut été nommé lieutenant du Roi

---

la révérence à la Cour de Parlement de Paris, et fit profession de foi comme les autres, pour avoir voix délibérative à l'audience de la Cour, où il assista le 12 juin 1562. » Mais il est plus que probable qu'il était soit à Bordeaux, soit au château de Montaigne, à la date de cette lettre, puisqu'il donnait du pays des nouvelles qu'il n'eût pas écrites de Rouen, où l'on a supposé que l'auteur des *Essais* se serait trouvé auprès de Charles IX. Du mois de décembre 1562 au 2 février 1563, il était de nouveau absent de Bordeaux.

(1) *Mémoires de la Ligue*, p. 667.

en Gascogne, un jour, il en fut pendu ou mis sur la roue trente ou quarante (1). »

L'honneur d'une fille huguenote n'est plus de l'honneur.

Quant à l'honneur des filles, si elles étaient Huguenotes, pour lui ce n'était point de l'honneur; seulement il ne renvoyait pas, comme M. de Montpensier, à son guidon.

Il malmène un député des Religionnaires et menace de l'étrangler.

Arrivé à Bordeaux, il reçoit un député des Religionnaires, qui vient demander à prescher ouvertement dans la ville, — les articles du colloque de Poissy, disait-il, leur en donnant le droit. Après les premiers mots, le doux Monluc commence à jurer et à l'empoigner au collet (il le raconte lui-même) : « O meschans! s'écrie-t-il en le secouant, je vois bien là où vous voulés venir, c'est de mettre le royaume en division... Je ne scay qui me tient que je ne te pende moy-mesme à ceste fenestre, paillard, car j'en ai estranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toy (2). »

C'était un de ses mots favoris. Et tout cela, notre homme le raconte front levé, en ses *Commentaires*, avec son éloquence de coupe-jarret, son style de fer et de sang, bouillonnant d'imagination et de séve gasconne. Ce Monluc, à n'envisager, dans le seizième siècle, que les commotions publiques, est avec La Noue, d'Aubigné, Guillaume de Saulx-Tavannes, Jean d'Estrées, la vraie image de ces temps funestes. Mais les mémoires et discours de tels hommes d'action, qui ont posé la dague et l'épée et pris la plume,

(1) *Commentaires*, année 1562, p. 217 et 219 de l'édition Michaud et Poujoulat.

(2) Page 213 des *Commentaires*, édit. citée.

non par ambition littéraire, mais la plupart pour donner un corps à leurs passions et perpétuer leurs haines contre leurs ennemis, ont encore un autre prix : ils comptent pour une grande part dans l'histoire de la littérature. Et de fait, celui-là n'aurait qu'une incomplète idée de la marche intellectuelle en France qui ne l'étudierait que dans l'élégance du seigneur de Herberay, dans la verve plantureuse et les railleries de haute graisse de Rabelais remuant son tonneau, comme Diogène à Corinthe; dans la douceur naïve d'Amyot et l'impérieuse royauté de Ronsard, drapée de son manteau grec; dans la voluptueuse mollesse de Desportes et l'esprit, la malice gauloise, la liberté de penser de Henry Estienne; la noblesse toujours judicieuse de De Thou; la supériorité du souple génie de Montaigne, le fondateur de la philosophie moderne, et dont le dialecte pittoresque et le tour d'imagination sont tout à lui. Les récits, comme enivrés de guerre civile, des vieux guerriers, palpitent de la vie des camps, trempent la langue, « appesantissent, suivant Montaigne, et enfoncent la signification des termes. » On s'émeut malgré soi aux verves énergiques et enragées d'enthousiasme d'Agrippa d'Aubigné contre les Catholiques et les Valois. On est pris d'estime et de respect pour le brave De La Noue Bras-de-fer, si éloquent, si simple et si tolérant, tout plein d'imagination, d'élan de cœur, d'audace vertueuse : « une âme frappée à la vieille marque, » ainsi que le dit Montaigne de La Boëtie. Le cœur bat au souvenir de ces lions ou tigres bardés d'acier,

Que les écrits de Monluc et autres hommes d'action comptent dans l'histoire littéraire.

III, 5.

Agrippa d'Aubigné et La Noue Bras-de-fer.

qui n'apprennent la politique que sur les champs de bataille, se rongent le foie dans la retraite, où la plupart font apprentissage de résignation devant l'ingratitude des cours.

Tavannes. « Peu sert en France, disait Tavannes, de sçavoir les batailles et assaults, qui ne sçait la cour et les dames. »

« Il vaut mieulx, disait-il encore, estre en la cour de chez soy, qu'en celle où l'on prostitue son âme aux mauvais desseins des princes. »

Qui pourrait lire sans intérêt les quelques pages si vives du *Discours des villes et chasteaux, forteresses battues, assaillies, prises sous Jean d'Estrées*, le grand maître de l'artillerie de France? Qui ne goûterait les Mémoires si élégants, si jeunes d'allure, si rapides, si pleins de moelle, de Carloix sur son maître François de Scépeaux, maréchal de Vieilleville, un modèle de sagesse et de modération au milieu des faucheurs d'hommes de son temps? Pour d'Estrées, le grand vieillard à grande barbe, il le faisait beau voir « dans ses tranchées et batteries, qu'il dépassoit de toute la moitié du corps, se tenant teste levée comme si ce fust esté dans les champs, à la chasse. Et la pluspart du temps y alloit monté sur une grande hacquenée alezanne, aussi asseurée que le maistre, ny l'un ny l'aultre ne baissant la teste à travers les canonnades ny arquebuzades. » En revanche, il « sentoit bien son vieux aventurier du temps passé, dont il avoit fait profession, et il avoit appris d'estre un peu cruel (1). »

Mémoires de Vieilleville.

D'Estrées.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, le prix

---

(1) BRANTOSME, p. 171-173 du t. II des *Œuvres*.

du sang versé est à Des Adrets et à Monluc. Le prix du style et de la grandeur d'âme est à La Noue, que sa plume a placé près de Henry IV, non loin de Montaigne lui-même.

Le prix du style est à La Noue.

Après les paroles, revenons aux actions.

Toujours courant à des aventures nouvelles, Monluc vint se poster devant Nérac, et, suivant De Thou, il ne se serait pas contenté de le menacer, il l'aurait pris; et Dieu sait quelle destinée attendait une ville prise par un tel homme. Averti qu'à Gironde il y a soixante à quatre-vingts Huguenots retirés hors de la route, il les fait attraper et en fait pendre soixante aux piliers de la halle, sans autre cérémonie, attendu, disait-il, « qu'un pendu estonnoit plus que cent tuez ».

Tueries de Monluc.

Il pend soixante Huguenots.

Bon effet d'un pendu.

Enfin, étant arrivé à la Réole, il se résolut à assiéger Monségur, ville petite, mais de bonne assiette, forte de solides murailles, et pourvue de sept à huit cents hommes de garnison. La place, vigoureusement défendue, fut vigoureusement enlevée.

Il assiége Monségur.

« Je prins, dit Monluc, quatre-vingts ou cent soldats et m'en allay autour des murailles, et tant qu'il en sautoit par dessus, cela estoit mort. La tuerie dura jusqu'à dix heures ou plus, pour ce qu'on les cherchoit dans les maisons, et en fut prins quinze ou vingt seulement, lesquels nous fismes pendre, et entre autres tous les officiers du Roy et les consuls avec leurs chapperons sur le col. Il ne se parloit point de rançon, sinon pour les bourreaux (1). »

La tuerie des Huguenots dure dix heures.

(1) *Commentaires*, p. 238 de l'édition citée.

On alla ensuite assiéger la ville et le château de Duras, et la garnison capitula « à fiance ». Monluc n'entre pas sur cette petite place dans des détails aussi amoureusement circonstanciés que pour Monségur, où ce fut une implacable boucherie. La femme de Gaspard Du Prat, laquelle fut victime de cette échauffourée de bêtes féroces, soit à Monségur, soit à Bazas, était Marguerite de Lupé, appelée souvent Marguerite de Torrebreu, du nom d'un fief de la maison de Lupé. Le mari, arrière-petit-neveu du cardinal légat, appartenait à la branche d'Hauterive et avait eu le grand Coligny pour parrain. Il porta la peine de cet honneur, car, dix ans après, il fut victime de la Saint-Barthélemy.

La femme de Gaspard Du Prat est victime de ces cruautés.

Quant à ce seigneur de Mesny, en Périgord, il avait enlevé, de compagnie avec le seigneur de Castel-Segrat, la ville d'Agen, et y avait été enlevé à son tour pour être décapité à Bordeaux. C'est de son fils qu'il est question dans la lettre suivante, du Roi de Navarre, écrite vingt à vingt-cinq ans après celle de Montaigne :

Le seigneur de Mesny.

A mon cousyn Mons[r]. *le vyconte de Turenne.*

Lettre du Roi de Navarre à Turenne. 1582 à 1585.

« Ayant sceu la mort du capyteyne Mesny, Sauuat mest uenu demander le gouuernemant de Castyllon (1) et sa compagnye, dysant que pansant quelle seroyt ataquee la premyere, il me uoulloyt fayre paroytre son courage et sa dylygence; ce je ne luy ay uoullu refuser

(1) Castillon-sur-Dordogne, en Périgord, aujourd'hui du département de la Gironde. C'est le même lieu que Chastillon, sous la plume du Roi.

a plat. Aussy de uray me surpryntyl; mes ie luy dys que ie le luy acordoys sy uous ny auyés poynt pourueu, et que ie uous an escryroys par luy. Jy ay myeus pançay depuys : il est papyste, assés uolage, peu preuoyant; de braue, il le lest tout outre; il nest nullement propre pour ceste charge, pouruoyés y donc; et lorsqu'il uous portera ma lettre, dyteslny que, suyuant le pouuoyr que aués de moy, uous y auyés pourueu; que sy il eut esté sur les lyeus, uous ussyés esté tres ayse de luy mettre, uoyant sa bonne uolonté. Je uous annoye mon aduys sur ce que aués à fayre. Il ce presante quelque chose de beau, sy uous uous aduancés. Fautryere est fort partyculyerement ystruyt de tout, quy me fera fynyr a uous jurant que uous estes lhomme du monde que jayme autant. Ie porte 8 cens pyques, mays ils nont poynt de fers, fetes an fayre aus uylles. An prenant le chemyn que ie uous mande, uous pouruoyrrés a Monflanquyn (1). A Dieu, je suys uostre plus afectioné cousyn et parfayt æmy.

» Henry. »

SECONDE LETTRE DE MONTAIGNE.

A monseigneur de Nantouillet, conseiller du Roy.

« Monseigneur,

« Vous desirés sçauoir de moy coment le Roy doit entretenir les trois freins par les quelz la puissance absolue est reglee. Voicy mon sentiment. Et premierement touchant les trois freins dont je vous ay desja parlé en ma precedente misive par les quels la puis- Lettre de Montaigne à M. de Nantouillet. 22 novembre 1582.

(1) Chef-lieu du canton du département de Lot-et-Garonne, à dix-sept kilomètres de Villeneuve d'Agen, sur la Sède.

Balance des pouvoirs.

sance absolue du prince et monarque, la quelle est appellee tyrannique quand on en vse contre raison, est réfrenee et reduite à ciuilité, et par ainsy est reputee juste, tolerable et aristogratique. Je dy de rechef que le Roy ne peult faire chose plus agreable, plus plaisante, et plus proffitable à ses sujets, ne plus honorable et louable à luy mesme que d'entretenir les dites trois choses par les quelles il acquiert le nom de bon Roy, de treschrestien, de pere du peuple et bien aymé, et tous autres titres que peult acquerir vn vaillant et glorieux prince. Tel est mon doloir (1) et aduis. Sur ce, prie Dieu, monseigneur, vous donner en santé bonne et longue vie.

» Vostre seruiteur,

» MÕTAIGNE. »

» Le 22 de nouembre 1582. »

François I[er], qui aimait surtout que sa cour fût grosse, y avait attiré la noblesse de province, sans qu'elle remplît aucune fonction auprès de sa personne. Depuis lors, ce fut un usage consacré qu'elle allât d'elle-même saluer le souverain. Montaigne avait de fort bonne heure suivi cet exemple, et y avait gagné d'être nommé gentilhomme de la chambre du Roi et chevalier de Saint-Michel. Il y avait aussi

---

(1) Ce mot, qui est écrit avec netteté dans le *fac simile*, n'offre pas un sens clair, et l'on voit que Montaigne avait raison d'avouer qu'il écrivait ses lettres *précipiteusement*. Borel, Lacombe, Roquefort, Duez ne mentionnent *douloir* que comme verbe, tandis qu'il est ici employé substantivement. Or, en donnant au mot la signification d'*inquiétude*, sinon de douleur, quelle en serait ici l'application? Montaigne a-t-il voulu par ce mot exprimer seulement la pensée d'un sentiment, d'une impression, d'une manière d'être affecté? C'est peut-être un mot périgourdin ou gascon.

gagné des éloges de la bouche de Henry III sur son livre des *Essais*. Alors, il n'appartenait plus à la magistrature : il portait l'épée du gentilhomme, au grand plaisir de messire de Bourdeille, abbé de Brantosme, qui le trouvait gauche sous son nouvel accoutrement guerrier. L'ordre de Saint-Michel avait un peu perdu de son importance à cette époque; Brantosme en raillait, à propos de Montaigne, et renvoyait l'homme d'armes à son livre. « Nous avons vu, disait-il, des conseillers sortis des cours de parlement, quicter la robbe et le bonnet carré, et se mettre a traisner l'espee et les charger de ce collier aussitost, sans aultre forme d'avoir faict la guerre, comme fit le sieur de Montagne, duquel le mestier estoit meilleur de continuer sa plume a escrire ses *Essais* que la charger avecques une espee qui ne le suivoit sy bien (1). » Mais que prouve une raillerie de ce malin, accoutumé à se rire, comme tous les raffinés de cour, des façons de province? Il n'en est pas moins vrai que Montaigne n'a pas déshonoré l'épée aux temps difficiles de sa mairie.

Il renouvela plusieurs fois son voyage à la cour, même pendant l'exercice de son gouvernement de Bordeaux; et il le faisait d'autant plus volontiers, que la cour se tenait d'ordinaire à Paris, la ville des lettres, des arts et de l'érudition, la ville de prédilection du philosophe périgourdin. C'est là qu'il avait connu M. de Nantouillet, et avait engagé avec lui des causeries.

(1) *Discours sur les Capitaines illustres.* Article de *Tavannes*, p. 435 du t. III des *Œuvres*.

IX, 8. « I'ayme, disait-il, a contester et a discourir, mais avec peu d'hommes, et pour moy : car de servir de spectacle aus grands, et faire a l'envy parade de son esprit et de son caquet, ie trouve que c'est un mestier tres messeant a un homme d'honneur. »

On voit par la lettre qui précède qu'il abordait à l'occasion les questions de droit public; mais il fallait qu'il y fût provoqué, et encore était-ce dans l'intimité.

« Ie me iecte, disait-il, aus affaires d'Estat et à l'univers plus volontiers quand ie suis seul : au Louvre et en la presse, ie me resserre et contrains en ma peau : la foule me repousse a moy. »

En somme, les sujets politiques n'étaient point ses sujets de prédilection. Aussi ne trouve-t-on en ses *Essais* aucune « verve » un peu étendue et suivie sur pareilles thèses.

Il avait été battu à trop de tempêtes civiles; il
I, 22. avait vu un trop grand nombre de novateurs « usurper l'auctorité de changer », et mettre l'État en péril, pour ne pas être « desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle portast. »

II, 17. « Selon mon humeur en affaires publicques, disait-il, il n'est aulcun si mauvais train, pourveu qu'il aye de l'aage et de la constance, qui ne valle mieuls que le changement et le remuement. Nos mœurs sont estresmement corrompues, et penchent d'une merveilleuse inclination vers l'empirement. De nos loys et usaiges, il y a plusieurs barbares et monstrueuses : toutesfois pour la difficulté de nous mettre en meilleur estat, et le dangier de ce croul-

lement, si ie pouvois planter une cheville a nostre roue et l'arrester en ce poinct, ie le ferois de bon cœur..... Le pis que ie treuve en nostre estat, c'est l'instabilité; et que nos loys, non plus que nos vestements, ne peuvent prendre aulcune forme arrestee. »

« Rien, dit-il encore ailleurs, ne presse un Estat que l'innovation. Le changement donne seul forme a l'iniustice et a la tyrannie. Quand quelque piece se desmanche, on peult l'estayer; on peut s'opposer a ce que l'alteration et corruption naturelle a toutes choses ne nous eslongne trop de nos commencements et principes. Mais d'entreprendre a III, 9.
refondre une si grande masse, et a changer les fondements d'un si grand bastiment, c'est a faire a ceuls qui, pour descrasser, effacent; qui veulent amender les defaults particuliers par une confusion universelle et guarir les maladies par la mort..... Les François, mes contemporains, sçauent bien qu'en dire. Toutes grandes mutations esbranlent l'Estat, et le desordonnent. »

Son dégoût pour les remuements politiques était donc invincible, et il avait cette conviction profonde que de toutes les révolutions la meilleure ne vaut rien. Jamais il ne fut homme de parti; mais, s'il en eût embrassé un, c'eût été, comme L'Hospital, le parti politique. Il se laissait « volontiers mener a II, 17.
l'ordre publicque du monde ». Mais, s'il se sentait « une haine irréconciliable contre toute domination I, 9.
populaire »; s'il proclamait que « nous devons la subiection et obeissance esgalement a touts roys, car

elle regarde leur office », il déclarait aussi que « l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la debvons qu'a leur vertu. »

I, 3. « Donnons, ajoutait-il, a l'ordre politique de les souffrir patiemment, indignes; de celer leurs vices; d'aider de nostre recommandation leurs actions indifférentes, pendant que leur auctorité a besoing de nostre appuy; mais nostre commerce finy, ce n'est pas raison de refuser a la iustice et a nostre liberté l'expression de nos vrays ressentiments; et nommeement de refuser aux bons subiets la gloire d'avoir revereement et fidellement servy un maistre, les imperfections duquel leur estoient si bien cogneues..... »

Certes, il avait eu l'occasion d'exercer cette vertu durant les règnes qu'il avait vus peser sur la France, et sa conduite à la cour avait toujours été conséquente à ses principes. Plusieurs passages de ses *Essais*, de quelque voile qu'il ait couvert ses paroles, révèlent le fond de sa pensée touchant les écarts de Henry III, et il lui échappe quelque part ces curieuses paroles qui répondent parfaitement à sa libre humeur et franchise :

« I'eusse dict ses veritez a mon maistre, et eusse contreroollé ses mœurs s'il eust voulu : non en gros, par leçons scholastiques que ie ne sçais point, et n'en veois naistre aulcune vraye reformation en ceuls qui les sçavent; mais les observant pas a pas, en toute opportunité, et en iugeant a l'œil, piece a piece, simplement et naturellement; luy faisant veoir quel il est en l'opinion commune; m'opposant

à ses flatteurs. Il n'y a nul de nous qui ne valust moins que les roys, s'il estoit ainsi continuellement corrompu, comme ils sont, de cette canaille de gents. »

Il est fort regrettable qu'on n'ait pas retrouvé toutes les lettres où Montaigne examinait, d'une manière spéciale, la balance des pouvoirs, les trois freins salutaires « par lesquelz la puissance absolüe est reglee », et dont ni Catherine de Médicis, ni son fils fanatisé Charles IX, ni l'inexplicable Henry III, si pitoyable Roi après avoir été prince si brillant, n'avaient assez tenu compte.

« Toute cette fricassee que ie barbouille icy, disait Montaigne, n'est qu'un registre des essais de ma vie. »

Ce n'a été nulle part un traité de politique, étudiant l'équilibre des libertés civiles.

TROISIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon.

+

« Monseignur, sur plusieurs contes que M. de Bissonse (1) m'a faict de la part de Monsr de Turenne du iugemant qu'il faict de uous et de la fiance que ce prince prant de mes auis, encore que ie ne me fonde guieres en parolles de court, il m'a pris enuie, sur le disner, d'escrire à Monsr de Turenne Que ie lui disois adieu par lettre; Que i'auois receu celle du roy de

Lettre de Montaigne au maréchal de Matignon. 18 janvier 1585.

(1) Antoine de *Belsunce*, gouverneur de Puymirol, en Agénois. C'était le second fils de Jean de Belsunce, vicomte de Macaïe, et de Catherine de Luxe. Il avait le grade de mestre de camp d'infanterie. Après avoir fait à merveille, en 1587, à la bataille de Coutras, il fut tué, le 25 février 1592, au siége de Rouen.

Nauarre qui me sambloit prandre un bon cõseil de se fier en laffection que uous luy offriés de lui faire seruice; Que i'auois escrit a madame de Guissen de se seruir du tamps pour la commodité de son nauire, a quoi ie m'enploïerois enuers uous, et que ie lui auois doné cõseil de n'engager a ses passions l'interest et la fortune de ce prince; et puis qu'elle pouuoit tant sur lui, de regarder plus a son utilité qu'a ses humeurs particulières; Que uous parlies d'aler a Baïone, ou a lauanture offrirois ie de uous suiure, si i'estimois que mon assistãce uous peut tant soit peu seruir; Que si uous y alliés, le roy de Nauarre, uous sachant si pres, fairoit bien de uous conuier a uoir ses baux iardins de Pau. Voilà iustemant la substance de ma lettre sans autre harangue. Je uous en enuoïe la responce qu'on m'a raportee des ce soir; et si ie ne me trompe, de ce comãcemãt il naitera bien tost du barbouillage, et me sãble que cette lettre a deia quelque air de mescontantemant ou de creinte. Quoi qu'il die, ie les tiens ou ils uont pour plus de deus mois, et la se trouuerra une autre sorte de ton. Je uous supplie me renuoier ceteci auecq les autres deus. Le portur n'a affaire qu'a uostre despesche. Sur quoi ie uous baise tres hũblemãt les meins, et supplie dieu uous doner,

Conseils à la comtesse de Guiche.

Jardins du Roi à Pau.

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» Mõtaigne. »

» De Mõtaigne, ce 18 januier 1585. »

Suscription de main de secrétaire :

Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

Commentaire sur la lettre précédente.

C'est ici la première lettre qui nous montre Michel de Montaigne dans l'exercice de ses fonctions de maire de Bordeaux. On le connaissait comme écrivain et philosophe, on ne le connaissait pas assez comme homme public. M. Alphonse Grün, qui a donné un volume in-octavo, un peu gros et un peu lourd, sur la vie publique de notre auteur, a voulu remplir cette lacune. Il a, je le crains, dépassé les justes proportions; mais il a servi la biographie de Montaigne, et il a commencé avec curiosité, avec zèle, ce qu'en une seconde édition il achèvera avec mesure, avec grâce et avec goût.

Livre de M. Grün sur Montaigne.

Mademoiselle de Gournay a eu tort, ce semble, de dire, dans sa préface aux Essais, que « ce n'est guères la peine d'escrire la vie de Montaigne, puisqu'elle est complete dans l'auteur ». Ce n'est là qu'une vérité relative; Montaigne était avant tout un homme de conscience. Son opinion est « qu'il se faut prester à aultruy et ne se donner qu'à soy-mesme ». Et plus loin : « Si quelques fois on m'a poulsé au maniement d'affaires estrangieres, i'ay promis de les prendre en main, non pas au poulmon et au foye; de m'en charger, non de les incorporer; de m'en soigner, ouy; de m'en passionner nullement. I'y regarde, mais ie ne les couve point. I'ay asses a faire a disposer et renger la presse domestique que i'ay dans mes entrailles et dans mes veines, sans y loger et me fouler d'une presse estrangiere, et suis asses interessé de mes affaires essencieles, propres et naturels, sans en convier d'aultres forains. Ceuls qui sçavent combien ils

III, 10.

Montaigne donne le pas à ses affaires domestiques.

se doibvent, et de combien d'offices ils sont obligez a euls, treuvent que nature leur a donné ceste commission pleine asses, et nullement oysifve : « Tu » as bien largement affaire chez toy, ne t'esloingne » pas. » « Mais, ajoute-t-il, je ne veuls pas qu'on refuse aux charges qu'on prend, l'attention, les pas, les paroles, et la sueur, et le sang, au besoin. » Or Montaigne n'est point un homme à vaines phrases, à vides protestations : ce qu'il dit, il le pense ; ce qu'il promet, il le tient. Il restait quelque chose à dire sur sa mairie. Lors de sa nomination, il écrivit aux jurats, parla de lui modestement, promit peu, et tint plus qu'il n'avait promis. De Thou, dans son Histoire, Pasquier, dans ses Lettres, rendent toute justice à sa conduite publique. Au siècle suivant, il est vrai, Guez de Balzac, dans un ouvrage posthume, a tenté de le dénigrer : il a raillé assez peu dignement, surtout peu équitablement, et sans nulle preuve, chez Montaigne le conseiller au Parlement et le maire (1). Mais M. Villemain, M. Désiré Nisard, M. Philarète Chasles, M. Saint-Marc Girardin, ont bien parlé de ce grand esprit; ils sont restés en de discrètes limites sur l'homme public et l'ont généralement caractérisé de quelques-unes de ces touches fermes, nettes et précises qui en disent plus que de gros livres. Le premier seulement, tout en reconnaissant qu'il « remplit sa charge avec sagesse et fut utile à la paix publique », ajoute qu'il l'exerça, « dit-on, avec peu

Mais il veut qu'on se sacrifie aux charges qu'on accepte.

Mairie de Montaigne.

Qui a donné les meilleurs jugements sur Montaigne.

(1) *Dissertat.* XIX, p. 661.

d'activité. » « *Dit-on.* » Mais sur quelle autorité contemporaine et vraiment compétente s'appuie cette restriction? Les épigrammes posthumes de Balzac ne sauraient être des témoignages, et j'avoue que j'ai en vain interrogé, sur ce point délicat, les auteurs du temps. J'avoue également qu'en pareille matière le témoignage de Montaigne lui-même me semble récusable. Ne prenons pas plus au mot ce philosophe, quand il fait bon marché de sa personne, que nous ne prenons Horace quand il se peint jetant, un jour, son bouclier dans la bataille. Cet Horace, avec lequel il a tant de traits de ressemblance, était un railleur qui, à l'occasion, s'égayait à ses propres dépens, et n'en faisait pas moins en homme de cœur. Ainsi de Montaigne. A l'entendre, en effet, il aurait quelque peu mollement traversé ses quatre années de mairie et gouvernement de Bordeaux. Mais ne voit-on pas, au contraire, par la lettre qu'on vient de lire et bien plus encore par celles qui suivent (les numéros dix et onze particulièrement), qu'il ne ménageait ni ses pas, ni ses paroles, ni sa sueur, ni son sang, au besoin? On le voit sans cesse, cet homme de plume, ce guerrier de circonstance, on le voit, ferme sur ses étriers, « les bottes aux jambes, » chevauchant à la peine, zélé, actif, loyal, dédaigneux des traverses, tous les jours plus malaisées à digérer; surmontant par conscience son irrésolution naturelle, et substituant la fermeté de l'esprit à celle du caractère qui pouvait lui manquer; tournant volontiers le dos à l'ambition, jamais au devoir, et marchant sans peur devant lui avec con-

Montaigne se diminue plutôt qu'il ne se vante sur sa conduite publique.

III, 10.

Conduite de Montaigne pendant que l'absence de Matignon lui laisse toute responsabilité.

stance, fermeté, unité. Quand Matignon, appelé à pacifier, les armes à la main, la province agitée par la Ligue, par la Reine de Navarre et par les Huguenots, est absent de Bordeaux, c'est Montaigne qui le supplée, et qui supporte tout le poids du jour et de la nuit. Chaque instant apporte sa peine et ses hasards. Des menaces de descente et d'envahissement éclatent de tout côté : il est présent partout; il est sur pied à toute heure; il est en armes par la ville, hors de la ville, sur le port. On le voit au château Trompette, on le voit à l'archevêché. Il tient le Parlement en éveil; il a l'œil à tous les hommes suspects qui se glissent dans la ville; sa vigilance n'est pas un instant en défaut, et il veut rendre la cité telle qu'il l'a reçue des mains du maréchal. Or, on le sait, il n'aime pas le bruit; il loue tout au
III, 10. contraire une « vie glissante, sombre et muette ». Mais il se montre au grand jour, quand il faut s'y montrer. S'il porte gauchement l'épée, comme le dit Brantosme, il la porte bravement; et le jour de la grande revue des citoyens armés de Bordeaux, il sut respirer en homme de cœur l'odeur de la poudre. Il se mêla « parmy les files, la teste droicte et le vi-
I, 23. sage ouvert ». Il sollicita les capitaines d'avertir les soldats de faire leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistants. Or, il n'y faisait fort bon pour aucuns, attendu, comme le dit Montaigne, que « c'est le lieu des vengeances secrètes ». Grâce à cette franche et ferme contenance, tout se passa au mieux. Cependant, la population de la ville n'était pas de celles qui se laissent manier à plaisir.

Comme le Génois, comme le Livournais, qui dans leur allure conservent toujours quelque chose de leurs anciennes libertés républicaines, le Bordelais, tout plein du souvenir de ses vieux priviléges, était remuant, fier, belliqueux, jaloux, et il fallait savoir ménager ses susceptibilités. Montaigne, en cette rencontre délicate, eut la main ferme à la fois et légère, et le coursier généreux et ombrageux auquel il avait affaire ne se cabra point. Vrai triomphe pour un homme de cabinet, spectacle curieux et piquant, lorsqu'on se souvient du caractère épicurien et insouciant de Montaigne, qui « en sa tranquillité d'esprit, n'estoit ni remuant ni remué pour peu de chose », comme disait Mornay. L'estime pour sa personne ne saurait qu'en être agrandie. Ce qu'on pourrait prendre chez lui pour faiblesse, c'est la modération, cette grande vertu qui en suppose tant d'autres. En un mot, il s'enveloppait de ses principes comme les lutteurs de l'antiquité s'enduisaient le corps d'huile, et, toujours conséquent à lui-même, « sa vie n'a esté aultre que le général de ses escripts », comme l'affirme Pasquier, son ami d'élite, qui le connaissait si bien (1).

Ce qu'on prend pour faiblesse est vertu de modération.

De nos jours, quelques-uns ont fait beaucoup de bruit sur ce qu'il n'est pas rentré à Bordeaux quand la peste y a régné, et l'on a mis en parallèle cette conduite avec celle du premier président du Parlement de Paris, Christophe De Thou, en 1580; du maréchal d'Ornano, maire de Bordeaux, en 1599;

Montaigne devait-il être présent à Bordeaux pendant la peste?

(1) Lettres d'Estienne Pasquier, livre XVIII; Lettre à M. De Pelgé.

Dévouements qu'on oppose à Montaigne.

du poëte Rotrou, lieutenant particulier et assesseur criminel au bailliage de Dreux, en 1650; du duc de Montausier, gouverneur de Normandie, en 1662; de l'évêque De Belzunce et du chevalier Rose à Marseille, en 1720. Le reproche est-il bien rigoureusement mérité? A côté de motifs tout personnels, n'y a-t-il pas de sérieuses raisons, des raisons péremptoires à objecter, et la position de Montaigne est-elle bien identique avec celle des grands et nobles personnages cités? Tous étaient au siége de la peste, quand elle éclata, tous, hormis l'auteur de *Venceslas* et de *Saint Genest,* le brave Rotrou, que Corneille appelait son père. Il était à Paris, quand il apprend qu'une espèce de fièvre pourprée rebelle à toutes les ressources de l'art, décime sa ville, où le devoir de sa place eût dû le fixer; il accourt: « Au moment où je vous écris, disait-il à son père, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne aujourd'hui: ce sera pour moi demain peut-être; mais ma conscience a marqué mon devoir. » Trois jours après il n'était plus. Honneur à sa mémoire! De Thou, Ornano, Montausier, Belzunce, Rose échappèrent heureusement à la contagion. Les deux premiers seuls étaient des contemporains de Montaigne, et sans rien diminuer de l'héroïsme de Rotrou, on peut dire que, depuis la mairie de l'auteur des *Essais,* soixante-cinq ans écoulés avaient introduit des modifications dans les mœurs et dans ce qu'on a appelé, depuis, l'assistance publique.

Il en est, il faut le dire, des maladies pestilentielles comme du vice, il n'existe qu'un préservatif,

le seul véritablement infaillible, — c'est la fuite à la moindre menace du danger, la fuite la plus prompte, la plus précipitée. Rien de mieux à faire, eût dit Collé, le héros de M. Honoré Bonhomme, que d'appliquer à ces terribles fléaux le distique latin sur les femmes qu'on aime sans espoir de retour :

> Ne sedeas, sed eas,
> Ne pereas per eas.

Il y a eu, du temps de Montaigne, comme en des temps plus rapprochés de nous, des gens qui n'ont pas trouvé ce moyen suffisant contre les décrets de la Providence : « La main de Dieu, disaient-ils, sait bien atteindre quelque part qu'on soit. » Cela est vrai; mais il est telle rencontre où ce raisonnement pourrait bien être plus pieux que sensé. On le faisait, au siége de Cadix, en 1797, à un religieux Augustin montant à mule pour s'enfuir vers Séville : « Dieu, lui disait-on, envoie des bombes et en préserve, suivant qu'il lui plaît. — Je le sais bien, répondit le révérend père, qui était homme de prudence; mais ce que je sais bien aussi, c'est qu'en ce moment il en envoie à ceux qui sont à Cadix et en préserve ceux qui n'y sont pas, et voilà pourquoi je m'en vais. » Le bon sens peut quelquefois n'être pas d'accord avec l'héroïsme; ce n'en est pas moins le bon sens.

Mot d'un religieux Augustin, qui pourrait s'appliquer à la peste.

Mais, dit-on, ce qu'évitait Montaigne, les autres l'ont risqué; Montaigne était maire : il avait de rigoureux devoirs à remplir. Il est à remarquer d'abord que dès avant l'irruption du fléau, il avait quitté la ville pour un voyage utile vers le Roi de Navarre, auprès duquel il servait d'intermédiaire à Matignon;

Montaigne était-il obligé à un héroïsme inutile?

qu'il avait passé ensuite par le château de Montaigne où se trouvait sa famille, et que le pillage de
III, 12. cette résidence l'avait forcé d'errer d'étape en étape avec les siens. Mais n'anticipons pas. Nous reviendrons sur ce point capital dans la question. On oublie ensuite qu'à ce temps de la peste, il allait terminer ses fonctions, et n'était plus maire que pour un seul jour (1). On oublie en résumé qu'un tel dévouement, aussi inutile que dangereux, n'eût été qu'un héroïsme à contre-temps. On eût eu probablement, et sans nul profit pour aucune âme, une victime de plus et des Essais de moins. Matignon dit lui-même qu'il ne restait dans la ville personne qui eût moyen de vivre ailleurs. Toutes les grandes familles de Bordeaux s'étaient réfugiées à Libourne, et comme en dix autres contagions, le collége avait été fermé, le Parlement même était allé siéger en une autre ville. Dans un cas de peste à Lyon, un siècle auparavant, le service divin avait été suspendu, et l'on avait cessé la distribution des rations alimentaires aux indigents. Quelques années après la mairie de Montaigne, la ville de Bordeaux demandait au consistoire de Nérac un ministre de la Religion : le consistoire hésita à l'accorder, à raison de la grande contagion alors régnante ; et pourtant il y allait de l'intérêt des âmes ! Voilà les mœurs du temps, dont il faut toujours tenir compte. Quand la peste éclata encore à Lyon, en 1563, Charles IX, qui s'y

(1) La lettre de convocation était du pénultième jour du mois de juillet. La réponse, datée de Libourne, était du lendemain. Le 1er août, il avait cessé ses fonctions.

trouvait, alla sur-le-champ s'abriter à meilleur air : est-ce de cela qu'on lui a fait un crime? A-t-on jamais taxé de lâcheté le magistrat Loisel, pour avoir fui la peste de Paris en 1580? Pour juger les hommes, il faut se placer dans le milieu d'idées où ils ont vécu. La mairie de Bordeaux, fonction gratuite, n'était point alors de celles qui exigeassent impérieusement une constante résidence. Lanssac, nous l'avons déjà dit, Lanssac, pourvu d'une grande charge auprès de la Reine mère, fit presque toute sa mairie à la cour de France ou à sa chère maison de Bourg. Biron qui précéda Montaigne, Matignon qui lui succéda, furent la plupart du temps en campagne, sous le harnois, loin de Bordeaux. Le sous-maire et les jurats administraient la commune, sans que la légalité ni les affaires en souffrissent. Or, le plus grand nombre des personnages que nous avons nommés, et dont on admire justement le dévouement héroïque en temps de maladie contagieuse, avaient des fonctions permanentes exigeant la résidence. Quand Matignon fut nommé en remplacement de Montaigne, il était à Bordeaux pour son élection; mais l'élection accomplie, y resta-t-il pour ouvrir sa fonction nouvelle et en suivre personnellement les premières mesures? Non, il s'éloigna de la contagion, et personne ne songea à lui jeter la pierre. Personne, au temps de Montaigne, ne songea non plus à lui adresser le moindre reproche sur ce qu'il agissait suivant les mœurs reçues, suivant le droit commun. Aussi Montaigne, s'il pouvait revivre, serait-il fort surpris de ces accusa-

Montaigne a usé du droit commun et agi suivant les mœurs reçues, suivant le bon sens.

Ses fonctions n'exigeaient point la résidence absolue.

tions, quand lui-même, dans l'édition in-quarto de ses Essais qui suivit presque immédiatement sa mairie, écrivait au sujet de cette magistrature :

Témoignage que Montaigne porte sur lui-même. III, 10.

« Ie ne laissay, que ie sçache, aulcun mouvement que le debvoir requist en bon escient de moy, pendant tout le temps que ie fus en place. »

Or, si un homme tel que Montaigne ne trouve rien à se reprocher, lui dont les examens de conscience sont si sévères, qu'aurons-nous donc le droit de lui reprocher? Toutes ces attaques posthumes et si modernes dont il est tout à coup devenu l'objet ne sont donc, il faut le reconnaître, que des déclamations. J'avoue que je les croyais réduites au silence par la chaleureuse apologie de M. le docteur Payen, et que les arguments qu'il m'a développés depuis m'avaient paru d'un luxe inutile. Encore une fois, avant d'accuser comme on l'a fait, mieux eût valu consulter les circonstances, peser les droits et les devoirs de chacun, apprécier la nature du fléau.

Les paluds ou marais avoisinant, du côté du couchant, les jardins de l'archevêché, formaient un cloaque impénétrable qui, chaque année, mettait la ville en danger nouveau, dans les grandes chaleurs. Le péril ne cessa que du jour où le cardinal de Bordeaux, François d'Escoubleau de Sourdis, eut fait dessécher les paluds. L'épidémie fut « plus véhémente au pris de toute aultre », en 1585. Bordeaux et une partie de la Guyenne en furent décimés, et de juin à décembre il tomba dans la ville dix-huit mille victimes : plus de la moitié de la population restante, et Bordeaux n'était qu'un vaste

champ de mourants et de morts. Que sont les ravages de nos choléras et autres épidémies modernes, comparés à ces effroyables hécatombes des pestes du moyen âge et du seizième siècle? La mortalité la plus considérable n'a été à Paris que de vingt pour mille. A Bordeaux, la terreur, comme le rapporte Montaigne, dont nous allons emprunter les expressions, enfiévrait la santé même. Toute maladie était prise pour la peste. Enfants, jeunes, vieillards ne s'étonnent plus, ne pleurent plus. Les corps tombent épars parmi les champs, à la merci des bêtes, qui accourent et se multiplient. Tel qui est sain fait déjà sa fosse. D'autres se couchent vivants dans la leur, et l'on voit un manœuvre entre les serviteurs de Montaigne, avec ses mains et ses pieds, attirer sur soi la terre en mourant, pour s'endormir plus à l'aise. Tel est le tableau de cette terrible visitation de Dieu. « Le courage manqua à Montaigne, » dit l'héroïque M. Grün. — Eh! mon Dieu! J'admire autant que qui que ce soit les élans généreux. Je sens avec autant de passion que personne ce qu'il y a de pur, de noble et d'exalté dans les dévouements patriotiques; mais encore faut-il qu'il y ait lieu à ces dévouements. Est-ce que le malheureux Montaigne n'avait pas ailleurs d'autres devoirs plus impérieux et plus utiles? Quand il répond aux jurats, qui le convoquent pour l'élection de son successeur, à laquelle sa présence est loin d'être indispensable, il les fait juges de l'utilité de cette présence : que pouvait-il faire de mieux? S'il n'a point paru, c'est qu'ils ont senti qu'il n'y avait pas lieu d'insister sur sa venue. Et de

fait, que portaient les statuts de Bordeaux? Ils disaient textuellement : « Les dits maires assistent et président aux élections, *s'ils sont en ville.* » N'est-ce pas là faire bon marché de la présence des maires, et n'est-il pas évident que la forme seule est en jeu? Si Montaigne eût senti qu'il faisait une mauvaise action, un acte de faiblesse, une lâcheté, comme disent ses accusateurs d'hier, est-ce qu'il fût allé se poster en face de Bordeaux, de l'autre côté de la Garonne? Est-ce qu'il fût entré, presque de la main à la main, en correspondance avec les jurats? Est-ce qu'en parlant du peuple de Bordeaux, il eût eu le cœur d'imprimer, deux à trois ans après, dans cette même édition in-quarto que nous citions :

III, 10. « Je lui veulx tout le bien qu'il se peult, et certes, *si l'occasion y eust esté, il n'est rien que i'eusse espargné pour son service*... Qui se vouldra servir de moy, selon moy, qu'il me donne des affaires ou il fasse besoing de vigueur et de liberté, qui ayent une conduicte droicte et courte, et encore *hazardeuse.* »

Personne ne se fait l'accusateur de Montaigne de son vivant.

Voilà ses paroles, on ne les récusera pas : son caractère jurait pour lui. Que si donc il eût manqué à son devoir, est-ce que ses contemporains, à cette époque de violences et de haines, n'eussent point sur-le-champ rétorqué ses dires? Mais non, pas un mot. Cependant il se trouvait alors, comme en tous les temps, de ces Panurges qui ne se battent pas, mais volontiers égorgillent les ennemis à terre, et qui, en bons catholiques, prêchent les gens qu'ils tuent. Personne n'a joué ce rôle pour Montaigne. Du vivant de l'auteur des *Essais*, Scaliger arme son

pédantisme pour le dénigrer. Au siècle suivant, Balzac, Malebranche, Port-Royal, le poursuivent de leurs accusations et de leurs sarcasmes : aucun s'avise-t-il de mentionner ni de près ni de loin le grand crime qu'on lui impute aujourd'hui? Nullement. Et puis, alors qu'il reçut cette convocation dont on ne connaît point la teneur, et qui ne pouvait être qu'une formule banale, une marque de déférence, quelle était la date? C'était, nous l'avons dit, la veille même de l'expiration de ses quatre années de mairie. Oh! que s'il se fût agi de prendre quelque grave mesure sanitaire, de concourir à quelque grand acte d'utilité immédiate pour le salut de la cité, à la bonne heure. Mais non, il s'agissait d'une simple formalité, d'un bulletin de vote à jeter dans une urne! Et pour une telle mesure de forme, il eût abandonné sa famille et se fût précipité dans le gouffre d'une pareille nécropole! C'eût été plus qu'une imprudence, c'eût été une sottise, et, dans tous les cas, un manquement aux premiers devoirs de la famille. S'il y eût eu quelque chose d'utile et de grand à accomplir, qui peut douter qu'il ne se fût dévoué, même au péril de sa vie? Il l'a dit, et jamais encore une fois cet homme droit et de devoir n'a rien dit qu'il n'eût fait. Vous voulez de l'héroïsme, soit; mais encore en fallait-il l'occasion et l'à-propos. On n'est un grand citoyen qu'à la condition d'avoir de grands sacrifices à accomplir dans un intérêt général. On n'est un Curtius qu'à la condition préalable d'avoir son pays à sauver. On n'est un Régulus qu'à la condition d'avoir à faire respecter l'honneur de sa nation dans sa per-

sonne, en tenant une parole donnée. En un mot, pour se sacrifier à un grand intérêt commun, il faut, ce semble, que cet intérêt existe, et il serait insensé de le faire sans nul profit pour personne, sous prétexte de flamme généreuse et d'héroïsme, quand on a tout d'abord devant soi sa famille à protéger contre tout genre de détresse et d'insulte. Et de fait, la peste n'était pas alors le seul fléau qui sévît, la guerre civile dévorait autant les populations. Des préoccupations domestiques avaient appelé Montaigne à Feuillas, vis-à-vis de Bordeaux, où, après de longues courses errantes, s'étaient abritées et sa mère, tout à l'heure octogénaire (1), et sa femme et sa fille. Lui-même était malade. Les « picoreurs », comme on appelait alors les pillards, et comme le grand Coligny lui-même avait appelé les bandes qu'il commandait, pillaient les châteaux voisins, et c'était l'époque où celui de Montaigne venait d'ètre saccagé de fond en comble, « Jusques à l'esperance », comme il dit. Puis, après le pillage, une peste véhémente. Pouvait-il, en telle circonstance, dépouillé, presque nu, « en pourpoint, » dit-il, livrer à tous les hasards sa famille fugitive, « esgarée, faisant peur a ses amis et a soy-mesme, et horreur ou qu'elle cherchast a se placer? » « Six mois, il servit de guide a cette caravane, » car le fléau pestilentiel ne se bornait point à la ville, il poursuivait les fugitifs, il marchait dans la campagne, dans toute la

Son château venait d'être pillé. Il fallait pourvoir à la sûreté de sa famille. III, 12.

(1) Antoinette de Louppes. Elle pouvait avoir alors soixante-dix-sept ans, à lui en donner vingt lors de son mariage. Éléonore, fille de Montaigne, avait douze à treize ans.

province, du même pas que la misère et la famine. « Les trois poinctes du tonnerre de Dieu matrassent les hommes en ce pays-là, » disait Jean de Serre (1).

En résumé, Montaigne avait été, dans ces passes cruelles, conséquent à lui-même : dévoué, prêt à tout, sous la condition d'avoir à être utile.

« Ie suyvray le bon party iusques au feu, mais exclusifvement, si ie puis. Que Montaigne s'engouffre quant et la ruyne publicque, si besoing est ; mais s'il n'est pas besoing, ie sçauray bon gré a la fortune qu'il se sauve ; et autant que mon debvoir me donne de chorde, ie l'employe a sa conservation.... »

III, I, chapitre *de l'Utile et de l'Honnête.*

Et quelques lignes plus loin, il se hâte d'ajouter :

« De se tenir chancelant et mestis, de tenir son affection immobile et sans inclination, aux troubles de son païs... ie ne le trouve ni beau ni honneste. »

Dans cette lettre, nous retrouvons ce « grand dégoûté » et grand ambitieux Henry de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, comte de Montfort et de Negrepelisse, vicomte de Chastillon, né à Sedan le 28 septembre 1555, mort le 25 mars 1623, fils de François de La Tour et d'Éléonore de Montmorency, longtemps le plus familier des amis du Roi de Navarre, mais qui broncha dans sa fidélité, et fut de ceux dont Guillaume de Tavannes a dit « qu'ils esperoient avoir une piece de l'Estat de France et leurs apanages comme de petits Rois ». En 1573, à l'âge de dix-sept ans, il avait reçu du Roi de Na-

Henry, vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon.

A dix-sept ans, il reçoit du Roi de Navarre un commandement.

(1) *Inventaire* pour l'année 1586.

varre une compagnie de trente lances de ses ordonnances, à la tête de laquelle il s'était montré avec courage à ce siége de la Rochelle qui devait réduire en poudre le parti protestant et ne fit que favoriser l'union des Mécontents et des Huguenots. Dédaigné de la cour à l'avénement de Henry III, il partit pour la Guyenne, où commandait le maréchal de Damville, son oncle. Déjà ulcéré des massacres de la Saint-Barthélemy, auxquels le hasard seul l'avait fait échapper avec sa famille, les dédains de la cour achevèrent de le pousser dans le parti protestant.

Il devient protestant.

D'abord, il hanta le prêche par curiosité, puis par habitude; enfin, au commencement de 1576, il abjura, et songea surtout à faire tourner cette abjuration au profit de son ambition. En 1580, il fut investi du gouvernement du haut Languedoc par le Roi de Navarre. Alors il s'intrigue, il se ménage, il ne perd pas un instant de vue ses desseins d'agrandissement. Au milieu de 1584, il visite la cour de France, où il reçoit, dit-il, « toutes les bonnes choses du Roi, qu'il pouvoit désirer. » Mais peu fait pour attacher sa fortune à une ombre de royauté, il quitte bientôt le chancelant Henry III pour retourner auprès du Roi de Navarre, et on le retrouve à la bataille de Coutras, où il fit en homme d'énergie et d'activité. Quand la couronne de France échut à Henry IV, Turenne fut de ceux dont la politique conseilla au Roi d'embrasser le catholicisme; mais les rêves d'ambition tourmentaient toujours sa pensée. Henry IV alla au-devant de ses désirs en lui faisant épouser la riche héritière du duché de Bouillon et de la principauté

de Sedan, Charlotte de La Marck, et en y ajoutant le bâton de maréchal de France. Charlotte mourut et institua son mari héritier de ses titres et de ses biens; ce fut encore Henry IV qui obtint, en faveur du duc de Bouillon, la main d'Élisabeth de Nassau, sœur du prince d'Orange, faisant ainsi de son ancien ami l'un des plus puissants personnages du royaume. Mais l'ambition du duc grandissait avec sa fortune, et l'ingratitude n'était pas loin. D'abord, il évita autant qu'il put de se rencontrer avec le Roi, de se ranger sous ses drapeaux. Puis, retiré tantôt à Turenne, tantôt à Sedan, il essaya de s'y créer une complète indépendance; et, lors de la paix de Vervins, il demanda que sa principauté fût reconnue fief de l'Empire. En vain le Roi, désormais installé dans son Louvre, l'appela-t-il à la cour, il n'y parut pas; et en 1599 il fit en Guyenne un voyage équivoque. Lors de la conspiration du maréchal de Biron, Henry le soupçonna de complicité; et si le procès ne révéla pas contre lui des charges suffisantes, plus tard le jour se fit, et son refus de répondre à un appel du Roi vint justifier les soupçons. Fatigué des intrigues d'un sujet ingrat et rebelle, à bout de patience et de mansuétude, Henry IV se dirigea vers le Limousin à la tête de forces imposantes. Les places et châteaux du duc furent enlevés sans résistance; la Reine d'Angleterre et les Cantons Suisses offrirent leur médiation, elle fut repoussée; et Henry IV marcha droit sur Sedan. Épouvanté, Bouillon se soumit enfin et vint s'agenouiller devant son Roi; mais le cœur plein d'amertume, mais toujours factieux et

inquiet, sans religion sincère que celle de l'ambition et de l'orgueil, toujours prêt à brouiller de près ou de loin, à perdre ses plus proches alliés, pour se consoler de n'avoir pu perdre son pays, et à trahir tout ce qui avait eu foi dans sa parole. On a de lui des Mémoires publiés à Paris, en 1666, Mémoires d'assez peu d'intérêt, qui n'ont pas même le mérite d'être une apologie et sont encore moins une confession. Il avait eu pour fils Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, qui fut longtemps l'âme de la Fronde, et Henry de La Tour d'Auvergne, qui fut le grand Turenne.

La comtesse de Gramont.

Nous retrouvons également la comtesse de Gramont, la belle Corisande, la grande amie de tous les amis du Roi de Navarre, à laquelle Montaigne dédia dans ses *Essais* les sonnets de La Boétie, et qu'il appelle madame de Guissen au lieu de madame de Guiche, et que les *OEconomies royales* nomment Guichen. La corruption des noms, en ces temps-là, était chose courante. Les conseils que donne Montaigne à cette dame prouvent qu'il savait parler aux grands, et qu'il eût su, comme on le rappelait plus haut, dire ses vérités à son maître, puisqu'il savait si bien les dire à la maîtresse.

QUATRIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

Lettre de Montaigne au maréchal de Matignon. 26 janvier 1585.

« Monseignur, ie n'ai rien apris despuis, encore que i'aïe neu asses de ians de ce trein ceans. I'estime que

(1) Cartulaire de Monaco.

tout a uuidé, si non que M. du Ferrier y soit demuré pour les gages. S'il nous plait de uoir une lettre que le Sr du Plessis m'escriuit despuis, nous y trouuerres que la reconciliation y fut bien entiere et pleine de bone intellijance (1), et ie croi que le maistre lui en ara communiqué plus priueemant qu'aus autres, sachãt qu'il est de ce gout come est aussi Mr de Cleruan, qui vous a veu despuis. Si ie dois vous faire compaignie à Baione, ie desire que uous maintenés nostre deliberation de retarder dans le Caresme, affin que ie puisse prandre les eaus tout d'un trein. Au demurant, i'ai apris qu'il n'est rien qui desgoute tant le mari que de uoir qu'on s'entant aueq la fame (2). J'ai eu nouuelles que les jurats son arriués à bon port, et uous baise tres hũblemãt les meins, suppliant Dieu vous doner,

Bonne intelligence apparente entre Henry de Navarre et Marguerite.

Le mari n'aime point qu'on s'entende avec sa femme.

» Monseignur, lõgue et hureuse vie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» Mõtaigne. »

» De Mõtaigne, ce 26 janv. 1585. »

(En marge.) « Monseignur, uous me faictes grande faueur de vous agreer de l'affection que ie monstre à uostre seruice, et vous pouués assurer de n'en auoir pas acquis en Guiene de plus nettemant et sinceremant vostre. Mais c'est peu d'acquet. Quand uous deuriés

(1) Ces paroles sont bien polies. Dans tous les cas, cette prétendue bonne intelligence dura très-peu entre le Roi de Navarre et Marguerite, et n'avait d'ailleurs jamais été sincère d'une part ni de l'autre. La lettre de Du Plessis n'est point dans ses Mémoires.

(2) Nouvelle allusion au Roi et à la Reine de Navarre.

faire place, ce ne doit pas estre en tamps qu'on se puisse vanter de nous l'auoir ostee. »

Au dos, de main de secrétaire :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

Le président du Ferrier.

Le président Arnaud du Ferrier, qui, dans ce grand siècle de jurisprudence, fut un des plus savants jurisconsultes de Toulouse, où le Parlement était illustré par la présidence de Duranti, apparaît sous la plume de Montaigne, dont il était l'ami. Du Ferrier, homme considérable dans son temps, fut ambassadeur de France au concile de Trente, puis auprès de la seigneurie de Venise; et, témoignage hautement honorable, le chancelier de L'Hospital aurait désiré l'avoir pour successeur. Le Pape des Huguenots,

> Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
> Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé,

Loué par Mornay.

Du Plessis-Mornay, un vrai politique, dont on a de curieux mémoires et de si nombreux ouvrages, Du Plessis, dont la netteté de caractère et la sincérité offrent plus d'un trait de ressemblance avec les qualités de Montaigne, mais qui par malheur n'eut dans son style que l'expression forte sans jamais l'avoir souple ni pittoresque, parle de Du Ferrier avec distinction. Un écrivain, qui s'est montré merveilleusement instruit des hommes et des choses en son histoire des guerres civiles de France, Da-

Portrait du président par Davila.

vila, a fait du président un portrait remarquable, dans lequel il le loue avec délicatesse pour le raffinement de son esprit et l'excellence de sa doctrine. Séduit par le protestantisme, qu'il finit par embrasser, Du Ferrier ne pouvait manquer de devenir suspect à la cour et d'en être persécuté. Voyant ses services méconnus en haut lieu après sa dernière ambassade, il prit parti pour le Roi de Navarre, qui goûta ce haut mérite, voulut d'abord le nommer président du conseil particulier qu'il entretenait près le Parlement de Paris, et lui donna les sceaux de son petit royaume, sur le refus de Du Plessis. Il mourut en 1585, à soixante-dix-neuf ans.

Ici reparaît la Reine Marguerite, qui était rentrée en Gascogne, mais n'avait pas encore armé contre son mari. Déjà elle intriguait sourdement à Agen, et le Roi ne pouvait voir de bon œil les intelligences qu'on ouvrait avec elle. On en trouve un exemple dans les *Mémoires du duc de Bouillon*.

La Reine Margot.

Après une captivité dans les Pays-Bas, Turenne avait été à Paris, puis en Auvergne, et enfin en Limousin, où le Roi de Navarre le convia de l'aller trouver : « Ce que je fis, dit-il, à Nérac, où estoit M. D'Espernon, qui voyant Monsieur mort, le Roy de Navarre la première personne apres le Roy, vouloit chercher le moyen de s'en pouvoir appuyer, ayant M. de Guise pour ennemy, avec qui M. de Joyeuse sembloit s'accommoder. Les malentendus estoient tres grands entre le Roy et la Reine, qui depuis fust desmariée; ledit D'Espernon fust, pour

Le Roi se méfie de qui est bien avec elle.

la contrarieté de ces deux naturels, pour n'y trouver seureté, ayant des fins fort diverses. Cette intelligence ne prit aucune racine. Toutefois, le Roy ne laissa d'en prendre jalousie, et sans une cheute que ledit D'Espernon fit en arrivant à la cour, de laquelle il perdit tous les sens, ayant esté quelques jours qu'on le tenoit pour n'en réchapper, cela esmeut la pitié du Roy, rallentit son mécontentement, et l'autre, relevé, trouva facilité à reprendre sa place et dissiper les projets de sa ruine (1). »

CINQUIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (2).

+

Lettre de Montaigne a Matignon. 2 février 1585.

La Marsillière. Le Roi de Navarre.

« Monseignur, l'home par qui ie vous escriui dernieremãt et enuoiai vne lettre de Mr du Plessis, n'est encores reuenu. Despuis, on me mande du Fleix que Mes^rs du Ferrier et la Marseliere sõt encores à S. Foi, et que le roy de Nauarre vient d'enuoier querir quelque reste de trein et dequipage de chasse qu'il auoit icy, et que sa demure sera plus longue en Bearn qu'il ne pansoit. Suiuant quelques nouuelles instructions de Mr de Roquelaure, et fauorables, il s'en-

Roquelaure.

reua vers Baïone et Daqs, pour leur mõstrer que le roy a pris en tres bone part l'entree qu'il y a faicte. Voila ce qu'on me mande. Le reste du païs demure en repos

(1) *Mémoires de Bouillon,* édition Michaud, page 48.

(2) Cartulaire de Monaco.

et n'y a rien qui bouge. Sur quoi ie uous baise tres hūblemāt les meins et supplie Dieu vous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hūble seruitur,

» Mōtaigne. »

» De Mōtaigne, ce 2 febur. 1585. »

De main de secrétaire, au dos :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

Cachet de cire portant une balance entourée du cordon de Saint-Michel. Un cachet de Montaigne.

C'est un cachet de plus à ajouter à ceux que M. le docteur Payen a fait connaître de Montaigne, et qui portent le même blason, mais sont de dimensions diverses. Ces armes sont *d'azur semé de trèfles d'or, avec une patte de lion de même, armée de gueules, mises en fasce.*

Cette lettre est toute d'informations et de nouvelles. Il y figure Hurosius Berziau, seigneur DE LA MARSILLIÈRE, qui était secrétaire d'État en quartier auprès du Roi de Navarre. L'état de la maison du Roi le porte, en 1585, comme secrétaire de ses commandements ordinaires. La Marsillière.

Quant à ROQUELAURE, c'est Antoine, fils de Géraud de Roquelaure et de Catherine de Bezolles. Gascon de joyeuse humeur et de courage, qui fit en héros au combat de Fontaine-Française, il fut lieutenant de la compagnie de gendarmes du Roi de Navarre et maître de sa garde-robe; sénéchal de Rouergue Roquelaure.

et de Foy, lieutenant général du gouvernement de Guyenne et de la Haute-Auvergne, et maire de Bordeaux après le maréchal de Matignon, successeur de Montaigne. Il reçut le bâton en 1615. Né en 1543, il mourut en 1625, plus qu'octogénaire. « Il avait perdu un œil, dit Tallemant des Réaux, d'une épine qui lui perça la prunelle comme il était à la portière du carrosse, en allant voir madame de Maubuisson, sœur de madame de Beaufort, » c'est-à-dire Gabrielle d'Estrées. Cet homme n'avait jamais été blessé qu'au service des dames; et, bien qu'il se fût prodigué sur le champ de bataille, il n'y avait jamais rencontré la moindre égratignure. Il amusait le Roi par son esprit, et lui plaisait par la sûreté de son caractère.

N'avait jamais été blessé qu'au service des dames, et en devint borgne.

On voit de nouveau dans cette lettre que Montaigne, en son poste de maire, n'épargnait ni ses paroles ni sa plume. Dès que l'activité entrait dans son devoir, il avait de l'activité. Nous en avons assez dit sur ce point précédemment. Dans le *P. S.* de la lettre suivante, il va lui échapper des paroles qui prouvent et son peu de goût pour les affaires publiques, et ses aspirations vers la retraite. Il a été un excellent maire, mais encore une fois plus par devoir que par inclination.

SIXIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).



Lettre de Montaigne à Matignon. 9 février 1585.

« Monseignur, i'espere que la pierre qui nous pressoit dernieremãt que nous m'escriuites, ce sera escoulée a

(1) Cartulaire de Monaco.

bon marché, come un' autre que ie uuidai en mesme tamps (1). Si les iurats arriuarent le iour qu'on les atandoit à Bourdeaus, et qu'ils soint uenus en poste, ils pourront uous auoir apporté des nouuelles fresches de la court. On faict ici courir le bruit que Ferran a este pris, à trois lieues de Nerac, alant à la court, et ramené à Pau. Aussi que les Huguenots ont failli à surprandre Taillebourg et Tallemont en mesme tamps, et quelques autres dessein pour Daqs et Baione. Mardi, une trope de bohemes qui roule ici au tour il y a longtamps, aiant acheté la faueur et secours d'un iantilhomme du pais nomé Le Borgne la Siguinie, pour les eider d'auoir raison de quelques bohemes qui sont en un' autre trope de la leau, en la terre de Gensac, qui est au Roy de Nauarre; ledit la Siguinie aiant assãblé uint ou trãte de ses amis sous colur d'aler a la chasse aueq des harquebuses pour les canars, aueq deus ou trois des dicts bohemes, du coste deça, alarent charger ceus de dela et en tuarent un. La iustice de Gensac auertie, arma le peuple et uindrẽt faire une charge aus assaillans, et en ont prins quatre, un iantilhome et trois autres, en tuarent un et en blessarẽt trois ou quatre autres. Le reste se retira deça leau; et de ceus de Gensac il y en a deus ou trois blessés a mort. Lescarmouche dura longtams et bien chaude. La chose est subiete a composition, car de lun et de lautre parti il y a beaucoup de

Bruit de l'arrestation de Ferrand, secrétaire de la Reine de Navarre.

Escarmouche entre Bohémiens, secondée par un gentilhomme.

---

(1) « Il est à croire que je doibs a mon pere cette qualité pierreuse; car il mourut merveilleusement affligé d'une grosse pierre qu'il avoit en la vessie. Il ne s'apperceut de son mal que le soixante septiesme an de son aage..... et dura encore sept ans en ce mal, traînant une fin de vie bien douloureuse. I'estois nay vingt cinq ans, et plus, avant sa maladie. » (*Essais*, II, 37.)

M. de La Rocque.

faute. Si le Sr de La Rocque (1), qui est fort de mes amis, se doit battre par necessité a Cabanac du Puch, ie souhete et lui cõseille que ce soit louin de vous. Sur quoi ie vous baise tres hũblemãt les meins, et supplie Dieu uous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hũble sũitur,

» MÕTAIGNE. »

De Mõtaigne, ce 9 feur. 1585.

M. de Villeroy.

M. de La Mothe-Moncuq.

« Monseignur, ma lettre se fermoit quãd i'ai receu la vostre du 6 et celle de Mr Villeroy (2), qu'il uous a pleu m'enuoier (par un home que le cors de la uille m'a enuoié), de l'heureuse expedition de leurs deputés. Le Sr de La Mote (3) me mãde auoir a me dire choses qui ne se peuvẽt escrire, et que ie lui mande s'il est besouin qu'il me uieigne trouuer ici ; Sur quoi ie ne fois pouint de responce. Mais quand au comandemant qu'il uous plait me faire de uous aller trouuer, ie vous supplie tres hũblemãt croire qu'il n'est rien que ie face

---

(1) Le conseiller de La Roque, que Du Plessis-Mornay, ministre de Henry de Navarre, nomma gouverneur pour ce souverain en Thimerais. Il avait été chargé de lettres et de missions par le Roi auprès de son oncle, le cardinal de Bourbon, en 1570.

C'est peut-être le même que le Ramon de La Rocque, sieur de Budos, qui était jurat de Bordeaux en 1583, mourut en charge dans les derniers jours de cette même année 1585, ou dans les premiers de l'année suivante, et fut remplacé, au mois d'avril, par Baude de Moncuq.

(2) Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, d'Alincourt et autres lieux, premier secrétaire d'État sous les rois Charles IX, Henry III, Henry IV et Louis XIII. Né en 1543, mort en 1617.

(3) Baude, sieur de Moncuq, seigneur de La Mothe, jurat de Bordeaux, était resté dans cette ville.

plus uolantiers, et ne me reietterai iamais si auant en la solitude ny ne me deffairai tant des affaires publiques qu'il ne me reste une singuliere deuotion a uostre seruice et affection de me trouuer ou uous seres. Pour cete heure, i'ai les botes aus iambes pour aller au Fleix ou le bon home presidant Ferrier et le Sr de la Marseliere se doinēt trouuer demein, aueq dessein de uenir ici apres demein ou mardi. J'espere uous aler baiser les meins un iour de la semeine procheine, ou uous auertir s'il y a iuste occurrāce qui m'en enpesche. Je n'ai receu aucunes nouuelles de Bearn; mais Poiferre qui a esté a Bourdeaus m'a escrit, a ce qu'on me mande, et doné la lettre a vn home de qui ie ne l'ai pouint encores receue. J'en suis marri. »

Encore une révélation du peu de goût de Montaigne pour les affaires publiques. Il aspire à la retraite.

Suscription de main de secrétaire :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
maréchal de France.

Poyferré.

Le Poyferré dont il vient d'être question dans cette lettre avait fourni à Montaigne les vingt-neuf sonnets de La Boëtie qui composent le chapitre XXVIII des éditions modernes. Dans les anciennes, ce chapitre n'en faisait qu'un avec le XXIXe; et le préambule placé avant le chapitre dédié à madame de Guissen, c'est-à-dire madame de Guiche, et contenant les sonnets, donnait l'information suivante, que les nouveaux éditeurs ont eu le tort d'omettre :

« Ce sont vingt-neuf sonnets que le sieur de Poiferré, homme d'affaires et d'entendement, qui le connoissait longtemps avant moy, a retrouvé par

fortune chez luy, parmi quelques autres papiers, et me les vient d'enuoyer. De quoy ie luy suis tres-obligé, et souhaiterois que d'autres qui destiennent plusieurs lopins de ses escris, par cy par la, en fissent de mesme (1). »

La famille Poyferré de Serre existe encore.

Arrestation du secrétaire Ferrand.

Le point le plus intéressant qui forme le sujet de cette lettre est l'arrestation de Ferrand, secrétaire que, suivant L'Estoile, la Reine Marguerite avait donné à son mari, et qui en réalité était l'agent de confiance non du Roi, mais de la Reine. On voyait de jour en jour croître et paraître les pratiques de la Ligue, auxquelles il était évident que Marguerite prenait part. Turenne, qui alors avait l'oreille du Roi et qui voyait un confident de cette princesse aller et venir sans cesse, conseilla au Roi de le faire prendre, de le mener à Pau, et de lui faire sur-le-champ confesser ce qu'il saurait. La charge en fut donnée à un capitaine Maselière, de Nérac, qui l'alla attendre sur le chemin de Bordeaux et l'enleva. Il est de toute probabilité que cet homme, qualifié par Turenne de valet de chambre de la Reine, n'était autre que ce même Ferrand. Quand on l'arrêta, il était porteur de lettres de cette princesse et de toute sa cour pour Catherine de Médicis et certains courtisans; et bien qu'il eût trouvé moyen de jeter subtilement au feu quelques-unes des correspondances dont il était chargé, on en intercepta encore suffisamment pour saisir les fils d'une intrigue politique

(1) Édition de 1588, fol. 74, r° et v°.

et tous ceux d'intrigues galantes de cette galante cour. A en croire L'Estoile, ce Ferrand aurait, sur l'ordre de la Reine Margot, tenté d'empoisonner le Roi de Navarre, et celui-ci aurait écrit à Henry III et à la Reine mère pour dénoncer ce fait. « Ce jour, dit-il, sous la date du jeudi dernier février 1585, arriva à Paris un gentilhomme de la part du Roy de Navarre, envoié de luy exprès pour faire plainte au Roy et à la Royne, sa mère, d'un secrétaire du-dict Roy de Navarre, nommé Ferrand, que sa femme luy avoit donné, qui s'estoit mis en effort de l'empoisonner, le faisant (comme il disoit et soustenoit) par le conseil et commandement de sa maîtresse, laquelle on disoit fort mal contente de son mary, qui la négligeoit,....... depuis les nouvelles de l'affront que le Roy, son frère, luy avoit fait recevoir en aoust 1583 (1). »

Accusation d'empoisonnement.

Le fonds de Harlay, à la Bibliothèque impériale, contient quelques lettres de ce Ferrand à M. d'Hautefort. Il est assez présumable que c'est le même homme qui, comme Duras, avait passé en Espagne pour intriguer en faveur de la Reine et de la Ligue, et avait causé quelque inquiétude à l'Envoyé de France à Madrid (2). Marguerite, sous prétexte de carême et de semaine sainte, était déjà dans sa retraite d'Agen. C'était le foyer de ses mauvaises pratiques, attisé par les Duras, capables des plus

Intrigues des Duras.

(1) *Registre-Journal de Henry III*, p. 181, édition Michaud et Poujoulat.

(2) Voir la lettre de cet Envoyé, p. 116.

indignes menées. Duras, qui avait été au Roi, était jaloux et dépité de ce qu'il témoignait plus de bienveillance et d'affection à Roquelaure.

La lettre qui suit continue le même sujet et revient sur l'arrestation de Ferrand.

SEPTIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

Lettre de Montaigne Matignon. 12 février 1585.

« Monseignur, ie uiens d'arriuer du Fleix. La Marseliere (2) s'y est trouué, et d'autres de ce conseil. Ils disent que depuis l'accidant de Ferran, et pour cet effaict, Frontenac (3) est venu à Nerac, auquel la Reine de Nauarre dict que si ell' eut estimé le Roy son mari si curieus, qu'elle eut faict passer par ses meins toutes les despesches, et que ce qui s'est trouué dans la lettre qu'elle escrit à la Reine sa mere, qu'elle parle de s'en retourner en France, que c'est come en demãdant auis et en deliberãt, mais non pas come y estant resolue, et qu'elle le met en doubte pour le peu de conte qu'on faict d'elle, si appãramãt que chacun le uoit et conoit assés. Et Frontenac dict que ce que le Roy de Nauarre en a faict n'a esté que pour la deffiance qu'on lui auoit doné que Ferran portoit des me-

La Reine Marguerite. Ses lettres saisies sur Ferrand.

Frontenac.

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Pour La Marsillière, voir page 281, au commentaire sur la lettre V.

(3) Il a déjà été question, page 83, de Frontenac, l'un des serviteurs les plus affectionnés du Roi de Navarre, et de sa familiarité la plus intime, jusqu'à partager son lit. C'était un usage que les vieilles mœurs cordiales et primitives firent subsister jusqu'à Louis XIII. Commynes partageait souvent le lit de Louis XI. Les lits d'alors étaient vastes à recevoir les quatre fils Aymon.

Ilz disant qu
que plusieurs le
court a leurs a
lettres qui se
que quand fer
moien de ret
feu qui fust
les peut retir
apprestez fo
repassaz m
qui se re soun
iour de cete
des ce soir
meigne et n
l'avoir laisse
Toutesfois

12 feuvier

Monseigneur ie uiens d'arriuer du
Fleix La marsoliere s'y est trouué et
d'autres de ce conseil Ils disent que
depuis l'accidant de ferran et pour cet
effaict frontenac est uenu à Nerac au
quel la reine de nauarre dict que si
elle eut estimé le roy son mari si curieus
qu'elle eut faict passer par ses meins
toutes ses despesches et que ce qui
s'est trouué dans la lettre qu'elle
escrit a la reine sa mere qu'elle parle
de s'en retourner en france que c'est
come en demãdant auis et en deliberãt
Mais non pas come y estant resolue
et qu'elle le met en doubte pour le
peu de conte qu'on faict d'elle si
apparãmãt que chacun le uoit & conoit
asses Et frontenac dict que ce que
le roy de nauarre en a faict n'a esté
que pour la deffiance qu'on lui auoit
doné que ferran portoit des memoires
qui touchant son estat et affaires publiques

Ils disent que le principal est aussi : et que plusieurs lettres des filles de ce court a leurs amis de france et dis les lettres qui se sont saunees car ils disent que quand ferron fut pris il eut moien de jeter quelques papiers au feu qui furent consomes avant qu'on les peut retirer ces lettre qui restent apprestent fort a rire J'ai neu en repassant mr ferrier malade a st foi qui se resont de me venir voir un iour de cete semmeines dautres y son des ce soir Je ne m'atom pas qu'il y vienne et me fachi atandu son cage l'avoir laisse en mauvez etat toutesffois je l'atanderai et si leurs ne me viennent le cotre rey differerai a cause mon viage vers vous sur le commencement de lautre semeine vous baisant bien tres humblement les mains et suppliant dieu

Monseigneur vous donner longue et heureuse vie de montaigne ce 12 fevr

Votre tres humble serviteur Montaigne

le dit ferron avoit mille essay sur lui dict on car toute cete information n'est guiere certeine

ce le principal estoit : et
lettres des filles de ce
ms de france je dis les
sont sauuees car ils de s
rran fut pris il eut
it quelques papiers au
z consommes auant quon
ir ces lettre qui venez
rt arive jai veu en
ferrier malade a s foi
de me venir voir un
lemmeines dautres y son
ne ne matam pas quil y
ne sabli atandu son cage
en mauuel estat
je latanderai f liurons

moires qui touchoient son estat et affaires publiques. Ils disent que le principal effaict est que plusieurs lettres des filles de cete court a leurs amis de France, — ie dis les lettres qui se sont sauuees, car ils disēt que quand Ferran fut pris, il eut moien de ieter quelques papiers au feu qui furēt consomés auāt qu'on les peut retirer. — Ces lettres qui restēt appretēt fort à rire. I'ai ueu en repassāt Mr. Ferrier malade a St Foi qui se resout de me (1) uenir uoir un iour de cete semmeine. Dautres y serōt des ce soir. Je ne m'atan pas qu'il y uieigne, et me sāble, atandu son aage, l'auoir laissé en mauues estat. Touteffois, ie l'atanderai, si uous ne me cōmandés le cōtrere, differerai à cete cause mō voïage uers uous sur le comāncemāt de lautre semeine, vous baisant sur ce tres hūblemāt les meins et suppliant Dieu,

Correspondances galantes des filles de Marguerite, saisies sur Ferrand.

» Monseignur, vous doner lōgne et hureuse uie.

» Votre tres hūble sēitur,

» MŌTAIGNE. »

De Mōtaigne, ce 12 feur. (1585).

« Ledict Ferrā auoit mille escus sur lui, dict on, car toute cete information n'est guiere certeine. »

Ferrand était porteur d'argent.

Au dos est écrit de main de secrétaire :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
mareschal de France.

(1) Montaigne avait d'abord écrit *m'y*.

HUITIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

Lettre de Montaigne à Matignon. 13 février 1585.

Itinéraire du Roi de Navarre.

Bruits qui courent.

Le marquis de Trans.

« Monseignur, Mr du Ferrier me uient d'escrire que le Roy de Nauarre se doit randre à Montauban (2). Ils sont ici autour, en alarme de quelque trope de ians de cheual qu'ils disent estre logee de lautre coste de la riuiere, en Basadois (3). Si i'en sçai nouuelles auãt que ceteci soit close, ie uous en auertirai et y arẽuoie cete nuit. Ce peut estre la compaignie du Roy de Nauarre qui s'assãble pour faire mõtre, de quoi iay ceans des iandarmes qui s'y uõt randre. Vous uerres les bruits qui courẽt en ces cartiers, par ce que le marquis de Trans (4) m'escrit. I'ai ueu la lettre de Poiferré, il ny a rien sinon quil auoit à parler a moi de la part des dames, chose qu'il estoit besouin que ie sceusse, mais qu'il ne pouuoit lescrire, ny retarder son partemant. Sur quoi, esperant bientost auoir cet heur de uous baiser les meins, ie supplie dieu uous doner,

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» MONTAIGNE. »

» De Mõtaigne, ce 13 feur. 1585. »

---

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) Le roi de Navarre alla coucher à Montauban le 26 février.

(3) Le Bazadois confinait à l'Agénois, aujourd'hui département de Tarn-et-Garonne. Casteljaloux, en Bazadois, est aujourd'hui chef-lieu de canton dans ce département. Les petites villes de Castelmoron et de Gironde, comprises dans celui de la Gironde, faisaient aussi partie du Bazadois.

(4) Germain-Gaston de Foix, comte de Gurson et de Fleix, vicomte de Meille, marquis *de Trans,* fils de Jean de Foix et d'Anne de

« Mõsieur, iobliois a uous dire que les prisoniers qui estoient a Gensac, de quoi ie vous ai escrit, sont en liberté, sauf le procureur de la terre de Mõrauel qui a esté pris par cõpaignie et rãcõtré n'aïant aucune participation a tout cela, et s'estoit trouué sur les lieus pour quelqu'execution de iustice. »

Suscription de main de secrétaire.

NEUVIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (1).

+

« Monseignur, ie uiens tout presantemant, ce dimanche matin, de receuoir uos deus lettres, suiuant les quelles ie monterois, a mesme heure, a cheual, sans ce que le presidant Eimar (2), qui partit hier de ceans, a les miens (3), les quels iatans a ce soir, aveq esperance de partir demein pour uous aler trouuer, et ne

Le président d'Eymar.

Villeneuve. Il était parent du Roi de Navarre. La guerre lui avait enlevé ses trois fils à l'affaire de Montraveau, et c'est dans son château de Fleix que s'étaient tenues, en 1580, les conférences pour la paix.

(1) Cartulaire de Monaco.

(2) D'Eymar, président du Parlement de Bordeaux. Il avait été maire de la ville en 1575, quoiqu'il fût purement de robe longue; mais c'était par exception, et sans tirer à conséquence pour l'avenir, attendu que cette charge, suivant la *Continuation de la Chronique bourdelaise*, par Darnal, devait être remplie par un noble d'épée.

(3) Incorrection qui donne une preuve nouvelle de la hâte avec laquelle Montaigne écrivait ses lettres.

Comme on le voit, il avait souvent « les bottes aux jambes ». Il aimait le cheval. « Ie ne desmonte pas volontiers, dit-il, quand ie suis a cheval; car c'est l'assiette en laquelle ie me trouve le mieulx, et sain et malade. » (*Essais*, I, 48.) « Ie me tiens a cheval sans desmonter, tout choliqueus que ie suis, sans m'y ennuyer, huict et dis heures. » (III, 9.)

pouuant faire a cet' heure, a cause des eaus desbordees partout, ce chemin d'ici a Bourdeaus en une iournee, ie m'en irai coucher a Faubrenet pres du port du Tourne pour uous trancher chemin, si uous (1) partes cepandant, et me pourrai randre, mardi matin, a Podensac, pour y entandre ce qu'il uous plairra me comander. Si par ce porteur uous ne me changés d'assignation, ie uous irai trouuer mardi à Bourdeaus, sans passer l'eau qu'a la Bastide. Les nouuelles que iai receu de Pau de lunsiesme, c'est que le Roy de Nanarre s'en aloit quelques iours apres au Boucau de Baione, de la a Nerac, de Nerac a Bragerac, et puis en Seintõge. Madame de Gramont estoit encore bien mal (2). Sur quoi ie uous baise tres humblemant les meins, et supplie dieu vous doner,

Itinéraire du Roi de Navarre.

Grave maladie de madame de Gramont.

» Monseignur, tres hureuse et longue uie.

» Vostre tres hũble seruitur,

» Mõtaigne. »

(Dernière quinzaine de février 1585.)

Au dos, de main de secrétaire :

A Monseigneur
Monseigneur de Matignon,
Mareschal de France.

Origine de la lettre de Montaigne qui va suivre.

La lettre qui suit, copiée au *British Museum* par M. le comte Horace de Viel-Castel, a été publiée et reproduite en *fac-simile* par M. le docteur Payen dans ses *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Michel de Montaigne*, 1850.

---

(1) Ici est le mot *estes* effacé.
(2) La belle Corisande.

Voir au MUSÉE BRITANNIQUE, *Miscellaneous Letters and Papers : Plutarch.* Bibl. Egerton, Mss., vol. 23, f. 167, pièce 240.

On sait qu'au Musée Britannique, les fonds de manuscrits sont distingués sous les noms de personnages de l'antiquité, tandis que les fonds de notre Bibliothèque impériale sont désignés par lettres alphabétiques.

Il est de toute évidence qu'au seizième ou au dix-huitième siècle, la pièce avait été classée parmi les correspondances de Matignon, pour être reliée avec le reste, car elle porte une double cote de deux mains différentes qui ont inventorié toutes ces correspondances, déposées aujourd'hui au cartulaire de Monaco. En haut du premier recto, l'une a inscrit la date inexacte du 27 *may* 1585, et l'autre, rectifiant, a mis au bas 22 *may* 1585.

Une autre inscription en tête de la lettre, portant ces mots : « *Le célèbre Montaigne, auteur des Essais*, » est de la main du secrétaire chargé de la classification des collections de lord Egerton (voir t. II des *Causeries d'un Curieux*, p. 480).

Dans une brochure publiée à Londres sur le procès du ministère de l'Instruction publique contre M. Libri, M. Lepelle de Bois-Gallais s'est trompé sur le véritable auteur des cotes de cette même lettre. Il dit : « *Cette note se reconnaît au premier coup d'œil pour être de la main d'un des anciens conservateurs de la Bibliothèque nationale; cette écriture (qu'on retrouve dans beaucoup d'autres pièces de la même collection) m'est très-connue, etc.* » Cela est

vrai quant aux nombreuses annotations de la même main sur des pièces du cabinet du comte de Bridgewater. Mais, encore une fois, cette main n'est point celle d'un des anciens conservateurs de la Bibliothèque de la rue de Richelieu, c'est la main d'un secrétaire de la maison de Monaco. Et certes, il ne saurait y avoir la moindre équivoque sur ce point : j'ai là sous les yeux deux volumes du Cartulaire de Matignon, dont toutes les pièces fournissent par centaines des preuves sans réplique. Ainsi tombe de soi-même cette allégation émise lors du procès de M. Libri, que la lettre en question ait été dérobée à notre Bibliothèque nationale. Le fameux mot de Bilboquet : « Elle doit être à nous, » était alors un mot à la mode et à l'ordre du jour, à la Bibliothèque.

DIXIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon.

Lettre de Montaigne au maréchal de Matignon. 22 mai 1586.

« Monseignur, i'ai receu ce matin vostre lettre que i'ai cõmuniquee à Monsr de Gourgues, et auons disné ensamble ches Monsr de Bourdeaus. Quand a l'inconueniant du transport de lariant (1) contenu en uostre memoire, uous uoiés cõbien c'est chose malaisee a pouruoir; tant y a que nous y arons leuil de plus pres que nous pourrons. Je fis toute dilijanse pour trouuer l'home de quoi vous nous parlates; il n'a

M. de Bordeaux.

pouint esté ici, et m'a Monsr de Bourdeaus mõtré une lettre par laquelle il mande ne pouuoir uenir trouuer le dictẽr de Bourdeaus come il deliberoit, aiant esté

(1) L'argent.

auerti que uous uous deffiés de lui. La lettre est de auant hier. Si ie l'eusse trouué, i'eusse a lauanture suiui la uoie plus douce, estant incertein de uostre resolution; mais il nous supplie pourtant ne faire nul doubte que ie refuse rien, a quoi uous serés resolu, et que ie nay ny chois ny distinction d'affaire ny de persone ou il ira de uostre comãdemant. Je souhete que uous aiés en Guiene beaucoup de uolantés (1) autant uostres qu'est la miene. On faict bruit que les galeres de Nantes s'enuienent uers Brouage (2). Mõs^r le mareschal de Biron n'est encores deslogé. Ceus qui auoient charge d'auertir Monsr d'Vsa disent ne l'auoir peu trouuer et croi qu'il ne soit plus icy, s'il y a esté. Nous somes apres nos portes et gardes, et y regardõs un peu plus attantifuemant en vostre absance, laquelle ie creins non sulemant pour la cõseruation de cette uille, maist aussi pour la cõseruation de uous mesmes, connoissãt que les enemis du seruice du Roy santent assés combien uous y estes necessere, et cõbien tout se porteroit mal sans uous. Je creins que les affaires uous surpranderõt de tant de costés au cartier ou uous estes, que uous serés lõgtamps a prouuoir par tout, et y arés beaucoup et longues difficultés. S'il suruient aucune nouuelle occasion et inportante, ie vous despecherai soudein home expres, et deués estimer que rien ne bouge si uous n'aués de mes nouuelles; vous suppliant aussi de cõsiderer que telle sorte de mouuemants ont acõstumé

Le maréchal de Biron. M. d'Usa.

Montaigne craint que Matignon ne soit retenu longtemps loin de Bordeaux par son expédition de pacification.

---

(1) Montaigne dit souvent *volanté* pour volonté. C'était un usage du temps et la reproduction de la prononciation de certaines provinces.

(2) Ces navires annoncés venaient contre le parti de Navarre, puisque la ville de Nantes était au pouvoir des catholiques. Le duc de Mercœur s'ébranla et se mit en campagne; mais il essuya un rude échec et fut forcé de rentrer à Nantes.

d'estre si inpouruens, que s'ils deuoint auenir, on me tiendera a la gorge sans me dire gare. Je ferai ce que ie pourrai pour santir nouuelles de toutes pars, et pour cet effaict uisiterai et uerrai le gout de toute sorte d'homes. Jusques a cete heure rien ne bonge. Mr du Londel m'a veu ce matin et auons regardé a quelques aiancemans pour sa place, où i'irai demein matin (1). Despuis ce comãcemant de lettre, i'ai apris aus Chartreus qu'il est passé pres de cete uille deus iantilshomes qui se disent à mõsieur de Guise, qui uienent d'Agen, sans auoir peu sçauoir qu'elle route ils ont tiré (2). On atant a Agen que nous y aillés. Le Sr de Mauuesin uint iusques a Canteloup et de la s'en retourna, aiant apris quelques nouuelles. Je cherche un capiteine Rous a qui Masparraute escrit pour le retirer a lui aveq tout plein de promesses. La nouuelle des deus galeres de Nantes prestes a descendre en Brouage est certeine auecq deus compaignies de ians de pied. Monsieur de Mercure est dans la uille de Nantes. Le Sr de la Courbe a dict a Mr le presidant Nesmond que monsieur d'Elbeuf est andeça d'Angiers et a logé chés son pere, tirant uers le bas Poitou auecq quatre mill' homes de pied et quatre ou cinq çans cheuaus aiant recueilli les forces de Monsr de Brissac et d'autres, et que mõsieur de Mercure se doit a lui. Le bruit court aussi que mõsieur du Meine uient prandre ce qu'on leur a assamblé en Auuergne, et que par le païs de Forest il se randera en Rouergue et à nous, c'est a dire vers le Roy de Nauarre cõtre lequel tout cela uient. Mõsieur de Lansac est a Bourg et a deus nauires armés

Du Londel.

Guisards venant d'Agen.

Guy de Lanssac.

(1) Sur Du Londel, voir p. 201.

(2) Il n'était pas surprenant que des Guisards arrivassent d'Agen, puisque la reine Marguerite, qui intriguait avec la Ligue, était en cette ville.

qui le suiuent. Sa charge est pour la marine. Je uous dis ce que iaprans et mesle les nouuelles des bruits de uille que ie ne treuue uraisamblables aueq des uérités, affin que uous sachés tout, uous suppliant très hũblemant uous en reuenir incõtinant que les affaires le permetteront, et uous assurer que nous n'espargnerõs cependãt ny nostre souin, ny, s'il est besouin, nostre uie, pour cõseruer toutes choses en lobeissance du Roy.

» Mõseignur, ie vous baise tres hũblemãt les meins, et supplie Dieu vous tenir en sa garde.

» Vostre tres hũble seruitur,

» Mõtaigne. »

De Bourdeaus, ce mecredi la nuit, 22 de mai (1585).

« Je nai ueu persone du Roy de Nauarre; on dit que Mr de Biron la ueu. » Le Roi de Navarre et le maréchal de Biron.

Les notes historiques dont nous avons fait précéder la correspondance de Montaigne nous dispensent d'entrer en de très-grands détails sur l'importance de cette lettre, un des plus précieux documents qui soient sortis de la plume de cet écrivain, pendant sa mairie de Bordeaux.

La Ligue, qui depuis longtemps minait sourdement les provinces, avait lancé de Péronne son premier manifeste, le dernier du mois de mars. L'esprit de faction s'était glissé jusque dans Bordeaux, au cœur du gouvernement de Guyenne, sous les yeux du vigilant Matignon; et au mois d'avril, la Ligue, essayant ses forces, y avait, suivant Varillas et Mézeray, tenté un coup de main, dont, il est vrai, ne parlent ni De Thou ni De Caillière, le

Premier manifeste de la Ligue.

Coup de main tenté à Bordeaux.

biographe de Matignon (1). Des mutins avaient élevé des barricades et investi l'hôtel du maréchal pour le forcer à quitter la ville; et le gouverneur du château Trompette, Gourdon de Genouillac, baron de Valhiac, « fort embrené dans la Ligue, » comme dit Brantosme, Valhiac, qui peut-être avait sous main fomenté l'émeute, n'attendait que le moment favorable pour livrer au duc de Guise le château, qui eût mis la ville au pouvoir de la *Sainte-Union*. Mais ses menées avaient été éventées, et une action de vigueur de Matignon l'avait rendu maître de la personne de Valhiac et des portes du château.

Le gouverneur du château Trompette trahit.

Le premier avis des mauvais desseins provenait du fait du Roi de Navarre, qui, d'un côté, écrivait, le 3 avril 1585, aux jurats de Lectoure, pour leur donner l'éveil sur certaines entreprises menaçantes qui intéressaient le royaume. Il ne nommait personne, mais il révélait au maréchal de Matignon toutes les particularités sur un mouvement préparé à Bordeaux. Le maréchal, toujours prudent, et qui redoutait de se trop livrer à un Calviniste, profita de l'avis et se tint en éveil et silence. Tout à coup, il convoque à son hôtel M. de Montaigne, maire; les jurats, les premiers du Parlement et de la garnison, pour une communication officielle du Roi affectant les intérêts de la ville et de toute la Guyenne. On s'assemble. Valhiac est présent. Le maréchal expose en traits rapides l'état de la pro-

Le Roi de Navarre donne avis de mauvais projets aux jurats de Lectoure.

Il donne également avis à Matignon sur un soulèvement préparé à Bordeaux.

Matignon convoque le conseil.

(1) Il est à noter, en passant, que De Caillière n'est pas toujours d'une exactitude parfaite, quand il n'a point sous les yeux des papiers et documents authentiques pour guides.

vince, l'état du royaume troublé par les pernicieuses menées des Ligueurs. Il peint la ville travaillée de leurs intrigues, émue, inquiète, demandant paix et protection. « Je vous ai tous réunis, ajoute-t-il, afin de m'ouvrir à vous sur un secret aussi important pour votre fortune et votre vie, que pour la tranquillité de l'État. Le danger est grand et menace nos têtes; le remède doit être prompt et immédiat. » Et soudain, se levant, il désigne le baron de Valhiac assis au milieu du conseil, et lui déclare que sa fidélité est suspecte au Roi; que le château où il commande n'est point sûr dans ses mains, et qu'il ait à lui en faire remettre les clefs. Valhiac, pris au dépourvu, proteste de sa fidélité, balbutie, supplie le maréchal d'en croire sa parole et de lui donner le temps de se justifier. « Enfin, s'écrie-t-il, je suis homme d'honneur, et j'aime mieux mourir que d'être déshonoré. — Si vous voulez mourir, lui réplique le maréchal, vous n'avez qu'à désobéir aux ordres du Roi. Plus de défaites : « ou bien mandez soudain à votre femme de m'ouvrir et rendre le château, ou je vous fais pendre haut et court à la veue du chasteau mesme (1). »

Il y désigne le gouverneur du château Trompette comme un traître.

Le gouverneur Valhiac est arrêté.

(1) Voir Brantosme à l'article *Matignon*, p. 34 et 35 du t. IV de ses *Œuvres*. Brantosme ajoute : « Ce que ledit baron apprehenda aussi tost, et manda a sa femme d'avoir pityé de sa vie; et, plaine de compassion, fist ouvrir la porte à M. le mareschal, lequel entré, en chassa toute la vieille garnison, et y en mist une nouvelle a sa poste, et luy donna congé de s'aller loger ailleurs, voire luy donna cinq cens escus, a ce qu'il m'a dict, pour aller trouver le Roy et se purger a luy. »

Caillière donne un récit plus circonstancié que Brantosme, que De Thou et que Davila. Il avait le mérite d'écrire d'après les papiers de famille du maréchal. Mais Brantosme, qui était le parent de Mati-

Ce terrible coup de théâtre émut toute l'assistance. Valhiac avait des amis; on intercéda auprès du maréchal : le maréchal fut inflexible. Il fit appeler son capitaine des gardes Du Londel-Auctoville, et lui ordonna de désarmer l'accusé et de l'emmener prisonnier; puis il enjoignit à M. de Montaigne, le maire et gouverneur, de faire connaître à toute la ville les intentions du Roi.

Valhiac, au lieu d'aller se blanchir devant le Roi, demeure dans la province

Valhiac n'obtint que la permission de retirer du château ce qui lui appartenait, et la liberté d'aller se justifier auprès du Roi. Mais il sentait fort bien qu'il eût été mal venu s'il eût essayé de « se purger à lui ». Aussi le vit-on s'arrêter à mi-chemin de la cour, renoncer à l'apologie et songer à la vengeance. Persuadé, comme tous les hommes de parti, du triomphe du sien, il était revenu l'attendre dans sa province, et y travailler : agissant comme « le renard qui ne voulut aller voir le lion contrefaisant du malade ». Valhiac continua donc ses menées et menaça Bordeaux, où ses anciennes habitudes lui avaient ménagé de nombreuses intelligences (1).

et y intrigue pour la Ligue.

Dans la lettre suivante de Montaigne, nous retrouverons encore Valhiac ourdissant des intrigues autour de la ville et y jetant la terreur.

Bordeaux une fois pacifié, le maréchal s'était,

---

gnon, tenait le récit de sa bouche. Voir De Thou, *Hist.*, liv. LXXXI; Davila, *Histoire des guerres civiles*, liv. VII.

(1) Il signait son nom comme nous l'avons écrit; mais sa descendance écrivit *Vaillac*. Son petit-fils, Jean-Paul de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, lieutenant général des armées du Roi, premier écuyer et capitaine des gardes françaises du corps de Monsieur, duc d'Orléans, fut chevalier de l'Ordre. Il mourut à Paris, le 18 janvier 1681.

conformément à l'ordre de Henry III, porté sur Agen, théâtre des intrigues de la Reine Marguerite, soulevée contre la double autorité de son mari et de son frère. Chemin faisant, il pourvoyait à la sûreté de Condom, de Fleurance et autres villes, travaillées soit par les Huguenots, soit par la Ligue, ou par les deux à la fois.

Matignon va enlever Agen à Marguerite.

Dans ce même temps, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de *Mercure*, c'est-à-dire de Mercœur, dont la sœur avait épousé Henry III, Mercœur, un des principaux chefs de la Ligue, un des plus ardents et des plus pressés, s'était mis en marche à l'encontre du prince de Condé, et campait à Nantes. De son côté, Charles de Lorraine, duc du Mayne, c'est-à-dire de Mayenne, frère puîné de Guise le Balafré, et qui, après la mort de ses deux frères, Henry de Guise et le cardinal, devait, en 1589, accepter le titre de chef de la Ligue et de lieutenant général du royaume, se préparait, dès qu'il aurait assemblé les fonds nécessaires, à rejoindre Matignon pour tenir tête au Roi de Navarre. Cependant Henry III, qui se méfiait toujours de la Ligue, avec laquelle il allait bientôt malgré lui faire alliance, et dont il sentait la pression perfide, n'avait pas perdu l'espoir de ramener à la religion catholique et à sa couronne le Roi de Navarre; volontiers il se fût associé à lui pour écraser de concert la Sainte-Union, plutôt que de se fondre en elle pour combattre son beau-frère. Mais le temps n'était pas encore venu où le Béarnais pourrait se convaincre que Paris valait bien une messe.

Le duc de Mercœur.

Le duc de Mayenne.

Henry III se méfie de la Ligue, et préférerait s'allier à Henry de Navarre

Le duc d'Elbeuf.

Enfin, Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte de Harcourt par sa mère Louise de Rieux, comtesse de Harcourt, grand écuyer et grand veneur de France, cousin germain du Balafré, mais peu trempé aux choses de la guerre; brave pourtant, mais plus propre à la table qu'au combat, tenait dans le voisinage d'Angers, à la tête de divisions de la Ligue, et allait rencontrer pour adversaire le duc de Joyeuse.

Position des combattants.

Le prince de Condé menace Brouage. Ce que c'était que ce port au XVI[e] siècle.

Cependant, le prince de Condé, sur lequel veillait le duc de Mercœur, menaçait le Brouage, défendu par Saint-Luc. Le Brouage, aujourd'hui hameau et petit port de la Charente-Inférieure, sur un chenal faisant face à l'île d'Oléron, était alors et est demeuré, pendant le dix-septième siècle, une place importante, et par ses riches salines, et par sa situation centrale dans le golfe d'Aquitaine. De son port, une escadre pouvait manœuvrer lestement à la défense des deux branches du golfe, depuis la pointe de la Bretagne jusqu'à l'embouchure de l'Adour. Plus tard, le cardinal Mazarin ne dédaigna pas d'être gouverneur du Brouage, et c'est là que se retira sa nièce Marie de Mancini, après le mot fameux : « Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars. » Mais revenons « à nos coches », comme disait Montaigne. Guy de Lanssac, qui disposait de deux bâtiments au petit port de Bourg, était prêt, au premier ordre, à se porter où les nécessités de la défense l'appelleraient.

Où se trouvait le Roi de Navarre.

Quant au Roi de Navarre, il se trouvait dans le voisinage de Bordeaux, à Bergerac, sur la rivière

de Dordogne, depuis le 1er de mai. Le 25, il couchait à Sainte-Foy. Le 30, il était à Guitres, à la réunion des chefs protestants. Il avait vu avec un particulier déplaisir les troupes de la Ligue se masser petit à petit, et prendre pied à Villefranche de Périgord, à Belvez-Moncuq, à Fleurance, et les menées et pratiques de ses adversaires affermir les moyens d'attaque contre ses pays souverains. Il s'était plaint à Matignon, il s'était plaint au Roi. Les remuements s'échauffaient de jour à autre. Matignon biaisait, et le Roi, qui flottait incertain sous les conseils de sa mère, se taisait. En vain le Béarnais écrit de nouveau, envoie le baron de Saliguac, les sieurs de Clervant, de Chassincourt et de Buzenval, pour se condouloir devant le Roi du déplorable état auquel les auteurs des ligues et conspirations veulent réduire le pays : nulles nouvelles. C'est alors qu'il prend ses mesures à l'intérieur et à l'étranger. Il attend sous les armes.

Il se plaint de la concentration des troupes qui le menacent.

Telle était la situation des choses quand Montaigne, livré à lui-même, écrivait la dernière lettre que nous venons de lire, et où il appelle de tous ses vœux le retour de Matignon le modérateur. Il ne faiblit pas, mais le poids de la responsabilité lui pèse.

Montaigne rappelle de tous ses vœux Matignon à Bordeaux.

Parmi les personnages cités dans la lettre, il en est un certain nombre dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire mention, et sur lesquels nous dirons, pour plus de clarté, quelques mots rapides.

Et d'abord se présente un VICOMTE D'USA, qui tenait vaillamment pour le Roi de France. On le trouve en 1562, avec Monluc et le comte de Can-

Le vicomte d'Usa.

dale, à ce fameux combat de Targon, « une des plus rudes cargues et la plus furieuse sans bataille où je me sois jamais trouvé, » dit le rude Monluc, et dont, suivant de Thou, les deux partis s'attribuèrent la victoire. On le retrouve encore, en 1570, devant la ville de Rabastens, assiégée par Blaise de Monluc. Il en avait reçu la direction d'une partie de l'artillerie de siége, et montra une grande activité et bravoure. M. le docteur Payen nomme un vicomte d'Uza qui commandait la marine en 1573. Est-ce le même? et si c'est le même, est-ce celui qui, en 1585, est cité par Montaigne?

M. de Mauvesin.

Vient ensuite un Michel de Castillon, sieur de Mauvesin, gentilhomme gascon, capitaine de deux cents hommes d'armes. C'était un de ces rares officiers qui avaient survécu à l'assaut donné, en 1569, par Blaise de Monluc le Massacreur, à la ville de Mont-de-Marsan, et qu'il avait enlevée « avec plus d'heur que de raison », comme disait le maréchal Henry de Montmorency-Dampville.

Le capitaine Roux.

On trouve également un capitaine Roux, dont le nom se reproduit dans les correspondances du maréchal de Matignon, et qui tenait pour le Roi de Navarre. Il avait le commandement dé la garnison de Montignac, dont il défendit avec vigueur le château, résidence ordinaire des comtes de Périgord, contre l'assaut des troupes du duc de Mayenne. Il ne se rendit qu'à la dernière extrémité, et sortit avec les honneurs de la guerre devant le duc, étonné du petit nombre de braves qui si longtemps l'avaient tenu en échec.

On retrouve ce même nom parmi ceux des personnes de la suite du Roi de Navarre, dans la visite que fit ce prince au château de Montaigne, le 19 décembre 1584.

Le Pierre de Masparaulte que cite Montaigne était conseiller au conseil privé et maître des requêtes. Il avait été adjoint à Jean, frère de Blaise de Monluc, l'évêque de Valence, fin diplomate, sous les ordres suprêmes du maréchal de Dampville, depuis connétable de France, pour connaître des infractions commises à l'édit de pacification, et assurer la répression des délits. Il connaissait le terrain pour être déjà venu, au nom du Roi, en 1576. Sous la date de décembre de cette dernière année, on lit dans L'Estoile (1) : « Sur la fin de ce mois, le Roy aïant entendu sous mains que les Estats se résolvoient, tous trois d'un accord, de demander l'abolition de l'exercice de la nouvelle religion, pourveu que cela se fist avec toute douceur et sans rentrer, s'il estoit possible, en guerre, envoya de Blois le secrétaire Viard avec Masparrot, maistre des requestes, vers le Roy de Navarre et le mareschal de Dampville, pour traiter avec eux et leur faire relascher beaucoup de choses à eux accordées par l'édit de pacification, entre autres les chambres mi-parties. » Le maintien de ces chambres, qui étaient une sage garantie accordée aux Religionnaires pour l'administration de la justice, aurait rendu de grands services dans l'intérêt de la pacification, et le siècle

Pierre de Masparault.

(1) Page 80 de l'édition citée.

suivant en ressentit le bienfait avant la révocation de l'édit de Nantes.

Le président François de Nesmond.

Le président de NESMOND est François, président au Parlement de Bordeaux, et père d'André, qui occupa le même poste et devint premier président dans le cours de 1615. Il mourut le 4 janvier suivant. François, son père, était mort depuis plusieurs années. La famille d'André publia en 1617, à Poitiers, chez Anthoine Mesnier, un recueil rare et estimé, plein de bonnes informations, intitulé : *Remontrances, ouvertures de palais et arrets prononcez en robes rouges par messire André de Nesmond, seigneur de Chezac, premier président au Parlement de Bordeaux.* Cette famille était originaire d'Angoulême et a fourni des présidents au Parlement de Paris. Le premier président avait eu pour précepteur domestique François de Bere-Seve, le même qui depuis, quittant son pays de Gascogne, se fit appeler François de Belleforest et devint cosmographe et historiographe des rois de France. André avait eu pour grand-oncle Nesmond, seigneur de Sérac, ambassadeur en Turquie, en Angleterre et aux cantons Suisses, mort à Florence, qui « bocla sa vie par une heureuse et fort louable fin, chargeant ses héritiers de fonder une famille de Pères Capucins en sa ville natale d'Angoulesme (1) ». L'oncle paternel d'André, François de Nesmond, avait été lieutenant général en Angoumois.

La famille de Nesmond.

(1) Oraison funèbre de M. de Nesmond, citée dans le livre des *Remontrances*, etc., du premier président.

Restent le sieur DE LA COURBE, M. DE BRISSAC et M. DE GOURGUES. Nous avons parlé précédemment (p. 155) de ce dernier. Quant au premier, je ne l'ai trouvé ni dans Brantosme, ni dans les Commentaires de Monluc, ni dans les Mémoires de Rabustin, de Tavannes ou de d'Aubigné, ni dans les *OEconomies royales* de Sully, ni dans les Mémoires de Duplessis-Mornay, non plus que dans ceux de la Ligue, quand un maître en la science généalogique m'a renvoyé au Dictionnaire de Le Paige, qui donne la filiation de la maison *Le Cornu*, dont une branche a porté le nom de *La Courbe* (1). La seigneurie de la paroisse de Brée était annexée au château de la Courbe en Brée, terre qui était anciennement dans la maison Le Cornu. Suivant Quatrebarbes, cette maison Le Cornu était une noble et vieille famille de l'Anjou. Dom Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne*, mentionne un Payen Le Cornu à la date de 1176; et Quatrebarbes rapporte que Renaut le Diable, qui, en 1330, changea son nom de *Diable* en celui de *Le Cornu*, épousa Jeanne Barbot, issue d'une famille alliée, vers la fin du dixième siècle, à la maison de Sablé et à celle de Plessis-Macé. Aussi, Gilles Ménage, en son *Histoire de Sablé*, page 30, rappelle-t-il, à la date de 1592, un Pierre Le Cornu, seigneur du Plessis-Cosme, gouverneur de la ville de Craon, en Anjou, qui se défendit avec tant de

De La Courbe

(1) *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*, par M. LE PAIGE, chanoine de la cathédrale. Dédié à *Monsieur*, frère du Roi; 1777, t. I, p. 1, art. *Brée*.

valeur dans cette place, assiégée par le prince de Conty et le duc de Montpensier, que ces princes furent forcés de lever le siége. Serait-ce notre homme? On ne le saurait affirmer, puisque Ménage, au titre de seigneur Du Plessis-Cosme, n'ajoute pas celui de la seigneurie de La Courbe.

On peut également consulter sur les de La Courbe la généalogie de *La Dufferie*, par d'Hozier, imprimée à Paris, en 1662, chez Cramoisy.

M. de Brissac.

M. DE BRISSAC est Charles II de Cossé, seigneur de Brissac en Anjou, gouverneur d'Angers, ardent ligueur. Il avait fait, en 1582, partie de l'expédition commandée par Strozzi et destinée à soutenir dans ses prétentions au trône Dom Antonio de Portugal et à le conduire aux Açores. Dans l'année 1585, il reprit aux Calvinistes le château d'Angers; et plus tard il s'engagea dans le parti des Seize, reçut du duc de Mayenne le gouvernement du Poitou et de la Rochelle, puis le commandement de Paris. Ce fut lui qui présenta les clefs à Henry IV, devenu Roi de France. Il acquit la dignité de maréchal.

Sa sœur, mariée à Saint-Luc, avait causé sa disgrâce.

Sa sœur, Jeanne de Cossé, que nous avons eu déjà l'occasion de citer (page 129) à propos de son mari, François de Saint-Luc, avait été mariée avec ce mignon par exprès commandement de Henry III. Ce prince, qui avait fait célébrer leurs noces avec pompe, au Louvre, dans le mois de février 1578, y avait dansé en grande allégresse. L'année suivante, Saint-Luc avait acheté du jeune Guy de Lanssac le gouvernement de Saintonge et de Brouage; mais

seul confident de l'amour du Roi pour la duchesse d'Aumale, il avait eu l'indiscrétion d'en parler à sa femme, et de confidence en confidence, toute la cour en avait été instruite. Il s'enfuit alors dans son gouvernement pour échapper à la colère du Roi; mais ce prince fit arrêter la femme, et ordonna chez elle une descente de justice pour fouiller tous ses papiers. Saint-Luc usa de ses loisirs pour écrire des *Observations militaires* qui sont encore en manuscrit à la Bibliothèque impériale, et des vers que Scévole de Sainte-Marthe trouvait fort ingénieux. Malgré sa disgrâce, il n'a jamais levé les armes contre son Roi. Ce fut lui qui négocia avec son beau-frère pour la reddition de Paris à Henry IV.

En finissant sur la dixième lettre, parlerons-nous aussi de M. de Bordeaux, chez qui Montaigne a dîné avec Ogier de Gourgues, et que la lettre cite à son début? M. le docteur Payen suppose, mais en conservant encore quelque doute, que ce pourrait être l'archevêque de Bordeaux; et en effet on désignait alors, comme on le fait encore de nos jours, les prélats par le nom de leurs siéges, et l'on disait *Monsieur de Paris, Monsieur de Bordeaux*. Mais ce point, d'ailleurs assez peu grave, n'est pas bien certain, dans l'espèce, car les correspondances du maréchal de Matignon et les Mémoires du temps font assez souvent mention d'un gentilhomme nommé M. de Bordeaux, fort employé dans les guerres civiles, et dont la position de famille était assez considérable pour qu'il ne donnât pas comme Montaigne le *monseigneur* au maréchal de Matignon, et

Qu'est-ce que M. de Bordeaux?

qu'il le traitât seulement de *monsieur*, ainsi que le faisaient les plus grands personnages (1). M. de Bordeaux, lieutenant enseigne de M. de Matignon, était détaché à des postes divers, suivant les besoins. M. Grün, plus explicite et plus affirmatif que M. Payen, veut que ce soit l'archevêque, parce que le gentilhomme n'aurait pas eu maison pour recevoir à dîner le maire et le receveur général, et que du reste il s'appelait *Bordeaux* et non *Bourdeaux*. S'il a des mémoires secrets sur la table de ce gentilhomme, je n'ai rien à objecter. Quant à son nom, lui-même et les autres l'écrivaient indifféremment *Bordeaux* ou *Bourdeaux*. Voyez la lettre de M. de Bellièvre, page 194, et le Cartulaire de Monaco.

ONZIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (2).

Lettre de Montaigne à Matignon.

27 mai 1585.

M. de Valhiac reparaît et effraye les populations.

Montaigne passe les nuits à veiller.

« Monseignur, ie vous ai escrit bien amplemant ces iours passés. Ie uous enuoie deus lettres que iai receu pour uous par vn home de M. de Rouillac (3). Le uoisinage de M. de Vaillac nous ramplit d'alarmes, et nest iour qu'on ne m'en done cinquante bien pressautes. Nous uous supplions treshumblemant de uous en uenir incontinant que vos affaires le pourront permettre. I'ai passé toutes les nuits ou par la uille en armes ou hors la uille sur le port, et, avant nostre auer-

(1) Voir plusieurs de ses lettres dans le cartulaire de Monaco.

(2) Cartulaire de Monaco.

(3) Probablement M. de Raillac, seigneur de Saint-Mezard, aujourd'hui village du département du Gers, près de Lectoure. Ce personnage tenait pour le Roi de Navarre.

tissemant, y auois desia veillé une nuit sur la nouuelle d'un bateau chargé d'homes armés qui deuoit passer. Nous n'auons rien ueu, et auãt arsoir y fusmes iusques apres minuit ou M. de Gourgues se trouua; mais rien ne uint. Ie me servis du capiteine Seintes (1) aiant besouin de nos soldats; lui et Massip ramplirent les trois pataches. Pour la garde du dedans de la uille, i'espere que uous la trouuerres en l'estat que uous nous la laissates. I'enuoie, ce matin, deus iurats auertir la cour de Parlement de tant de bruits qui courent et des homes euidammant suspects que nous sçauons y estre. Sur quoi, esperãt que uous soiés ici demein, au plus tard, ie vous baise tres hũblemant les meins et supplie Dieu uous doner,

Le capitaine de Saintes.

» Monseignur, longue et hureuse uie.

» Võtre treshũble seruitur,

» Mõtaigne. »

De Bourdeaus, ce 27 de mai 1585.

Il n'a esté iour que ie n'aie esté au chateau Trompete. Vous trouuerres la plate forme faicte. Ie vois larcheuesché tous les iours aussi.

Au dos est écrit de la main de Montaigne :

A Mõseignur
Mõseignur le mareschal de Matignon.

La lettre qu'on vient de lire n'est à dire vrai que la continuation de la précédente. C'est encore le

(1) De Saintes, dont les papiers de Matignon contiennent plusieurs lettres fort bien faites et intéressantes sur les séditions civiles, le mouvement des troupes et le non-payement des soldes, était commandant militaire de Cahors. Ce capitaine avait été détaché à Bordeaux. Il était en grande estime auprès du maréchal de Matignon.

cri d'alarme d'un homme qui voit de près les choses et qui en comprend tous les périls. Montaigne après tout n'était point un commandant militaire, et pour se garder au boulevard de la Guyenne, il ne fallait pas moins qu'un vigoureux homme d'armes. Ce n'était pas assez que d'avoir garanti par un coup de force la sûreté du château Trompette qui dominait Bordeaux, Matignon avait laissé derrière lui des dangers incessants. La ville n'était nullement à l'abri des entreprises. D'une tête abattue dix têtes de l'hydre renaissaient. De fausses nouvelles, commentant les véritables, semaient la terreur. Ici, c'était Vailhac, connaissant si bien le fort et le faible de la place, Vailhac, ardent comme la bête fauve, *quærens quem devoret*, qui cherchait l'occasion d'un coup de main. Partout les Guisards couraient la campagne, et les partis, ne sentant plus le bras ferme qui avait jeté dehors l'ancien gouverneur militaire, tentaient à profiter de la panique. Cent voix criaient : Biron est aux portes avec une armée ; Mercœur et Condé vont se disputer le Brouage ; Mayenne envahit la Guyenne à la tête de forces formidables ; Elbeuf est maître de l'Agenois, du Bazadois, du bas Poitou. Ce qu'il y avait de vrai en tous ces propos jetait une émotion fatale, et le bourgeois sous les armes se fatiguait d'un continuel qui-vive. Tout en se multipliant pour suppléer à l'absence un peu risquée du maréchal, Montaigne avait donc raison de crier au feu, quand tant de partisans avaient intérêt à le prendre à la gorge, quand il savait surtout combien Matignon était « par trop lent

et muzard, autant en délibérations qu'en ses effects (1). »

DOUZIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon (2).

Lettre de Montaigne à Matignon. 12 juin 1587.

« Monseignur, madamoiselle de Mauriac est apres a faire le mariage du S[r] de Mauriac, son fils, aueq l'une des seurs de mons[r] d'Aubeterre. Les choses sont si auancees, a ce qu'on me mãde, qu'il n'y reste que l'assistãce de mad[lle] de Brigneus sa fille aisnee, qui est a Leitore (3) aueq son mari. Elle nous supplie tres hũblemãt ottroier vn passeport a sa dicte fille et son petit trein pour uenir a Mauriac ; et come estant son parant, et aiant cet honur d'estre conu de vous, ell'a uolu que ie vous ẽ fisse la requeste et m'a enuoié vne lettre qu'elle dict estre de mons[r] d'Aubetterre, ie croi a ces mesmes fins. Ie vous la fois tres hũble et tres affectionee, si c'est chose qui ne uous apporte desplesir et inportunité. Si non au moins cete cy seruira a me ramãteuoir en uostre souuenance dou me pourroit auoir deslogé et mon peu de merite et le longtamps qu'il y a que ie n'eus l'honur de uous uoir. Je suis,

Mariage du fils de madame de Mauriac.

Mademoiselle de Brigneux.

Demande de passe-ports.

» Monseignur,

» Vostre tres hũble seruitur,

» MÕTAIGNE. »

De Mõtaigne, ce 12 juin (1587).

Au dos, de la main de Montaigne :

A Monseignur

Monseignur de Matignon, mareschal de France.

---

(1) Brantosme, *OEuvres*, t. IV, p. 46.

(2) Cette lettre, qui est tirée du Cartulaire de Monaco, a été publiée par M. le D[r] Payen dans le n° 3 de ses *Documents inédits sur Montaigne*, mis au jour en 1855, p. 37.

(3) Lectoure.

Un très-habile archiviste, M. L. Lapeyre, a communiqué à M. Payen, sur tous les personnages cités dans cette lettre, des informations que lui ont fournies le tome XI du livre de Courcelles et la généalogie de la maison de Taillefer, par l'abbé Lespine. Je vais reproduire ces renseignements.

La mère, madame de Mauriac, appelée, selon l'usage du temps, *mademoiselle*, quoique mariée, parce qu'elle n'était point de très-haute noblesse, se nommait Jeanne, et était fille unique de Pierre de Ségur, chevalier, seigneur de Sainte-Aulaye, Pouchat et Montazeau, et de dame Lucrèce de Lachassaigne. Elle avait épousé, le 9 octobre 1556, Antoine de Taillefer, écuyer, seigneur de Mauriac. Or, la femme de Montaigne était une Lachassaigne. De là sa parenté avec madame de Mauriac. Jeanne de Ségur, dame de Mauriac, était encore vivante le 8 novembre 1604.

La terre de Mauriac, commune de Douzillac, appartient au canton de Neuvic, département de la Dordogne.

Le mariage a été accompli le 28 août 1587, entre Isaac de Taillefer, écuyer, sieur de Mauriac, protestant, né le 2 janvier 1564, et Isabeau Bouchard d'Aubeterre, fille de François d'Aubeterre et de Gabrielle de Laurensanes. Elle était sœur de ce d'Aubeterre, sénéchal du Périgord, dont nous avons parlé page 122.

Mademoiselle de Brigneux, la fille aînée, était Anne de Taillefer, mariée en premières noces à Annet Cotet ou Cothet, écuyer, seigneur de la

Roque et du Puch, et en secondes noces, par contrat du 20 novembre 1584, à Jacques, seigneur de Brigneux, en Vivarais, écuyer, gentilhomme de la chambre du Roi de Navarre et gouverneur de Lectoure (1).

Histoire de la lettre de Montaigne qui va suivre.

La lettre qui va suivre, et qui est aujourd'hui l'un des ornements du cabinet de M. le Dr Payen, a subi, avant d'y arriver, bien des vicissitudes étranges. Elle était la propriété de madame la comtesse Boni de Castellane. Cette dame la mit aux enchères en 1834. Guilbert de Pixérécourt, en son temps le Corneille du boulevard du Temple, et l'un des plus zélés Bibliophiles et Curieux d'autographes qu'il y eût, avait eu l'imprudence, ne pouvant assister en personne à la vente, de donner à un tiers commission illimitée pour l'acquisition de cette pièce. Le prix, poussé à sept cents francs, avait dépassé toutes les prévisions de Pixérécourt; il en prit de l'humeur, et son humeur s'aigrit en défiance. Rien ne fait sourire d'un œil d'authenticité un document autographe comme le bon marché, *et vice versa.* Parmi les Curieux d'autographes, fort peu connaissaient alors la main de Montaigne, faute d'objets de comparaison. J'en possédais une lettre, mais j'étais à Londres, et Guilbert ne pouvait donc, à ce moment, la confronter chez moi avec la sienne. Quelques habiles consultés déclarèrent *ex cathedra* qu'un mot interlope dans la lettre en prouvait, sans aller

Elle a le tort d'être vendue très-cher, ce qui la fait trouver fausse.

(1) Voir page 38 des *Documents inédits,* cités à la page 313.

plus loin, la non-authenticité : c'était le mot *passe-port*, qui, disait-on, était tout moderne. D'une voix, la pauvre lettre fut condamnée comme fausse et fabriquée de tout point.

> Lurida præterea fiunt quæcunque tuentur
> Arquati.
>
> (LUCRET., IV, 333.)

Sur quoi reposait l'erreur.

L'arrêt était fondé sur une erreur, attendu que ce mot proscrit est plus ancien. Non-seulement il se retrouve dans une autre lettre, non contestée et non contestable, de cet écrivain (le nº 12 qui précède); non-seulement il se reproduit encore en certaines dépêches du Cartulaire de Matignon; non-seulement enfin on le retrouve dans des livres du temps, dans Pasquier, par exemple, qui écrit au maître des comptes Pelgé qu'à la mort de Montaigne mademoiselle de Gournay traversa la France, *sous la faveur de passe-ports*, pour aller mêler ses larmes aux larmes de la femme et de la fille de son père adoptif (1); mais ce mot qu'on prétendait inusité, on le lit plusieurs fois dans des lettres de personnages divers qu'on a lues plus haut; on le lit également dans une lettre du cardinal de Lorraine, antérieure de vingt-neuf ans à la lettre en question; mieux encore, il figure huit fois dans l'*Ordonnance d'institution des Postes*, rendue en 1464, cent vingt ans avant cette lettre, par le Roi Louis XI.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!

---

(1) *Lettres de* PASQUIER, t. II, liv. XVIII, p. 384.

J'ai vu aussi de cette époque de Louis XI des permis, appelés *Passe-ports*, délivrés et signés au Plessis-lez-Tours à des montreurs d'animaux (lions, chameaux, dromadaires, etc.), pour les autoriser à circuler dans le royaume de France avec leur ménagerie.

L'arrêt une fois acquis au dramaturge Guilbert de Pixérécourt, madame de Castellane s'empressa, avec une loyauté qu'il faut qualifier de loyauté surprise, de rendre l'argent. Apprenant ce détail, madame Delpech, qui avait fait exécuter un *fac-simile* de la lettre pour son *Iconographie*, en fit déchirer les épreuves lithographiques; et la pierre, à demi effacée, fut reléguée dans un arrière-atelier, je crois même dans une cave. Voici venir M. Payen, qui n'avait point vu la pièce argüée de faux, qui désirait vivement la connaître, et la demanda à madame de Castellane. La comtesse l'avait envoyée au Musée Britannique pour la faire confronter avec ce qu'on y possédait de l'auteur des *Essais*. M. Payen était donc réduit à s'escrimer sur une épreuve à demi effacée de la lettre que madame Delpech lui avait fait tirer avec la pierre déshonorée, on dit même brisée. Comme les autres, il maltraita la pièce, déclara qu'elle était bonne quant au fond (personne *au fond* n'en pouvait mieux décider), mais qu'elle était un calque, et encore un calque mal fait. Or, en cette rencontre, tout le monde, y compris la pièce originale qui jouait son rôle hors de la scène, était de bonne foi. On avait contesté à Montaigne, par de mauvaises raisons, le texte de l'autographe. On contestait l'authenticité de la pièce

La lettre est parfaitement authentique.

par des raisons tout aussi mauvaises. Ce n'était nullement un calque, ce n'était point une lettre apocryphe, c'était une pièce authentique, excellente, vraiment *genuine*. On aurait pu s'en convaincre, quand, après la mort de madame de Castellane, la lettre fut de nouveau mise en vente. Mais on était prévenu : il reste toujours quelque chose de la calomnie, et les Curieux, qui trop souvent se confient moins à leur goût qu'aux préjugés des voisins, ne se souvinrent que du mauvais bruit répandu sur la pièce calomniée. Les écailles furent pour les dédaigneux, l'huître pour M. Payen, qui ne paya que trente francs la pièce payée précédemment plus de sept cents, laquelle ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Mais ce qui avait servi à lui livrer pour rien cet écrit de son auteur favori, a laissé à l'écrit même une tache originelle. M. Jubinal a déclaré et imprimé assez à l'étourdie, que *c'est un fac-simile passablement exécuté, si l'on veut, d'un original; mais* que *ce n'est pas l'original même, et* que, *malgré le soin qu'on a eu de choisir du papier offrant une apparence de vétusté, le calque s'y trahit en vingt endroits*, etc., etc. M. Grün, dans son livre sur Montaigne, n'en parle pas mieux. Le bon M. Payen est bien en tout cela pour quelque chose, il le faut reconnaître, puisqu'il est le premier qui ait attaché le grelot avec lequel les autres font écho. L'enfant légitime a peine à reconquérir ses titres.

Voici la lettre :

TREIZIÈME LETTRE.

Au maréchal de Matignon.

« Monseigneur, uous arés sceu nostre bagage pris à la forest de Villebois, a nostre veue. Despuis, apres beaucoup de barbouillage et de longur, la prinse iugee iniuste par mõsieur le prince. Nous n'osions cepandãt passer outre pour l'incertitude de la sureté de nos persones, de quoi nous deuions estre esclercis sur nos passepors. Le ligueu a faict cete prinse que prĩt [prévinrent] M. de Barraut et M. de la Rochefocault; la tampeste est tũbee sur moi qui auois mon ariãt en ma boite. Ie nen ai rien recouuert, et la plus part de mes papiers et hardes leur sõt demurees. Nous ne uismes pas mõsieur le prince. Il s'est perdu cinquãnte tãt de sacs. Pour mõsieur le cõte de Thorigny, un' eniere d'ariant et quelques hardes de peu. Il a destourné son chemin en poste pour aller uoir les dames esplorees à Mõtresor, ou sont les cors des deus freres et de la grand-mere, et nous reprint hier en cette ville, dou nous partons presãtemãt. Le uoïage de Normãdie est remis. Le Roy a despesché messieurs de Bellieure et de la Guiche vers mõsieur de Guise pour le semondre de venir à la court. Nous y serons judi (1).

Lettre de Montaigne à Matignon. 16 février 1588.

M. de Barrault et M. de La Rochefoucauld.

M. de Thorigny est volé.

Il va consoler Marie de Batarnay de la mort de ses deux fils.

» Vostre tres hũble sũitur,

» MÕTAIGNE. »

D'Orléans, ce 16 feur. au matin (1588).

(1) On voit par ces mots que Montaigne se proposait de visiter la cour dès son arrivée à Paris.

Un mot encore sur cette lettre qui appartient a M. Payen.

En résumé, quelle qu'ait été son odyssée, cette lettre de Montaigne est incontestablement authentique, si tous les caractères de l'authenticité, si tous les points de repère ne fournissent pas de vaines démonstrations. J'ajouterai ensuite, toute discussion paléographique à part, que la lettre est intéressante; elle rappelle un événement arrivé à l'auteur des *Essais*, et dont il parle au livre III, dans son chapitre de la *Physionomie*. Comme il s'acheminait par pays étrangement chatouilleux, il ne fut pas sitôt éventé que trois ou quatre cavalcades lui coururent sus. Quinze ou vingt gentilshommes (en ces temps de troubles, les gentilshommes détroussaient les passants, par les grandes routes et dans les forêts : l'usage était passé en justice), des gentilshommes masqués, le chargèrent, suivis d'une ondée d'argoulets, autrement dits arquebusiers (1). Dans l'épais d'une forêt voisine, il est démonté, dévalisé; ses coffres sont fouillés, sa boîte est prise; chevaux et équipages sont « dispersés à nouveaux maîtres ». Or, on était en un temps de trêve, dont il avait eu beau se prévaloir. Les uns voulaient le tuer, tous le voulaient mettre à forte rançon. Enfin, ils avaient emporté les dépouilles, lui laissant la vie et la liberté, quand tout à coup le chef se ravisant revient à lui avec douces paroles, fait rechercher les hardes dans

Elle rappelle une anecdote racontée aux *Essais*.

Des gentilshommes détroussent les voyageurs sur les grandes routes.

---

(1) Ce genre de brigandage est commun à tous les temps de troubles. En février 1653, le directeur des postes, Barin, fut enlevé sur le grand chemin de Grosbois, conduit jusqu'à Damvilliers, et mis à forte rançon. Le coup eût pu être le fait de voleurs ordinaires : on sut que les ravisseurs n'étaient autres que des gens du prince de Condé.

sa troupe, jusques à sa boîte, et les lui rend. Quoi donc avait opéré ce revirement soudain? Sa tenue, son calme de physionomie, la liberté et fermeté de son langage. Tel est le récit des *Essais*, où la bonne mine et le bon air triomphent. Mais l'imagination parfois peut devancer la mémoire, quand surtout les illusions de l'amour-propre sont de moitié. Montaigne s'est-il, ici, laissé entraîner à se parer en son livre, devant le public; à poser à peu près dans le rôle de l'Arioste salué par les brigands de la Garfagnana? ou bien n'a-t-il fait que manquer de mémoire, comme il a dit souvent qu'il en manquait; comme il semble en avoir manqué touchant la collation de son titre de citoyen romain? « La fortune, dit-il au livre des *Essais*, m'a fait quelques faveurs venteuses, honoraires et titulaires, sans substance, et me les a aussy, à la verité, *non pas accordées, mais offertes*..... Parmy ses faveurs vaines, ie n'en ay point qui s'en paist chés moy, qu'une Bulle authentique de bourgeoisie romaine, qui me feut octroyee dernierement, pompeuse en sceau et lettres dorees, et octroyee avecques toute gracieuse liberalité. » A lire ces paroles, on croirait avec Pasquier, avec Sainte-Marthe, que l'honneur de cette concession avait été au-devant de lui, « non pas accordé, mais offert, » tandis qu'il ressort diamétralement le contraire de son *Journal* intime de voyage, non écrit pour le public : « *Ie recherchay*, y dit-il, *et amploïay tous mes cinq sans de nature pour obtenir le titre de citoyen romein*, ne fut-ce que pour l'antien honur et religieuse memoire de son aucthorité.

III, 9, à la fin.

l'y trouvay de la difficulté. Toutesfois, ie la surmontay, ny aïant amploïé nulle faveur, voire ny la science seulemant d'aulcun François. L'aucthorité du Pape y fust amploïee, par le moïen de Filippo Musotti, son *maggiordomo*, qui m'avoit pris en singuliere amitié, et s'y pena fort, et m'en feut despeché lettres. » Voilà bien notre Montaigne, dominé par les impressions du moment, livré au vent de son imagination, et, comme il dit lui-même, « ondoyant et divers. » Or, dans la lettre que nous venons de lire, la mise en scène de l'incident de Villebois est la même qu'aux *Essais* : nous avons la forêt, les hardes pillées par un parti politique ; nous avons la boîte enlevée ; seulement le dénoûment diffère totalement, et le *liguen* de la lettre (on disait ligueux pour ligueur) ne se montre pas aussi courtois : il garde ce qu'il a pris, et la plupart des papiers et des hardes lui demeurent, bien que la prise soit jugée injuste par M. le Prince.

M. le Prince, né à la Ferté-sous-Jouarre le 9 décembre 1552.

Quel est ce M. le Prince? C'est évidemment Henry Ier, prince de Condé, le même qui a écrit avec Henry de Navarre, son cousin, la lettre que nous avons donnée page 65. Son père, Louis Ier, tué par Montesquiou en 1569, était le premier qui se fût appelé *Monsieur le Prince*, et la qualification en est restée au chef de la branche de Condé. C'étaient là de ces appellations qui devenaient immuables, une fois qu'elles avaient été agréées par le Roi. D'autres princes de la maison ne se fussent pas permis de les usurper. Ce prince, « très-libéral, doux, gracieux et très-éloquent, et qui promettoit

d'être aussi grand capitaine que son père », suivant Brantosme, est le même qui mourut à Saint-Jean d'Angély, le 5 mars 1588, empoisonné par ses domestiques, peut-être sur la suggestion de sa femme, Charlotte de la Trémouille, intéressée à échapper à l'accusation d'une intrigue. Cette intervention de M. le Prince donnerait à penser que le gentilhomme de grand chemin était Huguenot : comment expliquer alors que la lettre l'appelle *ligueu*? Ce mot, sous la plume de Montaigne, serait-il ici un mot générique pour désigner tout partisan soulevé contre l'autorité du Roi?

Le comte Odet de Thorigny.

Quant à M. de Thorigny, également dévalisé par des gentilshommes qui pouvaient bien n'être que des reistres débandés, c'était Odet de Matignon, comte de Thorigny, lieutenant général dans la Normandie, fils aîné du maréchal, et qui mourut le 7 août 1595, à l'âge de trente-six ans. Il s'était acquis, par sa valeur et par son esprit, une réputation si brillante qu'il passait pour devoir aller plus loin que son père. Charles, son frère, fut aussi un homme d'infiniment d'esprit, grand hâbleur, qui, suivant l'expression reçue alors, « galopait » volontiers de brocards et de chansons les ridicules du temps. Il s'est plus tard rendu fameux par une excellente plaisanterie contre le Père Cotton, confesseur de Henry IV. Nous verrons cela dans le volume suivant.

Son frère Charles.

Quand le comte Odet de Thorigny fut dévalisé, il se rendait à Montrésor, petite ville près de Blois, sur l'Indrais, à peu de distance de Loches, et qui

avait été érigée en comté en faveur du puîné de la famille de Bourdeille. C'est là qu'était la sépulture des *deux frères,* Anne et Claude de Joyeuse, ses parents, tués à Coutras. La mort des deux frères avait plongé dans le deuil leur mère, Marie de Batarnay, et la femme d'Anne, Marguerite de Lorraine; c'est en faveur de *ces dames esplorées* qu'il s'était détourné de sa route, pour leur porter des consolations (1).

Marie de Batarnay et Marguerite de Lorraine.

M. de Barrault.

M. de Barrault, mentionné dans la lettre, est François de Jobert, sieur de Barrault, sénéchal de Bazas, qui était en grand commerce de lettres avec le maréchal de Matignon.

M. de La Rochefoucauld.

Doutes sur l'identité du personnage cité.

Quant au La Rochefoucauld, assez heureux pour avoir évité, avec M. de Barrault, la tempête qui a éclaté sur Montaigne, il me paraît bien difficile, sinon impossible, de dire nettement, faute de détails dans la lettre, lequel ce peut être. Est-ce Jean-Louis de La Rochefoucauld, comte de Randan, chevalier de l'Ordre du Roi, gouverneur d'Auvergne, et capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, mort le 10 mars 1590?

Ou bien est-ce François, comte de La Rochefoucauld, colonel du régiment du Roi de Navarre, tué au siége de Saint-Yriers-la-Perche, en Limousin, le 15 mars 1591, « un brave seigneur et très-homme de bien », suivant Brantosme, et qui fut grand-père de l'auteur des *Maximes*? — Un plus heureux décidera.

(1) Voir page 53 des *Recherches sur Montaigne; documents inédits, recueillis et publiés par le* Dr J. F. Payen, n° 4; Techener, 1856.

Philibert de La Guiche.

Reste parmi les personnes citées, M. de La Guiche, qui, avec Bellièvre, est envoyé en mission à Nancy auprès de Guise le Balafré. Philibert de la Guiche, seigneur de La Guiche et de Chaumont, favori de Henry III, puis de Henry IV, grand maître de l'artillerie en 1578, conseiller d'État, gouverneur du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez, était né vers 1540 et mourut en 1607. C'est lui qui commandait à Mâcon lors de la Saint-Barthélemy; et il fut du petit nombre de ceux qui eurent le courage de désobéir aux ordres de la cour et de se refuser à opérer le massacre des Huguenots dans leur gouvernement.

QUATORZIÈME LETTRE.

Au Roy Henry IV (1).

« Sire,

Lettre de Montaigne à Henry IV.
18 janvier 1590.

» C'est estre au dessus du pois et de la foule de vos grans et importantes affaires que de uous sçauoir prester et desmettre aus petits a leur tour, suiuant le deuoir de uostre authorité royalle qui uous expose a toute heure a toute sorte et degré d'homes et d'occupations. Toutesfois ce que uostre maiesté a deigné considerer mes lettres et y comander responce, i'eime mieus le deuoir a la benignité qu'a la vigur de son ame. J'ay de tout temps regardé en uous cette mesme fortune ou

(1) Pièce trouvée en 1850, par M. Jubinal, dans la *Collection Dupuy*; Bibliothèque impériale. Elle est reproduite ici avec les accents et les majuscules employés par Montaigne. La ponctuation seulement est ajoutée en partie.

uous estes, et nous peut souuenir que lors mesme qu'il m'en faloit confesser a mon curé, ie ne laissois de uoir aucunemant de bon euil vos succez. a presant, aueq plus de raison et de liberté, ie les embrasse de pleine affection. Ils vous seruent la par effaict : mais ils ne vous seruent pas moins icy par reputation. Le retentissement porte autant que le coup. Nous ne saurions tirer de la iustice de uostre cause des argumans si fors a meintenir ou reduire vos subietz come nous fesons des nouuelles de la prosperité de uos entreprises ; et puis assurer uostre maiesté que les changemans nouveaus qu'elle uoit par deca a son aduantage, son heureuse issue de Diepe, y a bien a point secondé le franc zelle et merueilleuse prudance de monsieur le mareschal de Matignon, duquel ie me fois accroire que uous ne receués pas iournellement tant de bons et seignalez seruices sans vous souuenir de mes assurances et esperances. J'atans de ce prochein este non tant les fruits a nourrir come ceus de nostre commune tranquillité, et qu'il passera sur uos affaires aueq mesme tenur de bon heur, faisant euanouir, come les precedantes, tant de grandes promesses de quoi uos aduerseres nourrisent la volanté de leurs homes. Les inclinations des peuples se manient à ondees (1). Si la pente est une fois prinse à vostre faueur, elle l'emportera de son propre branle iusques au bout (2). J'eusse bien desire

Montaigne félicite le Roi sur son heureuse sortie de Dieppe.

Les inclinations des peuples se manient à ondées.

(1) M. Jubinal transcrit *se mainent* à ondées; M. Payen, *se manient;* M. Payen a raison : il y a bien nettement « manient » dans l'original, et Montaigne, s'il eût voulu écrire mènent, eût écrit *meinent,* ce qu'il n'a pas fait.

(2) Cette expression se retrouve dans les *Essais,* livre II, chap. IX, « qui se nourrit et s'exaspère de son propre bransle. »

Ce mot se reproduit très-fréquemment dans Montaigne. Au livre Ier,

que le guein particulier des soldats de vostre armee et le besouin de les contanter ne uous eut desrobe, nomeement en cette uille principale, la belle recomandation d'auoir treté uos subietz mutins, en pleine victoire, aveq plus de solagement que ne font leurs protecturs, et qu'a la différance d'un credit passagier et usurpé, vous eussies montré quils estoient uostres par une protection paternelle et uraiment royalle. A conduire tels affaires que ceus que vous aues en main, il se faut seruir de uoies non communes. Si s'est-il tousiours ueu qu'on les conquestes par leur grandur et difficulté ne se pouuoient bonemant parfaire par armes et par force. Elles ont esté parfaictes par clemance et magnificence : excellans leurres a attirer les homes, specialement vers le iuste et legitime parti. S'il y eschoit rigur (1) et chastiemant, il doit estre remis apres la possession de la maistrise. Vn grand conquerur du temp passé se vante d'auoir done autant d'occasion à ses enemis subjuguez de l'eimer qu'a ses amis. Et icy nous sentons desia quelqu'effaict de bon prognostique de l'impression que reçoiuent nos uilles desuoiees par la comparaison de leur rude tretemant a celluy des uilles qui sont sous nostre obeissance. Desirant à uostre maiesté une felicité plus presante et moins hasardeuse, et qu'elle soit plustost cherie que creinte de ses peuples (2) et tenant

Il loue le Roi sur sa mansuétude et sa magnanimité envers ses sujets.

---

chapitre 22, on lit : « Ceux qui donnent le bransle à un Estat sont volontiers les premiers absorbez en sa ruyne. » Il se retrouve plusieurs fois encore dans la lettre de Montaigne au chancelier de L'Hospital, etc., etc. Il est resté fort usité jusqu'au siècle de Louis XIV. Dormir au branle de la roue de la fortune était de ce temps-là.

(1) Ici la conjonction *et*, écrite une première fois, est effacée.

(2) « Quand ie pourrois me faire craindre, i'aimerois mieuls me faire aimer. » (*Essais.*)

son bien necesseremant atahé (1) au leur. ie me reiouis que ce mesme auancemant qu'elle faict vers la victoire l'auance aussi uers des conditions de paix plus faciles. Sire, uostre lettre du dernier de nouambre nest uenue a moi qu'asture et au dela du terme qu'il nous plaisoit me prescrire de uostre seiour à Tours. Je reçois a grace singuliere qu'ell' aie deigné me faire sentir qu'elle pranderoit à gré de me uoir/ personne si inutille, mais siene plus par affection encore que par deuoir. Ell' a tres louablement rangé ses formes externes à la hautur de sa nouuelle fortune; mais la debonaireté et facilité de ses humeurs internes, elle faict autant louablemant de ne les changer. Il luy a pleu auoir respet non sulement à mon eage, mais a mon desir aussi de m'apeler en lieu ou elle fut un peu en repos de ses laborieuses agitations : Sera-ce pas bientost à Paris, Sire, et y ara il moiens n'y sante que ie n'estande pour m'y randre?

Le Roi l'a appelé a Tours.

Montaigne éloigne le voyage.

» Votre tres hũble et tres obeissãt
» seruitur et subiet,

» Mõtaigne. »

Montaigne (2), le 18 de janu. (1590).

Avec cette suscription, de main de secrétaire :

Au Roy.

En perdant le prince de Condé, en 1588, Henry de Navarre avait perdu son bras droit. Il l'avait

(1) Attaché. Absence de la lettre c par *lapsus*.

(2) Cette indication du château de *Montaigne* est sans abréviation, tandis que la signature a son abréviation accoutumée.

pleuré amèrement, bien qu'il eût quelquefois trouvé en lui un rival incommode. Cette mort avait fait peser sur sa personne tout le poids de la conduite du parti huguenot, et, d'un autre côté, à cette même époque, les fougues séditieuses des Parisiens avaient fait de Henry III un Roi sans capitale. Le fanatisme des prédicateurs ameutés l'avait peint comme armé contre la cause de Dieu. « Il a, disaient-ils, exilé le duc de Guise; il l'a livré à la merci d'une grande armée, dans le seul but d'abolir d'un coup la vraie foi en le sacrifiant. C'est un tyran, et ses ministres sont des fauteurs d'hérétiques ». Et les femmes, qui ont en France une si grande influence sur l'opinion, contribuaient encore au succès de la Ligue par leur admiration pour son chef. « Les Huguenots sont de la Ligue quand ils regardent le duc de Guise, » disait une belle dame de la cour. « Ils ont si bonne mine, ces princes lorrains, répétait la maréchale de Retz, qu'auprès d'eux les autres princes paraissent peuple! » Estienne Pasquier lui-même, le raisonneur, se sentait gagné à la vue du brillant duc; et la populace ardente, féroce, facile à séduire, s'exaltait à tous ces enthousiasmes. En vain le Roi fait porter des armes au Louvre et augmente sa garde; il manque trop de résolution pour conjurer l'orage qui grossit. Enfin, le 9 mai 1588, le duc de Guise entre dans Paris et brave le Roi. Les troupes royales, renforcées le 12, rencontrent partout des barricades et partout sont repoussées. Le peuple, ivre de faction, crie : *Vive Guise! vive le sauveur et libérateur de la patrie!* Ce n'est plus de l'enthou-

Henri III s'enfuit de Paris à Blois.

siasme, c'est de la folie, c'est du délire. Enfin, après de grands desseins formés du côté de la cour, des tergiversations et des faiblesses ; à travers des cris de tumulte, de massacre et d'horreur, le Roi est forcé de se réfugier à Chartres, où il arrive avec moins de trente personnes de suite, et où la terre ne tardera pas à trembler sous lui. C'est de cette ville que, le 16, il écrivit la lettre suivante portant cette suscription :

A nos chers et bien amez les maire et eschevins, manans et habitans de nostre bonne ville de Rouen.

DE PAR LE ROY,

« Chers et bien amez, vous aurez, comme nous estimons, entendu les occasions qui nous ont meu de partir de nostre ville de Paris le XIIIme de ce moys. Et vous dirons, par la presente, que ça esté avec tous les regretz et desplaysirs qu'un prince qui a tant rendu de preuves de sa bonté et affection envers ses subjects, comme nous avons faict, peult sentir et supporter, non tant encores pour le respect de nostre absence et esloignement et la façon de laquelle les choses sont passées que pour avoir recogneu et esprouvé veritablement contre nostre actente la raison et la verité que aucuns ayent eu pouvoir d'imprimer au cueur des habitans de notre dicte ville de Paris, que nous ayons eu volonté de leur donner des garnisons estrangeres, et que nous soyons entrez en doubte de la fidelité et devotion des bons bourgeois d'icelle, car c'est chose qui n'entra jamais en nostre pensée. N'ayant oncques creu et estimé que domination et puissance vraye et naturelle esta-

blye si legitimement et de si longue main qu'est la nostre et dont nos subjectz ont en tout temps receu tant de bon traictement et grattification, comme des roys noz predecesseurs et nous ont faict preuve de leur loyauté et devotion, eust besoin d'estre fortiffiée et appuyée pour estre maintenue et conservée, comme il appartient, d'autres forces et colonnes que de celles de la pieté et justice, et de la bienveillance et confiance publique dont noz predecesseurs roys et nous avons tousjours faict plus de fondement que de toute aultre chose, quelle qu'elle soit. Et comme l'on a ozé entamer ce desseing par la principale et cappitalle ville de nostre royaume, sans avoir esgard à nostre presence ny mectre en consideration et ballance les grands bienfaicts et bons traictemens que les habitans et bourgeois de la dicte ville, tant en general qu'en particulier, ont receuz de nous. Nous craignons que l'on la vueille encores estendre ès autres villes de nostre royaume à mesme fin et intention. C'est pourquoy nous vous faisons la presente par laquelle nous vous admonestons et prions de n'adjouter foy à telles inventions et inductions, mais au contraire les rejecter et condampner comme ennemyes de la verité et de vostre propre bien, et pareillement de nostre saincte religion catholique, apostolique et romaine; d'aultant que notre vraye intention est de ne riens inover ny changer, en la garde de nostre dicte ville, de ce qui a esté faict et observé jusques à present; et de vous monstrer plus de confiance que jamais, que telles invencions ne peuvent servir qu'à diviser les citoiens et vous bourgeois de nostre dicte ville, les plonger en des craincetes et deffiances immortelles et establir des auctorités et puissances extraordinaires qui ne leur peuvent apporter à

present et à la fin que toute ruine et desolation. C'est proprement et directement faire les affaires des heretiques et de toutes sortes de factieux, comme nous n'avons que trop esprouvé depuis le commancement de ces dernieres guerres, par le moyen desquelles nos bons subjectz catholicques ont vescu et vivent encores en telle craincte et division qu'au lieu de ruiner les dicts hereticques ilz ont acquis plus de force et d'auctorité aux provinces ausquelles ils s'estoient retirez. Et ont esté les autres assaillies de forces estrangeres et aultres maux innumerables qu'ilz ont endurez à nostre tres grand regret et desplaisir, combien que nous ayons faict tout ce qui nous a esté possible, jusques à souffrir et accorder plusieurs choses contraires à nostre dignité, auctorité et service, pour reunir nos dicts subjects catholicques et les pouvoir conduire et engager tous ensemble à embrasser et poursuivre avec nous, d'un mesme pied et d'une vraye, sincere et bonne intelligence et unyon, la guerre contre les dicts estrangers, pour laquelle nous avons si souvent et encore ressentement, en la routte derniere de ceste puissante armée estrangere, exposé si heureusement nostre propre personne. Au moyen de quoy, nous vous prions et exhortons derechef de ne donner aulcun lieu aux susdictes impressions et artifices, vous tenir fermes et unis avec nous pour nous rendre l'obeïssance que vous nous devez et nous donner plus de moyen de vous regir et traicter heureusement et favorablement, comme nous avons tres bonne volonté de faire, et à ceste fin embrasser et effectuer tout ce que nous cognoistrons qui pourra servir à advancer l'honneur et gloire de Dieu et le bien et soulagement universel de tous noz peuples et subjects, aultant, voire plus, que nous

n'avons jamais faict. Donné à Chartres, le XVI[e] jour de may 1588.

» *Signé* HENRY. »

Et plus bas :

« BRUSLART. »

Comme les autres villes de France, Rouen avait été travaillé de commotions religieuses. Enlevé par les Huguenots, repris par les Royalistes, en proie à la Ligue, il ne devint pas le refuge de Henry III, qui se rendit à Blois et y rassembla les États généraux. Là, sanguinaire par peur plutôt que par nature, nous l'avons déjà dit, il souilla le palais du meurtre de Henry de Guise; et devant les emportements de la Ligue et les fureurs de Paris, qui ne connurent plus de mesure, il se vit contraint d'invoquer le secours de ce Roi de Navarre qu'il avait, à l'exemple du Pape, exclu de sa succession. Les négociations de Du Plessis-Mornay amenèrent entre le Roi de France et le Roi de Navarre une trêve d'une année, conclue le 3 avril 1589. Le 21, Bourbon avait passé la Loire à Saumur, avec son armée, et le 30, repassant la rivière à Tours, suivi d'une partie de ses troupes, il avait avec Henry III, à ce château du Plessis-lez-Tours rendu célèbre par les souvenirs de Louis XI, une entrevue dont le résultat devait être un coup fatal porté à la Ligue. Les souvenirs de la Saint-Barthélemy s'effacèrent devant l'intérêt commun des deux princes, et le mois était à peine expiré, qu'ils marchaient sur Paris à la tête des armées royales réunies. Henry III s'établit à Saint-Cloud; le Roi de Navarre, à Meu-

Meurtre de Henry de Guise.

Trêve entre les Rois de France et de Navarre.

Entrevue de ces deux princes.

Assassinat de Henry III, 1er août 1589.

don, et le premier assaut à Paris fut livré. C'est à ce moment, le 1er août 1589, que le Jacobin Jacques Clément, admis devant le Roi de France, le frappa d'un coup de couteau dans le ventre, dont il mourut le lendemain. Si ce moine frénétique n'eût été tué sur le coup par les gardes, l'histoire saurait sur les causes immédiates du crime des choses qu'on n'a pu que présumer et pressentir. Malheureux Roi! dernier prince légitime d'une race qui avait commencé à régner en 1328, sa succession était disputée, lui plein de vie et de santé; c'est à ses dépens que ses rivaux se faisaient la guerre, et déjà il ne régnait plus lorsqu'il tomba, et qu'en expirant il désigna Henry IV pour son successeur. Il y a cette justice à lui rendre, qu'il eut toujours au fond du cœur une réelle sympathie pour ce prince, et que ce dernier n'eut jamais aucune déloyauté à lui reprocher envers sa personne.

L'excommunication du Pape empêche Henry IV de monter sur le trône.

Mais l'excommunication du Pape était encore une barrière infranchissable. La noblesse royaliste, au lieu de se grouper autour du Roi légitime, au lieu de lui faciliter les abords du trône, s'exalte de fanatisme; beaucoup des chefs se refusent à reconnaître un prince hérétique. « On les voyoit, dit D'Aubigné, comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, se jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux, des promesses dont on oyoit pour conclusion : « Plu» tôt mourir de mille morts! » Alors les divisions et les violences éclatent, et le pouvoir, qui se compose de force et de confiance, semble menacer

d'échapper à Henry IV. « Eh quoi! s'écriait-il, me parler de conversion, me prendre à la gorge à une heure si pressante! Auriez-vous donc plus agréable un Roi sans Dieu? Eh bien! ceux qui ne pourront prendre une plus mûre délibération, je leur baille congé; qu'ils aillent chercher leur salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur! » A ces mots, le loyal Givry donna l'exemple de l'obéissance : « Ah! sire, s'écria-t-il en tombant aux genoux du Roi, vous êtes le Roi des braves; il n'y a que les poltrons qui vous quitteront. » Ce mouvement entraîna quelques-uns de la noblesse catholique, mais la plupart se retirèrent pour se jeter à corps perdu dans la Ligue.

Efforts de la Ligue contre Henry IV.

Cependant le duc de Nemours venait avec de nouvelles forces pour joindre le duc de Mayenne. Le duc de Lorraine se mettait aussi en marche. La partie devenait trop inégale : Henry leva le siége de Paris et passa en Picardie. Chemin faisant il investit et occupa quelques petites places, s'empara de la personne de son oncle le cardinal de Bourbon, que, le 7 août, la Ligue avait proclamé Roi de France, et le 24 août il entra, à la tête de sept mille hommes, en Normandie, où l'appelait la fidélité des Dieppois. Mais le duc de Mayenne arrive avec le gros de son armée, l'enserre, l'assiége dans la ville, l'accule à la mer, et ne lui laisse d'autre ressource que de s'y jeter, à moins que le secours anglais qu'il a demandé ne le vienne joindre, avec les troupes de Picardie et de Champagne détachées de son armée, et qu'il

Le Roi est cerné à Dieppe.

a rappelées. Fortifié auprès de Dieppe, à l'extrémité du pays de Caux, il attend l'événement.

III, 10.

Une de ses maitresses qualités, ainsi qu'il le disait lui-même à Montaigne, était de voir « le poids des accidents comme un aultre; mais à ceuls qui n'avoient point de remede, il se resolvoit soudain à la souffrance; aus aultres, aprez y avoir ordonné les provisions necessaires, ce qu'il pouvoit faire promptement par la vivacité de son esprit, il attendoit en repos ce qui s'en pouvoit suivre. »

Éloge de Henry IV par Montaigne.

« De vray, ajoute Montaigne, ie l'ay veu a mesme, maintenant une grande nonchalance et liberté d'actions et de visage au travers de bien grands affaires et bien espineus : ie le treuve plus grand et plus capable en une mauvaise qu'en une bonne fortune; ses pertes luy sont plus glorieuses que ses victoires, et son dueil que son triumphe. »

Il attendait donc avec constance et de pied ferme le premier choc de l'ennemi.

Mais la lenteur fit perdre à Mayenne ses avantages; il s'achemina pas à pas, et n'apparut devant le camp royal qu'au milieu de septembre. Le 6 octobre il y était encore, livrant des assauts meurtriers, mais sans résultats; faisant des efforts

Journée d'Arques.

inouïs à cette journée d'Arques, plus fameuse que décisive, et où le Roi se conduisit en soldat et en général : ferme, vigoureux, actif, partout présent, ou bien retiré, frémissant comme un lion, dans ses lignes, ou tombant comme un foudre sur les fuyards.

Ce fut alors que la Ligue, qui disposait de forces

trois fois plus grandes que les siennes, se crut triomphante. On avait des lansquenets étrangers dans les deux armées. Ceux de la Ligue, feignant un jour de fraterniser avec leurs compatriotes, à l'attaque d'un poste où ils étaient seuls en présence, s'étaient approchés, les armes basses, comme pour se rendre. Une fois presque mêlés, les traîtres changent de rôle, assaillent et enlèvent trois drapeaux. Ces drapeaux, surpris par trahison, furent promenés dans Paris comme des trophées. La duchesse de Montpensier, l'ennemie personnelle et acharnée de Henry IV, en fit exécuter de pareils pour multiplier aux yeux du peuple ces signes d'une prétendue victoire. Par toute la France Mayenne faisait proclamer qu'il tenait le Roi de Navarre (c'est encore le nom qu'il lui donnait), que ce prince ne pouvait lui échapper. Déjà l'on préparait des fêtes, déjà l'on se distribuait les places du gouvernement, déjà le bruit courait qu'il était pris et qu'on l'amenait à Paris en triomphe, *lié et garrotté;* jusque-là même que des dames avaient loué des fenêtres dans la rue Saint-Denis pour le voir passer. Mais tandis qu'on amusait le peuple de ces illusions, on apprend soudain qu'à la faveur d'un renfort de quatre mille hommes, reçu d'Élisabeth d'Angleterre, il s'est dégagé, il a repris l'offensive et marche droit sur Paris. C'est ce que Montaigne appelle l'*heureuse issue de Dièpe.* Il y a dans une oraison funèbre de Henry le Grand par l'évêque d'Aire, Philippe de Coespéan, ce passage, qui n'est pas sans éloquence parce qu'il a tout l'accent de la vérité :

Le Roi est compromis par la perfidie des reîtres.

On annonce à Paris que le Roi est pris et va être amené lié et garrotté.

Il s'échappe et marche sur Paris.

« Ses ennemis délibèrent de la guerre, il tonne à la porte de leur conseil. On le croit assiégé dans une petite ville, il désole, en ce même instant et à cinquante lieues de là, la plus grande de ce royaume. On se promet qu'il est sur le point de faire voile pour se sauver en Angleterre, il se met en peine de sauver ceux qui croyaient l'avoir perdu. »

Cependant, renforcé des douze mille fantassins et des deux mille chevaux que lui ont ramenés le comte de Soissons, le duc de Longueville et le maréchal d'Aumont, Henry IV est devant Paris, dont il emporte d'assaut tous les faubourgs de la rive gauche, le 1er novembre 1589. Mayenne se hâte, autant qu'il se peut hâter, pour faire lever le siége. Le Roi lui offre vainement la bataille, et devant le nombre il est forcé de se retirer vers Tours. Le 21 du même mois, l'assemblée des États de cette ville proclame sa royauté, tandis que le Parlement du Languedoc le déclare déchu de la succession au trône de France, et que le Parlement de Bordeaux, travaillé par la Ligue et par l'Espagne, est sur le point de suivre cet exemple. Heureusement que Matignon, avec « son franc zèle et sa merveilleuse prudence », sait maintenir l'équilibre entre les partis en Guyenne, et conserver au Roi cette belle province. D'un côté, le Parlement de Paris, présidé par Brisson, entérine un arrêt qui reconnaît pour Roi ce Charles X prisonnier du Roi légitime, son neveu, et pour lieutenant général du royaume le duc de Mayenne. De l'autre côté, le Parlement de

Il emporte d'assaut les faubourgs.

Mayenne fait lever le siége.

Matignon sauve la Guyenne.

Charles X proclamé Roi par la Ligue, et Mayenne lieutenant général du royaume.

Tours, sous l'autorité de Henry IV, casse et annule toutes les dispositions promulguées. L'arrêt de Paris fait-il écho en quelque Parlement de province, aussitôt un arrêt du Parlement royal de Tours y répond. La Ligue, agitée par la multiplicité des intérêts, par la rivalité des ambitions et les tiraillements d'un trop grand nombre de chefs, cherche à s'appuyer sur l'autorité du Pape et sur les armes de l'Espagne. Tous les jours, les difficultés se compliquent de difficultés nouvelles.

Légat *à latere* plus papiste que le Pape.

L'année 1590 voit apparaître un légat *à latere*, plus ultramontain que le Pape lui-même, le cardinal Caëtano, qui, parti avec des instructions de neutralité, peut-être avec des instructions secrètes du contraire, prend violemment parti pour la Ligue, intrigue, attise le feu au lieu de concilier, et fait rendre par la Sorbonne un décret pour défendre de se rapprocher du Roi, se fît-il catholique.

Conquêtes de l'excommunié.

Mais l'excommunié a pour lui le Dieu des armées et poursuit ses conquêtes. En sept mois, Vendôme, Séez, Argentan, le Mans, Alençon, Falaise, Lisieux, Verneuil, Domfront, Pont-Audemer, Honfleur, tombent en son pouvoir, et Meulan, assiégé par le duc de Mayenne, est délivré. L'Espagnol se hâte, et ses troupes fraîches, sous les ordres du comte d'Egmont, accourent se joindre à Mayenne. Le Roi assied son camp entre Anet et Ivry, près de Dreux. Ce n'est plus aujourd'hui cette piteuse situation de l'héritier d'un grand empire, acculé avec une poignée de fidèles, dans le premier mois de son règne, à l'une des limites de

ses États disputés, et n'ayant derrière soi d'autre retraite que l'Océan : c'est un vrai champ ouvert à deux armées en présence. Il est vrai que Henry ne s'est point assuré de retraite; on le lui signale : « Point d'autre retraite, s'écrie-t-il, que le champ de bataille. » Il sent bien, et ne saurait s'en dédire, qu'il lui faut forcer la fortune, que le moment est venu où la question doit se dénouer par la victoire. L'argent lui manque; tout à l'heure il ne pourrait plus maintenir ses soldats en corps d'armée. Sa seule ressource, et jusque-là infaillible, est de leur offrir les joies du combat.

L'armée du Roi et celle de la Ligue sont en présence.

Quant à Mayenne, tout vaillant qu'il soit, il ne peut avoir le même élan. Dans son parti, la jalousie des chefs, qui ne songent qu'à se ruiner les uns les autres, le tient en garde et en échec. Il redoute de livrer sa fortune aux hasards d'un engagement décisif. Autour de lui, des troupes de langues et d'intérêts divers. Devant lui, un héros plein de ressources, infatigable, qui est partout, qui voit tout, se multiplie comme une légion pour commander avec l'aisance et le calme du cabinet, et agir avec l'ardeur du soldat; une armée, petite en nombre, grande en courage, qui veut vaincre et qui sait mourir. Mais les Seize se récrient contre le chef de la Ligue et accusent ses lenteurs; mais Egmont le violente par ses bravades. Ce ne sera donc pas un simple choc comme à Arques, ce sera une bataille décisive.

Bataille d'Ivry.

Cette bataille est livrée le 14 mars 1590, et Henry IV gagne, dans la plaine d'Ivry, une des plus

complètes victoires qu'il pût remporter pour affermir sur sa tête la couronne de France (1). Le comte d'Egmont est tué, Mayenne est en fuite; des seize mille hommes qu'il commandait, à peine s'en sauve-t-il quatre mille. Du sein du carnage, on entendait partir un cri du Roi : « *Sauve les Français, main basse sur l'étranger.* » Et les Français sont épargnés; mais les reistres, dont la trahison avait failli le perdre dans la journée d'Arques, sont passés au fil de l'épée.

Le Roi sauve les Français.

C'était une brillante victoire, mais qui ne livrait pas encore Paris. La terreur y avait été grande à la nouvelle de la défaite de Mayenne, et peut-être, si le Roi se fût présenté devant les portes au premier moment de la panique, eût-il réussi à s'en emparer. Mais les Seize soutinrent le peuple par des mensonges, et la sœur des Guise, la duchesse douairière de Montpensier, fit courir le bruit que le Roi était mort. On gagna du temps, et les courages se relevèrent. Henry n'avait quitté le champ de bataille que pour se remettre en campagne : il prit Lagny, Provins, Montereau et Melun; puis, les yeux et le cœur toujours tournés vers la grande ville, pour laquelle il se sentait une violente passion, il y marcha de nouveau, se plaignant, dans sa langue gauloise et cavalière, « de n'avoir pu que

Mot du Roi sur Paris.

---

(1) De cette victoire, le bourg d'Ivry, département de l'Eure, a pris le nom d'*Ivry-la-Bataille*. Il est situé à trente-quatre kilomètres d'Évreux. Une ancienne pyramide, élevée en mémoire de cet événement, avait été détruite sous la république, le premier empire l'a fait rétablir en 1809.

baiser cette belle maîtresse sans lui mettre la main au sein. » Cette maîtresse était rebelle, et ne devait se rendre à lui qu'après bien des attaques. Trois fois en effet il l'assiégea, et trois fois il fut obligé de se retirer devant ses frénétiques résistances et ses opiniâtres dédains. Et cependant il était Roi de France, puisque le fer régicide d'un moine jacobin avait éteint la dynastie des Valois.

Mais jusqu'au jour où de nouveaux secours de l'Espagne allaient lui arracher sa proie, quatre mortels mois devaient s'écouler. Si loin de la belle Corisande, il ne pouvait lui porter, comme après Coutras, les trophées de sa victoire. C'était le cas de redevenir amoureux : il n'y manqua pas. A la Roche-Guyon, il mit, par distraction, le siége en règle devant une belle dame du lieu, qui fit bonne contenance comme Paris, et jeta son blason entre elle et une couronne. Force fut au Roi d'aller au couvent chercher les indulgences d'une sainte fille de bonne maison, Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, qui, fermement fidèle au milieu des fidélités chancelantes et des calculs de l'égoïsme et des partis, lui fut de douce consolation pendant que les armes royalistes échouaient devant la ville rebelle.

Nouvelles amours.

Pendant ces distractions sous le harnois, il rôdait autour des remparts, ébranlant les portes, attaquant les faubourgs, donnant la chasse aux habitants que la faim poussait au dehors, et se prenant de pitié

pour ses sujets révoltés. Mais il fallut enfin céder la place au duc de Parme, et une troisième fois lever le siége. En vain son activité trouva-t-elle ailleurs à s'exercer; en vain il s'agrandit dans la province, il rongeait son frein en sentant avec amertume que son casque couronné n'était guère qu'une couronne d'épines; qu'une petite cour établie dans la jolie ville de Mantes n'était que le simulacre d'une cour du Louvre; que le Parlement de Tours n'était que l'ombre du palais de justice de Paris. En dépit de tous ses efforts, il le fallait bien reconnaître, ses affaires n'avançaient pas, et deux fois la vie d'un homme se serait usée à conquérir de la sorte, pied à pied, commune à commune, toute la carte de France.

L'armée du duc de Parme lui arrache Paris.

Paris fanatisé n'était pas en moins rude situation et portait la peine de sa rage obstinée. En proie depuis longtemps à la famine, il ne soutenait sa vie languissante qu'au moyen de nourritures dégoûtantes et malsaines, et rarement l'entrée de quelques farines était venue le disputer aux agonies de la faim. Il périt d'inanition plus de treize mille personnes, qui avaient été gémir et expirer dans les ténèbres et les décombres des maisons désertes, par peur des arrêts qui défendaient de demander la paix. Partout horreur, désordre et confusion. Les Guise, Mayenne en tête; Parlement, états, clergé, bourgeoisie, populace, légat, Espagnols, formaient comme autant de partis ou de nuances de partis; tous flottaient battus par des intérêts souvent contradictoires : marée furieuse montant, descendant, remontant sans cesse

Vraie cause de son insuccès

et menaçant de tout engloutir. Enfin, le 4 juillet 1593, les États sont assemblés au Louvre pour procéder solennellement à l'élection d'un souverain, et se séparent sans conclure. Alors éclate, aux yeux de tous, le ridicule de tant de bruit pour rien, de tant de vaines tempêtes, et sur-le-champ on voit se jeter dans la mêlée une armée de plumes indignées, railleuses, éloquentes, émues des misères publiques, qui achèvent de démasquer et d'écraser la Ligue, de venger le sentiment national contre les usurpations de l'étranger. Ce sont les écrivains gaulois et patriotiques de la *Satire Ménippée*, auxiliaires des armes de Henry IV, qui ont assuré son triomphe. Dans ce pamphlet, qui est un livre, et un beau livre, l'esprit prend tous les tons, avec une supériorité toujours égale. Ici, naïf et familier, comique et burlesque, il étonne ailleurs par la mâle vigueur, par le bon sens suprême de la pensée; il étincelle de traits hardis, de saillies impétueuses, de sarcasmes irrésistibles; il terrasse sous la véhémence de l'invective les petits tyrans de sacristie, de moinerie, de caserne et de robe. Personne n'est épargné : ni le lieutenant général du royaume, ce duc de Mayenne gros et replet, pesant et maléficié, qui, « dût-il crever et s'enfler gros comme un bœuf, comme fit la mère grenouille », ne sera jamais si gros seigneur que le Béarnais; ni le jeune duc de Guise avec son nez camus; ni l'emphatique et furibond archevêque de Lyon, l'incestueux et simoniaque, prêchant la guerre sainte, et ne se souciant de son troupeau, comme tant d'autres pasteurs, que pour

La *Satire Ménippée* assure autant que les armes le triomphe de Henry IV.

en tondre la laine; ni ces reistres, « soldats empistolés, au visage noirci », vendus au plus offrant et dernier enchérisseur; ni ces prédicateurs immondes et ces barbouilleurs cyniques, fougueux, mystiques, tout pleins d'« exhortations enragées », qui attisent la révolte en abusant le peuple; ni la double croix de Lorraine qui crucifie deux fois le Christ; ni Philippe II, qui sur toutes les nations redoute la française, à cause que les provinces des deux pays sont contiguës les unes aux autres; ni l'Infante, sa fille, « cette garse de trente ans, noire comme poivre et d'appétit ouvert », qui brûle de s'asseoir sur le trône de France et d'y faire lignée de Rois. On n'a jamais appliqué les caustiques avec plus de force, de verve, de colère et d'à-propos. L'indignation n'a jamais été plus courageuse. Le Roi Henry méritait plus que personne que l'esprit servît sa cause; et cette littérature militante, qui a un peu vieilli, mais sans rien perdre, tient une place notable dans les variations de notre langue (1). « O Paris! s'écrie D'Aubray, l'un des personnages mis en scène et qui représente le bon sens du peuple, il est desormais temps de nous apercevoir que le faux catholicon d'Espagne est une drogue qui prend les gens par le nez..... O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque (2) de bestes farouches, une citadelle d'Es-

(1) La Satire Ménippée a été écrite par Le Roy, Nicolas Rapin, Passerat, Pithou, Florent Chrestien. Gillot, chez qui l'on s'assemblait, et qui était l'âme de cette réunion de vigoureux bourgeois, a pris également sa part à la rédaction.

(2) Caverne, *spelunca*.

pagnols, Wallons et Neapolitains (1); un asyle et sure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité, et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es? Ne veux-tu jamais te guarir de ceste frenesie, qui pour un legitime et gratieux roy, t'a engendré cinquante roytelets, et cinquante tyrans? Te voyla aux fers, te voyla en l'inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois, et plus dure a supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts, dont les Espagnols se sçauroient adviser. Tu n'as peu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices, et quelques nouveaux edicts qui ne t'importoyent nullement : et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne les senateurs, qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers; qu'on pende; qu'on massacre tes principaux magistrats : tu le vois, et tu l'endures : tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves, et le loues, et n'oserois et ne sçaurois faire autrement!... »

A ces attaques véhémentes, la Ligue et l'Espagnol se soulevaient ; mais nombre d'esprits avaient mûri pour les entendre; mais les yeux étaient grands ouverts. Il est vrai qu'on ne tue pas d'un seul coup le fanatisme, l'hypocrisie ambitieuse, les factions en délire. Mais à la frénésie succédait la lassitude, et il y avait trop longtemps que la folie durait en un pays où les folies sont généralement aussi courtes

(1) Allusion à la composition de la garnison de Philippe II à Paris.

qu'elles sont fréquentes. Malheureusement, les meilleures intentions venaient se briser contre une pierre d'éternel achoppement : la question de religion, et Paris n'ouvrait pas ses portes. En un mot, les conditions extrêmes du succès étaient dans une abjuration. Les amis catholiques du Roi l'imploraient; Sully lui-même, le franc calviniste, y voyait la fin des troubles, une sage mesure de politique, un sacrifice à l'amour du pays (1). Souvent le Béarnais avait été sommé, la dague à la gorge, de changer de religion. Quand on eut cessé de le sommer, il s'interrogea, et ne se trouva plus que les sentiments d'un huguenot tiède et chancelant. Sept années de champs de bataille avaient émoussé, consumé ce qu'il pouvait lui rester de respect humain devant ses coreligionnaires. De guerre lasse, il écouta les instructions d'un prêtre, et, le 25 juillet 1593, il fit ce qu'il appelait « le saut périlleux » : il ouït la messe à Saint-Denis. Il fait le saut périlleux.

En cette grave et délicate circonstance, qui oserait descendre dans la conscience de ce grand homme? Fût-ce sacrifice, je l'admirerais encore, puisqu'il aurait été accompli en vue du bonheur et de la gloire du pays, et « pour garder au genre humain le service qu'il était appelé à lui rendre ». Et voilà pourquoi je regrette ce qui m'est échappé, page 55, sur la situation équivoque que lui avait faite un moment son protestantisme abjuré pour

---

(1) *OEconomies royales*, année 1593, p. 104 de l'édition Michaud et Poujoulat.

échapper à la politique de la Saint-Barthélemy. Il se devait cette prudence; il la devait surtout aux glorieuses destinées que Dieu lui avait réservées.

Paris cependant continuait son incroyable résistance. Encore huit mois, et le Roi, sacré à Chartres, faute de Reims, se ménageait des intelligences dans la place. La Ligue, mieux éclairée enfin sur les desseins ambitieux de l'Espagne, mais plus abattue que corrigée, s'éteignait en derniers efforts impuissants. Les rebelles, fatigués, hâves, épuisés, mettaient bas les armes et ne trouvaient plus que des murmures stériles, quand enfin, par surprise et comme furtivement, de connivence avec les officiers et le gouverneur, le Roi entra sans bruit dans la ville, à la première aube du jour, le 22 mars 1594. De combien de malheurs n'avait pas été déchirée la France, depuis la conjuration d'Amboise, en 1560, jusqu'à cette reddition de Paris au Roi Henry IV! Ce bon et grand prince prit alors le royaume en un état presque désespéré, et en seize ans de sage administration dont il fut la tête et Sully le bras, il en releva la grandeur. Mais une cruelle destinée l'attendait : lui qui avait eu presque toute sa vie le spectacle de la guerre civile, qui tant de fois avait senti le poignard s'approcher de son cœur, qui tant de fois s'était vu forcé d'acheter ceux qu'il avait vaincus, il lui fallut subir encore la douleur des conspirations, les représailles cruelles de maîtresses dédaignées, les jalousies féroces de sa seconde Reine, pour tomber un jour sous les coups d'un fanatique!

Son entrée dans Paris.

Montaigne, qui mourut le 13 septembre 1592, n'eut pas la douleur d'être témoin de cette fin tragique; il n'eut pas non plus ce bonheur de voir Henry IV, après tant de traverses, installé dans son Louvre. D'instinct, d'esprit et de cœur, il s'était toujours senti porté vers ce prince, et lors même qu'il lui en fallait, comme il dit, *se confesser à son curé, il ne laissait de voir de bon œil ses succès.* Estienne Pasquier, qui était du parti politique, avait une répulsion instinctive pour les Huguenots, et se sentait, comme Montaigne, « emu d'un favorable augure » au nom du Roi de Navarre. Montaigne avait écrit au Roi à l'occasion de son avénement. Ce prince, qui l'affectionnait, lui avait répondu le 30 novembre 1589, et l'avait invité à le venir voir à Tours. Telle avait été l'origine de la belle épître écrite par Montaigne, le 18 janvier 1590, à Henry IV. Le grand écrivain des *Essais* n'était homme à rien demander, mais il aimait le Roi, et Paris avait toujours eu ses prédilections. Paris est le dernier mot de sa lettre.

Le Roi invite Montaigne à le venir trouver.

« Ie ne me mutine iamais tant contre la France, dit-il en ses *Essais*, que ie ne regarde Paris de bon œil : elle a mon cœur dez mon enfance : et m'en est aduenu, comme des choses excellentes; plus i'ay veu, despuis, d'autres villes, belles, plus la beauté de cette-cy peult et gaigne sur mon affection : ie l'aime pour elle-mesme, et plus en son estre seul, que rechargee de pompe estrangiere : ie l'aime tendrement, iusques a ses verruës et a ses taches : ie ne suis François que par

Éloge de Paris par Montaigne. III, 9.

cette grande cité, grande en peuples, grande en felicité de son assiette; mais surtout grande et incomparable en varieté, et diversité de commodité; la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornemens du monde. »

Hésitation de Montaigne.

Montaigne répond en sujet respectueux; mais sa réponse, où il invoque son âge, n'est pas une formelle promesse. Le Roi réplique en le chargeant d'une mission de confiance auprès de Matignon, et Montaigne écrit sur-le-champ la lettre qui va suivre, et qu'une fièvre très-violente l'empêche d'écrire de sa main. Il a exécuté, autant qu'il a été en lui, les ordres du Roi auprès de Matignon; il en rend compte. Nul doute que le Roi n'ait touché la question de quelque don d'argent, ou bien qu'il n'ait offert au philosophe quelque poste à riches émoluments. Montaigne s'ouvre avec toute la dignité de son âme : il est aussi riche qu'il se souhaite. L'*aurea mediocritas* suffit à ses désirs. Voici cette lettre, la dernière que nous ayons à donner de Montaigne :

Belle réponse de l'auteur des *Essais*.

QUINZIÈME LETTRE.

Au Roi Henry IV (1).

« Sire,

Lettre de Montaigne au Roi Henry. 2 septembre 1590.

« Celle quil a pleu a vostre majesté mescrire du vintiesme de juillet ne ma esté rendue que ce matin,

(1) Trouvée par M. Antonin Macé au tome LXI, folio 102, de la collection Dupuy, et publiée par lui dans le *Journal de l'instruction publique*. Toutes les lettres qui précèdent sont de la main de Montaigne. Celle-ci, comme nous l'avons dit plus haut, est seulement signée de lui. M. le D[r] Payen, dans ses *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne*, publiés en 1847, a fait de cette pièce un examen très-

et ma troumé engagé en vne fiebure tierce tres violente, populaire en ce pays despuis le mois passé. Sire, je prens a tres grand honneur de recenoir vos commandemens et nay poinct failly descrire a monsieur le mareschal de Matignon, trois fois bien expressement, la deliberation et obligation enquoy jestois de laler trouuer, et jusques a luy marquer la route que je prendrois pour laler joindre en seureté, sil le trouuoit bon. A quoy nayant heu aucune responce, jestime quil a consideré pour moy la longueur et hazard des chemins. Sire, vostre majesté me fera, sil luy plaist, ceste grace de croyre que je ne plaindray jamais ma bource aus occasions ausquelles je ne voudrois espargner ma vie. Je nay jamais receu nul payement des pas que jay employés a leur seruice desquels vostre majesté a heu en partie cognoissance. Ce que jay faict pour ses predesseseurs, je le feray encores beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis Sire aussy riche que je me souhaite. Quand jauray espuisé ma bource aupres de vostre majesté a Paris, je prendray la hardiesse de le luy dire, et lors sy elle mestime digne de me tenir plus long temps a sa suitte, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers.

» Sire,

» Je suplie dieu pour vostre prosperité et santé.

» Vostre tres hũble et tres obeissã
» seruitur et subiet.

» Mõtaigne. »

De Montaigne, ce second de septembre (1590).

---

ingénieux et très-sensé. Il a contesté quelques assertions mises en avant par M. Macé, tout en lui rendant pleine et entière justice sur sa précieuse découverte, dont on ne saurait trop le féliciter. De pareilles fortunes n'arrivent qu'à ceux qui savent.

« La lettre est belle, a dit M. Nisard en la lisant; elle est belle, parce qu'elle est un acte. Même chez les écrivains supérieurs, les meilleures pages sont celles où ils écrivent ce qu'ils font. Le Montaigne de cette lettre, ajoutait-il, est le galant homme s'élevant jusqu'à la vertu; et quelle vertu! Le désintéressement, à une époque dont Brantosme a dit que « tout y étoit de chasse »! Voilà pourquoi cette lettre est si belle. Montaigne fait une chose grande et rare, et il l'écrit avec le sentiment qui la lui a fait faire (1) ».

Un dernier mot sur Montaigne.

Je m'arrête sur le parfum de cette belle lettre de Montaigne. Que dire encore de ce noble cœur, qui vient d'y donner une marque de plus de sa merveilleuse nature? Son livre, en nous promenant à travers lui-même, nous fait faire ce voyage dont parle saint Augustin avant sa conversion, ce voyage à travers toutes les créatures et œuvres de Dieu, au terme duquel est l'âme humaine.

Alors que les prédications furibondes des Génébrard et des Rose jetaient la flamme et le trouble dans le peuple, les écrits de Montaigne, comme ceux de Bodin, comme ceux de L'Hospital, réclamaient la tolérance et la compassion; invoquaient, au nom de l'humanité, l'abolition de la torture; prêchaient la sagesse, la prudence, la stabilité. A ouvrir les *Essais* au hasard, comme ils ont été écrits, on le surprendra parfois « jetant la plume au vent », sou-

(1) *Moniteur* du lundi 4 janvier 1864.

tenant le pour et le contre; passant successivement par toutes les philosophies : stoïcien de conduite, épicurien de système; sceptique en religion et en morale; s'arrêtant au rationalisme, à la morale purement humaine, si incomplète quand elle ne s'appuie pas sur des principes plus élevés; en un mot, on le verra porté à induire des variations de la raison chez lui et chez les autres, l'incertitude radicale de nos connaissances, sinon de nos convictions; mais tout à l'heure il aura des professions de foi du plus rigoureux stoïcisme, même des professions de vrai chrétien. A part toute question de doctrine, ce sera toujours un de ces grands esprits, une de ces nobles âmes qui ont combattu pour la bonne cause, celle du bien et de la vérité. Son livre, en résumé, est devenu l'ami et compagnon inséparable des plus honnêtes gens. Il l'est pour l'originalité de la pensée, il l'est surtout encore pour l'originalité du style, et l'on peut dire qu'il a été le précurseur de l'esprit des temps modernes, puisqu'il a été le précurseur de Descartes. Montaigne est venu à son heure. A côté de la vie publique livrée aux tempêtes, de la vie morale tourmentée, il s'opérait, au sein même des angoisses politiques et religieuses, un travail de langue auquel cet admirable écrivain a pris sa grande part. La Muse avait alors un miel nouveau sur les lèvres, d'où les mots les plus pittoresques, des mignardises adorables, de fraîches métaphores, de charmantes licences, s'échappaient avec une verve abondante, audacieuse, souvent inculte, toujours virile. Le luxe des nuances de Montaigne,

Il passe par toutes les philosophies.

l'éclat de ses couleurs n'éblouissent pas assez certains esprits pour leur faire oublier ses défauts. L'auteur des *Essais* fut un voluptueux de la pensée, et nombre d'éminents critiques « aux voluptueux » de la pensée en préfèrent les martyrs ». Soit ; à chacun sa couronne. Inclinons-nous devant Descartes et devant Pascal ; mais n'en savourons pas moins notre Montaigne, et, avec lui, les esprits délicats, les voluptueux de la pensée qui ont été l'ornement et l'honneur du siècle de Louis XIV, qui déjà sont des anciens et seront toujours des lumières, tant que vivra la langue française.

Montaigne accusé d'égoïsme.

Tout écrivain qui se prendra pour le sujet de son livre et fera les honneurs de son propre fonds, s'exposera infailliblement à l'accusation d'égoïsme. Montaigne n'y a pas échappé. « Nul, toutefois, disait Rousseau, qui a suivi cet exemple, Rousseau, l'orgueil incarné, qui mit à publier ses turpitudes et ses fautes l'amour-propre qu'on met d'ordinaire à les voiler, nul, disait-il, ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui. Mais en l'écrivant il la déguise ; sous le nom de sa vie, il fait son apologie : il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est. Les plus sincères sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent ; mais ils mentent par leurs réticences, et ce qu'ils taisent change tellement ce qu'ils feignent d'avouer, qu'en ne disant qu'une partie de la vérité, ils ne disent rien. » Et il ajoute qu'il met « Montaigne à la tête de ces faux sincères qui veulent tromper en

J. J. Rousseau insinue que Montaigne n'a été qu'un faux sincère.

disant vrai. Il se montre avec ses défauts; mais il ne s'en donne que d'aimables, tandis qu'il n'y a point d'homme qui n'en ait d'*odieux*. Montaigne se peint ressemblant, mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un œil crevé du côté qu'il nous a caché, n'eût pas totalement changé sa physionomie (1)? » Ici, Jean-Jacques exagère dans sa conjecture et dans l'application qu'il en fait à Michel de Montaigne, que protége le témoignage de ses contemporains. Montaigne, il est vrai, caresse volontiers ses faiblesses; mais il reste toujours honnête, homme de cœur et homme de droiture, et Port-Royal pouvait seul découvrir quelque chose d'odieux dans ce philosophe si aimant, si humain, si doucement familier, si délicieusement français.

Exagération de Jean-Jacques.

(1) Ces paroles de Rousseau formaient le début primitif de ses *Confessions*. Le brouillon de ce début existe dans les papiers de Moultou déposés à la bibliothèque de Neufchâtel, et a été publié, en 1850, dans le numéro d'octobre de la *Revue Suisse*. Il a voulu une ouverture plus solennelle, et il a remplacé celle-ci par la trompette du Jugement dernier et l'évocation de l'Être Suprême, qu'il adjure de témoigner s'il a été aucun mortel meilleur que lui. Mais pour ne pas perdre tout à fait ce qu'il avait dit de Montaigne, il y est revenu dans le livre X de la seconde partie de ses *Confessions :* « Je ne sais, dit-il, par quelle fantaisie Rey me pressait depuis longtemps d'écrire les Mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusqu'alors fort intéressants par les faits, je sentis qu'ils pouvaient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre, et je résolus d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il étoit en dedans. *J'avais toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables; tandis que je sentois, moi qui me suis cru toujours et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux.* » Page 51 du tome III des *Confessions*, édition de Dalibon.

Quant à Jean-Jacques, le philosophe insociable et misanthrope par humeur, et plus encore par système, qui songerait à le comparer à Montaigne? Il a eu, je le veux bien, quelques-unes de ces qualités franches et natives qui honorent un caractère : ainsi, nul n'a porté plus haut le désintéressement, nul n'a montré, dans la pauvreté, moins de jalousie contre les gens de lettres favorisés de la fortune; mais c'est aussi le même homme qui, objet de toute la bienfaisance de madame de Warens, l'a déshonorée en ouvrant au public son alcôve et dévoilant ses faiblesses. C'est le même homme qui, laquais chez la marquise de Vercellis, dérobe un couvert d'argent (il dit un vieux ruban dans ses *Confessions*), et se montre assez lâche pour charger du vol une pauvre et innocente fille de service. C'est le même cynique qui associa sa vie à une ignoble servante d'auberge, et qui, à côté des feuilles où il a écrit de si belles pages sur le devoir sacré des mères de nourrir leurs enfants, mit tous les siens aux Enfants trouvés. Qu'y a-t-il dans la vie de Montaigne, le vrai gentilhomme, qui se puisse rapprocher de pareils faits?

Homme public, il s'est montré l'esclave de son devoir, jamais de ses affections. Trempé comme les grandes natures d'élite des meilleurs siècles, taillé au patron d'autres hommes que ceux de son temps, il ne se plaint pas, il laisse dire, il laisse faire, il ne se passionne point; il ne s'abandonne pas si profondément ni si entier à un parti qu'il lui aliène son jugement.

« Les guerres civiles, dit-il, ont cela de pire que les autres guerres, de nous mettre chascun en eschauguette (1).... » III, 10.

« Ie me suis couché mille fois chez moy, imaginant qu'on me trahiroit et assommeroit cette nuit-là, composant auecques la fortune, que ce feust sans effroy et sans langueur : et me suis escrié aprez mon patenostre :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit (2) !

Quel remède? C'est le lieu de ma naissance et de la pluspart de mes ancestres : ils y ont mis leur affection et leur nom. »

Comme les Anciens, il avait le culte sacré de la famille. Il adorait la mémoire de son père, et quand il montait à cheval, il se complaisait à porter le manteau qui lui avait appartenu : « Ce n'est point, disait-il, par commodité, mais par delices : il me semble m'envelopper de lui. »

Et cependant, au milieu des tempêtes il reste calme. L'adversité, qui fait baisser les têtes les plus hautes, ne fait pas incliner la sienne, et son espèce de quiétisme politique et religieux est le fruit d'une raison supérieure, de la suprême paix de l'âme, non de l'orgueil ou de l'indifférence. On dirait qu'il a toujours présent à la mémoire ce beau mot de Lucain :

. . . . . Pacem summa tenent.

---

(1) « L'eschauguette, suivant Nicot, est la tourelle où est assise la guette, » c'est-à-dire la vigie, la sentinelle, le veilleur de nuit faisant le guet. Il y en a deux au principal pavillon du château de Montaigne.

(2) VIRGILE, *Ecl.*, I, 71.

A travers tous les bouleversements de la transformation sociale, n'est-ce pas un spectacle intéressant, touchant même, que l'attitude de ce sage qui possède un des génies les plus rares de l'humanité, le génie de la modération et de l'abnégation? Ce Montaigne, qui voulait que les classes de l'enfance fussent « jonchées de fleurs et de feuillees, plustost que de tronçons d'osiers sanglants »;
I, 25. qui aurait voulu « y faire pourtraire la Ioye, l'Alaigresse, et Flora et les Graces, comme feist en son eschole le philosophe Speusippus (1) »; Montaigne, qui à coup sûr n'eût pas été en arrière de la souriante bienveillance d'Anaxagore demandant pour tous honneurs à rendre à sa cendre : « que, le jour de sa mort, on donnât congé aux écoliers (3); » cet homme si affectueux et si doux n'a pas montré moins de douceur, de mansuétude, de calme et de constance au milieu des remuements et des convulsions civiles dont tous les partis l'ont rendu tant de fois victime. C'est ici une redite, mais on ne saurait trop le redire. En résumé, s'il faut reconnaître que sa grandeur est surtout dans les monuments de sa pensée et de son esprit, son honneur est aussi dans l'unité admirable de sa vie, dans l'incomparable

(1) Diogène Laerce, IV, c. 1.

(2) *Id.*, livre II, n° 14.

Anaxagore de Clazomène, en Ionie, mourut à Lampsaque, et ce furent les principaux de cette ville qui le visitèrent un peu avant qu'il mourût et lui demandèrent quels honneurs il voulait qu'on lui rendît. L'usage du congé, à l'anniversaire de sa mort, se perpétua, et durait encore au temps de Diogène Laërce.

équilibre de ses généreux penchants, dans son invincible sentiment du devoir. Il a été un homme de bien, autant qu'un homme de génie. Philosophe pour lui-même, il n'en était que plus sensible pour les autres. Dans son chapitre : *De la liberté de conscience,* il a devancé les sévères jugements de la postérité ; il a distingué entre les gens de bien qui suivent la religion et la police ancienne du pays, et ceux qui s'en servent de prétexte pour exercer leurs vengeances particulières, ou fournir à leur avarice, ou suivre à tout prix la faveur des princes. La vue du courage d'autrui semble retremper le sien. Il est molesté par la soldatesque ; son château est mis à sac : il ne croit pas avoir plus à se plaindre que le pauvre peuple, le vrai peuple, celui-là qui travaille et ne pille pas, qui a si peu et qui perd tout dans les commotions civiles.

« Regardons à terre, dit-il : les pauures gents que nous y veoyons espandus, la teste penchante aprez leur besongne, qui ne sçauent ny Aristote, ny Caton, ny exemple, ny precepte ; de ceuls-la tire Nature tonts les iours des effects de constance et de patience, plus purs et plus roides que ne sont ceuls que nous estudions si curieusement en l'eschole : combien en veois-ie ordinairement qui mescognoissent la pauvreté ; combien qui desirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction ! » III, 12, au commencement.

« Celuy-là qui fouït mon iardin, il a, ce matin, enterré son pere ou son filz. Les noms mesme de quoy ils appellent les maladies, en addoulcissent et amollissent l'aspreté. La Phthisie, c'est la touls pour

euls; la Dysenterie, devoyement d'estomach; un Pleuresis, c'est un morfondement : et selon qu'ilz les nomment doulcement, ils les supportent aussy; elles sont bien griefves, quand elles rompent leur travail ordinaire. Ils ne s'allictent que pour mourir.

» Simplex illa et aperta virtus in obscuram et solertem scientiam versa est. » (Senec. *Epist.* 95.)

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGE OU IL VOUS PLAIRA.

« Ie n'ay point d'aultre sergent de bande a ranger mes pieces que la fortune. A mesure que mes resueries se presentent, ie les entasse. Tantost elles se pressent en foule, tantost elles se traisnent a la file. Ie veuls qu'on voye mon pas naturel et ordinaire, ainsi destraqué qu'il est ; ie me laisse aller comme ie me treuve. »

MONTAIGNE, *Essais.*

CHAPITRE PREMIER.

QU'ON VEUT SAVOIR A QUI L'ON A AFFAIRE QUAND ON LIT UN LIVRE.

Si poema loquens pictura est, pictura tacitum poema debet esse (1).

Addison ouvre son *Spectateur* par son propre portrait.

« J'ai remarqué qu'on lit rarement un livre jusqu'au bout avec plaisir, avant de savoir si l'auteur est brun ou blond, de caractère doux ou colère, s'il est marié ou garçon, et d'autres particularités de même importance, qui contribuent beaucoup à l'exacte intelligence de ce qu'il écrit. Pour satisfaire à cette curiosité si naturelle chez un lecteur, je veux que cette feuille et

---

(1) CICÉRON, *Rhetor. ad C. Herennium*, IV, 28. Ce qui n'est guère que la traduction du mot de Simonide conservé par Plutarque dans son petit ouvrage *De la gloire des Athéniens*, ch. 3, t. III, p. 424, de la Bibl. F. Didot :

Ὁ Σιμωνίδης τὴν μὲν ζωγραφίαν ποίησιν σιωπῶσαν προσαγορεύει, τὴν δὲ ποίησιν ζωγραφίαν λαλοῦσαν.

la suivante servent comme de préface et d'introduction à celles qui suivront, et j'y donnerai un crayon des différentes personnes qui ont part à la composition de cet ouvrage. Or, comme c'est moi qui suis principalement chargé de la direction, du choix, de la correction des articles, je me dois la justice d'ouvrir le recueil par ma propre histoire. »

Son masque portrait.

Ces mots sont de l'écrivain illustre Addison, qui a rendu de si grands services à la littérature anglaise et au bon sens universel. C'est par là qu'il a voulu ouvrir son *Spectateur*, et poursuivant, il esquisse son portrait sous la figure d'un de ces honnêtes citoyens du monde, grands voyageurs, qui, tout yeux et tout silence, s'écoutent vivre et écoutent encore plus vivre les autres :

... egregii mortalem altique silenti (1);

Un flâneur recueillant les matériaux de ses Mémoires.

de ces flâneurs qui semblent être sans conséquence, parce qu'ils se taisent; qui s'insinuent et se glissent, fourrent leur nez partout, sont partout à la fois. Tout le monde pose devant eux sans y songer, et sans y songer met la main à leur œuvre. Paraissent-ils, les cercles s'ouvrent machinalement. On leur fait place; ils sont des personnages obligés de la grande comédie humaine. Qui sont-ils? on l'ignore, et personne ne s'en inquiète, tant ils ont l'air naïf, insoucieux et inoffensif. On les souffre, on les aime même, parce qu'ils procurent à ceux qui parlent la satisfaction d'être écoutés, n'imposent à personne la gêne de les écouter

(1) Horace, *Sat.* II, vi, 58.

à leur tour, et qu'ils ont mine de tout comprendre sans jamais rien désapprouver. Il est en effet de ces hommes, doués à un certain degré du génie de l'abstraction, qui savent tout regarder sans plus s'émouvoir du tracas du monde que la nature, toujours tranquille et belle devant les agitations humaines. On dirait que la sérénité de leur âme prenne quelque chose de l'immutabilité des vérités qu'ils contemplent : tout a beau changer et s'agiter à la surface, les lois éternelles planent paisibles sur cette scène de bruit. Un jour vient, — nous l'avons vu pour Montaigne, aux temps les plus troublés de notre pays de révolutions, — un jour vient où ces hommes font tourner leurs calmes flâneries en observations morales et philosophiques. Ils ramassent leurs cœurs, rassemblent toutes leurs forces, font comme un arrière-ban de tous leurs esprits et du trésor de leurs souvenirs. Leur œil ferme a porté à froid sur toute chose, et pour toute chose, ils ont ce sourire de bonhomie, ce hochement de tête plein d'indulgence et de modération, ce désintéressement de l'expérience devant le bien et le mal, coulant et roulant sans cesse, au branle des passions de l'humanité.

Pour mieux établir son caractère de simple spectateur, assistant au mouvement social et n'y prenant qu'une part toute passive, l'auteur se peint calme dès le sein de sa mère, taciturne et posé dès sa naissance. La gravité de sa conduite, à sa première apparition dans le monde des vivants et pendant tout le temps qu'il teta, commença (il le dit lui-même, sur le rapport de sa mère) par donner une opinion distinguée de sa gravité future, jusque-là qu'il rejeta son hochet

Le Spectateur peint ses vertus à la mamelle.

avant l'âge de deux mois, et ne voulut jamais se servir du corail qu'on n'en eût ôté les grelots. A l'université, il soutient cette réputation; il regarde, il écoute, il enregistre en sa mémoire et se tait. Dans tout le cours de ses études, il n'a point proféré trois phrases, hormis dans les exercices publics obligés. Cependant il a grandi en savoir comme en âge, sans perdre rien de sa taciturnité. Un insatiable désir de connaître l'attire dans toutes les contrées de l'Europe, et un jour qu'il a lu je ne sais quelles controverses de savants illustres touchant les antiquités de l'Égypte, il fait vite le voyage du grand Caire, tout exprès pour prendre la mesure d'une pyramide; et une fois qu'il s'est bien rendu compte de la vérité sur ce point important, il revient dans sa patrie fort aise et particulièrement satisfait.

Il porte au collége sa vertu de taciturnité.

Il la porte dans le monde.

Ce qu'il y a de fictif et d'exact dans le portrait de l'auteur du *Spectateur*.

Or, le *Spectateur* est une feuille anonyme, et l'on comprend que ce portrait n'est, en somme, qu'un déguisement destiné à piquer et déjouer la curiosité du lecteur. Tels traits néanmoins en sont exacts, d'autres ne sont que jeux d'esprit, d'autres enfin sont des malices à l'adresse de notoriétés contemporaines. Ainsi, le dernier est un sarcasme décoché contre l'orientaliste John Greaves et sa *Pyramidographia* (1). Mais la taciturnité formait réellement un des côtés caractéristiques du génie d'Addison. Pareil à Descartes, dont tout l'esprit était en lingots d'or et qui n'en avait pas la monnaie, Addison ne se sentait délier la langue qu'à table, en petit comité d'amis indulgents et sûrs. « Un homme, dit la Bruyère, est simple, timide, d'une ennuyeuse

Addison ne sait point causer; de là sa taciturnité.

(1) Un volume in-8°. Londres, 1646.

conversation ; il prend un mot pour un autre.... Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicomède, d'Héraclius, » etc., etc., etc. (1). On connaît le reste. Tout le monde sait que cet homme si plein de contrastes, si gauche et si grand, ce dernier des Romains, est le grand Corneille. « La première fois que je le vis, disait Bonaventure d'Argonne, je le pris pour un marchand de Rouen.... Sa conversation étoit si pesante qu'elle devenoit à charge dès qu'elle duroit un peu (2). » — « Il ne faut l'entendre qu'à l'hôtel de Bourgogne », répétait le grand Condé.

Timidité du grand Corneille.

« Un jour, dit l'abbé d'Olivet en une note autographe qu'il a écrite pour Voltaire et que j'ai là sous les yeux, — un jour, pendant que Molière s'habilloit, deux hommes d'esprit entrèrent chez lui et parlèrent avec de grands éloges d'une tragédie de Corneille jouée la veille pour la première fois. Molière les écoutoit sans dire mot. Quand il fut habillé : Eh bien, messieurs, vous croyez donc, leur dit-il, que Corneille est l'auteur de ce que vous avez entendu? Apprenez qu'il y a un petit lutin qui l'a pris en amitié et qui a de l'esprit comme un lutin. Quand il voit que Corneille se met à son bureau pour se ronger les ongles et tâcher de faire quelques vers, alors le petit lutin s'approche et lui dicte quatre vers, huit, dix, quelquefois jusqu'à vingt de suite, qui sont au-dessus de tout ce qu'un homme peut faire. Après quoi, le petit lutin, qui est méchant

L'abbé d'Olivet rapporte un mot de Molière sur Corneille.

Lutin du grand Corneille.

(1) La Bruyère, édition de Walckenaer, 1845, p. 469.

(2) *Mélanges d'histoire et de littérature*, publiés par Dom Bonaventure, sous le pseudonyme de Vigneul de Marville.

comme un lutin, se retire à quelques pas en disant : Voyons comment le vilain va faire lui tout seul. Corneille fait alors les dix, les vingt, les trente vers de suite, où il n'y a rien que du très-commun, où même il y a souvent du mauvais. Le lendemain, ce même jeu recommence entre le lutin et Corneille. Ainsi se fait la pièce entière. Gardez-vous bien, messieurs, de confondre les deux auteurs. L'un est un homme, mais l'autre bien plus qu'un homme. »

» Voilà ce que j'ai entendu conter à feu Baron, notre Roscius, qui avoit été présent au discours de Molière. Je puis aussi certifier que M. de Maucroix, chanoine de Reims, mort en 1708, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, m'a dit qu'on se levoit au théâtre quand Corneille entroit, comme pour M. le prince de Condé, et il me l'a dit plus d'une fois (1). »

Le même Addison qui a su faire parler Caton, ne sait pas parler pour son propre compte.

Le silence prudent d'Addison et son impuissance glacée dans les salons et au parlement peuvent s'abriter sans rougir sous la protection d'un aussi grand nom que celui de Corneille, qui avait tout son esprit en génie. Ainsi, cet Anglais éminent, qui avait fait parler une si belle langue à Caton, ne savait plus parler pour son propre compte, et il eût pu dire, comme, dans une épître à Pellisson, Pierre Corneille disait de lui-même, après le *Cid,* qui lui donnait tant de gloire :

J'ai la plume féconde, et la bouche stérile.
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville,
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui
Que si je me produis par la bouche d'autrui.

---

(1) Cette note, qui provient des papiers de Voltaire, porte en tête ces mots de la main de ce dernier :

Abbé Dolivet sur Corneille et le Lutin.

C'est un lieu commun d'ailleurs que le nombre considérable de grands esprits éteints dans la conversation. Une invincible peur du public avait éloigné de la tribune cet Isocrate, rhéteur attique si éloquent le style à la main; Virgile, le type enchanteur de la perfection poétique, tombait de l'Empyrée quand il lui fallait s'énoncer devant un tiers, et c'est merveille si le *Tu Marcellus eris,* récité par lui devant Auguste et devant Octavie, n'a pas été balbutié. Le bon Nicole, de Port-Royal, qui eut toute sa vie la timidité d'un enfant, était forcé de dire de son ami Troisville, qui parlait comme un livre et qui de la moindre objection lui fermait la bouche dans les discussions : « Il me bat dans la chambre; mais il n'est pas plutôt au bas de l'escalier que je l'ai confondu. » La Fontaine, lourd, distrait, empêché avec Jean Lapin ou avec les chats de madame de Bouillon, quand on lui parlait politique ou académie, ne retrouvait sa verve et ses grâces qu'en un petit cercle, égayé d'amis et surtout de femmes. Addison ne parlait point, il observait et s'entretenait avec lui-même.

Stérilité d'Isocrate et de Virgile en dehors de leurs écrits.

Nicole n'a de l'esprit qu'au bas de l'escalier.

La Fontaine ne sait causer qu'en petit comité d'amis et de femmes.

Tour à tour moraliste, critique ou censeur, en sa feuille à la fois mesurée, sage et hardie, et où les articles sont autant de petits essais, il était entré de plain-pied dans le cœur de son sujet. Pour tracer des caractères, pour battre en brèche les vices et les travers dominants, pour appliquer les principes éternels de la morale aux grands intérêts sociaux et politiques, il prend tous les tons et toutes les formes. Tantôt il discute avec un charme simple et enjoué, cette plaisanterie fine et intime, mais à froid et sans gaieté, que

Caractère du talent d'Addison dans son *Spectateur*.

les Anglais appellent *humour* et qui captive. Tantôt il parle raison avec cette autorité aimable et indulgente en même temps que sévère, qui impose et se fait écouter. Tantôt il manie l'arme du ridicule, de l'ironie et du sarcasme, ou bien encore il emprunte le voile ingénieux de l'allégorie, de la vision et de l'apologue. Plein de sens, de précision, de netteté, de simplicité, parfois de couleur, toujours ferme et indépendant, toujours digne et pur, toujours homme de goût sous toutes les formes, il conçoit avec une raison solide, exécute avec plus de sobriété que d'imagination, embellit avec les teintes attiédies d'une âme plus droite que sensible. Enfin, c'est moins par l'abondance des pensées qu'il se manifeste que par le choix et par l'ordre; moins par la largeur de vues, par l'étendue de génie que par la délicate et sobre analyse, par la fine discrétion, par la science de détail. Inférieur comme poëte à Dryden, à Milton, même à Pope, il est cependant rompu au rhythme poétique, et l'élégance de son langage en prose y puise un charme de plus. Ici, bien entendu, nous n'avons en vue que l'Angleterre; car, pour le goût de la France, le ton du *Spectateur* est trop roide parfois, trop formel, trop *sui generis,* trop anglais pour être goûté de tous, et une traduction de l'œuvre entière aurait couru le risque de ne pas rencontrer un plein succès. En thèse générale, une traduction de tout point acceptable est une œuvre impossible, pour la poésie surtout. L'individualité d'un peuple et, ce qui revient au même, d'une langue est tout aussi incommunicable que l'âme, que l'individualité d'un homme et d'un temps. La nature des facultés, des instincts, des pas-

Différence du génie des peuples et par conséquent du génie des langues.

sions, des préjugés, l'éducation, la foi diffèrent. Vous traduirez la prose d'un récit; mais, sous votre plume impuissante, le sentiment et la couleur poétique s'évaporeront. Vous aurez les mots, mais vous n'aurez, si l'on peut parler ainsi, que l'ombre, que la morte dépouille de la pensée; et alors que le génie du style sera dans certaines finesses, dans certaines allusions, dans le rhythme, dans l'harmonie, vous n'en transmettrez jamais le souffle musical fugitif, le battement de cœur à un idiome étranger. Il faut voir, dans le discours de réception de M. de Lamartine à l'Académie française, un très-beau passage sur l'impossibilité de la traduction exacte des poëtes de l'antiquité. Le génie littéraire anglais diffère trop du nôtre. Sa plaisanterie, son *humour* nous étonne plus qu'elle ne nous agrée. Ainsi, dans ces derniers temps encore, un de nos jeunes hommes de talent les plus versés dans les deux littératures essaya de faire passer en notre langue et d'acclimater les essais charmants d'un des *witts,* des esprits les plus fins, les plus lestes et en même temps les plus profonds de l'autre côté du détroit, Sydney Smith; il eut peur de sa propre tentative, et comme on n'écrit guère que pour être lu, il renonça à sa traduction. Toute son étude se résuma en deux articles d'une critique vive et serrée, d'une verve exquise, au *Journal des Débats*, sur le spirituel Anglais.

En Angleterre, le succès du *Spectateur* avait été immense, et la feuille avait réussi à pénétrer dans toutes les classes. Or, plus la vogue portait au loin cette œuvre d'effet si solide et si salutaire, et plus la curiosité publique s'évertuait à percer l'anonyme der-

On s'évertue à percer l'anonyme de l'auteur.

rière le portrait du prologue. L'auteur! l'auteur! criait-on de toute part, et la souplesse comme la variété de tons et de plumes déroutaient les conjectures. On écrivait lettre sur lettre au rédacteur pour lui demander le sens d'initiales, espèce d'hiéroglyphes dont il signait ses articles : ici un C, là un R, ou bien un L, ou un T, ou un X. C'étaient des conjectures sans nombre sur la signification mystérieuse et cabalistique de ces lettres. Ce signe X surtout, qui se trouvait à la fin d'un petit nombre de feuilles, jetait toute la ville dans une amusante perplexité, parce qu'on n'imaginait aucun nom commençant par cette lettre, excepté Xénophon et Xerxès, qu'on ne pouvait soupçonner d'avoir pris aucune part à ces élucubrations. Et lui, pour toute réponse, rappelait le mot d'un ancien philosophe qui portait quelque chose sous son manteau, et qui interrogé par un ami sur ce qu'il cachait là si soigneusement : « Je le cache, lui dit-il, afin que vous ne le sachiez pas. » Et le *Spectateur* continua sur ce ton d'une façon plaisante, qui ne fit qu'allumer plus vive encore la curiosité publique. Ainsi se prouvait incessamment la thèse avancée par lui à son début.

Pourquoi l'on veut savoir à quel auteur on a affaire, quand on lit un livre.

En effet, savoir à qui l'on a affaire quand on tient un livre est un besoin général et impérieux. L'auteur est-il financier ou prolétaire? homme humble ou puissant? en faveur ou en disgrâce? Sa plume dépend-elle de lui seul ou d'une coterie? Une broderie verte ou bleue, noire ou rouge, d'or ou d'argent, galonne-t-elle son habit? S'est-il posé en Spartacus devant les Romains? en Cicéron devant César? S'est-il fait coter à la bourse du public à l'état de Bélisaire? Des sociétés

l'ont-elles acheté livrable en telle année? Bélisaire est encore antique; mais, après le casque, la casquette; après les sandales, les chaussons de lisière. Ou bien l'auteur est-il de ces plumes orgueilleuses qui « échenillent Dieu » et livreraient l'homme à toutes les fureurs d'en bas sous prétexte d'amour brûlant de l'humanité? Ou bien est-il de ceux qui ont un fonds assuré de lecteurs acheté par l'État? ou n'est-ce qu'un bonhomme inoffensif qui écrit pour s'amuser et se raconter, et qui se résigne à l'avance aux rebuffades des critiques et au pilori du parapet des quais? En un mot, on veut savoir à qui s'en prendre. Doux et débonnaire, l'homme ferme les yeux, tolère et excuse; vif et passionné, il s'enflamme, outre et exagère; politique et bilieux, il voit partout finesses, vues lointaines, arrière-pensées. Préjugés d'enfance, de famille, de caste et de parti, zèle religieux ou patriotique, ambitions satisfaites ou déçues, fonds honnête ou mal famé, tout agit et réagit dans les choses humaines. Entre des mobiles si divers, on veut savoir lesquels attribuer à son auteur. On prétend même les lire sur son front, et il semble que la présence de l'image d'un écrivain à côté de son œuvre rende ses paroles plus vivantes et plus claires. On dirait qu'on les relise mieux encore dans les traits de son visage, et qu'on y trouve comme une sorte de commentaire. N'a-t-on point son effigie authentique, on s'en forge une d'imagination, souvent bien différente de la réalité, et l'on est plus tranquille devant sa propre fiction. Ce paysan qui, voyant faire un Christ avec le bois de son figuier, déclarait qu'il ne prierait jamais Dieu devant ce crucifix, n'était

qu'un lourdaud qui n'entendait rien à l'abstraction ni au symbole.

CHAPITRE II.

ON DEMANDE LE PORTRAIT DU CURIEUX.

Tanti nos es, ais. — Sapis, Luperce.
(MART., *Epig.*, I, 118.)

On va jusqu'à demander le portrait du Curieux.

Que peut donc faire un pauvre Curieux tout ratatiné dans ses papiers, ses dessins, ses estampes et ses livres, et qui n'en sait pas plus long pour cela, quand à lui aussi, à lui chétif, la curiosité, maligne peut-être, de lecteurs étrangers ou de province vient à réclamer son portrait? Car on l'a demandé, on le demande itérativement; et la naïveté de ce bon Henri Plon, le modèle des éditeurs charmants et impatientants, qui voudraient plaire à tout le monde, talonne à son tour le Curieux; c'est pousser bien loin la manie. Y songez-vous, Lecteur, mon ami? le portrait du Curieux! le portrait de cet homme d'encre et de papier, centaure de nouvelle espèce : demi-homme et demi-bureau! A quoi bon? à quoi faire? Et que d'héroïques efforts n'eût-il pas fallu pour rendre ce portrait intéressant!

Come raccende il gusto il mutar esca,
Così mi par, che la mia Storia, quanto
Or quà or là più variata sia,
Meno a chi l'udirà nojosa fia (1).

Oh! à la bonne heure pour Montaigne, dont le livre est la gloire de l'esprit humain. A la bonne heure pour

(1) ARIOSTO, *Orlando furioso*, cant. XIII, st. 81.

le sage penseur Addison, qui, dans sa sphère, a tenu si dignement sa place! Mais le portrait du Curieux, vous vous moquez assurément! Le beau triomphe, quand il vous aurait conté que sa mère, grosse de lui, avait cru en songe accoucher d'un enfant de papier! Quand il vous aurait livré le signalement de ses vieux passe-ports : front haut, chevelure d'ébène, yeux noirs, nez long, narines amincies, teint pâle, bouche moyenne, visage ovale et menton ordinaire, taille pas plus grande que cela! C'est la figure sous laquelle il est sorti de la pension Savouré, rue de la Clef, et du Lycée impérial. C'est là en effet qu'il avait été placé pour se façonner aux beautés de Cicéron, de Virgile et d'Horace.

La pension et le collége.

On ne demande guère à l'enfance d'autre vertu que la docilité; mais cette vertu est trop difficile à sa mobilité naturelle pour que l'enfant ait une bien vive passion à l'endroit du collége, quand il y est enfermé. C'est plus tard qu'on en sent tout le prix, et que nous nous plaisons à revoir les lieux où notre intelligence s'est ouverte aux premières études.

Souvenirs de la pension Savouré.

Je redeviens enfant aux lieux de mon enfance

est un mot très-vrai, et j'avoue que j'ai trouvé je ne sais quel charme à m'aller asseoir à ce réfectoire classique où, sans être Spartiate, j'avais fait jadis des repas lacédémoniens et goûté à plein verre de cette *abondance* de collége qui n'a jamais enivré personne. Je soupçonne y avoir mangé le brouet noir dont madame Dacier avait retrouvé la recette, mais j'affirmerais à coup sûr n'y avoir jamais connu que dans Horace le Cécube et le Falerne *consule Manlio*. Mesurant toute chose à mes

souvenirs de jeunesse, je m'étonnais de retrouver si étroit le gymnase que j'avais cru si vaste. Les murs des classes s'étaient rapprochés, et ce grand jeu où nos balles rivalisaient avec l'audace des Titans avait descendu de cent coudées. Mais un bien autre attrait captivait surtout l'intérêt du Curieux pour sa vieille Institution, c'est que fondée dans la première moitié du dix-huitième siècle, elle a triomphé de toutes les révolutions, et qu'en dépit de cette triste instabilité, devenue comme la loi de notre ordre social, la maison d'éducation, donnant à la fois la main à l'ancienne Université et à la nouvelle, s'est perpétuée, solide et pure, de père en fils, sous quatre générations, et tantôt va être léguée à une cinquième de la même dynastie. Dans les conditions de ce qui dure, il y a toujours quelque chose qui, après l'étonnement, inspire le respect.

Elle est une émanation du collége de Sainte-Barbe.

Cette Institution est une émanation de l'ancien grand collége de Sainte-Barbe. Celui-ci, qui a subi tant de vicissitudes de décadence, de renaissance et d'éclat, portait, au commencement du dix-huitième siècle, dans sa communauté religieuse, la peine de ses fortes doctrines gallicanes, même un peu jansénistes, comme celles de toute l'Université de Paris. La communauté était alors ardemment battue en brèche par sa rivale en éducation, la Société de Jésus. Redoublant d'hostilités et d'efforts, en 1730, au milieu des discussions soulevées par la bulle *Unigenitus,* la Société réussit à obtenir du cardinal de Fleury la dispersion de la communauté de Sainte-Barbe et la concession du pensionnat à d'autres mains. (Tout collége de l'Université avait alors ses professeurs ecclésiastiques et ses profes-

La communauté de Sainte-Barbe est dispersée par suite des intrigues des Jésuites.

seurs laïques. Les premiers étaient ce qu'on appelait la *communauté;* les autres étaient désignés sous le nom d'*exercice*). Déjà, dès 1712, l'amitié fidèle du grand instituteur Rollin pour quelques membres de Port-Royal dispersés par l'exil, et plusieurs écrits où il défendait avec une candide modération les doctrines qu'il regardait comme la vérité, l'avaient rendu victime des intrigues des Jésuites. Il s'était vu forcé d'abandonner la direction du collége modèle de Dormans-Beauvais, et de se réfugier dans la retraite. Cette retraite, d'où sortirent l'immortel *Traité des Études* et les Histoires, il la choisit par delà les climats grammairiens, à deux pas du lieu où mourut Pascal, rue Neuve-Saint-Étienne, en une maisonnette plus que modeste, qui se reconnaît aujourd'hui encore à cette élégante inscription tout antique, gravée au-dessus de l'escalier :

Rollin victime des mêmes intrigues.

Sa retraite.

> Ante alias dilecta domus quâ ruris et urbis
> Incola tranquillus, meque Deoque fruor (1).

C'est tout auprès, et séparés seulement par leur jardin, dont le fond s'ouvrait sur la sainte retraite, que deux professeurs de Sainte-Barbe, Jean-Louis Savouré et l'abbé David, devançant d'une année la catastrophe de la vieille Institution, étaient allés s'établir, en 1729, dans la rue Copeau (2), et avaient fondé un pensionnat (3).

Fondation de la pension Savouré.

(1) Autrefois le nº 14, aujourd'hui le 28. Rollin a donné la description de cette espèce de maison de campagne, acquise depuis longtemps, dans une lettre écrite en 1697 à Le Pelletier, le protecteur de sa jeunesse.

(2) Le nom de cette rue lui venait d'un moulin nommé, au douzième siècle, *Moulin de Cupols*. Par corruption, on dit ensuite *Coupols*, puis *Coupeaulz* et *Coippeaulz*, et enfin *Copeau*.

(3) Voir *Notice historique sur l'Institution Savouré*, par LOUIS LA-

Tel fut le berceau de cette institution unique par sa durée, et où tant de braves cœurs ont continué, pendant cent trente-cinq ans jusqu'à ce jour, les vieilles traditions de l'autorité, du bien dire et du bien faire, et ont conservé sur les lèvres de la jeunesse ce sourire puisé dans la famille et qui ne s'efface plus.

Rollin inaugure l'institution.

Qu'on se figure le bon Rollin, déjà uni à cet établissement par les doctrines, uni par les mêmes luttes et traverses, entrant par le jardin dont il avait reçu une clef, encourageant du geste et de la voix les jeunes et courageux maîtres qui remplissaient le sacerdoce de la pédagogie qui n'est pas le pédagogisme; vantant les vertus du toit paternel, les bons usages qui sont le lien et le ciment des sociétés, les bienséances qui gardent les mœurs publiques, la discipline qui trempe la force, la sage lenteur du travail qui mûrit la moisson; et soufflant à la jeunesse de ces leçons sévères et tendres à la fois qui préparent les âmes fortes et délicates, et fécondent les semences d'une ferme éducation, riche de fruits pour toute la vie, et que rien ne supplée.

Qu'est-ce que la pédagogie?

Ce mot de pédagogie est un mot qui fait peur : il est

CROIX, ancien élève de l'institution, professeur d'histoire au Lycée Louis le Grand, agrégé des Facultés des lettres. Paris, 1853, p. 6.

Cette date de 1729, fixée d'après les constantes traditions de l'Institution, est modifiée par M. J. Quicherat, qui indique l'année 1734 dans son excellente *Histoire de Sainte-Barbe*, Ier vol., IIIe part., chap. IV, p. 308, dernier paragraphe. M. Quicherat, chez qui l'exactitude n'est plus une qualité, mais une habitude, s'appuie sur les *Archives de l'Université*, reg. 44, fol. 34.

Tout peut se concilier en admettant que les deux fondateurs, détachés de Sainte-Barbe en 1729, n'avaient ouvert alors que des cours particuliers, et avaient attendu un temps plus calme pour ouvrir un pensionnat public.

si près de celui de pédant! Et cependant il exprime le grand art si difficile et si honorable de créer des êtres forts, intelligents et libres; de faire des hommes; de réaliser enfin le programme du *Traité des Études,* à savoir, l'enseignement de ces trois grands objets : la Science, les Mœurs et la Religion, en un mot, l'instruction et l'éducation.

Jean-Louis Savouré, devenu seul directeur de l'Institution par la retraite de l'abbé David, dans l'année 1734, en maintint la prospérité jusqu'en 1770, qu'il passa dans un monde meilleur. Son fils aîné, Jean-Baptiste-Louis Savouré, maître ès arts, c'est-à-dire docteur, lui succéda.

Jean-Louis Savouré, premier du nom.

Esprit ouvert et cultivé, âme sincère, ferme et inflexible dans sa droiture, chrétien fervent et convaincu, ce fils était digne des fortes traditions à lui léguées par son père, qu'il secondait depuis dix ans. Le père avait été un homme vraiment rare, de trempe vigoureuse, et tellement frappée à la vieille marque, que les siens, que tout ce qui l'entourait, voyaient en lui comme un homme de Plutarque. On tremblait devant sa vertu, on frémissait à la pensée de lui déplaire. Et de fait, si dans son austérité rigoureuse pour lui-même, il se gardait de manquer à aucun devoir, il n'eût pas souffert que d'autres manquassent au leur. « Nous sommes, disait-il, dans le règlement de sa maison, le miroir des enfants qui nous sont confiés; nous leur devons le bon exemple. » Aussi les moindres détails de conduite et de tenue en tous ceux qui concouraient à l'éducation de ses élèves, prenaient-ils de l'importance à ses yeux. Il voulait que la dignité extérieure accompagnât la dignité

Un modèle de vertus paisibles, de héros de charité chrétienne.

du caractère ; et lui-même, quand il conduisait ses élèves au collége de Beauvais, il se fût fait conscience de paraître autrement qu'en habit à la française, garni de dentelles irréprochables, en un mot dans toute l'étiquette de l'imposante tenue d'autrefois (1). Mais, ce qui vaut mieux, quand il dut paraître devant le souverain Juge, il avait vérifié par sa vie cette parole des Écritures, que « La vieillesse est une couronne de gloire, lorsqu'elle se rencontre dans le chemin de la justice. » — Et qu'on ne croie pas que l'austérité de cet homme de bien ait été systématiquement grondeuse, elle savait au contraire se dérider aux heures de loisir et d'enjouement, comme jadis, pour se livrer aux douces joies des jeux de l'esprit, Scipion et Lélius dénouaient leur ceinture ; et les jours de fête, quand il était entouré de sa famille et des élèves lauréats, il n'était pas de gaieté plus sereine, plus expansive, plus ingénieuse ni plus tendre.

J. B. L. Savouré second du nom.

Jean-Baptiste-Louis Savouré, second du nom, mourut en 1803. Je ne l'ai pas connu ; mais tous ceux qui ont été ses élèves et avec qui j'ai pu causer de lui : Bricogne, Salleron, Marchand-Duplessis, le procureur général Boucher de Luzarches, le professeur de l'École de médecine Hallé, médecin de l'Empereur, le marquis de Grouchy, le comte d'Houdetot, l'amiral Charles Baudin, n'en parlaient qu'avec reconnaissance et avec un attendrissement qui est plus que le respect. Ce fut lui qui, en 1779, transféra le siége de l'établissement

---

(1) Voir Lacroix, p. 13.

où il est encore, rue de la Clef (1), dans un hôtel acquis par la grande maison de Rohan des héritiers du fameux Parisien Pierre Danès, qui, en 1530, inaugura, avec Jean Tussan, ou Toussaint, de Troyes, l'enseignement du grec au Collége de France; fut, en 1545, ambassadeur au concile de Trente; devint en 1547 précepteur et confesseur du Dauphin, depuis François II, et enfin évêque de Lavaur en 1557, année de sa mort (2). Le premier des Savouré avait traversé un temps de querelles religieuses, persécutrices, il est vrai, et tracassières, mais étrangères du moins aux cruautés du seizième siècle. Moins heureux, le second eut à subir toutes les tempêtes d'une révolution sanglante. Et quand le décret du 10 novembre 1793 eut aboli Dieu en France pour y substituer le culte insensé de la Raison; quand les maisons d'éducation, sapées de toute part, s'écroulaient sous les coups de l'anarchie, il se ressentit cruellement des commotions publiques, et fut victime de révoltes intestines, de délations, de visites domiciliaires, du pillage avec effraction et auto-da-fé de tous les livres religieux qui faisaient jusque-là de sa maison comme une sainte Thébaïde. En vain le digne instituteur purge le pensionnat du dénonciateur et des élèves qui ont apostasié; en vain il tient tête à l'orage pour maintenir chez lui l'enseignement et l'exercice de la religion, il lui faut des prodiges de courage, d'adresse, d'activité, d'abnégation, pour

Translation dans l'hôtel Danès, rue de la Clef.

L'Institution subit les tempêtes de la Révolution.

L'enseignement religieux s'y maintient pendant les plus mauvais jours.

(1) Cette rue, qui s'appelait primitivement rue Saint-Médard, parce qu'elle conduit à l'église de ce nom, reçut le nom de *la Clef*, à cause d'une enseigne qui y était célèbre.

(2) Voir le volume précédent, p. 312.

triompher des violences d'un gouvernement ombrageux dont la défiance éveillée tient sa maison pour suspecte. « Mais vois, disait-il à son fils, les bontés de la Providence : personne, que je sache, en fait d'instituteurs, n'a été plus près que moi d'être arrêté, par conséquent mis à mort, puisque j'ai été vendu, dénoncé aux persécuteurs par ceux de ma propre maison ; Dieu a tout conjuré. Si la tempête est furieuse, si la barque s'emplit d'eau, s'il dort sur la poupe, éveillons-le ; disons-lui que nous nous sommes embarqués par son ordre, et ne craignons pas qu'il ne nous écoute (1). »

Que Dieu protége ceux qui sont à lui.

Son père avait eu dix-neuf enfants, bon fonds de collége ; celui-ci en avait onze vivants, dont sept garçons. Eh bien, venait-on, sous le régime de la Terreur, lui annoncer que les parents de tels de ses élèves étaient en fuite, que d'autres venaient d'être guillotinés, il disait avec simplicité : « Ce sont des enfants de plus que Dieu m'envoie. » Et il redoublait pour eux de soins paternels. Souvent on lui a entendu répéter ces mots : « Si la Providence m'eût accordé de la fortune, ma maison serait composée principalement d'enfants de familles mal aisées, mais honnêtes. »

La messe pendant la Terreur.

Cependant, les offices continuaient à se dire le dimanche, non plus à la chapelle, mais au réfectoire. Une table, couverte d'une nappe, servait d'autel ; et comme les fidèles des Catacombes, maîtres et élèves s'attendaient d'instant en instant à voir paraître quel-

(1) Lettre en date de septembre 1800 à son fils, qui était alors chez un ami de son père, Le Blanc de Beaulieu, évêque de Rouen.

que agent de terreur. Plusieurs, en effet, vinrent successivement jusqu'en 1798; et un jour, dans cette même année, le prêtre officiant fut enlevé en pleine messe, incarcéré préventivement et condamné à trois mois de prison et cinq cents francs d'amende. Baudin des Ardennes, appuyé de la veuve de Condorcet, née de Grouchy, s'employa vivement auprès du ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, et la maison fut sauvée. On n'était plus au temps où l'athéisme, sous le nom de Raison, tenait échafaud en permanence sur la place de la Révolution. Encore une année, et le génie suscité par la Providence pour sauver notre pays, allait détrôner l'anarchie et rouvrir les églises. Mais n'anticipons pas.

Descente de justice.

Comme de nos jours, chaque pension était tenue à suivre les classes d'un des grands colléges de plein exercice, semés tous à Notre-Dame, au cloître Saint-Victor, et surtout aux flancs de la classique Montagne Sainte-Geneviève. La pension Savouré suivit le collége de Beauvais, fondé en 1370 dans l'ancien clos Bruneau, quartier Saint-Jacques, par le cardinal Jean de Dormans, évêque de Beauvais, chancelier des rois Jean et Charles le Sage. Le souvenir de saint François-Xavier, du cardinal d'Ossat, de Despréaux, de l'abbé d'Asfeld de la Vieuville, frère du maréchal d'Asfeld, du marquis de Barrin de La Gallissonière, qui y avaient fait leurs études, répandait sur cet établissement comme un parfum de gloire. A cette illustration s'ajoutait encore celle de ses maitres : Vittement, Rollin, Coffin, Mezenguy, Crevier, dont les talents avaient balancé ceux des illustres Jésuites du collége Louis-le-Grand, où s'était

Obligation pour les pensions de suivre les cours d'un collége de plein exercice de l'Université.

Le collége de Beauvais.

élevée la jeunesse de Voltaire et de Crébillon, où Gresset avait écrit sa *Chartreuse,* où le père Porée s'était montré l'un des derniers et fervents protecteurs du vers latin moderne. Mais cette antique rivalité n'était plus que de l'histoire par suite du bannissement des Jésuites en 1762, et l'Université avait fait son entrée triomphante dans les bâtiments silencieux du collége de Porée. Les professeurs de celui de Dormans-Beauvais s'y étaient établis enseignes déployées, cédant leur ancienne maison aux maîtres du collége de Lisieux, fondé en 1336 par l'évêque de Lisieux, Guy d'Harcourt, et démoli pour faire place à la nouvelle église de Sainte-Geneviève, c'est-à-dire au Panthéon de Soufflot, le grand temple du Quartier Latin, un temple dont on a tant de peine à faire une église.

Bannissement des Jésuites.

Fidèle à la maison de Dormans-Beauvais, la pension Savouré n'en avait pas accompagné les professeurs à Louis-le-Grand. Elle suivit les cours de Lisieux transplanté, jusqu'au jour où la chute de l'établissement monarchique dut inévitablement entraîner la ruine de cette antique Université, surnommée par Charles V *la fille aînée des Rois,* et dont l'origine remontait, suivant une tradition un peu ambitieuse, à la célèbre académie palatine fondée par le moine Alcuin dans le palais même de Charlemagne (de là cette dénomination du fameux dîner universitaire de la Saint-Charlemagne), mais qui en réalité ne date que de la fin du quatorzième siècle : institution admirable et puissante, à la fois savante et politique, qui avait servi de modèle à l'étranger, avait eu l'honneur de prendre rang après les princes du sang, avait été l'âme des conciles de Pise,

Extinction de l'ancienne Université.

de Constance et de Bâle; s'était, dans ses beaux temps, montrée le ferme boulevard des libertés de l'Église gallicane et l'avocat de nos Rois contre les envahissements du Saint-Siége; qui enfin avait vu s'asseoir sur les bancs de ses classes de la rue du Fouarre (1), Jehan de Salisbury, le moine Roger Bacon, Raymond Lulle, Brunetto Latini, le maître de Dante, et l'Alighieri lui-même.

Le chemin du collége.

Ce chemin du collége que j'ai fait, pendant dix ans, quatre fois par jour, sans songer que chacun de mes pas foulait un souvenir, *aliquam historiam,* comme dit Cicéron, était en effet un des coins les plus vénérables du vieux Paris. Hâtons-nous d'interroger une fois encore ces vivants témoins des temps d'insouciance et de paix où nos artères palpitaient d'un sang de pourpre :

> Dum melior vires sanguis dabat, æmula necdum
> Temporibus geminis canebat sparsa senectus (2),

Hâtons-nous! hâtons-nous! demain peut-être le niveau de nos magnifiques édiles en aura effacé les traces instructives. M. Lacroix, dans sa Notice sur l'Institution qu'il a honorée par ses succès, a décrit cet itinéraire avec toute l'émotion de ses jeunes souvenirs. Le

---

(1) Au quartier Saint-Jacques. C'avait été d'abord la rue des *Écoliers;* vers 1264, ce fut la rue des *Écoles*. Vers 1300, ce fut la rue du *Feurre* et par corruption du *Fouarre*. En vieux langage, *feurre* veut dire paille ou fourrage, et ce nom venait de ce que les écoliers étaient assis sur la paille en y prenant leurs leçons. Au n° 17 était le collége de Picardie, l'un des colléges des quatre nations de l'Université, qui comptait *France*, *Picardie*, *Normandie* et *Angleterre*.

(2) Virgil., *Æneid.*, V, 415.

vétéran va suivre ses pas, lui faire écho et le copier à l'aventure, en franc camarade (1).

Le chemin du collége.

Du temps que l'on allait à Dormans-Beauvais, que l'on partît de la rue Copeau ou de la rue de la Clef, qui monte la pente méridionale de la Montagne Sainte-Geneviève, on atteignait promptement la région où florissaient les colléges, comme un jardin des racines grecques et latines. Laissant à droite la rue de Pascal et de Rollin, on coupait en diagonale la rue Mouffetard, pour ne pas dire du Mont-Cétard, « Mons Cetardus », et l'on arrivait sur le plateau des régions grammairiennes, que couronnait alors l'abbaye de Sainte-Geneviève, dont l'église et la tour, encore debout, étaient l'œuvre de Clovis. Alors on passait devant le collége de Navarre, monument de la libéralité de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel (2), où tant d'illustres personnages, même de têtes couronnées, avaient été pensionnaires : et d'Oresme, précepteur de Charles V, et le cardinal d'Ailly, et le duc d'Anjou qui fut Henry III, et le prince de Béarn qui fut Henry IV, et le duc Henry de Guise, dit *le Balafré,* et l'infortuné Ramus, et le grand Bossuet. En même temps, on avait à droite le vieux mur de la ville construit par Philippe-Auguste; on tournait le chevet de l'église de Sainte-Geneviève et celui de Saint-Étienne du Mont qui lui était parallèle et contigu, et l'on entrait dans la rue des Amandiers Sainte-Geneviève, où se voit encore la haute porte du collége fondé par le

---

(1) Voir p. 14, 15 et 16 de sa *Notice historique.*

(2) Testament du 23 mars 1304.

conseiller Grassin. Au sortir de cette rue, on descendait le versant occidental de la docte colline, en laissant derrière soi la face postérieure du collége de Reims, fondé par codicille de Guy de Roy, archevêque de Reims, mort en 1399, collége réuni de nos jours aux bâtiments de Sainte-Barbe. On laissait également en arrière ce dernier collége et celui de Montaigu, fondé en 1314 par Aycelin de Montaigu, archevêque de Rouen, collége célèbre entre tous pour la pauvreté, pour la rigoureuse discipline et la vaillance laborieuse de ses élèves, et duquel la gaieté universitaire disait aux fêtes du Landit : *mons acutus, acuti dentes, acutum ingenium.*

Le chemin du collége.

Au point de jonction de la rue du Mont-Saint-Hilaire, de la rue Fromentel dont elle est le prolongement, et de la rue Chartière, on aboutissait au fameux Puits-Certain. Pour l'écolier comme pour le gros public ce n'était qu'une enseigne de pâtissier, — de pâtissier exquis, à la vérité, — pour le vétéran de rhétorique c'était encore un pâtissier, mais c'était de plus le souvenir d'un vrai puits foré, pour l'usage du quartier, près de Sainte-Barbe, par un ancien principal de ce collége, Robert Certain. De là, toute l'armée d'écoliers défilait, dénombrée par le maître de conduite, et allait s'enfoncer et se perdre dans la rue Jean de Beauvais, au bas de laquelle s'élevait le collége dont on suivait les cours.

Quand éclata la Révolution ; quand, en 1790, sur la proposition de Talleyrand, l'Assemblée Constituante annonça l'intention d'organiser sur de nouvelles bases l'instruction publique, les colléges devaient, comme par le passé, demeurer de plein exercice. Mais avant

L'instruction publique après la Révolution.

de rien constituer, on commença par tout détruire. La suppression des dîmes, des bénéfices, des redevances féodales, qui composaient la plus belle portion des revenus universitaires, entraîna la ruine des colléges, que ne put soutenir une indemnité, ou plutôt une aumône de cent cinquante mille livres, décrétée par l'Assemblée Législative. En 1792, l'obligation pour tout ecclésiastique de prêter serment à la constitution civile du clergé dissipa les communautés, et presque toutes les maisons d'éducation se fermèrent. Pour achever, voici venir la Convention, qui, déterminée à faire table rase, se hâta de frapper le dernier coup. Plus de bourses : elles étaient confisquées; plus de dotations des colléges : elles étaient vendues au profit de l'État; plus d'Université : un décret du 20 mars 1794 en avait consommé la suppression; et les grands colléges, désertés, devinrent biens nationaux, furent vendus et morcelés, ou livrés à d'autres destinations. Le collége de Louis-le-Grand, cette conquête laïque sur les Jésuites, Louis-le-Grand, soutenu par sa vieille renommée, eut peine cependant à maintenir son exercice. Celui de Navarre, que Mézeray avait appelé l'*École de la noblesse française, l'honneur de l'Université,* tomba dans le domaine de l'État, et du moins il reçut plus tard une digne application : il s'ouvrit à la noblesse du talent, à l'espoir et l'honneur du pays, à l'École polytechnique, qui l'occupe encore. Le collége des Grassins fut vendu par lots. Celui de Beauvais finit par être incorporé dans les bâtiments du collége de Louis-le-Grand; et ceux du collége du cardinal Le Moyne, où Turnèbe, Buchanan et Muret avaient accompli leurs humanités, furent livrés

Suppression de l'Université.

aux enchères publiques. Il en fut de même du collége d'Harcourt, fondé en 1280, par le chanoine de Paris Raoul d'Harcourt, et du collége de Justice, dont la fondation, par testament du chanoine Jean de Justice, remontait à 1354. C'est sur l'emplacement de ces deux colléges et d'une portion d'un couvent de Cordeliers que s'est élevé par décrets impériaux de 1812 et 1813, exécutés beaucoup plus tard, le collége qui reçut de la Restauration le nom de Saint-Louis.

Quant à ce fameux Montaigu, *acutis dentibus, acuto ingenio,* le niveau révolutionnaire en avait fait une prison militaire; il en fit ensuite un dépôt de livres de la bibliothèque Sainte-Geneviève; et comme le superbe vaisseau de cet antique dépôt menaçait de descendre dans les classes du Lycée Napoléon, le dernier gouvernement a fait rechampir Montaigu d'une laide et triste architecture, et y a transféré définitivement la bibliothèque. Au dehors, vraie caserne de livres.

L'institution Savouré se suffit à elle-même quand l'Université n'existe plus.

Cependant, resté presque seul debout, avec Louis-le-Grand, comme un dernier débris de l'ancienne Université, J. B. L. Savouré, en créant chez lui des cours de plein exercice, avait réussi, bien qu'à grand'peine, à se suffire à lui-même et à maintenir dans son pensionnat l'enseignement religieux et les bonnes études classiques. On le savait, c'était à la fois menace et protection, et, comme on l'a vu plus haut, les anxiétés durèrent jusqu'en 1798. Deux ans auparavant, cette périlleuse réputation d'asile inviolable de la religion et des lettres lui avait valu le plus bel hommage qu'il pût recevoir du plus grand homme des temps modernes. Je

vais laisser la parole à feu l'amiral Baudin, qui rapporte le fait *de visu* en ses *Souvenirs* manuscrits, que j'ai là sous les yeux.

Un grand souvenir de l'institution. Extrait des Mémoires de l'amiral Charles Baudin.

« Au mois de mars 1796, écrit-il, j'étais à la pension de M. Savouré. Il était d'usage que l'élève qui faisait la lecture pendant les repas dinât après les autres. Un jour donc que j'avais été lecteur, je montais, après mon diner solitaire, le grand escalier, lorsque j'entendis une voiture s'arrêter à la porte; c'était un petit coupé jaune, d'assez médiocre apparence, attelé de deux chevaux de couleur différente, ce qui, à cette époque républicaine affichant l'élégance, n'était rien moins que la mode, et n'indiquait par conséquent pas une fortune bien relevée. — De cette voiture je vis sortir un homme petit, pâle et maigre, à longs cheveux noirs flottant sur les tempes, qui monta l'escalier en même temps que moi, entra dans l'antichambre, et demanda le citoyen Savouré. — Voilà ce que je vis alors; voici ce qui me fut raconté depuis par M. Savouré: — Quand celui-ci entra dans le salon, le petit homme lui dit : « Monsieur (dans ce temps-là tout le monde disait Citoyen), je suis le général Bonaparte ; j'ai cher- » ché dans tout Paris une maison d'éducation qui réu- » nit à la tradition des bonnes et anciennes études de » l'Université celle de l'enseignement religieux aujour- » d'hui partout oublié, je n'ai trouvé que la vôtre. » (C'était mon père, Baudin des Ardennes, président de la Convention, le 13 vendémiaire, et fort lié, depuis ce jour-là, avec le général Bonaparte, qui la lui avait indiquée). » J'ai un jeune frère dont l'éducation s'est

» malheureusement ressentie des temps de trouble et » de désordres que nous venons de traverser, je viens » vous demander de l'admettre au nombre de vos élè» ves et d'en faire un homme. Je suis nommé géné» ral en chef de l'armée d'Italie, et je vais quitter » Paris pour en aller prendre le commandement. Si, » pendant mon absence, vous voulez bien m'adresser, » chaque décade, le bulletin des progrès et de la con» duite de mon frère, quelque occupé que je sois des » soins de mon armée, je trouverai toujours le temps » de vous répondre. »

« M. Savouré ouvrit de grands yeux. La nomination du général Bonaparte était encore ignorée du public; lui-même alors était peu connu, les deux seules circonstances qui l'eussent mis en évidence étant avec le siége de Toulon la journée du 13 vendémiaire an IV, et cette dernière n'avait pas laissé d'impressions bien agréables parmi la classe de Parisiens à laquelle appartenait M. Savouré, et qui détestait cordialement la Convention et ses actes.

» Bonaparte se retira : « Il est bien entendu, géné» ral, lui dit M. Savouré en prenant congé, qu'ici la » première base de l'éducation est l'enseignement reli» gieux. — Eh! Monsieur, répliqua Bonaparte, c'est » pour cela que je suis venu ici! »

» Quelques jours après, le général amena son frère Jérôme. Il était, cette fois, accompagné de Joseph, l'aîné de la famille. Il parcourut l'établissement et se promena quelque temps dans la cour. Tous ceux de mes camarades qui le virent alors ont conservé comme moi le souvenir de cette visite. Jérôme avait, je crois,

Jérôme Bonaparte élève de la pension Savouré.

un an ou deux de plus que moi. Il était mince, d'une tournure élégante, d'une figure agréable, peu fait d'ailleurs à nos études et moins disposé encore à s'y livrer. On fit d'abord peu d'attention à lui ; mais quelques semaines plus tard, lorsque le bruit des premières victoires de son frère vint frapper nos oreilles, l'attention se tourna vers le jeune Jérôme. Je m'étais, dans les premiers temps, un peu lié avec lui. Il m'avait recherché lui-même, à cause de l'amitié qui unissait son frère à mon père. Mais bientôt nous nous refroidîmes ; il n'y avait nulle sympathie entre nous, nul rapport d'idées ni de goûts. Quand le général Bonaparte revint à Paris après sa mémorable campagne, il vint voir son frère dans la pension. Comme la première fois, il descendit dans la cour, et il y fut l'objet de nos acclamations. A son départ pour l'Égypte, il laissa Jérôme chez M. Savouré, mais en chargeant Barras de surveiller son éducation. C'était un guide bien peu sûr, et le pire choix assurément qu'il pût faire. Deux fois par décade, les aides de camp de Barras venaient chercher Jérôme. Il passait dehors trois ou quatre jours par décade, revenait fatigué d'amusements, et l'imagination encore tout occupée des plaisirs auxquels il s'était livré. Ses études allaient donc fort mal, et il nuisait à celles des autres élèves. Enfin M. Savouré prit le parti d'écrire à Barras la lettre suivante :

Le général Bonaparte part pour l'Égypte le 4 mai 1798, et laisse son frère aux soins de Savouré, avec Barras pour correspondant.

Lettre de Savouré à Barras.

« Citoyen Directeur, quand le général Bonaparte » m'a confié le soin de l'éducation de son jeune frère, » il a voulu que j'en fisse un homme instruit et ca- » pable. Or, je dois vous dire que rien n'est plus con- » traire à ce but que la fréquentation habituelle de vos

» aides de camp. Veuillez donc me laisser entièrement » maître de l'éducation du jeune Jérôme, ou bien le » retirer de chez moi. Salut et respect.

» SAVOURÉ. »

» Barras n'était pas capable d'apprécier un tel homme ; il le prit au mot et retira Jérôme de sa pension. C'était, je crois, au commencement de 1799. Il le mit d'abord à Juilly, puis à Saint-Germain, chez M. Mac Dermott, où il était quand son frère revint d'Égypte. Après le 18 brumaire, il entra dans la marine. Je ne le revis plus depuis sa sortie de chez M. Savouré, et n'eus jamais occasion de le rencontrer pendant toute la durée de l'Empire (1). »

Octobre 1799.

La vie classique se ranime à la voix du Premier Consul.

Quand vinrent des temps meilleurs, quand, à la voix du Premier Consul, la vie classique se ranima avec la liberté, et qu'au mois de mai 1802, sur un rapport de Fourcroy, un système général d'instruction publique fut promulgué, qui contenait le germe de l'organisation de l'Université impériale, on vit soudain le Quartier Latin rajeuni refleurir d'une fraîche nouveauté. Malheureusement, alors que le décret du 17 mars 1808 fonda l'Université nouvelle, Jean-Baptiste Savouré, le

(1) Lorsque les destinées du pays ramenèrent en France l'ancien Roi de Westphalie, le prince n'avait pas perdu le souvenir de cette Institution Savouré où s'étaient passés les premiers temps de sa vie. Il avait aussi conservé la mémoire de Charles Baudin ; il n'attendit même pas que l'amiral le vînt voir, il appela à lui son ancien camarade et lui montra les plus affectueux sentiments, riant avec lui de ses légèretés de jeunesse, et des amplifications et des pensums, et s'enquérant, avec une grâce toute charmante et toute cordiale, de ses anciens compagnons d'étude. Il voulut même, en commémoration de son passage rue de la Clef, y fonder une bourse qui subsiste encore.

fidèle universitaire, n'était plus depuis cinq ans, et n'eut pas la joie d'assister à cette renaissance. Son fils, Jean-Louis-Marie, homme de cœur, de travail et de conscience, la pensée toujours tournée vers les exemples de son père, avait pris la direction de l'établissement et en soutint le renom. Et le jour où, en 1805, les pensionnats durent suivre de nouveau les cours de colléges de plein exercice, organisés sous le nom de lycées, on rapprit cet antique chemin du collége. Mais que de ruines! que de souvenirs brisés! On s'arrêta avec serrement de cœur sur cette vieille place Sainte-Geneviève, où se rassemblait jadis la cavalcade des écoliers pour se rendre à la foire du Landit et acheter à Saint-Denis le parchemin nécessaire aux travaux de l'année. On y pleura Beauvais, Du Plessis, Montaigu et tant d'autres frères et rivaux d'étude emportés par l'inexorable Révolution. La pension Savouré suivit le collége, depuis lycée Napoléon, installé dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, et par ses succès, donna tout d'abord la preuve des bonnes méthodes et des solides doctrines qui la dirigeaient. En 1809, elle remportait le prix d'honneur; et deux ans après, une distribution nouvelle des pensions conduisait les élèves Savouré au lycée de Louis-le-Grand, auquel tant de vieux liens universitaires rattachaient leur Institution.

J. L. M. Savouré, troisième du nom.

Que sait-on au sortir du collége? On n'a appris que la discipline de l'esprit; on n'a appris qu'à apprendre, et il faut continuer et reprendre en sous-œuvre ses études. La jeunesse du Curieux se partagea entre les amphithéâtres d'anatomie, les salles d'hôpitaux et

Études à reprendre en sous-œuvre après la sortie du collége.

l'École de Droit, le Jardin des Plantes, la Sorbonne et le Collége de France. C'était alors une grande époque de renaissance scientifique et littéraire. Le vieux Portal, chez qui la voix n'était plus qu'un dernier souffle, professait l'anatomie au Jardin des Plantes. Un ancien élève de la pension Savouré, Gay-Lussac, professait la physique avec la lucidité d'un grand esprit; et Thénard enseignait avec zèle et profondeur la chimie, mais avec beaucoup moins de cette clarté suprême, qualité qui en suppose tant d'autres et qui a constitué le mérite distinctif des Cuvier, des Gay-Lussac, des Arago, des Alexandre Brongniart et des Dumas. Antoine-Laurent de Jussieu dirigeait aux environs de Paris de savantes herborisations et démontrait en maître la botanique devant la nature, tandis que le bon Desfontaines en détaillait les éléments dans l'amphithéâtre du Jardin des Plantes, et que Blainville enseignait ailleurs l'entomologie. Georges Cuvier, avec ce besoin d'idées nettes et précises qui a été l'un des caractères de son génie, avec cette prodigieuse sagacité empreinte d'esprit de méthode qui en a fait l'Aristote des temps modernes, faisait de l'anatomie comparée une auxiliaire obligée de la zoologie, et révélait les secrets des révolutions de la surface du globe. Il mettait surtout en garde son jeune auditoire contre les envahissements de cette philosophie idéale et dogmatique qui prétendait se substituer, dans la science, à l'observation et à l'expérience. C'est par ses soins qu'avait été créée la Faculté des Sciences, à la Sorbonne; c'est par son influence que des missions scientifiques furent envoyées par le gouvernement à travers

Gay-Lussac et Thénard.

Arago, Alexandre Brongniart et Dumas.

A. L. de Jussieu.

Georges Cuvier.

le monde. A leur départ, les voyageurs recueillaient de sa bouche des instructions lucides, et c'est ce qui a permis de lui appliquer ce qui déjà s'était dit de Linné, que par toute la terre on interrogeait la nature en son nom. Et cependant, combien de fois le Curieux n'a-t-il pas entendu répéter à ce génie encyclopédique : « On ne sait rien! »

Ce temps-là était aussi celui du grand triumvirat de la Faculté des lettres : de l'enseignement historique par M. Guizot, philosophique par M. Cousin, littéraire par M. Villemain. Quelles nobles passions d'apprendre suscitaient ces grands enseignements! Comme la jeunesse était suspendue aux lèvres des professeurs! L'austérité, l'élévation, la profondeur du premier, donnaient à sa parole une autorité souveraine. Celle du second, moins philosophe que poëte, enflammait les cœurs d'aspirations spiritualistes. Le troisième rappelait la jeunesse distraite aux grandeurs des Pères de l'Église, trop oubliés; et semant à pleines mains les trésors d'une abondante littérature, parfumait en quelque sorte la Sorbonne des fleurs et des élégances de son éloquence : *Manibus date lilia plenis.* Grande époque où le Curieux tressaille encore d'avoir pris sa part, et dont il rougit de ne pas avoir tiré plus de fruit.

MM. Guizot, Villemain et Cousin.

Si l'on écrivait sur lui des mémoires, ils pourraient se résumer en ces quelques mots : Il naquit, vécut et mourut. S'il en écrivait personnellement, il aurait beaucoup à dire sur les autres, car il a beaucoup vu. Hélas! il pourrait s'écrier pour sa part, comme chacun de ces Grecs d'autrefois : « Nous avons été jeune, vaillant et hardi! » Jadis des flots de chevelure noire

ombrageaient son front et tombaient sur ses épaules. Aujourd'hui, cette crinière flottante a pris la teinte de la barbe de Henry IV. Son œil brillait de l'éclair de la jeunesse : terne à cette heure, sa rétine appelle le secours de verres de *flint glass*, et ses pas se soutiennent sur un jonc vigoureux. Certes, par les temps qui courent, nous l'avons déjà dit, on n'a pas besoin d'avoir vécu longtemps pour avoir vécu beaucoup. Or, il a longtemps vécu. Aussi a-t-il vu naître et s'éteindre bien des poétiques, bien des religions, bien des philosophies et des constitutions, toutes plus belles les unes que les autres. Il a vu nombre d'aurores aussitôt évanouies que levées. Plus d'une fois, il a vu sortir des corruptions du peuple la lâche populace. Témoin de plus d'une révolution dans son pays, il a rencontré à l'étranger les mêmes malaises, les mêmes violences compromettant la liberté par les citoyens, le principe d'autorité par les gouvernements. Il a eu le triste spectacle de la haine du faible contre le fort, du pauvre contre le riche, du grimaud soi-disant littéraire contre qui possède. Voilà bien à nu l'une de nos plaies sociales, la hideuse envie, et derrière elle tous les ferments malsains qui la font éclore : les vanités étroites, les ambitions subalternes, la bassesse d'âme, l'impuissance et la rage. Pour lui, arrivé à la seconde jeunesse de M. Flourens (ce bon M. Flourens!), vivre n'est que se souvenir, et le souvenir est chargé de plus de chagrins que de bonheurs. Les plaisirs sont des éclairs, les douleurs sont des siècles. Néant de la vie! Ah! comme il est vrai, ce mot de madame de Staël : « Tout n'est ici-bas que des commencements! » Il a vu, triste et

cruel privilége de l'âge! il a vu tomber des jeunes pleins d'amour, de vie, d'espérances et de joies :

Des fruits à peine éclos, déjà mûrs pour les cieux.

Son cœur saigne encore, et saignera toujours :

Saltem.....
...... si quis mihi parvulus aula
Luderet Æneas (1)!

O Jeunesse! Jeunesse! avril et mai! vertu si charmante, heureuse de tout, contente de rien! Lumière empourprée de nos premiers soleils, « lumen juventæ purpureum (2), » félicité enivrante, qui donne aux jours la rapidité des instants, et aux instants la valeur des siècles! quel trésor le plus souvent jeté à tous les vents du ciel! Une heure, une heure, ô Jeunesse! un moment, écoutez la leçon de l'âge! Si vous saviez comme on frémit, comme on tremble, comme le cœur bat quand vous déployez vos ailes! Si vous saviez comme on vous aime! Mais les mots se perdent dans le bruit de la barque rapide qui la mène, l'entraîne, l'emporte sur l'écume éclatante du monde, au gré de la fougue, des courants et des écueils. Mais elle nous jette en passant ses sourires et ses bouquets, aurons-nous bien le courage de l'enchaîner et de la maudire? Oublierons-nous que chaque âge subit des entraînements et des besoins divers, mais, après tout, de même foyer plus ou moins inflammable, plus ou moins attiédi, et que le même esprit qui pousse aux com-

---

(1) Virgil., *Æneid.*, IV, 328.
(2) Id., *Ibid.*, I, 590.

merces du monde dans l'exubérance de la vie, nous conduit à la solitude et nous rend à Dieu dans les langueurs et défaillances de la nature? Ah! la moitié de la vie se passe à ne savoir ce qu'on fait, l'autre moitié à regretter! Heureux si, dans la résignation aux épreuves, on trouve le calme et le repos! Heureux si le renoncement ne nous est pas trop amer, et si nous savons redire avec sérénité les douces strophes de l'aimable Racan :

> ..... Il faut penser à faire la retraite :
> La course de nos jours est plus qu'à demi faite.
> L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
> Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
> Errer au gré des flots notre nef vagabonde;
> Il est temps de jouir des délices du port.

Ne nous décourageons pas de la dernière journée. Ceux qui nous ont devancés par delà nous attendent. L'espérance vit dans notre sein : ne nous disputons pas la consolation promise au delà des temps. Achevons d'éclairer notre raison en achevant de la confondre. Ne nous amusons pas de vaines incertitudes : une rapidité que rien n'arrête nous entraîne dans ce torrent, où tout s'engloutit pour renaître dans le sein de Dieu : chaîne admirable dont le premier anneau part du trône de l'Auteur de toute chose, et dont le dernier se rattache à l'éternité.

Il semble que le temps n'ait point affaibli chez le pauvre Curieux les facultés intérieures. Tout vieux qu'il soit, il ne prend pas la morale noire et le sérieux gourmé pour jugement et vertu; il ne met pas au rang des vices ce qui n'est plus à la portée de ses années, et

l'une de ses préoccupations, c'est que le long usage de la vie ne lui désapprenne de vivre avec les hommes et ne lui ôte cette bienveillance universelle que recommande l'Apôtre. Dieu lui a laissé encore je ne sais quelle verdeur, quel foyer interne et natif d'humeur et de gaieté, comprimé souvent, mais que les orages n'ont jamais pu tout à fait éteindre, et qui l'a relevé et soutenu jusqu'à cette heure. L'historien de Samuel Johnson rapporte que ce personnage, qui n'eût été qu'un rhéteur s'il ne se fût montré un caractère, et si sa vertu atrabilaire ne lui eût constitué une originalité, avait pour maxime que « L'esprit d'un homme peut toujours se mesurer exactement à sa gaieté : The size of a man's understanding might always be justly measured by his mirth (1). » Le vieux Homère lui-même, chez qui tout se trouve, donne à Vénus l'épithète de φιλομειδής, l'amie du Sourire, comme pour exprimer sans doute que le sourire est ce qu'il y a de plus aimable et de plus beau. Les Persans, au rapport de Chardin, disent qu'il n'y a de vrai dévot que l'homme gai (2) ; et, de leur côté, les catéchistes italiens ont mis la mélancolie au nombre des péchés capitaux. Voilà notre Curieux bien partagé et assuré des joies de la vie éternelle, s'il n'est retenu pour autre cause. Il sait qu'il ne sait rien, et il a pris le parti de s'enquérir sans scrupule de ce qu'il ne sait pas. Il n'aime point à être interrompu quand il parle, non par orgueil, mais parce que l'interruption étonne et trouble sa pensée, et qu'elle le gêne dans ses inter-

(1) *The life of Samuel Johnson*, by Robert Anderson, p. 265.

(2) *Voyages de* M. le Chevalier Chardin, *en Perse et autres lieux de l'Orient*, t. V, p. 187. Amsterdam, Delorme, 1711. In-12.

rogations. « Mes enfants, dit-il souvent comme M. de Fontenelle, si nous ne parlions que quatre à la fois! » Que voulez-vous! il a ses nerfs : vous avez bien les vôtres. On peut aimer mieux la compagnie que la foule. Il lui duit à tel moment de s'envelopper de silence; tout à l'heure, s'il avait quelque chose à dire, ne voyez-vous pas qu'il lui serait impossible de placer un mot? Nullement querelleur de sa nature, il a toujours été d'avis qu'il y aurait moins d'injustice sur la terre si chacun avait le courage de défendre le droit dans son droit, et, grâces à Dieu, il lui reste encore assez de dents pour sa défense. Comme M. de Bellegarde, il a payé et ne joue plus, mais il ne veut point payer quand il ne doit pas. Indépendant de caractère, indocile à tous les jougs, il a subi cependant plus d'un joug dans sa vie. Lui, Curieux modeste, et qui comprend qu'il le doit être, il n'a jamais senti les pointes de l'ambition; il n'a jamais fait de bruit, jamais agité la vase de l'eau transparente : il est de la faction des contents, et, comme Mercier, il vit par curiosité (1). Il s'est fait une société de ses livres, et les derniers jours qui lui sont comptés, il les passe à feuilleter les siècles, comme dit Boileau, d'après Horace (2).

Il avait été un spéculatif convaincu. Il a été battu et châtié par où il avait péché. Il avait poursuivi les utopistes jusque dans la mémoire d'un des hommes

---

(1) Ce mot, emprunté par M. Victor Hugo, a passé dans l'un des vers les plus heureux de *Marion de L'Orme*.

(2) Tempora si fastosque velis evolvere mundi.

(HORAT., *Sat.*, I, III, 112.)

qui en ont le plus honoré l'esprit, l'immortel Fénelon, et pour châtiment de cette haine contre l'esprit d'utopie et des excès de plume qu'elle avait pu lui inspirer, il a découvert qu'il était le plus utopiste de tous, car il croyait encore à la Vérité. Toutes les grandes vérités ont été battues. On ne croit plus qu'au fait. On ne croit plus qu'à l'argent. Ce temps-ci n'est point généralisateur; il n'est pas le temps de la moisson, mais des glanes, mais des paillettes, mais des petits faits. Constituons-nous donc chercheurs de paillettes d'or. Quelque jour, des mains habiles transformeront ces paillettes en lingots. Ayons donc à cœur de donner à quelques esprits de plus un peu de curiosité pour les glanes historiques, pour des études si dignes, en définitive, de l'attention de l'homme, après l'étude de soi-même, qui doit être notre passion maîtresse, « Our ruling passion, » comme dit Alexandre Pope.

CHAPITRE III.

ENCORE QUELQUES MOTS SUR LES SERVICES QUE PEUVENT RENDRE LES DOCUMENTS ÉCRITS.

It is the voice of years that are gone.
They roll before me with all their deeds.
(Ossian.)

Utilité des documents écrits.

Déjà les volumes précédents ont essayé de faire ressortir les monuments matériels conduisant à l'étude intellectuelle, fournissant les éléments de l'histoire sociale, et, avocats ou adversaires des traditions orales

ou des témoignages écrits, procurant des réparations historiques. Les faits abondent, et rien ne serait plus facile que d'en multiplier les preuves, que de montrer les Autographes battant en brèche de nombreuses erreurs que le jeu des circonstances, des esprits ou des passions avait accréditées sur certaines figures de l'histoire. Heureusement que la publication des correspondances est dans le goût de notre époque. On aime à aller droit, non plus seulement aux œuvres des grands écrivains, non plus seulement aux actions des hommes éminents qui ont influé sur les destinées des nations, mais à leur personne même, mais à leurs habitudes, mais à leurs prédilections privées. Les unes s'expliquent III, 2.
souvent par les autres. Montaigne a dit : « Tel a esté miraculeux au monde, auquel sa femme et son valet n'ont rien veu seulement de remarquable; peu d'hommes ont esté admirez par leurs domestiques. Nul a esté prophète non seulement en sa maison, mais en son païs, dict l'experience des histoires. » « Pour écrire l'histoire, disait Voltaire, il faut consulter les rois et les valets de chambre. » Presque tous les hommes se ressemblent dans les grands actes de la vie publique; ils se révèlent davantage dans les nuances du secret domestique, et parfois on a vu le grand homme sortir plus grand de cette épreuve, et l'on a eu ce bonheur de rencontrer chez certains écrivains le cœur plus grand encore que l'esprit et le talent, l'âme supérieure au génie. Que si l'on a pu trouver le contraire, la découverte a été encore une grave leçon.

Ceux qui ont la religion du vrai se plairont à encourager davantage chaque jour ce genre de recherches,

qui nous a valu de vives lumières sur des caractères incomplétement connus :

> Croire tout découvert est une erreur profonde,
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde,

a dit justement le dur et rocailleux Le Mierre, qui n'a pas toujours aussi bien parlé.

Après tout, le goût des Autographes et des documents historiques n'est pas une de ces manies qui ne flattent que la passion vide de la vanité. Loin de là, il s'adresse aux sentiments moraux les plus élevés, il monte l'imagination, il sollicite l'esprit et le cœur. Comment se défendre de l'intérêt, parfois même du respect qui s'attache à tout monument écrit, public ou inédit; à toute relique aussi profondément personnelle et en quelque sorte vivante? N'en est-il pas des Autographes comme des meubles, comme des instruments qui ont été à l'usage des grands hommes, comme des lieux qu'ils ont habités et dont l'aspect exalte en nous la puissance du souvenir? Indépendamment même des circonstances toutes particulières touchant aux figures historiques, et que peut seule éclaircir la vue des lieux qu'elles ont habités, n'existe-t-il pas entre ces personnages et ces lieux, entre l'homme et la nature, je ne sais quelles affinités, quelles mystérieuses harmonies qui expliquent bien des sentiments et des actes? Du temps de Diogène Laërce, on allait voir encore à Scyros l'instrument dont se servait pour ses observations astronomiques le vieux Phérécyde, né 600 ans avant Jésus-Christ (1). Il faut lire dans Cicéron, ce grand

Les autographes assimilés à tous les autres souvenirs des grands hommes.

(1) Voir Bailly, *Traité de l'Astronomie*, t. I, p. 197.

homme que j'aime pour son génie, pour son amour ardent de la patrie, même pour ses faiblesses, un beau passage touchant cette muette éloquence des objets matériels. Un jour qu'il était à Athènes, capitale du monde des lettres et des arts comme Rome était celle du monde politique, il se promenait sous les ombrages d'Académus avec Quintus, son frère, avec le jeune Lucius, son cousin; avec Pupius Pison, qui fut ensuite consul, et le fameux Atticus. Les souvenirs de Platon, de son neveu Speusippe d'Athènes, du Chalcédonien Xénocrate, encore plus philosophe de mœurs que de doctrine; de Polémon d'Oète, le disciple de ce dernier, vinrent assaillir en foule la docte compagnie, et semblaient comme ressusciter ces graves figures. L'un apercevant de la route, tout près d'Athènes, le petit bourg de Colone, où jadis avait habité Sophocle, n'avait plus d'yeux que pour ce lieu célèbre, et, à mesure qu'il approchait, il lui semblait voir ce poëte se dresser devant lui. Puis son imagination allumée évoquait l'ombre harmonieuse d'Œdipe, et faisait d'une fiction une réalité. Tout d'une voix l'assemblée applaudit au jeune Lucius, qui avait visité avec respect le lieu où Démosthènes et Eschine haranguaient jadis l'un contre l'autre; qui avait couru près du port de Phalère, où Démosthènes déclamait au bruit des flots pour s'habituer à vaincre par sa voix le bruit du frémissement du peuple. Cicéron lui-même, allant à Métaponte, s'était refusé à toute affaire avant d'avoir vu le lieu où Pythagore avait passé sa vie et le siége où il avait accoutumé de s'asseoir. A la vue de la chaire où Charnéades enseignait à Athènes, le grand orateur

Impressions de Cicéron devant les lieux où avaient fleuri les grands philosophes et les grands citoyens de la Grèce.

Souvenirs de Sophocle,

de Charnéades.

se sent ému : il lui semble voir le philosophe en personne, dont un portrait a consacré l'image; cette chaire elle-même, demeurée veuve d'un si grand esprit, il l'anime, il la personnifie; il lui semble qu'elle regrette à toute heure de ne plus entendre ses accents..... Cette ville a cela de prodigieux, s'écrie-t-il, qu'il n'est rien qui n'y parle à notre pensée; et partout où se portent nos pas, nous foulons du pied quelque souvenir historique : « Modo enim fuit Charneades : quem videre videor (est enim nota imago), a sede ipsa tanti ingenii magnitudine orbata, desiderari illam vocem puto....... Id quidem infinitum est in hac urbe : quacumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus (1). »

Les musées des souverains, les musées ethnographiques ne sont pas de vains étalages : les peuples comme les familles, fiers de leurs souvenirs, aiment à se retremper dans leur passé. Les grands noms constituent la famille commune. Malgré nous, les moindres restes des personnages illustres par de grandes vertus ou célèbres par de grands crimes nous font tressaillir.

Le crâne de Jean Sans-peur.

En tenant dans ma main, à Dijon, le crâne de ce duc Jean *Sans-peur* de Bourgogne, dont le tombeau venait d'être violé, je n'ai pu me défendre d'un serrement de cœur à l'aspect de cette grande entaille, faite par la hache de Tanneguy Du Chastel, cette entaille par laquelle, suivant un mot connu, « les Anglais sont entrés en France. »

Éperon d'honneur de Henry IV.

Je n'ai pu davantage me défendre d'un vif intérêt

(1) Cicer., *De finibus Bonorum et Malorum*, lib. V, cap. I et II.

en tenant l'éperon d'honneur, en argent ciselé, que portait Henry IV à son entrée dans Paris, et qui a été vendu dix-neuf mille francs à la vente de madame la comtesse de Failly. Laissez faire et laissez dire : il y a toujours dans ces minuties un côté pour le cœur, pour la pensée, pour l'histoire.

Un jour, ouvrant par hasard, aux Archives de l'Empire, un registre de la Section judiciaire, je fus saisi d'un singulier mouvement de curiosité, en y trouvant écrit de la main du grand Racine les lignes qui suivent (1) :

Obligation de Jean Racine, comme gentilhomme de la chambre du Roi, pour concourir à supporter les charges de la Compagnie.

« Je soussigné, Jean Racine, gentilhomme ordinaire du Roy, ayant acquis de la Compagnie de Mrs les secretaires du Roy une charge de secretaire du Roy, maison et couronne de France, et de ses finances, consens par ces présentes que ledit office demeure affecté et hypothéqué à toutes les dettes de la Compagnie qui ont este crées (*sic*) jusqu'à ce jour, et ce suivant et conformément aux délibérations de la Compagnie, même aux dettes qui sont créés suivant les délibérations des 27 mars, sept août et treize janvier, à toutes lesquelles je m'oblige solidairement et par les mesmes voyes que la Compagnie est ou sera obligée. Fait à Paris le quinzieme fevrier mille six cens quatre vingt seize.

» RACINE. »

Une esquisse rapide des services généraux que peuvent rendre les textes autographes a ouvert notre

(1) Archives générales de l'Empire, Section judiciaire, v. 2, nº 48, fol. 67, registre intitulé *Soumissions*.

premier volume. Quant aux exemples de détail, on n'a que l'embarras du choix, et nos Causeries en seront la longue et constante démonstration, depuis la première page jusqu'à la dernière. Prenons quelques exemples au hasard.

Amerigo Vespucci.

Le premier qui se présente est celui du Florentin Amerigo Vespucci, homme de mérite à la vérité, mais subalterne et sans initiative, parti pour l'Amérique sous la conduite d'un des lieutenants de Christophe Colomb, en qualité de marchand, de géographe ou de pilote. Eh bien, c'est lui qui a donné son nom au nouveau monde, découvert cependant deux ans avant lui par le génie de Christophe Colomb. A quoi dut-il cette fortune? Uniquement au bruit que la République florentine fit des lettres qu'il écrivait pour annoncer ses découvertes, tandis que le gouvernement ombrageux de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne condamnait à l'obscurité celles du véritable découvreur. Mais, grâce aux journaux autographes de Colomb et d'Ojeda, grâce également aux nombreuses correspondances contemporaines avec l'historien Jean-Baptiste Ramusio, — celui-ci et don Antonio de Tordesillas de Herrera, aux seizième et dix-septième siècles; Navarrete et le baron de Humboldt dans le nôtre, ont pu rétablir la vérité (1).

Examen de quelques mots et faits historiques.

Ne sait-on pas aussi que la plupart des mots historiques sont démentis par les écrits? Et toutefois, sans jamais s'enrôler dans la foule des naïfs et des crédules,

---

(1) Voir l'*Histoire critique de la géographie du nouveau continent*, par ALEXANDRE DE HUMBOLDT, qui a exposé cette question de la manière la plus lumineuse par l'emploi patient et sagace des sources originales de tout genre.

Hon. pr. nr. C cum veniret, propter me sa s.
fecerunt. Quo non nihil erubesco: fui
preterea in endere valeas libellum
in quo illa patruo cognovisse: cuius
ias reditum c ceptis viris incumbere /.
Georgius Antoni idet studiosos, complures
ad nos litteras are cupiunt locum. &
urbi apropin stilentia plus terroris
menerat: qd imus spes opesque omnes in se
hec est in su rat ut eius omnem cam
suscipias: ag me moveat. Ego una
cum eo aut universam familiam
salutate. nos IIII octobris 1476

Emericus vespucius
Filius vr

Hon. Pr. etc. Q ad vos nō scripserim proximis diebus, nolite mirari. Existimavi n. patruū eius venire, propter me sa. s.
fecerunt. Quo absente, nōdū audeo latinas ad vos lrās dare. vernacula vō lingua, nō nihil erubesco: fui
preterea in excribendis regulis ac latinis ut ita loquar, occupatus ut in reditu vobis ostendere valeam libellum
in quo illa ex vrā sententia colliguntur. ceterum qd agam et quomō me geram vos puto ex patruo cognovisse. cuius
iam reditum cupio vehementer ut unā vobiscum et secum facilius possim et studiis et preceptis vrīs incumbere.
Georgius Antonius nudius tertius aut quartus Nerotto sacerdoti haud impuro, simulque ut videt studioso, complures
ad vos lrās dedit: qbus respondere vos cupit. postea nihil est novi: nisi q omnes mutare cupiunt locum: et
urbi appropinquare. dies tn̄ nō dū dictus est: quem haud multo post fore putant. nisi pestilentia plus terroris
incutiat: qd deus avertat. Unum tibi cōmēdat hoc est meminum illum pauperem miserumque. cuius spes opesque omnes in se
hoc est in sua et vrā domo site sunt: de quo tecum habuit longiores sermones. Te igr̄ rogat ut eius omnem cām
suscipias: agasque ideo accurate ac diligenter: ut te presente: ipsius absentis desiderio q minime moveat. Ego una
cum eo aut post eum ad vos cōtinuo properabo. Valete diu feliciter omnes ac vrīs verbis universam familiam
salutate: nosque cōmēdate cum matri tum reliqs nrīs maioribus. In Trivio Mugelli die XVIIII octobris 1476.

Emericus Vespucius
Filius vr̄.

il se faut défier du mesquin pédantisme moderne, qui épluche minutieusement les traditions acquises à l'histoire et devenues comme la conscience des nations. Une des manies de notre temps est de tout démolir : chicane de demi-savants, en général plus facile qu'on ne le croit, et dont le résultat est de tout rapetisser, d'introduire partout le désordre et le doute, sans guère en définitive servir la vérité. On se récrie, par exemple, sur tel mot historique déjà dit par un autre personnage, comme s'il n'y avait pas de ces rencontres naturelles d'idées et de paroles, résultant de l'identité de génie et de situation. Avant de taxer un mot ou un récit de légendaire, il faut avoir cent bonnes raisons, car souvent au fond de ces mots et de ces récits douteux il se cache une vérité, sinon absolue, du moins relative, qui appelle le respect. Souvent le mot diffère tout au plus par une nuance très-légère de rédaction. Faudrait-il, par exemple, repousser comme fausse *de plano* cette anecdote que nous avons déjà citée, de la terrible hallucination du roi des Goths Théodoric, voyant dans une tête d'énorme poisson qu'on venait de servir sur sa table la tête du beau-père de Boëce, l'honnête Symmaque, qu'il avait fait égorger? Qu'à cette vision il fût mort d'épouvante et d'horreur de soi-même, qu'y aurait-il de surprenant? Qu'y aurait-il qui dépassât les probabilités historiques et les sages données de l'étude du cœur humain? Pourquoi cette réalisation de l'ombre de Banquo serait-elle une pure légende? En fût-elle une d'ailleurs, nous le répétons, c'est celle du remords, c'est le cri vengeur de la conscience de l'humanité, c'est l'expiation éternellement attachée aux tyrannies sangui-

La tête de Symmaque.

naires, et que les peuples accepteront toujours comme vraie. Vingt exemples analogues seraient à rappeler, où l'imagination réussira toujours à dominer sur le froid raisonnement. Examinons en toute ouverture.

Harangues des histoires anciennes.

Que résulterait-il d'un système inexorable de regrattage historique? N'y aurait-il pas, pour être conséquent à soi-même, à commencer par rejeter tout d'abord ce système des historiens anciens, résumant ou développant dans leurs magnifiques harangues, presque toujours supposées, les situations et les caractères? N'y aurait-il pas, sur ce point, à crier au mensonge et à la légende? Ne faudrait-il pas oublier qu'en certaines conditions littéraires la vérité relative, pour ne pas être la vérité vraie, n'en est pas moins la vérité, si elle s'est maintenue dans le sentiment historique? Qu'importe, encore une fois, que les harangues de Thucydide soient, comme il l'avoue lui-même, le développement ou le résumé de la pensée mère que la tradition lui avait fournie? Qu'importe que la bouche de Périclès ait ou non prononcé mot pour mot la fameuse oraison funèbre, demeurée un des plus beaux morceaux de la littérature grecque; et que les ambassadeurs de Corinthe et d'Athènes aient fait entendre en réalité devant l'assemblée de Sparte, comme ils le font dans l'histoire du Péloponèse, leur grand plaidoyer de la paix ou de la guerre? Qu'importe que les Fabius, les Scipion et autres pères de la patrie aient tenu textuellement à leurs armées, au sénat et au peuple les superbes discours que leur prêtent Polybe, Tite-Live ou Dion Cassius? Qu'importe enfin que les grands hommes que Tacite fait parler en ses histoires; que le

vigoureux Galgacus, auquel il attribue une si mémorable improvisation dans son *Agricola,* n'aient pas eu phrase à phrase l'éloquent langage que célèbrent les *Conciones?* L'essentiel est que le fond en fût vrai. On peut s'armer ensuite de la loupe archéologique, et se donner le plaisir de peser les diphthongues et de faire rentrer dans l'ordre, férule en main, l'alpha et l'oméga. Cependant toute concession faite aux priviléges de l'historien, la vérité littérale, ne l'oublions pas, est la vérité; elle a aussi ses droits et ses devoirs, il faut bien lui faire faire place, quand, pour excuser ou expliquer ses déviations, on n'a rien de victorieux à alléguer.

Tout est perdu fors l'honneur.

Il est un mot, par exemple, qui se présente tout d'abord, c'est celui que François Ier aurait écrit à sa mère après la perte de la bataille de Pavie : *Tout est perdu fors l'honneur.* Ce mot de laconisme sublime, de roi chevalier, que les enfants apprennent avec la parole, ce mot auquel se complaît le sentiment national, et qu'il lui serait si pénible de ne plus regarder comme authentique, faudrait-il donc y renoncer et n'y voir qu'un dicton apocryphe? Apocryphe! non assurément; la parole est vraie, mais on est bien forcé de reconnaitre qu'elle n'a pas été écrite tout à fait comme elle est rapportée, et que, dans le véritable texte, elle est suivie d'un complément moins héroïque. Pour rendre le mot plus frappant, la tradition l'a rendu plus bref; et, à la rigueur, s'il est de vivacité moins antique dans sa vérité nue, il est peut-être plus touchant tel qu'il a été écrit par un fils à sa mère, sans pour cela rien perdre de l'élévation d'âme qui l'a dicté. Voici, du reste, le véritable texte, publié, avec de légères va-

riantes sans importance, par M. Champollion-Figeac, dans les *Documents inédits sur l'histoire de France;* par M. Macé, par M. Chernel, par M. Édouard Fournier, par M. Vallet de Viriville. La lettre est adressée du camp impérial de Pizzichitone, près Pavie, à Louise de Savoie par François Ier, prisonnier du général en chef pour Charles-Quint, le comte de Lannoy :

Letre de François Ier à sa mère Louise de Savoie, après la perte de la bataille de Pavie.

« Madame, pour vous faire asscauoir cõme aseteure se porte le reste de mon infortune, *de toutes chozes ne m'est demouré que lhoneur et la vye qui est saulue.* Et pour ce que, en nostre aduersyte, sete nouelle vous sera ung peu de reconfort, jé prvé qu'on me leyssast vous escryre sete letre : ce que lon ma ayzemant acorde, vous suplyant ne vouloyr prandre lestremyte de vous mesmes, en usant de vostre acostumee prudance; car ie ay esperance que a la fin Dyeu ne me abandonera point, vous recõmandant vos petyts enfans et les myens, et vous suplyant fere doñer seur passayge a se porteur pour aller et retorner en Espaygne, car il va deuers lampereur, pour asscauoir comant il vouldra que je soys traycté.

» Et sur ce me voys très hũblemant recomander a vostre boñe grase.

» Vostre tres hũble et tres obeyssant fylz,

» Francoys. »

Telle est au vrai la lettre si fameuse de ce Roi « plus spécieux que solide », ainsi que l'appelait Henry IV, et qui, brave comme son épée, épris de galanterie et encore plus de licence, étourdi d'enthou-

siasme pour l'ancienne chevalerie et « le beau train d'amour », jeta le pays dans les aventures, et, comme dit Rabelais, courut en tout genre « la bague des conquêtes » ; réussit à rendre inutiles le génie et les vertus de Bayard ; éclaira et attrista la folie fastueuse de ses fêtes par des *auto-da-fe* d'hérétiques, par l'inique supplice de Jacques de Beaune de Samblançay, victime de la lâche duplicité de Louise de Savoie, et se joua enfin de la foi politique envers ses alliés, en les abandonnant à son rival Charles-Quint. Mais en revanche, il avait l'adresse de racheter le mal par son élégance à le commettre ; il s'était couvert de gloire à cette bataille de Marignan, que le maréchal de Trivulce appelait une bataille de géants, et il avait contraint le pape Léon X à faire avec lui la paix. Affable, libéral, magnifique, protecteur des lettres et des arts, promoteur de la découverte du Canada, il fut également le fondateur du Collége de France et de la Bibliothèque royale. Aussi, l'imagination séduite de la postérité, qui a ses faiblesses, lui conserve-t-elle encore le titre de Roi chevalier, et lui pardonne-t-elle, à côté des Reines légitimes, l'institution scandaleuse des maîtresses en titre établie comme un luxe indispensable à la royauté et des officiers de plus de la couronne.

Une autre lettre, devenue dicton populaire à force d'être célèbre, est celle que Voltaire a prêtée à Henry IV, dans sa note sur le vers 97 du chant VIII de sa *Henriade* :

Sully, Nangis, Crillon, ces ennemis du crime,
Que la Ligue déteste, et que la Ligue estime.

Pends-toi, brave Crillon.

« Pends-toi, brave Crillon! nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas.... Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort et à travers. »

Pour cette fois, sans être absolument parlant imaginaire, la lettre n'est plus que d'une vérité relative bien lointaine : c'est une sorte de pot-pourri composé de plusieurs lettres, avec anachronisme. Voltaire est là en pleine poésie; et, dans cette circonstance, il a lui-même donné la preuve de ce qu'il dit, quelques pages plus loin, du même volume : *Qu'il faut tout lire avec défiance.* En effet, à l'époque de la journée d'Arques, le 21 décembre 1589, journée importante dans la situation précaire où se trouvait Henry IV, mais qui d'ailleurs ne fut point un fait d'armes assez extraordinaire pour devenir un point culminant historique, Henry n'avait eu que bien peu d'occasions de voir Crillon combattre à ses côtés, Crillon bon catholique et qui avait tenu vigoureusement pour Henry III. L'affection et le dévouement particulier avaient bien fixé auprès du Roi de Navarre quelques officiers catholiques qui faisaient avec lui la guerre; mais ils étaient en petit nombre, et Crillon n'en fit partie que plus tard. Encore quelques années, et le tutoiement à part, — dont le Roi usa un jour envers Montesquiou : « Grand pendu, lui disait-il, j'irai tâter de ton vin », — ce tutoiement à part, dont il usa encore avec quelque autre familier, mais qu'il n'employa jamais dans ses lettres à Crillon, — il eût pu lui écrire une lettre pareille, car il le prisait alors entre ses plus braves et familiers. Mais la lettre telle que Voltaire en a donné le texte, n'existe pas. Huit ans après les journées d'Arques, en

1597, Henry le Grand écrivit à Crillon un billet dont le début rappelle le billet apocryphe. L'original avait été imprimé en Avignon, dans l'année 1616, au livre du *Bouclier d'honneur*. Voltaire l'avait vu sans doute, ou en avait entendu parler; peut-être l'avait-il lu dans les archives du duc de Crillon, dont l'arrière-petit-fils conserve encore aujourd'hui l'original. Il s'en souvenait confusément, et son imagination suppléant à sa mémoire, il n'avait tenu compte ni de la date ni du vrai texte qui suit, dont Berger de Xivrey a donné le *fac-simile* dans sa grande collection des lettres de Henry IV :

Vraie lettre de Henry IV à Crillon. 20 septembre 1597.

« Brave Gryllon, pandes nous de nauoyr esté ycy pres de moy lundy dernyer a la plus belle ocasyon quy ce soyt james ueue et quy peut estre ce uerra james. Croyès que ie uous y ay byen desyré. Le cardynal nous uynt uoyr fort furyeusemant, mes yl san est retourne fort honteusement. Jespere, jeudy prochain, estre dans Amyens ou ie ceyourneré gueres pour aller antreprandre quelque chose, car jay mayntenant une des belles armees que lon sauroyt ymagyner. Yl ny manque ryen que le brave Gryllon quy cera touyours le bien uenu et ueu de moy. A dyeu, ce xxme cetambre, au camp deuant Amyens.

» HENRY. »

Le grand Roi affectionnait cette locution : « Pendez-vous », car il l'employait encore plus tard, dans une lettre à d'Harambure, qu'il appelait familièrement son *Borgne,* depuis qu'il avait glorieusement perdu un œil au siége de Niort. Ce Jean de Harambure, baron de

Picassary, seigneur de Romefort, Châtres, Cachez et autres lieux, fils de Bertrand de Harambure et de Florence de Belzunce, avait été élevé, dès sa première enfance, auprès du Roi de Navarre, et remplissait dans sa maison les fonctions de gentilhomme ordinaire de la chambre.

Lettre de Henry IV à d'Harambure.

« Haranbure, écrivait-il, pendes-uous de ne uous estre point trouué pres de moy en un combat que nous auons eu contre les ennemys, où nous auons faict rage; mays non pas tous ceuls qui estoient auec moy. Je uous en dyray les particularytez quand ie uous uerray. Lomenye m'a faict entendre ce que vous aues prié Vicoge de me dire, ce qu'il n'a faict. Asseurés-vous que, puisqu'en ce faict là il y va de vostre contentement, je vous tesmoigneray que ie l'affectionne et que je n'y manqueray nullement, et vous en donne ma parole; et me venes trouuer au plus tost, et vous hastes, car j'ay besoin de vous. A Dieu, Borgne. Ce xiij[e] juin, à Dijon.

» HENRY. »

Venons à un temps plus rapproché.

Fils de saint Louis, montez au ciel!

On a nié que l'abbé Edgeworth de Firmont ait prononcé à Louis XVI, sur l'échafaud, les paroles si célèbres : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » Aujourd'hui, cependant, ce mot, tant de fois réimprimé, semble acquis à l'histoire. *Madame Royale* elle-même, la fille de Louis XVI, l'avait ouï répéter avant que le respectable abbé allât auprès d'elle, dans l'exil, terminer ses jours, et elle l'a en quelque sorte consacré dans le récit qu'elle a donné des événements arri-

vés au Temple durant sa captivité. On en éprouve d'autant plus de répugnance à le discuter. A tout prendre cependant, ne pourrait-on s'y hasarder sans manquer de respect à l'un des plus grands et des plus poignants souvenirs de l'humanité? Que s'il s'agissait d'une action dramatique feinte, il n'y aurait, touchant le mot, qu'à s'occuper de la vérité de sentiment, de la vérité relative. Peu importe, en matière littéraire, qu'un mot historique ait été dit en réalité, pourvu qu'il ait pu l'être, et qu'il ait, comme celui-là, tout le sublime de situation qui l'a gravé dans les esprits et dans les cœurs. Quand la ressemblance morale est conservée, embellir par l'expression est un mérite de plus. Ainsi, il n'est pas bien sûr, comme le fait observer un critique, que César, en voyant la tête de Pompée, — ce niais grand homme, accepté tel que l'a transformé le poëte, — il n'est pas bien sûr que César ait prononcé rien d'aussi beau que ces deux vers de Corneille :

> Reste d'un demi-dieu, dont à peine je puis
> Égaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis.

Toutefois, s'il ne l'a pas dit, il a pu le dire, et il est bien glorieux pour le poëte qu'on puisse douter si son génie n'a pas été au-dessus de l'âme de César, « un des plus grands miracles de nature » , comme dit Montaigne. Mais dans le mot attribué à l'abbé de Firmont, il y va d'autre chose que d'une fiction où l'art interprète l'histoire, il s'agit d'une situation marquée au sceau du Christianisme : je n'y veux que la vérité vraie. Aussi bien, le fait en sa simplicité est assez grand par lui-

même, sans que le mot ajoute rien à la sublimité de la scène, il ne fait que résumer. Prononcé ou non, il a été pensé : il était dans l'âme, dans le regard, dans le geste du saint prêtre, montrant, le crucifix en main, le ciel entr'ouvert au martyr. Cela suffit; l'archéologue peut ensuite faire son métier et discuter l'exactitude matérielle du mot : la gloire du prêtre n'a rien à y gagner ni à y perdre. En réalité, le mot a-t-il été proféré? Le plus naturel est de recourir, sur ce point, à l'abbé Edgeworth lui-même. Le court récit qu'il a laissé sur les derniers moments du Roi n'en fait nulle mention. Il est vrai que bien des noms et des circonstances y ont été omis à dessein, par ménagement pour certains personnages engagés dans la révolution, et qui s'étaient montrés sympathiques au Roi. Mais assurément le mot en question échappait à de pareilles considérations, et l'abbé n'eût pu avoir aucune raison de l'omettre, s'il eût été certain de l'avoir prononcé. Or, il s'en est expliqué plusieurs fois soit avec l'ancien ministre de Louis XVI, le marquis de Bertrand-Molleville, soit avec un ancien émigré, le comte d'Allonville, qui a beaucoup vécu avec lui, et dont il a béni le mariage avec la petite-fille du maréchal de Munich. « Cette parole, lui dit-il, était bien dans le sentiment qui me dominait à ce moment suprême; je puis l'avoir dite; je me souviens bien que j'ai parlé; mais j'étais alors trop absorbé en Dieu, trop oppressé de douleur pour me rappeler au juste ce qui est sorti de ma bouche. Le sacrifice une fois consommé, les soldats s'ouvrirent pour me laisser passer. Je me jetai dans les rues, hors de moi, marchant sans dessein, les yeux obscurcis, et

Témoignage de l'abbé Edgeworth sur le mot qui lui est attribué.

comme un homme ivre, et je me trouvai sans le savoir à la porte de M. de Malesherbes, chez qui j'entrai d'instinct, et avec qui je n'eus que des larmes. » C'est de la propre bouche du comte que j'ai recueilli sous sa dictée, avant la publication de ses Mémoires, les paroles qu'on vient de lire. Le récit qu'il en a donné dans ces mêmes Mémoires est identique (1).

L'abbé a parlé de Malesherbes. On a retrouvé, en effet, dans les papiers de l'illustre défenseur de Louis XVI, des fragments autographes de conversation avec l'abbé de Firmont : la belle parole : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* n'y est point rappelée. Cette parole, inspirée peut-être par le geste du saint confesseur, a été rapportée pour la première fois, et probablement inventée par un écrivain royaliste de l'époque, M. Charles His, rendant compte de la mort du Roi; comme, de son côté, M. Beugnot a fait plus tard le mot du comte d'Artois rentrant de l'exil en 1814 : *Il n'y a qu'un Français de plus.*

Le comte d'Allonville.

Le comte d'Allonville, que nous avons cité, est le même qui a été le principal rédacteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État,* c'est-à-dire du prince de Hardenberg. Les deux premiers volumes sont composés presque entièrement des papiers du prince. Le comte a mis beaucoup du sien dans les volumes suivants. Les derniers sont de M. Schubart. Les Mémoires personnels du comte forment six volumes. C'est un ouvrage un peu incolore de vieillard, mais riche d'informations et utile à l'étude des époques dont

(1) *Mémoires du comte d'Allonville,* t. III, p. 159-160.

il s'occupe. D'Allonville a beaucoup vu, beaucoup entendu, et il a bon jugement.

L'histoire de tous les temps et de tous les peuples abonde ainsi en mots consacrés, dont on ne saurait constater l'authenticité faute de documents écrits, ou que des documents contredisent. Que de belles paroles ne sont que rhétorique controuvée! mais aussi que de mots atroces sont des calomnies ou des suppositions au moins gratuites!

Henry Ier de Montmorency, né le 15 juin 1534, mort le 2 avril 1614,

Avec un mot on fait ou l'on défait une réputation. Voyez, par exemple, ce Henry Ier, duc de Montmorency, second fils du grand connétable Anne, et à qui Henry le Grand, qui l'appelait *mon compère,* et lui donnait ce titre dans les lettres qu'il lui écrivait, envoya l'épée de connétable, en 1593, Brantosme dit qu'il avait une entière ignorance des lettres; que son seing n'était qu'une marque, comme celle des gentilshommes du moyen âge ne sachant écrire pour cause de noblesse; qu'il ne connaissait ni argent ni monnaie, mais compensait de tout point son ignorance par son bon sens naturel. Tallemant des Réaux dit aussi qu' « il savait à peine lire. » Vittorio Siri (1) raconte également comme quoi, accusé à propos de certains mémoires présentés sous son nom à l'archiduc Albert, Montmorency se justifia sur ce que son secrétaire, gagné par Henry IV, l'avait trompé en lui lisant un papier pour un autre : attendu que ce connétable ne savait ni lire ni écrire : « *Poiche non sapendo esto contestabele ne leggere ne scrivere.* » Ce n'est pas tout, il y

passe pour avoir eu une entière ignorance des lettres.

(1) *Memor. recond.*, t. II, in-4°, p. 323.

a encore ce mot connu, attribué à Henry IV : « Tout me peut réussir par le moyen d'un connétable qui ne sait pas écrire et d'un chancelier (Sillery) qui ne sait pas le latin. » D'un autre côté, voilà D'Aubigné qui contredit tout cela. Se promenant un jour sur le bord de la Droune, rivière du Périgord, avec Montmorency, celui-ci se mit à pousser de grands soupirs, et ayant arraché l'écorce d'un arbre qui était en séve, il écrivit sur-le-champ dessus les vers latins qui suivent, pour exprimer son martyre au sujet d'une belle dame des Espagnes qu'il aimait d'amour :

Témoignage contraire de D'Aubigné.

Oceani felix properas, si flumen ad oras,
Littus et Hesperium tangere fata sinunt :
Siste parum, et liquidas, qui jam dissolvor in undas,
Extinctum lacrymis, ad vada nota feres.
Sic poterit teneras urit quæ flamma medullas,
Mersa tamen patriis vivere forsan aquis.

Voilà le récit que fait D'Aubigné dans sa *Vie,* écrite par lui-même (1), et qui, pour le dire en passant, vaut mieux que son Histoire; elle offre plus d'attrait, du moins, ce qui tient sans doute à la personnalité qui se peint, au moi qui intéresse et captive toujours, quand l'orgueil n'y est pas provoquant.

Ce sont là, il faut l'avouer, des témoignages trop contradictoires pour qu'il n'y ait pas un juste milieu à prendre ; et si je ne crois pas que Montmorency ait improvisé les vers latins sur les bords de la Droune, j'allais dire de la Garonne; si j'admets que ce soit une méprise de D'Aubigné, qui en a fait bien d'autres par pure gasconnade, je ne saurais non plus admettre que

(1) Amsterdam, 1731, in-12.

le second connétable de Montmorency ne connût pas ses lettres, à moins qu'il ne faille supposer qu'il eût en quelque sorte dans sa poche un secrétaire de la main pour tromper en toute circonstance la postérité. On croit au contraire qu'il n'usa pas d'un tel artifice, et qu'il ne fut point de ceux qui à leur signature substituaient un coup du pommeau de leur épée. On l'a dit de Charlemagne, on l'a dit de Bayard, et c'est inexact pour tous les deux. La signature de Charlemagne, disposée en chiffre, est très-belle, et il est plus que probable que ce monogramme était d'un secrétaire de la main, comme beaucoup d'autres monogrammes de souverains et de seigneurs du moyen âge. Il n'en est pas moins certain que Charlemagne savait écrire. Un passage d'Éginhard, fort controversé, mais maintenant admis dans ce sens, en donne suffisamment la preuve (1). Quant à la signature de Bayard elle est plus connue. Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Il n'est pas exact que Charlemagne signât avec le pommeau de son épée.

En résumé, l'assertion est trop absolue, et de celle-là il pourrait bien être comme de celle de M. Grün, qui ouvre par les mots suivants un des chapitres de son livre sur la *Vie publique de Michel de Montaigne :* « Pierre Eyquem, écuyer, père de Michel de Montaigne, *n'avait aucune connaissance des lettres* (2). » Serait-ce à dire que ce père si éclairé, qui entoura son

---

(1) Voir tome Ier, p. 83, § xxv de la *Vie de Charlemagne*, par Éginhard. Édition publiée pour la Société de l'*Histoire de France,* par Al. Teulet.

(2) Voir p. 63. Voir également *Recherches sur Montaigne*, documents inédits, recueillis et publiés par le docteur Payen, n° 4, 1856, p. 44 et suivantes.

fils de tant d'éléments de science, fût un franc ignorant, quand on sait au contraire qu'il lisait dans le texte latin original la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, qu'il écrivait des vers latins, et qu'en somme on ne choisissait pas un homme illettré pour en faire successivement un jurat, un prévôt, un sous-maire, puis un maire de Bordeaux, et un conseiller de la cour des aides, comme le fut Pierre Eyquem?

Que les éditions de livres surtout ont à gagner à la collation des originaux.

Ce sont surtout les textes de livres qui ont à tirer profit de l'examen des originaux autographes ou des copies authentiques, quand on ne peut avoir les originaux. Ici la plume n'est pas moins pleine d'exemples. Jette-t-on les yeux vers l'antiquité, il est bien entendu qu'on n'en trouvera point d'autographes; mais qui contestera que la collation des textes ait été, comme elle l'est encore, le premier fondement de toute critique? Qui diminuera les titres des quinzième et seizième siècles à la reconnaissance du monde, pour la première publication des classiques? Les grands philologues de cette époque avaient beaucoup fait, mais des lacunes restaient encore. Voyez ce qu'étaient les œuvres d'Hippocrate jusqu'en 1839, d'où datent les grands travaux de M. Littré sur la collection hippocratique. Jusque-là, obscurité dans les textes, confusion des dialectes, disparate dans les doctrines. Nul esprit assez puissant par le savoir et par la patience n'avait paru, qui fît nettement le jour dans ces abîmes, et mit chaque chose à sa place. M. Littré, avec une sagacité soutenue de la plus infatigable ardeur, a brisé toutes les entraves d'un texte corrompu. La délicate connais-

L'Hippocrate de M. Littré.

sance des dialectes, appuyée sur l'appréciation savante du fond même de la pensée, lui a permis d'écarter ce qui n'appartenait point en propre au génie du grand médecin sorti de l'Ionie. Nous avons Hippocrate au vrai.

Le public ne se doute pas de toutes les peines que peut donner le moindre travail exécuté avec conscience. Qu'est-ce donc quand il s'agit d'une si profonde et ardue révision de la collection hippocratique! Qu'est-ce donc quand il s'agit de ces travaux herculéens que continuent de courageux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, après les Bénédictins! J'ai toujours été émerveillé des vaillantes élucubrations de quelques savants qui, en dehors de l'Académie, ne tirent guère de leurs immenses publications d'autre profit que la satisfaction d'avoir bien fait. Ne dirait-on pas qu'il en est de la science comme des hasards de la guerre? Y a-t-il un poste dangereux et des coups à recevoir, il se trouvera toujours vingt courages pour un prêts à se dévouer. Y a-t-il quelque travail pénible, gigantesque, à affronter; quelque montagne littéraire, historique ou archéologique à fouiller jusque dans les entrailles, assurez-vous qu'il se trouvera toujours aussi des dévouements pour y passionner et consumer une vie entière de modestie et de désintéressement. Voyez MM. Guessard, Jules Quicherat, Alexandre Teulet. Le premier, déjà si fort estimé pour ses travaux de linguistique, dévore sa vie à publier une collection de tous les *Poëtes français du Moyen Age*, ou vieilles chansons de geste. Le second a rassemblé avec une sagacité incomparable un faisceau lumineux

MM. Guessard, Quicherat et Teulet.

de documents sur *Jeanne d'Arc;* et pendant qu'il fait un excellent cours d'archéologie à l'École des Chartes, il trouve encore le temps de donner une édition parfaite du livre de Thomas Bazin. M. Teulet, après vingt-cinq ans de labeurs sans relâche, a commencé à lui tout seul la publication, avec commentaires, des dix-sept mille pièces composant les layettes du *Trésor des Chartes* des Archives générales de l'État, depuis l'avénement de Henry Ier, en 1031, jusqu'à la mort de Henry II, en 1559. C'est le grand cartulaire de la monarchie française pendant cet espace immense d'années; c'est un tableau de la vie au Moyen Age. Traités internationaux, histoire ecclésiastique, politique et civile, croisades, législation, coutumes, statuts, causes célèbres, contrats privés, etc., etc., tout est là. N'est-ce pas à épouvanter l'imagination?

Dans les temps et les textes plus modernes, l'histoire naturelle va tout d'abord nous fournir un fait curieux.

Longue bévue en histoire naturelle provenant de la fausse lecture d'un texte, dans le livre de Gaston Phœbus.

On pensait généralement avant Cuvier que le Renne avait autrefois habité les Alpes et les Pyrénées. Cette opinion, partagée par Buffon lui-même, se fondait sur un passage altéré d'un fort ancien traité de la chasse, écrit par le fameux Gaston Phœbus, comte de Foix, qui avait envoyé son manuscrit en présent à un bibliophile passionné, Philippe de France, duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi,* mort en 1404. C'est le même Gaston qui avait joué un rôle si brillant sous les rois Charles V et Charles VI, était allé en Prusse combattre les infidèles, et dont le magnifique manu-

scrit, passé dans la bibliothèque de Louis XIV, fut donné en présent par ce prince à son grand veneur, fut confisqué en 1848 parmi les livres du roi Louis-Philippe, et figure aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. On trouve en effet dans ce manuscrit le Renne bien décrit sous le nom de Rangier, nom qu'il portait alors en langage vulgaire, et qu'il conserve encore en langue héraldique. L'auteur dit qu'*il a vu* cet animal en *Maurienne* et en *Pueudève*. C'est ainsi du moins qu'on lisait ce passage dans les trois éditions imprimées des *Deduiz de la chasse des bestes sauuaiges et des oyseaux de proye* (1), et personne n'y avait soupçonné une incorrection. Mais le grand naturaliste Cuvier, dont l'esprit pénétrant savait si bien démêler et caractériser les idées et les choses et mettre chacune d'elles à sa place, ne se contenta pas de faire observer que le fait adopté jusque-là sans examen était incompatible avec les lois de la distribution géographique des animaux; il entreprit de montrer d'où provenait l'erreur. A cet effet, il eut recours au manuscrit original, et tout d'abord l'erreur s'expliqua par une altération de texte :

relevée par Cuvier.

« Dès l'ouverture du livre, dit-il, je fus frappé d'une figure de Renne fort reconnaissable qui s'y trouve, en tête de l'article *Rangier*. Mais quelles ne furent pas ma surprise et ma satisfaction, lorsque j'y lus le passage, inintelligible dans les imprimés, parfaitement écrit, comme il suit, au feuillet VIII recto :

(1) La première édition a été imprimée, vers 1507, par Antoine Vérard; la seconde par Jehan Tréperel; la troisième par Philippe Lenoir. Toutes trois sont en caractères gothiques et sans date; les deux premières petit in-folio, la troisième petit in-quarto.

« J'en ay veu en Norwègue et Xuedene, et en a oultre mer, mes en romain pays en ay-ie peu veus... » Gaston avait fait, en 1357 et 1358, un voyage en Prusse; de là, il avait eu la curiosité de traverser la mer Baltique, et les Rennes ou Rangiers qu'il avait vus et chassés, il les avait vus et chassés dans les pays où il y en a encore, c'est-à-dire en Norvége et en Suède (1). »

Passons maintenant en Angleterre. Il y a dans un autographe de la collection Cottonienne (Titus, B. X., fol. 23), au Musée Britannique, un passage mainte et mainte fois imprimé pour établir que la culture des roses était l'objet d'une attention universelle en Irlande sous le règne d'Élisabeth, comme jadis dans l'antique Pœstum.

Autre exemple tiré de la monographie de l'Irlande.

On est parti de là pour faire ressortir les délicatesses de goût et de civilisation de cette contrée dans ce bienheureux temps, à la grande honte des temps modernes. Voici ce qui avait donné lieu à cette opinion. La ville irlandaise de Kilmallock avait été ravagée par le rebelle anglais Fitz-Maurice en 1573. Sir Henry Sidney, qui eut l'occasion de la visiter un an ou deux après, la trouva en si peu de temps sortie de ses ruines, et en fut tellement surpris, que, suivant les textes publiés, sir Henry se serait exprimé ainsi :

« C'est au point que là où il n'était pas une *rose*, pas une *fleur* qui n'eût été brûlée, il n'est presque pas une maison, dans l'enceinte des murs, qui ne soit maintenant couverte : *For where there was not one*

(1) Cuvier, *Ossements fossiles*, t. IV.

ROSE *nor* FLOWER *left unbourned, few or no howsees are now within the wall uncovered.* »

Pure méprise et fausse lecture : il n'est en aucune façon, dans le vrai texte, question de roses ni de fleurs, et tout le faux sens vient de ce qu'on a mal lu en transcrivant la phrase. L'autographe dit : « *For where there was not one* ROFE *nor* FLOWER *left unbourned, few or no housees are nowe within the wall uncovered,* c'est-à-dire en écrivant le passage à la moderne : « For where there was not one *roof* nor *floor* left unburned, few or no houses are now, within the wall, uncovered : — Là où il n'était pas un *toit,* pas un *plancher* qui n'eût été en cendres, il y a peu ou point de maisons, dans l'enceinte des murailles, qui n'ait déjà sa couverture (1). »

Éloge des patients et vraiment savants éditeurs.

Et voilà justement les écueils où l'on se brise quand on ne recourt pas aux textes originaux. Cette considération s'applique surtout aux correspondances, qui offrent déjà tant de difficultés d'attribution et de classement quand elles sont dépourvues d'adresses, de dates et de signatures. Travail ardu, minutieux, pénible ; labeur sans gloire et dont il faut savoir gré à ces hommes de science, de courage et d'abnégation qui n'ont guère leur récompense que dans le plaisir du travail. Si vous marchez de plain-pied aux grandes œuvres de nos classiques, c'est que ces éditeurs ont pour vous écarté les ronces du chemin.

(1) Voir une lettre de T. Crofton Croker, ancien secrétaire de l'amirauté d'Angleterre, dans l'avertissement d'une *Collection de fac-simile de personnages illustres de la Grande-Bretagne*, publiée par Netherclift. Londres, 1849.

Voyez-les penchés sur leur bureau, retenant leur haleine en confrontant ces textes phrase à phrase, lettre à lettre; éclaircissant les difficultés par de modestes notes et rendant la statue à sa pensée première. Et pour arriver, après tant de peines, à un résultat efficace, il ne suffit pas d'être cuirassé de patience, il y faut avant tout apporter un sentiment littéraire, un amour fervent du beau; il faut avoir écouté et pesé tout ce qui s'est dit de siècle en siècle, d'année en année, sur ces génies qui, comme le dit Childe-Harold, ont rendu légers nos travaux mortels.

Voilà les vrais éditeurs, les vrais ouvriers de la philologie, de la littérature et de l'histoire, qui s'effacent devant leur auteur, ne songeant qu'à l'élucider, non à le refaire au rez-de-chaussée des livres, et à briller à ses dépens pour leur propre compte. Mais les éditeurs de cette trempe sont les *raræ aves*.

M. Eudoxe Soulié, éditeur des Œuvres de Molière.

Il en est un particulièrement qui mérite d'être signalé, c'est M. Eudoxe Soulié, infatigable chasseur, toujours à l'affût, consultant tous les échos du grand Molière, recherchant pas à pas ses moindres vestiges dans les études de notaires, à commencer par les tabellions du bailliage d'Argenteuil, dont les minutes contenaient de premières indications sur la fille du comédien. A force de battues dans les broussailles des cartulaires enfouis aux greniers, dans les dossiers disparus sous la poussière, sa patience ardente a retrouvé des papiers précieux qui font revivre Poquelin de la vie intérieure. Il a reconstitué sa maison et ses entours; il a complété Beffara, Bazin et M. Taschereau. Il nous a fait entrer dans les secrets des familles

Poquelin et Béjard ; il s'est assis dans les *caquetoires* (nous disons aujourd'hui causeuses) de tout ce monde ; il a, dès l'abord, suivi dans ses plus intimes retraites la mère de Molière ; il a tenu ses patenôtres, lu ses livres, vérifié ses notes et ses comptes, et par la mère il a déjà deviné le fils. Il a éclairé l'administration, les faits et gestes des comédiens de l'Illustre Théâtre et de l'Hôtel de Bourgogne. De l'homme il arrive aux œuvres. Il est toujours à la piste, et s'il découvre quelque morceau de la main, encore inconnue, du comique par excellence (on n'a jusqu'ici que sa signature : ce qu'on a produit de nos jours comme étant de son écriture n'est qu'apocryphe, fait à plaisir pour se jouer de la crédulité des naïfs), il nous mettra dans la confidence. Il est à la recherche d'un nouveau monde, car tout ce qui touche à Molière — c'est le privilége de ce grand esprit — est chose toujours nouvelle et en quelque sorte sacrée. La justice a sa mode ; elle a ce mérite du moins de s'attacher aujourd'hui à Molière ; Molière est un de nos dieux domestiques, comme l'est Dante à l'Italie, Shakspeare à l'Angleterre, Cervantes à l'Espagne, le Camoëns au Portugal, Gœthe à l'Allemagne. L'édition qui va suivre les recherches personnelles de M. Soulié sur Molière ne peut manquer d'être bien faite. Celui-là aussi est un vrai éditeur qui sait ce qu'il veut et où il va : adepte fervent qui au sentiment littéraire joint les scrupules d'un savant en *us*. Il négligera, je n'en doute pas, cette première édition, trop longtemps recherchée, des œuvres complètes de Molière, donnée en 1682, après sa mort : édition fautive, où l'étourderie de l'éditeur a passé des vers. Il ne con-

sultera que les éditions *princeps* corrigées par Poquelin lui-même. Ab Jove principium.

Tôt ou tard une édition critique et définitive des œuvres de Malherbe doit remplacer celles de Saint-Marc et de Parelle, qui sont devenues insuffisantes, et celle de Blaise, qui est détestable.

Qu'une bonne édition critique de Malherbe est à désirer.

Marot avait réussi dans la poésie galante et badine. Avec moins d'esprit et de grâce que Marot, le fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême (1), Mellin de Saint-Gelais, qui était aussi d'église, mais pratiquait plus Ovide que le bréviaire, avait montré naïveté, finesse et douce facilité dans l'épigramme. Ronsard, trop oublié, et qui pis est, mal connu, et qu'on a trop puni de s'être surchargé d'un bagage hellénique, à cette époque d'érudition où il fallait à toute force se montrer érudit, avait donné cependant un essor nouveau à la langue. Il l'avait dégagée des livrées trop gauloises qui si longtemps avaient entravé sa marche; il l'avait enrichie de magnifiques locutions dont la poésie et la prose se prévalent aujourd'hui, sans s'inquiéter d'en rechercher l'origine. Passerat, dans une de ses pièces, une seule il est vrai, *L'Homme métamorphosé en coucou*, pièce un peu légère, sans pourtant être indécente, s'était montré, par le naturel et la grâce, réellement supérieur, et peut se placer à côté de La Fontaine. Qui ne connaît Mathurin

Avant Malherbe.

Marot et Saint-Gelais.

Ronsard.

(1) Octavien, mort aujourd'hui à peu près tout entier, n'était pas un auteur sans mérite. Il a traduit les épîtres d'Ovide et l'*Énéide*. On a aussi de lui la *Chasse d'Amours*, le *Séjour d'honneur*.

Régnier. Régnier? Celui-là, dans sa verve encore inculte et sans vergogne, avait rencontré un style plein de sens, de finesse, d'abondance, d'énergie native, et s'était montré le précurseur de Molière par l'observation et le *vis comica*. Mais Malherbe, artiste incomparable en poésie, est le premier modèle du style noble épuré par le goût; le premier maître du rhythme, le créateur de cette poésie lyrique dont le vol s'est élevé si haut de nos jours. On ne saurait avoir un texte trop exact de cet écrivain, qui a si bien pénétré le génie de sa langue. Qu'on l'accuse si l'on veut d'avoir eu moins d'imagination, d'invention, de pensée, de sentiment, de passion, de vigueur soutenue, que de tour, de justesse et d'expression; en un mot, plus d'élévation que d'étendue, il n'en a pas moins une forte trempe, il n'en a pas moins des vers frappés au meilleur coin de Corneille, et toujours il possède les convenances du style proportionné au sujet qu'il traite. Mais il est de bon air, pour quelques écrivains de notre temps, de sacrifier sur l'autel des génies du siècle précédent, génies plus osés, plus primitifs, de verve bouillonnante et capricieuse, qui avaient justement posé en principe le droit de libre inspiration pour toutes les facultés humaines. Mais si leur langue était plus large, plus diverse que celle qu'il a intronisée, ils ne savaient pas comme lui en régler l'essor et la spontanéité par le goût et la mesure. Pour être si dédaigneux, en sommes-nous plus fins, plus déliés, plus délicats? Du reste, les inconstances et inégalités de goût ont été les mêmes dans tous les temps. Ce que nous appelons vérité dans l'art ne change que trop périodiquement tous les vingt-cinq

Qualités de Malherbe.

ou trente ans, et la beauté d'aujourd'hui, toute fière de sa nouveauté, court risque d'être remplacée demain par une ancienne idole redevenue nouvelle, ou par une plus récente qui aura vieilli demain. Je ne sais quelle vivacité d'esprit, quelle fécondité d'imagination, quels bonheurs d'expression et de grâce avaient un instant usurpé le succès en faveur de cet impertinent Théophile. Il fut bientôt décrié chez les honnêtes gens et méritait de l'être. Un élan d'admiration accueillit le dictateur Malherbe. Encore un peu de temps, et le génie français s'éprenant du burlesque, Malherbe a été négligé. Corneille le Romain eut son tour et fut méconnu. Les fleurs de lis d'or de la poésie de Racine furent portées aux nues, puis bafouées. Tels sont les caprices étourdis et les fantaisies de la mode. Il est des esprits exclusifs qui, leurs choix une fois faits, professent un dédain profond pour tout ce qui en sort. Leur superbe admet Tacite, et non pas Tite-Live; Thucydide, et non pas Xénophon; Corneille, et non pas Racine; Pascal, et non pas Nicole; Bossuet, et non pas Fénelon. C'est de gaieté de cœur gâter ses plaisirs. Passe encore que l'on gâte ses jouissances par la comparaison; mais je ne pardonne pas l'injustice. Si Malherbe n'est pas un talent d'improvisation et de premier jet, il a eu ce mérite de demander à la méditation et au travail les vraies conditions de l'art d'écrire, de les proclamer et faire triompher par ses exemples. S'il n'est pas arrivé de prime-saut, — et l'on serait mal venu à le lui reprocher, — à l'incomparable pureté des écrivains du siècle de Louis XIV, du moins il a paru admirablement en son temps, et il a couvé sous son aile.

Racan. poétique ce Racan si aimable, chez qui la vérité de sentiment s'empreint souvent d'une teinte de mélancolie; poëte plus bucolique que lyrique, plutôt de la famille de La Fontaine par le génie que de celle de Malherbe, et qui parfois cependant a rencontré un essor d'âme, des notes élevées et pénétrantes dans le goût de son maître.

De qui, par exemple, croirait-on les strophes qui suivent?

Que te sert de chercher les tempêtes de Mars,
Pour mourir tout en vie au milieu des hasards
Où la gloire te mène?
Cette mort qui promet un si digne loyer
N'est toujours que la mort qu'avecque moins de peine
L'on trouve en son foyer.

Que sert à ces galands ce pompeux appareil
Dont ils vont, dans la lice, éblouir le soleil
Des trésors du Pactole?
La gloire qui les suit, après tant de travaux,
Se passe en moins de temps que la poudre qui vole
Du pied de leurs chevaux.

Eh bien, ces vers sont de Malherbe.

Non, ils sont de Racan, dans son ode adressée au père de Bussy-Rabustin. Plusieurs avaient fait cette remarque avant moi. Ces vers ne sont-ils pas une sorte d'écho des strophes magnifiques du maître, paraphrasées d'un psaume sur la grandeur périssable des rois?

Ont-ils rendu l'esprit? ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés des vers.

Là se perdent les noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs,
Et tombent avec eux, d'une chute commune,
Tous ceux que la fortune
Faisoit leurs serviteurs.

La plus ancienne poésie authentique de Malherbe que l'on possède aujourd'hui est son inscription de 1585, pour le fameux portrait sans main d'Estienne Pasquier, peint en 1583 par le Flamand Jean Dovy. C'est ce même portrait, aussi célèbre que la Puce de madame Des Roches, et qui fit éclore tant de vers grecs, latins, français, provençaux et italiens, que Pasquier en imprima, en 1584, à Paris, le recueil in-quarto. En ce temps-là, les recueils de ce genre et les tombeaux étaient à la mode, comme les emblèmes et les devises. Quelques stances et son imitation des *Larmes de saint Pierre,* du Tansillo, sont de 1586 et 1587. Mais il est probable, sans que jusqu'ici l'on ait pu l'établir avec netteté, qu'antérieurement il a composé des paroles pour les airs de Guesdron et d'autres musiciens de la chambre du Roi. Il est indubitable, du moins, que, dès 1582, il jouissait déjà d'une réputation poétique, et qu'il avait écrit des vers pour des ballets, comme il le fit plus tard, ainsi que Durand, Bordier, Motin, Sigongnes, etc. Je n'en veux pour preuve que les stances finales du *Ballet comique de la Royne,* imprimé sous cette date, et dont nous aurons l'occasion de reparler amplement plus loin. Comme on le verra, les vers courants du ballet étaient d'un aumônier de cour, plus habile peut-être à dire sa messe qu'à faire des vers; mais le maître était intervenu et avait jeté,

Que toutes les poésies de Malherbe ne nous sont pas connues.

Ballet comique de la Reine dans lequel Malherbe a composé des vers.

pour sa part, les fleurs de sa poésie dans la même fête.

A MONSIEUR DE MALHERBE.

Voilà des vers de nostre maistre!
Je les congnois par dessus tous :
Que le stille en est grave et doux!
Qu'ils sont en belle et grosse lettre!
Les autres poëtes font bien :
Leurs vers chatouillent fort l'oreille,
Mais je ne les estime rien
Au regard de ceste merueille.

Aussi sa belle renommée
Court desja partout l'univers :
Et personne ne lit ses vers
De qui l'asme ne soit charmée.
C'est enfin l'Apollon françois,
La gloire et l'honneur de cest aage,
De qui les regles et les loix
Ont mis les Muses hors de page.

Si tout ce que l'homme souhaitte,
Le Ciel le faisoit succeder :
Je ne luy voudrois demander
Que d'estre un aussi bon poëte.
Que je ferois parler de moy!
Mais ce n'est pas là mon attente.
Je sçay bien qu'il faut malgré soy
Que chacun du sien se contente.

Apres ces pompes admirables,
Ses beaux vers estoient nostre espoir :
Aussi nous en a-t-il fait voir
Qui sont du tout incomparables :
Il nous a si bien satisfait,
Qu'on ne sçait qui fut plus superbe
Ou le triomphe qui s'est fait,
Ou bien la Muse de Malherbe.

Comme tous les poëtes, le maître avait eu ses commencements. Tallemant des Réaux dit nettement que

ses premiers vers étaient pitoyables, et il cite entre autres une faible élégie que Malherbe n'a pas osé imprimer. Lui-même, dit-on, méprisait comme des œuvres au-dessous du médiocre ses premiers essais, par exemple la faible imitation du poëte maniéré le Tansillo, qu'il avait mise en vers français à l'époque où son goût n'était pas encore épuré. Et cependant il y a dans ce morceau deux strophes d'une facture excellente, pleine de fraîcheur, de grâce et d'harmonie. *Ex ungue leonem.* Parlant du massacre des innocents par l'ordre d'Hérode, il dit en une de ces stances :

Ce furent de beaux lys qui, mieux que la nature,
Meslant à leur blancheur l'incarnate peinture,
Que tira de leur sein le couteau criminel,
Avant que d'un hyver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage,
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

Ne sont-ce pas là de bons vers? Malherbe avait trop d'orgueil pour ne pas être sévère pour lui-même; mais son dédain n'était que relatif, et n'a-t-il pas dit, à la fin de sa vie, dans son *Ode à Louis XIII :*

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours :
Je les possédai jeune, et les possède encore
Au déclin de mes jours.

Néanmoins, beaucoup de vers contemporains de sa jeunesse poétique lui ont été attribués, lesquels il y aurait, à mon sens, autant de présomption à lui dénier qu'à lui donner impérieusement. On retrouvera un jour l'épithalame composé par le poëte illustre pour M. de Joyeuse, et l'on acquerra la preuve qu'il était, dès 1582, comme nous le disions tout à l'heure,

mis à contribution pour les fêtes et spectacles de la cour, et que vraisemblablement nous n'avons qu'une portion de ses œuvres réelles. Je ne me hasarderai certainement pas à affirmer que le grand art eût beaucoup à gagner à ces découvertes; mais ces dernières auraient à coup sûr un intérêt notable pour l'histoire des procédés et des progrès de ce grand esprit. Il est instructif autant que curieux de rechercher l'homme dans l'enfant et dans le jeune homme, la muse victorieuse dans la muse qui fait ses premiers pas, et de voir éclore et se dégager le goût du sein d'informes essais.

Dans le ballet des *Bacchanales,* dansé en 1623 (1), je trouve deux pièces de vers signées seulement de l'initiale M., tandis que les autres sont signées en toutes lettres. Je serais assez tenté d'y reconnaître Malherbe plutôt que Motin, qui signait toujours de ses cinq lettres ses poésies. Une de ces bluettes de mirliton est adressée *Aux Dames* et mise dans la bouche du duc de Montmorency, et l'autre également adressée *Aux Dames* et prononcée par le maréchal de Créquy, représentant un *Desbauché par l'Amour.* Voici la première strophe comme spécimen :

Qu'Amour, le maistre des vainqueurs,
Blessast mortellement les cœurs;
Qu'il range dans la servitude,
Je ne l'eusse pas creu : la raison nous deffend
De penser que les traits dont l'atteinte est si rude
Peussent jamais partir de la main d'un enfant.

---

(1) *Ballet du Roy sur le subjet des Bacchanales, dansé au Louvre le* 28 *février,* vers par Théophile, Saint-Amand, Du Vivier, Sorel, Boisrobert et M. — Paris, René Giffart, 1623. In-8° de 21 pages.

Tous ces vers sont adressés aux dames. Et de fait, Malherbe, plein de tous les feux du Midi, où s'était passée sa jeunesse, professait pour elles un véritable culte. « Voyez ces hommes, disait-il, à peine sont-ils trois ou quatre sur la terre, que l'un d'eux tue son frère! Aussi Dieu s'est-il souvent repenti d'avoir fait l'homme, jamais d'avoir fait la femme. » Il eût volontiers, comme le conteur arabe du désert, exaltant son auditoire par l'éloge enthousiaste de quelque héroïne, terminé son discours par cette parole sacramentelle :

« Gloire à Dieu, qui a créé la femme! »

La première religion de Malherbe était la femme.

La femme était sa première religion, la poésie, sa seconde, — même et surtout quand il ne lisait plus à livre ouvert dans le livre de l'amour. Il y avait un usage en Avignon, au temps où le comtat Venaissin était au Pape, qu'à chaque courante, la dame qui devait danser allât baiser M. le vice-légat à sa place (1); le vieux Malherbe eût fait cas d'un semblable privilége. J'en aurais fait autant. Est-ce bête de nous dire que le masculin est plus noble que le féminin! Où ce Lhomond, qui n'est guère un homme, a-t-il trouvé cette gentillesse? Malherbe était autrement dans le vrai. C'est dommage qu'il ait gâté par le cynisme un si beau culte.

A l'égard de toute autre religion, il était comme tant d'autres qui, sans être pyrrhoniens ni libertins, suivant le mot d'alors, remettent à Pâques le soin de la pratique; et sauf à s'en confesser à cette grande fête, il avait de temps à autre le propos leste touchant les choses de sacristie. Un chartreux nommé Dom Cha-

(1) Voir les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, année 1660.

zeray, fort lettré et fort galant homme, avait été de ses meilleurs amis quand il était encore dans le monde. Malherbe voulut voir Chazeray après que ce dernier se fut fait religieux. Il alla donc aux Chartreux avec son disciple Racan, un grand libertin, et son ami le peintre-poëte Du Monstier, comme lui fort enclin aux femmes, et qui se consolait volontiers, à ce qu'il laissait croire, de la menace d'être damné (1). D'abord, il fallut négocier pour obtenir d'être admis à parler un moment au chartreux, et encore exigea-t-on qu'avant d'entrer dans la cellule chacun dit un *Pater*. Ce qu'ayant fait, en se cotisant, ils franchirent le seuil, pensant parler enfin à leur ancien ami. Mais incontinent les vêpres vinrent à sonner, et le religieux, contraint de s'y rendre, les quitta sur-le-champ, si bien qu'ils s'en retournèrent sans l'avoir aucunement entretenu. Malherbe, fâché d'avoir fait inutilement le voyage, s'écriait : « Qu'on me rende au moins mon *Pater* (2)! » Ceci n'est qu'une gaieté ; mais il ne s'en tenait pas toujours à si peu. Je ne sais même qui a voulu en faire un libre penseur et un impie. C'est une exagération : ce malheureux orgueil n'était pas absolument de son siècle. Aussi, avec moins de puissance d'esprit et d'âme que le grand Lucrèce, laisse-t-il échapper comme lui de son cœur, dans ses poésies, des accents religieux et sacrés qui démentent un froid système. Dans tous les cas, il n'a pas eu le tort d'afficher en ses écrits ses mépris ou ses indiffé-

---

(1) Daniel Du Monstier, né à Paris en 1575, mort vers 1646.

(2) Voir les *Manuscrits de Conrart* à la Bibliothèque de l'Arsenal.

rences. Les convictions ne se commandent pas : on croit ce qu'on peut. Croyez donc ce que vous pourrez ; mais laissez à chacun sa foi, n'ébranlez pas les croyances générales, et ne jetez pas le trouble dans les consciences.

Malherbe n'avait pas de plus grand admirateur que La Fontaine, autre admirateur des femmes. On sait que ce dernier avait pris le goût de la poésie en lisant les stances du grand écrivain sur l'assassinat de Henry IV :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous raconte les aventures
De ces abominables jours!
. . . .

Rien de plus connu. Mais ce qu'on ignore généralement, c'est qu'il est l'auteur de l'éloge de Malherbe, contenu dans l'avertissement du *Recueil de poésies chrétiennes et diverses, dédiées à monseigneur le prince de Conty,* et destinées à l'éducation de sa jeunesse. Le Recueil, d'ailleurs composé avec goût, et auquel on dit qu'Arnaud d'Andilly, Nicole et Lancelot de Port-Royal avaient mis la main, était de Henry Louis De Loménie, comte de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'État, s'était retiré à l'Oratoire. Ami particulier de La Fontaine, comme il le dit dans ses Mémoires, il avait prié cet écrivain de joindre à sa compilation quelque poésie de sa main, paraphrasée des psaumes. La Fontaine s'y était prêté. Il avait composé en outre la dédicace et l'avertissement, et avec cette faiblesse de bonhomie qu'il montrait pour ses familiers, il avait souffert que le recueil fût encore enrichi de seize de ses fables nouvelles, et que le tout ensemble passât

La Fontaine écrit sur Malherbe.

sous la protection de son nom (1). Or, ainsi pris au piége, il s'était prêté à rajeunir pour le livre quelques poésies de Malherbe, comme l'atteste expressément Matthieu Marais, si bien instruit de toutes les particularités relatives au fabuliste, dont il a écrit excellemment l'histoire. Mais, saisi d'un remords soudain après l'impression du recueil, La Fontaine mit à la fin le texte original de Malherbe en regard de ses changements. Il eut soin de l'annoncer au lecteur dans l'avertissement, et, comme par une juste compensation, il y donna carrière à son admiration pour le maître.

Morceau de La Fontaine sur Malherbe, inconnu comme étant de lui.

« Les ouvrages de ce grand homme, dit-il, sont d'un tel prix, qu'il semble que toutes les paroles en doivent être tenues pour sacrées, et qu'on n'ait pu y toucher sans témérité. Aussi ces changements sont-ils en très-petit nombre et très-peu considérables, et ne paroîtront possible pas avoir été faits sans quelque raison.

» Ce n'est pas ici que les louanges de cet auteur doivent être placées. On les auroit vues ailleurs dans tout leur éclat, si celui qui a honoré ce recueil d'une préface ne s'étoit point proposé de parler seulement de la poésie en général, sans porter son jugement sur pas un auteur en particulier. Nous ne saurions qu'approuver une si judicieuse conduite. Toutefois, comme M. de Malherbe peut être excepté de la loi commune, il ne sera pas hors de propos d'avertir que l'on prenne garde à trois choses en lisant ses poésies : au tour et à

(1) Le recueil parut en trois volumes in-12, en 1671, sous le nom de La Fontaine. Près du quart du volume se compose de poésies choisies de Malherbe. Racan figure dans le même volume.

la chute de la stance, à l'arrangement des paroles, d'où procèdent l'harmonie et la netteté de ses vers; aux expressions qui non-seulement sont nobles, mais poétiques et hardies, sans qu'il y ait rien qui paroisse étrange ni qui déplaise. Tout cela, joint à la beauté de la rime, cause un plaisir sensible aux personnes même les plus grossières.

» Il y auroit beaucoup à dire sur ce sujet, mais le simple avertissement ne le permet pas. Ce sera assez d'ajouter en gros, que M. de Malherbe en ses vers a tout ensemble de la majesté, de la force, de la douceur, une beauté mâle et des grâces. Cependant il a pu faillir; et quel écrivain est exempt de faute? Homère même ne l'étoit pas, au sentiment du meilleur juge de l'antiquité. M. de Malherbe a pu laisser de certaines choses qui auroient mérité sans doute une plus grande perfection, soit qu'il appréhendât la peine de les corriger, soit qu'il crût avoir assez fait pour la satisfaction de son siècle. Ces choses-là sont en petit nombre. Nous en avons changé quelques-unes comme il nous a été possible, et peut-être avons-nous failli en cela nous-mêmes. Le lecteur prendra, s'il lui plaît, en bonne part la pensée que nous avons eue, nous l'en supplions. Si quelqu'un nous fait la grâce de nous fournir d'autres changements, le public en profitera dans une seconde édition, et les nostres seront ôtés. En attendant, nous avons restitué dans cet extrait ces endroits changés, afin que chacun s'en puisse tenir à la manière qui sera le plus à son goût (1). »

---

(1) Cette restitution avait échappé à Walckenaer.

Voilà un *mea culpa* littéraire, et pendant qu'il était en train de confession, La Fontaine, tout en laissant subsister son nom sur le titre comme auteur du recueil, dit nettement ce qu'il en est dans son épître dédicatoire au jeune prince :

Pour moi, je n'ai de part en ces dons du Parnasse
Qu'à la faveur de ceux que je suis à la trace.
Ésope me soutient par ses inventions;
J'orne de traits légers ses riches fictions :
Ma Muse cède en tout aux Muses favorites
Que l'Olympe dona de différents mérites.
Cependant, à leurs vers je sers d'introducteur.
. . . .
De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance.
. . . .
Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état,
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat;
Mais craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour,
Et me laissent le soin de t'en faire leur cour.
Leur main l'eût enrichi d'un plus beau frontispice;
La mienne leur a plu simple et sans artifice.
Conty, de mon respect sois du moins satisfait,
Et regarde le don, non celui qui le fait (1).

Malherbe prosateur.

Le poëte est très-connu chez Malherbe, le prosateur ne l'est pas assez ou l'est mal. Rien cependant de ce qui est sorti de la plume d'un pareil homme n'est à

---

(1) Je signale à M. Régnier, pour sa nouvelle édition des Classiques, un volume manuscrit intitulé *Elogia Julii Mazarini cardinalis*, lequel se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, sous le n° 191 bis H. F. Il renferme des variantes intéressantes à la lettre de La Fontaine sur la fête de Vaux, imprimée pour la première fois dans les *OEuvres diverses* de La Fontaine, en 1729. La copie du manuscrit est antérieure. Le texte publié porte : « Molière, c'est *votre* homme. » La copie dit : « Molière, c'est *notre* homme; » ce qui a un tout autre sens.

dédaigner à cette époque de formation de la langue. Dans sa correspondance, précieuse par les informations dont elle abonde, il est loin de se montrer spirituel, léger, amusant à la façon de Voiture, ni étudié et parfois éloquent comme Balzac. C'est seulement un informateur exact et sérieux, désintéressé de style, écrivant vite, au courant de la plume, sous l'inspiration des événements quand il se croit sûr. En un mot, excellent chroniqueur du temps, à partir du mois de février 1606 jusqu'à sa mort en 1628, il est un miroir rendant les choses sans passion, un témoin et rien de plus, mais un témoin fidèle sans nulle préoccupation politique, même sans nulle étude des intérêts et destinées de l'État, à quoi il n'entendait rien ni ne voulait rien entendre. Une seule pensée avant tout le possédait, c'était celle des destinées de la langue française, c'étaient les formes et le génie de la poésie; le reste, il le racontait sans le juger. Je ne parle pas ici de sa fameuse lettre de consolation à la princesse de Conty. Ce n'est plus une lettre, mais une épître étudiée, trop étudiée, une œuvre littéraire, devenue un des titres de l'auteur, et où il a donné toute la mesure de ce qu'il savait faire en prose, quand il s'y livrait. Il ne faut pas oublier que cette épître a devancé Descartes et Pascal. Ses lettres à Peiresc, style à part, constituent des espèces de mémoires dont Bazin a prouvé qu'on pouvait tirer un précieux secours pour l'histoire de la fin du règne de Henry IV et du commencement de celui de Louis XIII. Lui et moi avions eu communication des originaux existant à la Bibliothèque impériale, et chacun de son côté avait relevé de nom-

Ses lettres à Peiresc.

breuses et étranges bévues dans les éditions existantes. Nous avions fini par mettre nos notes en commun sur mon exemplaire et sur une mauvaise copie faite pour M. de La Malle, et que Bazin avait achetée à la vente du marquis de Fortia d'Urban. Nous nous proposions d'opérer quelque jour ensemble une révision définitive, en suivant pas à pas les textes autographes, et de tout cela serait sortie une édition nouvelle, si d'autres préoccupations ne m'eussent fait renoncer à toute participation à ce travail, et si le dégoût de la révision d'épreuves n'eût, pour sa part, détourné Bazin de jamais donner suite à la pensée d'une pareille publication. Ses derniers regards, alors qu'il commençait à être travaillé par la longue maladie hépatique qui l'a enlevé, se portèrent sur les textes comparés de madame de Sévigné; et il avait déjà jeté sur des feuilles volantes des notes fort précieuses à l'endroit de l'illustre épistolière.

Dans un ouvrage de circonstance (1), j'ai déjà fait ressortir combien le secours des originaux de cette correspondance de Malherbe était indispensable pour lui faire dire ses vraies paroles dans une édition nouvelle. Celle de Blaise, qui devait être revisée littérairement, d'abord par M. de La Malle, de l'Institut, puis par M. Villenave, n'eut d'autres soins littéraires que ceux du pauvre libraire, le meilleur des hommes, mais un puits d'ignorance; et comme cet ancien, Blaise la fit belle ne pouvant la faire bonne. Sur les fautes que

(1) *Réponse à une incroyable attaque de la Bibliothèque impériale, touchant une lettre de Michel de Montaigne,* 1851.

les usages de prononciation du temps, soit à la cour, soit dans la province de Normandie, faisaient commettre à Malherbe lui-même, en matière d'orthographe de noms propres, à une époque où l'orthographe n'était guère fixée sur rien (fautes bonnes à noter littérairement), Blaise renchérit par les plus singulières méprises, et en outre il défigure le texte par des non-sens nombreux qui vont souvent jusqu'au ridicule et à l'absurde. Cet homme a été le premier, non le seul, éditeur des lettres de Malherbe. M. de Parelle, homme instruit, les a publiées de nouveau dans la collection des Classiques français de l'excellent éditeur Lefèvre, un véritable artiste, à qui les curieux de bons et beaux livres ont tant d'obligations. Malheureusement, bien que Parelle ait eu dans les mains les originaux après Blaise, il a peu rectifié ce dernier. Il a mal lu nombre de dates, nombre de textes, et il a passé sans le dire ce qu'il ne s'est pas donné la peine de déchiffrer. Cette sorte d'infidélité est beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense dans les publications posthumes de nos vieux classiques.

Façons diverses dont Malherbe écrit son propre nom,

Rien de plus variable que la façon dont il plaît à Malherbe lui-même de signer son propre nom : il écrit successivement *Maleherbe*, *Malherble*, *Malerbe*, *Malherbe*, *De Malherbe*, *Fr. de Malherbe*. Ce Peiresc auquel il écrit si souvent, dont il reçoit de si nombreuses lettres, il estropie son nom de toutes les manières : il l'écrit indifféremment sur ses adresses : *Peresq*, *Peyresq*, *Perez*, *Peiretz*, *Peyres*. Il varie également à l'aventure l'orthographe du nom du premier président de La Cépède, et il écrit *Mérat* le nom de Morant,

et celui du conseiller Peiresc.

Chemillé le nom de Chamilly, *Molay* le nom de Molé, *Bersy* le nom du cardinal de Bonzi, *Paquier* pour Pasquier, *Saint-Pris* pour Saint-Priest, *Quelogon* pour Coetlogon, *Taleran* pour Talleyrand, *Renard* pour Regnard, *Bouquinquant* pour Buckingham, *Simier* pour Seymer, *Olac* pour Hohenlohe, *Souvray* pour Souvré, *Cramail* pour Carmaing, *de Valves* pour le nom de Palamède Peiresc, sieur de Valavez, bien qu'il ait eu plus de cent fois sous les yeux la signature de ce frère du conseiller Peiresc. Quand l'orthographe des noms n'était pas écrite d'une façon purement arbitraire, elle était en général la représentation de la prononciation en usage, et cette prononciation avait, bien entendu, ses variations suivant les provinces. On pense généralement que le nom de Montaigne se prononçait *Montagne* dans le pays de l'auteur des *Essais*, tandis que la manière dont ce nom est figuré, *Monteigne*, dans une lettre signée de Catherine de Médicis, que cite et que possède M. le docteur Payen, permettrait d'inférer qu'à Paris au moins le nom de Montaigne se prononçait comme nous l'articulons aujourd'hui. Du reste, ce n'est point de Michel de Montaigne qu'entendait parler la pièce de Catherine de Médicis, mais d'un *François Monteigne*, secrétaire de cette princesse, comme l'a nettement prouvé M. Payen, pages 9 et 10 de ses *Recherches sur Montaigne*, publiées en 1856. On peut dire en passant que je ne sais quel pédantisme de certains antiquaires de nos jours croirait manquer aux belles manières en prononçant autrement que *Montagne*.

Autres noms étrangement orthographiés.

On a remarqué aussi la diversité d'orthographe du nom de La Boëtie dans les manuscrits et livres anciens :

Orthographe du nom de La Boëtie.

on trouve *Boëtie*, *Laboitie*, *La Boitie*, *Boytie*, *Boittie*. Varillas écrit *Boissie* dans son Histoire de Henri III, et quelques éditeurs ont poussé l'inattention jusqu'à écrire *Béotie*. En patois, on disait *Boetia*, *Bonetias*, *Bouetio;* on dit aujourd'hui *Lo Boïtou*.

Nous avons vu Montaigne appeler comtesse *de Guissen* la belle Corisande, comtesse de Guiche, et les *OEconomies royales* de Sully écrire Guichen le nom de cette dame.

Le fameux astrologue italien Luc Gauric, qui signait *Gauricus*, est appelé Lucas *Gaurières* par Marguerite de France, femme de Henry IV.

Le père de l'amiral de Coligny signait *Coulligny*, comme plus tard on a écrit indifféremment *D'Aubigny* ou D'Aubigné, *Sevigny* ou Sevigné, comme Coulanges s'était écrit : *Colange* et *Collanges*. Il était de bon air de dire et d'écrire le duc de *Nemoux* pour le duc de Nemours; *Branca* et *Dura* pour Brancas et Duras; *Saucourt* pour Soyecourt; *Castres* pour Castries; *Bezeval* pour Bezenval; *Tréville* pour Troisvilles; *Ragecourt* pour Raigecourt; *Jarzay* pour Jarzé; *Pomereu* pour Pommereuil. Henry IV écrivait *Suilly* au lieu de Sully, à cause des *l* mouillées, et il altérait bizarrement la prononciation des noms. Il disait, comme on l'a vu plus haut, ou plutôt on disait généralement, *Grillon*, au lieu de Crillon; *Bissonse*, au lieu de Belzunce; *Mercure*, au lieu de Mercœur; *Mayne*, au lieu de Mayenne; *Belingan* pour Beringhen, etc., etc. Le beau nom des Salignac de Guienne, dont l'illustre famille a donné à la France l'archevêque de Cambray, s'écrivait avant lui *Salagnac* ou *Salaignac*, et c'est dans le courant du

Luc Gauric.

quinzième siècle que les surnoms de *La Mothe* ou *La Motte* et de *Fénélon, Félénon, Fenellon* et finalement *Fénelon* furent adoptés pour l'une des branches de la famille (1).

Au siècle dernier, et au siècle précédent, le nom de Puysieulx se prononçait et s'écrivait Pisieu. On disait *Broille* pour Broglie, qui d'abord était Broglia; Pellisson-Fontanier signait quelquefois *Fontanier-Pellisson* ou Pelisson. On a des signatures de Benserade écrites *Bensserade* et *Benserrade.* Ysarn écrivait tantôt *Isar,* tantôt *Issar,* tantôt Izarn; et j'ai des lettres autographes où madame de La Fayette nomme *Crignan* madame de Grignan, la fille de son intime amie. Enfin, ces variations allaient jusqu'à la bizarrerie du plus complet arbitraire dont nous avons peine aujourd'hui à comprendre le sans-façon, par la rigueur qui court en matière d'actes authentiques, sous le régime de notre Code civil. L'orthographe des noms n'était pas mieux fixée dans les pays étrangers, et l'arbitraire était le même en Angleterre et en Italie, où très-souvent on écrivait en français et où l'on francisait les noms propres. De Strozzi était appelé *Destrosse*, comme l'appelait aussi Brantosme; le cardinal de Richelieu était écrit *Riosceglian* ou *Riosceglianò;* La Rochefoucauld est devenu *Rocca Forte;* d'Aubigné est transformé en *D'Obigny;* Stuart s'écrivait aussi *Stewart.* Le nom du fils naturel de Jacques IV et de Jeannette Kennedy, le

(1) « Bertrandus Salignacus Mota Fenelonius, et bello et pace clarus, » dit J. A. DE THOU (t. IV, lib. LXXXVII) dans ses Histoires, où il latinise les noms français qu'on a souvent tant de peine à reconnaître sous leur travestissement.

comte de Murray, se trouve écrit *Mourray* et *Murat.* Bothwell était appelé *Boduel.* Le nom de Gilbert Curle, le secrétaire écossais de Marie Stuart, se transforme indifféremment en *Curl*, *Cuurle* et *Courles.* Sir William Cecil, depuis baron de Burghley, devient *Cecile, Cecy, Cezil, Sicil, Sicel.* Et ainsi de suite, à l'infini, comme en France. Je ne sais comment, en ces vieux temps, ceux-là qui y étaient intéressés prenaient ces transformations; mais le vieux lion, le grand roi littéraire, Wolfgang *Von Gœthe,* n'était point endurant sur ce chapitre, et il se fâchait quand on l'appelait M. de Koëthe.

Chez nous, l'abbé de La Porte, rédacteur anonyme du *Calendrier des spectacles,* écrivait tour à tour *Le Quin, Le Kin, Le Kain, Le Quint, Lequint,* Le Kain, le nom du grand acteur tragique du dernier siècle. Le nom de Pierre Jéliotte, la plus belle haute-contre que l'on ait entendue à l'Académie royale de musique, se transformait, grâce au même abbé, en *Jéliot, Jéliote, Jélyotte, Jélyot, Geliote, Géliot, Gélyotte, Géliotte, Julio* (1). On aurait dû plus régulièrement écrire le nom de cet homme, dont toute apparition au théâtre était un triomphe. On tressaillait, on trépignait de joie, on écoutait avec ivresse, et tous les repos du dieu étaient marqués par d'éclatants applaudissements. Jéliotte a été sur la terre l'exemple si rare d'un homme toujours heureux. Disputez donc touchant l'orthographe des noms sur la foi des docu-

(1) Né dans le Béarn, en 1710, Jéliotte fut enfant de chœur à Toulouse, débuta à l'Opéra de Paris en 1733, et mourut en 1788.

ments et des écrits du temps, sans compter la manie des gros personnages et même des grands, qui affectent de corrompre les noms qu'ils croient obscurs, en les prononçant, par la bonne opinion qu'ils ont du leur (1). « Grétry m'a conté plus d'une fois, rapporte La Borde, que le maréchal de Richelieu s'obstinait à l'appeler *M'ssieu de Guetry* ».

Quant aux mauvaises lectures dans le texte des lettres de Malherbe données par Blaise, il y aurait des pages à en écrire, mais qui seraient ici de lecture fastidieuse et inutile. Un bon esprit, M. Emmanuel Miller, de l'Institut, très-savant en beaucoup de choses, a fait le même travail que Bazin et moi sur les lettres de Malherbe, et par la restauration de quelques-uns des textes, par la publication de pièces omises, il a donné des leçons aux éditeurs de cette correspondance, et montré du doigt, comme je l'ai fait moi-même incidemment, ce qu'il reste à faire encore pour en publier une édition correcte et définitive (2).

Traductions faites par Malherbe.

Mais Malherbe n'a pas écrit seulement ses vers et sa correspondance. Si en prose il n'a pas été un inventeur et un maître, s'il n'a pas été l'un des plus éminents précurseurs de Pascal, du moins il a porté dans son œuvre la nature ferme et précise de son esprit. La traduction qu'il a donnée du *Traité des Bienfaits,* de Sénèque, d'Épîtres du même à Lucilius, et du trente-troisième livre de Tite-Live, n'est nullement un essai malheureux; c'est une étude de langue d'un intérêt incontestable, dont il faut considérer la date (1630),

(1) La Bruyère, *De la Société et de la Conversation.*

(2) Voir la *Revue de Bibliographie analytique,* numéro de mars 1841.

et que mademoiselle de Gournay, la muse au petit filet d'onde poétique tari, a eu le tort d'appeler « un bouillon d'eau claire ». Dernier écho de l'école de Ronsard, la pauvre fille ne pouvait souffrir le réformateur poétique qui avait détrôné ses dieux, et elle ne goûtait ni sa prose ni ses vers. Les éditeurs successifs de Malherbe ont donc eu tort d'élaguer sur parole, de ses œuvres ses traductions, bien qu'un peu libres. La version française du *Traité des Bienfaits* particulièrement ne manque ni de finesse ni même parfois de délicatesse. Si une traduction ne saurait jamais s'égaler à un texte, du moins est-elle possible, du moins a-t-elle son côté utile, ne fût-ce qu'à titre de commentaire, quand elle interprète la prose d'un historien et d'un philosophe. Une traduction, en ces temps moins superbes que les nôtres, était une sorte de création et comptait. Encore quelques années, et les *Belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt lui valaient un fauteuil à l'Académie française. Du Ryer s'y frayait une voie avec son bagage de traductions. Coulomby translatait Justin et s'essayait sur Tacite; Vaugelas traduisait Quinte-Curce; Charpentier, la Cyropédie; Arnauld d'Andilly, Josèphe; Despréaux, Longin; La Bruyère, Théophraste.

Des traductions ont conduit à l'Académie française.

Voici quelques-unes des lettres que je possède de Malherbe. Celle qui suit est une épître galante adressée à cette célèbre précieuse Charlotte des Ursins, mariée à Eustache de Conflans, vicomte d'Aulchy ou plutôt d'Oulchy, capitaine de cinquante hommes d'armes, laquelle hantait l'hôtel de Rambouillet et avait aussi son académie, comme mademoiselle de Gournay, madame Des Loges, madame de La Suze, mademoiselle

La vicomtesse d'Aulchy, morte le 23 janvier 1646.

de Scudéry. On dit que le poëte avait ses bonnes grâces, et c'est elle qu'il a chantée sous le nom de Caliste. Les recueils du temps sont des encensoirs à sa louange, dont Malherbe, Lingendes, Malleville, Charles Picard ou de Piard, sieur de Touvant et d'Infrainville, font les frais, et dont l'impertinent chansonnier Berthelot, bâtonné par l'ordre de Malherbe et un peu de la vicomtesse, fait la contre-partie. Voici la lettre :

Première lettre galante de Malherbe a la vicomtesse d'Auchy.

» Je me jette a vos pieds, Madame, pour vous crier mersy d'une temerité que ie vois commettre, la plus impudente et la plus outrecuidée qui se puisse immaginer. Vous vous esmerueillerez sans doute de quelle nature peut estre ce crime que deuant que l'auoir fait, ien demande l'absolution / C'est, Madame, que ie vous veux offrir de passer le reste de mes iours en vostre seruice, et vous protester que sy vous me faites la grasse de le trouuer bon, ie la resseuray comme la particuliere obligaõn dont iamais la fortune ait moien de me gratifier / Ceste volonté me naquit en lam (1) la premiere fois que ieus lhonneur de vous voir. Mais sans mentir, je la combatis de tant de raisons quelle eut honte de paroistre et demeura cõme assoupye, jusques a ceste heure que par deux ou trois semblables occasions qui se sont offertes de me rencontrer en vostre presence je lay tellement recueillie que ie suis contraint de la vous declarer moy mesme pour empescher quelque mauvais effet a quoy lindiscretion la pourroit precipiter. Je nignores pas, Madame, combien

(1) L'âme.

lofrande est indigne de l'autel; mais telle quelle est je la vous aporte avec vng esprit sy purgé de toutes les afections precedentes et sy hors de soupson den ressenoir jamais d'autres a lauenir. Je le fais, ma reyne, je le fais, ma chere deesse, je le jure par le desir que iay daquerir vos bonnes grasses. Vous pouuez pensser sy sest vng serment que ie me propose de violer. Croiez le, ma chere deesse, et trouuez bon quen toute humilité je baise vos belles et blanches mains. Je suis, Madame, auec respect vostre bien deuoué seruiteur. »

S S S

Autre lettre accompagnée d'une pièce de vers, à la même : Autre lettre galante de Malherbe a la même vicomtesse d'Auchy.

« Il est certain, Madame, qu'en cette malheureuse absence, je ne fais rien si volontiers que de vous escrire. Et touteffois je le jure, Madame, que ce n'est iamais sans quelque scrupule ny sans le sentiment de quelque deplaisir. La raison est que toutes mes pensées estant au dernier point de la melancolie, il est malaisé que mes paroles, tenant de leur qualité, n'ayent en leur continuation quelque chose dont vostre bon cœur ne demeure pas souffrant (1). Mais, Madame, que ferois-ie sans cette consolation? Les passions ne sont pas toutes sous mesmes loix. La mienne qui vient d'vn suget aussy esleué au dessus des autres que le ciel est esleué au dessus de la terre, doit auoir quelque extraordinaire liberté. Vous scavez ce que me fait souffrir la tirannie

(1) Variante : *qui uous soit desagreable.*

de la fortune, et iugez bien que ce seroit pour me desesperer que d'estre hors de vostre presence et de vostre memoire tout ensemble. Voila pourquoy, Madame (1), vous excuserez, s'il vous plaist, le soin que i'ay de m'y ramenteuoir et vous asseurerez que comme vous estes d'un merite dont l'exemple ne se peut trouuer que parmy les anges (2), ie n'ay autre desir que de vous tesmoigner une fidelité à quoi nulle autre ne puisse faire comparaison. *S*·

Laisse-moy, raison importune,
Cesse d'affliger mon repos,
En me faisant mal a propos
Desesperer de ma fortune.
Tu perds temps de me secourir,
Puisque ie ne veux point guerir.

Si l'Amour en tout son empire,
Au jugement des beaux esprits,
N'a rien qui ne quitte le prix
A celle pour qui ie soupire,
D'ou vient que tu me veux rauir
L'aise que i'ay de la seruir?

A quelles roses ne fait honte
De son teint la vive fraischeur?
Quelle neige a tant de blancheur
Que sa gorge ne la surmonte?
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire et nette comme ses yeux?

Soit que de ses douces merueilles
Sa parole enchante les sens,
Soit que sa voix de ses accents
Frappe les cœurs par les oreilles,
A qui ne fait-elle auouer
Qu'on ne la sçauroit trop louer?

---

(1) *Ie veux croire que*, mots effacés.
(2) Mots effacés : *mon obeissance et ma.*

Tout ce que d'elle on me peut dire,
C'est que son trop chaste penser,
Ingrat a me recompenser,
Se mocquera de mon martyre :
Supplice qui iamais ne fault
A celuy qui vole trop haut.

Ie l'accorde, il est veritable,
Ie deuois bien moins desirer;
Mais mon humeur est d'aspirer
Ou la gloire est indubitable.
Les dangers me sont des appas;
Un bien sans mal ne me plaist pas.

Je me rends donc sans resistance
A la mercy d'Elle et du sort;
Aussy bien par la seule mort
Se doibt faire la penitence
D'auoir osé deliberer
Si je la debuois adorer.



Autre lettre à sa reine, et accompagnée d'un sonnet: Autre lettre de Malherbe à la même.

« Il y a, ma Re, trois ou quatre heures que vous estes partie, mais cest au conte des cadrans et des horloges, au mien il y a mil ans et mille siecles que ie suis hors dauecques vous. Voilà pourquoy ie ne crois pas que ie puisse trop tost commenser à vous escrire. Les douceurs de vostre diuine conuersation sont perdues. Il faut voir non de me les remplasser en quelque chose puis quil ny a rien au monde qui les vaille, mais de trouuer en quelque remedde la consolation d'en estre privé. Le mal est que les parolles qui n'auoyent ny juge ny tesmoing que vous-mesme, estoient libres, et que les lettres que la fortune peut faire choir ez-mains estrangeres seroient veritablement indiscrettes sy elles ne taisoient quelque chose de ce que la passion leur

voudroit faire exprimer. Ie vous dirois volontiers que vous estes la chose du monde que j'ayme et que jadore le plus, et certainement il ne se dist jamais rien de plus veritable. Mais puis quil y a des considerations qui prescrivent des bornes a ma hardiesse, il me sufira de vous jurer que je ne connoys rien au monde qui soit aimable et adorable comme vous. En ceste oppinion iay chargé ma memoire de la conseruation de vos incomparables merites comme du plus precieux et agreable depost que ie luy baillay iamais en garde. Ne doutés point quelle ne fasse son deuoir de m'en entretenir. De ce peu que je dy vostre bel esprit simaginera sy luy plaist ce que je ne dis point. Ie vous en supplye tres humblement et de trouuer bon que je baise vos tres belles mains avec toute sorte de sumission et de respect. Adieu, ma R, je vous donne ce non comme celuy que je croy mieux exprimer le pouuoyr absolu que vous auez sur vostre tres humble S̸. »

Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle,
C'est vne œuvre ou Nature a fait tous ses effors;
Et nostre age est ingrat qui voit tant de tresors,
S'il n'esleue a sa gloire vne marque eternelle.

La clarté de son teint n'est pas chose mortelle,
Le baume est dans sa bouche, et les roses dehors;
Sa parole et sa voix ressuscitent les morts;
Et l'art n'egale point sa douceur naturelle.

La blancheur de sa gorge esblouit les regards;
Amour est dans ses yeux, il y trempe ses dards,
Et la fait reconnoistre vn miracle visible

En ce nombre infini de graces et d'appas.
Qu'en dis-tu, ma raison? Crois-tu qu'il soit possible
D'auoir du jugement et ne l'adorer pas?



Madame d'Aulchy.

Il avait été pris par les oreilles, car la voix de Caliste plaisait à ravir..... à lui du moins. Mais la raison de l'amoureux Malherbe était indulgente, et si l'on en croit les mauvaises langues, — ici la marquise de Rambouillet serait du nombre, — les yeux de cette beauté sans seconde « pleuroient presque toujours, et l'Amour y pouvoit trouver de quoy tremper ses dards tout à son aise ». Cette peste de Tallemant des Réaux qui rapporte le mot, dit encore qu'afin de passer pour savante, elle acheta d'un docteur en théologie des homélies sur les épîtres de saint Paul et les fit imprimer superbement avec un riche frontispice du meilleur burin de Daret, qui l'a représentée à genoux faisant hommage de son livre à la sainte Vierge. Mais ce Des Réaux est si médisant (1) !

Déjà, en 1611, à l'âge de cinquante-six ans, remerciant, par un sonnet de son *Recueil de vers spirituels,* le sieur de Maine, baron de Chabans, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Sainte-Foy et général de l'artillerie de la Sérénissime République de Venise, Malherbe écrivait :

Tu me rauis, Du Maine, il faut que je l'auoue,
Et tes sacrés discours me charment tellement,
Que le monde aiourd'huy ne m'estant plus que boue,
Je me tiens profané d'en parler seulement.
Je renonce à l'amour, je quitte son empire.
. . . .

---

(1) Le livre a été publié sous le titre de *Homélies sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux,* par Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Ochy. Paris, chez Charles Rouillard, rue Saint-Jacques, à la Fleur de Lys couronnée. 1634. Un vol. in-4°.

Serment de poëte, car, vers 1624, plus galant que jamais, bien que chargé de soixante-neuf ans, il adressait à Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, un échantillon de ses soupirs et de ses vers, et écrivait la lettre qui suit, le 23 juin 1626, à soixante et onze ans, à une autre Iris, probablement encore cette madame d'Aulchy dont il n'avait jamais bien pu se désaccoutumer :

Lettre galante de Malherbe. 23 juin 1626. (La date est de la main du poëte.)

« Il faut dire la verité, Madame, quil est malaisé de se reuolter contre vne beauté comme la vostre : et que quand nous en sommes venuz au desordre (1), il est encores plus malaisé que tost ou tard vne meilleure pensée ne nous rappelle a nostre deuoir. Quelz extraordinaires murmures ou plutost quels prodigieux blasphêmes ne m'auoit fait faire le desplaisir de voz inegalitez. Auec quelles imprecations n'auoys ie (2) protesté de mourir de mille morts plutost que me remettre (3) sur une mer ou la nauigation (4) fust accompagnée de tant de perils ! Et cependant, Madame, me voicy a voz piez, si humilié qu'il ne fut iamais rien de penitent comme ie suys : — et si amoureux, que l'estant au dela de toute mesure, ie ne le croy pas estre a beaucoup pres de ce qui est deu a voz incomparables qualitez. Ie ne scay certes de quelz yeux ie vous regarde; mais il est tres vray que d'vn jour a l'autre, ie trouve en voz perfections vn progres tellement auantageux, que si hier vous m'estiez (5) miraculeuse, aujourd'huy

(1) Variante : *si avant.*

(2) Ici le mot *juré* effacé.

(3) *Jamais* effacé.

(4) Variante : *se fist avecq.*

(5) Variante : *vne merveille.*

Pour Alcandre

Que d'espines Amour acompagnent tes roses!
Que d'une aveugle erreur tu conduis toutes choses
A la mercy du sort.
Qu'on tes prosperitez a bon droit on souspire
Et qu'il est malaisé de vivre en ton empire
Sans desirer la mort.
Il est vray que ie sers une ieune merveille
En rares qualitez a nulle autre pareille
Seule semblable a soy.
Et sans faire le vain mon aventure est telle
Que de la mesme ardeur que ie brûle pour elle
Elle brûle pour moy.
Mais parmy tout cest heur, ô dure destinée
De quels tragiques soins comme oyseaux de Phinée
Me sens-ie devorer!
Et ce que ie supporte avecques patience
Ay-ie quelqu'ennemy s'il n'est sans conscience
Qui le vist sans pleurer!
Les vents en l'ocean tant de vagues n'irritent
Comme i'ay de pensers qui tous me solicitent
D'un funeste dessein.
Je ne trouve la paix qu'a me faire la guerre
Et si l'enfer est fable au centre de la terre
Il est vray dans mon sein.
Depuis que le Soleil est dessus l'hemisphere
Qu'il monte ou qu'il descende, il ne me voit rien faire
Que plaindre & souspirer.
Des autres actions i'ay perdu la coutume
Et ce qui s'offre à moy s'il n'a de l'amertume
Je ne puys endurer

Comme la nuit arrive, et que par le silence
Les tempestes du jour cessant leur violence
L'Esprit est relasché
Je voy de tous costez en la terre et dans l'onde
Les pavots qu'elle seme assoupir tout le monde
Et n'en suis point touché.

S'il m'avient quelquefois de clorre les paupieres,
Aussitost ma douleur en nouvelles matieres
Fait de nouveaux effors.
Et de quelque soucy qu'en veillant ie me ronge
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que ie fais quand ie dors.

Tantost cette beauté dont ma flamme est le crime
M'apparoist a l'autel où comme une victime
On la veut égorger:
Tantost ie me la voy d'un pirate ravie
Et tantost la fortune abandonne sa vie
A quelque autre danger:

En ces extremitez la pauvrette s'escrie
Alcandre mon Alcandre oste moy ie te prie
Du malheur où ie suis:
La fureur me saisit, ie mets la main aux armes:
Mais son destin m'arreste, et luy donner des larmes
C'est tout ce que ie puis

Voila comme ie vy, voila ce que i'endure
Pour une affection que ie veux qu'il me dure
Au delà du trepas.
Tout ce qui m'en dit mal offence mon oreille
Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
De ne m'affliger pas.

On me dit qu'à la fin toute chose se change
Et qu'avecque le temps les beaux yeux de mon ange
Reviendront m'esclairer.
Mais voyant tous les jours ses chaines se retreindre
Desolé que je suis! que ne doy-je point craindre
Ou que puis-je esperer?
Non, non, Je veux mourir: la raison m'y convie
Aussy bien le sujet qui m'en donne l'envie,
Ne peut estre plus beau:
Et le sort qui destruit tout ce que je consulte
~~Me fait~~ Me fait voir assez clair que jamais ce tumulte
N'aura paix qu'au tombeau.
Ainsy le grand Alcandre aux campagnes de Seine
Faisoit loin de témoins le recit de sa peine
Et se fondoit en pleurs
Le ciel en fut emu, les astres se cacherent,
Et la rive du fleuve où ses piez la toucherent
Perdit toutes ses fleurs.

888

Signature de Malherbe au bas d'une lettre à Racan en date de Paris, le 13 may 1628.

Malherbe

vous m'estes diuine : demain vous me serez deesse. Et a ce compte la, qui doute qu'a la fin, pour vous nommer selon mon sentiment, et selon vostre merite, les paroles ne defaillent a mon imagination? Considerez, s'il vous plaist, Madame, en la satisfaction que ie vous fays, combien les coleres de ceux qui aiment sont ridicules. Moquez-vous des miennes, et les effacez en vostre esprit comme sont effacées au mien les pensées qui m'auoyent porté a (1) ce desespoir. Je vous demande ceste grace, les genoux en terre : et vous supplye tres humblement, Madame, de croire que le desir de vivre ne me durera qu'autant que vous conseruerez l'affection inuiolable (2) que vous m'auez fait l'honneur de me promettre. ∮

∮ ∮ ∮

Quand Henry IV, qui marqua toutes les phases de sa vie par le nom d'une maîtresse nouvelle, couronna ses amours, en 1610, perdit son temps et sa dignité dans sa folle passion pour la princesse de Condé, ce fut Malherbe dont il emprunta la muse pour peindre son martyre, sous le nom d'Alcandre. Voici l'une de ces pièces, dont nous donnons le *fac-simile,* et qui présente des variantes avec le morceau imprimé dans les poésies.

Malherbe poëte de commande et de nécessité.

POUR ALCANDRE.

Vers pour Henry IV.

Que d'espines, Amour, accompagnent tes roses!
Que d'une aueugle erreur tu conduis toutes choses (3)
A la mercy du sort!

(1) Variante : *vne si malheureuse et si détestable rebellion.*

(2) Variante : *immuable.*

(3) Malherbe avait écrit d'abord : *De quelle aueugle.*

Qu'en tes prosperitez a bon droit on soupire,
Et qu'il est malaisé de viure en ton empire
Sans desirer la mort!

Il est vray que ie sers vne ieune merueille
En rares qualitez a nulle autre pareille
Seule semblable a soy.
Et sans faire le vain, mon auenture est telle
Que de la mesme ardeur que ie brûle pour elle
Elle brûle pour moy.

Mais parmy tout cest heur, ô dure destinée,
De quels tragiques soins, comme oyseaux de Phinée,
Me sens-ie devorer?
Et ce que ie supporte avecques patience
Ay-ie quelque ennemy, s'il n'est sans conscience,
Qui le vist sans pleurer?

Les vents en l'Océan tant de vagues n'irritent
Comme iay de pensers qui tous me solicitent
D'un funeste dessein.
Je ne trouue la paix qu'à me faire la guerre,
Et si l'enfer est fable au centre de la terre,
Il est vray dans mon sein.

Depuis que le Soleil est dessus l'hemisfère,
Qu'il monte ou qu'il descende, il ne me voit rien faire
Que plaindre et soupirer.
Des autres actions i'ay perdu la coutume,
Et ce qui s'offre à moy, s'il n'a de l'amertume
Je ne puys l'endurer.

Comme la nuit arriue, et que par le silence,
Les tempestes du iour cessant leur violence,
L'esprit est relasché,
Je voy de tous costez en la terre et dans l'onde
Les pauotz qu'elle seme assoupir tout le monde
Et n'en suis point touché.

S'il m'auient quelquefois de clorre les paupieres,
Aussitost ma douleur en nouvelles matieres
Fait de nouveaux effors;
Et de quelque soucy qu'en veillant ie me ronge,
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que ie fais quand ie dors.

Tantost cette beauté dont ma flamme est le crime
M'apparoist à l'autel ou comme une victime
On la veut égorger :
Tantost ie me la uoy d'un pirate ranie
Et tantost la Fortune abandonne sa uie
A quelque autre danger.

En ces extremitez la panuresse s'escrie :
Alcandre, mon Alcandre, oste-moy, ie te prie,
Du malheur ou ie suis :
La fureur me saisit, ie metz la main aux armes :
Mais son destin m'arreste, et luy donner des larmes
C'est tout ce que ie puis.

Voila comme ie vy, voila ce que i'endure
Pour vne affection que ie veux qu'il me dure
Au dela du trepas;
Tout ce qui m'en dit mal offence mon oreille,
Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
De ne m'affliger pas.

On me dit qu'à la fin toute chose se change,
Et qu'aueques le temps les beaux yeux de mon ange
Reuiendront m'esclairer.
Mais voyant tous les jours ses chaines se rétraindre,
Desolé que ie suis! que ne doy-ie point craindre
Ou que puis-ie esperer?

Non, non, je ueux mourir : la raison m'y conuie;
Aussy bien le suget qui m'en donne l'enuie,
Ne peut estre plus beau :
Et le sort qui détruit tout ce que ie consulte (1)
Me fait voir assez clair que iamais ce tumulte
N'aura paix qu'au tombeau.

Ainsy le grand Alcandre aux campagnes de Seine
Faisoit loin de témoins le recit de sa peine
Et se fondoit en pleurs,
Le ciel en fut emu, les astres se cacherent,
Et la riue du fleuue ou ses piéz la toucherent
Perdit toutes ses fleurs.

---

(1) Tout ce que je combine.

Finissons par quelques lettres à Racan, à Coulomby et à De Bouillon.

Lettre à Racan.

Monsieur,

Lettre de Malherbe à Racan. 13 décembre 1624.

Il faut auouer que ie fus paresseux la dernière fois que ie vous escriuis. Quand i'enuoyay ma lettre chez M. Royer, il auoit desia enuoyé son paquet au messager. Je vous en crie mercy, et vous promets que cette faute ne m'arriuera plus. M. Royer n'avoit pas esté si diligent à l'autre voyage; ce fut ce qui me trompa. Vous obligez grandement mon filz de vous souuenir de luy. Il y a fort long temps que ie l'ay enuoyé en Normendie, ou il passe son temps (a ce qu'il m'escrit) mieux qu'en lieu ou il ait jamais esté. Je l'ay tiré d'icy il y a fort long temps pour le doute que i'avoys que ses parties ne luy eussent tendu quelque piege comme apres i'ay descouuert qu'ils ont fait (1). Mais i'eus bon nez, de quoy bien luy print et a moy aussy. J'attens auec un millier de gentilzhommes vn pardon general de tous les duelz, dont le mariage de Madame sera le pretexte. Si l'affaire de M. de Beaumarchais estoit en aussy beau chemin, il n'auroit que faire d'aller chercher sa seureté en l'isle de Noirmoustier, où l'on dit qu'il s'est retiré. Pour Theofile, il ne se dit rien de luy. Le poure homme est en tres mauvais estat. On m'avoit dit qu'on l'alloit iuger : mais a cette heure il ne s'en parle plus. Je ne croy pas que la

(1) Marc-Antoine, son fils, avait tué en duel Raymond Audebert, et il était poursuivi par la famille.

mort ne luy fust plus douce que de uiure comme il fait (1). Soyez homme de bien à son exemple et qu'il ne tienne pas a aller deuotement a la messe que vous ne soyez appellé Monsieur par ceux de vostre village. De nouuelles ie n'en sçay point, et qui plus est je crois que ie uous puis dire qu'il n'en est point. Si vous ne uenez icy qu'au quinzieme de januier, vous estes homme pour ne baiser pas les mains a Madame. Mosr de la Uille aux Clers (2) est allé en Angleterre ; il y a long temps qu'il est party. Mais le mauuais temps l'a gardé de se mettre sur la mer plustost que dimanche dernier. Nous aurons bientost aprez son arriuée le duc de Bokinghan qui viendra espouser Madame (3). (4) Si vous voulez scauoir des nouuelles des financiers, elles vont tousiours de mal en pis. Quoy que l'on vous ayt dit, il ne s'est iamais parlé de composition ; et si le Roy est ueritable, de quoy ny vous ny moy ne deuons pas douter, il ne s'en parlera iamais. Dieu garde les Innocents d'oppression, et nous faict voir la iustice des mechans.

---

(1) Théophile de Viaud, qui serait mort tout entier s'il n'eût été rendu célèbre par ses malheurs et par le procès criminel qu'il eut à subir sur l'accusation d'impiété et d'athéisme; homme de beaucoup d'esprit d'ailleurs, de talent même, mais de plus d'imagination et de verve que de jugement, commensal et correspondant des plus grands seigneurs, qui ne réussirent qu'à lui sauver la vie.

(2) Antoine de Loménie, sieur de la Ville aux Cleres, ambassadeur de Henry IV auprès d'Élisabeth, et secrétaire d'État pour les affaires étrangères, mort en 1638, à 78 ans. Il a légué à la Bibliothèque, alors royale, trois cent quarante volumes de manuscrits connus sous le nom de *Fonds Brienne*.

(3) Henriette-Marie de France, fille de Henry IV, qui fut la femme de Charles Ier d'Angleterre.

(4) Ici le mot *Adieu* effacé.

Et la dessus ie uous baise tres humblement les mains. De Paris, ce 13e de decembre 1624.

» Vostre tres humble seruiteur,

» MALHERBE. »

Au dos :

A Monsieur
Monsieur de Racan, gentilhomme ordinaire
de la Chambre du Roy.

M. de Coulomby.

Les papiers de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal, fournissent quelques informations sur le personnage à qui est adressée la lettre suivante : François de Cauvigny, sieur de Coulomby, qui fut orateur du Roi pour les affaires d'État, et l'un des premiers membres de l'Académie française. Il avait traduit Justin et le premier livre de Tacite, et écrit quantité de petites pièces de vers ou de prose, comme lettres, apologies, remontrances ; une entre autres à Monsieur d'Orléans, lorsqu'il se retira malcontent de la cour, durant les brouilleries de la Reine mère. Il était cadet de Normandie, proche allié et élève de Malherbe, parent aussi de Patris et de Morant, le trésorier de l'Épargne. Cet homme, tout à fait inconnu de nos jours, était de son temps un des mieux rentés entre les beaux esprits. Il jouissait de deux cents écus en qualité d'orateur du Roi, c'est-à-dire conseiller du Roi en ses conseils, et touchait une pension que Morant lui faisait payer sur le trésor de l'Épargne. C'était la bête noire de Coëffeteau, qui blâmait tout ce qu'il voyait de lui. A la fin de ses jours, il prit la soutane, mais sans recevoir la prêtrise. Grand et gros homme, puissant à écraser

sous sa chute, d'humeur vaine et concentrée, sans aucun naturel, il mourut en 1648.

Lettre à Mr. de Coulomby.

« Monsieur mon tres cher Cousin,

» J'oubliay la derniere fois que ie vous escriuys de vous faire tenir la lettre de madame Jouan, pour response a ce que vous me mandiez de l'argent qu'elle auoyt receu de vous. Elle me dit la-dessus assez de choses, mais il eut falu faire un procez uerbal. J'ay mieux aimé qu'elle vous en ayt escrit elle mesme que de charger ma memoire de si mauuaise marchandise. Vous luy en manderez vostre volonté. Pour les nouuelles du monde, St Bonnet (1) vint mercredy dernier de l'armée, enuoyé aux Roynes de la part du Roy. Il leur escrit le passage des troupes qui ont esté enuoyées en l'Isle pour en desnicher les Anglais sous la charge de M. le mareschal de Schonberg. Il y a six mille deux centz hommes de pied, deux centz cheuaux, et enuiron sept ou huit centz volontaires a qui le Roy a baillé luy mesme iusques a quatre ou cinq centz piques. Il n'est demeuré personne aupres de luy que M. de Souuray, le commandant son frere, St Simon et le vieux St Michel. Tout ce qui estoit pres de Monsieur y est allé. Dieu les ueuille tous conseruer et M. Patris en particulier, comme mon meilleur et plus certain amy (2).

Lettre de Malherbe à Coulomby.

5 novembre 1627.

(1) Jean Du Caylar de Saint-Bonnet, maréchal de Toiras. Il n'était alors que maréchal de camp, quand il s'illustra par la défense de l'île de Ré contre les Anglais commandés par le duc de Buckingham.

(2) Parent de Malherbe, Patris était né à Caen, mais originaire de Languedoc. C'était un de ces poëtes à bon marché, dont on cite un

Nos gentz n'ont mené autre canon que ces douze ou quinze petites pieces venuës de Hollande que la Royne mere donna au Roy, il y a, ce me semble, trois ou quatre ans. On recommence a parler de la venuë de l'armée d'Espagne : le Roy mande a la Royne qu'elle sera icy au premier iour. M. de Guise par vne lettre du 22ᵉ du passé mande a madame sa mere que d'heure a autre il attend l'armée espagnole, et que si tost qu'elle sera venüe, il espere qu'il fera quelque chose qui sera crié sur le Pont neuf. On fait prier par toutes les eglises pour le succez. Ie seray fort trompé s'il n'y a au refrein des Anglois : *Sed non et venisse volent.* Adieu, Monsieur mon cher Cousin. Vous ferez part de cette lettre à mon cousin du Bouillon. Quand il sera a Caen ie luy escriray. Vous le prierez, s'il vous plaist, d'effectuer l'auance qu'il vous a promise des 500 liv. de ma rente, mais vous le luy direz, s'il vous plaist, comme de vostre part. J'apprens cette fois pour toutes à n'esperer iamais secours d'vn teston du costé de Normendie. Ie suis d'vne humeur si aysée à obliger que l'on m'oblige mesme quand on ne m'oblige point. Celuy à qui on preste doit, celui à qui on reffuse ne doit rien. Tellement que de quelque façon que le dé tombe, i'y trouue tousiours ma chance. Ie voudroys bien que Dieu me donnast quelque moyen de le seruir, il verroit comme ie suis franc, et le peu de cas que ie

---

dizain philosophique qui ne vaut guère tant d'honneur. Ce qui le rendait surtout estimable, c'est qu'il tenait assez bonne table à Limours, où il était capitaine; que le spirituel Matta, de la maison de Bourdeille, maître en esprit et en jeu de cartes, y faisait sa partie, et que de grands personnages aimaient à s'y inviter.

fais de ce que les autres estiment beaucoup. Adieu encore un coup, Monsieur mon tres-cher Cousin, c'est

» Vostre tres humble et tres obligé seruiteur,

» Malherbe. »

A Paris, ce 5me de nouembre 1627.

Au dos :

A Monsieur
Monsieur de Coulomby, conseiller du Roy
en ses conseils d'Estat et priué.

Malherbe à M. de Bouillon.

Monsieur mon Cousin,

« Je ne scay sur quoy vous vous fondez de ne croire pas que deuant qu'il soit Pasques, La Rochelle sera en l'obeyssance du Roy. Je suis bien de contraire opinion. Je ne croy pas qu'elle soit si long temps sans se rendre. On y trauaille par deux voyes : l'une par la stechade pretendüe de Pompée Turgon, de laquelle ie n'ay pas grande esperance, comme aussy n'ont presque tous ceux qui en viennent. L'autre est par vne digue ou chaussée que l'on tire du trauers du port, depuis le fort Louys, iusques au fort de Coreilles. Il y a huit ou dix jours qu'il y en auoit cent dix pas de fait. Vous pouuez penser que, depuys, la besongne est bien auancée. L'on tient qu'elle sera acheuée pour tout le moys de januier. On doit laisser au milieu la place d'vn canal, qui sera rempli des vaisseaux maçonnez qui se font a Bordeaux. Il y a douze ou 15 jours que la

Lettre de Malherbe à son cousin de Bouillon sur le siége de La Rochelle. 22 décembre 1627.

R̃ñe mere me dist, ie dys a moy, parce que ie le luy demandé, qu'il y en auoit desia trente d'acheuez. Je luy oüy dire aussy, lundy au soir, que la digue estoit si bonne et si ferme que la mer n'en auoit pas esbranlé la moindre pierre qui y fust.

Les choses estant comme cela, je ne suys pas dauis que vous gagiez. Et d'ailleurs pour auoir mon pourtrait, vous n'auez que faire de gageure. La demande que vous m'en faites est trop obligeante pour ne la vous accorder pas. Je desire seulement que vous me donniez temps iusques a ce que nous soyons dans les chaleurs. Il est vray que je n'ay jamais que mauuaise mine; mais en hyuer ie l'ay pire qu'en esté. Je vous en feray donq faire vne ce moys de may et en feray faire vne autre pour me faire mettre en medaille pour en tirer vne cinquantaine (1) : et de ceste façon satisfaire a beaucoup de personnes qui me font la mesme priere que vous. Il y a vne douzaine de mes parentz ou de mes amis a Caen a qui i'en veux donner. Il m'en faut pour cette ville, et pour Prouence : Ce ne seroit jamais fait de m'amuser a me faire peindre.

Il se propose de faire frapper son portrait en médaille.

Je suis bien aise, Monsieur mon Cousin, que mes

(1) Son portrait a été peint plusieurs fois par son ami Du Monstier, et ce portrait, gravé par l'un des grands élèves de Rubens, Lucas Vorstermann, pour la première édition de Malherbe, publiée en 1630, est devenu le type de tous ceux qui ont paru depuis. Un portrait de la main de Du Monstier n'était pas chose facile à obtenir, car il était paresseux, musard, rêveur et libertin. Quant à la médaille que Malherbe avait eu l'intention de faire graver, elle n'a pas été exécutée, ce qui est regrettable, attendu que c'était la belle époque des graveurs Jean Varin et Dupré. La première médaille que l'on ait eue à son effigie appartient à la collection Curé, laquelle ne remonte pas plus haut que Louis XV.

lettres vous soyent agreables. Vous en parlez selon mon goust, quand vous dittes qu'en les lisant vous pensez m'ouyr deuiser au coin de mon feu. C'est là, ou ie me trompe, le style dont il faut escrire les lettres. J'espere, quand ie me seray tiré de l'affaire ou m'a mis la mort de vostre poure cousin (1), en faire imprimer vn volume entier et ou je mettray celles que vous m'auez enuoyées, et auec elles celles que ie vous escry tous les iours, que vous me garderez s'il vous plaist pour y estre mises, quand ie les auray reueues et habillees a la mode. Vous me garderez, s'il vous plaist, celles que vous auez reunies de moy depuis les premieres, non tres toutes, mais celles ou vous jugerez qu'il y aura de la matiere pour faire quelque chose. Vous y verrez vne response à la lettre de la cordonniere, que vous ne trouuerez pas contemptible : mais a tout cela il faut du repos d'esprit, et ceste mauuaise affaire ne me permet pas de le pouuoir auoir de si tost. Ce sera quand il plaira a Dieu. Vous aurez dans quinze ou vingt jours, Dieu aydant, cent ou six vingt vers que ie voys enuoyer au Roy. Ils luy seront presentez par M. le cardinal de Richelieu que vous croyez bien qui n'y sera pas oublié. Pour nos nouuelles, lundy Montaigne fut mis a la Bastille. Il vint sur eau depuis Melun jusques au pré de ce pauillon qui est au bout du jeu de mail de l'arsenac. Le marquis de Rotelin qui le receut, et le liura a M. de Tremblay m'a dit qu'il le trouua

Comment il comprend le style épistolaire.

Envoi de vers au Roi par l'entremise du cardinal de Richelieu.

---

(1) Son fils Laurent-Marc-Antoine, jeune homme intelligent, mais hautain, insolent, querelleur, qui dans un duel avait tué son adversaire, et avait fini par être tué dans un autre.

fort estonné. Je ne pense pas qu'il soyt traité d'autre facon qu'en personne de guerre. On dit que M. de Bullion vient pour l'interroger (1). Il se peut faire qu'il est desia venu. Les drappeaux pris sur les Anglais furent hier apportés au Louvre aux deux Roines. On leur fit faire vn tour dans la court, et de là on les porta a Notre-Dame. Il y en a 44. Ils ont esté dix-neuf jours par les chemins. Le frere aisné de M. de Saint-Simon en a esté le conducteur, et de 4 petites pieces qui ont esté prises sur les mesmes ennemis. Les drapeaux ont tous, au bout d'en haut et au coin qui est vers le bois, un morceau de taffetas blanc d'enuiron 5 piez en quarré. En ce taffetas blanc il y a vne croix rouge qui touche à toutes les 4 faces de ce carre de taffetas blanc. Mos^r le prince est deuant Soyon (Soyons) sur le Rosne ou il assiege Beson. Les assiegez ont fait vne sortie sur nous ou il est demeuré deux de leurs personnes qui ont esté penduz a l'heure mesme. Il estoit venu vers Mr le prince deux depputez de Priuas pour le prier de leur donner quelque temps pour disposer les choses à lobeissance. Il leur en donna autant qu'il en faloit pour aller et pour reuenir, c'est-a-dire pour enuoyer a Priuas. La chose ne s'estant point faite, il fit aussy tost pendre les deux depputez qu'il auoit retenus pour cest effect. J'ay grande opinion du seruice que rendra ce prince au Roy en ceste occasion. Dieu luy en face la grace, et là et partout donne à Sa Ma^te les prosperitez que les gens de bien luy desirent. Adieu,

Drapeaux pris sur les Anglais, apportés aux Reines par le jeune Saint-Simon.

(1) Claude de Bullion, conseiller d'État, puis surintendant des finances.

Monsieur mon Cousin. Excusez la haste dont ie vous escry. J'ose aveq vous librement et suis

» Vostre seruiteur tres humble
et tres affectionné

» MALHERBE. »

« A Paris, ce 22e de décembre 1627. »

Suscription :

A Monsieur
Monsieur du Bouillon,
Conseiller du Roy
et Trésorier de France,
à Caen.

Tout ce que le vaste esprit de Henry IV avait conçu de projets pour la grandeur du royaume s'était évanoui avec lui, et tout ce qu'il n'avait pas exécuté ou préparé était à faire. Sa veuve, d'un esprit trop au-dessous de son ambition, et qui, suivant le mot du président Hénault, n'avait pas été « peut-être assez surprise ni assez affligée de cette mort funeste », s'était emparée du pouvoir, et régnait et gouvernait par cabale et par favoris. La question religieuse, apaisée, couvait toujours sous la cendre, et les exigences des Huguenots, qui se montraient armés et formaient un corps dans l'État, menaçaient tôt ou tard de complications. Casés à l'aise et affermis dans les biens ecclésiastiques par eux usurpés en Béarn avant l'avénement de Henry IV, ils devaient s'attendre à ce que ces biens fussent un jour revendiqués. Ils le furent, et cette dépossession devint, en 1620, le signal d'une nouvelle guerre civile. Heu-

reusement que Louis XIII eut, dès l'année 1621, la sagesse d'appuyer son trône sur le génie de Richelieu.

Caractère de Louis XIII.

C'était le temps où ce prince étrange se montrait sous son jour le plus favorable. Né faible et valétudinaire, mélancolique, défiant de lui-même et plein de vapeurs, sa vie privée ne pouvait être que triste, sans élévation comme sans relief. Pour la vie publique, il n'avait reçu de la nature aucune des brillantes qualités qui font les grands princes. Mais s'il était incapable de concevoir de vastes projets, du moins avait-il la sagacité de les comprendre et le bon sens de les soutenir. Un cœur droit, un esprit juste, un courage personnel indomptable, le respect du peuple, l'amour sincère du bien public, le recommandaient à l'estime. Dans une grave circonstance, dans une crise périlleuse, on le vit même ne pas désespérer du pays, et, par son propre courage, relever le courage abattu du grand Richelieu. Ce jour-là, il fut vraiment digne du sang de Henry IV. A l'époque où nous sommes, il se montrait sinon général, du moins soldat intrépide, toujours au front de combat, et insoucieux du danger.

La Rochelle, qui, depuis près de deux cents ans, se soulevait contre le Roi, était un des boulevards du protestantisme. On l'a vu sous Charles IX. Elle fut, sous Louis XIII, une des brèches par où l'Anglais tenta de mettre encore le pied en France et d'y fomenter le désordre. Le feu de la rébellion, précurseur d'un long incendie de guerre religieuse dans le Béarn que Louis venait de réunir à sa couronne, avait été étouffé trop vite, et le jeune prince s'était éloigné trop tôt pour que l'apaisement fût radical et que la

province ne tentât point de soulèvements nouveaux. En effet, les Religionnaires dépossédés avaient essayé un coup de main sur Navarreins. Un synode national, contenu seulement par la présence d'une armée, s'était réuni dans la ville d'Alais, et une assemblée obstinée s'était formée à La Rochelle, malgré les défenses impératives de la cour. En janvier 1621, le Roi s'était refusé à écouter aucune justification ni plaintes de ceux de la Religion, tant que leur assemblée n'aurait pas été dissoute. Mais celle-ci n'avait entendu à aucun accommodement. En vain Rohan, Bouillon, Mornay et autres chefs des Réformés avaient voulu s'entremettre pour calmer les esprits, la ville s'était mise en rébellion ouverte. Voyant ses efforts inutiles, Rohan avait repris le harnais et fortifié Saint-Jean d'Angély; il en avait fait sortir les Catholiques et avait levé l'étendard de la révolte. En juin, le Roi était devant la ville et le canon la battait en brèche. Enfin, le duc de Soubise, que le duc de Rohan, son frère, y avait laissé pour commander, s'était vu forcé de capituler après vingt-deux jours de résistance. Il obtint grâce du Roi, mais les fortifications de la ville furent rasées.

Nouvelle guerre civile.

Restait à réduire La Rochelle, où les Réformés se pressaient comme dans toute la haute et basse Guyenne, soulevées par Rohan et par de La Force. En 1622, le duc d'Épernon poussa vivement le siége de La Rochelle, et quand il le leva pour prendre ses quartiers d'hiver, la ville en profita pour faire sortir deux expéditions destinées à porter des renforts aux Religionnaires, à l'embouchure de la Garonne et sur les plages du bas Poitou. Mais le Roi en personne défit les Rochellois sur mer.

Siége de La Rochelle.

Le 6 mai, il était devant la ville, qui capitulait après six jours de siége, et l'année suivante une citadelle s'y élevait pour la tenir en respect. La révolte continua à semer ses traînées de poudre dans la Guyenne, dans le Languedoc, dans le Poitou, et les alternatives de remuement se prolongèrent jusqu'en 1627. D'abord, en 1625, le duc de Buckingham avait amené des secours au Roi contre les Religionnaires, en déguisant cette destination. A peine fut-elle connue dans les trois royaumes, que l'opinion se souleva et que les troupes reçurent l'ordre d'y rentrer. En 1626, la paix était proclamée et la messe se célébrait tant bien que mal à La Rochelle. Mais des difficultés ne tardèrent pas à surgir, et l'exécution de la pacification fut troublée. Tout à coup, en 1627, un cri de guerre se fait entendre. Une flotte anglaise, forte de quatre-vingt-dix vaisseaux, servie de cent vingt chaloupes, et montée de seize mille hommes, dont trois mille Français, appareille sous les ordres de Buckingham. Contre qui se prépare cet armement terrible? Cette fois ce n'est plus contre les Réformés, c'est en leur faveur, c'est contre la couronne de France; et tout d'un trait la flotte se dirige, en juillet, vers La Rochelle et fait sa descente dans l'île de Ré. Irrésolue d'abord et défiante, La Rochelle ferme ses portes, mais enfin elle se déclare contre le Roi. Cependant Louis XIII, parti le 20 juin pour l'armée avec le cardinal de Richelieu, était tombé malade en route et avait appris que les Rochellois venaient de proclamer hautement leur révolte. Le 12 octobre, il était au camp devant la ville. Maintenant que l'épée était tirée contre l'Anglais, l'ardeur patriotique de la no-

Buckingham.

Nouvelle intervention de l'Angleterre.

blesse et du soldat était extrême, et le triomphe allait répondre à l'enthousiasme. On avait réussi à saisir un chevalier de Montaigue, de grande maison anglaise, le plus zélé de tous les agents de Buckingham, et qui sans relâche courait de Lorraine en Savoie, de Savoie en Languedoc vers le duc de Rohan, attisant les passions des Huguenots, semant chez les mécontents l'esprit d'insurrection, déjà travaillé par le comte de Soissons et par l'illustre et incorrigible intrigante, la duchesse de Chevreuse, que protégent contre le jugement de la postérité les seuls paradoxes de M. Victor Cousin. Buckingham, à la tête de son formidable appareil, avait consumé près de quatre mois en marches et contre-marches impuissantes, quand, en novembre 1627, une attaque furieuse de la cavalerie française, sous les ordres du maréchal de Schönberg aidé du marquis de Toiras, jeta le désordre dans l'arrière-garde des Anglais, qui furent taillés en pièces. Les derniers débris échappés au massacre, à la faveur de la nuit, se réfugièrent honteusement sur leurs vaisseaux, et les vaisseaux prirent le large. Punition terrible et juste d'une conduite dont la politique et l'histoire, si faciles et indulgentes en matière de circonstances atténuantes, n'ont même point essayé d'excuser la déloyauté.

Encore Buckingham.

Les Anglais sont battus.

Sur-le-champ, quarante-quatre drapeaux, conquis sur l'Anglais, furent apportés à la cour par le jeune Claude de Saint-Simon, et les Reines les firent échelonner en trophées dans la cathédrale de Paris. Qu'était-ce que ce Saint-Simon, ainsi chargé d'une mission d'honneur, ce Saint-Simon qui devait devenir le premier duc de sa race et donner à l'histoire l'illus-

Fortune du premier duc de Saint-Simon.

tre auteur des Mémoires? Ce n'était à l'origine qu'un petit gentilhomme, un jeune page, de parenté obscure et pauvre, distingué par le Roi pour son empressement officieux affectant les entraînements du cœur et les abandons du dévouement; c'était un de ces caractères doux, soumis, d'ambition toute passive, toute réservée et sans initiative, très-propre à rassurer plutôt qu'à offusquer les ambitieux desseins d'un favori, et que, pour ce motif, le cardinal de Richelieu avait substitué au premier écuyer, le jeune Baradat, trop adroit, trop habile à se ménager, trop entrant auprès du Roi.

On pousse avec vigueur le siége de La Rochelle.

Les Anglais une fois chassés, on songea à presser avec vigueur le siége de La Rochelle. Celle-ci, livrée pour le moment à ses propres forces, se rassurait sur sa liberté du côté de la mer, et sur le bon état de ses fortifications du côté de la terre ferme. Monluc, dont l'expérience était justement en estime, avait déclaré, en effet, lors du siége de 1573, que cette ville était imprenable autrement que par la famine. Mais Richelieu, dont la sagacité ne s'arrêtait pas seulement aux obstacles extérieurs, se méfiait autant des lenteurs calculées des généraux plus jaloux de faire valoir leurs services que de travailler avec affection et de prêter la main à une prompte victoire. Il le dit formellement en ses Mémoires, qui sont bien de lui. Le Cardinal eut soin d'ouvrir les yeux au Roi et de se tenir lui-même sur ses gardes. Cependant le siége traînait en longueur, et le Roi, soucieux, découragé, travaillé par des lettres secrètes venues de Paris, tournait les yeux vers sa capitale. Il partit enfin, le 10 février 1628, laissant tous ses pouvoirs au cardinal de Richelieu, que, dès le 4,

il avait nommé son lieutenant général en l'armée devant La Rochelle.

Le pauvre monarque arrivait à Paris tout bourrelé de défiances contre sa mère, contre sa femme et contre son frère, qui menaient la vie avec éclat, alors que lui se morfondait à un siége interminable. Les ennuis des travaux, la durée de ce siége, les rigueurs de la saison et les maladies, dont la contagion commençait à se répandre, effrayaient le soldat, quelque précaution que l'on eût prise de le payer directement et sans l'intervention des capitaines. Un souci agitait encore le Roi : on parlait d'un nouveau mariage du duc d'Orléans, son frère, avec une princesse de Toscane, question chère à la reine Marie de Médicis, et l'objet de toutes les antipathies du Roi. Ces préoccupations transpiraient dans ses lettres au Cardinal. Voici la première qu'il lui adressa de Paris, le 27 février.

« Mon Cousin, j'enuoie Franctot vous trouuer pour me rapporter l'estat de vostre santé de laquelle je suis extremement en peine depuis que j'ay resceu la votre du 20 feurier, par laquelle vous me mandés que vous en auez eu jusques a cinq acces. Tout ce que je puis faire c'est de prier le bon Dieu quil veille nous redonner la sante comme je la desire. Je mapersoy de jour en jour comme vous nestes pas auec moy; mais ce qui me console, cest de voir que partout ou vous estes tout y va comme il faut, comme vous le faites bien paroitre a la fermeture du port et a tout ce que vous avez fait depuis mon partement. Je ariuay hier a onze heure du matin icy. La Reyne ma mère et la Reyne vindrent au deuant de moy, jusque au milieu du Parc de Ma-

Lettre de Louis XIII au cardinal de Richelieu, à son retour du siége de La Rochelle.

De Paris, le 27 février 1627.

drid; de quoy je fus bien surpris, M. Boutillier (1) mayant assuré à Versaille (la ou la Reyne ma mere lauoit envoyié pour me parler de ces affaires du Parlement) quelle ny viendroit point. J'ay reseu nouuelles de M. de Valance qui mande quil y a eu auis certain que les quatorze vesseaux qui estoint partis dAngleterre pour venir a la Rochelle ont esté pris par la tempeste qui les a jettes a la coste de Plemur ou ils se sont tous brisés et fracasés. Je fais auancer le Reg[t] de Beaumont vers Mets le plus diligenment quil poura. Pour la recrue des gardes; elle partira dans six jours. Elle n'est que de cinq cens hommes, nen ayant seu faire dauantage, parce que, des que les soldats entendent parler que cest pour la Rochelle, ils senfuient et ny veulent point venir. Jay depeché pour faire haster toutes les autres recrues tant de Champagne que de Picardie. Vous saurés ausi comme Bliuille est a lextremité, et que lon ne panse pas quil en puisse rechaper. Je suis resolu, sous vôre meilleur auis, de suprimer sa charge (2). Jay donné la charge de Vieuxbourc a

---

(1) Claude Le Bouthilier, créature de Richelieu; d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis surintendant des bâtiments de la Reine mère; nommé au camp de La Rochelle secrétaire d'État, enfin ministre des affaires étrangères en 1618, et surintendant des finances en 1640.

(2) Ce Bliville est Jean Varguières de Blainville, l'habile négociateur, premier gentilhomme de la chambre du Roi, et qui en effet mourut en ce temps. Or, la veille même du jour où Louis XIII écrivit cette lettre, il avait assisté à une messe d'actions de grâces à Notre-Dame, à l'occasion de la victoire sur les forces anglaises, et il avait eu cette vive joie d'y contempler les quarante-quatre drapeaux suspendus aux voûtes de l'église. Auprès de lui était son jeune favori qui en avait été chargé. Comment eût-il pu résister aux instances du Cardinal, qui lui demanda pour Saint-Simon l'héritage à sa cour de M. de Blainville? Aussi le jeune Saint-Simon en fut-il pourvu.

Chabane sergent de Marcillac. Vous trouuerres les lettre dans ce paquet, a la forme acoutumée, pour le faire mettre en charge. Je remets à M. Boutillier a vous escrire le surplus des afaires. Je vous conjure 'dauoir soin de vous pour lamour de moy. Cependant je prieray Dieu quil vous tienne en sa s^te garde.

» Louis »

» A Paris, ce 27 feurier 1628. »

Les inquiétudes du Roi sur la santé du Cardinal provenaient de nouvelles présentées d'une façon trop sérieuse à propos de Richelieu. Les Mémoires de celui-ci racontent fort gravement que, pour n'avoir pas osé, par respect, prendre son parasol en accompagnant le Roi lors du départ de Sa Majesté, le soleil l'avait si fort incommodé, lui Cardinal, qu'il en avait eu cinq accès de fièvre.

Le 3 avril, le Roi reprit le chemin de La Rochelle. La ligne de circonvallation dirigée par le Cardinal avait quatre lieues de tour et était garnie de forts et de redoutes. La digue allait être terminée quand Louis XIII reprit son logement de guerre. Alors il fit sommer les Rochellois de se rendre à sa personne royale. La ville ne répondit pas, car elle avait une promesse de secours d'une flotte anglaise, déjà partie de Portsmouth, forte de trente bâtiments avec vaisseaux de transport, le tout sous la conduite du comte de Denbigh, beau-frère du duc de Buckingham. Le 11 mai, la flotte était signalée, et les malheureux assiégés, décimés par la faim et la maladie, exhalaient leur joie. Mais cette joie ne fut pas de longue durée. Le 18, les Anglais couraient des bor-

L'Anglais se retire sans coup férir.

dées, s'approchaient de la rade, saluaient les Rochellois de toute leur artillerie, et disparaissaient à pleines voiles : retraite étrange, inouïe, inexpliquée, inexplicable, et dont Hume ne dit mot en son histoire.

Il prépare une flotte nouvelle,

Sur les vives instances des Rochellois, l'Angleterre prépara encore à Portsmouth une flotte nouvelle qui devait apparaître sous la conduite personnelle de Buckingham, quand celui-ci fut assassiné, au port, par Felton. Le secours n'en partit pas moins, sous les ordres du comte de Lindesey, et se déployait enfin, le 28 septembre, en vue des assiégés. C'était la troisième démonstration que faisaient les forces navales de l'Angleterre dans l'intérêt des héroïques Religionnaires. Cette fois, l'escadre d'expédition se composait de cent quarante voiles et de six mille hommes de guerre, sans compter les équipages. Le duc de Soubise et le comte de Laval, frère du duc de la Trémouille, commandaient l'avant-garde, composée de Religionnaires français le cœur plein de vengeance et d'ardeur. L'Europe était attentive.

qui paraît, le 28 septembre, devant La Rochelle.

C'est à ce moment que le Roi écrivit à sa mère la lettre suivante, qui m'est communiquée par un riche Curieux, M. le baron de Chassiron, sénateur, qui est de la Rochelle et rassemble avec un soin jaloux tous les documents qui peuvent se rattacher à l'histoire de cette ville.

Lettre du Roi Louis XIII à la Reine sa mère.

De Laleu, le 29 septembre 1628.

« Madame, Vous saurés par celle cy que les Anglois sont arriuéz ce matin a la rade de lille de Ré, et a cette heure viennent a chefs de bois. Je les ay voulu voir deuant que de vous rien mander et les ay contés par deux fois : ils sont au nombre de soisante et dix vesseaux

Madame vous
saurés par celle cy que les Anglois
sont arrivéz ce matin a la Rade
de lille de Ré et a cette heure viennent
à chef de bois, je les ay voulu voir
devant que de vous rien mandér
et les ay contés par deux fois
ils sont au nombre de soisante et
dix vesseaux tant grands que
petits si il nen vient davantage
je ne crois pas quil ozent rien
entreprendre, jay visité les
dignes et toute nre armée navale
aujourduy, vous vous pouvez asurér
que il ne sauroit rien entrer et que
quand toute langleterre y seroit

que il leur est du tout impossible
de rien faire, je vous suplie de
ne vous en mettre point en peine
je oublois a vous dire que cest le
conte de Bristoc qui commande
larmée a ce que londit toutefois
nous nen savons ancore rien dasuré,
toute larmée est bien resolue de bien
faire si ces marots hazardent le
combat, si cela est il faut que ce soit
entre cy et lundy 2me jour du mois
doctobre jespere que le bon Dieu
nous donnera la victoire sur eux cōme
il a fait jusque a cette heure, je
finiray cellecy en vous supliant de
me tenir toujours en vos bonnes graces

et de croire que je seray jusque
au dernier soupir de ma vie

Madame

a Salen ce 29me
septembre 1628
a sinq heures du soir

Vre tres humble et tres
obeisant fils Louis

tant grands que petits. Si il nen vient dauantage je ne crois pas quil osent rien entreprendre. Jay visité les digues et toute nõre armée nauale aujourduy, vous vous pouués asurer que il ne soroit rien entrer et que quand toute lAngletterre y seroit, que il leur est du tout imposible de rien faire. Je vous suplie de ne vous en mettre point en peine. Je oubliois a vous dire que cest le comte de Bristoc qui commande larmée, a ce que lon dit; toutefois nous nen sauons ancore rien dasuré. Toute larmée est bien resolue de bien faire, si ces marots hazardent le combat. Si cela est, il faut que ce soit entre cy et lundy 2[me] jour du mois doctobre. Jespere que le bon Dieu nous donera la victoire sur eux cõme il a fait jusque a cette heure. Je finiray celle cy en vous supliant de me tenir toujours en vos bonnes graces, et de croire que je seray jusque au dernier soupir de ma vie,

Louis XIII appelle les Anglais des marauts.

» Madame,

» Võtre tres humble et tres obeissant fils,

» Louis

» A Laleu, ce 29[me] septembre 1628, a sinq heures du soir. »

A peine le Roi avait-il su l'apparition de la formidable flotte, qu'il s'était porté au front de bataille, se plaçant vaillamment à l'endroit où le feu devait être le plus vif, au quartier du maréchal de Bassompierre. Mais on vit les Anglais se borner à de vaines évolutions, commencer le 3 octobre une attaque avortée,

Le Roi fait en héros au siége de La Rochelle.

continuer le lendemain sans plus de résultat, et contrariés les jours suivants par la mer, brûler de la poudre sans portée. Voici les lettres que, le 3 et le 4, le Roi Louis XIII écrivit, sur ce sujet, à la Reine mère.

Lettre de Louis XIII, écrite du siége de La Rochelle, à Marie de Médicis.

De Laleu, le 3 octobre 1628.

« Madame, Vous saures par celle cy comme les Anglois ont attaqué ce matin nôtre armee naualle sur les 1 heures. Le conbat a duré deux heures et demie ou il s'est tiré de part ou dautre plus de 4 à 5 mil coups de canon. Nos vesseaux ont tres bien fait leur deuoir. Nous ny auons perdu que six ou sept soldats, et auons coulé a fons vn vesseau des enemis de cent cinquante tonneaux et pris deux grandes chaloupes et coupé le mas a vne Roberge, et auons veu vn grand vesseau qui sen ua a la cargue que nous croyions estre fort mal mené, sans ceux de quoy nous nauons connoysance. Sur terre nous ny auons perdu que sinq hommes qui ont esté tuéz dun coup de canon, dont le poure des Friches qui estoit a moy en a esté vn. Je oubliois a vous dire que, du costé de La Rochelle, il est sorti trois chaloupes, dont lune a esté coulée a fons dun coup de canon, et les deux autres sont rantrées ausi tost. Voila tout ce qui cest passé. Je ne vous mande rien par ouï dire, ayant esté si heureux de my trouuér dès le premier coup qui cest tiré. Mon Cousin le cardinal de Richelieu a fait vne relation que je vous anuoye la ou vous verrés plus au long les particularités du conbat. Dieu mercy, nous sommes asurés au coups de canon, au ayant oui siller quantité a nos oreilles. Je vous puis asurér que les Anglois ne nous feront ny peur ny mal, nayant rien fait aujourduy quil auoient le vent tel quils le pouuoient

dezirer. Je me porte tres bien, Dieu mercy, et vous suplie de croire que je suis,

» Madame,

» Võtre tres humble et tres obeisant fils,

» Louis ℒ.

» A Laleu, ce 3me octobre 1628 a onze heures du matin.

» Mon Cousin le Card[al] de Richelieu a luy mesme pousé a la roue pour remettre le canon dans les ambrazures (1). »

Autre lettre de Louis XIII à sa mère :

Autre lettre de Louis XIII, écrite à Marie de Médicis du siége de La Rochelle. De Laleu, le 4 octobre 1628.

« Madame, Les Anglois sont venus rataquer ce matin nõtre armée naualle et nous ont anuoyié onze bruleaux lesquels ont esté tous arestés par nos chaloupes qui ont tres-bien fait leur deuoir. Le combat a duré 2 heures, et a esté tiré, du costé des enemis, douze ou quinze sans coups de canon vn peu de loin. Ils nosent plus aprocher de nous a cause des bateries de terre. De nõtre costé il a esté tiré des vesseaux quelque 450 coups de canon, et des bateries de chef de bois 60. Nous nauons pas voulu tirer dauantage, parceque ils estoient trop loin. Jay defandu a nos vesseaux que vne autre fois de ne plus tirer que a trois cens pas, et de laisér tirer les enemis sans leur faire reponce, si ils tirent de loin comme ils ont fait aujourdhuy. Je oubliois a vous dire que le feu a pris a un vesseau des leurs, et auons veu

(1) Comme celle du 29 septembre 1627, cette lettre est tirée du cabinet de M. le baron de Chassiron.

sottér tout ce qui estoit dedans. Nous croyions que ils nous attaquerons encore toutes les marées, quils auront des bruleaux, et que quand ils auront jetté tous leurs dits bruleaux, ils s'en iront sans osér attaquer la digue. Le vesseau de Soubise n'a pas aproché dune lieue et demie de nôtre armée et tiroit force coups de canon qui ne venoient pas a moitié chemin. Il n'a esté tué aujourdhuy ni blesé aucun des nostres. Tout le monde a veu donner dans leurs vesseaux sinq ou six coups de canon des nostres, sans ceux que nous ne pouuons pas auoir veux. Le conbat a commancé entre six et sept, et finy a neuf heure. Si ils font toujours comme ils ont fait aujourdhuy, ils ne couront pas grand hazart, car ils tirent de bien loin. Je ne manqueray a vous donner auis de tout ce qui se passera. Je vous suplie de maimer toujours en vos bonnes graces et de croire que je suis, Madame, võtre tres-humble et tres obeissant fils.

» LOUIS $\mathcal{S}$ »

» A Laleu, ce 4me octobre 1628, à dix heures du matin.

« Jettois à la baterie vne heure deuant que le conbat eut commancé. »

Enfin, les Rochellois, pour la troisième fois déçus, et ne comptant plus que sur eux-mêmes, traitèrent directement avec Louis XIII, et le 29 octobre, la ville était en l'obéissance du Roi !

Mort de Malherbe, le 16 octobre 1628.

Treize jours avant la reddition de la place, le 16 octobre, le poëte Malherbe, qui, pour dernier chant du cygne, avait célébré dans une ode le départ du Roi allant châtier la rébellion des Rochellois et chasser les

Anglais, n'était plus. Il avait été rendre compte de sa vie, à l'âge de soixante-treize ans, enlevé par un mal dont il avait pris le germe au camp devant La Rochelle, où il avait été solliciter le Roi contre ceux qu'il appelait les assassins de son fils. C'est là qu'il avait revu pour la dernière fois le poëte Racan, son disciple favori, qui servait au siége auprès du Roi, en sa qualité de gentilhomme de la chambre.

Le grand « tyran des mots et des syllabes », comme on l'appelait, l'inexorable restaurateur de la poésie en France, et qui possédait tout l'indomptable orgueil, toute la robuste foi en soi-même que doit avoir un réformateur, a écrit, dans l'année de sa mort, à ce même Racan, pendant que celui-ci était au siége, une lettre de fort agréable esprit, la dernière que je possède de sa main. La voici :

Lettre de Malherbe à Racan. De Paris, le 13 mai 1628.

« Monsieur,

» Je uoy bien que si les Muses vous ont fait passer pour vn resueur, Mars ne vous donnera pas meilleur bruit. Vous n'en estes encor qu'au collet de buffe, et desia vous ne vous souuenez plus de nos amis. Vous pouuez penser ce que ce sera quand vous en serez a la cuirasse. Peut estre chercherez vous vne excuse a la nouueauté de vostre mariage? et certes ie scay bien que la cage d'Hymenée n'est pas plus gracieuse que les autres et que les oyseaux n'y entrent pas sans quelque estonnement pour les premiers jours. Mais de quelque cause que vienne vostre silence, je ne suis pas assez complaisant pour (1) ne vous en dire pas mon

(1) *L'approuver*, mot effacé.

sentiment. Si ce sont les pensers de Mars qui vous occupent, la guerre ne sera pas si longue, Dieu aydant, que pour elle vous deuiez tout a fait quitter les exercices de la paix. Si ce sont (1) les soings d'Hymenée, les rossignols ne sont muetz que quand ils ont des petitz, et je scay bien que vous n'en estes pas encores là. Je le jure que si jamais vous reuenez sur Parnasse, ie n'y auray point de credit, ou ie vous en feray fermer la porte. Et si vous y entrez par surprise ou autrement, vous n'y aurez que des feuilles de chou pour des feuilles de laurier. Pensez y et vous amandez. C'est assez raillé. Parlons a cest heure a bon escient. Je veux, Monsieur, et vous en prie, que vous (2) m'aïez tousiours comme

» Võtre tres humble et tres affectionné seruiteur,

» MALHERBE.

» A Paris, ce 13e de may 1628. »

Suscription :

A Monsieur
Monsieur de Racan,
gentilhomme ordinaire de la chambre.

Correspondance de Bussy-Rabustin.

Il existe une autre correspondance des plus curieuses, non moins précieuse historiquement que celle de Malherbe, et qui mériterait de trouver un éditeur entendu, éclairé, de talent et de goût, assez modeste pour s'effacer devant son auteur, restituer et

(1) *Celles*, mot effacé.

(2) *Me teniez*, mots supprimés.

classer religieusement les textes, les illustrer sobrement de bonnes notes, et achever avec netteté les éclaircissements déjà si abondamment donnés par feu Walckenaer dans son excellente Histoire de madame de Sévigné. Je veux parler de la correspondance du comte Roger de Bussy-Rabustin (1). C'est à lui que le monde littéraire est redevable des premières lettres qu'on ait connues de la marquise de Sévigné. Il ne me paraît pas qu'on lui sache assez de gré du présent qu'il nous a fait par cette révélation dans le courant de ses Mémoires, publiés en 1696, et dans la première édition, également posthume, de sa correspondance. Un tel mérite rachète cependant, aux yeux de la postérité, bien des torts personnels. Fanfaron en amour et en guerre, dénigrant et caustique, Rabustin employa ses talents à se faire des ennemis. On abuse ordinairement de ce dont on a beaucoup : or, il avait infiniment d'esprit. Le comble de l'art eût été de ne mettre en chaque chose que l'esprit qui y convînt ; mais à force de chercher à en mettre partout, il a trouvé le secret d'en mettre mal à propos, et il est rare d'en avoir fait abus autant que lui. Suffisamment honnête homme, c'est-à-dire, suivant la définition du bel air, homme poli et sachant vivre, mais poli à sa manière, avec un orgueil sourcilleux, une vanité féroce, une malignité bilieuse, il écrivit *sur le bon usage des adversités,* sans prêcher d'exemple, regrettant amèrement la cour et rongeant son frein dans la solitude, d'où il poursuivait le roi

(1) Bussy, dans ses lettres autographes que j'ai sous les yeux, signe Bussy-Rabutin, et le plus souvent *Bussy-Rabustin.*

Louis XIV de protestations de respect et d'amour, dont ni l'un ni l'autre ne croyaient un mot. « Mais, écrivaït-il au Père Bouhours, si les sentiments tendres n'attendrissent pas toujours le cœur des rois, au moins ils n'attirent pas leurs insultes et leurs injures, comme le Roi m'en auroit fait une, si après mes dernières paroles qui estoient touchantes, il avoit voulu répondre cruellement à celles qui n'estoient qu'indifférentes. » Pour le sage, la manière de se repentir est de se corriger, — lui ne savait point se repentir, et trop jaloux des moindres produits de sa plume pour détester son *Histoire amoureuse des Gaules,* cause de son exil, il la continuait en correspondances, il la continuait en inscriptions sur les murs du château de Bussy. Enfin, il fit les Mémoires de sa vie, comme certaines femmes font leur confession, pour avoir l'occasion de se vanter. Néanmoins, ces Mémoires, rédigés à loisir dans la retraite, sont aussi bien écrits qu'à lui appartenait; aussi exacts, pour les actions de guerre et les dates, que l'histoire le pouvait désirer. Ils sont en outre remplis de portraits vigoureusement dessinés, de main de maître : côté excellent de ce livre. Et cependant, on leur a refusé l'honneur de figurer dans les collections de mémoires relatifs à l'histoire de France, où l'on en compte qui sont loin de les valoir. La raison n'en est pas absolument dans les Mémoires eux-mêmes, mais dans la mauvaise renommée de l'auteur. C'est que la vie publique ou littéraire d'un homme offre toujours un point culminant ou d'éclat qui sert fatalement à le caractériser, en bien ou en mal, en mal surtout. C'est comme un autre nom de famille, un emblème, une sorte d'in-

Les Mémoires de Bussy-Rabustin sont bien faits.

Raison pour laquelle ils n'ont pas été compris dans les collections de Mémoires sur l'histoire de France.

dividualité résumée, derrière laquelle tout l'homme s'efface. Que sera-ce si ce point caractéristique éveille les instincts sensuels et la malignité? « Aussi, disait le prince de Ligne, qui est-ce qui sait que Bussy se battait, à la tête de la cavalerie légère de France, à la bataille des Dunes? Mais on se ressouvient de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et des *Alleluia.* » Ce stigmate ineffaçable lui reste au front; et le fatal souvenir qui domine sa réputation tue ce qu'elle eût pu avoir de bon et d'honorable. Voyez encore le malheureux Piron : le souvenir d'une débauche d'esprit a écrasé toute sa vie; et la *Métromanie,* son chef-d'œuvre et l'un des chefs-d'œuvre de notre répertoire, n'est pas le premier souvenir qu'il éveille. Et cependant, ce réprouvé, loin d'être ni méchant ni mauvais, ne fut en résumé qu'un malin bonhomme, un Bourguignon salé comme Bussy, comme La Monnoye, comme De Brosses, et qui, pour son compte, avait le cœur chaud, la verve pétillante, l'orgueil alerte et le vin libertin. Infortuné Bussy! ton propre orgueil t'avait cependant assez maltraité sans que tu dusses l'être encore dans tes écrits par le sort et par tes éditeurs! D'un côté, l'on ne publie, un an après sa mort, que la première partie de ses *Mémoires,* et l'on attend si longtemps pour songer à la seconde, qu'elle finit par s'oublier et s'égarer (1). D'un autre

Les mêmes raisons mettent Piron à l'index.

Les éditeurs de Bussy le trahissent en le mutilant et l'interpolant.

(1) Cette seconde partie appartenait à M. le marquis de La Guiche. M. de Monmerqué, qui dit l'avoir vue en 1818, rapporte que Bussy, à raison de son éloignement du théâtre des événements publics et de la cour, n'a guère introduit de récit dans cette seconde partie, et l'a remplie presque entièrement de copies de ses lettres et de réponses, commençant avec le mois de janvier 1677 et finissant avec avril 1679.

Sa fille est du nombre.

côté, c'est sa fille, la marquise de Coligny, comtesse de Dalet, qui, façonnée par son père à l'image de son esprit, et piquée d'une pointe de prétention littéraire, ne veut publier, en 1794, le *Discours* du comte *sur le bon vsage des aduersités* qu'après y avoir introduit des corrections de sa façon, qui n'enlèvent pas au livre, édifiant comme un sermon, le mortel ennui qu'il respire. J'en possède le manuscrit autographe avec les nombreuses ratures, retouches et surcharges de la comtesse (2). Déjà cependant, dès avant 1691, Bussy l'avait soumis à son vieil ami le Père Bouhours, comme on le peut voir par le billet suivant, à charge de revanche, il est vrai, car Bouhours lui envoyait aussi ses manuscrits, pour qu'il y mit, lui disait-il, « de ces traits originaux qui lui étoient propres et y retranchât tout ce qui ne lui plairoit pas. »

« A Dijon, ce 25[me] juin 1691.

Lettre de Bussy au Père Bouhours. Juin 1691.

« Uoila Enfin mes Malheureux (1), Mon Reverend Pere, reueus, Corrigés, et diminués. Je uous supplie de les donner au Reuerend Pere de la Chaise, et de le supplier de me faire la grace de le presenter au Roy, sil iuge que cela en soit digne, apres lauoir Leu. Sil me ueut faire ce plaisir, Il prendra bien son tems, car il uoit les choses de près.

---

(1) Le livre avait eu d'abord pour premier titre *les Illustres Malheureux*, par le comte DE BUSSY-RABUTIN, avec un *Discours à ses enfants sur le bon vsage des aduersitez et les diuers éuénements de sa vie.* C'est sous ce titre qu'il parut à Cologne chez Leers, 1694, in-12. La seconde édition, qui est de Paris, ne portait plus pour titre que *Discours*, etc.

» Pour uous M. R. P. uous uerrés qu'en retranchant de Dauid, de S[t] Louis, du Roy Jean, et de François premier ce que uous m'avés Conseillé de retrancher, Jay augmenté ce qui me regarde, Car cest pour moy que se fait la feste.

» Mandés moy, sil uous plait, M. R. P., ce que uous aura dit le R. P. de la Chaise et m'aymés bien touiours, Car ie uous ayme de tout mon ceur. Addressés, sil uous plait, les reponces que uous me ferés a ma fille de Bussy a S[t] Julien, Car elle scaura ou ie seray, ce que ie ne Scay pas encor. Adieu, M. R. P. Je suis assurement de tout mon cœur, à vous,

» BUSSY-RABUTIN. »

Le Père Bouhours corrige Bussy.

Mais le bon Père ne trouvait probablement pas qu'il eût assez châtié les imaginations de son ami, et il était de complicité dans l'œuvre de la fille, qui émondait, taillait, coupait à sa guise. Dans une lettre de Chaseu (1), elle écrit, le 7 janvier 1694, au Père Bouhours, à la veille d'imprimer la première édition : « J'ai fait copier le manuscrit des *Malheureux;* j'y ay changé ce qui ne m'a pas plu, j'ai touché mesme aux endroits du livre qui ont été ajoutés, sur la foi que ne je touchois à rien de vous, M. R. P. » Toute inquiète de ce qui pourrait être sorti de la Minerve du Père Bouhours,

Sa fille le corrige à son tour.

(1) Le château de Chaseu était l'une des propriétés de Bussy, et c'est là qu'il passait le temps de son bannissement de la cour quand il n'était pas à Bussy. Le village de Chaseu est dans la paroisse de Laisy, près d'Autun. Le château de Bussy-le-Grand domine le gros village de ce nom, qui est partie sur la montagne rocheuse, partie au vallon, près de Flavigny, après Montbard, la patrie de Buffon.

mais faisant bon marché de ce qui vient de son propre père, elle détaille ses opérations de crayon, de ciseaux et de compas. Ici, elle trouve « un air de vanité qui ne lui plaît point. » Ailleurs, absence de « naturel ». Ailleurs encore, c'est une expression qu'elle trouve « trop molle »; ou « un style fade pour tout le monde, mais qui, par-dessus cela, ne convient pas à un père, qui d'ordinaire ne fait pas de compliments à ses enfants ». Je veux bien qu'il y ait là un sentiment de piété pour la réputation de son père, qu'elle veut parer à l'intention du public; mais à coup sûr elle tenait de son sang un vigoureux fonds d'orgueil, et croyait en savoir plus que lui, comme, de son côté, lui-même s'était cru supérieur à la marquise de Sévigné. Et tous deux se trompaient également. On a en effet du style original de madame de Dalet. Rien ne justifie ses airs de Vaugelas, ni rien ne se sent des fermetés de la plume du père.

Même confusion et mêmes interpolations dans la correspondance.

Le même comité de répression s'assemble pour publier, en 1697, avec une confusion déplorable, la correspondance du défunt, et il en défigure souvent le texte, à l'exemple des licences prises par Bussy lui-même, qui, pour se mettre en règle avec la postérité, avait préparé de sa plus belle main son Recueil épistolaire et en avait arrangé le texte à plaisir.

Les lettres de lui qui sont dans ses Mémoires ne sont pas toutes non plus telles qu'il les avait adressées, soit qu'à l'exemple de Tullius, il eût refait lui-même à loisir son plaidoyer pour Milon, soit que les scrupuleux éditeurs y eussent comme partout mis du leur.

Après avoir fait vaillamment à la bataille des Dunes,

où il commandait le régiment du Roi, et où Turenne avait battu don Juan d'Autriche et le grand Condé, il avait eu les compliments de Mazarin et reçu de lui cette lettre flatteuse, qu'il a soin d'enregistrer :

« Calais, le 15 juin.

. . . .

« Je vous confirme icy le compliment que j'ay donné ordre à un de mes gentilshommes de vous faire pour le bien que vous aués serui le jour de la Bataille. J'en ay rendu conte (1) à Leurs Majestés, Elles en ont tesmoigné beaucoup de satisfaction. Il est bien difficile que seruant de la manière que vous faittes, le Roy vous puisse oublier, et ne vous pas donner des marques de sa reconnoissance dans les occasions. Pour moy, j'y contribueray de tout mon pouuoir; Je me souuiendray tousiours des preuues que vous m'aués données de vostre amitié dans tous les tems, et vous verrés que ie suis de tout mon cœur, Lettre de Mazarin à Bussy. De Calais, le 15 juin 1658.

» Monsieur,

» Vostre tres affectionné seruiteur

» Le cardinal Mazarini. »

Éloges mérités, il faut le reconnaître, car en même temps qu'il se conduisit toujours en véritable gentil- Bussy a été constamment fidèle à la Couronne.

---

(1) Mazarin était étranger et pouvait errer en matière d'orthographe; mais il écrivait comme Bussy le faisait lui-même avec beaucoup d'autres qui se piquaient alors de purisme. On écrivait indifféremment *conte* pour compte; *conter* pour compter. On a écrit longtemps ainsi, et le Dictionnaire de Richelet renvoie du mot *conter* au mot *compter*.

homme à la tête des troupes, il ne tergiversa pas un instant dans son dévouement à la cour, en ces temps de troubles où faillirent tant de fidélités. Mais quand vint le grand jour des récompenses et de la curée des places, les ralliés ne le cédèrent pas toujours, comme d'usage, aux fidèles; et de plus, l'arrogance et la malignité du héros achevèrent de le perdre. Mais en ce temps heureux des Dunes et des suffrages du Mazarin, il crut tenir la faveur, et il caressait dans un avenir flatteur le bâton de maréchal de France. Castelnau, qui dans la bataille avait commandé en héros l'aile gauche, s'était, le 16, trop approché des travaux du siége de Dunkerque. Une balle de mousquet, tiré de la place, l'avait atteint en plein ventre et blessé à mort. Fait maréchal *in extremis,* il allait laisser vacant le commandement en chef d'un corps de réserve. Sur-le-champ l'ambition de Bussy s'allume, et il écrit à Mazarin :

Son ambition justifiée.

« Monseigneur,

Lettre de Bussy à Mazarin. Du camp de Dunkerque, le 17 juin 1658.

» Mr de Castelnaut uient d'etre fort blessé, Dieu ueuille qu'il en rechappe; mais si par malheur il venait a mourir et que U. E. mist en sa place quelque lieũt gnãl de mes anciens, Je n'aurois rien à luy dire. Autrement, ie ne pense pas qu'elle me voulust faire Liniustice de ne me pas mettre en ce poste la. U. E. considerera sil Luy plaist, qu'il ny a que moy seul en France d'anciens lieũts gnãux qui ait seruy apres letablissement des lieũts gnãux en chef, tous les autres se sont retirés. Mais outre Les raisons que iay de pretendre a cet employ, c'est que U. E. scait fort bien

qu'elle ne le sçauroit donner a personne qui soit plus que moy,

» Monseigneur,

» Votre tres humble, tres obeissant
et tres fidelle seruiteur,

» BUSSY-RABUSTIN.

» Du camp de Dunquerque, ce 17e juin 1658. »

Castelnau ne mourut que le 15 juillet, et toutes les ambitions avaient eu le temps de faire jouer leurs batteries. Créquy, l'ancien de Bussy et dont la conduite dans le commandement de l'aile droite, à l'affaire des Dunes, avait été brillante, eut le poste. Mais si, dès le mois de juin, il était déjà nommé *in petto*, rien n'avait transpiré encore, et Bussy, dans toute la fièvre de ses espérances, écrivit le 6 juillet, au cardinal Mazarin, une lettre nouvelle, toute chargée de la fureur de son dévouement :

(Du camp de Dixmude, le 6 juillet 1658 (1).)

MONSEIGNEUR,

« Je supplie tres humblement U. E. de garder cette lettre cy pour faire uoir à tout le monde que je suis un Coquin, si, en cas que uous ayés jamais besoin de uos seruiteurs, uous ne me trouués avec tous mes amis en etat de uous temoigner que ie suis enuers et contre tous,

Lettre de Bussy à Mazarin. 6 juillet 1658.

» Monseigneur, de U. E.

» Le tres humble, tres obeissant
et tres fidelle seruiteur,

» BUSSY. »

(1) C'est la date que donne Bussy dans ses Mémoires. La lettre originale n'est point datée.

Rabustin en fut pour ses frais épistolaires, et l'essor de sa grande carrière militaire s'arrêta court devant le concert de récriminations des ennemis de tout genre qu'il avait eu l'art de se susciter. Aussi, la dernière lettre, d'une énergie de dévouement si frappante, au texte original, est-elle atténuée, dans l'expression, aux Mémoires historiques revisés par lui ou par le comité posthume.

L'ambition de Bussy était toujours sur le qui vive, et le 15 août suivant, il écrivait au cardinal une lettre plus curieuse encore. Ce qu'elle présente d'équivoque disparait devant les explications qu'il donne en ses Mémoires, où il la cite sans la rapporter textuellement (1). Il dit que c'est M. de Cossé (que Mazarin voulait établir après Moret, parce qu'il était lieutenant de sa compagnie de chevau-légers) qu'il avait en vue quand il proposait de donner cinquante mille livres à une créature du Cardinal pour s'assurer la place qu'il demandait. Le Cardinal refusa, parce que, dès le temps de la prise de Gravelines, le gouvernement en avait été destiné au maréchal de Grancey. Voici la lettre :

« Monseigneur,

Lettre de Bussy au cardinal Mazarin. Août 1658.

» Je uiens d'apprendre La mort de Mr de Moret, et comme ie sauois que U. E. Luy auoit fait auoir du Roy des assurances du gouuernement de grauelines, je La supplie tres humblement de se souuenir qu'elle me fit la grace, l'autre iour, a Bergues, de me pro-

(1) T. II, p. 167 de l'édition in-4°.

Monseigneur

Je viens d'apprendre La mort de mr —
de moret, et Comme ie Savois que V. E.
Luy avoit fait avoir du Roy des assu —
rances du gouvernement de gravelines, —
Je la Supplie treshumblement de se souve —
nir quelle me fit La grace Lautre iour —

a bergues de me promettre quelors qu'elle pourroit faire quelque chose pour moy elle me donneroit des marques de son amitié; Voicy Monseigneur un rencontre ou vous le pouves, et dautant plutost pour moy que pour un autre qu'outre qu'il n'y en a gueres qui ait tant servy que moy, et qui soit autant devoué a V. E. cest que ie m'aideray en donnant cinquante mille escus a qui il luy plaira, V. E. se souviendra sil luy plait que ce fut la proposition que ie luy fis dernierement en gnal, et Considerera qu'en m'establissant

elle recompence deux personnes a la fois;
Je suis

Monseigneur

de V. E.

Le treshumble, tresobeissant, et —
tres fidelle Serviteur.

de paris ce 25me
aoust 1658.

Bussy Rabutin

mettre que lorsqu'elle pourroit faire quelque chose pour moy, elle me donneroit des marques de son amitié; Uoicy Monseigneur un rencontre ou nous le pouues, et dautant plutost pour moy que pour un autre qu'outre qu'il ny en a gueres qui ait tant seruy que moy, et qui soit autant deuoué a U. E., cest que ie m'aideray en donnant cinquante mille ecus a qui il Luy plaira. U. E. se souuiendra, sil Luy plait, que ce fut la proposition que ie luy fis dernierement en gñal, et considerera qu'en metablissant elle recompence deux personnes a la fois.

» Je suis,

» Monseigneur,

» de U. E.

» Le tres humble, tres obeissant et tres fidelle seruiteur

» Bussy Rabustin.

» De Paris, ce 15me aoust 1658. »

Le ton d'une pareille lettre ne pouvait étonner à une époque où la vénalité des places était dans la législation et dans les mœurs. Le texte de la lettre a-t-il été abrégé par Bussy lui-même, ou, après sa mort, par le comité de révision? C'est ce que j'ignore. Il est du reste certain que Bouhours avait donné son avis sur les Mémoires comme sur la Correspondance. La lettre qui suit en est la preuve :

Lettre de Bussy au Père Bouhours. 16 janvier 1671.

« A Chaseu, ce 16 janvier (1671).

» Je ne fais que de receuoir votre lettre Mon Reverend Pere, et celle de Mr le P. P. Notre amie me mande que Sa Maladie L'a empéchée de m'enuoier

plutost notre paquet, Je vous rends mille graces de la peine que nous aués bien noulu prendre de donner ma lettre, et d'en retirer réponce.

» Je ne nous ay point encor parlé de mon fils, parceque Lors que ie lenuoié a paris, ie nous croiois touiours à bauille; mais C'etait bien mon intention de nous le recommander, et c'est ce que ie fais aniourduy, Mon Reverend Pere, en nous coniurant de Luy dire Ses uerités. Il donna uotre liure a un gentilhomme de mes amis pour me le faire tenir sans Luy dire qui Luy auoit donné. L'Epitre au fils de Mr le P. P. et le suiet du liure me firent douter que uous l'auiés fait. Je creus qu'il n'appartenoit qu'a uous a faire des reflections sur l'eloquence, et La lettre a Mr de La Moignon me fit songer à Lamitié que uous auiés pour Mr Son Pere. Mais Je N'eus pas leu La premiere partie que ie uous y reconnus tout a fait, et ie vous admiré iusques a la fin du liure. Il Est uray, Mon Reverend Pere, que uous y etes par tout admirable. Uous N'étes pas comme ces gens dont nous parlés qui ne font rien de toutes les bonnes Choses qu'ils enseignent : dans le méme tems que uous donnés des preceptes de l'Eloquence uous les executés. Ou La matiere est belle d'elle méme, uous nous contentés d'une expression aisee et naturelle. Ou le suiet n'est pas si heureux, uous lembellissés d'un tour fin et delicat, et par tout uous aués cette Justesse de Sens que nous dittes si bien que le peuple sent, mais que les habiles gens sont seuls capables de remarquer. Je ne scay, Mon Reverend Pere, Sil ny a pas (1) un peu

(1) *Trop*, mot effacé.

de uanité a moy de uous dire qu'on ne peut trouuer tout ce que uous écriués aussy beau que ie le trouve sans etre en quelque facon Capable de faire ce que uous enseignés; mais Je suis sincere auec mes bons amis. Comme ie uous dis du bien de moy, ie uous en dirois du mal, s'il s'en présentoit occasion. Par Exemple, Je uous auoue que Jay trouué Jusques icy la theologie séche, seuére, et obscure entre les mains de tout le monde, mais aiourduy elle me paroist douce, agréable, et intelligible entre les Uotres.

» Pour mes memoires, Mon Reverend Pere, Je uous ay déja mandé que ie uous les uoulois donner a Lire moy méme, parceque Ce n'etoient pas des Choses que ie pusse mettre au hasard d'étre perdues par les voies des messagers, Outre qu'ils sont fort amples; mais ie ne desespere pas de uous les porter bientost, car le roy est bon et Juste. Uoila cependant une lettre que ie uiens encor de luy écrire dont ie uous prie de me mander uotre sentiment, et de me croire à uous plus que personne du monde. S

» Bussy Rabustin.

» Montrés, si uous uoulés, ma lettre au Roy a ceux de uos amis que uous Jugerés capables de s'y connétre; mais ie uous prie de ne la donner a Personne, parceque ie ne uoudrois pas qu'elle Courust par Le monde. S »

M. le P. P. dont Bussy parle au début de cette lettre, est le premier président Guillaume de La Moignon, né à Paris en 1617, mort en 1677. C'est lui qui détermina Despréaux à écrire le *Lutrin*, où il est

Le premier président de La Moignon.

désigné sous le nom d'Ariste. Quoique brouillé avec Foucquet, il résista aux dispositions excessives que voulait introduire Colbert dans la poursuite du procès où La Moignon présidait d'abord, mais dont il finit par céder la présidence à Séguier.

L'avocat général Chrétien de La Moignon, marquis de Basville.

Le fils de M. le premier président est Chrétien-François de La Moignon, marquis de Basville, né à Paris en 1644, mort en 1709. C'est à lui que Despréaux a adressé sa sixième épitre. Il était frère de Nicolas, qui fut successivement intendant de plusieurs provinces. Pour lui, il occupait le poste d'avocat général au Parlement de Paris. Le Père Bouhours fait de ce magistrat l'éloge le plus pompeux dans son livre des *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1) :

Le fils aîné de Bussy.

Ce fils de Bussy dont parle le comte au second paragraphe de sa lettre, n'est pas celui qui devint évêque de Luçon et fut l'ami de Voltaire, mais un fils aîné à qui Bussy avait donné la carrière des armes et qu'il avait placé alors à l'Académie. Il s'appelait Amé-Nicolas de Rabustin, marquis de Bussy, et parvint au grade de capitaine de cavalerie. Il était né le 26 mars 1656. Voici ce qui concerne ce marquis de Rabustin dans l'Histoire généalogique de la maison de Rabustin, manuscrit autographe du comte, existant à la Bibliothèque de l'Arsenal, nº 736. H.

« Amé Nicolas de Rabustin commença sa premiere campagne en 1676, aide de camp du marquis de Renel, maistre de camp général de la cavalerie legère.

---

(1) Nouvelle édition. Paris, Veuve de Sébastien Mabre Cramoisy, 1692. In-12, page 252.

» En 1677, il fut aide de camp de Louis de Crevant marquis d'Humieres, marechal de France son cousin.

» En 1678, il fut capitaine de cavalerie dans le regiment de Sibours. La paix ayant esté faicte en 1679, sa compagnie fut licentiée, et il s'attacha particulierement à la personne de Louis monseigneur le Daufin, jusques à la fin de 1683, que le Roi levant de nouvelles trouppes, luy ordonna une compagnie de cavalerie dans le regiment de Pelleport.

» En 1684, le Roy faisant une grande reforme dans ses trouppes, la compagnie du marquis de Bussy y fut comprise, et luy fut maintenu capitaine reformé dans le regiment du Roi. »

Quant aux Mémoires historiques de Bussy, Bouhours paraît les avoir eus en grande estime, car, dans ce même livre des *Pensées ingénieuses des Anciens et des Modernes,* page 34, il dit de Bussy : « L'auteur des Mémoires françois qui ne sont point imprimés et qui sont si bien écrits. »

A la page 53, il dit du même : « L'inscription qu'un illustre malheureux mit sous le portrait du Roy dans le temps de son exil, est bien plus raisonnable et plus ingénieuse :

LOUIS QUATORZIÈME
ROY DE FRANCE
LES DÉLICES ET LA TERREUR
DU GENRE HUMAIN

A la page 109, il cite beaucoup d'extraits de lettres du même au Roi, écrites pendant son exil, et il le

compare à Ovide : « L'un et l'autre ont mis tout en œuvre et se sont servis de leur esprit admirablement pour fléchir leur prince. »

Page 122, nouvelles citations de lettres et extraits des Mémoires de sa vie.

Page 133, autres extraits.

Page 221 : « L'homme de qualité qui a eu la destinée d'Ovide se console d'une autre manière et plus solidement à mon gré, bien qu'on ne puisse faire avec plus d'esprit. « Dieu, dit-il, en me donnant la force de » soutenir mes malheurs, me met dans l'esprit un » fonds inépuisable de pensées pour en parler et de » résignation pour les souffrir sans murmure... »

Bussy-Rabustin, homme de lettres, ne veut pas paraître tel.

Trop entêté de sa naissance pour ne pas dédaigner de descendre au rôle avoué d'homme de lettres, Bussy-Rabustin n'en regardait pas moins les hommes de lettres du coin de l'œil, les ménageant fort, témoin sa prudente conduite envers Boileau, par peur du pilori des *Satires;* il n'en était pas moins un délicat en l'art d'écrire, peseur de diphthongues, amoureux du beau style, travaillant le moindre de ses billets, habile, à ses heures, à produire de petits vers « bons à mettre au cabinet » d'Alceste. Sa gloire s'est bornée en définitive à écrire en prose avec pureté et netteté, quelquefois avec goût et agrément, toujours avec le ton personnel et satisfait d'un fat incorrigible qui, perpétuellement seul avec lui-même, est toujours avec un flatteur. Tour à tour insolent et bas, le poing sur la hanche devant ceux qu'il croit ses inférieurs, ou à genoux devant la puissance, il n'eut que très-rarement cet art si délicat et si difficile de rapprocher et

familiariser l'esprit et la grandeur par la hardiesse tempérée de grâce, par la finesse badine du tour, cet art charmant que Voiture avait pressenti et dont Voltaire s'est montré le modèle le plus achevé dans le style épistolaire et dans la poésie légère. Mais enfin le vaincu de madame de Sévigné et de madame de Miramion, dont par bonheur nous n'avons pas ici à raconter par le menu l'abominable histoire, a ce mérite qu'il se confesse et se vante, en tout orgueil, de ses écarts, et se montre de la meilleure foi du monde en sa morgue railleuse et son arrogance frisant la sottise, ce qui, à tout prendre, vaut toujours mieux que l'hypocrisie.

L'esprit de madame de Sévigné aiguisait celui de Bussy.

L'esprit de madame de Sévigné aiguisait l'esprit de Bussy, et les meilleures lettres du comte sont celles qu'il lui a écrites, de même qu'en lui répondant, la marquise sentait redoubler le feu de sa plume : « Vous êtes le fagot de mon esprit, » lui disait-elle avec son originalité familière. Mais combien, sans s'en douter elle-même, ne lui est-elle pas supérieure ! Combien aussi le comte ne serait-il pas étonné aujourd'hui, s'il pouvait connaître la place où la postérité, à l'exemple de Bayle (1), l'a mis à une si grande distance au-dessous de son adorable cousine ! Madame de Sévigné est une femme de génie, un des plus merveilleux modèles de notre langue, par la grâce, le naturel et la pétillante vivacité, tandis que Rabustin n'est qu'un bel esprit correct, travaillé, un esprit gascon ayant eu la maladresse de ne pas prendre ses lettres de marque en

---

(1) *Œuvres de* BAYLE, *Lettre du 5 décembre* 1698. Édit. in-fol., t. IV, p. 776.

naissant en Gascogne; de se jeter à la tête du Mazarin, qui se bornait à ménager ce qu'il craignait; enfin de n'étudier de l'antiquité qu'Ovide et Pétrone, et de sacrifier sa fortune et sa vie à la démangeaison de quelques bons mots graveleux; livrant au pilori du ridicule et du mépris public les femmes légères du grand monde, même les femmes honnêtes, et, qui pis est, s'attaquant en *Alleluia* à la Reine mère et à l'heureuse laideur de la première maitresse du redoutable *Deodatus*. Bussy ne fut cependant pas un homme médiocre. Quand il ne s'agissait pas de lui-même, il jugeait sainement des choses, des hommes et des œuvres de l'esprit. Remplie d'informations littéraires, historiques et anecdotiques, sa Correspondance a de plus le mérite de contenir à la fois la plupart des réponses de ses correspondants et correspondantes : c'est comme une sorte de conversation vivante, comme une suite de veillées des ruelles de personnages souvent considérables du grand siècle. N'eût-elle fourni que les Lettres de madame de Sévigné, de madame de Montmorency, de la marquise de Gouville, de mesdemoiselles d'Armentières et Dupré, du duc de Saint-Aignan et de madame de Scudéry, ce serait une révélation et un trésor inappréciables dont on devrait remercier cet homme, qui ne voulait pas être homme de lettres et qui cependant fut l'un des martyrs de la manie du bien dire (1).

Les femmes les plus honnêtes lui sont dévouées.

Il est merveilleux comme les femmes, je dis les femmes honnêtes, ont du goût pour ces mauvais su-

(1) Bazin a donné sur lui, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une notice qui est un modèle

jets du grand monde; comme ces vipères à l'œillet les égayent et les amusent. Et de fait, voyez comme, parmi ses nombreuses et assidues correspondantes, il comptait de femmes dévouées à sa personne, sans avoir, tant s'en faut, envers toutes un autre genre de reconnaissance. Ainsi, madame de Montmorency, madame de Scudéry, la comtesse du Bouchet, la maréchale de Humières, la comtesse de Fiesque, mademoiselle d'Armentières, morte, en 1712, à quatre-vingts ans, sans alliance, bien qu'elle eût été belle, avaient toujours été pour lui le fruit défendu. Henriette de Conflans, demoiselle d'Armentières, était une personne sévère, austère, religieuse. La marquise de Humières était également aussi pieuse que belle. Son amie, madame de Scudéry particulièrement, que plusieurs, M. Rœderer lui-même, l'auteur du livre assez inexact et paradoxal de la *Société polie*, ont confondue avec Magdeleine de Scudéry, sa belle-sœur, était la vertu simple et sincère.

Mademoiselle d'Armentières et madame de Humières.

Cette madame de Scudéry était une demoiselle de Normandie, qui s'appelait Marie-Françoise Martin Vaast. Le Vaast, dont son père portait le nom, est un bourg du département de la Manche, à quelques lieues de Valognes. Sans fortune et de beauté médiocre, mais fort jeune, elle avait épousé, déjà vieux, le grand pourfendeur Georges de Scudéry, sous le nom duquel avaient paru les romans de sa sœur Magdeleine; Scudéry, le fameux gouverneur de Notre-Dame de la Garde. Elle devint veuve en mai 1667, à l'âge de trente-six ans, n'ayant qu'un fils, à l'éducation duquel elle consacra toute son existence, et qui entra dans les ordres. On voit par ses

Madame de Scudéry.

lettres à Bussy, que, sans se soucier d'être savante ni de faire des vers, elle se montrait d'esprit naturel, de sens droit, ferme et délicat, sans faiblesse comme sans coquetterie; écrivant simplement et vivement, avec un bon fonds d'idées claires et justes, avec des formes correctes, nettes, sages, allant toujours droit au fait : en un mot, directement l'opposé d'une précieuse et de ce que nous appelons, de nos jours, un bas-bleu. Sa correspondance révèle cette élévation, cette noblesse, cette chasteté de goût qui tiennent toujours aux qualités équivalentes de l'âme. L'académicien Charpentier (1) déclare, pour son compte, qu'elle écrit aussi bien que sa belle-sœur, et il a raison. Cependant, quoiqu'elle eût sur elle cet avantage d'écrire bien sans écrire pour le public, il n'en serait pas moins paradoxal et injuste de se servir d'elle pour décrier l'auteur de *Cyrus,* de *Clélie* et des *Conversations*, qui vaut mieux que sa réputation comme écrivain et qui était la femme judicieuse, droite et honnête par excellence. Il faut lire parmi les lettres de madame de Scudéry à Rabustin, celle qu'elle lui adresse après la perte de son mari. L'historien des Amours des Gaules n'était guère capable d'apprécier l'élévation et la délicatesse de sentiments d'une telle femme en pareille circonstance. Il s'échappe à la plaisanter sur le pauvre Scudéry et sur les priviléges et franchises du veuvage : — il faut voir comme la digne femme, touchée au cœur, le relève avec une finesse et un tact parfait, qui durent lui servir de leçon, et pourtant sans blesser un si chatouilleux

(1) *Carpenteriana*, 1741, p. 383.

orgueil! Elle avait le don charmant du sourire et des larmes caché sous la raison.

Il n'y a pas de femme belle qui ait été plus célébrée que la laide mademoiselle Dupré, l'amie de Conrart, la *Dynamise* de Jean de la Forge, et dont on trouve le pompeux éloge dans Rabustin lui-même, dans les *Mescolanze* de Gilles Ménage, dans la *Nouvelle Pandore* de M. de Vertron, dans le *Parnasse* de Titon du Tillet, dans un madrigal latin de Huet, dans une ode latine de Jean de Verjus, imprimée en tête des Lettres de l'humaniste Roland Desmarets, l'oncle de cette fille célèbre. C'était une femme bel esprit, précieuse dans la bonne acception du mot, spirituelle, enjouée, bien que savante en *us*. Roland, le frère de l'auteur de la comédie des *Visionnaires,* Desmarets de Saint-Sorlin, lui avait appris le grec, le latin, l'italien, la rhétorique et la philosophie; et, suivant Bussy, qui l'admirait fort, et, pour nombre de motifs, en était resté auprès d'elle au calme de l'admiration, elle parlait également bien quatre langues et passait pour avoir approfondi la philosophie de Descartes, dont elle était enthousiaste : plus qu'il n'en fallait en un mot pour faire une pédante insupportable. Elle ne l'était cependant point, malgré tout ce docte frottis, et son seul travers était une fureur de bouts-rimés, d'acrostiches et de petits vers qui la possédait. Plume taillée à point pour le bon style et en même temps pour les fadaises. Du reste, Bussy-Rabustin n'occupait pas seul sa verve honnête et trop facile; elle avait aussi un grand commerce de lettres et d'amitié avec mademoiselle de Scudéry et mademoiselle de La Vigne.

Mademoiselle Dupré.

La marquise de Gouville.

La belle Lucie de Cotentin Tourville, mariée à Michel d'Argouges, marquis de Gouville, celle-là spirituelle et amusante à ravir, libre à tout hasard, galante à plaisir, ancienne maîtresse du beau Candale et de Bartet le Bâtonné, servie à souhait de plusieurs galants, et l'une des saintes à la dévotion de Bussy, était une de ses plus intimes correspondantes, et se dévouait à lui la plume à la main, en toute franchise.

La comtesse de Fiesque.

L'amie intime de la marquise, Gilonne d'Harcourt, comtesse de Fiesque, la même qui compta si étrangement dans la cour de la grande Mademoiselle, fut *maréchale de camp* dans son armée sous la Fronde, et que Bussy appelait sa *cousine,* avait aussi le mérite d'être bien informée.

La comtesse du Bouchet.

La comtesse du Bouchet, une de ces bouches d'or qu'aucune vérité n'arrête, avait toujours pour lui une plume librement taillée.

Madame de Montmorency.

Enfin, la leste anecdotière, madame de Montmorency, Isabelle d'Harville de Palaiseau, sortie de cette noble maison guerrière, si fort illustrée à Azincourt, se montre l'une des plus piquantes, inférieure cependant à madame de Scudéry. Nette, précise, nourrie de faits, sa correspondance constitue de véritables nouvelles à la main, un vrai thermomètre des signes du temps. Chronique administrative, politique, galante, littéraire, rien n'y manque. Tout y vient à son heure, sans ambage, sans apprêt, sans tortillage, avec laconisme, avec propriété de termes. Qu'était donc dans sa vie privée cette dame si bien renseignée? On l'ignore : tous les mémoires se taisent sur son compte. On sait seulement, par quelques fugitives informa-

tions semées çà et là en diverses correspondances de l'époque, qu'elle avait plus de raison et de sagesse que de fortune, et qu'elle était de la familiarité de cette bizarre duchesse de Nemours, dont on a des Mémoires, et qui par son immense opulence, dont elle n'eut jamais la pensée de laisser tomber pour elle les moindres miettes, faisait avec elle un si étrange contraste. Le peu d'amabilité d'un mari indigne d'elle faisait d'autant plus ressortir la sienne; et Rabustin, dans la tour dorée de son château de Bussy, où il avait placé les portraits en pied de ses amies, peints quelquefois de bonnes mains, avait mis au-dessous de celui de cette femme distinguée cette inscription :

« *Digne, non pas d'un homme de plus grande qualité, mais d'un homme plus aimable.* »

Il se plaisait davantage aux correspondances des femmes qu'à celles des hommes, parmi lesquels cependant il faut compter les Jésuites Rapin et Bouhours, Dom Cosme, et cet abbé de Choisy si spirituel et si étourdi, qui n'a jamais été majeur, a fait tant de livres et encore plus de sottises. Il faut compter également le duc de Noailles, le comte de Guiche et ce maître fou de comte de Gramont, qui soutenait une partie de cartes avec un piquet de cavalerie, avait un si spirituel acolyte dans la personne de Matta, de la maison de Bourdeilles, et qui a dit lui-même assez de bons mots pour que son beau-frère Hamilton n'ait pas trop eu l'air de lui en prêter.

L'abbé de Choisy et le comte de Gramont.

On possédait donc déjà des lettres de madame de Sévigné, données dans les Mémoires et dans la Correspondance de Bussy, quand voici venir, en 1734 et 1737,

Lettres de madame de Sévigné.

le chevalier Denis Marius de Perrin, qui, sous les yeux de madame de Simiane, publie en six volumes le premier grand corps de correspondance de l'inimitable épistolaire, et qui, soit scrupules de religion, scrupules de société ou pruderie, soit inexplicable caprice de la petite-fille de madame de Sévigné, réduit, morcelle, interpole les lettres, dans ses éditions successives, comme la comtesse de Dalet avait mutilé les œuvres de son père. Ainsi, l'édition de 1756 est en apparence beaucoup plus riche par le nombre des lettres; mais les mutilations, les altérations de puriste, y sont infiniment plus considérables. Il est piquant de comparer les textes entre eux, et en définitive de contrôler le tout par les originaux qui tombent de temps à autre dans les mains des Curieux. On a le plus souvent peine à comprendre les motifs de ces mutilations impies, parfois de la dernière absurdité.

Ses éditeurs.

On ne saurait dire absolument que les éditeurs qui ont suivi, jusqu'à M. de Monmerqué, aient tous manqué de sagacité; mais quel usage en ont-ils fait? Quelle critique ont-ils montrée? Se bornant à peu près à se copier les uns les autres, Thiriot, La Harpe, l'abbé de Vauxelles, Grouvelle, Gault de Saint-Germain, n'ont reproduit que le texte et le plus souvent les fautes de l'arrangeur Perrin, sans pousser à la recherche des originaux pour le contrôler. Enfin le chercheur Monmerqué vint, dont la curiosité infatigable donna son édition de 1818, et ouvrit si bien la voie aux travaux qui se font de nos jours sur la marquise. Depuis lors, il est vrai, grâce à la recrudescence des études sur le siècle de Louis XIV, traité déjà comme une seconde

Monmerqué.

antiquité, tout le monde littéraire a travaillé sur ces lettres; mais le bon esprit de Monmerqué avait suivi le mouvement, profité de tout, pris son bien partout où il l'avait trouvé. Et c'est ainsi qu'il a rendu plus facile la tâche de ses successeurs, en indiquant les faux pas qu'il avait faits et les mettant en garde contre ceux qu'il aurait pu faire encore.

Ce n'est pas, à tout prendre, qu'il n'eût d'abord suivi les textes primitifs de Perrin; mais il était plus que d'autres entré dans la signification historique de ces lettres; mais, pour découvrir des originaux et en contrôler les vrais termes, il avait fouillé souvent avec bonheur tous les cartulaires. Il restait à faire beaucoup encore. Ouvrez, par exemple, toutes les anciennes éditions, même celle de Monmerqué, et vous trouverez, lettre du 5 novembre 1684, ces mots devenus célèbres : « C'est une petite pointe de vin qui *roussille* et réjouit toute une âme. » *Roussiller* était un vocable inconnu au Dictionnaire de l'Académie française; mais madame de Sévigné avait parlé, et le Complément du Dictionnaire, qui devance l'édition nouvelle dans la consécration des mouvements de la langue, ne pouvait manquer de réparer la lacune et de donner le sens de ce mot sanctionné par l'usage d'un écrivain tel que la marquise. Il attribua donc au mot le plus beau sens du monde, il en fit une sorte de synonyme de *roussir*, employé figurément. Tout à coup l'original me tombe sous la main, grâces à M. Cuvillier-Fleury, et j'y lis, aussi clairement écrit que possible : « c'est une pointe de vin qui *reueille* (réveille). » Et voilà comme on écrit l'histoire, et comme le savant Dictionnaire en est pour ses frais.

Étrange faute de lecture ou d'impression qui a les honneurs du Complément au *Dictionnaire de l'Académie française*

Balzac et Voiture.

Ce qui s'est remarqué de Malherbe, ce qui s'est remarqué de Bussy-Rabustin et de madame de Sévigné peut s'appliquer à vingt autres épistolaires, sinon à tous. Cela eût pu s'appliquer également à Balzac et à Voiture. D'un certain nombre de lettres que je possède de ce dernier, pas une n'est conforme à l'édition qu'en a donnée son neveu Martin de Pinchesne, et assurément ces lettres ne sont pas pour gagner à leur transformation. Nous y reviendrons, texte en main, dans le cours de nos Causeries. Eh! qu'importent, dira peut-être le gros public, qu'importent ces idoles vermoulues des belles ruelles, ces raffinés du Phœbus précieux : Balzac, Voiture, Magdeleine de Scudéry, le chevalier de Méré, Benserade et le reste; à quoi bon? modes du temps passé! Nous sommes à mille ans de l'époque où toute la France se partageait, pour deux méchants sonnets, en *Uranistes* sous la bannière de la duchesse de Longueville; en *Jobelins,* sous le drapeau du prince de Condé. — A la bonne heure, mais encore faut-il connaître ces aimables diseurs de riens, pour apprécier l'époque qui avait le temps de les si bien accueillir. Je soupçonne que beaucoup de ceux qui en parlent n'ont pas pris la peine de les lire. Saumaise appelait les livres de Balzac des *sottises harmonieuses,* il avait tort, car il y avait autre chose que des paroles. C'est par lui, c'est par Voiture qu'a commencé notre littérature classique. Le premier avait donné à la langue du nombre et de l'élégance; le second en a indiqué les finesses; Descartes l'a affermie; Blaise Pascal l'a fixée.

On sait comme ont été scandaleusement interpolées

les lettres si précieuses de madame de Maintenon, dont M. Lavallée rétablit le texte. Il n'est pas jusqu'au pieux Louis Racine qui n'ait çà et là quelque peu supprimé ou modifié dans la correspondance du grand Racine, son père, soit scrupule de famille, soit déférence pour des personnages vivants. C'est à dessein, je le soupçonne, qu'il n'a donné qu'à moitié la belle lettre à M. de Bourepaus, que nous allons reproduire tout entière, et dont la fin est toute parfumée de jansénisme.

Jean Racine.

Toujours présent à son esprit et à son cœur, Port-Royal se mêlait à sa vie entière, à ses tendresses les plus intimes de la famille. Il recherchait avec passion la société de ces messieurs; et alors que M. Le Maistre, que M. de Sacy, M. Hamon, M. Nicole, ses maîtres et ses amis, eurent cessé de vivre, ils lui étaient comme autant d'anges gardiens et domestiques. Il vénérait le grand Arnauld à l'égal d'un Père de l'Église; et quand son fils était parti pour l'ambassade de Hollande, sous M. de Bourepaus, il lui avait exprimé le regret qu'il n'eût pu voir, en passant, le célèbre Quesnel, qui s'y était réfugié avec Antoine Arnauld. Sa fille cadette, qui fit profession à Melun, l'eût faite à coup sûr auprès de sa tante, à Port-Royal, si depuis longtemps les persécutions n'eussent interdit au monastère des Champs de recevoir religieuses, pensionnaires ni novices. Lui-même enfin s'était constitué, à Versailles, le chargé d'affaires en titre de l'ancienne communauté, comme pour expier ce moment d'oubli où, dans sa jeunesse, il avait écrit contre ses anciens maîtres les vives *Réponses aux Imaginaires*. Sa bourse était celle des bonnes reli-

Ses prédilections pour Port-Royal.

gieuses, leurs prières étaient sa consolation et sa force. « Vous avez quelque raison, écrivait-il à son fils, d'attribuer l'heureux succès de votre voyage par un si mauvais temps, aux prières qu'on a faites pour vous. Je compte les miennes pour rien; mais votre mère et vos petites sœurs prioient tous les jours Dieu qu'il vous préservât de tout accident, et on faisoit la même chose à Port-Royal. » En 1695, il fit auprès du fougueux archevêque de Paris, le dissolu Harlay de Champvallon, de vives démarches pour en obtenir, en faveur des saintes filles, le supérieur qu'elle désiraient. Ce fut encore pour complaire à l'abbesse, mère Agnès de Sainte-Thècle, sa tante, qu'il avait essayé de sauver la communauté, en rédigeant le beau Mémoire qui fut présenté à l'archevêque et fut l'occasion de la composition de l'Histoire abrégée de Port-Royal, écrite en 1698. On ne peut pas dire, il est vrai, qu'il fût un janséniste dogmatique, mais il était janséniste par tous ses souvenirs, par toutes ses affections. Dans sa lettre à madame de Maintenon, où il se justifie de l'accusation de jansénisme dont il se croyait l'objet auprès du Roi, il se trompait sur les véritables causes de sa disgrâce, ou bien son excessive et inquiète sensibilité se les exagérait, tant les âmes tendres ont accoutumé de tourner tout contre elles-mêmes! La cour avait bien pu secrètement tenir compte des liaisons suivies de l'ancien élève de Port-Royal avec les Jansénistes, à cette époque où l'athéisme, aux yeux du Roi, n'était que péché véniel auprès du jansénisme. Mais Louis XIV avait vu surtout avec déplaisir qu'un homme de lettres se fût mêlé de rédiger un Mémoire sur les taxes et sur les

Il est Janséniste de cœur.

Jean Racine à M. de Bonrepaus.

A Paris le 28 Juillet 1693.

Mon absence hors de cette ville est cause Monsieur, que je ne vous ay point escrit depuis dix jours. Il s'est pourtant passé beaucoup de choses tres dignes de vous estre mandeés. M.r de Luxembourg apres avoir battu un Corps de cinq mille chevaux commandez par le Comte de Tilly a mis le siége devant Huy dont il a pris la ville et le Chasteau en trois jours, et de là a marché au Prince d'Orange, avec lequel il est peutestre aux mains à l'heure qu'il est. Monseigneur a passé le Rhin, et s'estant mis a la teste d'une Armeé de plus de 66.m hommes, a marché droit aussi au Prince de Bade, en intention de le chercher partout pour le combattre et de l'attaquer mesme dans ses retranchemens s'il prend le party de se retrancher. Mais ce qui a le plus rejoui tout le public c'est la déroute de la flotte de Hollande et d'Angleterre qui est tombeé au Cap S. Vincent entre les mains de M.r de Tourville. Il en vint hier son Courrier qui est le Ch.er de S.t Pierre frere du Comte de S. Pierre lequel fut cassé il y a deux ans. Je vous diray en passant qu'on trouve que M.r de Tourville a fait fort honnestement d'envoyer dans cette occasion le Ch.er de S.t Pierre, et on espere que la bonne nouvelle dont il est chargé fera peutestre restablir son frere. Quoy qu'il en soit la flotte qu'on

appellé de Smyrne a donné tout droit dans l'embuscade. Le
Vice Amiral Rouk qui l'escortoit, d'aussi loin qu'il a descouvert
nostre Armée navale a pris la fuite et il a esté impossible de
le joindre. Il avoit pourtant 26. ou 27. vaisseaux de guerre. Les
pauvres Marchands se voyant abandonnez ont fait ce qu'ils
ont pû pour se sauver. Les uns se sont échouez à la coste de
Lagos, les autres sous les murailles de Cadis, et il y en a eu
quelques trente six qui ont trouvé moyen d'entrer dans le
port. On leur a brulé ou coulé a fond quarante cinq Navires
marchands et deux de guerre, et on leur a pris deux bons
vaisseaux de guerre Hollandois tous neufs de 66. pieces de
canon. et vingt cinq Navires marchands sans compter deux
vaisseaux Genois, qui estoient chargez pour des marchands
d'Amsterdam, et dont le Chr de S. Pierre qui est venu dessus
jusqu'a Roses, estime la charge au moins six cens mille escus.
On ne doute pas qu'une perte si considerable n'excite de
grandes clameurs contre le Prince d'Orange, qui avoit toujours
asseuré les Alliez que nous ne mettrions cette année a la mer
que pour nous enfuir et nous empescher d'estre brulez. Le
Chr de S. Pierre a rencontré Mr le Comte d'Estrées a peu près
a la hauteur de Malgue et prest a entrer dans le Destroit.
Le Roy a esté tres aise de cette nouvelle, que l'on a receue
d'abord par un Courrier du Duc de Gramont et par des
lettres de Marchands. On parle fort icy des mouvemens qui se

fort au païs où vous estes, et il me paroist qu'on en est aussi fort content par avance.

Nous soupasmes hier Mr de Cavoye et moy chez Madame la Comtesse de Gramond avec Madame de Quailus toute brillante de jeunesse et de beauté Mr Despreaux et Mr de Valincour dont vous connoissez le respect pour vostre personne vinrent nous joindre. J'ay eu une sensible joye a voir combien vous estes honoré dans cette maison ou vous estes en réputation d'estre un des plus honnestes, un des plus aimables et plus polis hommes du monde, du commerce le plus agréable et le plus seur. On mentionna quelques traits fort beaux de vos Ambassades qui ne sont pas pour vous nuire auprès de sa Majesté. Vostre amie Madame de La Fayette nous a esté d'un bien triste entretien. Je n'avois malheureusement point eu l'honneur de la voir dans les dernieres années de sa vie. Dieu avoit jeté une amertume salutaire sur ses occupations mondaines, et elle est morte après avoir souffert dans la solitude, avec une pieté admirable, les rigueurs de ses infirmitez, y ayant esté fort aidée par Mr l'Abbé Duguet et par quelques uns de Messieurs de Port Royal qu'elle avoit en grande véneration, ce qui a fait dire mille biens d'eux par Madame la Comtesse de Gramond qui estime fort Port Royal, et ne s'en cache pas. Le Roy demeurera encore quelques jours, peutestre plusieurs semaines, a Marly, où je retourne ce soir. Je suis avec un profond respect Monsieur Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Racine

maux du peuple. De là cet accueil sourcilleux fait par lui à Jean Racine : « Parce qu'il est poëte, croit-il donc être ministre? » avait dit Louis XIV.

Voici la lettre de Racine à l'ambassadeur de France en Hollande, auprès duquel il avait placé son fils aîné. Cette lettre est tronquée dans toutes les éditions :

« A Paris, le 28 juillet 1693.

Lettre de Jean Racine à M. de Bonrepans. 28 juillet 1693.

« Mon absence hors de cette ville est cause, Monsieur, que je ne vous ay point escrit depuis dix jours. Il s'est pourtant passé beaucoup de choses tres dignes de vous estre mandées. M. de Luxembourg, après auoir battu un corps de cinq mille cheuaux commandez par le comte de Tilly, a mis le siége deuant Huy dont il a pris la ville et le chasteau en trois jours, et de là a marché au prince d'Orange, avec lequel il est peut estre aux mains à l'heure qu'il est. Monseigneur a passé le Rhin, et s'estant mis à la teste d'vne armée de plus de 66 mille hommes, a marché droit aussi au prince de Bade, en intention de le chercher partout pour le combattre, et de l'attaquer mesme dans ses retranchemens, s'il prend le party de se retrancher. Mais ce qui a le plus réjoui tout le public, c'est la déroute de la flotte de Hollande et d'Angleterre, qui est tombée, au cap S Vincent, entre les mains de Mr de Tourville. J'entretins, hier, son courrier, qui est le Chevalier de St Pierre, frère du comte de S Pierre, lequel fut cassé il y a deux ans. Je vous diray en passant qu'on trouve que Mr de Tourville a fait fort honnestement d'envoyer dans cette occasion le Ch^er de St Pierre, et on espere

que la bonne nouuelle dont il est chargé fera peut estre restablir son frere. Quoy qu'il en soit, la flotte qu'on appelle de Smyrne a donné tout droit dans l'embuscade. Le vice-amiral Rouk qui l'escortoit, d'aussi loin qu'il a descouuert nostre armée nauale, a pris la fuite, et il a esté impossible de le joindre. Il auoit pourtant 26 ou 27 vaisseaux de guerre. Les pauures marchands se voyant abandonnez, ont fait ce qu'ils ont pû pour se sauuer. Les vns se sont échouez à la coste de Lagos, les autres sous les murailles de Cadiz, et il y en a eû quelques trente six qui ont trouué moyen d'entrer dans le port. On leur a brûlé ou coulé à fond quarante cinq nauires marchands et deux de guerre, et on leur a pris deux bons vaisseaux de guerre hollandais tous neufs de 66 pièces de canon, et vingt cinq nauires marchands sans compter deux vaisseaux Genois, qui estoient chargez pour des marchands d'Amsterdam, et dont le Ch^er^ de S. Pierre qui est venu dessus jusqu'à Roses, estime la charge au moins six cens mille escus. On ne doute pas qu'une perte si considerable n'excite de grandes clameurs contre le prince d'Orange, qui auoit tousjours assuré les Alliez que nous ne mettrions cette année à la mer que pour nous enfuir et nous empescher d'estre brulez. Le Ch^er^ de S. Pierre a rencontré M^r^ le Comte d'Estrées à peu près à la hauteur de Malgue et prest à entrer dans le Destroit. Le Roy a esté tres aise de cette nouuelle, que l'on a sceuëe d'abord par vn courrier du Duc de Gramond et par des lettres de marchands. On parle fort icy des mouuemens qui se font au païs où vous estes, et il me paroist qu'on en est aussi fort content par auance.

« Nous soupasmes hier Mr de Gauoye et moy chez Madame la Comtesse de Gramond avec Madame de Quailus toute brillante de jeunesse et de beauté. Mr. Despreaux et Mr. de Valincour, dont vous connoissez le respect pour vostre personne vinrent nous joindre. J'ay eu vne sensible joye a voir combien vous estes honoré dans cette maison ou vous estes en réputation d'estre vn des plus honnestes, vn des plus aimables et plus polis hommes du monde, du commerce le plus agréable et le plus seûr. On mentionna quelques traits fort beaux de vos ambassades qui ne sont pas pour vous nuire auprès de Sa Majesté. Vostre amie Madame de La Fayette nous a esté d'vn bien triste entretien. Je n'auois malheureusement point eu l'honneur de la voir dans les dernières années de sa vie. Dieu avoit jeté vne amertume salutaire sur ses occupations mondaines; et elle est morte après avoir souffert dans la solitude, avec une piété admirable, les rigueurs de ses infirmitez, y ayant esté fort aidée par Mr l'abbé Du Guet et par quelques vns de Messieurs de Port-Royal, qu'elle auoit en grande véneration, ce qui a fait dire mille biens d'eux par madame la Comtesse de Gramond qui estime fort Port-Royal, et ne s'en cache pas. Le Roy demeurera encore quelques jours, peut estre plusieurs semaines, a Marly, où je retourne ce soir. Je suis avec vn profond respect, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant seruiteur.

Partie inédite de la lettre.

» Racine. »

Tous les grands écrivains des siècles expirés, ceux du siècle de Louis XIV comme les autres, ont payé

Intérêt de la correspondance de Racine et de Boileau.

cher ce qu'on croit que la gloire leur a donné. Dans la correspondance de ce bon grand homme, le Raphaël des poëtes, avec Despréaux, « la raison incarnée », comme l'appelait Matthieu Marais, correspondance unique, si curieuse, si digne, si touchante, où l'on goûte avec autant de surprise que de plaisir le ton de modestie, de réserve, de révérence et de tendre respect mutuel qui jamais ne se dément dans une si vieille amitié, on peut suivre tous les efforts héroïques de Racine, toutes ses sévérités pour amener ses œuvres au degré de perfection où il les a laissées. Qui n'aime point Racine n'est pas digne d'admirer Sophocle ni Euripide. Nul génie n'a été mieux que lui adapté à son époque; et ce rapport merveilleux de fini, de proportion et d'harmonie avec le juste moment de son siècle, un peu trop pompeux, mais digne, mais noble et amoureux de la forme et du grand, constitue l'une de ses principales beautés.

Il avait l'habitude d'annoter ses livres, et j'ai vu un Platon grec tout chargé de commentaires de sa main. Dans sa première jeunesse, il avait fait une traduction du commencement du Banquet, que nous connaissons, mais qu'il n'avait nullement destinée à voir le jour. Il sentait tout le prix d'une bonne traduction; et lui, qui avait, ainsi que le fait remarquer Louis, une si admirable attention à rappeler à son fils aîné ce qu'il devait à Dieu, à sa mère, à ses sœurs, lui rappelait aussi ce qu'il devait de respect aux maîtres de l'antiquité. Avec quelle modestie, alors que l'enfant le consultait sur le sens d'une parole de quelque ancien, il différait à donner son avis, ne voulant pas hasarder au pied levé une traduction. Ce respect de Jean Racine pour les génies

classiques et pour la jeunesse de son fils est un des caractères de ce grand esprit qui mettait en tout son cœur, son âme, sa réserve et sa raison.

J'ai vu aussi deux volumes des Essais de Nicole et un d'Antoine Arnauld chargés, aux marges, de notes du grand Racine. Ces notes, fort nombreuses et d'une écriture très-menue, m'ont semblé avoir été rédigées pour l'éducation de ses filles, car leur nom y était glissé. J'ai eu également sous les yeux un certain nombre d'autres livres, même de ceux qui semblent le plus éloignés de la voie poétique et historique où il était engagé, annotés de sa main. Un Dexter était noirci de ses notes critiques à côté d'un Davila commenté de sa plume. Il y avait aussi des feuillets d'extraits grecs des Pères sacrés, surtout de saint Chrysostome et de saint Basile, dont il admirait l'élégante et sublime grécité. Il lisait d'ordinaire la plume à la main, et tirait des extraits. On a conservé un de ces extraits autographes, demeuré encore inédit, et qu'il est bon de garder comme un souvenir de la manière dont ce grand homme faisait ses lectures.

Études sévères de Racine, qui lit tout la plume à la main.

C'est un ouvrage de Huet qui en a fourni la matière. Il a pour objet l'accord de la Raison et de la Foi, et il a pour premier titre : « Questions d'Aulnay, » du nom de l'abbaye d'Aulnay où il a été composé (1). Fléchier louait dans ce livre l'érudition et la politesse du langage, et il n'y avait guère que cela à y louer.

Livre de Huet dont il a fait un extrait.

Voici ce qu'il écrivit à Huet, après avoir reçu son livre :

(1) *Quæstiones Alnetanæ, De concordia Rationis et Fidei.* Caen, 1690.

« A Paris, ce 23 septembre 1690.

Lettre de Fléchier à Huet sur les *Quæstiones Alnetanæ.*

23 septembre 1690.

« Je reuiens de la campagne, Monseigneur, et je retrouue icy le paquet que j'y auois laissé pour vous. Ce sont les deux Oraisons funèbres que j'ay faittes pour madame la Dauphine, et pour Mr le Duc de Montausier. Dans le temps de vostre depart, comme je ne me trouuois pas à Paris, j'auois donné ordre qu'on vous portast la premiere, et je ne scais pas précisement si l'on s'est acquitté de ma commission. Pour la seconde, elle est plus faitte pour vous, Monseigneur, que pour un autre, puisqu'elle contient l'éloge d'un homme que vous auez honoré, et qui a connu et estimé plus que personne vostre scauoir et vostre vertu. Le commerce d'amitié que vous auez eu avec luy, vous auoit fait voir de plus pres la bonté, la droiture et la fidelité de son cœur, et sa memoire vous en est d'autant plus chere. Receuez donc, Monseigneur, le portrait que j'ay essayé d'en faire, et suppleez par les connoissances que vous auez de mon suiet à la foiblesse de mes expressions et de mes idees. Les vostres sont tousiours nobles et sublimes. J'ay lu avec admiration vostre dernier liure. Quelle profonde erudition! Quelle politesse de langage! Quelle force de raisonnement! Je n'entreprends pas de vous donner les louanges que vous méritez : qui est-ce qui le pourroit faire? Je me contente de vous asseurer que personne ne vous honore plus et n'est avec plus de respect et d'attachement que moy, Monseigneur, vostre tres humble et tres obeissant seruiteur.

» Esprit Fléchier, N. Evesque de Nismes. »

On voit qu'il a trouvé moyen, par courtoisie épiscopale, de louer également dans le livre la force du raisonnement; tandis que le grand docteur Antoine Arnauld, avec tout Port-Royal des Champs, considérait l'ouvrage comme très-faible sous ce point de vue. Au fond, ainsi que le rapporte Louis Racine en ses Mémoires sur son père, si le grand Racine lisait avec admiration tout Bossuet, il n'avait pas à beaucoup près le même respect pour les ouvrages de Huet. Et de fait, le savant évêque d'Avranches, pour savant qu'il fût, était fort mondain, et l'on a de lui de petits vers, de vraies fadaises de *Mercure galant* à mademoiselle de Scudéry, à madame de Saint-Laurens, à madame de Montespan et à sa sœur, l'abbesse de Fontevrault, à madame de La Fayette, et dont le ton assez peu épiscopal révèle un esprit plus léger et galant que sérieux. En voici un échantillon à la marquise de Montespan; je copie sur l'original :

Exagération des éloges de Fléchier sur un livre de Huet blâmé par tout Port-Royal.

Petits vers galants de Huet.

A Saint Xavier je vous inuite :
Nous faisons sa feste aujourd'huy.
Venez le prier au plus vite,
Et vous recommander à luy.
Chaise à bras vous sera gardée ;
Par moy vous y seres guidée ;
Je me mettray derriere vous.
Et si j'osois, je vous le jure,
Sauf l'honneur de la prelature,
Je me mettrois à vos genoux.

Le huitain suivant, adressé à la belle madame de Saint-Laurens, achèvera de peindre Sa Grandeur quand elle se déridait :

La beauté de Saint-Laurens
Les autres beautés surpasse :

L'eclat de son teint efface
Toutes les fleurs du printemps.
Pour cette jeune merveille
J'ay mille amoureux transports,
Le matin, quand je m'eueille,
Et le soir, quand je m'endors.

Ne se croirait-on pas à l'hôtel de Rambouillet, assis près des Précieuses, aux côtés de maître Voiture, ou bien chez mademoiselle de Scudéry, à la journée des Madrigaux? Godeau, Huet, Fléchier, Bouhours, Mascaron, génies de même vol, quant aux tendances, érudition et éloquence à part; esprits pomponnés de la famille de Rabutin, sous un reflet adouci, et qui, malgré qu'ils en eussent, fidèles aux goûts littéraires de leur première jeunesse, appartenaient plus à l'époque galante de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche qu'à la littérature épurée, contenue et noblement simple du milieu du siècle de Louis XIV.

Néanmoins Huet avait l'instinct de la vraie science.

Malgré tous ses défauts, qui maintenant le font négliger, Huet avait l'instinct de la vraie science; il était chercheur exact, sévère, scrupuleux quant aux textes; et il est fâcheux pour sa gloire, comme pour la nôtre, qu'il ait trop étouffé le savoir sous les efforts du bel esprit. Mais Racine, homme de trop d'expérience pour ne pas goûter l'idée du livre de Melchior de Gioja, sur l'utilité qu'on peut retirer des mauvais livres, avait dû comprendre à plus forte raison tout le profit à tirer des œuvres pleines de recherches et de bonnes pensées de l'évêque d'Avranches, tout incomplètes qu'elles pussent être. Aussi, comme nous le disions tout à l'heure, lisait-il ses œuvres la plume à la main.

Voici cet *Extrait,* disséqué à nu et à cru, et qui livre

le pauvre Huet sans défense. Je le copie sur l'autographe existant à la Bibliothèque impériale, n° 11 du carton de Jean Racine.

« *Extrait du livre intitulé : Concordia Rationis et fidei seu Alnetanæ quæstiones, de Huet, evêque d'Av*s. Extrait fait par Jean Racine du livre de Huet sur l'accord de la Raison avec la Foi.

« P. 209. Moïse ne fit rien de miraculeux lors qu'en jetant du bois dans les eaux amères, il les rendit douces, non plus qu'Élisée en y jetant du sel. On voit dans Pline que la chose se fait naturellement. S'il y eut en cela du miracle, c'est que Dieu enseigna ce secret à Moïse et à Élisée qui sans lui ne l'auroient pas trouvé.

» P. 210. Il n'y a point non plus de miracle dans la manne qui tomboit dans le desert. Elle tombe ordinairement dans ce pays-là.

» Il en est de même des corbeaux qui nourrirent Élie. Juppiter fut nourri au berceau par des abeilles, Cyrus par une chienne, Darius par une cavale, Romulus par une louve.

» *Moïse fait sortir de l'eau d'un rocher.* Darius mourant de soif avec son armée, demanda de l'eau aux Dieux, et ils lui accordèrent une grande pluye.

» *Verge d'Aaron qui a fleuri; Figuier qui a seché après que Jésus-Christ l'eut maudit.* — Pline dit que l'olivier, après avoir été brûlé, refleurit quelquefois; que des figuiers mangés par des sauterelles ont repoussé. Le même auteur dit que, par deux fois, à Rome, il est sorti un palmier de la tête d'une statue de Juppiter. Pline attribue cela à un miracle; mais il n'y a rien que de naturel.

» *Le serpent d'airain élevé dans le desert.* Ainsi Ma-

homet second, voyant Constantinople incommodée par des cicognes qui jettoient des serpents dans les fontaines, fit élever dans la place publique des cicognes de marbre, et Constantinople fut délivrée. Il y a des talismans qui ont eu la même vertu que le serpent de Moïse.

» *Morts resuscités par Élie, par Élisee, par Jésus-Christ et par St Pierre.* Thésée et Alceste resuscitéz par Hercule; Sémélé par Bacchus; Hippolyte et Castor par Esculape, qui n'étoit encore qu'un enfant. Empedocle se vantoit qu'il résusciteroit lui-même. Romulus et plusieurs autres ont resuscité *non aliena virtute, sed sua.*

» *Cavaliers armés que Dieu envoya du ciel au sécours des Machabées.* Castor et Pollux vinrent au secours des Romains contre les Latins, à la bataille du lac Régille. Pan secourut les Athéniens au combat de Marathon et mit en fuite les Persans, d'où vint terreur panique. Cent autres exemples dans l'histoire.

» *De Deo humanâ naturâ induto,* p. 233.

» Les Grecs disent qu'Esculape fut engendré par Juppiter d'une certaine manière spirituelle, et qu'il fut revêtu ensuite de la nature humaine. Pythagore a passé pour fils de Juppiter. Les Égyptiens prétendoient que leur Apis étoit conçu par l'attouchement de la Lune, et qu'un dieu mâle pouvoit se mêler avec une femme mortelle, mais non une déesse avec un homme.

» *Christ médiateur.*

» Les payens ont dit la même chose d'Esculape et de Pythagore.

» *Christ né d'une Vierge.*

» *Pourquoi ne croirions-nous pas que Jésus-Christ est né d'une Vierge?* Les Grecs ont cru que Minerve étoit née du cerveau de Juppiter, Bacchus de sa cuisse, et qu'Orion est né de trois dieux : Juppiter, Neptune et Mercure, *sine ullius fœminæ consortio.*

» Ils ont dit que Persée étoit né d'une Vierge; Platon d'une mère *nullam virginitatis imminutionem passâ.* Ajoutez à cela les naturalistes qui enseignent que plusieurs femelles deviennent pleines sans l'accouplement du mâle : les oies, les cavales, les perroquets, les truyes. On raconte qu'une certaine fille, à Rome, accoucha de deux enfants, en telle sorte pourtant qu'elle demeura Vierge avant l'enfantement et Vierge après l'enfantement : *ante partum Virgo et post partum.* Paracelse a prétendu que d'une certaine matière mise dans un vase et exposée au soleil, il en ferait naître un homme.

» *Étoile apparue aux Mages.*

» Varron confirme cette apparition par celle d'une pareille Étoile qui apparoissoit, tous les jours, à Énée, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Laurentum, après quoi cette étoile disparut. Une Estoile apparut à la mort de Jules César. Le chevalier Borri prétendoit qu'il étoit averti de tout ce qui lui devoit arriver de considérable par une Estoile, et qu'il la voyoit même les yeux fermés.

» *Miracles de Jésus-Christ.*

» Juppiter et Mercure changèrent l'eau en vin chez leur hoste Philémon. Les Grecs ont donné à Épimé-

nide, à Pythagore et à Empédocle la même puissance de guérir toute sorte de maladies que l'Évangile donne à J. Christ. Esculape et Isis ont guéri des Aveugles. Vespasien en a guéri un avec sa salive. Plusieurs d'entre les Payens ont delivré des Possédés. Pythagore fit jetter le filet comme J.-C. à des pescheurs sur le bord de la mer, et ils en retirèrent une grande multitude de poissons. La transfiguration de J.-C. se retrouve dans la transfiguration des Dieux en toute sorte d'animaux. Lucien prétend avoir été transfiguré en âne.

» *Don des langues* donné aux Apôtres, ainsi que les oracles de Dodone répondoient à chacun selon sa langue. Apollonius de Tyane avoit aussi le don des langues. S[t] Pierre convertit trois mille hommes dès sa première prédication : ainsi Pythagore, à la première prédication qu'il fit aux Italiens, en toucha et convertit deux mille, *duo millia cepisse fertur.*

» *De morte et resurrectione Christi.*

» Il n'y eut rien que de naturel dans la sueur de sang au jardin des Olives. Un Dieu attaché en croix, Prométhée, Adonis et Cupidon furent sacrifiés.

» *Descente de J. C. aux enfers. Descensus Christi ad inferos defenditur ex paribus exemplis.* Ces exemples sont Castor et Pollux, Orphée, Thésée, Hercule. J. C. a dit qu'il pouvoit quitter et reprendre sa vie quand il voudroit. Epiménide s'est vanté de la même chose. On voit dans Plutarque l'histoire de deux hommes resuscitez.

» *Jésus-Christ monté au ciel.* Ganymède et Endymion y sont aussi montés, et beaucoup d'autres.

» *Des Sacrements.*

» Les païens avoient leurs mystères, ou plutôt tout en étoit plein chez eux. Les fêtes de Cérès, où tout étoit mystique, les flambeaux, le pain, etc. Ajoutez *Phallos, mutoniata simulachra, et pudenda muliebria.*

» On se faisoit initier *per baptismum* aux mystères d'Isis, et ils prétendoient être lavés de toutes leurs fautes par ce baptême.

» On voit la Confirmation dans la coutume des athlètes qui se frottaient avec de l'huile.

» La Pénitence, la Confession et la Satisfaction sont tout entières dans le Phédon de Platon.

» Jésus-Christ dans l'Eucharistie institua son alliance en faisant boire son sang. Catilina fit boire le sang humain à ses conjurés, et plusieurs nations contractoient des alliances en buvant du vin et même du sang.

» L'Ordre se trouve chez les Egyptiens. Ils avoient différents ordres de Prêtres, de Chantres, de Prophètes, de Sacristains, et un Souverain Pontife. Cybèle avoit aussi une subordination dans ses ministres. Elle avoit *Gallos* et *Archigallos.*

» Enfin, on trouve *l'Extrême-Onction* dans Pétrone, au souper de Trimalcion, où Trimalcion ayant ouvert une bouteille de parfum, en frotta tous les conviés, disant :

» J'espère que cette onction me soulagera, soit » que je meure ou que je demeure en vie. » Les Chrétiens se promettent la même chose de l'Extrême-Onction. »

Science maladroite qui sent le blasphème.

Après avoir lu un pareil extrait de la main du grand Racine, on comprend qu'un cœur aussi religieux n'approuvât point l'usage que le savant prélat, demeuré payen, voulait faire, en faveur de la religion, de son érudition profane. Au rapport de Louis, Racine appliquait au livre de la *Démonstration évangélique* ce vers de Térence :

. . . . Te cum tuâ
Monstratione magnus perdat Jupiter,

Jean Racine condamnait les *Quæstiones Alnetanæ*.

et il désapprouvait surtout également, pour les mêmes motifs, le livre des *Quæstiones Alnetanæ*. En effet, il semblera toujours étrange de voir la plume d'un dignitaire ecclésiastique se travailler pour prouver le Christianisme par le Paganisme, de justifier nos mythes sacrés et nos mystères par l'exemple de la mythologie et des crédulités antiques. Ce n'est pas faire usage, mais dangereux abus du savoir, et livrer aux chances des comparaisons ce qui ne doit être ni comparé ni discuté. Cela sent à faire peur le jeu d'esprit, sinon le blasphème. . . . .

. . . .

Interruption.

Je poursuivais, ayant beaucoup à dire encore sur ce chapitre, quand tout à coup survient mon éditeur, le fidèle Henri Plon, qui voudrait qu'un volume s'éternuât en deux matinées de printemps, et qui me demande de la copie.

« Ah! mon Dieu! s'écrie-t-il, est-il possible! Vous en êtes encore à recueillir les cendres de la Vénérable Antiquité! Vous voilà encore attardé dans les glaces de Suède et de Norvége! Vous voilà à Aulnay avec Huet, à Caen avec M. de Malherbe, en Bourgogne avec Ra-

butin! N'allez-vous pas vous échapper aussi à Londres, à Florence, à Mantoue et à Venise, car voilà que vos malles sont prêtes? Et mon troisième volume! Et puis votre photographie, que demandent mes souscripteurs! » .... Il parlerait encore, si le Curieux, que cette irruption soudaine arrête et fait crier dans son essor comme crie le fer rouge plongé dans l'eau froide par le forgeron, ne se fût redressé du fond de son vieux fauteuil.

Encore le portrait du Curieux.

« Eh! ne voyez-vous pas que je me jette dans un chemin de traverse tout exprès pour rompre les chiens? Je ne veux point le donner, ce portrait, et j'aime mieux faire mes malles que de poser devant vos photographes. Vos souscripteurs n'auraient pas plus à y gagner que moi-même. Aussi bien ai-je en aversion la photographie. Si elle est un triomphe de la science, une suprême conquête sur le grand élément de la lumière; si elle reproduit à ravir les monuments et les dessins à la plume ou au crayon, elle a des infirmités et des mensonges intolérables pour la nature vivante. Elle s'étonne des distances et ne voit pas juste. Faites-la rire, elle grimace. Elle fausse certains traits. Elle fausse les couleurs. En un mot, elle est l'antipode de l'art, elle est l'esclave d'un instrument et en a tous les défauts. Quand Daniel Du Monstier peignait les gens, il les faisait plus beaux qu'ils n'étaient, et disait pour raison : « Ils sont si sots qu'ils croient être comme je les fais, et m'en payent mieux (1). » Mais tels sont encore plus avares que sots, et si la photographie se payait cher,

Foin de la photographie.

(1) Tallemant des Réaux.

personne ne voudrait s'y prêter, car elle rend plus laid que nature. C'est le bon marché qui l'a popularisée. Elle fait fureur dans le monde entier, grâce à la mode des albums. C'est, en effet, un joujou tout joli, tout coquet, tout aimable, qu'une assemblée jetée là en un clin d'œil dans un livre, d'un simple coup de rayon solaire; mais le résultat définitif de l'œuvre est que la mécanique hébétée a tué l'art en habituant aux à peu près. La miniature, qui a produit de si délicats chefs-d'œuvre, a dû jeter ses pinceaux, et certes la photographie ne les a pas retrouvés. Le grand art de la gravure au burin, déjà touché par la molle lithographie qui lui est si inférieure, cette gravure légitime qui multipliait les chefs-d'œuvre de la peinture, avec les magnifiques effigies des grands hommes, et les transmettait aux siècles, en feuilles durables; la gravure, une de nos gloires, qui rendait l'étranger notre tributaire, est aux abois, et tantôt s'en va mourir. Il ne reste plus qu'un petit bataillon sacré, groupé autour du grand artiste Henriquel-Dupont. Cherchez donc aujourd'hui des graveurs pour illustrer vos livres, pour traduire les dessins de vos Eisen, de vos Cochin, de vos Gravelot, de vos Saint-Aubin, de vos Moreau, si vous en avez, et je vous défie de trouver, pour y suffire, assez de burins un peu habiles. Il faudrait en former de nouveaux. Or, les artistes ne s'improvisent pas : il leur faut le temps et la constance dans les encouragements. En voici un frappant exemple : un homme de goût a voulu reproduire par la gravure, pour une édition magnifique et définitive des œuvres d'Alfred de Musset, les spirituels

Elle a tué la miniature et la gravure.

dessins du charmant artiste Eugène Lami, que nous avons tous admirés au Salon, il n'a trouvé de burins que chez le ferrailleur. C'est de même à Londres, où la vignette, aujourd'hui morte, a jeté jadis tant d'éclat sous la direction des Stothard, des Smirke, des Westall et autres illustres. Au lieu de graveurs, que vous offrira-t-on? Des acqua-fortistes peut-être; à la bonne heure, c'est une ressource. Mais on vous offrira surtout des photographes. Or, la photographie porte en elle-même les éléments de sa destruction, des agents chimiques qui se combattent d'une façon latente et continue, et qui finiront par ne plus vous laisser du produit de ces œuvres immortelles de la machine qu'un nuage incertain ou du papier blanc. La science, dans ses infatigables efforts, réussira, un jour ou l'autre, à corriger, par l'emploi du carbone dans la photographie, le défaut de durée; mais je parle de l'état présent, qui est déplorable. Et d'ailleurs, fût-elle aussi durable qu'elle l'est peu, elle n'en restera pas moins une mécanique bête, menteuse, ennemie de l'art intelligent qui raisonne, choisit et résume. Sans rappeler son impuissance à reproduire d'une façon durable les couleurs et les nuances, que sont ses portraits grands comme nature? Des cadavres, les yeux ouverts. Ils contre-épreuvent avec une niaise minutie les moindres plis de la peau, les moindres taches, les moindres verrues, sans oublier un poil et un cheveu. Mais la physionomie, mais l'âme est absente! Ce je ne sais quoi du souffle d'en haut, ce je ne sais quoi du cœur, que le pinceau de génie sait fixer sur la toile, la photographie y demeure étrangère. Un peu de reflet

La photographie porte en elle-même les éléments de sa destruction.

du soleil, un peu de collodion, voilà ce qu'elle offre à son modèle. Le métier ne sera jamais l'art. Le peintre anglais Northcote s'émerveillait devant des portraits de l'école naturaliste, devant ces ressemblances littérales à faire crier les enfants et aboyer les chiens. Tant-pis pour Northcote, homme ingénieux, mais seulement ingénieux, dont le temps est passé, et dont tout l'esprit s'est éteint en découpant des imageries tirées de ses cartons de dessins. Les palettes les plus médiocres obtiennent aussi de ces triomphes. Mais les artistes voient de plus haut. Pour eux, encore une fois, la vraie vérité, si l'on peut s'exprimer ainsi, est dans la vie de l'âme. Ils font palpiter la chair. Ils mettent la pensée au front, dans les yeux et sur les lèvres. La minutie qui compte les poils de barbe et les rides n'est que la puérilité d'un art myope, secondaire. Qu'est-ce que la curiosité de Denner le myope à côté du grand caractère des Raphaël, des Titien, des Velasquez, des Rubens, des Rembrandt, les dieux de l'art? Et, pour en revenir aux livres, voyez, quant à la durée, l'édition bijou d'Horace, donnée par Firmin Didot en 1855; ce petit chef-d'œuvre typographique est semé de photographies microscopiques exécutées sur les dessins pleins de charme de Barrias et de Bénouville : les teintes baissent et s'effacent en partie. Voyez encore la belle édition de Schiller, publiée à Vienne avec des dessins photographiés. Encore un peu de temps, et les dessins seront des ombres. Pardonnez à un ancien, toujours un peu *laudator temporis acti,* de se récrier contre le siècle du progrès, quand ce siècle recule au lieu de travailler pour l'avenir.

Minuties des peintures de Denner.

» Tenez, transigeons : —

» Vous ne vous inscrirez pas contre le proverbe : Dis-moi qui tu hantes et ce que tu lis, je te dirai qui tu es. Eh bien, je vais donner la clef de mon Cabinet d'étude et de curiosités où ma vie s'écoule et où je relis, au milieu de mes dessins, de mes gravures et de mes manuscrits. Qu'on entre et qu'on juge. Cela vaudra mieux que tous les portraits. »

Les livres, au quinzième siècle, étaient encore des raretés de haut prix, et c'est avec les pierreries, les joyaux et les reliquaires qu'on les trouve confondus dans les inventaires du temps. En revanche, au dix-septième, les bibliothèques furent de mode, grandes ou petites, et devinrent comme partie obligatoire d'un mobilier de bonne maison. L'oncle du grand ministre de Lionne, le fameux surintendant des finances et négociateur Abel Servien, qui aurait pu lire de l'œil qui lui restait, se serait cru déshonoré s'il ne se fût pourvu de livres avant de mourir : « Que dirait-on de moi, s'écriait-il devant Ménage, si l'on ne trouvait une bibliothèque à mettre dans mon inventaire (1)? » A coup sûr, le Bourgeois Gentilhomme aurait eu la sienne, si sa femme et si Nicole lui en eussent laissé le temps. Les acteurs avaient la leur, et je trouve, dans un vieux livre du règne de Louis XIV, publié par l'abbé Bordelon, que le fameux comédien de La Grange, autrement nommé Beauvarlet, de la troupe de Molière, avait la

(1) *Ménagiana*. Veuve Delaulne, 1729. T. II, p. 40.
Il est curieux d'ajouter qu'à force de marchander sur les prix, il finit par mourir sans bibliothèque.

sienne. Il était d'Amiens. Lui, et un frère qu'il avait, voyant que leur tuteur les chicanait, se firent comédiens en différentes troupes. Après la mort du tuteur, le frère de La Grange quitta la comédie et alla prendre le soin de son bien (1). La Grange annotait ses livres, et Bordelon ajoute : « J'ay eu encore de la Bibliothèque du même comédien les œuvres de feu M. de Corneille. Il avoit écrit, à la fin de quelques-unes des pièces de cet illustre poëte, cette belle pensée de M. de Saint-Evremond :

» Corneille seroit au-dessus de tous les tragiques de l'antiquité, s'il n'avoit été fort au-dessous de luy en quelques-unes de ses pièces. Il est si admirable dans les belles, qu'il ne se laisse pas souffrir ailleurs médiocre. Ce qui n'est pas excellent en luy semble mauvais; moins pour estre mal, que pour n'avoir pas la perfection qu'il a su donner à d'autres choses. Il préféroit Rodogune à toutes ses pièces; et le public, Cinna. »

Cette pensée de Saint-Évremond rentre dans celle de Molière, rappelée plus haut à Voltaire par l'abbé d'Olivet (page 365).

Nous n'en sommes plus au quinzième siècle. Les livres sont dans le goût général; ils sont communs pour qui ne cherche pas exclusivement les curiosités, les éditions épuisées, les exemplaires de remarque, les reliures précieuses des grands Bibliophiles. Qui veut

---

(1) *Diversitez curieuses en plusieurs lettres, augmentées d'une lettre pour servir de response aux sieurs Gacon et De l'Homme.* Amsterdam, André de Hoogenbuysen, 1699. T. I, p. 220.

C'est un livre en deux volumes in-12, très-curieux, qui comprend beaucoup de fadaises et de bonnes choses.

lire trouve à lire, et les cabinets de lecture, inconnus au siècle dernier, ne sont pas rares. Que lit le public? Quelques bons ouvrages peut-être, et bien plus encore, de ces rapsodies que Ménage eût jetées par les fenêtres, comme le curé et la nièce de Don Quichotte jetaient celles de la librairie du bon chevalier! Mais enfin le choix d'un Cabinet peint son homme. Libre de juger le Curieux par le sien, qui pourrait bien n'être pas à la mode dans toutes ses parties. Son verre n'est pas grand, mais il est de ceux qui boivent dans leur verre. Il y boit à ses heures, prenant son temps pour se complaire, sans se soucier de répandre ou de ne pas répandre. Aussi, chemin faisant, ne manquera-t-il pas, grâce au bénéfice de son titre, de s'échapper en digressions : c'est son humeur ; mais qu'importe, cher et bienveillant Lecteur, pourvu qu'il vous revienne?

« Vous avez bien fait, lui dit l'un, de citer vos auteurs et de renvoyer aux sources : il est honnête de toujours prouver ce qu'on avance.

— Eh ! qu'avons-nous affaire de toutes vos preuves et citations? dit un autre.

— A qui entendre?

Est-ce que des citations à leur place n'ont pas leur prix ? Rappelez-vous donc ce prédicateur de Saint-Bénigne de Dijon, qui prêchait, au Carême, les saintes austérités de la Foi dans la plus belle langue française et attirait toute la ville : voilà qu'un beau jour, montant en chaire, à peine avait-il un auditoire. C'est que, dans l'église voisine, un prédicateur rival, qui émaillait son petit français d'innombrables citations latines, avait par cela même conquis toutes les femmes

et fait déserter Saint-Bénigne par ses ouailles. Vite notre prédicateur appelle à son secours son Despautère et la Vulgate : il ourdit et brode son français d'un semis de latin; les fidèles charmés accourent de nouveau, et Saint-Bénigne triomphe. Laissez donc le Curieux prêcher à sa manière. Si vous le chicanez sur son latin, il vous donnera du grec. Il ne le sait pas, raison de plus. Tirons notre chapeau à deux ou trois qui le savent, et disons avec Pindare et avec eux : « La vie est le rêve d'une ombre : Σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωποι (1). » Aujourd'hui, le Curieux aura une soif inextinguible d'encre et de papier; demain, il regardera passer les nuages, malgré les coquetteries un peu colères de son éditeur. Il y a tant de bonnes choses dans les nuages! Convenez que vous avez eu comme lui vos moments d'hallucination et d'extase, où le monde de l'idéal, des rêveries et de l'invisible par delà les cieux vous a paru le seul vrai; où vous avez senti des âmes vous caresser dans l'espace; où vous avez cru aux Nymphes qui dansent, à Hébé, à Diane, à Vénus, descendant sur la nuée pour vous présenter leurs pieds de marbre à baiser; où, ravis hors de vous-mêmes par la céleste harmonie des sphères, le monde de Platon, d'Aspasie et des poëtes vous a semblé le seul réel et possible, et où l'autre, celui de cette terre étourdie par les bruits discordants d'une matière tumultueuse et sans cesse agitée, n'a été pour vous que la bourbe et le cauchemar de la vie. O ce bon vieil Olympe, était-il assez amusant!

(1) *Pythique VIII*, dernière strophe.

Notre Curieux est trop vieux pour ne pas se laisser aller à son naturel et rire sous cape de ses propres gaietés, s'il lui en vient. Il a horreur de tout ce qui n'est pas libre, de tout ce qui est contraint, ou simple formule, solennel et compassé, dogmatique ou professoral; et, malgré tout son respect pour l'éloquence de la chaire, peut-être serait-il de ceux qui ont « l'envie irrésistible d'éternuer au milieu d'un sermon. » Causons donc sur son cabinet. De vous dire tout par le menu, ce n'est pas mon dessein. Pour peu que je vous die, vous n'en saurez que trop. Peu et bon, c'est la devise des esprits bien faits :

> Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori :
> Hic nemus, hic toto tecum consumerer ævo.
>
> (Virgil., *Ecl.* X, 42.)

Voici, Lecteur, mon ami, ces deux mots que j'avais à vous dire avant notre promenade dans mon Cabinet; et puissiez-vous agréer ce petit présent de paroles, que je vous offre d'aussi bon cœur que je suis à votre service.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

FAC-SIMILE DE LETTRES AUTOGRAPHES.

ERRATA.

Page 48, ligne 4 de la note : *Ballatyne Club*, lisez Bannatyne Club.

Page 102, à la note, lignes 9 et 10 : un mot et une date superposés *marecha* et 1 83, lisez maréchal et 1583.

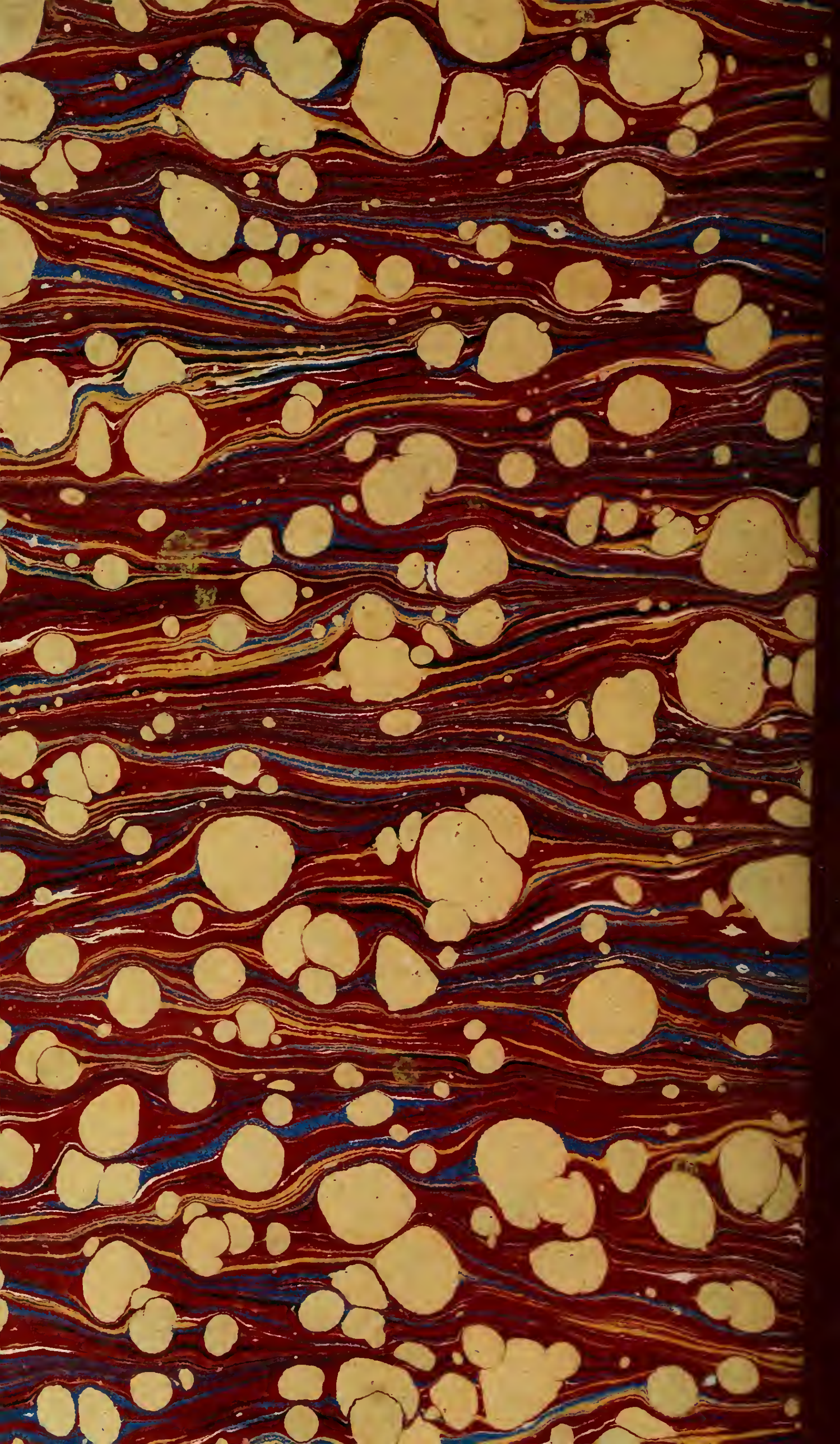
Page 281, ligne 18 : *mises en fasce*, lisez mise en fasce.

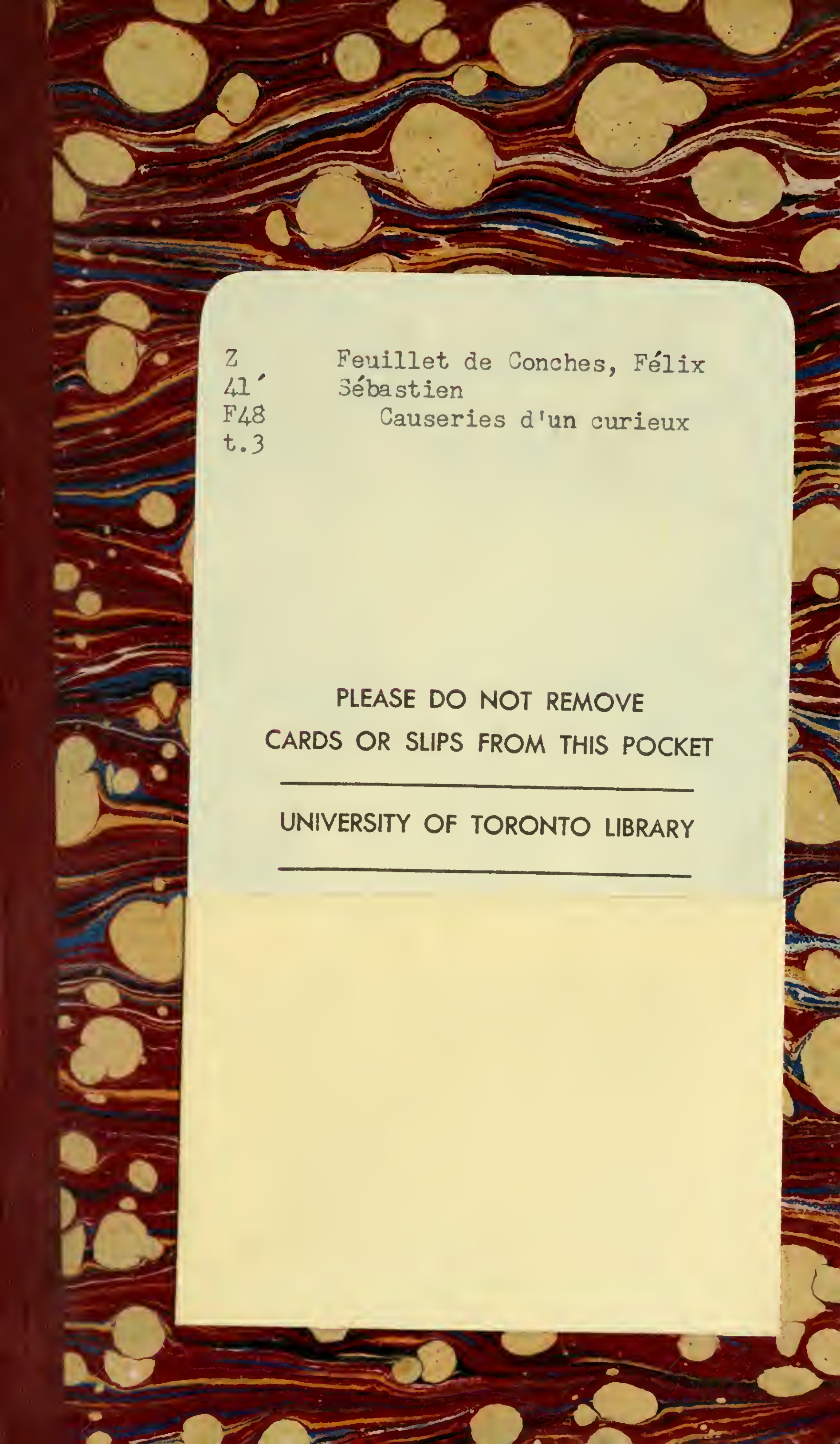
Page 294, première manchette, 22 *mai* 1586, lisez 22 mai 1585.

Page 458, ligne 6 : *une autre Iris, probablement encore*, lisez une Iris, peut-être encore.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.




Z
41
F48
t.3
Feuillet de Conches, Félix
Sébastien
Causeries d'un curieux
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

